

# Rapport d'activité

Conseil d'Etat

—

2013



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Conseil d'Etat CE**  
**Staatsrat SR**

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>5</b>		
<b>2</b>	<b>L'économie fribourgeoise dans son contexte conjoncturel</b>	<b>5</b>		
<b>3</b>	<b>Avancement des travaux réalisés dans le cadre du programme gouvernemental</b>	<b>6</b>		
<b>3.1</b>	<b>Défi n° 1: Consolider nos infrastructures pour répondre à la forte croissance démographique</b>	<b>6</b>		
3.1.1	Adapter l'aménagement du territoire à la croissance de la population	6		
3.1.2	Densifier l'offre fribourgeoise en transports publics	6		
3.1.3	Moderniser les infrastructures routières	6		
3.1.4	Poursuivre les grands chantiers routiers	7		
3.1.5	Mettre en œuvre la stratégie pour la société à 4000 watts	7		
3.1.6	Améliorer la protection des ressources naturelles et des bases de la vie	7		
3.1.7	Projets législatifs du défi n°1	8		
<b>3.2</b>	<b>Défi n° 2: Développer une politique de formation favorisant l'insertion des jeunes et des adultes dans un monde professionnel exigeant</b>	<b>8</b>		
3.2.1	Réviser le cadre légal et organisationnel de l'enseignement obligatoire et du secondaire 2	8		
3.2.2	Mettre en œuvre le concept cantonal de l'enseignement des langues étrangères	8		
3.2.3	Promouvoir et organiser la filière de formation des enseignants et enseignantes	9		
3.2.4	Positionner les hautes écoles (HE)	9		
3.2.5	Renforcer la place de la recherche	10		
3.2.6	Promouvoir l'intégration dans l'école des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers	10		
3.2.7	Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté	11		
3.2.8	Encourager l'acquisition et le maintien des compétences de base pour adultes	11		
3.2.9	Projets législatifs du défi n°2	11		
<b>3.3</b>	<b>Défi n° 3: Encourager l'innovation et le transfert technologique afin de promouvoir une croissance qualitative</b>	<b>11</b>		
3.3.1	Assurer la relève professionnelle	11		
3.3.2	Favoriser la création de nouvelles entreprises	12		
3.3.3	Créer un parc technologique et d'innovation (blueFACTORY)	12		
3.3.4	Favoriser le développement des entreprises fribourgeoises et l'implantation de nouvelles entreprises	12		
3.3.5	Réaliser le programme de mise en œuvre de la politique régionale	13		
3.3.6	Permettre la création d'emplois à haute valeur ajoutée	13		
3.3.7	Positionner Fribourg comme un acteur clef de la filière agroalimentaire en Suisse	13		
3.3.8	Concrétiser la Vision 2030 du tourisme fribourgeois	13		
3.3.9	Projets législatifs du défi n°3	14		
<b>3.4</b>	<b>Défi n° 4: Consolider la cohésion sociale et la qualité de vie dans un contexte de forte expansion</b>	<b>14</b>		
3.4.1	Adapter l'offre de soins aux enjeux sociétaux	14		
3.4.2	Préserver et promouvoir la santé de la population fribourgeoise	14		
3.4.3	Concrétiser le projet Senior+	14		
3.4.4	Intégrer les personnes en situation de handicap et lutter contre la pauvreté	15		

3.4.5	Consolider les lignes stratégiques de la politique familiale	15	3.6.9	Projets législatifs du défi n°6	20
3.4.6	Elaborer un concept global d'intégration des migrants	15	<b>3.7</b>	<b>Défi n° 7: Assurer l'équilibre des finances cantonales et poursuivre la modernisation de la gouvernance publique</b>	<b>20</b>
3.4.7	Promouvoir la compréhension entre les communautés religieuses	16	3.7.1	Assurer un équilibre durable des finances cantonales	20
3.4.8	Projets législatifs du défi n°4	16	3.7.2	Développer la cyberadministration comme outil de prestation de service (e-FR)	20
<b>3.5</b>	<b>Défi n° 5: Adapter la politique de sécurité et la justice à l'évolution de la société</b>	<b>16</b>	3.7.3	Poursuivre une politique du personnel proactive	21
3.5.1	Organiser la justice en tenant compte de l'évolution de la société	16	3.7.4	Développer et appliquer le concept de médiation administrative	21
3.5.2	Adapter les structures de détention à l'évolution des besoins	16	3.7.5	Optimiser le fonctionnement de l'administration grâce aux outils informatiques	21
3.5.3	Mettre en œuvre la nouvelle politique de lutte contre la criminalité	17	3.7.6	Mettre en œuvre le concept de développement durable à l'Etat de Fribourg	21
3.5.4	Améliorer les outils de gestion de la protection de la population	17	3.7.7	Gérer le patrimoine immobilier de l'Etat de Fribourg	22
3.5.5	Organiser la sécurité alimentaire de l'étable à la table	17	3.7.8	Projets législatifs du défi n°7	22
3.5.6	Projets législatifs du défi n°5	18	<b>4</b>	<b>Vie du Conseil d'Etat</b>	<b>22</b>
<b>3.6</b>	<b>Défi n° 6: Cultiver l'identité fribourgeoise et optimiser le fonctionnement des institutions</b>	<b>18</b>	<b>4.1</b>	<b>Séances</b>	<b>22</b>
3.6.1	Consolider notre vocation de «canton pont»	18	<b>4.2</b>	<b>Rencontres de travail</b>	<b>22</b>
3.6.2	Elaborer et mettre en œuvre un concept et un partenariat pour la promotion de l'image de Fribourg	18	<b>4.3</b>	<b>Visites et réceptions</b>	<b>23</b>
3.6.3	Promouvoir notre politique culturelle et nos traditions	18	<b>5</b>	<b>Relations extérieures</b>	<b>24</b>
3.6.4	Favoriser le sport comme élément de l'identité fribourgeoise	19	<b>5.1</b>	<b>Conférences des Gouvernements cantonaux (CdC)</b>	<b>24</b>
3.6.5	Encourager la compréhension entre les communautés linguistiques	19	<b>5.2</b>	<b>Fondation ch</b>	<b>24</b>
3.6.6	Renforcer la place des communes comme premier niveau des institutions cantonales	19	<b>5.3</b>	<b>Conférences des directeurs cantonaux</b>	<b>25</b>
3.6.7	Optimiser le fonctionnement des structures territoriales	19	<b>5.4</b>	<b>Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)</b>	<b>26</b>
3.6.8	Définir un cadre général de gouvernance des entreprises publiques	20	<b>5.5</b>	<b>Rencontres gouvernementales bilatérales</b>	<b>26</b>
			<b>5.6</b>	<b>Relations avec la députation fribourgeoise aux Chambres fédérales et avec les autorités fédérales</b>	<b>27</b>
			<b>5.7</b>	<b>Consultations fédérales</b>	<b>27</b>

---

<b>6</b>	<b>Conséquences financières et en personnel des décisions prises par le Grand Conseil durant l'année 2013</b>	<b>27</b>
----------	---	-----------

<b>6.1</b>	<b>Compte des investissements</b>	<b>27</b>
------------	-----------------------------------	-----------

<b>6.2</b>	<b>Compte de résultats</b>	<b>28</b>
------------	----------------------------	-----------

<b>6.3</b>	<b>Projets de lois et de décrets examinés durant l'année 2013 (avec indication des incidences financières et en personnel)</b>	<b>28</b>
------------	--	-----------

<b>7</b>	<b>Etat du personnel</b>	<b>32</b>
----------	--------------------------	-----------

<b>8</b>	<b>Instruments parlementaires</b>	<b>33</b>
----------	-----------------------------------	-----------

---

# 1 Introduction

---

L'article 109 de la Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004 dispose que le Conseil d'Etat renseigne chaque année le Grand Conseil sur ses activités et sur l'état de réalisation du programme de législature.

Le rapport d'activité relatif à l'année 2013 tient compte, à l'exemple des rapports établis depuis l'année 2007, de ces deux éléments devant faire l'objet d'informations au Grand Conseil et comporte deux parties, l'une consacrée à l'activité du Conseil d'Etat et exposant notamment, après une brève évocation du contexte conjoncturel de l'exercice, l'état de réalisation des sept défis du programme gouvernemental de la législature, l'autre présentant, sur la base d'un canevas commun, les activités des Directions et de la Chancellerie d'Etat et un tiré-à-part sur les relations extérieures (au total 10 documents). Le mode d'élaboration a été revu. Le Conseil d'Etat a prié les Directions de raccourcir leur compte-rendu, donnant ainsi suite à une demande de la Commission des finances et de gestion. Les documents sont réalisés entièrement au sein des Directions et de la Chancellerie d'Etat selon un nouveau modèle graphique, permettant de travailler avec les outils bureautiques classiques. La version complète du rapport du Conseil d'Etat n'est plus imprimée. Seul un petit nombre d'exemplaires des rapports est imprimé à l'attention du Grand Conseil. L'ensemble des rapports sera disponible sur le site internet du Conseil d'Etat et des Directions.

## 2 L'économie fribourgeoise dans son contexte conjoncturel

---

En 2013, l'économie fribourgeoise, comme l'économie helvétique, a fait preuve de résistance dans un contexte conjoncturel international tendu.

Les pays émergents (Chine, Brésil et Inde notamment) ont servi depuis plusieurs années de moteur principal à la croissance de l'économie mondiale, compensant largement les effets d'une conjoncture particulièrement difficile dans les pays avancés. La plupart des pays émergents ont toutefois dépassé leur pic conjoncturel et connaissent un effritement de leurs activités: la croissance mondiale a ainsi été faible en 2013. Certes, leurs taux de croissance devraient rester supérieurs à ceux des pays avancés, mais bien au-dessous des niveaux atteints ces dernières années. D'autre part, l'économie des pays avancés se renforce progressivement, en particulier aux Etats-Unis et au Japon, mais aussi dans la zone euro, où une amorce de reprise se fait jour. Face à cette évolution dans la dynamique de croissance globale, le FMI a révisé ses perspectives à la baisse: 2,9% pour 2013 et 3,6% pour 2014. L'institution monétaire juge cette transition non dénuée de risques de dégradation (durcissement des conditions financières, nouveaux déficits budgétaires), pouvant entraîner l'économie mondiale dans «une période prolongée de croissance languissante».

Sur le plan helvétique, l'amélioration conjoncturelle s'est poursuivie. Dans un contexte international tendu, l'économie suisse a fait preuve de résistance tout au long de l'année 2013. De faibles taux d'intérêt, l'absence d'inflation, mais aussi une immigration soutenue en sont les facteurs déterminants. D'où une conjoncture toujours robuste, soutenue principalement par les dépenses de consommation privée. La demande étrangère est certes affaiblie – stagnation des exportations –, mais on s'attend à un revirement positif en 2014, ce que confirment les enquêtes conjoncturelles réalisées en octobre 2013 par le KOF (Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ).

Unaniment, les instituts calculant les prévisions du PIB les ont d'ailleurs orientées à la hausse: la croissance devrait atteindre au moins 1,8% en 2013 et elle est estimée à un taux légèrement supérieur à 2% pour 2014. La confiance règne mais, pour d'aucuns, elle pourrait être mise en péril par les risques liés à l'économie mondiale et, à l'échelle nationale, par une reprise inattendue de l'inflation et une appréciation du franc suisse.

---

L'Institut Créa d'économie appliquée de la Faculté HEC de l'Université de Lausanne a singulièrement révisé à la hausse son calcul des prévisions de croissance pour le canton de Fribourg. La croissance du PIB est ainsi estimée à 1,7% pour 2013 (contre 0,6% il y a un an) et à 2,4% (0,8%) pour 2014. Cette correction reflète parfaitement la bonne tenue de l'économie fribourgeoise qui, à l'image de celle de l'ensemble de la Suisse, fait preuve de robustesse. Une embellie conjoncturelle observée depuis l'été s'est confirmée durant le second semestre. Globalement, cette reprise peut se mesurer au nombre d'indicateurs sortis du rouge en octobre. C'est particulièrement significatif dans l'industrie, où la marche des affaires et la situation bénéficiaire se sont améliorées graduellement. Léger mieux aussi pour le commerce de détail, avec des affaires en phase de redémarrage. Quant au marché de l'emploi, il n'a subi aucune détérioration, le taux de chômage se stabilisant à 2,7%, toujours en dessous de la moyenne nationale (3,2%).

Il faut toutefois constater que la crise qui perdure en Europe a lentement érodé la capacité de résistance de certaines activités industrielles probablement plus exposées, créant dans le paysage économique fribourgeois certains événements négatifs dans le courant de l'année 2013. La disparition d'un certain nombre de places de travail liées à des arrêts ou des déplacements d'activité a été observée. La fermeture de l'usine Boxal ou la faillite d'Ilford Imaging font partie de ce contexte de turbulences économiques. Toutefois, aussi douloureux soient-ils, ces événements ne doivent pas occulter le tableau général d'une économie qui résiste de manière remarquable à un environnement de crise internationale particulièrement défavorable.

Source: Service de la statistique (SStat)

## 3 Avancement des travaux réalisés dans le cadre du programme gouvernemental

---

### 3.1 Défi n° 1: Consolider nos infrastructures pour répondre à la forte croissance démographique

#### 3.1.1 Adapter l'aménagement du territoire à la croissance de la population

Les travaux concernant l'adaptation de la LATeC, y compris des dispositions sur le régime de compensation, ont débuté. Le planning de révision totale du plan directeur cantonal est maintenu de 2015 à 2019. Une table ronde pour présenter l'état des travaux dans les secteurs stratégiques a été organisée. Les régions poursuivent les travaux.

Les travaux de révision totale du plan sectoriel des zones d'activités d'importance cantonale sont en cours.

#### 3.1.2 Densifier l'offre fribourgeoise en transports publics

L'horaire 2013 (dès décembre 2012) a été une étape importante du RER Fribourg|Freiburg. La première étape du RER Fribourg|Freiburg entre Bulle, Fribourg et Berne a été renforcée et la première phase du RER Sud a été mise en place sur la ligne Bulle–Châtel-Saint-Denis–Palézieux. L'offre a également été cadencée sur les lignes de bus les plus importantes. Les travaux préparatoires de la deuxième étape du RER Fribourg|Freiburg ont été poursuivis avec, en particulier, les travaux visant à créer un nouveau point de croisement à Cheyres. La deuxième étape du RER Fribourg|Freiburg sera mise en place en décembre 2014.

#### 3.1.3 Moderniser les infrastructures routières

Certaines améliorations routières se poursuivent: les travaux des carrefours de Chrüz à Tafers, de Fin-de-Jentes à Cressier et de Sâles à Vulruz ont débuté ou ont été réalisés. Les travaux de mise en conformité du gabarit du passage inférieur sous les voies CFF à Cottens ont débuté. Les barrières pour les piétons du passage à niveau de Givisiez ont été adaptées alors qu'un crédit d'engagement pour les études en vue de sa suppression a été adopté par le Grand Conseil. Les études de protection contre le bruit routier sur les routes cantonales progressent. La pose de revêtements phonoabsorbants a été freinée par un recours déposé contre les conditions du marché.

### 3.1.4 Poursuivre les grands chantiers routiers

Le chantier du projet Poya fait partie intégrante des grandes réalisations routières cantonales. Il constitue, depuis des décennies, l'une des priorités inscrites au plan directeur cantonal, au même titre que le furent la construction des autoroutes N1, N12 et la route de contournement de Bulle H189. Les travaux se déroulent selon le calendrier prévu, avec une ouverture à la circulation prévue le 12 octobre 2014.

La liaison routière Romont-Vaulruz fait partie des projets routiers cantonaux prioritaires. Les délais sont respectés et la fin des travaux est prévue en 2015.

### 3.1.5 Mettre en œuvre la stratégie pour la société à 4000 watts

Suite à la votation du 25 novembre 2012 ayant abouti au rejet de la modification de la loi sur l'énergie, un nouveau projet a été soumis au Grand Conseil. Le texte a été adopté en mai 2013 et promulgué en date du 1<sup>er</sup> août 2013, avec notamment la mise en œuvre des articles concernant le certificat énergétique des bâtiments, les gros consommateurs et le renforcement de la politique d'exemplarité des collectivités publiques.

Les différents programmes d'encouragement visant à favoriser l'utilisation efficace des ressources énergétiques et le développement des énergies renouvelables ont continué de déployer leurs effets. De même, les études initiées en 2012, relatives notamment à la réactualisation du concept éolien, à la géothermie profonde et à la valorisation des rejets thermiques se sont poursuivies. Le projet visant à l'acquisition de courant labellisé Naturemade Star pour la consommation des bâtiments de l'Etat s'est concrétisé afin que les premiers kWh puissent être livrés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Dans le but de stabiliser la consommation d'électricité, voire de la réduire à long terme, une vaste campagne de sensibilisation a démarré en octobre 2013 et devrait se poursuivre jusqu'à la fin 2015. Par ailleurs, le programme de formation continue Energie-FR, dont l'organisation a été mise en place en 2012, a pu démarrer avec les premiers cours.

L'Etat a également été très actif dans les discussions intercantionales, s'agissant notamment de la révision du Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC), ainsi que pour ce qui concerne la stratégie énergétique discutée au niveau de la Confédération.

### 3.1.6 Améliorer la protection des ressources naturelles et des bases de la vie

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole fédérale 2014-2017, les programmes collectifs prennent de l'ampleur. La mise en place de réseaux de compensation écologique s'est poursuivie avec 5 (4) réseaux reconnus, et une dizaine de projets ont été préparés, et qui devraient être reconnus en 2014. Le programme concernant les contributions à la qualité du paysage a permis l'accompagnement de deux projets, l'un dans la région de l'Intyamont - La Jogne (parc naturel Pays d'Enhaut) et l'autre, intercantonal, dans la Broye. Le projet Friammon, destiné à réduire les émissions d'ammoniac d'origine agricole, s'est poursuivi, permettant de contribuer notamment à l'acquisition de pendillards. La DAEC et la DIAF ont décidé de supprimer les directives concernant l'épandage des engrais de ferme, en particulier en raison de la publication du module relatif aux éléments fertilisants et à l'utilisation des engrais de l'«aide fédérale à l'exécution pour la protection de l'environnement dans l'agriculture». Le réseau d'observation des sols FRIBO a célébré en 2013 ses 25 ans en mettant en ligne un site consacré à la protection des sols dans le canton de Fribourg ([www.fr.ch/sol](http://www.fr.ch/sol)). L'étude des échantillons issus des 250 sites fribourgeois montre que les sols agricoles se portent bien et que le taux de matières organiques est stable. Concernant la protection de la faune, une zone de tranquillité a été créée dans la région de la Berra. L'établissement d'une telle zone constituait une partie des mesures de compensation à l'octroi de la concession pour l'exploitation des nouvelles remontées mécaniques «Télémixte La Berra» et est un projet pilote du canton.

D'importants travaux préparatoires sous forme d'aides à la mise en œuvre et à l'exécution pour les communes ont été réalisés en vue de l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur la protection de la nature et du paysage.



### 3.1.7 Projets législatifs du défi n°1

Objet	Etat fin 2013
Loi sur le régime de compensation pour les mesures d'aménagement du territoire (nouvelle)	Etudes préalables en cours
Loi sur le sous-sol (nouvelle)	Avant-projet en cours d'élaboration
Loi sur les routes (révision totale)	Etudes préalables en cours
Loi sur les transports (révision totale ou partielle)	Etudes préalables en cours
Loi sur les forces hydrauliques (nouvelle)	Travaux pas encore commencés
Loi sur l'énergie (révision partielle)	Loi du 15.05.2013

## 3.2 Défi n° 2: Développer une politique de formation favorisant l'insertion des jeunes et des adultes dans un monde professionnel exigeant

### 3.2.1 Réviser le cadre légal et organisationnel de l'enseignement obligatoire et du secondaire 2

Le projet de loi sur la scolarité obligatoire (loi scolaire, LS) du 18 décembre 2012 a été examiné par la Commission parlementaire au cours de 17 séances de travail. Il sera débattu en plénum du Grand Conseil en 2014. Lors de la deuxième table ronde relative à la révision de la loi sur l'enseignement secondaire supérieur (LESS), les différents acteurs du secondaire 2 (représentants des parents d'élèves, des directions et des enseignants) ont défini les thèmes qui devront être abordés. Il s'agit maintenant d'élaborer un premier avant-projet.

Au niveau des constructions, la rénovation de l'ancien bâtiment principal du Collège de Gambach s'achèvera au début de l'année 2014. A Bulle, les travaux pour l'extension du Collège du Sud débiteront au printemps 2014. Le vernissage suite au concours d'architecture pour l'assainissement et l'agrandissement du Collège Ste-Croix aura lieu, quant à lui, le 7 janvier 2014.

Le projet d'harmonisation des systèmes d'informations pour la gestion de l'environnement administratif des écoles (HAE) vit l'implantation d'une nouvelle solution informatique en 2013/14, qui nécessite certains ajustements. Par ailleurs, un équipement multimédia moderne (ordinateur et projecteur), déjà disponible au Collège Ste-Croix depuis la rentrée 2012/13, est également opérationnel dans toutes les salles du Collège St-Michel depuis la rentrée 2013/14.

### 3.2.2 Mettre en œuvre le concept cantonal de l'enseignement des langues étrangères

Le Grand Conseil a approuvé le concept en automne 2010, libérant ainsi l'ouverture des travaux de mise en œuvre. Le concept prévoit trois axes et contient neuf propositions: quatre d'entre elles concernent l'intensification de mesures et orientations existantes, cinq autres nouveautés sont proposées: sensibilisation précoce des enfants à l'apprentissage des langues, cours d'anglais depuis la 5<sup>e</sup> primaire, utilisation systématique du portfolio des langues, séquences d'enseignement dans la L2 et formation de classes bilingues, tout d'abord au CO.

Les points principaux de la mise en œuvre pour l'année scolaire 2013/14 portent sur l'introduction (généralisation) de l'anglais en 7H (5<sup>e</sup> primaire), le renforcement des projets d'intégration intensive de l'allemand dans huit écoles du CO francophone dont un en collaboration entre les deux sections linguistiques sur le site du CO de Morat, la poursuite de l'introduction du nouveau moyen d'enseignement du français dans les écoles de langue allemande, qui concerne cette année la première année de CO. Pour la partie alémanique du canton, ces mesures s'inscrivent dans le cadre du projet Passepartout des six cantons (FR, BE, BL, BS, SO, VS). Dès cette année scolaire, six écoles du CO francophone enseignent l'italien en option en 11H (3<sup>e</sup> CO). Dans le cadre de la proposition 4 du concept, un film pour expliquer le système scolaire, traduit en plusieurs langues, est en phase de réalisation et un forum traitant la thématique « accueillir et informer les enfants et les parents migrants » aura lieu en mai 2014.

Au niveau du secondaire 2 de formation générale, la formation gymnasiale bilingue a été renforcée. Dès l'année scolaire 2014/15, les élèves pourront suivre une branche de sensibilisation dans la langue partenaire au sein d'un groupe linguistiquement homogène ou, selon leurs aptitudes, entrer dès la première année dans une « classe bilingue plus ». Le nouveau concept de formation doit permettre, d'une part, aux élèves parlant déjà deux langues de renforcer



---

leurs connaissances et, d'autre part, de motiver les autres personnes en formation à entreprendre des études bilingues. La possibilité d'entrer dans une classe « bilingue standard » après la première année est maintenue. Une filière bilingue a également été mise en place à l'Ecole de culture générale de Fribourg (ECGF).

De par l'acquisition en 2011 du système d'enseignement des langues, appelé «Campus Tell-Me-More», les élèves du degré secondaire 2 ainsi que leurs enseignants se sont lancés dans l'expérience de l'apprentissage des langues assisté par ordinateur. Les objectifs de 2011 et 2012 ont été atteints avec, respectivement, 2717 licences exploitées en 2011/12 et 5680 licences exploitées en 2012/13. Un bilan sera établi afin d'adresser une proposition au Conseil d'Etat quant à la poursuite ou non de cette expérience.

Dans le courant du printemps 2013, le Service de la formation professionnelle a contribué aux démarches quant à la mise sur pied, dans notre canton, du projet novateur de l'Association «Région Capitale suisse (RC-CH)» qui consiste en des échanges linguistiques entre apprentis des administrations cantonales et communales des cantons de Berne, de Fribourg, de Neuchâtel, de Soleure et du Valais.

L'Ecole professionnelle commerciale offre aux intéressés la possibilité d'effectuer une maturité professionnelle commerciale bilingue, en emploi.

### 3.2.3 Promouvoir et organiser la filière de formation des enseignants et enseignantes

Le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes a contribué à une information active des élèves des gymnases et des écoles de culture générale sur le métier d'enseignant-e. La présentation de la profession d'enseignant-e école enfantine et primaire fait partie du programme Job-Info.

Pour 2013, les présentations ont eu lieu le mardi 5 février 2013: 95 personnes ont participé à la présentation en français et 54 personnes à la présentation en allemand.

La promotion de la profession enseignante a été effectuée par la HEP-PH FR sous diverses formes et a porté ses fruits. En effet, la HEP-PH FR a enregistré une importante augmentation de son effectif ces dernières années. En particulier, le nombre des personnes inscrites au bachelor de l'enseignement préscolaire et primaire est passé de 354 en 2011 à 445 en 2013.

De même, l'horaire a été revu de manière à permettre aux étudiants en formation d'avoir deux après-midis de libre pour effectuer des remplacements dans les écoles. L'étude sur la possibilité de la mise sur pied d'une formation en cours d'emploi pour des professionnels d'autres secteurs (Quereinsteiger) est toujours en cours. Le cursus d'études a également subi des modifications. Ce nouveau cursus de formation accorde une importance accrue à l'aspect généraliste de la profession. Il renforce les liens avec la formation professionnelle (stages) en œuvrant au développement d'une culture partagée des études conduisant à l'enseignement primaire. Partenaires clés de la formation, les maîtres et maîtresses de stage sont désormais pleinement reconnus dans leur rôle de professionnels de l'enseignement en classes enfantines et primaires. Les domaines de formation connaissent un rééquilibrage afin de répondre pleinement aux recommandations de la CDIP, aux exigences de Bologne et du Plan d'études romand (PER).

Le projet de nouvelle LHEP a été mis en consultation jusqu'au 31 octobre. Il est en phase de dépouillement et sera soumis au Grand Conseil au cours de l'année 2014. La collaboration entre la HEP-PH FR et l'Université s'est accrue ces dernières années: des tronc communs de formation sont proposés et l'Institut de plurilinguisme a vu le jour.

### 3.2.4 Positionner les hautes écoles (HE)

Les travaux préparant l'entrée en vigueur, prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2015, de la loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) se poursuivent. Le 20 juin 2013, la CDIP a adopté l'Accord intercantonal sur le domaine suisse des hautes écoles (concordat sur les hautes écoles) légèrement modifié suite à la consultation. La procédure d'adhésion est en cours dans les cantons. Le message relatif à l'adhésion du canton de Fribourg sera transmis au Grand Conseil au printemps 2014.

Au niveau cantonal aussi, les travaux législatifs arrivent à leur terme. Au second semestre 2013, le Conseil d'Etat a approuvé les projets des deux lois concernant les hautes écoles fribourgeoises, projets qui ont été modifiés sur la base des consultations lancées en 2012: la révision de la loi sur l'Université et la nouvelle loi sur la HES-SO Fribourg

---

(LHES-SO//FR). Les projets ont été transmis au Grand Conseil et les commissions parlementaires ont commencé leur travail. Pour les deux actes, une entrée en vigueur au 1<sup>e</sup> janvier 2015 est envisagée. La LHES-SO//FR s'inscrit dans le cadre de la nouvelle Convention intercantonale sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) qui est entrée en vigueur le 1<sup>e</sup> janvier 2013.

Les travaux sur les différents projets de construction avancent. L'élaboration du projet du bâtiment pour la HEF-TS et la HEdS-FR sur le site des Arsenaux, à Fribourg, est terminée et, le 12 septembre, le Grand Conseil a adopté un crédit d'engagement de 44 573 000 francs pour la réalisation du bâtiment. Le crédit a été soumis au vote populaire le 9 février 2014. La nouvelle construction permettra de répondre à l'évolution du nombre d'étudiant-e-s que les deux écoles ont connue et de créer un cadre de formation adéquat du point de vue quantitatif et qualitatif. Les travaux de transformation et de construction de la Clinique Garcia pour l'Adolphe Merkle Institute (AMI) se déroulent comme prévu et l'inauguration aura lieu à l'automne 2014. Le crédit d'études pour le bâtiment de la faculté de droit sur les terrains de la Tour Henri ayant été octroyé, le concours d'architecture a été lancé en décembre 2013. Quant au campus de la Faculté des sciences, il a fait l'objet d'une étude globale à long terme qui doit être encore approuvée par le Conseil d'Etat, tandis que le projet de décret pour une construction modulaire à réaliser dans les plus brefs délais a été transmis au Grand Conseil.

### 3.2.5 Renforcer la place de la recherche

Les hautes écoles fribourgeoises affirment leur place au sein du paysage de la recherche au niveau suisse et international. De nombreux chercheurs fribourgeois ont reçu des distinctions prestigieuses. En décembre 2013, la Confédération a attribué à l'Université de Fribourg l'un des huit pôles nationaux de recherche, le Centre de recherche en matériaux bio-inspirés et stimuli-sensibles dirigé par le Prof. Christoph Weder. La HEP-PH FR a reçu la confirmation de sa participation au projet de recherche européen nommé « Equipping the Next Generation for Active Engagement in Science », regroupant 13 autres universités et instituts.

Les hautes écoles fribourgeoises participent aussi de manière active à la conception du quartier d'innovation blueFACTORY, ceci en élaborant avec des partenaires publics et privés des projets de centres de compétences technologiques. Elles contribuent également à la dissémination des résultats de la recherche dans la cité en organisant des conférences et des expositions pour un large public, des cafés scientifiques ou des manifestations pour les écoliers. La collaboration entre les entreprises et les institutions académiques est encouragée par plusieurs mesures de soutien. Le Fonds de soutien à l'innovation, financé par le fonds de relance 2010-2013, avait déjà engagé la totalité des 3 millions de francs en 2012. En 2013, 11 projets ont été poursuivis. Le Pôle scientifique et technologique du canton de Fribourg (PST-FR), financé par le programme cantonal de la Nouvelle Politique Régionale (NPR), encourage également les projets de recherche entre entreprises et institutions académiques.

La collaboration de l'Institut agricole de Grangeneuve avec ses différents partenaires, en particulier Agroscope, Inforama, VetSuisse Berne et la Haute Ecole des sciences agronomiques, forestières et alimentaires, se poursuit à travers différents projets. La déclaration d'intention a été retravaillée et la collaboration entre les institutions est maintenant réglée dans le cadre d'une convention de collaboration.

La création d'un cluster FoodTech dans le cadre de Région Capitale Suisse est un nouveau projet pour lequel une collaboration intensive entre partenaires est essentielle. Conduit par l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg, ce cluster se définit comme la combinaison, sur un espace géographique donné, d'acteurs œuvrant autour d'un même domaine, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets communs et innovants dans le domaine de la production et la transformation des matières premières agricoles.

### 3.2.6 Promouvoir l'intégration dans l'école des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers

Le projet de concept cantonal de pédagogie spécialisée avait été mis en consultation d'août à décembre 2012. En 2013, le Conseil d'Etat a pris connaissance des résultats de la consultation et pris des options quant à la suite des travaux. Ces résultats, comme les options prises, ont été publiés en octobre sur le site internet du SESAM ([www.fr.ch/sesam/fr/pub/reforme\\_enseignement.htm](http://www.fr.ch/sesam/fr/pub/reforme_enseignement.htm)). Une nouvelle version du concept est attendue pour 2014.

### 3.2.7 Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté

Au début de l'année, le Conseil d'Etat a communiqué les résultats du deuxième rapport de la Commission des jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle (CJD). Le dispositif actuel d'aide à l'insertion des jeunes en difficulté est maintenu pour répondre à la situation tendue sur les places d'apprentissage et au nombre croissant de jeunes sans solution de formation. Un projet pilote a démarré en automne pour accompagner les jeunes âgés de 20 à 25 ans. Cette mesure complète le dispositif actuel. Les activités du Case management pendant le cycle d'orientation sont accomplies dans le cadre de l'orientation professionnelle. La première phase de l'évaluation du Case management, accomplie avec l'Université de Fribourg, s'est terminée à la fin de l'année 2013. Les pistes de réflexion proposées serviront de base de travail pour le groupe de travail qui sera chargé d'analyser les concepts d'accompagnement des jeunes, de mesurer l'efficacité (performance, coûts) du dispositif et de proposer des améliorations. Un rapport est prévu pour le début de l'année 2015.

### 3.2.8 Encourager l'acquisition et le maintien des compétences de base pour adultes

Le projet d'attribution d'un chèque-formation pour les personnes ayant un faible niveau de qualification a été suspendu pour des raisons financières dans le cadre des mesures structurelles. La Commission de la formation des adultes réfléchit à d'autres mesures susceptibles de participer au développement des compétences de base pour les adultes et envisage de cibler le prix d'encouragement à la formation des adultes sur cette thématique.

Le portail d'information et de conseil pour la validation des acquis a été renforcé par l'octroi d'un 0.2 EPT dans la partie francophone. Le portail est déjà opérationnel dans la partie alémanique et les bilans de compétences sont effectués en collaboration avec les cantons alémaniques qui dispensent une telle prestation.

### 3.2.9 Projets législatifs du défi n°2

Objet	Etat fin 2013
Loi sur la scolarité obligatoire (révision totale)	Projet transmis au Grand Conseil
Bases légales pour la pédagogie spécialisée (nouvelle)	Avant-projet en cours d'élaboration
Loi sur l'enseignement secondaire supérieur (révision totale)	Etudes préalables en cours
Loi sur la Haute Ecole pédagogique (révision partielle)	Avant-projet définitif en préparation
Loi sur l'Université (révision partielle)	Projet transmis au Grand Conseil
Loi sur la formation des adultes (révision partielle)	Travaux en suspens
Loi sur la HES-SO//FR (nouvelle)	Projet transmis au Grand Conseil

## 3.3 Défi n° 3: Encourager l'innovation et le transfert technologique afin de promouvoir une croissance qualitative

### 3.3.1 Assurer la relève professionnelle

Quatre actions de promotion de la formation professionnelle et des places d'apprentissage ont été conduites par le Service, en collaboration avec l'ensemble de ses partenaires. Le 1<sup>er</sup> février, dans le cadre du Forum des Métiers Start !, le concept « La nuit de l'apprentissage » a permis à 40 entreprises formatrices de rencontrer plus de 250 jeunes sous la forme d'un speed-dating. Durant le printemps, une campagne de promotion a été menée auprès d'environ 146 entreprises n'ayant plus ou pas formé depuis quatre ans. Une nouvelle brochure de la formation professionnelle dans le canton de Fribourg a été créée avec la participation de 34 apprenti-e-s, représentant 23 professions. Cette brochure a été adressée à plus de 7000 destinataires. Le 15 mai, s'est déroulée la Journée intercantonale de la formation professionnelle. A cette occasion, 18 entreprises ont annoncé 24 places d'apprentissage vacantes.

### 3.3.2 Favoriser la création de nouvelles entreprises

La création de nouvelles entreprises est un processus essentiel pour maintenir et développer la vitalité de notre économie et l'Etat engage des ressources au travers de divers programmes cantonaux et intercantonaux pour soutenir la création de nouvelles entreprises. Les différentes mesures se regroupent en quatre grands axes:

- > soutien au financement des entreprises (capital ou financement externe);
- > financement de projets R&D;
- > soutien aux investissements par les entreprises;
- > mesures de coaching.

Pour des raisons historiques, plusieurs de ces mesures de soutien ont été initiées et structurées en fonction d'opportunités de financement (NPR, plan de relance, ...). Il convient maintenant de donner à l'ensemble de ces instruments une cohérence en termes de mission et de financement, notamment à l'occasion du regroupement géographique de certains de ces programmes sur le site blueFACTORY.

### 3.3.3 Créer un parc technologique et d'innovation (blueFACTORY)

La Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR) a poursuivi en 2013 son activité de gestion du projet blueFACTORY. Un bureau d'exploitation a été ouvert et permet d'assurer une présence opérationnelle du projet. En 2013, un certain nombre de plateformes technologiques ont avancé à grands pas dans leur conception et leur planification. Ces plateformes, qui comptent parmi les premiers locataires du quartier, doivent servir de noyaux de croissance pour attirer d'autres activités d'entreprises complémentaires. Elles sont aujourd'hui au nombre de quatre: Smart Living Lab (SLL), Swiss Integrative Center for Human Health (SICHH), Centre de services d'innovation pour les industries régionales (Innosquare) et le Centre de compétence dans le domaine de la production bio-pharma (BioFactory).

Sur le plan de la législation du nouveau quartier blueFACTORY, l'année 2013 a été marquée par le résultat du concours d'urbanisme qui a fixé les grandes lignes de l'occupation de l'espace par le futur quartier. Un travail de Masterplan est en cours et doit aboutir à la mise à l'enquête du PAC (Plan d'affectation cantonal) en 2014. Des étapes importantes en vue de la création de la société anonyme BlueFactory Fribourg-Freiburg ont été réalisées en 2013. Les documents fondant cette société et sa mission (statuts, convention d'actionnaires, charte d'utilisation du site) ainsi que la composition du conseil d'administration et du conseil stratégique consultatif ont été finalisés en 2013.

### 3.3.4 Favoriser le développement des entreprises fribourgeoises et l'implantation de nouvelles entreprises

Notre canton doit faire face à deux notions de compétitivité:

- > sur le plan international, la compétitivité de la Suisse par rapport à des pays concurrents: même si notre pays conserve un excellent niveau de compétitivité sur le plan international, cet avantage est soumis à de fortes pressions et a tendance à se dégrader, en raisons notamment des pressions de l'OCDE et de l'Europe sur notre politique fiscale et de la force du franc suisse;
- > sur le plan intérieur, la compétitivité de notre canton par rapport à d'autres régions suisses: même si nous avons enregistré quelques succès en 2013, la compétitivité du canton de Fribourg par rapport aux autres cantons helvétiques a reculé.

De manière générale, les conditions-cadres se sont dégradées ces dernières années, notamment depuis la fin, en 2010, de l'arrêté Bonny qui permettait à certaines entreprises de s'implanter dans le canton avec des conditions fiscales favorables au niveau fédéral. Sans cette aide substantielle, notre canton peine à se différencier et obtient des résultats insuffisants en termes d'implantation d'entreprises étrangères significatives. Ce manque de compétitivité semble évident si l'on considère les résultats mitigés pour notre canton au sein de la structure de promotion exogène commune GGBa. Un effort conséquent doit être fait pour le repositionnement de notre offre pour les sociétés étrangères, notamment en relation avec le rôle phare que sera appelé à jouer à moyen terme le projet blueFACTORY, et pour le maintien de conditions-cadre attractives pour de nouvelles entreprises.

### 3.3.5 Réaliser le programme de mise en œuvre de la politique régionale

Au total, la Nouvelle Politique Régionale (NPR) dispose d'un budget de 29,4 millions de francs pour la deuxième phase. Le programme de mise en œuvre de la NPR pour les années 2012-2015 s'appuie sur la loi sur la promotion économique et distingue trois niveaux d'intervention: cantonal, intercantonal et transfrontalier. En 2013, 17 projets ont été approuvés pour un montant de 16,2 millions de francs. Dans le domaine de la stratégie cantonale, la NPR a contribué en 2013 au lancement de projets de contenus sur le site du quartier d'innovation blueFACTORY.

### 3.3.6 Permettre la création d'emplois à haute valeur ajoutée

La création d'emplois à haute valeur ajoutée est une priorité pour la politique économique cantonale. Alors que le revenu par habitant du canton de Fribourg stagne depuis de nombreuses années à un niveau qui reste l'un des plus bas de Suisse et que l'importante croissance démographique risque de transformer notre canton en zone dortoir, il est plus que jamais primordial de soutenir le développement de postes de travail à haute valeur ajoutée. Le transfert de technologie joue dans ce contexte un rôle essentiel en permettant la création de nouveaux produits. Depuis plusieurs années, une stratégie de transfert de technologie a été mise en place dans les différentes institutions académiques fribourgeoises tandis que des instruments de support à la création de nouvelles entreprises et de soutien aux entreprises innovantes ont été développés. Cette politique se concrétisera par la réalisation du site blueFACTORY, vitrine du canton de Fribourg vers les partenaires potentiels extérieurs, devant contribuer à attirer à Fribourg des entreprises créatrices de valeur.

### 3.3.7 Positionner Fribourg comme un acteur clef de la filière agroalimentaire en Suisse

Dans le cadre du déménagement de la Station fédérale de recherche agronomique ALP-Liebefeld sur le site de Posieux, la DIAF et l'Office fédéral de l'agriculture ont mandaté Agroscope Liebefeld-Posieux (ALP-Haras) et l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg (IAG) pour établir une planification du plateau de Grangeneuve (site actuel de l'ALP-Haras et de l'IAG). Cette planification a pour but de développer à moyen et long terme un centre de compétence national et international couvrant tous les domaines de la chaîne agroalimentaire. L'arrivée des 170 collaborateurs et collaboratrices du site de Liebefeld représente la première pierre de cet édifice.

Le Grand Conseil a approuvé en mars un crédit d'étude de 4,2 millions de francs pour la construction d'un ou plusieurs bâtiments pour le transfert de l'ALP du site de Berne-Liebefeld à celui de Posieux. En étroite collaboration entre le Service des bâtiments et l'Office fédéral des constructions et de la logistique, un concours d'architecture a été lancé. 31 projets ont pris part au concours. La sélection des projets a eu lieu en février 2014. Pour l'ensemble du site, un masterplan a été établi avant le lancement du concours, masterplan assorti d'une pré-étude de mobilité.

Dans le cadre du projet Région Capitale Suisse, le canton de Fribourg conduit un projet « Cluster FoodTech ». Le projet est géré par le pôle scientifique et technologique à l'EIA-FR. En 2013 un groupe de projet a été mis en place. Les travaux d'analyses et de conception sont prévus pour 2014. Le campus de nutrition ALP-IAG pourrait être à la fois le noyau et le moteur du cluster FoodTech.

### 3.3.8 Concrétiser la Vision 2030 du tourisme fribourgeois

La Vision 2030 tend vers « le développement d'un tourisme privilégiant la valorisation du patrimoine naturel et culturel du canton de Fribourg et les caractéristiques propres de ses régions géographiques ». Pour la période 2012-2016, les objectifs stratégiques s'articulent autour de trois axes prioritaires:

- > la sensibilisation de la population et des prestataires touristiques;
- > l'amélioration de l'offre touristique fribourgeoise;
- > l'intégration de l'offre sur le plan interrégional, voire intercantonal.

Parmi les actions les plus visibles réalisées en 2013, il faut relever

- > le lancement du Réseau PROtourism lors d'une première manifestation à Cap'Ciné, réunissant plus de 170 professionnels du tourisme fribourgeois;
- > la création d'un département Incoming à l'Union fribourgeoise du Tourisme (UFT) et la vente des premiers forfaits interrégionaux en ligne;

- > le pilotage par FRIBOURG REGION du projet fédéral «DMO 3.0 – Management de destination de la 3.0 génération», projet soutenu par la Confédération dans le cadre d'Innotour.

En parallèle et en continu, fidèle à sa mission de valoriser le patrimoine naturel et culturel du canton de Fribourg et à sa charte des valeurs, l'UFT soutient et s'implique durant 2013 dans plusieurs projets particuliers (Spécialités fribourgeoises, Bénichon du Pays de Fribourg itinérante, etc.) et renouvelle le label de qualité QQ du tourisme suisse.

### 3.3.9 Projets législatifs du défi n°3

Objet	Etat fin 2013
Loi sur le tourisme (révision partielle)	Avant-projet en cours d'élaboration

## 3.4 Défi n° 4: Consolider la cohésion sociale et la qualité de vie dans un contexte de forte expansion

### 3.4.1 Adapter l'offre de soins aux enjeux sociétaux

L'année 2013 a souvent placé la politique hospitalière au centre de l'attention. La stratégie adoptée par l'hôpital fribourgeois (HFR) pour les années 2013 à 2022 confirme l'option de principe prise l'année précédente: concentration des soins aigus sur un seul site, à Fribourg. Le Conseil d'Etat a approuvé cette stratégie, qui répond aux objectifs de maintien d'un hôpital de soins aigus fribourgeois performant, au milieu d'un paysage hospitalier soumis à une concurrence de plus en plus rude. Les évolutions technologiques, les problèmes de relève médicale et le nouveau financement hospitalier imposent une restructuration.

La perspective d'une trop grande concentration des prestations a conduit un parti politique à lancer l'initiative populaire «Pour des hôpitaux proches des citoyens», initiative qui a largement abouti. Sur proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil lui a opposé un contre-projet, qui permet de renforcer l'implication du Parlement dans la planification hospitalière et la gestion du HFR. L'initiative a dès lors été retirée par ses auteurs.

De son côté, le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) a réduit le nombre de lits de son centre hospitalier, à Marsens, mais connaît un taux d'occupation très élevé. Il poursuit le développement de prestations ambulatoires, tant au niveau scolaire que pour les adultes et les personnes âgées en EMS. Il a donné une assise à la psychiatrie forensique dans le canton en passant des conventions avec les autorités et établissements de détention. Un centre de psychiatrie forensique qui effectue des expertises psychiatriques et des thérapies ambulatoires s'est ouvert à Fribourg. L'ensemble des prestations développées en 2013 procède d'un esprit de réseau, de concertation avec les partenaires de la chaîne de soins et repose sur une adéquation entre moyens à disposition et ampleur du développement réalisé.

### 3.4.2 Préserver et promouvoir la santé de la population fribourgeoise

Le plan d'action «Promotion de la santé et prévention» poursuit sa mise en œuvre. Grâce à un travail en réseau, tant au niveau national que cantonal, la déléguée à la prévention et son équipe développent ou appuient de nombreux projets dans les domaines de l'alimentation, du tabac et de l'alcool. Le domaine des addictions aux drogues illégales et à l'alcool a, lui aussi, été doté d'un délégué. Un concept de santé à l'école a été élaboré. Les travaux du futur plan cantonal de promotion de la santé mentale ont été lancés.

### 3.4.3 Concrétiser le projet Senior+

En lien avec le projet Senior+, le Conseil d'Etat a autorisé la mise sur pied d'un groupe de travail devant analyser les modalités de répartition des tâches et des charges entre Etat et communes dans les domaines concernant les fournisseurs de prestations médico-sociales et les institutions spécialisées. En raison du projet global de désenchevêtrement des tâches et des compétences entre Etat et communes, il a été décidé de concentrer le projet Senior+ prioritairement sur les interventions de l'Etat, tout en renforçant la coordination des prestations dans le domaine médico-social. Les avant-projets de lois, ainsi que le concept global et les mesures 2016–2020, seront mis en consultation à la fin du premier trimestre 2014.



#### 3.4.4 Intégrer les personnes en situation de handicap et lutter contre la pauvreté

Durant l'année 2013, les travaux de mise en œuvre de la RPT se sont concentrés sur l'élaboration de la future législation de la personne en situation de handicap et sur plan de mesures y relatif. Ces documents seront mis en consultation dans le courant de l'automne 2014. En outre, un outil permettant d'orienter les personnes en situation de handicap vers les fournisseurs de prestations les mieux adaptés à leurs besoins a été finalisé en vue d'une deuxième phase test qui débutera au début de l'année 2014.

En ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, l'élaboration du premier rapport périodique s'est poursuivie. Quant à la commission d'étude prospective en matière de chômage de longue durée, elle a établi son rapport, qui a permis au Conseil d'Etat de présenter une trentaine de mesures, telles que le suivi individualisé des jeunes en difficulté d'insertion, les mesures de détection précoce ou la collaboration intensifiée entre les ORP et les services sociaux régionaux.

#### 3.4.5 Consolider les lignes stratégiques de la politique familiale

Les efforts visant à faciliter la conciliation entre la vie familiale et les activités professionnelles se sont poursuivis en 2013 avec les Fonds spéciaux d'incitation à la création de places d'accueil extrascolaire et de places en crèche. Pour soutenir les communes chargées de créer les structures nécessaires, l'Etat a élaboré un modèle de convention. Pour informer les parents, il a entrepris de publier régulièrement une liste exhaustive des accueils préscolaires. Le soutien à la parentalité a aussi été valorisé par la remise du Prix de l'Etat de Fribourg pour le travail social et le travail auprès de la jeunesse à l'Association pour l'éducation familiale (AEF), dont l'objectif est de renforcer les capacités des parents dans l'éducation de leurs jeunes enfants. La promotion d'une éducation globale et de qualité des enfants et des jeunes est également réalisée par le soutien au programme «Paysages éducatifs en Suisse» qui a organisé une première rencontre cantonale du réseau contribuant à cet objectif. Parallèlement se sont poursuivis les travaux de préparation de la loi cantonale instaurant un régime de prestations complémentaires pour les familles modestes avec de jeunes enfants. La lutte contre la violence au sein du couple et de la famille a été renforcée avec la réédition d'une carte d'urgence désormais disponible en neuf langues et un colloque a permis de sensibiliser la population à la problématique du harcèlement obsessionnel. Enfin, pour consolider les instruments de pilotage de la politique familiale, un plan pour une statistique cantonale de la famille a été constitué.

#### 3.4.6 Elaborer un concept global d'intégration des migrants

Le canton de Fribourg s'apprête à franchir la barre des 300 000 habitants à la faveur d'une croissance démographique soutenue et constante, constituée à la fois de nouveaux résident-e-s issu-e-s d'autres cantons que de migrant-e-s en provenance de pays et cultures proches ou lointains. La politique d'intégration des migrant-e-s constitue un rouage fondamental de la volonté du Conseil d'Etat de préserver la cohésion sociale dans ce contexte fortement dynamique.

Cette problématique fribourgeoise s'inscrit désormais dans le cadre de la nouvelle politique fédérale d'intégration, qui sera mise en œuvre dès 2014 dans tous les cantons sous la forme de programmes d'intégration cantonaux (PIC) quadriennaux concrétisant les priorités définies par la Confédération. Dans le canton de Fribourg, le PIC a été élaboré conjointement par la Direction de la sécurité et de la justice (Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme), responsable de l'intégration, et la Direction de la santé et des affaires sociales (Service de l'action sociale), responsable de l'hébergement des requérants d'asile.

Au terme de deux années d'un intense travail et de discussions entre le canton et l'Office fédéral des migrations, le PIC fribourgeois a fait l'objet d'une convention de programme entre la Confédération et le canton. Signée en octobre 2013, elle fixe notamment la contribution financière fédérale pour les domaines de l'intégration et de l'asile, qui s'élèvera à 2,45 millions de francs par an durant quatre ans.

Le PIC se conforme aux trois priorités définies dans la nouvelle politique fédérale de l'intégration des migrant-e-s. D'une part, l'information et le conseil: l'accent est mis sur le premier accueil des nouveaux arrivants, sur les conseils en matière d'intégration sociale, professionnelle et linguistique, ainsi que sur la protection contre la discrimination. D'autre part, la formation et le travail: l'encouragement à l'apprentissage d'une langue nationale, l'encouragement préscolaire et le renforcement de l'employabilité sont ici priorités. Enfin, la compréhension et l'intégration sociale: il



s'agit là notamment de l'aide à l'interprétariat communautaire et de mesures à l'insertion sociale (encouragement du bénévolat, intégration dans le tissu associatif, etc.).

### 3.4.7 Promouvoir la compréhension entre les communautés religieuses

Le rapport sur le postulat 2074.10, qui dresse un aperçu de la situation et du développement des communautés religieuses dans le canton, a été publié en 2012. L'an dernier, le Conseil d'Etat a poursuivi les réflexions en vue de la rencontre des nouvelles communautés religieuses. Des entrevues sont ainsi prévues au printemps 2014 entre la délégation du gouvernement et les communautés musulmanes et orthodoxes afin de promouvoir le dialogue et la paix religieuse, tout en gardant de bonnes relations avec les Eglises et communautés reconnues sur le territoire cantonal.

### 3.4.8 Projets législatifs du défi n°4

Objet	Etat fin 2013
Loi sur les urgences préhospitalières (nouvelle)	Avant-projet définitif en préparation
Loi portant adhésion à la convention Vaud-Fribourg sur l'Hôpital intercantonal de la Broye (nouvelle)	Loi du 10.10.2013
Loi sur la santé (révision partielle)	Etudes préalables en cours
Loi sur la prophylaxie et les soins dentaires scolaires (révision totale)	Avant-projet en cours d'élaboration
Loi sur la personne âgée (nouvelle)	Etudes préalables en cours
Loi sur la personne en situation de handicap (nouvelle)	Etudes préalables en cours
Loi sur l'aide sociale (révision totale)	Etudes préalables en cours
Loi sur les pensions alimentaires (nouvelle)	Etudes préalables en cours
Loi sur les prestations complémentaires pour les familles (nouvelle)	Avant-projet en cours d'élaboration
Loi sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité (révision totale)	Etudes préalables en cours

## 3.5 Défi n° 5: Adapter la politique de sécurité et la justice à l'évolution de la société

### 3.5.1 Organiser la justice en tenant compte de l'évolution de la société

Le Conseil d'Etat a poursuivi en 2013 ses réflexions sur l'amélioration du fonctionnement du Pouvoir judiciaire. Ces réflexions ont abouti à la mise en consultation d'un avant-projet de loi modifiant la loi sur la justice. Une telle révision avait été programmée dès l'entrée en vigueur de la loi en 2011, dans le but d'y apporter les compléments nécessaires mis en évidence par les premières années de pratique. Aussi l'avant-projet s'inspire-t-il largement des propositions émises par les instances judiciaires concernées lors d'une phase de pré-consultation menée en 2012. Parmi les mesures envisagées figurent la création d'un tribunal pénal unique en première instance et la création de la fonction de juge itinérant. Plusieurs variantes sont aussi proposées pour soulager les tribunaux d'arrondissements surchargés. Autre événement majeur en 2013: l'entrée en vigueur de la nouvelle législation fédérale et cantonale sur la protection de l'enfant et de l'adulte. Confirmées dans leur rôle d'autorité de protection, les justices de paix ont été renforcées en personnel pour faire face au surcroît de travail induit par cette nouvelle législation. Toutes les justices de paix ont été dotées d'assesseurs dotés de compétences attestées dans des domaines tels que la psychologie, la pédagogie, le travail social, la santé, la comptabilité ou la gestion des biens. Enfin, du point de vue infrastructurel, l'année 2013 a vu la réunion physique du Tribunal cantonal unifié dans le bâtiment de l'ancien couvent des Augustins.

### 3.5.2 Adapter les structures de détention à l'évolution des besoins

La problématique des places de détention devient chaque année plus aiguë, dans le canton de Fribourg comme dans toute la Suisse. En particulier, les besoins en places pour la détention avant jugement ne cessent d'augmenter, en raison de l'augmentation de la criminalité. De premières solutions ont été trouvées pour augmenter les places dévolues à la détention avant jugement à la Prison centrale, à Fribourg. D'autres mesures sont en cours d'élaboration,

---

mais elles ne devraient pas suffire et la construction de nouvelles prisons doit être envisagée sur le long terme. La Prison de Romont demeure en réserve en cas d'urgence et a été ouverte durant quelques mois en 2013. Le projet de crédit d'étude pour une unité thérapeutique aux Etablissements de Bellechasse (UTEB), inscrit au plan financier 2012–2016, est en phase d'élaboration. Cette unité est conçue pour faire face à la croissance continue du nombre de détenus présentant des troubles psychiques et offrirait une solution durable non seulement pour le canton de Fribourg, mais aussi pour les autres cantons latins. Enfin, sur le plan institutionnel et organisationnel, les premiers travaux préparatoires en vue d'une révision de la loi sur les Etablissements de Bellechasse ont été entamés.

### 3.5.3 Mettre en œuvre la nouvelle politique de lutte contre la criminalité

Dans le contexte de forte et constante croissance démographique que connaît le canton de Fribourg, la lutte contre la criminalité et le maintien de la sécurité publique nécessitent une vision dynamique et évolutive, non cloisonnée, qui inscrit la sécurité dans la problématique globale du maintien de la qualité de vie et de la cohésion sociale. Le Conseil cantonal de prévention et de sécurité, par sa pluridisciplinarité, concrétise cette vision. La politique de lutte contre la criminalité adoptée au début 2012 par le Procureur général en collaboration avec le Conseil d'Etat offre quant à elle un cadre stable pour la période 2012–2014 et fixe comme priorités la lutte contre la violence, contre les bandes organisées, contre le trafic de stupéfiants, contre les chauffards, le travail au noir et les incivilités. La Police cantonale s'illustre à la fois par sa gestion au quotidien de la sécurité publique, notamment grâce à une Police de proximité déployée dans tout le canton, et par une efficacité remarquable dans le domaine répressif, traduite par un taux d'élucidation des infractions pénales largement supérieur à la moyenne nationale. Dans le domaine infrastructurel et opérationnel, 2013 a été marqué par l'acceptation unanime par le Grand Conseil du crédit d'engagement pour la construction d'un bâtiment de police à Granges-Paccot. Cet objet fera l'objet d'une votation populaire le 9 février 2014.

### 3.5.4 Améliorer les outils de gestion de la protection de la population

En 2013, le Service de la protection de la population et des affaires militaires a enregistré l'entrée en fonction d'un nouveau chef de service. En parallèle, une réflexion sur l'organisation de ce service a été engagée. Le Conseil d'Etat a adopté un plan cantonal d'engagement en cas de rupture de l'approvisionnement électrique, qui constitue une première suisse. Ce plan est le fruit du travail conjoint de l'Organe cantonal de conduite (OCC), du Groupe E et de la Confédération. En 2013 a également été mis sur les rails le projet «ECALEX», dont l'objectif est la révision totale de la législation sur l'assurance des bâtiments contre l'incendie et les autres dommages et de celle sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels. Deux groupes de travail et 13 sous-groupes de travail ont procédé à une analyse systématique et prospective de ces matières à l'intention du comité de pilotage du projet.

### 3.5.5 Organiser la sécurité alimentaire de l'étable à la table

Le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires a poursuivi sa réorganisation afin d'optimiser les processus d'activité, de l'étable à la table. Le SAAV a regroupé les diverses missions du service en vue de l'emménagement commun dans le nouveau bâtiment EVA en été 2015 (ancien bâtiment du SAR en travaux). En décembre, la DIAF a, pour terminer ce regroupement, mis en consultation le projet de règlement d'exécution de la loi sur la sécurité alimentaire (RSAI), destiné à l'exécution des législations fédérale et cantonale en matière de sécurité alimentaire et en application de la loi cantonale de 2007. Cet acte fera en outre office de réglementation cadre pour l'organisation du SAAV en relation à la sécurité alimentaire. En 2013, le SAAV a réalisé 800 contrôles de base dans les fermes (santé animale, protection des animaux, médicaments vétérinaires et production primaire en un seul contrôle), et 1200 inspections des établissements de denrées alimentaires. Les mesures correctives ont été ordonnées dans les cas de manquement. Le SAAV a ainsi pu pleinement implémenter le nouveau système informatique de gestion des données relatives aux contrôles (inspection, prélèvements, analyses) commun à l'ensemble des cantons romand, LIMSOPHY, et qui permet d'harmoniser les pratiques d'inspections et d'analyses sur l'ensemble de la Suisse romande. De plus amples informations sous le nouveau site internet du service : [www.fr.ch/saav](http://www.fr.ch/saav).

### 3.5.6 Projets législatifs du défi n°5

Objet	Etat fin 2013
Loi sur les Etablissements de Bellechasse (révision totale)	Etudes préalables en cours
Loi sur la protection civile (révision partielle)	Loi du 6.12.2012
Loi sur la police du feu (révision totale)	Etudes préalables en cours
Loi sur l'assurance des bâtiments contre l'incendie (révision totale)	Etudes préalables en cours

## 3.6 Défi n° 6: Cultiver l'identité fribourgeoise et optimiser le fonctionnement des institutions

### 3.6.1 Consolider notre vocation de «canton pont»

L'Etat de Fribourg a été représenté, au cours de l'année 2013, au sein du bureau de la Conférence des gouvernements cantonaux, de la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (dont Fribourg a assuré la présidence jusqu'à fin 2013) et aux comités de la fondation ch et de la Région Capitale Suisse. Un inventaire systématique des projets de collaboration prévus ou en cours de réalisation jalonne désormais la coopération bilatérale avec les cantons limitrophes (BE, VD et NE). Enfin, un travail de veille, au niveau des commissions et du Parlement fédéral, pour une meilleure prise en compte des intérêts fribourgeois dans la politique fédérale a été lancé afin de permettre au canton de réagir à temps par rapport aux projets fédéraux prioritaires. La Région d'Alsace et l'Etat de Fribourg ont signé en octobre 2013 un accord de coopération portant sur l'économie et l'innovation. La participation de Fribourg à certains projets de l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) a également été confirmée, notamment en faveur du projet IDEal Index et du programme Eurodyssée. La nouvelle loi cantonale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales est entrée en vigueur en 2012. Son but est de renforcer la solidarité et l'ouverture du canton de Fribourg envers le reste du monde, en application de l'article 70 de la Constitution cantonale. Le partenaire privilégié de cette action est Fribourg-Solidaire, la fédération cantonale des œuvres d'entraide, avec laquelle l'Etat a conclu un mandat de prestations pour la gestion des projets de coopération.

### 3.6.2 Elaborer et mettre en œuvre un concept et un partenariat pour la promotion de l'image de Fribourg

Le partenariat public privé pour la promotion de l'image a pu être concrétisé, avec pour ambition d'améliorer la visibilité et la notoriété de Fribourg. L'association « Fribourgissima Image Fribourg », née d'une extension de l'ancienne association Fribourgissima, est la porteuse du projet. L'Etat et 12 partenaires financeront les mesures mises en place, l'Etat prenant à sa charge la moitié des coûts et assurant le secrétariat. La stratégie et les mesures qui seront déployées entre 2014 et 2016 afin de faire connaître les atouts du canton de Fribourg ont été définies. L'association s'est attaché les services d'une agence de communication dans le cadre d'un appel d'offres public. Les entreprises fribourgeoises actives dans la communication pourront participer à la mise en œuvre de la campagne. Un comité exécutif a été nommé afin de conduire, dans une structure simple et efficace, les travaux et garantir une prise de décision rapide et proche de l'intérêt des partenaires. Ces derniers seront également des relais de la campagne, à travers leur propre communication. Un ensemble d'indicateurs permettra de mesurer les effets de la campagne et d'en tirer un bilan au bout des trois ans.

### 3.6.3 Promouvoir notre politique culturelle et nos traditions

Deux nouveaux instruments de soutien en faveur des musiques actuelles, une bourse pour musicien-ne ou groupe et un soutien à des résidences de création en coopération avec cinq scènes musicales du canton ont été mis en œuvre avec succès en 2013. L'inventaire des traditions vivantes cantonales, qui en recense plus d'une soixantaine, est progressivement mis en ligne sur un site qui sera actualisé en coopération avec les porteurs de tradition. L'avant-projet de loi sur l'archivage et les Archives de l'Etat est prêt pour sa mise en consultation au printemps 2014. Les travaux préparatoires en vue de l'extension de la Bibliothèque cantonale et universitaire se sont poursuivis et le message pour un crédit d'étude sera soumis au Grand Conseil en mai 2014. Le concours d'architecture en vue de

---

délocaliser le Musée d'histoire naturelle sur le site des Arsenaux de Fribourg a été reporté à 2015 pour des motifs financiers.

#### 3.6.4 Favoriser le sport comme élément de l'identité fribourgeoise

Le concept cantonal du sport est aujourd'hui à l'étude. Tous les enseignant-e-s des petites classes ont reçu une formation continue spécifique à l'enseignement de l'éducation physique dans le cadre du concept de qualité dans ce domaine. Un plan d'étude cantonal pour l'enseignement de la natation ainsi qu'un règlement pour le subventionnement à la construction d'infrastructures sportives aquatiques sont actuellement en cours d'élaboration. Finalement, les efforts entrepris pour la revalorisation du camp du Lac Noir se poursuivent.

#### 3.6.5 Encourager la compréhension entre les communautés linguistiques

Etant donné que le bilinguisme est un atout majeur pour le canton, le Conseil d'Etat poursuit ses efforts en vue d'améliorer la compétence de la population et des collaborateurs et collaboratrices de l'Etat dans la langue partenaire. En 2013, des ateliers de langue ont été donnés aussi bien pour le personnel que pour les apprenti-e-s travaillant dans les différents secteurs de l'Etat. Un cours intitulé «Mieux comprendre, respecter et valoriser le bilinguisme et la diversité linguistique» dans l'administration cantonale a été proposé pour la seconde fois. Dans le cadre de la promotion du plurilinguisme et des aides financières octroyées par l'Office fédéral de la culture selon l'Ordonnance sur les langues, une somme globale de 420'000 francs a été versée au canton. L'Alma mater fribourgeoise en a ainsi profité afin de renforcer son programme «Bilingue plus». De son côté, la Chancellerie d'Etat a pu étendre ses travaux de terminologie et offre ainsi des traductions de l'allemand vers le français aux services de l'Etat. L'aide fédérale contribue également au suivi du projet-pilote de classes bilingues dans les cycles d'orientation. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Concept cantonal de l'apprentissage des langues à l'école, dont l'avancement de la mise en oeuvre est indiqué dans le point 2.2 (défi n° 2).

#### 3.6.6 Renforcer la place des communes comme premier niveau des institutions cantonales

Durant l'année 2013, les travaux de désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes sont entrés dans une nouvelle phase avec la mise en place d'un Comité de pilotage (CoPil) et d'un groupe de projet. Le CoPil, composé de représentants du Conseil d'Etat, des communes et des préfetures, a donné au projet ses objectifs fondamentaux, soit:

- > Octroi de la compétence au niveau (Etat ou commune) le mieux à même de pouvoir l'accomplir.
- > Octroi de la plus grande liberté possible aux communes pour les décisions de portée locale (dans les limites de l'autonomie financière communale).
- > Recherche de la répartition des tâches offrant à la population les services les plus profitables, notamment sous l'angle du rapport qualité-prix.

Un rapport intermédiaire est attendu pour la fin de l'année 2014.

L'année 2013 a été marquée, le 28 mai, par l'approbation par le Conseil d'Etat des plans de fusions communales, sur la base des propositions des préfets. Les plans recensent ainsi 35 périmètres de fusions. Leur objectif est d'illustrer la meilleure façon de lier les forces et les faiblesses des communes, afin de renforcer ces dernières.

#### 3.6.7 Optimiser le fonctionnement des structures territoriales

En ce qui concerne la définition des cercles électoraux, des avant-projets de loi et de message ont été mis en consultation externe en janvier 2013. Ils ont été suivis en juillet 2013 d'une deuxième consultation sur un avis de droit portant spécifiquement sur des points mis en exergue par les partis et groupements politiques dans le cadre de la première consultation. A la fin de l'année 2013, un nouvel avant-projet de loi et un rapport ont été rédigés sur la base de ces deux consultations. Le projet de loi et de message devrait être présenté au Grand Conseil au début de l'année 2014.

Les travaux de réorganisation des arrondissements de l'état civil ont débuté, avec un premier état des lieux dressé à la fin de l'année 2013. Il s'agira d'adapter les structures à l'évolution démographique et aux développements techniques, tout en maintenant des services de proximité adéquats.

### 3.6.8 Définir un cadre général de gouvernance des entreprises publiques

Dans le rapport n° 267 au Grand Conseil sur le postulat n° 2054.09 Moritz Boschung/Alex Glardon concernant la gouvernance des entreprises publiques, le Conseil d'Etat avait relevé qu'aucun acte constitutionnel ou législatif nouveau ne devrait être mis en œuvre en vue de réglementer de manière distincte les différents aspects se rapportant à la gouvernance d'entreprise (représentation de l'Etat, gestion de ses participations, management et controlling). Il a toutefois précisé que de telles règles pourraient faire l'objet de directives gouvernementales. Le rapport au postulat précité constitue une étude préliminaire et les directives annoncées pourront vraisemblablement être élaborées sur cette base au cours de la législature 2012–2016. Il a également été décidé que ces directives devront reposer sur le respect des principes de développement durable dans la conduite des entreprises publiques. Les travaux de préparation de ces directives se sont poursuivis durant l'année 2013.

### 3.6.9 Projets législatifs du défi n°6

Objet	Etat fin 2013
Loi sur l'archivage et les Archives de l'Etat (nouvelle)	Avant-projet en cours d'élaboration
Loi sur les préfets (révision totale)	Etudes préalables en cours
Loi sur l'exercice des droits politiques (révision partielle)	Avant-projet définitif en préparation
Loi modifiant la répartition des tâches Etat–communes (nouvelle)	Etudes préalables en cours

## 3.7 Défi n° 7: Assurer l'équilibre des finances cantonales et poursuivre la modernisation de la gouvernance publique

### 3.7.1 Assurer un équilibre durable des finances cantonales

A l'issue de la consultation et après avoir mené des discussions avec les associations du personnel et le comité de l'Association des communes fribourgeoises, le Conseil d'Etat a présenté en septembre 2013 un programme de mesures structurelles et d'économies afin de réduire le déficit cumulé de la période 2014–2016 tel qu'annoncé dans le plan financier de la législature. Les mesures proposées permettent d'améliorer la situation financière de l'Etat de 111,8 millions de francs en 2014, de 137,8 millions de francs en 2015 et de 165,9 millions de francs en 2016 par rapport à ce qui était prévu au plan financier. Une rigueur accrue a été appliquée dans l'évaluation des besoins, sans toutefois mettre en péril les services fournis par l'Etat qui continue à assumer ses responsabilités en particulier dans les domaines de la formation, de la santé et du social. Sous l'angle des investissements, un programme substantiel a été retenu, avec un accent prioritaire pour la construction de bâtiments dédiés à l'enseignement et pour les infrastructures en rapport avec les transports publics. Un projet de budget 2014 équilibré a finalement pu être arrêté, en conformité avec les exigences constitutionnelles.

### 3.7.2 Développer la cyberadministration comme outil de prestation de service (e-FR)

Ces dernières années, des socles techniques et informatiques ciblés ont été soit développés soit acquis pour assurer un futur à la cyberadministration à l'Etat de Fribourg. Ces socles nécessitent une prise en compte adéquate des exigences de sécurité et de protection des données. Durant l'année 2013, des actions de consolidation et de maintenance pour assurer une prestation répondant aux attentes de la clientèle ont ainsi été entreprises, notamment pour la nouvelle prestation de commande et de paiement en ligne d'extraits du registre des poursuites qui a vu le jour en 2012. En 2013, le projet d'élaboration d'une stratégie en matière de cyberadministration a été lancé. Le plan de mise en œuvre devrait suivre en 2014. A terme, une plateforme informatique devra être mise en place afin de permettre à l'ensemble des directions et services de l'administration cantonale de fournir des prestations électroniques. Une étude en vue de la dématérialisation généralisée des affaires de l'Etat (transformation d'une information sur papier ou autre support analogique en données électroniques) a été lancée en 2013. Ce socle complémentaire permettra la réalisation de projets métier tel que l'e-facture ou encore la taxation en ligne. L'uniformisation des sites internet s'est poursuivie et à la fin 2013, 106 sites sont actifs sur le CMS de l'Etat de Fribourg. Un projet pilote d'utilisation des réseaux sociaux a été lancé dont le bilan sera tiré au début 2014 en vue de décisions quant à la poursuite de l'exercice et au cadre qui devra, le cas échéant, accompagner l'utilisation de ces nouveaux moyens de communication.



### 3.7.3 Poursuivre une politique du personnel proactive

L'informatisation de la gestion des ressources humaines se poursuit. Le SPO a migré sa plateforme HR Access vers une nouvelle version du même produit. Cette nouvelle version permettra d'informatiser ultérieurement certains processus RH et d'introduire le work-flow ainsi que le self-service en conformité avec le programme gouvernemental. Le SPO a continué de déployer dans les services et les établissements la gestion informatisée du processus de recrutement avec possibilité de postulation en ligne.

### 3.7.4 Développer et appliquer le concept de médiation administrative

L'article 119 de la Constitution du canton de Fribourg prévoit que le Conseil d'Etat institue, en matière administrative, un organe de médiation indépendant, dans le but d'éviter ou de régler des conflits entre les autorités et les administrés. Suite à l'accueil très mitigé qu'avait connu un premier avant-projet de loi, un groupe de travail a été mis sur pied pour élaborer un nouveau projet destiné à concilier, selon les vœux du Conseil d'Etat, des impératifs de simplicité et d'économicité, mais aussi d'efficacité. Le nouvel avant-projet de loi a été adopté à la fin du mois de décembre 2013 par les membres du groupe de travail. Après approbation du Conseil d'Etat, il devrait être mis en consultation externe, avec un nouveau rapport explicatif, dans le courant de l'année 2014.

### 3.7.5 Optimiser le fonctionnement de l'administration grâce aux outils informatiques

La mise en place d'une plateforme Intranet a débuté à l'automne 2013. Cette plateforme permettra aux collaborateurs et collaboratrices un accès facilité aux informations ainsi qu'aux applications informatiques de l'Etat de Fribourg. Son lancement sera effectif durant le printemps 2014.

Le projet de gestion électronique des affaires du Conseil d'Etat a abouti à la mise à disposition d'une solution logicielle aboutissant à un «gouvernement sans papier» à partir de septembre 2013. Les membres du Conseil d'Etat ont été équipés d'un matériel informatique «mobile» leur permettant de gérer leurs dossiers à distance et sans avoir à transporter de lourds classeurs. En amont, le logiciel mis en place permet aux Directions le suivi électronique des affaires et assure une meilleure traçabilité.

L'harmonisation des Registres des personnes donnant accès à la consultation de données des habitants à plus de 1500 utilisateurs de l'administration cantonale accrédités par un système de sécurité performant a été achevée en juin 2013. Cette plateforme est alimentée par les données provenant des systèmes de gestion des registres communaux.

Afin d'optimiser la gestion des demandes de permis de construire, en ligne pour le requérant, une solution informatique permettra aux communes et aux services cantonaux d'assurer le traitement et le suivi des demandes dans les meilleures conditions et des délais optimaux. Ce projet dénommé «HarmBat» est en cours. Les résultats de cette action devraient porter leurs premiers fruits à partir de 2015.

La gestion électronique de la réception d'environ 115'000 factures fournisseur par année doit réduire la durée de traitement ainsi que les coûts. A cette fin, une solution informatique, testée en 2013, sera mise en production en 2014.

La mise en œuvre de la norme fédérale eLP 2.0, qui vise à faciliter l'échange électronique d'informations (réquisition) entre les applications informatiques des offices des poursuites (Themis pour le canton de Fribourg) et les outils d'encaissement des services cantonaux d'encaissement des impôts, a été assurée durant l'année 2013.

### 3.7.6 Mettre en œuvre le concept de développement durable à l'Etat de Fribourg

La mise en œuvre de la stratégie développement durable est du ressort des responsables d'actions dans les différentes Directions, avec le soutien de la responsable développement durable. Ces travaux sont suivis par un comité de pilotage stratégique et par une commission consultative «Développement durable», qui se sont réunis deux respectivement une fois durant l'année. Sur les 25 actions de la stratégie, 18 ont été mises en œuvre en 2013: douze actions ont obtenu un financement et ont été mises en œuvre; six actions ont été mises en œuvre sans occasionner de coûts; trois actions ont obtenu un financement mais leur mise en œuvre a été repoussée et quatre actions n'ont pas débuté par manque de financement.

Dans le but de promouvoir le développement durable auprès des communes, l'Etat de Fribourg a élaboré, en collaboration avec l'Association des communes fribourgeoises, un portefeuille d'actions durables au service des

communes. Ce document présente une soixantaine d'actions durables très concrètes, destinées à inspirer les responsables communaux: dans cette perspective, il a été publié sur le site internet du développement durable. Des séminaires annuels avec les communes sont en outre prévus afin de le promouvoir et de favoriser les échanges d'expérience. Le premier séminaire a eu lieu le 21 novembre 2013.

### 3.7.7 Gérer le patrimoine immobilier de l'Etat de Fribourg

L'Etat de Fribourg souhaite optimiser les flux de gestion liés aux activités du Service des bâtiments. Dans ce but, une nouvelle organisation du service est à l'étude ainsi que la mise à disposition d'un outil informatique central visant à améliorer son fonctionnement. Dans ce cadre, une société externe a réalisé en collaboration avec les différents métiers concernés (secteurs location et comptabilité; service financier et service informatique) une étude des besoins ainsi qu'une analyse des outils existants. Des ateliers métiers ont eu lieu sur les thématiques suivantes: gestion locative, définition du référentiel des bâtiments, entretien des bâtiments, asset management, comptabilité, flux financier ou encore indicateurs de suivi. L'objectif de ces ateliers était de recenser les processus métiers couverts et à couvrir, de connaître les outils actuellement utilisés et de définir les priorités de réalisation. La synthèse de ces éléments a fait l'objet d'un rapport qui doit permettre à l'Etat de Fribourg de se prononcer sur la réalisation d'un tel projet.

Le groupe de travail a également analysé l'opportunité de mettre à disposition ce programme à d'autres entités de gestion. Il a fallu donc tenir compte de leurs besoins spécifiques et réactualiser le cahier des charges en vue de l'appel d'offres.

### 3.7.8 Projets législatifs du défi n°7

Objet	Etat fin 2013
Loi sur la médiation administrative (nouvelle)	Avant-projet en cours d'élaboration
Loi sur le personnel (révision partielle)	Travaux pas encore commencés

## 4 Vie du Conseil d'Etat

### 4.1 Séances

Présidé en 2013 par Mme Anne-Claude Demierre (vice-présidence: Mme Isabelle Chassot jusqu'à fin octobre, puis M. Beat Vonlanthen), le Conseil d'Etat a tenu 50 séances, dont trois entièrement consacrées à l'examen du budget de l'Etat pour l'année 2014, treize ayant abordé les mesures structurelles et d'économies (trois consacrées entièrement à ce thème), deux journées de réflexion et une séance de reconstitution. Il a adopté quelque 1332 arrêtés (53 séances et 1139 arrêtés en 2012). Il a adopté 76 nouveaux règlements et ordonnances et 27 révisions partielles de règlements ou ordonnances existants (2012: 67 et 35). Il a transmis 14 projets de loi (2012: 13), 22 projets de décret (2012: 18) et 21 rapports (2012: 11) au Grand Conseil.

### 4.2 Rencontres de travail

La traditionnelle séance de travail avec le Conseil communal de la Ville de Fribourg a notamment permis de faire le point sur les projets relatifs à la fusion du Grand Fribourg, l'état des projets blueFACTORY et le site sportif Saint-Léonard, l'impact des baisses fiscales cantonales pour les communes ainsi que les retards de la Caisse cantonale de compensation. La séance avec le comité de l'Association des communes fribourgeoises a été l'occasion d'une discussion sur la reconsidération de la répartition des tâches et péréquation financière intercommunale, la situation et les perspectives du fonds cantonal de l'emploi, ainsi que les incidences, pour les communes du nouveau financement des soins. La séance de travail avec les préfets, cette année dans le district de la Glâne, a donné lieu à des échanges sur les thèmes suivants: le guichet unique, le système informatique pour les élections et les améliorations de la qualité et de l'efficacité des demandes de permis de construire dans la procédure ordinaire.



---

Comme chaque année, le Gouvernement a invité les cadres supérieurs de l'administration cantonale à une séance d'information et d'échanges, qui s'est déroulée au le 16 octobre au Conservatoire. C'est dans le district de la Singine que le Conseil d'Etat a organisé sa visite annuelle à des entreprises fribourgeoises, montrant ainsi sa préoccupation constante en matière de développement économique et industriel du canton.

### 4.3 Visites et réceptions

L'année 2013 a été marquée par la démission de Mme Isabelle Chassot, directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport, dont le Conseil d'Etat a pris officiellement congé le 31 octobre. La traditionnelle sérénade de la Musique de Landwehr a été organisée en l'honneur de son successeur, M. Jean-Pierre Siggen.

En début d'année, comme à son habitude, le Gouvernement a présenté ses vœux de l'An aux représentants des pouvoirs législatif et judiciaire, ainsi qu'aux représentants des Eglises. Le Conseil d'Etat a participé aux cérémonies et manifestations traditionnelles, profanes ou religieuses qui émaillent chaque année son activité. Il a répondu à de nombreuses invitations émanant d'institutions fribourgeoises et suisses. Il a reçu la Communauté cistercienne de l'Abbaye d'Hauterive au domaine des Faverges. Dans le cadre des échanges confédérés, le Conseil d'Etat a été reçu par le Gouvernement de Soleure et a reçu, pour sa part, celui de Schaffhouse.

Le Conseil d'Etat a été associé aux manifestations organisées dans le cadre de la 27<sup>e</sup> édition du Festival International de Films de Fribourg, de la 39<sup>e</sup> édition des Rencontres de Folklore de Fribourg ainsi que de la Poya d'Estavannens. Il a saisi l'opportunité de la participation de l'Orchestre de Chambre Fribourgeois au 19<sup>e</sup> Festival de l'Opéra d'Avenches pour inviter différentes personnalités à assister aux représentations de cette édition 2013. Il a également organisé des soirées de relations publiques en marge des matchs à domicile du HC Fribourg-Gottéron lors des playoffs du Championnat 2012–2013 de la LNA de hockey sur glace.

Une délégation du Conseil d'Etat a accompagné le Chœur des Armaillis de la Gruyère lors de son déplacement à Washington. Une délégation gouvernementale a également pris part au voyage d'information à Bruxelles de la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale.

Le Gouvernement a participé à l'acte officiel commémorant l'expatriation des Fribourgeois et Fribourgeoises à Nova Friburgo, au cours duquel il a officiellement accueilli la Vice-Préfète de Nova Friburgo. Il a été associé à l'excursion, à Fribourg et à St. Ursen, des ambassadeurs en poste en Suisse, sur invitation du président de la Confédération. Il a reçu, d'abord en l'Abbaye d'Hauterive et ensuite au domaine des Faverges, le Conseil des Etats lors de sa course d'école organisée par son président, M. Filippo Lombardi. A l'occasion de la présence de l'Alsace en qualité d'hôte d'honneur de la Foire de Fribourg, il a rencontré la présidence de son Conseil général.

Il a reçu, pour une journée de détente, les anciens membres du Gouvernement et l'ancien vice-chancelier d'Etat et leurs conjoint-e-s. Il a pris congé de MM. Albert Bachmann, président sortant de charge de l'Association des communes fribourgeoises, et Robert Biemann, président de la Commission cantonale de la Loterie Romande de 2006 à 2013. Il a également eu l'occasion de rencontrer la Présidence de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne ainsi que la Direction du Groupe Liebherr ainsi que les Officiers généraux fribourgeois et l'Ambassadeur du Roi des Belges en Suisse.

Une fête de la St-Nicolas, à laquelle le Gouvernement a convié le Conseil fédéral, les membres des Chambres fédérales et les hauts fonctionnaires de la Confédération proches de Fribourg, a eu lieu au Palais fédéral.

Lors de l'entrée dans leur 100<sup>e</sup> année, 40 Fribourgeois et Fribourgeoises ont reçu, à l'occasion de la visite d'un membre du Conseil d'Etat, le cadeau traditionnel du Gouvernement.

---

## 5 Relations extérieures

---

Depuis 2011, la responsabilité politique de la coordination des relations extérieures a été transférée de la Présidence du Conseil d'Etat au directeur de l'économie et de l'emploi. Concrètement, le directeur a représenté le Conseil d'Etat au bureau et à l'assemblée plénière de la Conférence des Gouvernements cantonaux (CdC), au Conseil de la Fondation ch et à la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale, dont il a assumé la présidence pour la période 2012/13.

### 5.1 Conférences des Gouvernements cantonaux (CdC)

La Conférence des Gouvernements cantonaux a tenu quatre assemblées plénières ainsi qu'une assemblée plénière extraordinaire en 2013. Le bureau de la CdC a siégé à quatre reprises en 2013. Les assemblées plénières ont toutes eu lieu dans un autre canton (Grisons, Appenzell (AI et AR), Genève et Lucerne), ceci pour marquer l'année exceptionnelle qui voyait la CdC fêter ses 20 ans d'existence. En fin d'année, les gouvernements cantonaux ont élu le nouveau président de la CdC en la personne de Jean-Michel Cina, conseiller d'Etat valaisan, qui reprend la présidence à la suite du conseiller d'Etat vaudois Pascal Broulis.

Le dialogue entre les cantons et le Conseil fédéral dans la politique européenne a été renforcé. Des rencontres dans le cadre du «Dialogue Europe» entre une délégation de la CdC et des conseillers fédéraux ont eu lieu à cinq reprises en 2013. Les dossiers prioritaires en matière de politique étrangère ont porté sur le cadre institutionnel à donner aux accords entre la Suisse et l'Union européenne (UE), sur l'accord de libre circulation des personnes et son élargissement à la Croatie, sur les négociations en cours dans le domaine de l'électricité ainsi que le dialogue fiscal entre la Confédération et l'UE. Les gouvernements cantonaux ont fait preuve d'unanimité et ont pu communiquer leur position commune vis-à-vis de la Confédération dans plusieurs dossiers de politique européenne en 2013: mandat de négociation du Conseil fédéral sur les questions institutionnelles Suisse-UE; extension de la libre circulation des personnes à la Croatie; mandat de négociation sur la révision de l'accord sur la fiscalité de l'épargne entre la Suisse et l'UE; mandat de négociation relatif à la participation de la Suisse au programme d'éducation, de jeunesse et de sport de l'UE (Erasmus+); accord de coopération avec l'UE concernant la participation de la Suisse aux programmes européens de navigation par satellite; mandat de négociation sur un accord bilatéral entre la Suisse et l'UE dans le domaine de la sécurité des produits chimiques (REACH).

En politique intérieure, le premier projet de rapport sur la réforme de la fiscalité des entreprises, la modification de la loi sur la consultation ainsi que la stratégie énergétique 2050 ont été les points forts de 2013. La CdC a fait partie du groupe de travail mixte de la Confédération et des cantons qui a élaboré les propositions de réforme de la fiscalité des entreprises et dont le rapport a été mis en consultation fin 2013 par le Conseil fédéral. Les cantons ont salué les propositions pour simplifier les procédures de consultation auxquelles ils sont invités par la Confédération, tout en insistant sur plusieurs changements qui devraient améliorer la prise en compte des positions cantonales. De plus, la CdC a également pris position sur le scrutin fédéral portant sur la modification de la loi sur la vignette autoroutière et a recommandé le refus à l'initiative populaire «Contre l'immigration de masse».

### 5.2 Fondation ch

La Fondation ch a été créée par les 26 cantons qui sont tous représentés au sein du Conseil de fondation. Elle joue un rôle essentiel de coordination entre ses membres, promeut le fédéralisme et veille au maintien de la diversité des langues et des cultures en Suisse. Elle gère également le secrétariat de la CdC ainsi que la Maison des cantons à Berne, qui héberge les secrétariats de plusieurs conférences intercantionales. Le directeur de l'économie et de l'emploi est membre du Conseil de fondation. Il siège également au comité directeur qui se réunit deux fois par année.

Depuis 2010, le volet «échanges et mobilité» de la Fondation ch a considérablement augmenté. La promotion des échanges en Suisse a été intensifiée et la Suisse participe depuis 2011 entièrement aux programmes européens en matière d'éducation, de formation professionnelle et de jeunesse. La Fondation ch est en charge de leur mise en

œuvre. Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation a renouvelé ce mandat et confié à la Fondation ch la responsabilité pour la nouvelle génération de programmes européens Erasmus+.

### 5.3 Conférences des directeurs cantonaux

Le Conseil d'Etat est fortement engagé dans les structures, mais aussi dans les actions de coopération intercantonale. Les membres du Conseil d'Etat sont présents dans l'ensemble des conférences nationales des directeurs cantonaux. La directrice de l'instruction publique a assumé la présidence de la Conférence des directeurs de l'instruction publique jusqu'à son départ et le directeur de l'économie et de l'emploi assume la présidence de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie. Le Conseil d'Etat est également fortement engagé au sein des conférences régionales, particulièrement de la Suisse occidentale. Chaque direction informe dans son rapport respectif sur les activités intercantionales en cours dans ses domaines de compétence.

Actuellement, sept conventions intercantionales, essentiellement d'envergure nationale, sont en cours d'élaboration et de négociation au sein des conférences intercantionales des directeurs ou en cours de ratification auprès des parlements cantonaux.

#### Conventions intercantionales en cours d'élaboration, de négociation ou de ratification (état au 31.12.2013)

Conventions (titre provisoire)	Date probable d'entrée en vigueur	Cantons concernés	Direction compétente	Conférence des directeurs cantonaux concernés	Etat au 31.12.13
1. Accord intercantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études	2013	Tous les cantons suisses	DICS	CDIP	Adhésion du canton de FR au 1.8.2010. Entrée en vigueur de l'accord le 1 <sup>er</sup> mars 2013
2. Convention intercantonale sur la HES-SO	2013	BE, FR, GE, JU, NE, VD, VS	DEE/DICS	HES-SO	Adhésion de tous les cantons concernés en 2012 (FR – le 20.03.2012) et entrée en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2013
3A. Concordat intercantonal sur les hautes écoles	2015	Tous les cantons suisses	DICS/DEE	Conférence universitaire suisse (CUS); Conseil suisse des HES (CSHES); CDIP ;	Consultation terminée le 31.12.2012 Adopté par la CDIP le 20 juin 2013 Adhésion de tous les cantons courant 2014
3B. Accord intercantonal sur les hautes écoles	2017 probablement	Tous les cantons suisses	DICS/DEE	CDIP	En phase de discussion (en lien avec les dispositions financières de la LEHE <sup>1</sup> )
4. Modification du Concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives	Inconnue	Tous les cantons suisses	DSJ	CCDJP	Adhésion du canton de Fribourg le 12.12.2013
5. Convention du 5 octobre 2012 portant révision du Concordat sur les entreprises de sécurité	01.04.2014	FR, GE, JU, NE, VD, VS	DSJ	CLDJP	Adhésion du canton de Fribourg le 12.12.2013. Entrée en vigueur pour tous les cantons au 01.04.2014
6. Convention sur l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB)	sera fixée probablement en février 2014	FR, VD	DSAS	Pas de conférence	Adhésion du canton de Fribourg le 10 octobre 2013/du canton de Vaud le 15 novembre 2013

<sup>1</sup> LEHE: Loi fédérale sur l'encouragement aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles

## 5.4 Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)

La Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) a été présidée en 2012 et 2013 par le directeur de l'économie et de l'emploi. Le comité de la CGSO s'est réuni à quatre occasions en 2013. Le programme de travail pour la période 2012/13 définit deux axes principaux de travail: (1) renforcement de la Suisse occidentale dans le contexte suisse et européen, et (2) meilleure coordination interne du traitement des thèmes politiques transversaux. Pour concrétiser ces deux axes, le programme de travail s'articule en sept projets, que la CGSO a approfondis particulièrement au cours des années 2012 et 2013:

- > Promotion des intérêts des cantons de Suisse occidentale dans le cadre de la CdC, des instances fédérales et positionnement par rapport aux autres régions;
- > Intégration européenne : promotion des intérêts des cantons de Suisse occidentale;
- > Renforcement de la communication en faveur de la Suisse occidentale;
- > Promotion de la coopération intercantonale;
- > Mise en application de la Convention relative à la participation des parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger (CoParl) et du suivi de la mise en place de la base de données sur les conventions intercantionales;
- > Clarification des relations entre la CGSO et les conférences spécialisées de Suisse occidentale et identification de dossiers centraux;
- > Développement interne de la CGSO.

Les actions guidées par ce programme de travail ont été entamées en 2012 et se sont poursuivies en 2013.

En matière de promotion des intérêts de la Suisse occidentale, la CGSO s'est préoccupée de l'évolution de plusieurs dossiers fédéraux, en particulier le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire, la loi sur l'alcool, la loi sur les résidences secondaires ou les disparités dans l'attribution des commandes fédérales. Au travers de prises de position à l'attention de membres du gouvernement et du Parlement fédéral, les membres de la CGSO ont œuvré à ce niveau pour faire valoir leurs intérêts et influencer les débats et les décisions en la matière. Deux rencontres avec les conseillers aux Etats de Suisse occidentale ont eu lieu pour traiter des objets fédéraux d'importance particulière pour la région.

Une délégation de la CGSO a effectué un voyage d'information à Bruxelles, les 28 et 29 novembre 2013. Les membres de la délégation y ont rencontré des interlocuteurs de premier plan, tant du côté suisse que des institutions européennes ou de représentations des régions de pays membres.

La deuxième rencontre annuelle entre les membres du comité de la CGSO et le Bureau interparlementaire de coordination (BIC), institué par la Convention relative à la participation des parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger (CoParl), a eu lieu en juin 2013.

En 2013, la CGSO a également mené un travail de réflexion par rapport à la région, la promotion de ses intérêts et son mode de fonctionnement interne. Sur la base d'une étude effectuée par deux mandataires externes portant le titre « Etat, efficacité et perspectives de la coopération intercantonale en Suisse occidentale », la CGSO a élaboré un plan d'action avec l'objectif de mieux faire valoir la région au niveau politique.

Le 8 mars 2013 la CGSO a fêté ses 20 ans d'existence avec une manifestation au programme varié.

## 5.5 Rencontres gouvernementales bilatérales

La collaboration intergouvernementale au niveau bilatéral est marquée par des rencontres régulières avec les gouvernements des cantons limitrophes. Dans le cadre des rencontres régulières du gouvernement fribourgeois avec le Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel, la réunion du 19 novembre 2013 a permis aux deux exécutifs d'effectuer un examen des projets existants et prévus entre les deux cantons et de discuter des projets centraux sur lesquels ils focaliseront leur collaboration future. Les deux gouvernements ont abordé notamment le dossier de la collaboration dans le domaine de la formation policière de base. Dès 2014, le canton de Fribourg et les

---

Républiques et cantons de Neuchâtel et du Jura procéderont à l'harmonisation de la formation de leurs aspirant-e-s de police. Une autre rencontre a permis au gouvernement fribourgeois d'échanger avec son homologue bernois.

Si les cantons du Valais et de Fribourg ne sont pas voisins, ils partagent cependant des préoccupations et intérêts communs. Les deux gouvernements se sont rencontrés le 28 août 2013 et ont abordé plusieurs sujets de politique fédérale, tels que le développement de l'axe ferroviaire du Lötschberg, la mise en œuvre de l'initiative sur les résidences secondaires ou la correction rétroactive des primes de l'assurance-maladie.

## **5.6 Relations avec la députation fribourgeoise aux Chambres fédérales et avec les autorités fédérales**

Les quatre rencontres organisées au cours de l'année 2013 entre le Conseil d'Etat et la députation fribourgeoise aux Chambres fédérales ont permis d'examiner avec attention des dossiers prioritaires pour le canton, notamment la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (première étape), la politique agricole 2014–17, le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire, la réforme de l'imposition des entreprises et la péréquation financière fédérale.

## **5.7 Consultations fédérales**

Le Conseil d'Etat a répondu à plus de 100 procédures de consultation émanant du Parlement et du Conseil fédéral, des départements et offices fédéraux, de la Conférence des Gouvernements cantonaux ou de Conférences nationales des directeurs cantonaux. Une liste complète des consultations auxquelles le canton a participé en 2013 figure dans le tiré à part sur les relations extérieures du canton et sur le site internet de l'Etat à l'adresse:

[http://www.fr.ch/ce/fr/pub/consultations\\_federales.htm](http://www.fr.ch/ce/fr/pub/consultations_federales.htm).

# **6 Conséquences financières et en personnel des décisions prises par le Grand Conseil durant l'année 2013**

---

(Art. 198, al. 3 de la loi du 6 septembre 2006 sur le Grand Conseil)

Au cours de l'année 2013, le Grand Conseil s'est déterminé sur 25 projets de lois (dont 12 figurant dans le programme de mesures structurelles et d'économies) et 23 projets de décrets. Quelque 42% des dispositions discutées et admises, soit 9 lois et 11 décrets, n'ont pas ou quasiment pas d'incidences sous l'angle financier.

S'agissant des autres projets de lois ou décrets, leurs incidences financières et en personnel peuvent être synthétisées de la manière suivante, non sans qu'aient été formulées au préalable les réserves d'usage liées aux difficultés de procéder à des additions de conséquences financières tantôt uniques tantôt répétitives, touchant aussi bien le compte de résultats que le compte des investissements.

## **6.1 Compte des investissements**

Au cours de l'année écoulée, le Grand Conseil a adopté 10 décrets concernant des crédits d'engagement, représentant au total un volume d'investissements ou de subventionnement d'investissements de 220 761 362 francs. Les quatre principaux objets concernent: le crédit d'engagement en faveur des entreprises de transport public pour les années 2013–2016 (52 839 462 francs), pour la construction d'un nouveau bâtiment pour la Haute Ecole fribourgeoise de travail social et de la Haute Ecole de santé Fribourg (44 573 000 francs) et d'un bâtiment de police (42 558 900 francs) ainsi qu'un crédit d'engagement additionnel pour les études et les travaux de la traversée de Jaun (21 900 000 francs). A noter, au surplus, le décret relatif à l'acquisition d'un immeuble à la route de Riaz, à Bulle, pour un montant de 17 353 000 francs.

## 6.2 Compte de résultats

Les répercussions des 16 lois et d'un décret ayant un impact significatif sur le compte de résultats peuvent être résumées de la sorte pour ce qui concerne les charges et revenus récurrents :

- > le programme de mesures structurelles et d'économies qui devrait permettre d'améliorer la situation financière de l'Etat pour les années 2014-2016 de plus de 415 millions de francs par rapport au plan financier. Ce projet induit la modification de 12 lois, notamment dans le domaine du personnel, de l'imposition sur les véhicules à moteur, des transports, des transferts immobiliers;
- > la modification de la loi sur l'énergie, concrétisant la stratégie énergétique du canton de Fribourg, prévoit un montant annuel de 17 millions de francs comprenant, outre la contribution cantonale, la participation du Groupe E SA et les subventions de la Confédération. Elle implique également l'engagement de 2,0 EPT nouveaux postes de travail;
- > un accroissement des dépenses nettes de personnel de 3,9 millions de francs en relation avec la création de nouveaux postes de travail dans le cadre du budget 2014 (environ 97 postes supplémentaires) ;
- > diverses autres dispositions légales nouvelles à l'origine de charges additionnelles de 0,6 million de francs et de revenus supplémentaires de l'ordre de 0,3 million de francs.

Pour ce qui a trait aux charges nouvelles uniques, il y a lieu de relever qu'un projet de loi nécessite une dépense unique de 20 000 francs.

En 2013, les modifications apportées par le Grand Conseil à des projets du Conseil d'Etat n'ont pas eu de répercussions financières.

A signaler encore ici un projet de décret relatif aux naturalisations qui a été refusé par le Grand Conseil le 9 octobre 2013. Ce projet n'aurait entraîné aucune incidence financière.

## 6.3 Projets de lois et de décrets examinés durant l'année 2013 (avec indication des incidences financières et en personnel)

Projet de loi/de décret	N° du message	Direction responsable	Date d'adoption par le GC	Incidences des projets du Conseil d'Etat GC : en cas de modification, incidences projets adoptés par Grand Conseil		
				en personnel	financières	
				en unités équivalent plein temps (EPT)	annuelles sur compte de résultats en francs	globales sur plusieurs années sur compte des investissements en francs
D relatif aux crédits supplémentaires compensés du budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2012	43	DFIN	05.02.13		Aucune incidence financière	
L modifiant la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions	39	DAEC	07.02.13		Aucune incidence financière ou en personnel	
D relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement additionnel pour l'assainissement des carrefours dangereux à la suite d'une modification de projet des carrefours de Fin-de-Jentes à Cressier et de Chrütz à Tafers	42	DAEC	19.03.13			Dépenses : + 1 804 000 fr.
D relatif à l'octroi d'un crédit d'étude en vue de la construction d'un ou de plusieurs bâtiments permettant le déménagement d'Agroscope ALP-Haras du site de Berne-Liebefeld sur le site de Posieux	47	DIAF	19.03.13			Dépenses : + 4 200 000 fr.

				<b>Incidences des projets du Conseil d'Etat</b> <i>GC : en cas de modification, incidences projets adoptés par Grand Conseil</i>			
Projet de loi/de décret	N° du message	Direction responsable	Date d'adoption par le GC	en personnel	financières		
				en unités équivalent plein temps (EPT)	annuelles sur compte de résultats en francs	globales sur plusieurs années sur compte des investissements en francs	
D	relatif aux naturalisations	48	DIAF	20.03.13		Aucune incidence financière	
L	modifiant la loi sur l'énergie	49	DEE	15.05.13	+ 2.0 EPT	Environ 17 000 000 fr. par an (y compris les contributions du Groupe E et de la Confédération) comme annoncé préalablement. Cela n'implique aucun engagement financier supplémentaire	
D	relatif au compte d'Etat du canton de Fribourg pour l'année 2012	51	DFIN	15.05.13		Aucune incidence financière	
L	modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (réduction des primes - échange de données et procédure)	50	DSAS	16.05.13		A charge de l'Etat : un montant unique d'environ 20 000 fr. pour la mise en place du système Sedex et un montant annuel de 5 000 fr. pour son exploitation	
D	constatant la validité de l'initiative législative entièrement rédigée «Pour des hôpitaux proches des citoyens»	53	DSAS	18.06.13		Aucune incidence financière	
D	portant dépôt d'une initiative cantonale à l'Assemblée fédérale – Interruption immédiate des négociations avec l'Union européenne au sujet d'un accord de libre-échange dans le secteur agroalimentaire (ALEA)	52	DIAF	19.06.13		Aucune incidence financière	
D	relatif aux naturalisations	61	DIAF	19.06.13		Aucune incidence financière	
D	relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en faveur des entreprises de transport public	55	DAEC	20.06.13			Dépenses 2013-2016 : + 52 839 462 fr.
D	relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement additionnel pour les études et les travaux de la traversée de Jaun	56	DAEC	20.06.13			Dépenses : + 21 900 000 fr.
D	relatif à l'acquisition d'un immeuble à la route de Riaz, à Bulle	58	DAEC	20.06.13			Dépenses : + 17 353 000 fr.
D	relatif aux naturalisations	2013-DIAF-6	DIAF	10.09.13		Aucune incidence financière	
L	portant adhésion à la convention portant révision du concordat sur les entreprises de sécurité	59	DSJ	11.09.13		Aucune incidence financière ou en personnel	
L	modifiant la loi sur la Police cantonale	67	DSJ	11.09.13		Aucune incidence financière ou en personnel	



				<b>Incidences des projets du Conseil d'Etat</b>		
				<i>GC : en cas de modification, incidences projets adoptés par Grand Conseil</i>		
Projet de loi/de décret	N° du message	Direction responsable	Date d'adoption par le GC	en personnel	financières	
				en unités équivalent plein temps (EPT)	annuelles sur compte de résultats en francs	globales sur plusieurs années sur compte des investissements en francs
D	relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de la construction d'un nouveau bâtiment pour la Haute Ecole fribourgeoise de travail social et de la Haute Ecole de santé Fribourg, sur le site des Arsenaux, à Fribourg	66	DICS	12.09.13		Dépenses : + 44 573 000 fr.
L	instaurant des mesures structurelles et d'économies (comporte notamment la modification de 12 lois)	2013-DFIN-20	DFIN	08-09.10.13		Amélioration de la situation financière de l'Etat de 111 783 000 fr. en 2014, de 137 848 000 fr. en 2015 et 165 904 000 fr. en 2016
L	relative à la fusion des communes de Cerniat et Charmey	69	DIAF	09.10.13		Aide financière totale de l'Etat de 436 200 fr. dont le versement interviendra en 2015 dans les limites des moyens mis à disposition par la LEFC
D	relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de la construction d'un bâtiment de police, à Granges-Paccot	2013-DSJ-17	DSJ	09.10.13		Dépenses : + 42 558 900 fr.
D	relatif aux naturalisations	2013-DIAF-40	DIAF	Refusé par le Grand Conseil le 09.10.13		
D	relatif à l'initiative législative «Pour des hôpitaux proches des citoyens» (votation populaire)	2013-DSAS-10	DSAS	09.10.13		Aucune incidence financière
L	constituant le contre-projet à l'initiative législative «Pour des hôpitaux proches des citoyens»	2013-DSAS-10	DSAS	09.10.13		En principe, aucune incidence financière ou en personnel. A rappeler que le maintien de capacités hospitalières pour des raisons de politique régionale est considéré comme une prestation d'intérêt général entièrement financée par l'Etat
L	portant adhésion à la convention sur l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) Vaud –Fribourg	2013-DSAS-11	DSAS	10.10.13		Aucune incidence financière ou en personnel

				<b>Incidences des projets du Conseil d'Etat</b> <i>GC : en cas de modification, incidences projets adoptés par Grand Conseil</i>			
Projet de loi/de décret	N° du message	Direction responsable	Date d'adoption par le GC	<u>en personnel</u>	<u>financières</u>		
				en unités équivalent plein temps (EPT)	annuelles sur compte de résultats en francs	globales sur plusieurs années sur compte des investissements en francs	
D	relatif à l'octroi d'un crédit pour l'acquisition de terrain et d'un crédit d'étude en vue de la construction d'un bâtiment pour la Faculté de droit de l'Université de Fribourg sur les terrains de la Tour Henri, à Fribourg	2013-DICS-4	DICS	10.10.13			Dépenses : + 8 220 000 fr.
L	fixant le coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2014	2013-DFIN-24	DFIN	13.11.13		Aucune incidence financière, les coefficients étant maintenus à un taux de 100 % pour 2014	
D	relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue du renouvellement des équipements et des installations techniques de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg	2013-DEE-9	DEE	13.11.13			Dépenses : + 15 463 000 fr.
D	relatif au projet de budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2014	2013-DFIN-14	DFIN	13.11.13	+ 97.20 EPT (nouveaux postes et postes supplémentaires)	Nouveaux postes et postes supplémentaires : Charge brute : + 8 846 780 fr. Charge nette : + 3 858 930 fr.	
L	modifiant la loi sur les impôts cantonaux directs	2013-DFIN-23	DFIN	14.11.13		L'incidence financière découlant de l'introduction de l'exonération des gains de loteries jusqu'à 1 000 fr. et de la déduction des mises peut être estimée entre 150 000 et 200 000 fr. L'incidence financière découlant de la modification des règles sur les gains immobiliers en relation avec les entreprises de transports concessionnées est négligeable	
D	concernant l'initiative populaire «FriNetz» (votation populaire)	24	DFIN	14.11.13		Aucune incidence financière	
D	relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour les études et acquisitions de terrain du réseau routier cantonal pour les années 2014 à 2019 et pour les études et acquisitions concernant la suppression du passage à niveau, à Givisiez	2013-DAEC-15	DAEC	14.11.13			Dépenses : + 11 850 000 fr.

				<b>Incidences des projets du Conseil d'Etat</b> <i>GC : en cas de modification, incidences projets adoptés par Grand Conseil</i>		
Projet de loi/de décret	N° du message	Direction responsable	Date d'adoption par le GC	<u>en personnel</u>	<u>financières</u>	
				en unités équivalent plein temps (EPT)	annuelles sur compte de résultats en francs	globales sur plusieurs années sur compte des investissements en francs
L portant adhésion à la modification du concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestation sportives	2013-DSJ-35	DSJ	12.12.13		Introduction d'un émolument de 2 fr. par billet qui permettra à l'Etat de couvrir en partie les frais de maintien de l'ordre pour les manifestations sportives, soit environ 320 000 fr. par an. Aucune incidence en personnel	
L accompagnant le projet de loi abrogeant la loi sur les cinémas et les théâtres	2013-DSJ-38	DSJ	12.12.13		Aucune incidence en personnel et incidence financière très modeste	
D constatant la validité de l'initiative législative entièrement rédigée «Centre cantonal de natation»	2013-DICS-29	DICS	12.12.13		Aucune incidence financière	
D relatif aux naturalisations	2013-DIAF-67	DIAF	12.12.13		Aucune incidence financière	

## 7 Etat du personnel

<b>Pouvoirs – Directions Centres des charges</b>	<b>Compte 2013 EPT</b>	<b>Compte 2012 EPT</b>	<b>Ecarts EPT</b>
<b>Pouvoirs et Directions</b>	<b>7 991.05</b>	<b>7 859.14</b>	<b>131.91</b>
Pouvoir législatif	6.53	6.54	-0.01
Pouvoir judiciaire	290.05	285.37	4.68
Pouvoir exécutif	6.97	7.00	-0.03
Chancellerie d'Etat	39.52	38.72	0.80
Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport	4 666.63	4 605.97	60.66
Direction de la sécurité et de la justice	890.27	868.75	21.52
Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts	438.98	428.69	10.29
Direction de l'économie et de l'emploi	706.21	685.12	21.09
Direction de la santé et des affaires sociales	165.00	159.36	5.64
Direction des finances	392.66	387.13	5.53
Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions	388.23	386.49	1.74

<b>Pouvoirs – Directions Centres des charges</b>	<b>Compte 2013 EPT</b>	<b>Compte 2012 EPT</b>	<b>Ecart EPT</b>
<b>Secteurs</b>	<b>7 991.05</b>	<b>7 859.14</b>	<b>131.91</b>
Administration centrale	2 591.31	2 543.46	47.85
Secteur de l'enseignement	5 051.15	4 973.77	77.38
Secteur hospitalier	14.54	12.27	2.27
Secteurs spéciaux et établissements d'Etat	334.05	329.64	4.41

## 8 Instruments parlementaires

Les instruments parlementaires ne font désormais plus l'objet d'un inventaire exhaustif dans le rapport d'activité. Seul y est indiqué le nombre d'objets reçus à la Chancellerie d'Etat, les informations détaillées et mises à jour régulièrement pouvant être consultées sur le site du Grand Conseil.

### a) Motions, postulats, mandats et motions populaires

	<b>Transmis au Conseil d'Etat</b>	<b>Acceptés par le Grand Conseil</b>	<b>Refusés par le Grand Conseil</b>	<b>Retirés par les auteur-e-s</b>	<b>En cours de traitement</b>
Motions	17	2	2		13
Postulats	15	1	1		13
Mandats	2			1	1
Motions populaires	5		1		4

Informations mises à jour disponibles à l'adresse suivante :

[http://www.fr.ch/gc/fr/pub/instruments\\_parlementaires.htm](http://www.fr.ch/gc/fr/pub/instruments_parlementaires.htm)

### b) Questions

Le Conseil d'Etat a reçu 92 questions des député-e-s.

Informations disponibles à l'adresse suivante: [http://www.fr.ch/gc/fr/pub/instruments\\_parlementaires/questions.htm](http://www.fr.ch/gc/fr/pub/instruments_parlementaires/questions.htm)

# Rapport d'activité

Direction de l'instruction  
publique, de la culture  
et du sport

—

2013



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport**  
DICS  
**Direktion für Erziehung, Kultur und Sport EKSD**

# Table des matières

<b>Table des matières</b>	<b>2</b>	2.1.3	Répartition des frais afférents à la scolarité obligatoire	12
<b>1 Direction et secrétariat général</b>	<b>7</b>	<b>2.2</b>	<b>Événements particuliers</b>	<b>12</b>
<b>1.1 Activités</b>	<b>7</b>	2.2.1	Procédure d'évaluation pour le personnel enseignant	12
<b>1.2 Événements particuliers</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>Service de l'enseignement obligatoire</b>	<b>13</b>
1.2.1 Révision totale de la loi scolaire	7	<b>3.1</b>	<b>Généralités</b>	<b>13</b>
1.2.2 Analyse de l'évolution du nombre de postes de travail dans le secteur de l'enseignement et inventaire des mesures en vue de maîtriser leur croissance	8	3.1.1	Thèmes communs aux deux parties linguistiques	13
1.2.3 Initiative de la Broye fribourgeoise et de la Broye vaudoise pour une approche intercantonale de l'organisation de l'école obligatoire dans la région de la Broye	8	3.1.2	Partie francophone	14
1.2.4 Autres événements particuliers en bref	8	3.1.3	Partie alémanique	14
<b>1.3 Collaboration intercantonale</b>	<b>9</b>	3.1.4	Enseignement spécialisé	15
1.3.1 Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)	9	3.1.5	Effectifs	15
1.3.2 Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)	9	<b>3.2</b>	<b>Ecole enfantine, partie francophone</b>	<b>16</b>
1.3.3 Conférence de l'instruction publique de la Suisse du Nord-Ouest (NWEDK) et Conférence des régions alémaniques de la CDIP (D-EDK)	9	3.2.1	Ouvertures et fermetures de classes	16
1.3.4 Gestion centralisée des paiements relatifs aux écolages extracantonaux	9	3.2.2	Effectifs à l'école enfantine	17
<b>1.4 Affaires contentieuses</b>	<b>10</b>	3.2.3	Axes de travail prioritaires	17
<b>1.5 Législation</b>	<b>10</b>	<b>3.3</b>	<b>Ecole enfantine, partie alémanique</b>	<b>18</b>
1.5.1 Lois et décrets	10	3.3.1	Ouvertures et fermetures de classes	18
1.5.2 Ordonnances, arrêtés et règlements	10	3.3.2	Effectifs à l'école enfantine	18
<b>2 Service des ressources (SRess)</b>	<b>11</b>	3.3.3	Généralités	18
<b>2.1 Activités</b>	<b>11</b>	3.3.4	Formation continue	19
2.1.1 Ressources humaines	11	3.3.5	Admission à l'école enfantine	19
2.1.2 Transports scolaires	12	3.3.6	Situation de l'emploi	19
		<b>3.4</b>	<b>Ecole primaire, partie francophone</b>	<b>19</b>
		3.4.1	Ouvertures et fermetures de classes	19
		3.4.2	Effectifs à l'école primaire	19
		3.4.3	Axes de travail prioritaires	20
		3.4.4	Conférence des inspecteurs scolaires	21
		<b>3.5</b>	<b>Ecole primaire, partie alémanique</b>	<b>22</b>
		3.5.1	Ouvertures et fermetures de classes	22
		3.5.2	Effectifs à l'école primaire	22
		3.5.3	Généralités	22

3.5.4	Formation continue du personnel enseignant	22	4.1.4	Services auxiliaires	34
3.5.5	Conférence des inspectrices et inspecteurs	23	4.1.5	Associations	34
3.5.6	Classes de développement	23	4.1.6	Formation continue des enseignants	34
<b>3.6</b>	<b>Cycle d'orientation, partie francophone</b>	<b>23</b>	4.1.7	Collaboration intercantonale	34
3.6.1	Ouvertures et fermetures de classes	23	<b>4.2</b>	<b>Collège Saint-Michel</b>	<b>35</b>
3.6.2	Effectifs par établissement au CO	23	4.2.1	L'école en bref	35
3.6.3	Axes de travail prioritaires	24	4.2.2	Elèves	35
<b>3.7</b>	<b>Cycle d'orientation, partie alémanique</b>	<b>25</b>	4.2.3	Marche générale de l'école	36
3.7.1	Ouvertures et fermetures de classes	25	4.2.4	Bâtiments, améliorations et aménagements	37
3.7.2	Effectifs par établissement au CO	25	<b>4.3</b>	<b>Collège Sainte-Croix</b>	<b>37</b>
3.7.3	Généralités	26	4.3.1	L'école en bref	37
3.7.4	Conférence des directeurs de la partie alémanique	26	4.3.2	Elèves	37
<b>3.8</b>	<b>Pédagogie spécialisée</b>	<b>26</b>	4.3.3	Marche générale de l'école	38
3.8.1	Généralités	26	4.3.4	Bâtiments, améliorations et aménagements	39
3.8.2	Données statistiques de l'enseignement spécialisé	27	<b>4.4</b>	<b>Collège de Gambach</b>	<b>39</b>
3.8.3	Les services auxiliaires de psychologie scolaire, de logopédie et de psychomotricité	28	4.4.1	L'école en bref	39
<b>3.9</b>	<b>Echanges scolaires</b>	<b>31</b>	4.4.2	Elèves	39
3.9.1	Généralités	31	4.4.3	Marche générale de l'école	40
3.9.2	Dixième année linguistique (DAL)	31	4.4.4	Bâtiments, déménagements	41
3.9.3	Echanges élèves / classes (EC)	31	<b>4.5</b>	<b>Collège du Sud</b>	<b>41</b>
3.9.4	Echanges individuels pendant les vacances (EIV)	32	4.5.1	L'école en bref	41
3.9.5	Fondation ch	32	4.5.2	Elèves	41
3.9.6	RC-CH (Région Capitale Suisse)	32	4.5.3	Marche générale de l'école	42
3.9.7	Divers	32	4.5.4	Bâtiments, améliorations et aménagements	43
<b>4</b>	<b>Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré (S2)</b>	<b>32</b>	<b>4.6</b>	<b>Ecole de culture générale de Fribourg</b>	<b>43</b>
<b>4.1</b>	<b>Activités</b>	<b>32</b>	4.6.1	L'école en bref	43
4.1.1	Effectifs	32	4.6.2	Elèves	43
4.1.2	Enseignement	33	4.6.3	Marche générale de l'école	44
4.1.3	Conférence et commissions	33	4.6.4	Bâtiments, exploitation et aménagements	45
			<b>4.7</b>	<b>Gymnase intercantonal de la Broye</b>	<b>45</b>
			4.7.1	L'école en bref	45
			4.7.2	Elèves	46
			4.7.3	Marche générale de l'école	46



<b>5</b>	<b>Service des affaires universitaires (SAfU)</b>	<b>47</b>	<b>8.2</b>	<b>Événements particuliers</b>	<b>57</b>
			8.2.1	100 ans de formation	57
<b>5.1</b>	<b>Activités</b>	<b>47</b>	8.2.2	Nouveau bâtiment aux Arsenaux	57
5.1.1	Domaine universitaire	47	8.2.3	Ostéopathie	57
5.1.2	Formation des enseignants et enseignantes	48	<b>9</b>	<b>Haute Ecole de travail social</b>	<b>57</b>
5.1.3	Haute Ecole spécialisée: formations santé-social et musique	48	<b>9.1</b>	<b>Activités</b>	<b>57</b>
<b>5.2</b>	<b>Événements particuliers</b>	<b>48</b>	9.1.1	Formation initiale	57
5.2.1	Domaine universitaire	48	9.1.2	Autres missions HES	57
5.2.2	Formation des enseignants et enseignantes	49	9.1.3	Activités du Comité de direction	58
5.2.3	Haute Ecole spécialisée : Formations santé-social et musique	49	<b>9.2</b>	<b>Événements particuliers</b>	<b>58</b>
<b>6</b>	<b>Université</b>	<b>50</b>	<b>10</b>	<b>Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes (SOPFA)</b>	<b>58</b>
<b>6.1</b>	<b>Activités</b>	<b>50</b>	<b>10.1</b>	<b>Activités</b>	<b>58</b>
6.1.1	Etudiants	50	10.1.1	Préparation au choix professionnel	58
6.1.2	Organes centraux	51	10.1.2	Information scolaire et professionnelle	58
6.1.3	Corps professoral	51	10.1.3	Centre d'information professionnelle	59
6.1.4	Organisation des études	51	10.1.4	Site cantonal de l'orientation professionnelle	59
<b>6.2</b>	<b>Événements particuliers</b>	<b>52</b>	10.1.5	Consultation individuelle	59
<b>7</b>	<b>Haute Ecole pédagogique</b>	<b>52</b>	10.1.6	Orientation des adultes	59
<b>7.1</b>	<b>Activités</b>	<b>52</b>	10.1.7	Choix scolaire et professionnel des jeunes	60
7.1.1	Formation initiale	52	10.1.8	Événements particuliers	60
7.1.2	Ressources et documentation pédagogique	53	<b>10.2</b>	<b>Formation des adultes</b>	<b>60</b>
7.1.3	Formation continue	53	10.2.1	Commission de la formation des adultes	60
7.1.4	Recherche	54	10.2.2	Université populaire	61
7.1.5	Centre fri-tic	54	10.2.3	Association Lire et Ecrire	61
<b>8</b>	<b>Haute Ecole de santé Fribourg</b>	<b>55</b>	10.2.4	Convention avec le Gymnase du soir de Lausanne	61
<b>8.1</b>	<b>Activités</b>	<b>55</b>	10.2.5	Validation des acquis	61
8.1.1	Conseil de direction	55	<b>11</b>	<b>Service des subsides de formation (SSF)</b>	<b>61</b>
8.1.2	Formation	55			
8.1.3	Prestations de services	56	<b>11.1</b>	<b>Activités</b>	<b>61</b>
8.1.4	Recherche appliquée et développement (Ra&D)	56	11.1.1	Commission des subsides de formation	61
8.1.5	Relations nationales et internationales	56	11.1.2	Bourses cantonales	62
			11.1.3	Prêts d'études	62

11.1.4	Subventions fédérales	62	13.2.15	Encyclopédie en ligne	69
<b>11.2</b>	<b>Événements particuliers</b>	<b>62</b>	<b>13.3</b>	<b>Événements particuliers</b>	<b>69</b>
11.2.1	Forum des métiers	62	<b>13.4</b>	<b>Surveillance et coordination des institutions culturelles</b>	<b>69</b>
11.2.2	Modification du règlement sur les bourses et les prêts d'études	62	<b>13.5</b>	<b>Archives de l'Etat</b>	<b>70</b>
<b>12</b>	<b>Service du sport (SSpo)</b>	<b>63</b>	13.5.1	Bases légales et ressources	70
<b>12.1</b>	<b>Activités</b>	<b>63</b>	13.5.2	Activités	70
12.1.1	Commission cantonale du sport et de l'éducation physique	63	<b>13.6</b>	<b>Bibliothèque cantonale et universitaire</b>	<b>73</b>
12.1.2	Education physique	63	13.6.1	Commission	73
12.1.3	Jeunesse+Sport	64	13.6.2	Direction et services généraux	73
12.1.4	Loterie Romande-Sport (LoRo-Sport)	65	13.6.3	Secteur Collections fribourgeoises et activités culturelles	75
12.1.5	Inventaire cantonal des installations sportives	65	13.6.4	Activités culturelles	76
12.1.6	Événements particuliers	65	13.6.5	Secteur Manuscrits, incunables et archives	78
<b>13</b>	<b>Service de la culture (SeCu)</b>	<b>66</b>	13.6.6	Secteur Technologies de l'information	79
<b>13.1</b>	<b>Commissions</b>	<b>66</b>	13.6.7	Secteur Acquisitions	79
13.1.1	Commission de gestion du Fonds cantonal de la culture	66	13.6.8	Secteur Catalogage	80
13.1.2	Commission des affaires culturelles	66	13.6.9	Secteur public	81
<b>13.2</b>	<b>Subventions en faveur de la culture</b>	<b>66</b>	13.6.10	Secteur logistique	81
13.2.1	Éléments statistiques	66	13.6.11	Bibliothèques décentralisées sises à l'Université	82
13.2.2	Aides pluriannuelles à la création	66	<b>13.7</b>	<b>Conservatoire</b>	<b>82</b>
13.2.3	Aides ponctuelles à la création	67	13.7.1	Commission	82
13.2.4	Subventions extraordinaires et encouragement à la décentralisation	67	13.7.2	Activités	82
13.2.5	Subventions ordinaires	67	<b>13.8</b>	<b>Musée d'art et d'histoire</b>	<b>84</b>
13.2.6	Dons de la Loterie romande	68	13.8.1	Commission	84
13.2.7	Soutien aux musiques actuelles	68	13.8.2	Personnel	84
13.2.8	Bourse d'encouragement à la création littéraire	68	13.8.3	Activités	85
13.2.9	Enquête photographique fribourgeoise	68	13.8.4	Organisation interne	88
13.2.10	Fonds Pierre et Renée Glasson	68	13.8.5	Événements particuliers	88
13.2.11	Infrastructures culturelles	68	<b>13.9</b>	<b>Musée d'histoire naturelle</b>	<b>88</b>
13.2.12	Coopération	68	13.9.1	Commission	88
13.2.13	Culture et école	69	13.9.2	Personnel	88
13.2.14	Patrimoine culturel immatériel	69	13.9.3	Activités	88
			<b>13.10</b>	<b>Château de Gruyères</b>	<b>91</b>

13.10.1	Conseil de fondation	91	14.1.10	Conservation et restauration (LCR)	97
13.10.2	Activités	91	14.1.11	Traitements	97
<b>13.11</b>	<b>Vitrocentre Romont, Centre suisse de recherche sur le vitrail et les arts du verre</b>	<b>92</b>	14.1.12	Collections, dépôts et inventaire	98
13.11.1	Conseil de fondation	92	14.1.13	Prêt d'objets	99
13.11.2	Activités	92	14.1.14	Archivage	99
<b>13.12</b>	<b>Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle</b>	<b>92</b>	<b>14.2</b>	<b>Evénements particuliers</b>	<b>99</b>
13.12.1	Conseil de fondation	92	14.2.1	Visites guidées, médiation, animations, portes ouvertes	99
13.12.2	Expositions et animations	92	14.2.2	Cours, conférences de presse, présentations à divers colloques	99
<b>13.13</b>	<b>Musée romain de Vallon</b>	<b>93</b>	14.2.3	Manifestations, expositions et autres	99
13.13.1	Conseil de fondation	93	<b>15</b>	<b>Service des biens culturels (SBC)</b>	<b>100</b>
13.13.2	Expositions et animations	93	<b>15.1</b>	<b>Activités</b>	<b>100</b>
<b>14</b>	<b>Service archéologique (SAEF)</b>	<b>93</b>	15.1.1	Recensements des biens culturels	100
<b>14.1</b>	<b>Activités</b>	<b>93</b>	15.1.2	Mise sous protection des biens culturels	100
14.1.1	Fouilles, études de bâtiments et surveillance de travaux	93	15.1.3	Demande de permis	100
14.1.2	Prospections et sondages	94	15.1.4	Subventions	100
14.1.3	Collaboration avec le Service des biens culturels	95	15.1.5	Documentation sur le patrimoine	101
14.1.4	Collaboration avec le Service des constructions et de l'aménagement (SeCA)	95	15.1.6	Publications et actions de sensibilisation	101
14.1.5	Elaboration et publications	95	15.1.7	Protection des biens culturels en cas de conflit et de crise	101
14.1.6	Monographies et périodiques	96	15.1.8	Monuments d'art et d'histoire de la Suisse	101
14.1.7	Articles (ou contributions dans une monographie)	96	15.1.9	Commissions	102
14.1.8	Annonces de découvertes	96	<b>15.2</b>	<b>Evénements particuliers</b>	<b>102</b>
14.1.9	Graphisme et dessin	97	<b>16</b>	<b>Etat du personnel</b>	<b>103</b>

---

# 1 Direction et secrétariat général

Conseillère d'Etat, directrice: Isabelle Chassot du 1er janvier au 31 octobre 2013

Conseiller d'Etat, directeur: Jean-Pierre Siggen du 12 novembre au 31 décembre 2013

Secrétaire général: Michel Perriard

---

## 1.1 Activités

La Direction fixe les objectifs des unités dépendantes ou rattachées à la DICS, selon les mandats définis dans la législation afférente. Par l'intermédiaire de ses services, auxquels une partie des compétences est déléguée, elle pilote la mise en œuvre des mesures, le contrôle de leurs résultats et l'adoption de mesures correctrices. La Directrice/le Directeur ICS rencontre régulièrement chacune et chacun de ses chefs d'unité administrative afin de traiter des questions de principe et de veiller au suivi des dossiers. Le détail des activités courantes est intégré ci-après dans les chapitres respectifs des unités.

Le Secrétariat général, quant à lui, accomplit des tâches d'état-major pour la Directrice/le Directeur ICS et apporte également sa contribution aux travaux des unités administratives de la Direction, sous forme de conseils, de documents écrits, d'avant-projets de lois et règlements, de soutien en matière financière, de traductions, de participation à des projets et à des séances (de manière permanente, présidence de la Conférence des chefs de service de l'enseignement, coordination et finalisation des documents transmis au Directeur par les unités en vue d'une décision, pilotage des procédures budgétaires et comptables, groupe de travail de reconnaissance de titres d'enseignement) et de conférences données sur divers thèmes (aspects juridiques de la profession enseignante, responsabilité professionnelle du corps enseignant et des cadres scolaires, rôle et compétences des commissions scolaires, principes de fonctionnement de la gestion publique dans le domaine de l'enseignement, politique de la formation, collaboration intercantonale, politique d'information de la DICS). En 2013, le Secrétariat général a également été tout particulièrement impliqué dans les travaux de révision totale de la loi sur la scolarité obligatoire et dans ceux relatifs à l'élaboration du plan de mesures structurelles et d'économie de l'Etat. Enfin, parmi les collaborations avec d'autres Directions, on mentionnera notamment la participation à la commission informatique de l'Etat, à la commission des subventions, au groupe des personnes de contact pour la protection des données, aux travaux pour le plan pour l'égalité.

## 1.2 Evénements particuliers

Plusieurs événements impliquant le Secrétariat général et la Direction méritent d'être tout particulièrement relevés ici pour l'année 2013, même si certains d'entre eux sont repris de manière plus détaillée dans d'autres chapitres du rapport d'activité.

### 1.2.1 Révision totale de la loi scolaire

A la suite de la transmission par le Conseil d'Etat au Grand Conseil du projet de loi sur la scolarité obligatoire et de son message, le 18 décembre 2012, la Directrice ICS et ses cadres concernés ont participé aux 17 séances tenues par la Commission parlementaire entre le 7 mars et le 14 octobre 2013. A l'issue des trois lectures du projet, il apparaît que les modifications adoptées sont en grande majorité d'ordre rédactionnel. Trois éléments doivent toutefois être signalés. D'abord, une modification matérielle du projet de loi concerne le transfert au canton des charges relatives aux moyens d'enseignement, jusqu'à présent totalement à la charge des communes. Ensuite, l'engagement pris de modifier le règlement sur le personnel enseignant (RPEns) dans le sens d'un préavis commun de l'autorité communale et du responsable d'établissement lors de l'engagement du personnel enseignant primaire. Enfin, une déclaration à formuler par le Commissaire du Gouvernement en plénum du Grand Conseil, assurant que le Conseil d'Etat examinera la pertinence d'intégrer les transports scolaires dans les critères de la péréquation intercommunale. Le projet de loi passera en plénum du Grand Conseil dès la session de février 2014.

Parallèlement, les travaux relatifs au règlement d'exécution (RLS) ont donné lieu à 8 séances de travail réunissant les services concernés. Des groupes de travail ont été formés pour des sujets spécifiques.

### 1.2.2 Analyse de l'évolution du nombre de postes de travail dans le secteur de l'enseignement et inventaire des mesures en vue de maîtriser leur croissance

Durant l'élaboration du plan financier et du programme de législature 2012-2016, le Conseil d'Etat a observé que malgré les efforts constants pour limiter la croissance du nombre de postes dans l'enseignement tout en devant accompagner l'évolution démographique, les effectifs continuent néanmoins de progresser à un rythme soutenu.

Par arrêté du 29 janvier 2013, le Conseil d'Etat a confié un mandat d'analyse aux Directions concernées, soit la DICS, la DIAF et la DEE, dans le but d'examiner l'évolution du nombre de postes dans l'ensemble du secteur de l'enseignement et de proposer des moyens éventuels permettant de maîtriser cette croissance. L'étude doit porter tout particulièrement sur les points suivants :

- > présenter l'évolution probable, par degré d'enseignement, du nombre d'élèves et du nombre de postes d'enseignants jusqu'en 2020 ;
- > dresser l'inventaire des mesures techniquement envisageables permettant de contenir, de stabiliser au niveau actuel ou, dans certains degrés d'enseignement, de réduire le nombre de postes de travail ;
- > analyser les propositions relatives au secteur de l'enseignement découlant du programme des mesures structurelles et d'économies (MSE) ;
- > comparer, au niveau intercantonal, les pratiques se rapportant aux mesures permettant une meilleure maîtrise des effectifs du personnel ;
- > mettre en évidence les conséquences financières et les incidences qualitatives et quantitatives des mesures inventoriées.

Dans sa séance du 2 juillet 2013, le Conseil d'Etat a pris connaissance du rapport intermédiaire du 20 juin. Le rapport final a quant à lui été transmis le 28 octobre 2013. Le Conseil d'Etat en a pris acte et a demandé aux quatre Directions concernées de consolider certaines propositions et de lui soumettre un document de décision en vue d'une discussion avec les associations du personnel, qui devrait avoir lieu si possible dans le courant du mois de janvier 2014, avant la mise en consultation d'un projet. Ces travaux ont été entrepris entre le 11 décembre 2013 et le 9 janvier 2014.

### 1.2.3 Initiative de la Broye fribourgeoise et de la Broye vaudoise pour une approche intercantonale de l'organisation de l'école obligatoire dans la région de la Broye

Dès 2005 avaient débuté des travaux, co-présidés par MM. les préfets de la Broye fribourgeoise et de la Broye-Vully vaudoise, destinés à analyser les sollicitations de communes de la région en vue d'organiser la fréquentation de l'école obligatoire de manière intercantonale. Une consultation des communes et de la population concernées a eu lieu durant le printemps 2009, afin de connaître leurs réactions sur les principes de collaboration proposés dans un rapport consacré à cette thématique. Des travaux complémentaires ont débouché en 2011 sur la préparation d'un projet de cadre juridique permettant aux communes qui le souhaitent d'entrer dans une telle démarche. Dès mars 2012, les communes fribourgeoises et vaudoises de la Broye ont été informées de la mise à disposition de ce cadre juridique et invitées à concrétiser des collaborations, pour autant qu'elles le souhaitent. Or, il est apparu qu'aucun projet de collaboration ne va émerger dans l'immédiat.

### 1.2.4 Autres événements particuliers en bref

Les deux années obligatoires d'école enfantine sont maintenant devenues une réalité dans l'ensemble des cercles scolaires, dès la rentrée 2013. L'anglais est devenu une branche enseignée dans toutes les classes de 5<sup>e</sup> année primaire (7<sup>e</sup> année selon la nomenclature HarmoS) ; la 6<sup>e</sup> année primaire suivra en 2014. Les travaux relatifs au concept cantonal de pédagogie spécialisée ont repris après que le Conseil d'Etat eut été informé des résultats de la consultation effectuée en 2012 et donné des directions pour la suite des travaux. La loi sur l'enseignement secondaire supérieur a donné lieu à une deuxième « table ronde » avec les principaux partenaires concernés et le Secrétariat général préparera un projet de texte, avec des options ouvertes, permettant d'échanger lors de la prochaine « table ronde », prévue en 2015. Des précisions sont disponibles dans les chapitres des différents services.

---

## 1.3 Collaboration intercantonale

La Direction ICS participe activement aux conférences intercantionales travaillant dans les domaines de l'instruction publique, de la culture et du sport. Alors que les collaborations ne concernant qu'un degré d'enseignement ou un service (en particulier, Gymnase intercantonal de la Broye, Accord intercantonal universitaire, Conférence universitaire suisse, Conférence universitaire de Suisse occidentale, Comité stratégique, puis gouvernemental, HES-SO) sont évoquées ci-après dans les chapitres des services concernés, les trois conférences ci-dessous sont plus globales et font l'objet d'une présentation détaillée dans ce chapitre.

### 1.3.1 Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

Au cours de l'année 2013, la CDIP s'est réunie à trois reprises en séance plénière ordinaire. Elle a notamment traité des sujets et projets suivants: collaborations et contributions de la Confédération et des cantons dans le domaine « Formation, recherche et innovation », compatibilité entre formations civiles et militaires, vérification de l'atteinte des compétences fondamentales, programme de travail de la CDIP. Pour plus de précisions, on se référera au rapport d'activité de la Conférence.

La Directrice ICS a été Présidente de la CDIP depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006 jusqu'au terme de son mandat de Conseillère d'Etat, en octobre 2013. Le comité de la Conférence a siégé à quatre reprises et pris aussi un certain nombre de décisions par voie de circulation. Le nouveau Directeur ICS est membre de l'Assemblée plénière.

Le secrétaire général de la DICS prépare les dossiers de la Directrice/du Directeur ICS pour ses différentes séances. Par ailleurs, il est lui-même vice-président de la Conférence des secrétaires généraux et président de la Commission des secrétaires généraux.

### 1.3.2 Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)

Au cours de l'année 2013, la CIIP s'est réunie à quatre reprises. Elle a notamment traité des sujets et projets suivants: missions et prestations de l'IRDIP et de RERO, épreuves romandes communes, moyens d'enseignement romands. Pour plus de précisions, on se référera au rapport d'activité de la Conférence.

La Directrice/le Directeur ICS est membre de l'assemblée plénière de la CIIP.

Le secrétaire général de la DICS prépare les dossiers de la Directrice/du Directeur ICS pour ses différentes séances. Il est membre de la Conférence des secrétaires généraux, et par ailleurs, préside la Commission de gestion de la CIIP.

### 1.3.3 Conférence de l'instruction publique de la Suisse du Nord-Ouest (NWEDK) et Conférence des régions alémaniques de la CDIP (D-EDK)

Au cours de l'année 2011, la NWEDK, comme d'ailleurs les autres régions alémaniques de la CDIP, a délégué une grande partie de ses tâches à la nouvelle D-EDK, en ce qui concerne l'harmonisation des plans d'étude (concrètement, le Lehrplan 21), la coordination des moyens d'enseignement et le développement de tests de référence et d'instruments d'évaluation. Ce nouveau fonctionnement a montré sa pertinence depuis deux ans. La NWEDK a traité des sujets spécifiques à la région, en particulier ceux relatifs au RSA (Regionales Schulabkommen). Pour plus de précisions, on se référera au rapport d'activité de la Conférence.

La Directrice/le Directeur ICS est membre de l'assemblée plénière de la NWEDK et de la D-EDK.

Le secrétaire général de la DICS est membre de la Conférence des secrétaires généraux de la D-EDK.

### 1.3.4 Gestion centralisée des paiements relatifs aux écoles extracantonaux

Dans le cadre de la Convention scolaire régionale concernant l'accueil réciproque d'élèves et le versement de contributions (CSR 2009) passée entre les cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Berne, de Fribourg, du Jura, de Lucerne, de Soleure, du Valais et de Zurich, le canton a déboursé, cette année, 2 300 845 (2 480 520) francs pour 155 (153) élèves, étudiantes et étudiants scolarisés dans d'autres cantons.

Parallèlement, le canton a encaissé 1 682 339 (1 585 836) francs pour l'accueil de 113 (118) élèves, étudiants ou étudiantes extracantonaux dans les degrés des écoles enfantines, primaires, du cycle d'orientation et du secondaire



supérieur de formation générale. Les recettes ont été réparties entre l'Etat et les communes accueillant des élèves extracantonaux, conformément au message au Grand Conseil concernant la CSR 2009.

Par ailleurs dans le cadre des autres accords de financement et de libre circulation, durant l'année académique 2012/13, 443 (404) ressortissants fribourgeois ont suivi une formation dans une école spécialisée pour un coût de 3 571 490 (4 580 836) francs et 683 (588) ressortissants fribourgeois ont suivi une formation dans une haute école spécialisée (hors haute école de la Suisse occidentale) pour des coûts de 10 388 669 (8 393 619) francs.

1382 (1396) élèves suivent l'enseignement professionnel dans un autre canton, dont 227 (211) en école des métiers pour un total de quelque 12 238 500 (11 771 000) francs.

## 1.4 Affaires contentieuses

Sur le plan du contentieux en matière scolaire (recours déposés contre des décisions d'inspectrices et d'inspecteurs, de directrices et directeurs d'école ou de jurys d'examen, et dont est saisie la Direction en tant qu'autorité hiérarchique de recours), 92 (88) recours ont été déposés auprès de la Direction en 2013, 73 (69) concernant l'enseignement de langue française et 19 (19) concernant l'enseignement de langue allemande. 4 (4) recours ont été déclarés irrecevables, 10 (15) ont été rayés du rôle (retrait du recours ou nouvelle décision), 3 (1) ont été admis, 1 (1) partiellement admis, 64 (61) ont été rejetés et 10 (6) sont en cours d'instruction.

En matière de personnel, 1 (1) recours a été déposé contre une décision de la Direction. Il a été rejeté.

Les autres domaines de contentieux portent sur des décisions en matière de culture et de sport.

## 1.5 Législation

### 1.5.1 Lois et décrets

Décret du 12 septembre 2013 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de la construction d'un nouveau bâtiment pour la Haute Ecole fribourgeoise de travail social et la Haute Ecole de santé Fribourg, sur le site des Arsenaux, à Fribourg.

Loi du 8 octobre 2013 instaurant des mesures structurelles et d'économie (mesures pédaogo-thérapeutiques).

Décret du 10 octobre 2013 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'acquisition de terrain et d'un crédit d'étude en vue de la construction d'un bâtiment pour la Faculté de droit de l'Université de Fribourg sur les terrains de la Tour Henri, à Fribourg.

Décret du 12 décembre 2013 relatif à la validité de l'initiative législative entièrement rédigée « pour un centre cantonal de natation ».

### 1.5.2 Ordonnances, arrêtés et règlements

Ordonnance du 22 janvier 2013 relative aux prestations payantes du service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes.

Ordonnance du 5 mars 2013 suspendant l'application de l'ordonnance relative à la participation de l'Etat au financement d'institutions culturelles fondées par des tiers.

Ordonnance du 12 mars 2013 concernant la capacité d'accueil et le test d'aptitudes pour les voies d'études de médecine humaine et dentaire à l'Université de Fribourg pour l'année académique 2013/14.

Ordonnance du 28 mai 2013 fixant les taxes de cours du Conservatoire applicables du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 31 août 2014.

Ordonnance du 28 mai 2013 fixant les taxes de cours du Conservatoire applicables dès le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Ordonnance du 27 août 2013 modifiant l'ordonnance concernant les taxes et contributions dues par les étudiants et étudiantes de la Haute Ecole pédagogique fribourgeoise.

Ordonnance du 27 août 2013 suspendant l'octroi des agréments dans le domaine de la logopédie.

Ordonnance du 15 octobre 2013 limitant le nombre d'admission à la Haute Ecole pédagogique fribourgeoise pour l'année scolaire 2014/15.

Ordonnance du 9 décembre 2013 limitant le nombre de places d'études au niveau bachelor en sciences du sport et de la motricité à l'Université de Fribourg pour l'année académique 2014/15.

Ordonnance du 9 décembre 2013 concernant l'admission des candidats et candidates étrangers aux études de médecine à l'Université de Fribourg pour l'année académique 2014/15.

## 2 Service des ressources (SRess)

Cheffe de service : **Christiane Brülhart**

### 2.1 Activités

#### 2.1.1 Ressources humaines

##### 2.1.1.1 Effectifs du corps enseignant par degré

	Nombre de personnes		Equivalents plein temps	
Ecole enfantine	594	(514)	384	(334)
Ecole primaire	2062	(2059)	1374	(1361)
Cycle d'orientation (CO)	1281	(1287)	913	(905)
Ecoles du secondaire II	590	(583)	420	(430)
Haute Ecole pédagogique	89	(88)	56	(56)
Haute Ecole de santé	54	(54)	46	(44)
Haute Ecole fribourgeoise de travail social	50	(51)	29	(30)
Total	4720	(4636)	3222	(3160)

##### 2.1.1.2 Effectifs par langue et par genre

	Francophones		Germanophones		% femmes
	H	F	H	F	
Ecole enfantine	3	421	1	169	99,3 %
Ecole primaire	214	1287	70	491	86,2 %
Cycle d'orientation (CO)	383	517	151	230	58,3 %
Ecoles du secondaire II	231	182	86	91	46,3 %

##### 2.1.1.3 Situation de l'emploi

A la fin de l'année scolaire 2012/13, on a enregistré 16 (16) démissions à l'école enfantine dont 6 (6) pour raison d'âge, 93 (87) dont 33 (36) pour raison d'âge au degré primaire, 52 (65) dont 19 (21) pour raison d'âge au cycle d'orientation, 11 (29) dont 7 (23) pour raison d'âge dans les écoles du secondaire du deuxième degré.

Dans les degrés préscolaire et primaire, plus de 290 (280) postes d'enseignement ont été mis au concours, dont 148 (130) à plein temps. Ils ont tous pu être repourvus mais, cette année encore, les candidats diplômés se sont fait plus rares et il a fallu parfois procéder à plusieurs mises au concours successives pour un même poste. Une vingtaine de personnes en cours de formation ont été engagées à temps partiel. Il est également difficile de trouver du personnel formé pour assurer les remplacements ou pour donner des appuis d'enseignement spécialisé.

Au cycle d'orientation 48 (89) postes ont été mis au concours dont 9 (17) à plein temps. La difficulté de recrutement de personnel enseignant diplômé persiste, tout particulièrement dans la partie francophone, dans le domaine des langues étrangères, en économie familiale et en activités créatrices. Les écoles ont pu engager plusieurs personnes détentrices de diplômes pour le degré secondaire supérieur. Elles ont également fait appel à des étudiants et étudiantes achevant leur formation pédagogique, lesquels ont été engagés pour une durée limitée.

Après avoir suivi pendant deux ans une formation complémentaire à l'Université de Fribourg, 14 enseignants et enseignantes formés pour le degré primaire ont reçu un certificat les autorisant à prendre en charge des classes à exigences de base au cycle d'orientation.

Au degré secondaire supérieur, 14 (24) postes ont été mis au concours dont 4 (5) à plein temps. Les nouveaux engagés sont soit porteurs des titres requis soit en passe d'obtenir leur diplôme d'aptitude à l'enseignement.

Pour la rentrée 2013/14, près de 1200 (1200) contrats de travail ont été établis, entérinant les nouveaux engagements et les changements de statut: 227 (197) nouveaux contrats à durée indéterminée et 269 (334) à durée déterminée, 235 (289) reconductions, 70 (109) changements de postes et 218 (278) changements notables de taux d'activité.

### 2.1.2 Transports scolaires

Tous les budgets des transports scolaires de l'année 2013/14 ont été analysés et approuvés. Chaque augmentation par rapport à l'année précédente a dû être justifiée.

Les factures 2012/13 présentées par les transporteurs et les communes ont été vérifiées et les soldes honorés. La totalité des montants versés en 2013 s'élève à 708 853 (689 067) francs pour l'école enfantine, 6 698 902 (6 550 131) francs pour l'école primaire et 1 449 374 (1 445 469) francs pour le cycle d'orientation.

Dans le cadre des travaux relatifs à la révision de la loi scolaire, le projet de loi prévoit la communalisation des transports scolaires. En cas d'acceptation par le Grand Conseil, l'organisation et le financement de cette tâche passeront entièrement aux communes après une période transitoire de trois ans à partir de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

### 2.1.3 Répartition des frais afférents à la scolarité obligatoire

Le programme DComm développé par le SITel afin d'automatiser la répartition des frais afférents à la scolarité obligatoire a fonctionné à satisfaction. Les communes peuvent avoir accès aux données par l'intermédiaire d'internet.

## 2.2 Événements particuliers

### 2.2.1 Procédure d'évaluation pour le personnel enseignant

Un groupe de travail composé de représentants des cadres de l'enseignement et des associations professionnelles a élaboré un projet de procédure d'évaluation périodique pour le personnel enseignant des écoles enfantines, primaires, du cycle d'orientation et du secondaire du deuxième degré. Après consultation restreinte, il a été introduit à titre expérimental dans quelques établissements de chaque degré d'enseignement.

---

## 3 Service de l'enseignement obligatoire

---

Chef du Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEnOF): **Hugo Stern**

Chef du Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande (DOA): **Reto Furter**

Cheffe du Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM): **Fouzia Rossier**

### 3.1 Généralités

#### 3.1.1 Thèmes communs aux deux parties linguistiques

Les deux Services de l'enseignement obligatoire ont conduit en commun divers thèmes transversaux parmi lesquels il convient de relever:

Projet de loi sur la scolarité obligatoire: les Services ont participé aux séances de la Commission parlementaire chargée d'examiner le projet de loi (cf. chapitre I Direction et Secrétariat général).

Ecole enfantine: la loi scolaire modifiée avec effet au 1er août 2009 donne les bases de la mise en place d'une 2<sup>e</sup> année d'école enfantine. Depuis la rentrée 2013, tous les cercles scolaires du canton ont désormais introduit l'école enfantine sur deux ans. Aussi, ce sont 6880 (5869 en 2012/13) enfants (5279 francophones et 1601 alémaniques) qui fréquentent l'école enfantine.

Enseignement des langues: les travaux de mise en œuvre du concept général des langues que le Grand Conseil a approuvé en automne 2010 se sont poursuivis. Les écoles du cycle d'orientation de La Tour-de-Trême, de Bulle, de La Veveyse, de Sarine Ouest et de Morat poursuivent et consolident les premières expériences de séquences d'enseignement bilingues. Les CO de Pérolles, de Marly et de Jolimont proposent dès la rentrée 2013 également des séquences de ce type.

En ce qui concerne la santé à l'école, le Conseil d'Etat a pris acte dans sa séance du 15 octobre du rapport de consultation et validé le concept de santé à l'école qui fixe un cadre de référence en matière de promotion de la santé et de prévention pour la scolarité obligatoire. Un bureau, composé de collaborateurs pédagogiques et scientifiques déjà en charge des dossiers de la santé à l'école, a reçu un mandat de la DICS et de la DSAS pour en assurer la mise en œuvre.

Dispositif de soutien aux établissements dans la prise en charge des élèves présentant des difficultés comportementales. Au cours de l'année scolaire 2012/13, les trois différents axes ont été très sollicités. Les écoles ont utilisé leur enveloppe de mesures internes.

L'unité mobile, composée d'intervenants francophones et alémaniques, agissant sur les sites à la demande de ceux-ci, a traité 191 nouvelles situations (+40), dont 121 provenant de la partie francophone et 38 de la partie alémanique. L'équipe a effectué 1100 entretiens socio-éducatifs (+300) individuels et environ 500 entretiens de soutien (-100) avec des enseignants confrontés à des élèves ayant des comportements difficiles.

Les deux classes relais de Fribourg et celle de Bulle ont accueilli 31 élèves (= 2011/12). 17 élèves ont réintégré l'école à la fin du placement ; pour 11 élèves une autre solution a été trouvée, 3 élèves ont poursuivi le placement.

Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication (MITIC): à la suite de l'élargissement du portail pédagogique internet Friportail, sur lequel une partie des ressources d'enseignement sont désormais proposées en ligne, il est prévu une évaluation de cette plate-forme ainsi que des personnes ressources qui assurent l'assistance pédagogique de proximité dans les écoles à tous les degrés.

Scolarisation des enfants allophones: le projet « Modèle de Collaboration entre Enseignants Réguliers et Enseignants de Langue et de Culture d'Origine » (MOCERELCO) - commencé en juillet 2011 et pour lequel un financement a été octroyé par la Confédération – s'est poursuivi en 2012/13. L'accent a essentiellement été mis sur l'information et la

sensibilisation à la thématique LCO (Langue et Culture d'origine) et les contacts avec les personnes qui dispensent ces cours. Avec la création de la page internet « Migration et Intégration » sur le site du SEnOF et du DOA, les informations relatives aux LCO (Langues Culture d'Origine) sont rendues plus visibles et disponibles. L'ensemble des enseignants FLS (Français Langue Seconde) de la partie francophone du canton ont suivi deux journées de formation. Le point central fut de mettre en lien les pratiques quotidiennes des enseignantes et des enseignants FLS avec le PER et le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence en Langue). Les cours d'été de français langue de scolarisation, proposés aux élèves allophones durant les trois premières semaines des vacances, ont été reconduits en 2012. 19 cours ont été organisés dans divers endroits du canton (Fribourg, Villars-sur-Glâne, Bulle, Romont, Estavayer-le-Lac, Courgevaux). La participation à ces cours est toujours croissante (190 élèves). Celle-ci témoigne de l'intérêt de nombreux parents à voir leurs enfants maîtriser au mieux la langue de scolarisation et à s'intégrer plus harmonieusement dans leur nouvel environnement. Le film consacré au système scolaire fribourgeois est en cours d'élaboration. Quelques-uns des scénarii sont écrits et ont été soumis à des groupes de consultation pour approbation. De nombreuses séquences ont été tournées dans les deux régions linguistiques et retravaillées au centre multimédia. Les prises de son du premier film ont été effectuées en allemand et français, ainsi que dans les cinq langues de la migration actuellement les plus parlées dans le canton (albanais, anglais, portugais, espagnol et tigrinya (Erythrée)).

### 3.1.2 Partie francophone

Les thèmes traités durant l'année 2013, en complément des dossiers et sujets évoqués ci-dessus, ont concerné les points suivants en toute priorité:

- > formation des cadres, inspecteurs/directeurs de CO/responsables d'établissement primaire/adjoints de direction: c'est le consortium romand de la FORDIF constitué de quatre Hautes Ecoles mandatées par la CIIP qui assume désormais les différentes volées de cette formation de cadres. Pour le SEnOF, en 2013, 14 personnes suivaient le certificat (CAS) ou le diplôme (DAS) en gestion d'institutions de formation. Ces cadres ont reçu leur titre le 29 novembre 2013 à la HEP Vaud.
- > plan d'études romand (PER): selon le plan de formation et de mise en œuvre élaboré par le SEnOF, tous les enseignantes et les enseignants ont reçu une information de base et suivi une préparation plus spécifique. À la rentrée 2013, le PER est devenu le cadre de référence pour le corps enseignants qui a charge d'enseignement à tous les degrés de l'école obligatoire, sauf en 8<sup>e</sup> année HarmoS (6P) où il sera introduit à la rentrée 2014.
- > réorganisation interne du SEnOF : regroupement des inspecteurs scolaires à Fribourg, regroupement des collaborateurs et conseillers pédagogiques à Romont.
- > médiation scolaire: une nouvelle volée de formation 2013-2015 a été mise sur pied pour répondre aux besoins manifestés dans les établissements. Celle-ci comprend à nouveau des candidats du CO (7), des gymnases (4) et de l'enseignement professionnel (6).
- > interventions du dispositif « Education générale » : aide à la résolution de conflits, aide à la conduite de classe difficile, relations Ecole-Famille, vécu de situation difficile (deuil, accidents graves, ...), ces interventions ont été proposées tant aux classes du degré primaire qu'au CO.
- > rencontres avec les associations professionnelles : les responsables du SEnOF ont rencontré à plusieurs reprises les comités de la SPFF et de l'AMCOFF. A ces occasions, les préoccupations des enseignants ont été exposées.

### 3.1.3 Partie alémanique

Le Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande (DOA) a particulièrement mis l'accent sur les thèmes suivants:

- > Poursuite de la mise en œuvre du concept de qualité « Développer ensemble une école de qualité ». Le thème de l'adaptabilité/différenciation dans l'enseignement a été défini comme élément central de développement en tant que conséquence du premier cycle de l'évaluation externe. Dans ce contexte, une nouvelle brochure est en cours d'élaboration dans le cadre de la collection pédagogique; conformément à la tradition, celle-ci sera remise à tout le personnel enseignant en vue de sa formation continue personnelle.
- > « Lehrplan 21 » : Tout le personnel enseignant, les organisations cantonales et les partenaires de l'école ont été invités à prendre part à la consultation de ce plan d'études du 15 juillet au 10 novembre 2013. Les retours enregistrés à cette occasion ont servi de base à la prise de position officielle de la DICS qui a été communiquée à

fin décembre 2013 à la Conférence des directrices et directeurs de l'instruction publique des 21 cantons alémaniques ou plurilingues (D-EDK). En résumé, on peut dire que le plan d'études est très bien accueilli et qu'il bénéficie d'un large soutien dans le canton de Fribourg. L'orientation sur les compétences et la construction de celles-ci tout au long des 3 cycles recueillent un avis positif. Il a été rapporté que, de manière générale, le plan d'études est trop riche en contenus. Dans certains domaines de branches, trop de compétences et partiellement aussi des compétences trop exigeantes sont décrites. Les exigences minimales définies dans les domaines de branches pour lesquels il n'existe pas de standards nationaux doivent être partiellement retravaillés. Les réponses à la consultation seront évaluées à partir de 2014 au niveau de la Conférence des directrices et directeurs de l'instruction publique des 21 cantons alémaniques ou plurilingues (D-EDK) et le plan d'études retravaillé en conséquence. Il est prévu que le plan d'études soit remis aux cantons à la fin octobre 2014 en vue de son introduction. En fonction des données actuelles, on peut partir du principe que le « Lehrplan 21 » pourra être introduit dans les classes alémaniques du canton de Fribourg au début de l'année scolaire 2017/18.

- > En collaboration avec la formation des enseignant-e-s de l'université de Fribourg, poursuite de la recherche sur le long terme relative à la qualité et à l'efficacité de la procédure de passage du degré primaire à l'école du cycle d'orientation.
- > Projet « Passepartout » : la mise en oeuvre de ce projet linguistique intercantonal (Berne, Bâle Ville et Campagne, Soleure et le Valais) se poursuit conformément au calendrier établi: début de l'enseignement de l'anglais en 5e année; introduction générale du nouveau moyen d'enseignement du français « Clin d'œil » dans les classes de 7e année (1re année du cycle d'orientation).
- > Mise sur pied d'un nouveau concours de lecture en collaboration avec le Centre de documentation pédagogique de la HEP Fribourg.
- > Scolarisation des enfants allophones: des cours d'été (SOKU) pour enfants de langue étrangère ont à nouveau eu lieu durant les 3 premières semaines des vacances d'été. Cinq cours, dont un en *teamteaching*, ont pu être organisés à Tavel, soit le même nombre que l'année dernière.
- > De plus nombreux élèves primo-arrivants que les années précédentes ont pu prendre part au modèle d'intégration « GuKeMu » (Gurmels-Kerzers-Murten) des cycles d'orientation concernés et à son accompagnement à l'intégration sur le site. La thématique « Entrée dans la profession et monde du travail » a été traitée dans le cadre de séances de parents particulières en présence de représentants des diverses communautés culturelles.

### 3.1.4 Enseignement spécialisé

Le Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM) a mis la priorité sur les thèmes suivants:

- > la finalisation du concept à la suite de la consultation sur le projet de concept de pédagogie spécialisée.
- > l'amélioration de la procédure d'évaluation standardisée (application informatique, extension à la partie germanophone, standardisation des rapports).
- > l'analyse financière des institutions (investissements, taux d'encadrement, formation continue, transports) en vue de l'établissement de contrats de prestation.
- > l'introduction de la pédagogie spécialisée sur le portail pédagogique de Fribourg (Friportail).
- > la collaboration avec les partenaires de l'école.

### 3.1.5 Effectifs

#### 3.1.5.1 Ecole enfantine

	Partie francophone		Partie alémanique		Total	
	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14
Nombre d'élèves en 1re année	1800	2561	694	805	2494	3366
Nombre d'élèves en 2e année	2615	2718	760	796	3375	3514
Total des élèves	4415	5279	1454	1601	5869	6880
Nombre de classes	239	281,5	79,2	87,75	318,2	369,25
Moyenne par classe	18,47	18,75	17,36	18,25	18,44	18,63



Dans la partie francophone, le nombre de classes a augmenté de 42,5 (+15 en 2012/13) unités et celui des élèves de 864 (+453). Dans la partie alémanique, le nombre de classes a augmenté de 8,55 (+3) unités et celui des élèves de 147 (+95). Au total, l'augmentation du nombre de classes est de 51,05 (+18) unités et celle du nombre d'élèves correspond à 1011 (+548).

### 3.1.5.2 Ecole primaire

	Partie francophone		Partie alémanique		Total	
	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14
Nombre d'élèves en 1 <sup>re</sup> année	2563	2696	701	744	3264	3440
Nombre d'élèves en 2 <sup>e</sup> année	2670	2652	793	718	3463	3370
Nombre d'élèves en 3 <sup>e</sup> année	2588	2615	801	791	3389	3406
Nombre d'élèves en 4 <sup>e</sup> année	2464	2663	756	800	3220	3463
Nombre d'élèves en 5 <sup>e</sup> année	2530	2497	771	770	3301	3267
Nombre d'élèves en 6 <sup>e</sup> année	2522	2542	820	761	3342	3303
Total des élèves	15 337	15 665	4642	4584	19 979	20 249
Nombre de classes	794	806,75	246,3	244,1	1040,3	1050,85
Moyenne par classe	19,32	19,42	18,85	18,78	19,21	19,27

Dans la partie francophone, le nombre de classes a augmenté de 12,75 (+6,5) unités et celui des élèves de 328 (+274). Dans la partie alémanique, le nombre de classes a diminué de 2,2 (-1,5) unités et celui des élèves de 58 (-40). Au total, l'augmentation du nombre de classes est de 10,55 (+5) unités et celle du nombre d'élèves correspond à 270 (+234). En plus des effectifs figurant dans le tableau ci-dessus, il convient de mentionner que 224 (242) élèves fréquentent 26 classes de développement, dont 173 (172) élèves dans 20 classes francophones et 51 (70) élèves dans 6 classes alémaniques.

### 3.1.5.3 Cycle d'orientation

	Partie francophone		Partie alémanique		Total	
	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14
Nombre d'élèves en 1 <sup>re</sup> année	2709	2722	818	875	3527	3597
Nombre d'élèves en 2 <sup>e</sup> année	2884	2823	819	831	3703	3654
Nombre d'élèves en 3 <sup>e</sup> année	2721	2822	964	870	3685	3752
Total des élèves	8314	8427	2601	2576	10 915	11 003
Nombre de classes	397,5	405,5	149	146	546,5	551,5
Moyenne par classe	20,92	20,78	17,46	17,64	19,97	19,95

Dans la partie francophone, le nombre de classes a augmenté de 8 (+9) unités et celui des élèves de 113 (+116). Dans la partie alémanique, le nombre de classes a diminué de 3 (-4) unités et celui des élèves de 25 (-58). Au total, l'augmentation du nombre de classes est de 5 (+5) unités et celle du nombre d'élèves correspond à 88 (+58).

## 3.2 Ecole enfantine, partie francophone

### 3.2.1 Ouvertures et fermetures de classes

A la rentrée 2013/14, tous les cercles scolaires vivent au rythme des 2 années d'école enfantine. Les 8 arrondissements de la partie francophone du canton de Fribourg comptent 281,5 (239) classes enfantines. En ce qui concerne le nombre d'élèves, la répartition est la suivante : 2561 (1800) en 1<sup>re</sup> année et 2718 (2615) en 2<sup>e</sup> année pour un total de 5279 (4415) élèves. Il a fallu procéder à 49,5 ouvertures de classes et à 7 fermetures. Pour l'ensemble de l'opération, on constate une augmentation de 42,5 (+15) classes.



### 3.2.2 Effectifs à l'école enfantine

	2012/13		2013/14	
	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Arrondissement 1	33,5	646	34,5	638
Arrondissement 2	16	286	30	573
Arrondissement 3	37	681	37,25	723
Arrondissement 4	33	621	34	626
Arrondissement 5	22	438	28	546
Arrondissement 6	34	609	37	680
Arrondissement 7	36,5	657	40,5	736
Arrondissement 8	27	477	40,25	757
<b>Total</b>	<b>239</b>	<b>4415</b>	<b>281,5</b>	<b>5279</b>

	2012/13		2013/14	
	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Sarine campagne	72.5	1387	80,5	1518
Ville de Fribourg	16	286	30	573
Broye	37	681	37,25	723
Glâne	28	498	31	565
Gruyère	43,5	767	60,75	1136
Lac	16	318	16	292
Veveyse	26	478	26	472
<b>Total</b>	<b>239</b>	<b>4415</b>	<b>281,5</b>	<b>5279</b>

### 3.2.3 Axes de travail prioritaires

#### 3.2.3.1 Suite et fin de l'introduction de la 2<sup>e</sup> année d'école enfantine

Une fois prises les décisions de mise sur pied de la 2<sup>e</sup> année d'école enfantine par le Grand Conseil, le 6 septembre 2008, de nombreuses soirées d'informations ont été organisées pour répondre à l'attente des conseils communaux, commissions scolaires, associations de parents, parents et enseignants et enseignantes concernés. Lors de ces séances, les aspects administratifs, organisationnels ainsi que les enjeux pédagogiques et sociaux du concept d'introduction de la 2<sup>e</sup> année d'école enfantine ont été présentés aux participants. Il est à noter que dès cette rentrée des classes 2013, tous les cercles scolaires accueillent les enfants dès quatre ans révolus dans leurs classes. Les grands centres tels que Fribourg, Bulle, Marly et quelques plus petites localités telles que Le Mouret, La Roche, Marsens-Echarlens, Hauteville, Vuisternens-dt-Romont, Middel-Châtonnaye-Torny, Sâles ont été les dernières communes à offrir cette année supplémentaire à leurs élèves.

Dans la perspective de la préparation de cette introduction, la DICS a mandaté les conseillères pédagogiques pour organiser et conduire une formation complémentaire destinée aux enseignantes impliquées. Celle-ci comprend une première session de quatre jours durant l'été précédant la rentrée scolaire, puis des après-midis de formation organisés durant les deux premières années d'introduction. Au terme de ces journées comptant environ 50 heures de formation, les enseignantes recevront une attestation de formation complémentaire. Ce concept de formation a été renouvelé tout au long de l'introduction de l'école enfantine sur deux ans soit de la rentrée 2009 à la rentrée 2013. En juin 2013, 80 nouvelles enseignantes enfantines ont obtenu cette attestation.

### 3.3 Ecole enfantine, partie alémanique

#### 3.3.1 Ouvertures et fermetures de classes

A la rentrée 2013/14, tous les cercles scolaires ont introduit les 2 années à l'école enfantine. Les quatre arrondissements de la partie alémanique du canton de Fribourg comptent 87,75 (79,2) classes enfantines. En ce qui concerne le nombre d'élèves, la répartition est la suivante: 805 (694) en 1<sup>re</sup> année et 796 (760) en 2<sup>e</sup> année pour un total de 1601 (1454) élèves. Il a fallu procéder à 9,5 ouvertures de classes et à 1 fermeture. Pour l'ensemble de l'opération, on constate une augmentation de 8,55 (+3) classes.

#### 3.3.2 Effectifs à l'école enfantine

	2012/13		2013/14	
	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Arrondissement 1	25,2	462	26,35	443
Arrondissement 2	9	155	13,4	256
Arrondissement 3	20	374	22	409
Arrondissement 4	25	463	26	493
<b>Total</b>	<b>79,2</b>	<b>1454</b>	<b>87,75</b>	<b>1601</b>

	2012/13		2013/14	
	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
See	26,2	485	27,75	472
Freiburg	7	121	11	210
Greyerz	1	11	1	17
Sense	45	837	48	902
<b>Total</b>	<b>79,2</b>	<b>1454</b>	<b>87,75</b>	<b>1601</b>

48 (47) classes enfantines incluant 2 classes de Basisstufe sont conduites par 2 enseignant-e-s qui travaillent à temps partiel. 3 (5) enseignant-e-s de classe enfantine exercent des fonctions à la direction d'école.

#### 3.3.3 Généralités

Au début de la nouvelle année scolaire, la ville de Fribourg a été la dernière commune de la partie alémanique à introduire les deux années d'école enfantine. Les enseignant-e-s des classes enfantines de la ville de Fribourg ont été préparé-e-s durant les vacances à leur activité dans des classes multi-âges au moyen de modules de formation continue. Les deux années d'école enfantine sont bien établies dans toutes les autres communes de la partie alémanique. Après une période de transition de 5 ans, on peut constater que l'introduction des deux années d'école enfantine est une franche réussite.

29 (30) enfants avec des besoins particuliers ont été intégrés dans des classes enfantines régulières et en Basisstufe. Parmi ceux-ci, l'intégration de 18 (19) d'entre eux a eu lieu par l'intermédiaire du foyer-école Les Buissonnets; 11 (11) enfants ont été intégrés par l'intermédiaire du Service de l'enseignement spécialisé. 22 (16) enseignantes spécialisées ont collaboré au soutien et à l'accompagnement de ces 29 enfants au total dans le cadre de l'école enfantine ordinaire.

Des cours supplémentaires « Allemand pour élèves allophones » ont été proposés aux élèves de langues étrangères en vue d'une meilleure intégration dans 29 (26) cercles scolaires. Au cours de l'année scolaire 2013/14, 389 (310) enfants de première et deuxième année d'école enfantine bénéficient de cette offre.

Le projet « Basisstufe / classe multi-âges » s'est poursuivi sans changement dans les trois communes de Morat, Fräschels et Barberèche. Les communes en question attendent l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire car elles

ne pourront se prononcer sur la poursuite, respectivement l'extension de ce projet qu'après la clarification des conditions-cadres.

### 3.3.4 Formation continue

Le personnel enseignant de l'école enfantine et des deux premiers degrés de l'école primaire (1er cycle Harnos) fréquentent également durant l'année scolaire 2013/14 des cours relatifs au thème prioritaire de formation continue qui a trait au domaine « Enfants naturalistes ». Le groupe de travail « Premiers degrés » a élaboré 21 offres à option obligatoires de recherche et expérimentation pour l'année scolaire en cours et ce, en collaboration avec le service de la formation continue de la HEP Fribourg. Les enseignant-e-s sont tenu-e-s de prendre part à au moins deux offres de cours durant l'année scolaire. La manifestation commune du 27 novembre 2013 a vu la participation de l'ensemble du corps enseignant de l'école enfantine et des deux premiers degrés de l'école primaire de la partie alémanique.

### 3.3.5 Admission à l'école enfantine

Les parents de 63 (64) enfants ont souhaité reporter d'une année l'entrée à l'école enfantine sur deux ans. Cela représente 7.25 % (11.02 %) des enfants qui ont atteint l'âge de la scolarité en 2013.

### 3.3.6 Situation de l'emploi

Toutes les places disponibles à l'école enfantine ont pu être repourvues au début de l'année scolaire. Le marché des places de travail a cependant clairement démontré que l'équilibre entre l'offre et la demande a tenu à très peu de chose. Par contre, la recherche de remplaçant-e-s, principalement de longue durée, s'est avérée très difficile, comme les années précédentes. Le nombre croissant d'étudiant-e-s en fin de formation à la HEP Fribourg pourrait conduire à un apaisement de la situation du marché du travail. Il est à espérer que les étudiants en question s'intéressent aux postes disponibles dans le canton.

## 3.4 Ecole primaire, partie francophone

### 3.4.1 Ouvertures et fermetures de classes

A la rentrée 2013/14, les 8 arrondissements de la partie francophone du canton de Fribourg comptent 806,75 (794) classes primaires. Le nombre total d'élèves correspond à 15 665 (15 337). Il a fallu procéder à 17,75 ouvertures de classes et à 5 fermetures. Pour l'ensemble de l'opération, on constate une augmentation de 12,75 (+6,5) classes.

### 3.4.2 Effectifs à l'école primaire

	2012/13		2013/14	
	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Arrondissement 1	96,5	1831	98,25	1922
Arrondissement 2	81	1431	82	1448
Arrondissement 3	109,5	2130	109,5	2191
Arrondissement 4	95	1833	97	1872
Arrondissement 5	87,5	1692	87	1672
Arrondissement 6	99	1921	103	2001
Arrondissement 7	119,5	2366	121	2390
Arrondissement 8	106	2133	109	2169
<b>Total</b>	<b>794</b>	<b>15 337</b>	<b>806,75</b>	<b>15 665</b>

	2012/13		2013/14	
	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Sarine campagne	233,5	4517	236	4580
Ville de Fribourg	81	1431	82	1448
Broye	109,5	2130	109,5	2191

	2012/13		2013/14	
Glâne	85	1654	88	1726
Gruyère	170	3367	173	3425
Lac	45,5	839	46,25	886
Veveyse	69,5	1399	72	1409
<b>Total</b>	<b>794</b>	<b>15 337</b>	<b>806,75</b>	<b>15 665</b>

### 3.4.3 Axes de travail prioritaires

#### 3.4.3.1 Pilotage d'établissement et conduite de projet

Durant l'année 2012, le dispositif d'accompagnement des projets d'établissement (DAF) a poursuivi son activité dans l'accompagnement des établissements en projet, par un soutien différencié et contextualisé sur les sites et par l'organisation de séances de formation et de coordination. Depuis l'automne 2013, tous les établissements mettent en œuvre une démarche de projet. Une nouvelle recherche a été réalisée et les résultats sont intégrés dans le pilotage du dispositif.

#### 3.4.3.2 Enseignement du français

Au 1<sup>er</sup> cycle, le PER et les moyens d'enseignement officiels sont utilisés dans les classes 1<sup>H</sup> à 4<sup>H</sup>. Au 2<sup>e</sup> cycle, ils sont introduits depuis la rentrée scolaire 2013 dans les classes de 5<sup>H</sup> à 7<sup>H</sup>. Par ailleurs, dans le but d'accompagner les enseignant-e-s au fil de ces transitions didactiques, diverses formes d'accompagnements et de formations sont proposées de façon différenciée pour les trois cycles.

#### 3.4.3.3 Enseignement des mathématiques

La phase 2 de l'introduction du PER est terminée pour les mathématiques, des balises et aides à la planification en lien avec les formations faites l'année précédente sont proposées aux enseignant-e-s de 7<sup>H</sup>-8<sup>H</sup>. Une évaluation cantonale a été passée par les élèves de 6<sup>H</sup>. Le groupe de rédaction formé d'enseignant-e-s de 5<sup>H</sup>-6<sup>H</sup> s'est déjà mis à l'écriture de l'évaluation cantonale 2014 pour les élèves de 6<sup>H</sup>. Comme chaque année, une épreuve cantonale a été rédigée pour les élèves de 8<sup>H</sup> dans le cadre de la procédure de pré-orientation. Le « cahier de devoirs 4P » est à disposition des enseignant-e-s depuis la rentrée scolaire à l'OCMS.

#### 3.4.3.4 Enseignement des langues : allemand et anglais

L'introduction du nouveau moyen d'enseignement de l'allemand a été planifiée pour l'ensemble de la scolarité obligatoire. Pour assurer une formation du corps enseignant de qualité, l'implémentation se déroulera en deux étapes importantes durant les années 2014/15 et 2015/16.

Conformément au programme établi par la CIIP, l'enseignement de l'anglais (L3) a été introduit en automne 2013 dans l'ensemble des classes de 7<sup>H</sup> (5P). Ainsi, dès la rentrée 2014, tous les élèves de 7<sup>H</sup> et de 8<sup>H</sup> (5P et 6P) bénéficieront de deux unités d'anglais par semaine.

Les moyens choisis pour l'ensemble des élèves romands sont ceux édités par Cambridge University Press, à savoir « More ! ». Une phase d'expérimentation a eu lieu ces deux dernières années dans quatre cercles scolaires de la région de Morat, se poursuivant pour ces mêmes élèves au cycle d'orientation avec également des nouveaux moyens, « English in Mind », fournis par le même éditeur, assurant ainsi une continuité et une cohérence primaire – secondaire.

Pour les enseignant-e-s en charge de ces leçons d'anglais en automne 2013, deux modules de formation didactique et méthodologique, soit trente heures répartis sur deux ans, ont été mis sur pied. En parallèle, des cours d'anglais ont été proposés ces dernières années par le service de la formation continue de la HEP afin de permettre aux enseignant-e-s d'anglais de compléter leurs compétences personnelles et d'atteindre le niveau linguistique souhaité, soit le B2 selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR).

---

Les premiers échos de cette phase de généralisation sont très positifs : cette nouvelle branche est appréciée autant des élèves que des enseignants, ces derniers relevant au passage le choix judicieux des moyens proposés ainsi que l'efficacité de la formation didactique mise sur pied.

#### 3.4.3.5 Enseignement des sciences naturelles (SN) et des sciences humaines et sociales (SHS) : géographie/histoire

Depuis la rentrée 2013, les enseignant-e-s de 5-6H bénéficient d'un nouvel ouvrage de géographie régionale, « Ici, c'est Fribourg ! » qui leur permet d'étudier quelques particularités de notre canton (traditions, institutions, bilinguisme, etc.) en lien avec la citoyenneté et la formation générale. Ce moyen est intégré dans la collection GEO|FR destinée à s'enrichir encore dans les années à venir. Parallèlement, des auteurs issus du canton ont été mis à disposition de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) pour l'élaboration des futurs moyens de géographie et d'histoire romands 5H à 8H. Dans ce domaine, en plus des activités régulières (promotion de sites ou d'actions pédagogiques, rédaction de l'épreuve de pré-orientation au CO, ...), les enseignant-e-s de 1H-2H ont bénéficié d'une formation axée sur le nouveau moyen d'enseignement destiné à ces degrés.

Histoire : des leçons destinées aux élèves de 5H (3P) et de 6H (4P) sont consacrées à la Préhistoire et à l'Antiquité romaine. Les activités se déroulent dans la forêt à Marly et au Musée romain de Vallon. De très nombreuses leçons en rapport avec le Moyen Age ont lieu au château de Gruyères pour les classes de 7-8H (5-6P). Ces propositions ont connu un grand succès, si bien que toutes les demandes n'ont pu être satisfaites, surtout en fin d'année scolaire.

#### 3.4.3.6 Education musicale

L'année 2013 a été rythmée par des rencontres et des visites de classes d'enseignant-e-s des cycles 1, 2 et 3. Elles ont été réalisées à la demande du corps enseignant lui-même, de responsables d'établissement ou d'inspecteurs et cherchent à renforcer les lignes directrices du PER, en éducation musicale. En prolongement, l'offre de dossiers pédagogiques en éducation musicale sur Friportail ainsi que l'offre musicale offerte aux classes sont continuellement développées. Un nouveau manuel de chants pour le cycle 3, « Planète musique », a été finalisé et sera introduit comme moyen officiel durant cette année scolaire. La présentation du PER au secondaire 2 a été entreprise afin de consolider et d'harmoniser les plans d'études dans les collèges fribourgeois.

#### 3.4.4 Conférence des inspecteurs scolaires

Durant l'année civile 2013, les inspectrices, inspecteurs scolaires et conseillères pédagogiques se sont réunis à onze reprises, en présence du Chef de service adjoint ou du Chef de service. Par ailleurs, les mêmes personnes ont participé à treize colloques organisés à l'interne. Ces diverses séances ont permis de traiter de nombreux objets relatifs tantôt à la conduite et la gestion de l'école, tantôt à des aspects plus pédagogiques : dernière étape de la généralisation de l'école enfantine en deux ans, introduction de l'anglais et du PER en 7H, introduction de nouveaux moyens de français (L'île aux mots) en 5H, 6H et 7H, introduction d'une nouvelle grille horaire de l'école enfantine à la 8H avec une marge de souplesse et des points forts selon les domaines et les cycles de deux ans, poursuite de la réflexion sur la redéfinition des rôles des inspecteurs-trices, des personnes ressources et des responsables d'établissements avec, en toile de fond, des pistes pour l'écriture du nouveau règlement d'application de la loi scolaire, suivi des responsables d'établissement, suivi des mesures d'aides en collaboration avec les services auxiliaires scolaires, l'Unité mobile, les appuis DICS, le SESAM, les mesures SED et les appuis aux élèves allophones, suivi du projet HAE, en lien avec les outils nécessaires à l'établissement du bulletin scolaire. Comme à son habitude, la Conférence s'est également prononcée sur le contenu des différentes épreuves cantonales organisées en 2P et 4P ainsi que sur celui de la PPO.

De plus, la Conférence a établi des contacts réguliers avec la HEP-FR et la SPFF pour évoquer les dossiers ci-dessus. Avec la HEP-FR, elle a en particulier assuré le suivi des modules de formation-information pour les remplaçant-e-s non diplômé-e-s.

### 3.5 Ecole primaire, partie alémanique

#### 3.5.1 Ouvertures et fermetures de classes

A la rentrée 2013/14, les 4 arrondissements de la partie alémanique du canton de Fribourg comptent 244,1 (246,3) classes. Le nombre total d'élèves correspond à 4584 (4642). Il a fallu procéder à 1,8 ouverture de classes et à 4 fermetures. Pour l'ensemble de l'opération, on constate une diminution de 2,2 (-1,5) classes.

#### 3.5.2 Effectifs à l'école primaire

	2012/13		2013/14	
	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Arrondissement 1	74,8	1420	72,8	1378
Arrondissement 2	34,8	637	35,7	640
Arrondissement 3	68	1233	66,10	1202
Arrondissement 4	68,7	1352	69,5	1364
<b>Total</b>	<b>246,3</b>	<b>4642</b>	<b>244,1</b>	<b>4584</b>

	2012/13		2013/14	
	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
See	78,8	1497	76,8	1446
Freiburg	27,8	513	28,7	524
Greyerz	3	47	3	48
Sense	136,7	2585	135,6	2566
<b>Total</b>	<b>246,3</b>	<b>4642</b>	<b>244,1</b>	<b>4584</b>

#### 3.5.3 Généralités

Dans le cadre du projet « Passepartout – Langues étrangères à l'école publique », une nouvelle phase significative de mise en œuvre a pu être réalisée durant cette année scolaire. L'anglais est nouvellement enseigné en 5<sup>e</sup> année primaire à raison de 2 unités par semaine. Cet enseignement est basé sur une nouvelle approche méthodologique et didactique qui met au centre l'éducation au plurilinguisme au service d'une meilleure compréhension et tolérance. Les enseignant-e-s qui donnent les cours de français et anglais dans une classe de 5<sup>e</sup> primaire depuis l'automne 2013 prennent part, parallèlement à leur pratique, à une formation continue pointue dans le domaine de la didactique du plurilinguisme. Des liens sont tissés entre les langues alors que la sensibilisation et la réflexion sur les langues et cultures sont encouragées. Les enseignant-e-s sont formé-e-s à travailler avec les nouveaux moyens d'enseignement et d'apprentissage et à mettre en pratique leur nouvelle compréhension de l'apprentissage des langues.

Le titre de la troisième brochure du nouveau moyen d'enseignement bilingue de géographie pour les classes de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> primaire: « Ici, c'est Fribourg – Typisch Freiburg » invite les élèves à réfléchir à leur propre identité. L'entrée dans cette thématique conduit l'élève de l'appartenance à différents espaces géographiques au questionnement sur sa propre identité. Les élèves découvrent les particularités de leur canton, réfléchissent à sa diversité et apprennent à apprécier ses valeurs et qualités.

#### 3.5.4 Formation continue du personnel enseignant

De nombreux cours obligatoires ont été proposés au personnel enseignant régulier et spécialisé ainsi qu'aux directeurs d'établissement (Schulleiter) par la DICS: des modules de formation continue pour enseignant-e-s débutant-e-s ou qui renouent avec la profession; poursuite du projet « Purzelbaum im Kindergarten »; un cycle de formation continue sur deux ans pour les enseignant-e-s de l'école enfantine et des deux premiers degrés de l'école primaire sur le thème « Enfants naturalistes »; cours de formation initiale et continue pour enseignant-e-s qui donnent des cours d'allemand aux élèves de langue étrangère; formation continue pour les titulaires de classes et enseignantes spécialisées des

classes où sont intégrés des élèves avec besoins particuliers; introduction au nouveau moyen d'enseignement de français « Mille feuilles » pour les classes de 5e primaire ainsi que de 6e primaire (classes expérimentales); introduction au nouveau moyen d'enseignement d'anglais « New World » pour les classes de 5e année primaire.

A côté des cours de formation continue obligatoire qui ont été planifiés par l'inspection, la HEP Fribourg a proposé aux enseignant-e-s de l'école enfantine et de l'école primaire des cours facultatifs relatifs aux domaines « Conduite d'une équipe », « Ecole et société », « Médias et Technologies de l'Information et de la Communication », « Nature et Mathématiques », « Culture et Histoire », « Formes et musique », « Education au mouvement et au sport ».

### 3.5.5 Conférence des inspectrices et inspecteurs

La conférence des inspectrices et inspecteurs de l'école enfantine et primaire s'est réunie en tout à 16 reprises pour des séances auxquelles la direction du DOA a régulièrement participé. A côté des thématiques récurrentes, la conférence s'est préoccupée en priorité des thèmes suivants: Lehrplan 21, guide et fil conducteur pour les entretiens avec le personnel enseignant, compensation des désavantages, formation continue dans le domaine du coaching de l'enseignement, mise au point d'un concept de sécurité dans les écoles (AMOK), refonte du cahier de devoirs à domicile, consultation à propos de la révision partielle de la loi sur la HEP.

La conférence a par ailleurs pris part à des travaux de coordination avec différents services, groupes de travail et organisations et a donné son avis dans le cadre de diverses consultations.

### 3.5.6 Classes de développement

Durant l'année scolaire 2013/14 6 (7) classes de développement sont mises en place: 2 à Guin et 4 à Chiètres.

L'offre de l'enseignement de soutien en pédagogie curative (HSU) se présente de la manière suivante : 24,11 (24,04) postes à plein temps répartis entre les cercles scolaires suivants : ABGRU, Alterswil, Bösinggen, Brünisried, Courtepin, Guin, Flamatt, Freiburg, FOS Freiburg, Giffers, Gurmels (Cordast-Guschelmuth, Liebistorf), Heitenried, Jaun, JLS, Murten, Plaffeien, Rechthalten, St. Antoni, St. Silvester, St. Ursen, Schmitten, Schwarzsee, Tafers, Ueberstorf, Wünnwil.

## 3.6 Cycle d'orientation, partie francophone

### 3.6.1 Ouvertures et fermetures de classes

A la rentrée 2013/14, les 13 établissements de la partie francophone du canton de Fribourg comptent 405,5 (397,5) classes. Le nombre total d'élèves correspond à 8427 (8314). Il a fallu procéder à 9 ouvertures de classes et à 1 fermeture. Pour l'ensemble de l'opération, on constate une augmentation de 8 (+9) classes.

### 3.6.2 Effectifs par établissement au CO

	2012/13		2013/14	
	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Belluard	35	728	35	730
Bulle	41	878	42	921
Domdidier	20	415	21	442
Estavayer	34	724	34	735
Gibloux	20	406	20	392
Glâne	41	856	40	854
Jolimont	37	777	39	783
La Tour/Jaun	45	957	47	945
Marly	27	572	28	583
Morat	11	203	11	203
Pérolles	27	544	27	536
Sarine Ouest	27,5	555	27,5	588



	2012/13		2013/14	
Veveyse	32	699	33	715
<b>Total CO</b>	<b>397,5</b>	<b>8314</b>	<b>405,5</b>	<b>8427</b>

### 3.6.3 Axes de travail prioritaires

#### 3.6.3.1 Généralités

L'axe prioritaire de l'année 2012/13 a été la suite de la mise en œuvre du PER en 10<sup>H</sup> dans toutes les disciplines. Les commissions cantonales, constituées d'un représentant par école, ont été à nouveau très sollicitées, notamment par l'élaboration des planifications annuelles fribourgeoises de 11<sup>H</sup>, utilisées dès la rentrée 2013/14.

La mise en œuvre du PER a des incidences sur les moyens d'enseignement : ainsi de nouveaux ouvrages de français et de mathématiques ont-ils fait leur apparition dans les écoles, nécessitant un travail d'accompagnement.

Le PER est maintenant opérationnel dans les classes de 9<sup>H</sup> et 10<sup>H</sup>. Des planifications annuelles fribourgeoises devant servir de fil rouge et garantissant la qualité de l'enseignement ont été élaborées et sont en cours d'élaboration pour l'année prochaine.

#### 3.6.3.2 Enseignement du français

Dans la perspective de faire converger les orientations de l'enseignement du français pour l'ensemble de la scolarité obligatoire, le SEnOF a engagé un collaborateur pédagogique à 50 % pour le cycle 3. Il rejoint les collaboratrices des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles à Romont, afin de coordonner et de mettre en œuvre l'harmonisation des projets liés à l'enseignement de la langue de scolarisation pour la partie francophone du canton, en lien avec le Plan d'études romand (PER) et ses visées prioritaires.

#### 3.6.3.3 Enseignement des langues 2, 3 et 4

**Allemand** : le projet d'échanges à distance mis en place pour toutes les classes de 10<sup>H</sup> avec des classes germanophones du canton, de la Suisse allemande ou de la Bavière est dans sa troisième année de réalisation.

**Anglais** : le choix des moyens « English in Mind », de Cambridge-Edition a été effectué par la CIIP. Ces moyens sont testés par les classes pilotes de 9<sup>H</sup> dès la rentrée 2013 au CO de Morat. Ces moyens seront généralisés dès la rentrée 2015.

**Italien** : dès cette année scolaire, les CO de Pérolles, du Belluard, de Jolimont, de Domdidier, de Sarine Ouest et d'Estavayer proposent des cours à option d'italien en 11<sup>H</sup>. Le moyen d'enseignement choisi est « Progetto italiano Junior 1 » des éditions Edilingua.

#### 3.6.3.4 Concept des langues

Aux cinq projets pilotes d'intégration linguistique en cours aux CO de La Tour-de-Trême, Morat, Sarine Ouest, Bulle et La Veveyse se sont ajoutés trois nouveaux projets au CO de Jolimont, de Marly et de Pérolles. Les élèves des classes participantes suivent sur l'ensemble de l'année différentes branches en langue partenaire et / ou des séquences enseignées pour un minimum de 10 % en L2 durant l'année scolaire et par branche.

Durant cette année scolaire, dans les huit CO en projet, 61 enseignant-e-s enseignent des séquences ou des cours sur l'ensemble de l'année à 645 élèves dans 31 classes en langue partenaire.

#### 3.6.3.5 Mathématiques

Le PER et les ouvrages mathématiques 9-10-11 sont, depuis la rentrée 2013/14, en place dans toutes les classes du cycle 3. La planification annuelle fribourgeoise (PAF) est maintenant achevée pour les trois ans ; un bilan sera fait en fin d'année scolaire et d'éventuelles modifications seront effectuées pour la rentrée 2014/15. Le site mathsfri a été remplacé par le Friportail.

Un retour sur les nouveaux moyens à disposition des enseignants a été organisé par l'intermédiaire des animateurs de mathématiques et via le site de la commission cantonale ; il a pour but de transmettre au groupe de suivi romand des ouvrages des errata ou des demandes de modifications.

### 3.6.3.6 Autres disciplines

Un investissement considérable a été consenti dans le domaine des sciences humaines et sociales, plus particulièrement en histoire et en géographie, pour permettre aux enseignants de disposer des ressources nécessaires à la conduite de leur enseignement selon l'esprit du PER, ceci malgré l'absence, pour l'instant encore, de moyens d'enseignement romands. En éthique et cultures religieuses, en économie familiale et en latin, disciplines considérées comme des spécificités cantonales, les répondants cantonaux ont été appelés à créer des ressources.

### 3.6.3.7 Conférence des directeurs (CDCO)

Pour cette année, la CDCO s'est réunie à 23 reprises, rencontres complétées par des temps de réflexion plus longs et des séances dévolues à des thématiques plus larges.

Élément extraordinaire à mettre en exergue, l'organisation du séminaire d'automne de la CROTCE (Conférence Romande et Tessinoise des Chefs d'Établissement Scolaire) du 17 au 20 septembre 2013 à Fribourg. Le séminaire a réuni une nonantaine de directeurs autour du thème de la citoyenneté à l'école. L'événement a nécessité un très important travail de la part de la CDCO. Les participants ont reconnu et apprécié l'excellent travail des directeurs fribourgeois à cette occasion.

Dans la conduite plus habituelle, les séances furent notamment consacrées à la mise en œuvre du Plan d'Études Romand (PER).

Les élèves présentant de graves difficultés de comportement continuent de préoccuper la CDCO. En collaboration avec l'Unité mobile et les Classes relais les réflexions se poursuivent pour trouver les meilleures réponses aux défis de ce dossier. Des travailleurs sociaux s'installent dans les CO dans le sillage des expérimentations liées aux ressources SED allouées aux écoles. Des ajustements sont en permanence à piloter pour optimiser ces aides diverses.

La CDCO participe toujours activement à la formation des enseignants : ce sont près de huitante étudiants accomplissant leur stage de Master 1 ou 2 dans nos écoles, sous la responsabilité d'enseignants formateurs. La collaboration avec le centre d'enseignement et de recherche francophone se déroule dans la transparence et selon un engagement réciproque apprécié.

La CDCO s'est aussi penchée avec grand intérêt sur le projet de procédure d'évaluation des enseignants. Les adjoints et directeurs de quatre CO testent les documents d'évaluation auprès des enseignants. Leur retour d'information permettra de finaliser les documents.

## 3.7 Cycle d'orientation, partie alémanique

### 3.7.1 Ouvertures et fermetures de classes

A la rentrée 2013/14, les 8 établissements de la partie alémanique du canton de Fribourg comptent 146 (149) classes. Le nombre total d'élèves correspond à 2576 (2601). Il a fallu procéder à 0 ouverture de classes et à 5 fermetures. Pour l'ensemble de l'opération, on constate une diminution de 5 (-4) classes.

### 3.7.2 Effectifs par établissement au CO

	2012/13		2013/14	
	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Ville de Fribourg (allemand)	19	336	18	328
Düdingen	22	418	23	417
Plaffeien	21	347	20	346
Tafers	20	356	19	357
Wünnewil	18	281	18	301
Gurmels	10	178	10	179

	2012/13		2013/14	
Kerzers	17	265	17	268
Murten	22	420	21	380
<b>Total CO</b>	<b>149</b>	<b>2601</b>	<b>146</b>	<b>2576</b>

### 3.7.3 Généralités

La formation continue obligatoire de la première semaine des vacances d'été a été très fréquentée, tous les cours étant complets. L'évaluation des résultats a conduit à la décision qu'à l'avenir les projets de développement de l'enseignement devraient se dérouler de manière décentralisée. Des résultats de l'évaluation externe il est ressorti que le soutien individuel aux élèves apparaissait comme le premier des nouveaux thèmes liés au développement de l'enseignement. Le calendrier de projet correspondant a été élaboré pour les années 2014 et 2015.

Dans le cadre du projet « Passepartout », les enseignant-e-s de langues étrangères ont participé à un cours d'introduction à la nouvelle didactique du plurilinguisme. Cette formation continue donne aux enseignant-e-s concerné-e-s la compétence d'entrer de manière professionnelle dans les nouveaux moyens d'enseignement « Clin d'œil » et « New World ».

Les classes de 8e et 9e année ont été soumises à des épreuves de référence (« Orientierungsarbeiten ») en mathématiques, allemand, français et histoire. La base de ces épreuves était constituée de cadres de référence spécifiques à ces branches qui définissent les compétences attendues des élèves à un moment donné pour chaque groupe de performance.

### 3.7.4 Conférence des directeurs de la partie alémanique

Les directeurs d'écoles du cycle d'orientation de la partie alémanique se sont rencontrés à l'occasion de 16 séances ordinaires durant l'année écoulée 2013. La direction du Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande (DOA) et l'inspecteur ont en règle générale pris part à ces séances.

A côté des travaux de coordination générale entre les écoles et les différents services, des questions de fonctionnement des écoles et des thématiques récurrentes, la Conférence s'est préoccupée prioritairement des thèmes suivants: gestion et scolarisation des élèves présentant des difficultés de comportement, évaluation du personnel enseignant (Projet Entretiens d'évaluation et qualification), introduction de nouveaux moyens d'enseignement en français et anglais, formation continue des enseignant-e-s à ces nouveaux moyens, évaluation des élèves, épreuves de référence, enseignement de l'éthique et de la culture religieuse, suicide des jeunes, concept « AMOK », Lehrplan 21, mise en oeuvre du projet « HarmAdminEcoles », procédure de passage du primaire au CO et marché du travail au CO.

La Conférence des directeurs a rencontré différents partenaires à l'occasion de divers entretiens et débats. Ainsi les directeurs ont-ils eu des contacts avec des représentants des classes relais et de l'unité mobile, de l'Université de Fribourg, des gymnases, du Service des ressources, de fri-tic, des écoles professionnelles et du Service de la formation continue des enseignant-e-s.

La Conférence des directeurs a également fait part de son point de vue sur des questions générales de développement de l'école et a pris position au sujet du Lehrplan 21, de la loi sur la HEP, et du concept de formation bilingue dans les gymnases fribourgeois. Des représentants de la Conférence des directeurs se sont activement impliqués dans les tables rondes relatives à la nouvelle loi scolaire et à la rédaction du règlement d'application de ladite loi.

## 3.8 Pédagogie spécialisée

### 3.8.1 Généralités

Le Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM) compte 15 collaborateurs pour un total de 11,60 EPT.

Le Service a fait la synthèse des travaux dans le domaine de la réforme de l'enseignement spécialisé en élaborant le projet de concept cantonal. Celui-ci a été mis en consultation du 31 août au 31 décembre 2012. Il est disponible sur le

site bilingue consacré à la réforme (resonfr.ch) et sur le site du SESAM. Actuellement, le concept fait l'objet d'un réexamen qui tient compte des remarques reçues lors de la consultation.

### 3.8.2 Données statistiques de l'enseignement spécialisé

#### 3.8.2.1 Personnel occupé dans les écoles spécialisées fribourgeoises

	EPT 2012	EPT 2013	Evolution EPT
Direction et administration	23,350	23,250	-0,100
Conciergerie, technique et intendance	36,690	37,320	0,630
Enseignants, yc responsables pédagogiques	196,740	201,860	5,120
Enseignants services d'intégration SI, yc responsables pédagogiques	62,190	61,430	-0,760
Enseignants service éducatif itinérant SEI, yc responsables pédagogiques	20,990	21,190	0,200
Logopédistes	34,500	35,020	0,520
Psychologues	12,020	12,020	0,000
Psychomotriciens	10,700	10,670	-0,030
Educateurs	48,510	49,970	1,460
<b>Total</b>	<b>445,690</b>	<b>452,730</b>	<b>7,040</b>
Stagiaires et apprentis	69,900	75,140	5,240
<b>Total</b>	<b>515,590</b>	<b>527,870</b>	<b>12,280</b>

#### 3.8.2.2 Evolution des élèves et des classes dans les écoles spécialisées fribourgeoises

	2012/13		Evolution	2012/13		Evolution	2012/13		Evolution
	FR	FR		DE	DE		Totaux		
Nombre d'élèves	785	793	8	132	138	6	917	931	14
Nombre de classes	112	115	3	18	19	1	130	134	4
Moyenne par classe	7,01	6,90		7,33	7,26		7,05	6,95	

#### 3.8.2.3 Evolution des élèves « hors canton » : Enfants fribourgeois placés dans des institutions non fribourgeoises

	2012/13			2013/14			Evolution
	FR	DE	Total	FR	DE	Total	
Nombre d'élèves	16	31	47	17	27	44	-3

#### 3.8.2.4 Evolution des élèves « hors canton » : Enfants non fribourgeois scolarisés dans les écoles spécialisées du canton de Fribourg

	2012/13			2013/14			Evolution
	FR	DE	Total	FR	DE	Total	
Nombre d'élèves	36	1	37	39	1	40	3

#### 3.8.2.5 Intégration d'élèves en classe régulière

	2012		2013		Evolution	
	FR	DE	FR	DE	FR	DE
Déficience intellectuelle	222	66	239	68	17	2

	2012		2013		Evolution	
Handicaps divers sans déficience intellectuelle	73	65	95	69	22	4
Déficiences de la vue	7	10	9	13	2	3
Déficiences de l'ouïe	23	8	20	11	-3	3
Déficits du langage	15	0	13	0	-2	0
Total FR/DE	340	149	376	161	36	12
<b>Totaux</b>	<b>489</b>		<b>537</b>		<b>48</b>	

Les élèves avec une déficience intellectuelle sont encadrés par les services d'intégration de Romont (francophones) et du Schulheim-Les Buissonnets (alémaniques).

Les élèves ayant des handicaps divers bénéficient d'appuis intégratifs mis en place par le SESAM. Ceci concerne des élèves souffrant d'autisme, de difficultés d'apprentissage multiples et de handicaps physiques.

Les élèves francophones avec une déficience visuelle sont suivis par des enseignants spécialisés du Centre pour handicapés de la vue CPHV de Lausanne. Dans la partie alémanique, ces élèves sont pris en charge par la Stiftung für blinde und sehbehinderte Kinder und Jugendliche de Zollikofen.

L'Institut St-Joseph assure le soutien pédagogique des élèves francophones avec une déficience de l'ouïe. Dans la partie alémanique, ces élèves sont suivis par des enseignants spécialisés du Pädagogische Zentrum für Hören und Sprache de Münchenbuchsee.

Les élèves souffrant de déficiences langagières sont également intégrés dans la partie francophone du canton. Leur intégration est assurée par des enseignants de l'Institut St-Joseph.

### 3.8.2.6 Service éducatif itinérant SEI

Le service éducatif itinérant déploie ses activités auprès des enfants en âge préscolaire. Il s'occupe annuellement d'environ 400 enfants.

### 3.8.3 Les services auxiliaires de psychologie scolaire, de logopédie et de psychomotricité

#### 3.8.3.1 Personnel occupé dans les services auxiliaires scolaires

	EPT 2012	EPT 2013	Evolution EPT
Logopédistes	56,200	57,534	1,334
Psychologues	33,830	33,241	-0,589
Psychomotriciens	14,270	15,003	0,733
<b>Total</b>	<b>104,300</b>	<b>105,778</b>	<b>1,478</b>

#### 3.8.3.2 Répartition des élèves pris en charge par les services auxiliaires scolaires par degré scolaire

	Logopédie						Psychologie						Psychomotricité					
	2011/12			2012/13			2011/12			2012/13			2011/12			2012/13		
	FR	DE	Total	FR	DE	Total	FR	DE	Total	FR	DE	Total	FR	DE	Total	FR	DE	Total
Préscolaire	12	16	28	5	24	29	7	3	10	5	1	6	14	2	16	2	0	2
Enfantine	430	398	828	470	389	859	259	191	450	238	193	431	170	57	227	156	47	203
Primaire	1652	750	2402	1649	827	2476	1667	519	2186	1594	588	2182	440	85	525	454	115	569
Classe DEV	66	67	133	125	54	179	63	8	71	95	15	110	20	2	22	14	0	14
CO	116	41	157	136	38	174	409	133	542	437	124	561	12	0	12	22	1	23
<b>Total</b>	<b>2276</b>	<b>1272</b>	<b>3548</b>	<b>2385</b>	<b>1332</b>	<b>3717</b>	<b>2405</b>	<b>854</b>	<b>3259</b>	<b>2369</b>	<b>921</b>	<b>3290</b>	<b>656</b>	<b>146</b>	<b>802</b>	<b>648</b>	<b>163</b>	<b>811</b>

### 3.8.3.3 Répartition des élèves pris en charge par les services auxiliaires scolaires par district et par sexe

	Logopédie						Psychologie						Psychomotricité					
	2011/12			2012/13			2011/12			2012/13			2011/12			2012/13		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Sarine	684	474	1158	742	497	1239	700	500	1200	699	487	1186	227	67	294	214	58	272
%	59,1	40,9	100	59,9	40,1	100	58,3	41,7	100	58,9	41,1	100	77,2	22,8	100	78,7	21,3	100
Broye	125	95	220	138	112	250	223	144	367	257	142	399	73	30	103	82	37	119
%	56,8	43,2	100	55,2	44,8	100	60,8	39,2	100	64,4	35,6	100	70,9	29,1	100	68,9	31,1	100
Glâne	130	86	216	154	82	236	89	57	146	97	71	168	60	17	77	53	11	64
%	60,2	39,8	100	65,3	34,7	100	61	39	100	57,7	42,3	100	77,9	22,1	100	82,8	17,2	100
Gruyère	300	195	495	308	213	521	269	164	433	251	155	406	65	19	84	74	20	94
%	60,6	39,4	100	59,1	40,9	100	62,1	37,9	100	61,8	38,2	100	77,4	22,6	100	78,7	21,3	100
Lac	324	192	516	313	205	518	266	181	447	296	189	485	77	25	102	70	21	91
%	62,8	37,2	100	60,4	39,6	100	59,5	40,5	100	61	39	100	75,5	24,5	100	76,9	23,1	100
Singine	480	298	778	466	317	783	292	182	474	298	179	477	51	10	61	60	16	76
%	61,7	38,3	100	59,5	40,5	100	61,6	38,4	100	62,5	37,5	100	83,6	16,4	100	78,9	21,1	100
Veveyse	90	75	165	98	72	170	125	67	192	107	62	169	52	29	81	65	30	95
%	54,5	45,5	100	57,6	42,4	100	65,1	34,9	100	63,3	36,7	100	64,2	35,8	100	68,4	31,6	100
Total	2133	1415	3548	2219	1498	3717	1964	1295	3259	2005	1285	3290	605	197	802	618	193	811
%	60,1	39,9	100	59,7	40,3	100	60,3	39,7	100	60,9	39,1	100	75,4	24,6	100	76,2	23,8	100

### 3.8.3.4 Répartition des élèves pris en charge par les services auxiliaires scolaires par district par rapport à la population scolaire cantonale totale (en %)

	Logopédie		Psychologie		Psychomotricité	
	2011/12	2012/13	2011/12	2012/13	2011/12	2012/13
Sarine	3,22	3,37	3,34	3,23	0,82	0,74
Broye	0,61	0,68	1,02	1,09	0,29	0,32
Glâne	0,60	0,64	0,41	0,46	0,21	0,17
Gruyère	1,38	1,42	1,21	1,10	0,23	0,26
Lac	1,44	1,41	1,24	1,32	0,28	0,25
Singine	2,17	2,13	1,32	1,30	0,17	0,21
Veveyse	0,46	0,46	0,53	0,46	0,23	0,26
<b>Total %</b>	<b>9,88</b>	<b>10,11</b>	<b>9,07</b>	<b>8,95</b>	<b>2,23</b>	<b>2,21</b>

### 3.8.3.5 Répartition des élèves pris en charge par les services auxiliaires scolaires par district par rapport à la population scolaire totale de chaque district (en %)

	Logopédie		Psychologie		Psychomotricité	
	2011/12	2012/13	2011/12	2012/13	2011/12	2012/13
Sarine	9,76	10,18	10,11	9,74	2,48	2,23
Broye	5,78	6,33	9,65	10,10	2,71	3,01
Glâne	7,34	7,85	4,96	5,59	2,62	2,13
Gruyère	8,40	8,64	7,35	6,74	1,42	1,56

	Logopédie		Psychologie		Psychomotricité	
Lac	12,61	12,32	10,92	11,53	2,49	2,16
Singine	16,09	16,23	9,81	9,89	1,26	1,58
Veveyse	6,63	6,60	7,72	6,56	3,26	3,69
<b>Total %</b>	<b>9,88</b>	<b>10,11</b>	<b>9,07</b>	<b>8,95</b>	<b>2,23</b>	<b>2,21</b>

### 3.8.3.6 Service de logopédie : Genre d'interventions

	2011/12	2012/13
Examen	457	437
Thérapie	2364	2535
Observation	727	745
<b>Total</b>	<b>3548</b>	<b>3717</b>

### 3.8.3.7 Service de psychologie : Signalements, motifs et mesures (en %)

Signalements par :	2011/12	2012/13
Enseignants	67,60	67,60
Parents	19,45	19,67
Thérapeutes	11,05	11,15
Elèves	1,90	1,58
<b>Total %</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Motifs du signalement :	2011/12	2012/13
Domaine apprentissages scolaires	41,53	40,36
Domaine familial	32,42	33,37
Problématique personnelle	26,05	26,27
<b>Total %</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Mesures proposées :	2011/12	2012/13
Scolaire	11,61	11,45
Pédagogique	11,67	14,46
Conseil et suivi	20,15	21,16
Travail avec système	16,15%	16,15
Soutien psychologique	29,46	27,40
Transmission	6,58	5,60
Aucune mesure	4,38	3,78
<b>Total %</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

### 3.8.3.8 Service de psychomotricité : Signalements (en %)

	2011/12	2012/13
Enseignants	70,82	68,56
Parents	5,12	10,11
Thérapeutes	24,06	21,33
<b>Total %</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>



## 3.9 Echanges scolaires

(partie francophone = FRF, partie alémanique = FRD)

### 3.9.1 Généralités

La coordination a assuré une nouvelle fois sa campagne d'information par des conférences et des présentations des différents programmes d'échanges tout au long de l'année au sein du canton de Fribourg et dans les autres cantons, notamment par sa participation aux deux manifestations avec un stand à Start, Forum des métiers à Forum Fribourg et au rendez-vous Bilingue sur la place Georges-Python à Fribourg.

En septembre a eu lieu l'assemblée annuelle des responsables des échanges linguistiques au S2. Chaque collègue a remis à la coordination le rapport d'activité des échanges linguistiques de l'année scolaire 2012/13.

### 3.9.2 Dixième année linguistique (DAL)

Le nombre de participant-e-s placé-e-s (en Suisse) s'élève pour 2012/13 à 155 élèves et pour 2013/14 à 180 élèves. Le rapport entre élèves alémaniques (44 en 2012/13 / 60 en 2013/14) et francophones (111 en 2012/13 / 120 en 2013/14) n'a toujours pas trouvé l'équilibre; par conséquent, la répartition des places provoque toujours des problèmes d'organisation. De plus, 12 élèves en 2012/13 et 34 élèves en 2013/14 sont placé-e-s en variante 2 (échange réciproque). 57 élèves en 2012/13 et 61 en 2013/14 ont été placé-e-s en variante 1 (pendulaires), tandis que 86 élèves en 2012/13 et 85 en 2013/14 se trouvent en variante 3 (échange unilatéral dans une famille d'accueil). Le manque de familles d'accueil pour le placement des élèves est toujours d'actualité. Il faudrait mettre en place une structure cantonale ou nationale pour résoudre ce problème.

<b>2012/13:</b>	FRF -> Tessin	0	<b>2013/14:</b>	FRF -> Tessin	0
	FRF -> Suisse allemande	110		FRF -> Suisse allemande	120
	FRD -> Romandie	21		FRD -> Romandie	23

Le 23 novembre 2013, une demande pour une 10<sup>ème</sup> année linguistique dans un type de classe plus exigeant (G->PG / EB->G) dans le canton de Fribourg selon le concept des langues, exclusivement pour des élèves fribourgeois-es, a été déposée auprès du SEnOF et du DOA. Les deux services ont donné le feu vert en début décembre 2013. Par conséquent, une phase expérimentale débutera pour l'année scolaire 2014/15.

### 3.9.3 Echanges élèves / classes (EC)

Les échanges d'élèves et de classes avec les différents types d'échanges annoncés à la coordination ont atteint, pour l'année scolaire 2012/13, un nombre total de 283 échanges, tous degrés confondus.

	FRF	FRD	CH	Etranger
Enfantine (EC - Echanges de classes)	0	0	0	0
Primaire (EC)	6	5	0	0
Secondaire I (EC)	13	1	0	0
Secondaire I (2e CO Généralisé)	114	22	52	40
Secondaire II (EC)	7	5	0	0
Accueil classes d'ailleurs unilat. (non frib.) (ACA)	1	0	0	0
Echange linguistique individuel S2 (ELI)	12	0	0	0

	FRF	FRD	CH	Etranger
10ème année linguistique individuel (DAL)	110	21	24	0
Echanges individuels de vacances (EIV-FEA-SIV)	42	10	0	0
<b>Total 2012 – 13</b>	<b>305</b>	<b>64</b>	<b>76</b>	<b>40</b>

### 3.9.4 Echanges individuels pendant les vacances (EIV)

402 élèves, issus de 26 cantons ont participé en 2013 à ce programme d'échanges. Le total des participant-e-s fribourgeois (alémaniques et francophones) se porte pour l'année 2013 à 52 (2012: 53 élèves).

FRF -> Tessin:	3
FRF -> Suisse allemande	42
FRD -> Romandie	7

Le système électronique d'inscription par internet, mis en place par la Fondation ch à Soleure, a montré une bonne efficacité et fonctionne très bien. Pour l'année scolaire 2013/14, le système d'inscription électronique en ligne ([www.ch-go.ch/eiv](http://www.ch-go.ch/eiv)) fonctionnera quasiment durant toute l'année, sauf durant quelques semaines en été, afin que la nouvelle année scolaire puisse être mise en place.

### 3.9.5 Fondation ch

Les responsables cantonaux des échanges linguistiques entretiennent avec la Fondation ch une étroite collaboration, notamment pour la diffusion de la documentation en matière d'échanges et de mobilité sur le plan national et international.

### 3.9.6 RC-CH (Région Capitale Suisse)

Actuellement, les discussions portent sur la faisabilité d'échanges (partenariats d'écoles entre communes, membres de la RC-CH, pour les écoles professionnelles et spécialisées, pour les élèves et enseignant-e-s de tous les degrés (école obligatoire et post-obligatoire) par le groupe de travail ad hoc (Projets B2 et B3). Actuellement, il est mis en place une phase expérimentale sur le plan de classes entre le canton de Berne et celui de Fribourg.

### 3.9.7 Divers

En novembre 2013 a eu lieu le congrès national sur les échanges à Coire/GR. Avec plus de 150 participant-e-s et intervenant-e-s, il s'est taillé un franc succès. Plusieurs contacts ont été pris pour réaliser des partenariats entre classes et établissements scolaires. Il a été décidé d'organiser la prochaine manifestation de ce type en novembre 2014 à Delémont (Jura).

## 4 Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré (S2)

Chef de service : **François Piccand**

### 4.1 Activités

#### 4.1.1 Effectifs

Au début de l'année scolaire 2013/14, l'effectif des élèves des écoles cantonales du Service de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré (S2) se présentait ainsi:

	2012/13		2013/14		2012/13		2013/14		2012/13			2013/14		
fr.	1'730	= 41,81%	1'653	= 39,37%	2'408	= 58,19%	2'546	= 60,63%	4'138	192	21,55	4'199	189	22,22
al.	488	= 36,04%	485	= 37,11%	866	= 63,96%	822	= 62,89%	1'354	62	21,84	1'307	61	21,43
<b>Total</b>	<b>2'218</b>	<b>= 40,39%</b>	<b>2'138</b>	<b>= 38,83%</b>	<b>3'274</b>	<b>= 59,61%</b>	<b>3'368</b>	<b>= 61,17%</b>	<b>5'492</b>	<b>254</b>	<b>21,62</b>	<b>5'506</b>	<b>250</b>	<b>22,02</b>

Par rapport à la rentrée 2012, les effectifs des élèves du S2 sont stables.

## 4.1.2 Enseignement

### 4.1.2.1 Maturité gymnasiale

La filière de la maturité gymnasiale est offerte dans les quatre collèges cantonaux et au GYB.

Afin de garantir à long terme que la maturité gymnasiale donne accès à l'université sans examen, la CDIP a donné en mars 2012 son feu vert à la réalisation de projets relatifs à la maturité gymnasiale. Les résultats de ces travaux auront des conséquences sur les contenus des plans d'études des gymnases fribourgeois notamment par la définition de compétences disciplinaires de base requises pour les études universitaires.

### 4.1.2.2 Ecole de culture générale

Cette formation est offerte par l'Ecole de culture générale de Fribourg (ECGF), le Collège du Sud et le GYB et aboutit, en trois ans, au certificat ECG dans deux domaines : santé ou socio-éducatif. Son obtention offre ensuite la possibilité de poursuivre sur une maturité spécialisée reconnue au niveau national. Celle-ci donne accès soit à la Haute Ecole spécialisée des domaines de la santé ou du social, soit à la Haute Ecole pédagogique.

### 4.1.2.3 Ecole de commerce à plein temps

Cette filière est offerte aux Collèges de Gambach et du Sud ainsi qu'au GYB. L'OFFT a engagé une réforme intitulée « Avenir des écoles de commerce » destinée à renforcer la pratique professionnelle dans les écoles de commerce à plein temps, lesquelles délivreront ensuite des certificats fédéraux de capacité (CFC) d'employé-e-s de commerce et des certificats de maturité professionnelle commerciale (MPC). Depuis la rentrée 2011, cette réforme est effective dans notre canton. Les premiers certificats (CFC et MPC) seront délivrés en 2015.

### 4.1.2.4 Passerelle de la maturité professionnelle aux hautes écoles universitaires

La formation passerelle de la maturité professionnelle aux hautes écoles universitaires est proposée en français et en allemand par le Collège St-Michel. Cette formation dure un an et a pour but de conférer aux titulaires d'un certificat fédéral de maturité professionnelle l'aptitude générale aux études supérieures.

### 4.1.2.5 Offres bilingues

Les différentes offres d'immersion comptent au total 530 élèves qui suivent un programme bilingue. Ils sont répartis notamment dans 25 classes bilingues, mais profitent également des autres offres d'immersion complète et partielle. La session 2013 a vu la remise de 151 certificats reconnus par la Confédération portant la mention bilingue.

## 4.1.3 Conférence et commissions

### 4.1.3.1 Conférence des recteurs des collèges cantonaux

Cette conférence réunit les recteurs et rectrice des collèges ainsi que les directeurs de l'ECGF et du GYB sous la présidence du chef de service S2 ; les recteurs et rectrice des collèges se réunissent en séances spécifiques présidées actuellement par le recteur du Collège St-Michel.

### 4.1.3.2 Commissions d'école

Chaque commission d'école s'est réunie en principe deux fois durant l'année pour traiter en particulier des budgets, des capacités d'accueil et des équipements des locaux.

### 4.1.3.3 Informatique

La Commission cantonale de l'informatique dans l'enseignement (CC-IE), à laquelle participe le Chef de service S2, transmet les projets analysés de budget à la Direction des finances.

Le S2 est partie prenante du projet d'harmonisation des systèmes d'informations pour la gestion de l'environnement administratif des écoles (HAE) dont le décret a été adopté le 20 mars 2012 par le Grand Conseil. Le Chef de service représente la DICS dans l'organe de Direction de projet. Il participe également à la mise en place d'un centre de maintenance informatique pour les écoles du S2 (CME), ceci en collaboration avec le SITel.

#### 4.1.3.4 Examens

La Commission cantonale des examens, désormais compétente pour tous les certificats délivrés dans les écoles du S2, soit le certificat de maturité gymnasiale et l'examen complémentaire (Passerelle), le diplôme de commerce et la MPC ainsi que le certificat ECG et la maturité spécialisée, a mis en place les éléments nécessaires au bon déroulement de la session 2013. Le président du jury du GYB a collaboré à ces travaux.

#### 4.1.3.5 Echanges d'élèves

La collaboration entre les services de la scolarité obligatoire et du secondaire du 2<sup>e</sup> degré avec le Bureau de coordination des échanges linguistiques permet, par le biais de séances de travail communes, l'information réciproque et l'adaptation éventuelle des conditions proposées aux élèves et à leurs parents afin de réussir les séjours.

Par ailleurs, le S2 a rencontré à diverses reprises la Fondation ch dans le but de développer l'offre de programmes d'échange disponibles pour les élèves fribourgeois.

#### 4.1.4 Services auxiliaires

##### 4.1.4.1 Service de consultation psychologique

Le service de consultation psychologique (CPS2) a poursuivi son activité selon les structures mises en place. Dans certains cas, les traitements de jeunes nécessitant un suivi de longue durée ont été pris en charge par des psychothérapeutes privés.

##### 4.1.4.2 Service de médiation

Les services de médiation intégrés dans les écoles sont utilisés de manière intensive. La formation de nouvelles médiatrices et nouveaux médiateurs est assurée en collaboration avec le Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEnOF) et le Service de la formation professionnelle (SFP).

#### 4.1.5 Associations

##### 4.1.5.1 Association fribourgeoise des professeurs de l'enseignement secondaire du degré supérieur (AFPESS)

En 2013, la DICS a rencontré l'AFPESS à propos notamment de la révision de la loi sur l'enseignement secondaire supérieur (LESS) et des incidences des mesures structurelles et d'économies sur le S2.

##### 4.1.5.2 Associations de parents d'élèves

La DICS a consulté les associations francophones et l'association alémanique des parents d'élèves des collèges de la ville de Fribourg, notamment dans le cadre de la révision de la loi sur l'enseignement secondaire supérieur.

#### 4.1.6 Formation continue des enseignants

De nombreuses inscriptions ont été enregistrées pour des cours de formation ou des séminaires organisés principalement par le Centre de perfectionnement suisse (CPS), l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), l'Université de Fribourg et à l'interne de chaque école. Le secteur de la formation continue de la Haute Ecole pédagogique (HEP) a organisé plusieurs cours à la carte.

#### 4.1.7 Collaboration intercantonale

Sur le plan général de la coordination scolaire, le Chef de service S2 participe régulièrement aux rencontres intercantionales des services analogues des cantons romands et du Tessin (CIIP). Il est également membre du comité de la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG) instituée par la CDIP. Ces collaborations touchent plus particulièrement le suivi qualité des écoles, l'évaluation des études

gymnasiales, la politique des langues ainsi que la réforme de l'école supérieure de commerce et l'évolution de l'école de culture générale.

## 4.2 Collège Saint-Michel

### 4.2.1 L'école en bref

Etudes: Maturité gymnasiale (toutes les options), établissement bilingue, Passerelle  
 Elèves: 1215 au total  
 Corps professoral: 149 enseignant-e-s (104,76 EPT)  
 Recteur: M. Matthias Wider  
 Adresse: Rue Saint-Pierre Canisius 10, Fribourg

### 4.2.2 Elèves

#### 4.2.2.1 Effectifs

	Elèves		Classes	
	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14
Gymnase francophone	649	626	31	29
Gymnase alémanique	374	341	18	16
Classes bilingues	212	200	10	9
Classes Passerelle francophone	31	39	2	2
Classes Passerelle alémanique	12	9	1	1
<b>Total</b>	<b>1278</b>	<b>1215</b>	<b>62</b>	<b>57</b>

Domicile	2012/13	2013/14
Elèves domiciliés dans le canton de Fribourg	1273	1206
Elèves domiciliés dans un autre canton	5	9

#### 4.2.2.2 Admissions

	2012/13	2013/14
Elèves admis en 1re année (161 fr. + 95 dt.)	306	256
Elèves admis en 2e année (CO Romont)	9	8
<b>Total</b>	<b>315</b>	<b>264</b>

#### 4.2.2.3 Certificats délivrés

Au total, 302 candidat-e-s, 145 en langue française, 74 en langue allemande et 83 en classe bilingue se sont présentés aux examens. Il y a eu 9 échecs ; 6 chez les francophones, 3 chez les alémaniques et 0 dans les classes bilingues. 293 certificats de maturité furent donc délivrés.

Options spécifiques	Francophones	Germanophones	Bilingues	Total
Anglais	6	0	8	14
Grec	6	0	3	9
Latin	3	0	1	4
Italien	13	8	6	27
Espagnol	29	6	27	62
Physique + Appl. maths	6	17	0	23
Biologie + Chimie	38	20	13	71
Economie et droit	28	16	13	57

Options spécifiques	Francophones	Germanophones	Bilingues	Total
Arts visuels	16	7	12	35
Musique	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>74</b>	<b>83</b>	<b>302</b>

Remarques: dans le cadre de la collaboration entre les gymnases de la ville de Fribourg, 29 étudiants des Collèges Ste-Croix et de Gambach ont passé leurs examens d'option complémentaire au Collège St-Michel et 102 élèves de St-Michel ont passé les mêmes examens dans les deux autres collèges de la ville.

36 candidats ont pris part à l'examen complémentaire de la Passerelle, dont 9 ont échoué (25 %).

### 4.2.3 Marche générale de l'école

#### 4.2.3.1 Relations avec les parents et autres contacts

Rencontres parents – professeurs après les résultats du 1<sup>er</sup> semestre pour les classes de 1<sup>er</sup> année (pour les alémaniques en 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> année). Pour les autres degrés, rencontres ponctuelles à la demande des parents ou des étudiants eux-mêmes.

Les parents sont régulièrement informés par l'intermédiaire des bulletins de notes fournis aux élèves au 1<sup>er</sup> mi-semestre, au semestre et à la fin de l'année scolaire.

Séances d'information pour les parents des élèves de 1<sup>re</sup> année : présentation des études (esprit, programmes, méthodes de travail) par les proviseurs.

Le recteur et les proviseurs ont rencontré le comité des parents d'élèves ainsi que l'Elternverein et ont participé à l'assemblée générale des Associations des parents d'élèves.

Le recteur a également participé aux séances de la Commission d'école.

#### 4.2.3.2 Corps professoral

4 professeur-e-s ont été nouvellement engagé-e-s, dont 2 pour moins de 12 et 2 pour plus de 12 heures hebdomadaires. Trois professeurs ont fait valoir leur droit à la retraite et 3 ont quitté le collège en fin d'année scolaire.

#### 4.2.3.3 Activités culturelles et éducatives

Divers pièces de théâtre et d'opéra, films et conférences (détails dans les bulletins de l'école).

Education politique / thème de l'année : conférence et débat « Kroatien - der 28. EU-Staat » avec le Prof. Aleksandar Jakir, Universität Split ; film et débat « Abendland » de Geyrhalter.

En 2013, le Chœur St-Michel effectua une tournée de concerts en Palestine (Bethléem, Ramallah et Jérusalem) en collaboration avec l'orchestre du Conservatoire National Edward Saïd. Sous la direction de Philippe Savoy, il a donné plusieurs concerts publics et participé aux Murten Classics. Au 9<sup>e</sup> concours suisse des chorales à Aarau, il a obtenu le 2<sup>e</sup> prix de sa catégorie. Il a également donné deux concerts de Noël et chanté la Messe de minuit.

La Fanfare du collège a entrepris un voyage en Belgique. Elle a rencontré un orchestre d'harmonie et a visité le Collège à Hasselt. Sous la direction de Pierre-Etienne Sagnol, elle a donné son concert annuel.

#### 4.2.3.4 Echanges scolaires

En 2013/14, 31 étudiant-e-s passent une année dans un autre pays ou une autre région linguistique (USA, Allemagne, Autriche, Amérique du Sud, Suisse alémanique). Le collège accueille 13 étudiants étrangers.

D'autre part, quelques élèves de 2<sup>e</sup> année passent deux semaines dans un gymnase zurichois (Stadelhofen) et ont accueilli pour deux semaines leur camarade alémanique.

Dans le cadre des échanges scolaires, des classes ou des groupes d'élèves ont eu l'occasion de découvrir St-Gall, Freiburg im Breisgau, Amstelveen et Amsterdam (NL).

#### 4.2.3.5 Programmes, études, bilinguisme

Les élèves de l'OC Histoire-Sciences politiques ont participé aux journées SUNESCO. La plupart des élèves de 3<sup>e</sup> année ont participé à des journées thématiques. Les classes de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années de la section alémanique ont suivi une semaine thématique, durant laquelle les élèves ont eu l'occasion de traiter un thème spécifique de manière approfondie et interdisciplinaire.

Une vingtaine d'élèves profite de l'offre Tandem. Cette année, le collège compte 9 classes bilingues, trois en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année. Les élèves des classes bilingues suivent une filière correspondant aux exigences de la « mention bilingue » prévue par la maturité.

#### 4.2.4 Bâtiments, améliorations et aménagements

Bâtiment principal et Gymnase : rénovation de 4 salles de classes et du laboratoire de biologie.

Lycée : réfection de la peinture d'un mur du hall d'entrée ; nouveau lavabo dans la salle d'arts visuels.

Ancien Internat : mise aux normes de l'ascenseur.

Bâtiment bleu (Aquarium) et Eglise : entretiens courants.

Centre sportif : changement de l'aération des vestiaires des élèves.

Global : installation et mise en service des appareils multimédia selon décret du Grand Conseil du 5.2.2010 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de l'équipement de trois établissements ; diverses interventions ponctuelles.

### 4.3 Collège Sainte-Croix

#### 4.3.1 L'école en bref

Etudes: maturité gymnasiale, établissement bilingue  
Elèves: 904 au total  
Corps professoral: 122 enseignant-e-s (79,4 EPT)  
Rectrice: Mme Christiane Castella Schwarzen  
Adresse: Rue Antoine-de-St-Exupéry 4, 1700 Fribourg

#### 4.3.2 Elèves

##### 4.3.2.1 Effectifs

	Elèves		Classes	
	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14
Gymnase francophone	504	486	24	22
Gymnase alémanique	287	293	14	14
Classes bilingues	127	125	6	6
<b>Total</b>	<b>918</b>	<b>904</b>	<b>44</b>	<b>42</b>

Domicile	2012/13	2013/14
Elèves domiciliés dans le canton de Fribourg	916	898
Elèves domiciliés dans un autre canton	2	6

##### 4.3.2.2 Admissions

	2012/13	2013/14
Elèves admis au gymnase en 1 <sup>re</sup> année (section fr. + al.)	236	221
Elèves admis au gymnase en 2 <sup>e</sup> année	31	24
<b>Total</b>	<b>267</b>	<b>245</b>



### 4.3.2.3 Certificats délivrés

En juin 2013, 205 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens, dont 199 ont réussi. Une élève effectue ses examens de maturité gymnasiale sur deux ans (elle passera la 2<sup>e</sup> partie de ses examens en 2014).

Options spécifiques	Francophones	Germanophones	Bilingues	Total
Grec	7	0	2	9
Italien	6	1	4	11
Anglais	7	4	2	13
Espagnol	27	2	9	38
Physique + Appl. maths	14	0	0	14
Biologie + Chimie	19	13	12	44
Economie et droit	27	14	7	48
Arts visuels	13	0	2	15
Musique	6	0	1	7
<b>Total</b>	<b>126</b>	<b>34</b>	<b>39</b>	<b>199</b>

### 4.3.3 Marche générale de l'école

#### 4.3.3.1 Relations avec les parents et autres contacts

Au total 30 réunions de parents pour 21 classes ont eu lieu.

Une séance avec l'« Elternverein » et deux avec la Commission d'école.

#### 4.3.3.2 Corps professoral

Deux enseignants ont été nouvellement engagés.

#### 4.3.3.3 Activités culturelles, éducatives et sportives

Représentations théâtrales, opéra, concert, cinéma, Café littéraire, Deutsches Theater, Nuithonie, Théâtre des Osses, Festival international de films de Fribourg, Opéra-Fribourg, spectacle des Collèges Ste-Croix et St-Michel, Theater in Bern.

Participation aux journées portes ouvertes à l'UNIFR, rencontre du conseiller en orientation (classe et rendez-vous individuels) et WINS (women in sciences).

#### 4.3.3.4 Evénements particuliers

Les élèves des 3 premiers degrés ont participé aux journées thématiques. Celles de 1<sup>er</sup> se sont déroulées par classe, celles de 2<sup>e</sup> année par ateliers. Les journées thématiques de 3<sup>e</sup> année ont eu lieu dans le cadre de l'option spécifique.

Les élèves des 4 degrés ont participé aux journées sportives (yoga, tennis, polysport, etc.).

Collégiades (tournois sportifs interclasses et intercollèges) ; GianXtour (ski).

Excursions : Forum international de la jeunesse à Bad Hersfeld (D) pour les élèves de la troupe de théâtre, journées thématiques à Florence (I), options spécifiques 3<sup>e</sup> année – langues anciennes à Munich (D), journées d'étude à Prague (CZ) pour les élèves du Jazz Band.

Géographie (OC 3<sup>e</sup> année) : excursion sur le thème de l'eau - le karst (circulation des eaux) - en collaboration avec l'ISSKA (Institut suisse de spéléologie et karstologie) et le service cantonal de paléontologie de Neuchâtel.

SUNESCO - simulation d'une assemblée générale de l'ONU.

Exposition des travaux réalisés en arts visuels et vernissage sur le thème « Botanica ».

Concert de solidarité des élèves de l'OS musique en faveur de Nova Friburgo, concert du Jazz Band en collaboration avec l'orchestre philharmonique de Prague et concert de Noël.

Amnesty International : Action pour la journée internationale des Droits de l'Homme.

Rencontre avec un survivant de l'holocauste pour des classes alémaniques/bilingues.

#### 4.3.3.5 Echanges scolaires

Neuf élèves-hôtes des USA, Italie, Costa Rica, Chili, Canada, Japon, Bolivie et Australie.

Vingt-et-un élèves en séjour linguistique de longue durée (6 à 12 mois) aux USA, en Angleterre, Allemagne, Canada, Nouvelle-Zélande, Equateur, Irlande et Indonésie.

#### 4.3.3.6 Programmes, études, bilinguisme

Six élèves francophones en section alémanique, aucun élève alémanique en classe francophone, 6 classes bilingues.

Certificat de maturité avec la mention « bilingue » délivré à 38 élèves, 22 alémaniques et 16 francophones.

Plusieurs élèves suivent soit l'OS, soit l'OC dans la langue partenaire.

Tandems individuels et tandems de classes (enseignement par immersion).

Echanges avec divers gymnases de Suisse et d'Allemagne (séjours de 3 à 5 semaines).

#### 4.3.4 Bâtiments, améliorations et aménagements

Bâtiment principal et halle de gym : réfection du sol de la halle de gym (halle triple), réparation et révision des gradins mobiles, rafraîchissement de la peinture de l'office de la cafétéria et des vestiaires des enseignants de gym, étanchéité du local des engins, remise à neuf de la tuyauterie de chauffage.

Gallia : changement des luminaires et rafraîchissement des peintures au rez-de-chaussée.

Extérieur : réfection des pavés de la rampe d'accès du garage à vélos et construction d'un escalier en béton.

### 4.4 Collège de Gambach

#### 4.4.1 L'école en bref

Etudes : maturité gymnasiale (option langues modernes, biologie et chimie, économie et droit), école de commerce avec maturité professionnelle commerciale à plein temps; établissement bilingue

Elèves: 759 au total, 37 classes

Corps professoral: 106 enseignants, 66,55 EPT

Recteur: M. Pierre Marti

Adresse: Avenue Weck-Reynold 9, Fribourg

#### 4.4.2 Elèves

##### 4.4.2.1 Effectifs

	Elèves		Classes	
	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14
Gymnase francophone	310	345	15	17
Gymnase alémanique	223	226	10	11
Ecole de commerce francophone - diplôme	28	0	2	0
Ecole de commerce francophone - MPC	96	128	4	6
Ecole de commerce alémanique - diplôme	12	0	1	0
Ecole de commerce alémanique - MPC	47	60	2	3
Assistant-e en gestion et admin. fr. + al. (AsGA)	10	0	1	0
<b>Total</b>	<b>726</b>	<b>759</b>	<b>35</b>	<b>37</b>

Domicile	2012/13	2013/14
Elèves domiciliés dans le canton de Fribourg	722	749

Domicile	2012/13	2013/14
Elèves domiciliés dans un autre canton	2	4
Elèves domiciliés à l'étranger (échanges)	2	6

#### 4.4.2.2 Admissions

	2012/13	2013/14
Elèves admis au gymnase	176	181
Elèves admis à l'école de commerce et MPC	52	68
Elèves admis à l'AsGA (ass. gestion et administration)	10	0
<b>Total</b>	<b>238</b>	<b>249</b>

#### 4.4.2.3 Certificats délivrés

- > **Certificat de maturité gymnasiale** ; en juin 2013, 98 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens, dont 94 ont réussi.

Options spécifiques	Francophones	Germanophones	Bilingues	Total
Italien	11	4	2	17
Anglais	4	0	0	4
Espagnol	11	12	1	24
Biologie + Chimie	11	0	0	11
Economie et droit	17	25	0	42
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>41</b>	<b>3</b>	<b>98</b>

- > **Diplôme d'études commerciales** ; sur 56 candidat-e-s, 47 ont obtenu le diplôme d'études commerciales ; 31 en section francophone et 16 en section alémanique.
- > **Certificat de maturité professionnelle commerciale** ; sur 20 candidat-e-s, tous ont obtenu le certificat.
- > **Formation cantonale d'Assistant-e en Gestion et en Administration (AsGA)** ; tous les 10 candidat-e-s ont obtenu le diplôme.

#### 4.4.3 Marche générale de l'école

##### 4.4.3.1 Relations avec les parents et autres contacts

Deux soirées d'information ont été mises sur pied en septembre 2012 pour les candidats à la formation MPC et leurs parents.

Des réunions de parents d'élèves ont été organisées pour les deux sections linguistiques en février et mars 2013.

Deux soirées d'information ont été mises sur pied en juin 2013 pour les nouveaux élèves de chaque section linguistique et de nombreux contacts personnels ont été établis durant l'année scolaire entre les parents et la direction.

Le recteur a en outre pris part aux séances de la Commission d'école. Il a également participé à quatre soirées d'information sur le gymnase et l'école de commerce destinées aux parents des élèves des CO.

##### 4.4.3.2 Corps professoral

Quatorze professeur-e-s ont été nouvellement engagé-e-s à temps partiel. La fin de l'année 2012/13 a amené 7 départs de professeur-e-s, dont 3 à la retraite et 4 pour d'autres raisons.

##### 4.4.3.3 Activités culturelles, éducatives et sportives

(Détails dans les bulletins de l'école) :

- > Divers spectacles, films, conférences et concerts.
- > Visites et déplacements (exposition, entreprises, rencontres ...)
- > Trois journées consécutives polysportives et ski ; diverses compétitions et tournois.

#### 4.4.3.4 Echanges scolaires

Un échange d'élèves d'une dizaine de jours a eu lieu en avril avec le Collège Harker de San Jose, Californie. L'accueil à Fribourg s'est déroulé au mois de juin.

#### 4.4.3.5 Réforme de l'école de commerce

Les élèves de la première volée de la nouvelle école de commerce ont commencé leur formation à la rentrée 2011. Ils ont signé un contrat d'apprentissage et étudient selon les nouveaux plans d'étude mis au point conjointement avec l'école de commerce du Collège du Sud à Bulle. Les premiers certificats conformes à la nouvelle réglementation seront délivrés en 2015 après le stage d'une année qui termine la formation.

#### 4.4.4 Bâtiments, déménagements

La mise en service des trois nouveaux bâtiments a eu lieu durant l'été 2012. L'ancien bâtiment appelé bâtiment principal (A) a été déménagé et vidé durant cette période. La direction, l'administration, le secrétariat ainsi que les salles d'informatique ont déménagé provisoirement dans le nouveau bâtiment B jusqu'à l'achèvement de la rénovation de l'ancien bâtiment principal, prévu à la fin de l'année 2013. A cette date, les aménagements extérieurs seront également terminés. Les déménagements vers le bâtiment A des bureaux de l'administration, des salles d'art visuel, d'informatique et des salles des professeurs seront réalisés progressivement durant le printemps et l'été 2014. L'inauguration de l'ensemble est prévue à la rentrée 2014.

### 4.5 Collège du Sud

#### 4.5.1 L'école en bref

Etudes : maturité gymnasiale (toutes les options), école de commerce à plein temps, école de culture générale, maturités spécialisées (MS-PE, MS-SA, MS-SO)

Elèves: 1085 au total  
Corps professoral: 136 enseignant-e-s (97,68 EPT)  
Recteur: M. François Genoud  
Adresse: Rue de Dardens 79, Bulle

#### 4.5.2 Elèves

##### 4.5.2.1 Effectifs

	Elèves		Classes	
	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14
Gymnase	681	684	34	33
Ecole de commerce - diplôme	33	0	7	0
Ecole de commerce - M P C	71	85	0	6
Section ECG	236	261	12	13
MS-PE	18	17	1	1
MS-SA	25	25	0	0
MS-SO	11	13	0	0
<b>Total</b>	<b>1075</b>	<b>1085</b>	<b>54</b>	<b>53</b>

En raison de la nouvelle organisation de l'école de commerce, on y compte une classe de moins. Cela explique sans doute l'augmentation des effectifs dans la section ECG. Au gymnase, on constate une diminution d'une classe. La capacité d'accueil du bâtiment (750 élèves) est largement dépassée, ce qui a des incidences fâcheuses sur l'horaire des classes.

Domicile	2012/13	2013/14
Elèves domiciliés dans le canton de Fribourg	1070	1081
Elèves domiciliés dans un autre canton	5	4

#### 4.5.2.2 Admissions

	2012/13	2013/14
Elèves admis au gymnase	211	206
Elèves admis à l'école de commerce et MPC	31	31
Elèves admis à l'ECG (sans ms)	102	95
<b>Total</b>	<b>344</b>	<b>332</b>

#### 4.5.2.3 Certificats délivrés

- > **Certificat de maturités gymnasiales** ; en juillet 2013, au total 140 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens, dont 135 ont réussi.

Options spécifiques	Francophones	Bilingues	Total
Latin	2	1	3
Grec	2	3	5
Italien	7	0	7
Anglais	6	2	8
Espagnol	32	5	37
Physique + Appl. maths	5	2	7
Biologie + Chimie	20	9	29
Economie et droit	17	7	24
Arts visuels	17	0	17
Musique	3	0	3
<b>Total</b>	<b>111</b>	<b>29</b>	<b>140</b>

- > **Diplôme d'études commerciales** ; sur 42 candidat-e-s, tous ont obtenu le diplôme.
- > **Certificat de maturité professionnelle commerciale** ; sur 12 candidat-e-s, 10 ont obtenu le certificat.
- > **Diplôme de culture générale** ; sur 57 candidat-e-s, 52 ont obtenu le diplôme.

### 4.5.3 Marche générale de l'école

#### 4.5.3.1 Relations avec les parents et autres contacts

- > Réunion des parents des classes de 1<sup>re</sup> année en novembre 2012 ; en février 2013, réunion des parents des classes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années.
- > Bonne participation des parents (rencontre avec la direction et les professeurs).
- > Nombreux contacts personnels (direction, professeurs) aussi avec les parents d'élèves lors de difficultés de tous ordres et en cas de réorientation.
- > Séance d'information au début décembre 2012 pour les parents des futurs élèves de première année : présentation des études (EC-ECG-Gymnase).

#### 4.5.3.2 Corps professoral

Sept professeur-e-s ont été nouvellement engagé-e-s, la plupart pour moins de 10 heures hebdomadaires. Un professeur a fait valoir son droit à la retraite.

#### 4.5.3.3 Activités culturelles, éducatives et sportives

Les activités et les manifestations de l'école sont décrites dans les *Annales 2012-2013* (journal du Collège du Sud) ainsi que sur le site Internet: <http://www.collegedusud.ch>.

#### 4.5.3.4 Echanges scolaires

En 2012/13, 22 élèves ont fait un séjour linguistique ; 14 élèves un séjour d'une année (Allemagne, USA, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande), 2 des séjours de 3 à 6 mois et 2 des séjours courts. Un étudiant a séjourné un semestre à la Kantonsschule Rychenberg Winterthur, école partenaire du Collège du Sud. D'autres échanges avec des KS de Suisse alémanique (KS Wil, KS Rychenberg, Gymnasium Köniz-Lerbermatt, Gymnasium Oberwil) ou d'Allemagne (St Ursula Schule, Stiftung Tirschenreuth - Bayern) fonctionnent de manière ponctuelle, à la demande des élèves.

Durant l'année 2012/13, le CSUD a accueilli 12 étudiants auditeurs, dont 8 pour un séjour annuel et 4 pour un séjour plus court. La plupart étaient des élèves envoyés par AFS, YFU ou le Rotary.

#### 4.5.3.5 Programmes, études, bilinguisme

A la rentrée 2013, le collège comptait 205 élèves en section bilingue. Les cours donnés en allemand sont les suivants : introduction à l'économie et au droit, biologie, physique, histoire et mathématiques. Au terme de leurs études, les élèves qui ont suivi ce parcours obtiennent la mention bilingue selon le règlement de reconnaissance de la maturité gymnasiale.

#### 4.5.4 Bâtiments, améliorations et aménagements

A ce jour, trois séances de la Commission de bâtisse ont eu lieu. Les membres de la sous-commission de chantier, de leur côté, se sont rencontrés à 14 reprises. A cela, il faut ajouter de très nombreuses rencontres entre les architectes et les usagers (commission des maîtres et représentants des utilisateurs des salles spéciales). Le permis de construire a été obtenu le 7 octobre 2013 avec tous les préavis nécessaires. Les travaux d'agrandissement doivent débuter le 20 janvier 2014.

### 4.6 Ecole de culture générale de Fribourg

#### 4.6.1 L'école en bref

Etudes: Ecole de culture générale (domaines santé et socio-éducatif)  
Elèves: 970 au total  
Corps professoral: 98 enseignant-e-s (69,3 EPT)  
Directeur: M. Claude Vauthey  
Adresse: Avenue du Moléson 17, Fribourg

#### 4.6.2 Elèves

##### 4.6.2.1 Effectifs

		Elèves		Classes	
		2012/13	2013/14	2012/13	2013/14
Section francophone	1 <sup>re</sup> année	187	209	9	9
	2 <sup>e</sup> année	192	180	8	8
	3 <sup>e</sup> année	192	183	8	8
	4 <sup>e</sup> année MS-PE <sup>1)</sup>	48	63	2	3
	4 <sup>e</sup> année MS-SA <sup>2)</sup>	68	77	0	0
	4 <sup>e</sup> année MS-SO <sup>3)</sup>	43	49	0	0
Section alémanique	1 <sup>re</sup> année	60	63	3	3
	2 <sup>e</sup> année	39	61	2	3
	3 <sup>e</sup> année	52	36	2	2
	4 <sup>e</sup> année FM-PA <sup>1)</sup>	19	19	1	1
	4 <sup>e</sup> année FM-SA <sup>2)</sup>	13	19	0	0
	4 <sup>e</sup> année FM-SO <sup>3)</sup>	14	11	0	0
<b>Total</b>		<b>927</b>	<b>970</b>	<b>35</b>	<b>37</b>

- 1) Maturité spécialisée orientation pédagogie, élèves sous la responsabilité de l'ECGF, cours à l'école  
 2) Maturité spécialisée orientation santé, élèves sous la responsabilité de l'ECGF, cours à la HEdS-FR.  
 3) Maturité spécialisée orientation social, élèves sous la responsabilité de l'ECGF, stages en Institution.

<b>Domicile</b>	<b>2012/13</b>	<b>2013/14</b>
Elèves domiciliés dans le canton de Fribourg	914	948
Elèves domiciliés dans un autre canton	13	22

#### 4.6.2.2 Admissions

	<b>2012/13</b>	<b>2013/14</b>
Elèves admis en section francophone	204	225
Elèves admis en section alémanique	73	66
<b>Total</b>	<b>277</b>	<b>291</b>

#### 4.6.2.3 Certificats délivrés

	<b>Nbr de candidat-e-s aux examens</b>	<b>Nbr de réussites</b>
Section francophone	177	166
Section alémanique	45	45
Maturité pédagogique, sect. fr	40	18
Maturité pédagogique, sect. al.	17	15
Maturité santé, sect. fr.	64	53
Maturité santé, sect. al.	13	11
Maturité social, sect. fr.	40	34
Maturité social, sect. al.	12	10

#### 4.6.3 Marche générale de l'école

##### 4.6.3.1 Relations avec les parents et autres contacts

- > dix soirées réunissant parents, professeurs et élèves ;
- > quatre séances d'information concernant les maturités spécialisées mises en place ;
- > deux séances d'information pour les nouveaux élèves et leurs parents ;
- > deux séances d'information à l'intention des élèves du degré 3 du CO et de leurs parents.

La Commission d'école a tenu trois séances; de plus, son Président et le Directeur se sont réunis à 7 reprises.

##### 4.6.3.2 Corps professoral

Huit professeurs ont été nouvellement engagé-e-s, dont 4 pour au moins 12 heures hebdomadaires ; 4 professeurs ont quitté l'école en fin d'année.

##### 4.6.3.3 Activités culturelles, éducatives et sportives

(Détails dans les bulletins de l'école) :

- > Divers films, conférences, concerts et pièces de théâtre.
- > Visites et déplacements (musées, expositions, excursions écologiques,...)
- > Activités liées à l'année liturgique, visites de homes et institutions médicosociales dans le cadre de l'action de l'Avent, retraite au Simplon.
- > Tournoi de volley, matchs entre professeurs et élèves, Collégiades, camp d'hiver et journées sportives.



#### 4.6.3.4 Evénements particuliers

A l'occasion de la semaine spéciale « Santé-Social et Information professionnelle », 55 conférences et séances d'informations avec ateliers ont été données aux élèves sur les formations subséquentes des domaines de la santé, du social et de l'éducation.

L'ECGF a fêté au printemps son 40<sup>e</sup> anniversaire. Un spectacle théâtral écrit spécialement par le dramaturge Michel Beretti et intitulé « Lumières ! » a rassemblé plus de 120 élèves musiciens, chanteurs, danseurs et acteurs. La mise en scène a été assurée par Yann Pugin et cette création mondiale a attiré plus de 3500 spectateurs. Les élèves ont pu découvrir les personnages principaux du siècle des Lumières lors d'une semaine thématique.

#### 4.6.3.5 Echanges scolaires

L'opération « Tandem » a concerné 52 participant-e-s, 28 francophones et 24 germanophones, répartis en 9 groupes.

Une classe de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> des deux sections linguistiques ont eu des échanges internes et des leçons communes bilingues.

Un échange linguistique (lettre, téléphone puis rencontre) avec le gymnase allemand du lac de Biemme a été réalisé par 2 classes de 1<sup>re</sup> année francophone. Un échange a eu lieu avec la FMS de Sursee et la Kantonsschule Schaffhausen pour 2 classes francophones de 2<sup>e</sup>.

Deux classes de 2<sup>e</sup> ont fait un échange épistolaire avec une classe de Reagan High School in North Carolina (Valerie Berryer-Long).

Un voyage linguistique en Ecosse de 5 jours a été organisé pour les élèves germanophones de 3<sup>e</sup> année de l'option « English Conversation ».

Trente élèves sont partis en échanges externes de 3 semaines à 1 année dans différents pays d'Europe et d'Amérique.

Cette année (rentrée 2013/14) un certificat bilingue a été mis en route. Certaines classes sont associées pour les cours de mathématiques, anatomie (Menschenkunde) et histoire.

Le partenariat entre le Lycée provincial de Banfora au Burkina Faso et l'ECGF, consistant en dialogue Nord-Sud, aide humanitaire et échanges pédagogiques, s'est poursuivi, avec un voyage pour quelques élèves et professeurs.

#### 4.6.3.6 Programmes, études

Un audit de surveillance du système de management par la qualité s'est déroulé avec succès en avril 2013. Le certificat ISO9001 a été renouvelé.

#### 4.6.4 Bâtiments, exploitation et aménagements

Diverses interventions et réparations ont eu lieu (polissage du sol du hall d'entrée du bâtiment A, remplacement d'appareils). Les infiltrations d'eau constatées depuis de nombreuses années dans la salle de sport 3, dans les WC niveau 0 et dans le local de rangement théâtre n'ont toujours pas été résolues malgré de nombreux travaux de recherche.

Des bureaux, chaises et armoires pour les bureaux des proviseurs et de la direction ont été livrés. Installation d'un buffet à salades et accessoires et d'une nouvelle vitrine frigorifique pour boissons et snack à la cuisine.

Durant les vacances, un cambriolage a eu lieu dans le bâtiment A. La porte vitrée au sous-sol entre le bâtiment A et B, le sas d'entrée principale A et B côté sud, le guichet du secrétariat et le monnayeur de l'automate à boissons ont dû être réparés ou remplacés.

### 4.7 Gymnase intercantonal de la Broye

#### 4.7.1 L'école en bref

La particularité du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) est de recevoir des élèves de la Broye domiciliés tant dans le canton de Fribourg que dans le canton de Vaud.

Etudes: maturité gymnasiale (toutes les options), école de commerce à plein temps débouchant sur une maturité professionnelle commerciale (système 3+1), école de culture générale, maturité spécialisée

Elèves : 1016 au total  
 Corps professoral : 110 enseignant-e-s (82,2 EPT)  
 Directeur : M. Thierry Maire  
 Adresse : Rue du Gymnase 1, Payerne

#### 4.7.2 Elèves

##### 4.7.2.1 Effectifs

	2012/13		2013/2014		Classes	
	FR	VD	FR	VD	2012/13	2013/14
1 <sup>re</sup> année maturité	117	25	115	17	6	6
2 <sup>e</sup> année maturité	101	102	102	87	8	8
3 <sup>e</sup> année maturité	96	65	99	77	7	7
4 <sup>e</sup> année maturité	81	71	88	58	7	7
1 <sup>re</sup> année ECG (*)	46	71	58	59	6	6
2 <sup>e</sup> année ECG (*)	38	47	42	56	4	4
3 <sup>e</sup> année ECG (*)	45	52	39	40	4	4
Maturité prof. commerciale	24	12	7	15	1	1
Maturité spécialisée	20	37	23	32	3	3
<b>Total</b>	<b>568</b>	<b>482</b>	<b>573</b>	<b>441</b>	<b>46</b>	<b>46</b>

(\*) ECG = Ecole de culture générale (domaines santé et socio-pédagogique) et école de commerce.

Le GYB reçoit 2 élèves hors canton du centre de l'Association suisse de football à Payerne (2<sup>e</sup> année de maturité et 1<sup>re</sup> année ECG).

Les femmes représentent 62,7 % de l'effectif des élèves pour 37,3 % d'hommes.

##### 4.7.2.2 Certificats délivrés

Au terme de l'année scolaire 2012/13, le GYB a décerné les titres suivants :

	Nbr de candidat-e-s aux examens	Nbr de réussites
Certificat de maturité gymnasiale	150	143
Certificat de culture générale	60	50
Diplôme d'études commerciales (*)	2	2
Maturité professionnelle commerciale	40	40
Maturité spécialisée	47	35

(\*) Suite à la réforme des écoles de commerce sur le plan suisse, il faut noter que le GYB décernait pour la dernière fois des diplômes d'études commerciales.

#### 4.7.3 Marche générale de l'école

##### 4.7.3.1 Organes intercantonaux

Le Conseil du GYB exerce la haute surveillance sur l'établissement et assure sa bonne marche. Un nouveau membre a été désigné par le Conseil d'Etat vaudois suite à un départ à la retraite. En 2013, le Conseil est présidé par Mme Isabelle Chassot, Conseillère d'Etat du canton de Fribourg. Il a tenu deux séances.

---

La Commission interparlementaire est composée de 7 députés vaudois et 7 députés fribourgeois. En 2013, elle est présidée par le député fribourgeois Elian Collaud. Le rapport de la Commission interparlementaire renseigne sur les objets traités dans le cadre de son mandat de haute surveillance sur l'institution.

La Commission consultative est composée de représentants des autorités locales, des parents d'élèves, des élèves et des enseignants. Ses 12 membres ont été désignés par le Conseil du GYB. Elle a siégé à 2 reprises sous la présidence de M. Jean-Edouard Buchter, qui a démissionné pour raison d'âge en juillet 2013. Le Conseil a désigné un nouveau président dès août 2013 en la personne de M. Charly Haenni. Une séance a eu lieu sous sa présidence.

#### 4.7.3.2 Corps professoral

Le nombre de postes d'enseignant-e-s demeure stable, de même que les postes de l'administration.

#### 4.7.3.3 Activités et événements

Le programme culturel et les événements de l'année scolaire sont présentés dans le traditionnel *Yearbook* du GYB.

#### 4.7.3.4 Option bilingue

A la rentrée 2013, le GYB compte 187 élèves en option bilingue, qu'il s'agisse de l'école de maturité (168), de l'école de commerce ou de l'école de culture générale (19).

## 5 Service des affaires universitaires (SAfU)

Cheffe de service: **Barbara Vauthey Widmer**

---

### 5.1 Activités

#### 5.1.1 Domaine universitaire

La Conférence universitaire suisse (CUS), dont la Directrice/le Directeur ICS est membre, a tenu quatre séances et trois fois pris des décisions par voie de correspondance. La séance annuelle de la CUS, à laquelle les représentants de tous les organes fédéraux et intercantonaux concernés par les hautes écoles ont participé, s'est tenue les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février à Zurich. Elle a été consacrée, d'une part, à la discussion avec le Conseiller fédéral J. Schneider-Ammann au sujet de l'avenir du paysage suisse des hautes écoles et, d'autre part, à une réflexion sur l'autonomie des hautes écoles.-Une séance commune de la CUS et du Conseil suisse des hautes écoles spécialisées a eu lieu le 26 septembre, préfigurant ainsi la future Conférence suisse des hautes écoles telle qu'elle sera instaurée par la loi fédérale du 30 septembre 2011 sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, loi dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2015. Le Directeur ICS y représentera le canton de Fribourg. Cette réunion commune a été consacrée à la préparation de la coordination de la politique des hautes écoles à l'échelle nationale en vue de la période FRI 2017-2020.

La Cheffe de service des affaires universitaires est membre de la Conférence des chefs de service de la CUS (5 séances) et dans le groupe de travail sur le financement des hautes écoles.

Le Conseil de la fondation pour la recherche et le développement du plurilinguisme, présidé par la Directrice/le Directeur ICS, s'est réuni deux fois pour adopter les comptes et le budget de l'Institut de plurilinguisme, ainsi que pour élire un nouveau membre et président. En application de l'accord intercantonal universitaire du 20 février 1997 (AIU), le canton de Fribourg a encaissé, en 2013, 58 623 347 francs pour les étudiants confédérés immatriculés à l'Université de Fribourg et a payé 19 378 930 francs pour les ressortissants fribourgeois étudiant dans d'autres universités suisses. Ainsi, l'apport net pour le canton a été de 39 244 417 francs (37 786 454 francs en 2012).

### 5.1.2 Formation des enseignants et enseignantes

La Commission HEP s'est réunie quatre fois afin de préavisier le budget, le plan financier et les comptes de la HEP, ainsi que le projet de révision de la loi sur la HEP. Elle s'est également penchée sur la stratégie 2013/14 de l'institution, et la mise en œuvre de son nouveau cursus de formation initiale. Elle a examiné et donné son aval au mandat d'analyse institutionnelle de la HEP. Suite à l'enquête de satisfaction des collaborateurs et collaboratrices de l'institution, effectuée entre 2011 et 2012, il a été décidé d'examiner certains aspects du pilotage et du fonctionnement de la haute école. A la suite de la démission de la Directrice ICS, la Commission est présidée ad intérim par le vice-président M. Raoul Girard, député.

La Cheffe de service adjointe siège à la Commission interfacultaire de la formation des enseignants et enseignantes de l'Université. La Commission s'est penchée sur l'engagement des maîtres et maîtresses d'enseignement et de recherche et des didacticiens et didacticiennes, et sur l'appellation de divers domaines d'enseignement suite aux recommandations de la CDIP. Elle a aussi proposé une nouvelle fois d'adopter une ordonnance limitant le nombre d'admissions au diplôme d'enseignement dans les écoles de maturité (DEEM), sur la base d'une évaluation de cette procédure de sélection.

La Cheffe de service adjointe participe aux séances de la conférence des chef-fe-s de service de l'enseignement de la Direction ICS.

### 5.1.3 Haute Ecole spécialisée: formations santé-social et musique

Avec l'entrée en vigueur de la convention intercantonale unique sur la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) au 1er janvier 2013, le canton de Fribourg ne dispose plus que d'un seul siège au comité gouvernemental (avant : comité stratégique). Le Conseil d'Etat ayant décidé de transférer à l'avenir la compétence pour les HES des domaines santé et social à la Direction de l'économie et de l'emploi (DEE) et de réunir ainsi la responsabilité pour toutes les hautes écoles fribourgeoises de type HES au sein d'une seule Direction, c'est le Directeur EE qui a signé le 8 mars la nouvelle Convention et qui a participé aux séances du comité gouvernemental. En ce qui concerne le domaine musique, les classes professionnelles du Conservatoire constituent le site fribourgeois de la Haute Ecole de musique Vaud Valais Fribourg (HEMU Vaud Valais Fribourg). Ce domaine restera donc à la DICS.

Etant donné que la responsabilité pour les HES santé-social reste à la DICS jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi sur la HES-SO//FR qui est actuellement traitée par le Grand Conseil, la préparation des séances du comité gouvernemental s'est faite en commun entre la DICS et la DEE.

Les sites fribourgeois des domaines de la santé et du social sont représentés au comité directeur de la HES-SO par le Directeur général de la Haute Ecole fribourgeoise de technique et de gestion (HEF-TG). Les collaborations entre les directions (DICS et DEE) et les sites HES fribourgeois ainsi qu'entre le Directeur général de la HEF-TG et la Cheffe de service adjointe du SAFU sont importantes.

La Directrice/le Directeur et les collaboratrices du service ont eu des échanges réguliers avec la Directrice de la Haute Ecole de santé Fribourg (HEdS-FR) et le Directeur la Haute Ecole fribourgeoise du travail social (HEF-TS) et les ont soutenus dans la gestion administrative de leurs écoles, notamment dans les domaines financiers, personnel et juridique.

## 5.2 Evénements particuliers

### 5.2.1 Domaine universitaire

Le projet de révision partielle de la loi sur l'Université a été modifié suite aux résultats de la consultation et, accompagné du message y relatif du 1<sup>er</sup> octobre 2013, il a été transmis au Grand Conseil.

Plusieurs dossiers immobiliers sont suivis par le Service: transformation de la clinique Garcia pour l'AMI dont l'achèvement est prévu pour l'automne 2014, études en vue de la construction pour la faculté de droit sur les terrains de la Tour Henri pour lesquelles le crédit d'étude et le crédit d'acquisition de la parcelle de la Fondation Le Tremplin ont été approuvés par le Grand Conseil le 10 octobre et promulgués le 26 novembre, la demande du crédit

---

d'engagement en vue de la construction d'un bâtiment modulaire temporaire pour les besoins immédiats de la faculté des sciences a fait l'objet d'un message transmis au Grand Conseil le 7 octobre.

L'implication dans le domaine de l'innovation et de transfert de connaissances se traduit par la participation de la Cheffe du service au Conseil du fonds de soutien à l'innovation et aux différents travaux dans le cadre de blueFACTORY.

### 5.2.2 Formation des enseignants et enseignantes

Le projet de révision partielle de la loi sur la HEP (LHEP) a été mis en consultation jusqu'au 31 octobre. Les résultats sont en cours de dépouillement. Le Service poursuit les travaux législatifs et notamment la rédaction du règlement d'études.

La Direction ICS a pris acte du rapport d'évaluation du dispositif des personnes ressources en médias de l'information et technologies de l'informatique et de la communication (MITIC) dans les établissements scolaires et poursuit les travaux de réflexion sur les divers scénarii de mise en œuvre des résultats de ce mandat, en lien avec la définition par la Direction ICS d'une stratégie de l'utilisation des MITIC dans l'enseignement et avec la future structure du Centre fri-tic.

La Cheffe de service adjointe travaille à la mise sur pied à l'Université d'un domaine d'études de DAES I « musique », en collaboration avec la HEP-PH FR et le Conservatoire.

Elle a participé aux séances du groupe d'accompagnement du projet SKORE, qui vise à définir les contributions des étudiants et étudiantes extracantonaux des HEP sur la base de statistiques unifiées et coordonnées. Le groupe d'accompagnement est composé de délégués des cantons. Les groupes de projet et d'accompagnement SKORE ont terminé leur mission, et le projet a été validé par la COHEP en novembre et les résultats devraient être mis en place dans les HEP dès janvier 2014.

### 5.2.3 Haute Ecole spécialisée : Formations santé-social et musique

Le projet de loi HES-SO//Fribourg visant à réunir les quatre hautes écoles fribourgeoises de type HES sous un seul toit juridique et à rattacher cette haute école dotée de la personnalité juridique à une seule direction a été adopté par le Conseil d'Etat le 17 septembre et transféré au Grand Conseil. (cf. chap. DEE). Le projet a été élaboré conjointement par la DICS et la DEE, mais est présenté au Grand Conseil par la DEE.

En vue de la construction d'un nouveau bâtiment pour la Haute Ecole fribourgeoise de travail social (HEF-TS) et la Haute Ecole de santé Fribourg (HEdS-FR) sur le site des Arsenaux à Fribourg, un groupe d'étude sous la direction de l'Architecte cantonal et composé des architectes lauréats du concours, de la Directrice et du Directeur des écoles concernées, du Directeur général de la HES-SO et de la Cheffe de service adjointe ont élaboré un projet détaillé. Sur cette base, un décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement a été soumis au Grand Conseil. Le 12 septembre, ce dernier a accepté à l'unanimité le crédit de 44,573 millions de francs. Etant donné que ce crédit dépasse le seuil ouvrant un référendum, il sera soumis à la votation populaire le 9 février 2014. La Cheffe de service adjointe a coordonné ces travaux, préparé la demande de subventions fédérales y relative et assuré les travaux en vue de la votation cantonale, en collaboration avec les écoles concernées.

Le projet d'ouverture d'une filière en ostéopathie à la HEdS-FR a été soumis aux différentes instances de la HES-SO et, à la suite de la décision positive du Comité gouvernemental du 19 septembre, la demande d'autorisation y relative a été adressée par la HES-SO au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation. La décision de la Confédération est attendue au début 2014 et, si celle-ci est positive, la première volée des étudiants pourrait commencer les études à l'automne 2014.

## 6 Université

L'équipe rectorale actuelle est composée de **Guido Vergauwen** (recteur), Alexandra Rumo-Jungo, Thomas Hunkeler, Titus Jenny et Jacques Pasquier

### 6.1 Activités

#### 6.1.1 Etudiants

	Automne 2011	Automne 2012	Automne 2013
<b>Total</b>	<b>9678 100,0 %</b>	<b>9916 100,0 %</b>	<b>10165 100,0 %</b>
a) Étudiants selon la provenance			
Fribourgeois	2335 24,1 %	2366 23,9 %	2418 23,8 %
Confédérés	5640 58,3 %	5796 58,5 %	6011 59,1 %
Étrangers	1703 17,6 %	1754 17,7 %	1736 17,1 %
b) Étudiants selon les facultés			
Théologie	316 3,3 %	329 3,3 %	338 3,3 %
Droit	1553 16,1 %	1580 15,9 %	1633 16,1 %
Sciences économiques et sociales	1800 18,6 %	1811 18,3 %	1830 18,0 %
Lettres	4129 42,7 %	4239 42,8 %	4368 43,0 %
Sciences	1488 15,4 %	1540 15,5 %	1597 15,7 %
a) sciences naturelles			
b) médecine	392 4,1 %	417 4,2 %	399 3,9 %

L'analyse de l'évolution du nombre d'étudiants appelle les remarques suivantes :

- L'effectif total des étudiants a augmenté de 2,5 %, ce qui correspond à 249 personnes.
- Selon la provenance des étudiants, le nombre d'étudiants fribourgeois ou domiciliés dans le canton a augmenté de 52 personnes ou 2,2 % et celui des étudiants provenant des autres cantons suisses de 215 personnes ou 3,7 %. Le total des étrangers a reculé de 18 personnes ou 1 %.
- En ce qui concerne les effectifs des différentes facultés, on constate une croissance dans l'ensemble des facultés. En théologie, la croissance est de 2,7 %, en droit de 3,4 %, en sciences économiques et sociales de 1,1 %, en lettres de 3 % et en sciences exactes et naturelles, y compris la médecine, de 2 %.
- Le nombre d'étudiants nouvellement inscrits a augmenté de 2,1 % en comparaison à 2012. Cette augmentation provient des étudiants suisses, le nombre des nouveaux inscrits venant du canton de Fribourg a augmenté de 4,4 %. Par contre, le nombre de nouvellement inscrits avec domicile avant le début des études à l'étranger a diminué de 8,1 %.
- Les chiffres des facultés sont: 43 nouveaux inscrits en théologie (- 4,5 %), 356 en droit (+ 5 %), 385 en sciences économiques et sociales (+ 2,9 %), 808 en lettres (+ 0,8 %) et 471 en sciences exactes et naturelles, y compris la médecine (+ 2,2 %). Il y a donc eu dans toutes les facultés une augmentation des nouvelles inscriptions par rapport à 2012.
- Les étudiantes constituent 58,6 % du total des étudiants et 61,8 % des étudiants débutants. A l'automne 2013, parmi les étudiants débutants plus de 50 % étaient des femmes dans toutes les facultés, à part dans celle de théologie avec 23,3 %. La part des étudiantes débutantes était 60,4 % en faculté de droit, 51,4 % en

---

sciences économiques et sociales, 73 % en faculté des lettres et 53,9 % en sciences exactes et naturelles. Parmi les débutants en médecine au sein de la faculté des sciences, les femmes sont également majoritaires avec 61,5 %.

- g) Parmi les très nombreuses personnes qui suivent les cours de formation continue, le nombre de celles inscrites dans un programme qui offre 60 crédits ECTS et plus est passé de 194 en 2012 à 202 en 2013.

### 6.1.2 Organes centraux

Le Sénat de l'Université a tenu quatre séances ordinaires et une séance de réflexion. Il a notamment approuvé un nouveau règlement cadre sur l'assurance qualité et un règlement sur l'assurance qualité de l'enseignement. En plus il a avalisé le règlement d'application de la nouvelle identité visuelle de l'Université. La séance de réflexion du 13 mai a été consacrée à la stratégie d'assurance qualité, les perspectives financières et le développement des bâtiments universitaires.

Le Conseil de l'Université, organe consultatif du Conseil d'Etat, s'est réuni à quatre reprises.

### 6.1.3 Corps professoral

Des postes de professeur-e-s ordinaires ont été pourvus dans les domaines suivants :

- > en faculté des lettres: psychologie cognitive ;
- > en faculté des sciences économiques et sociales : comptabilité et analyse financières ; gestion d'entreprise ; marketing ;
- > en faculté des sciences: microbiologie.

Des professeur-e-s associé-e-s ont été engagés dans les domaines suivants :

- > en faculté de théologie : Nouveau Testament ; théologie pastorale ;
- > en faculté de droit : droit administratif ;
- > en faculté des sciences économiques et sociales : communication empirique ; science de la communication ; finances publiques ; systèmes et structures médiatiques ;
- > en faculté des lettres : didactique générale de la psychologie pédagogique ; philosophie ; sociologie des religions ; histoire de l'art contemporain ; sciences de l'éducation ;
- > en faculté des sciences : bioinformatique ; chimie ; chimie des polymères ; géographie humaine ; paléontologie ; sédimentologie.

Un professeur associé en Ancien Testament et un professeur associé en sciences du sport et de la motricité ont été promus au rang de professeur ordinaire. Les 5 professeurs ordinaires engagés sont des hommes; pour les 18 professeur-e-s associés engagés, il s'agit de 6 femmes et de 12 hommes.

Le titre de professeur titulaire a été octroyé à 16 membres du corps enseignant : 3 chargés de cours de la faculté de droit ; 1 chargé de cours de la faculté des SES ; 1 professeur associé, 1 maître d'enseignement et de recherche et 10 chargés de cours de la faculté de sciences.

L'âge moyen des professeur-e-s est de 50 ans et 7,1 mois. Il est de 47 ans et 7,3 mois pour les professeur-e-s associés et de 52 ans et 9,6 mois pour les professeur-e-s ordinaires.

### 6.1.4 Organisation des études

Le Conseil d'Etat a reconduit l'ordonnance concernant la capacité d'accueil et le test d'aptitudes pour les voies d'études de médecine humaine et dentaire à l'Université de Fribourg pour l'année académique 2013/14, l'ordonnance concernant l'admission des candidats étrangers aux études de médecine à l'Université de Fribourg pour l'année académique 2014/15 et l'ordonnance limitant le nombre de places d'études pour le bachelor en sciences du sport et de la motricité pour l'année académique 2014/15.

La Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport a approuvé une modification de statuts et cinq modifications de règlements.



## 6.2 Evénements particuliers

L'Université a complété deux projets importants concernant sa visibilité et le profil de son offre. Elle s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle qui est entrée en vigueur le 15 octobre 2013 avec une phase transitoire jusqu'au 15 février 2014. De plus, l'Université a procédé à une refonte intégrale de la présentation de son offre d'études avec notamment la création d'un nouveau portail internet orienté vers les besoins du public cible. Le 17 novembre, l'Université s'est vu attribuer le Pôle National de Recherche « Center for Bio-Inspired Stimuli-Responsive Materials », qui commencera son activité en 2014 porté par l'Institut Adolphe Merkle et la faculté des sciences. Durant toute l'année, la faculté de droit a organisé une série de manifestations à l'occasion des 250 ans de la fondation de son précurseur, l'école de droit de Fribourg.

De nombreux membres du corps professoral et autres membres de l'Université ont été récompensés de prix et distinctions pour leurs recherches, publications et activités scientifiques. Ils ont ainsi contribué au rayonnement international de l'Alma mater.

# 7 Haute Ecole pédagogique

Rectrice: **Pascale Marro**

## 7.1 Activités

### 7.1.1 Formation initiale

A ce jour, la formation initiale de la HEP-PH FR compte 521 étudiants et étudiantes répartis entre les filières :

- > Formation préscolaire et primaire : 445 étudiants et étudiantes (270 pour la filière francophone, 96 pour la filière alémanique et 79 pour la filière « diplôme bilingue »). 114 étudiants et étudiantes proviennent d'autres cantons suisses et 47 de l'étranger (essentiellement du Luxembourg).
- > Formation DAES I dans le cadre de la convention particulière conclue avec l'Université de Fribourg (diplôme d'aptitude à l'enseignement au degré secondaire I) : 76 étudiants et étudiantes (46 en économie familiale, 9 en arts visuels et 21 en activités créatrices).

Le 26 novembre s'est tenue à Guin la remise des diplômes et certificats de fin de formation. 93 diplômes d'enseignement aux degrés préscolaire et primaire accompagnés du titre académique de Bachelor of Arts in Pre-primary and Primary Education ont été décernés: 71 francophones, 16 alémaniques et 6 « diplômes bilingues ». Quatre certificats DAES I de formation complémentaire en activités créatrices et un certificat DAES I de formation complémentaire en économie familiale (PIRACEF) ont été également délivrés.

L'année académique 2013/14 s'inscrit au cœur d'un nouveau plan d'études répondant mieux aux exigences d'une formation académique et professionnelle. Ce nouveau cursus de formation accorde une importance accrue à l'aspect généraliste de la profession. Il renforce les liens avec la formation professionnelle (stages) en œuvrant au développement d'une culture partagée des études conduisant à l'enseignement primaire. Partenaires clés de la formation, les maîtres et maîtresses de stage sont désormais pleinement reconnus dans leur rôle de professionnels de l'enseignement en classes enfantines et primaires. Les domaines de formation connaissent un rééquilibrage afin de répondre pleinement aux recommandations de la CDIP, aux exigences de Bologne et du Plan d'études romand (PER). Le domaine de la didactique des mathématiques et des sciences se voit ainsi mieux doté. De plus, ce curriculum d'études répond aux exigences communes que les Hautes Ecoles pédagogiques romandes et l'Institut universitaire de formation des enseignants et enseignantes de l'Université de Genève se sont fixées afin de répondre aux accords HarmoS et au PER. Favorablement reçu lors d'une consultation en 2012 auprès des partenaires concernés, notamment des différents services de l'enseignement et des associations professionnelles, ce nouveau cursus de formation a été

adopté par la Direction ICS et est entré en vigueur à la rentrée académique 2013/14 pour les étudiants et étudiantes de 1<sup>ère</sup> année.

### 7.1.2 Ressources et documentation pédagogique

Les Centres de documentation ont concentré leurs efforts sur les ressources électroniques pédagogiques. Ils ont posé les bases techniques, juridiques et pédagogiques en vue d'augmenter de manière significative l'offre en ligne, qui se compose actuellement de trois abonnements à des plateformes de ressources pédagogiques (Wizbee, eduMedia, Antolin), d'une sélection d'applications pour divers domaines du PER et d'une série de vidéos pédagogiques en allemand disponibles en streaming.

Afin de renforcer les services de proximité avec le corps enseignant, le service de livraison a été augmenté dans la partie francophone: un nouveau point de livraison a été mis sur pied à Romont. Dans la partie alémanique, les enseignants et enseignantes ont désormais la possibilité de se faire livrer, dans les établissements scolaires, les mallettes thématiques en plus des mallettes de lecture. En outre, les Centres de documentation sont désormais ouverts les premiers samedis du mois.

Du côté des productions, il faut relever la publication du site internet « PhiloEcole » qui a été conçu par l'Unité de recherche « Philosophie pour enfants et adolescents ».

Statistiques du service de prêt et catalogue :

	Centre de documentation	Dokumentationszentrum	Atelier multimédia
Etat du catalogue	55 800	28 500	195
Catalogage	2900	1400	15
Prêts	74 000	43 500	1900
<b>Lecteurs/trices actifs</b>			<b>2650</b>

### 7.1.3 Formation continue

L'introduction de l'anglais en cycle 3 est entrée en vigueur. Elle a été accompagnée d'une offre variée tout au long de l'année ainsi que des cours de didactique durant l'été. Actuellement plus de 200 enseignants et enseignantes du degré primaire sont en formation.

Une formation obligatoire a également été très prisée : il s'agit des Brevets Plus Pool et BLS AED, destinés à enseigner les sports aquatiques. 235 brevets ont été délivrés.

L'introduction à la profession a atteint une année record avec plus de 130 participants et participantes, reflétant le grand nombre de nouveaux enseignants et enseignantes engagés, particulièrement dans la partie romande du canton.

#### Enquête statistique 2013 :

Cours programmés	188 formations dispensées sur 274, 2170 participant-e-s
Cours « à la carte »	38 formations dispensées sur 40, 501 participant-e-s
Cours internes à un établissement	72 formations acceptées sur 74, nombre de participant-e-s non disponible
Conférences	7 conférences, env. 938 participant-e-s
Introduction à la profession	130 participant-e-s, obligatoire la première année d'enseignement
Cours obligatoires	49 formations dispensées, 977 participant-e-s (chiffres partiellement disponibles)
Formations complémentaires	CAS Médiation scolaire, volée 11-13, 18 certificats délivrés CAS et DAS PIRACEF, 3 certificats et 2 diplômes délivrés

Au total, 354 offres de formation sur 443 ont été concrétisées. Ces offres ont totalisé 4586 inscriptions, auxquelles il faut ajouter les participations aux formations continues internes et obligatoires (non enregistrées dans le système).

#### 7.1.4 Recherche

Le projet financé par le Fonds national (180 000 francs) et traitant de l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement) à Fribourg et BEJUNE s'est terminé en 2013 par une phase de valorisation (organisation d'un symposium à Lugano). Plusieurs publications sont en cours de rédaction.

L'année a été marquée par l'organisation du colloque de l'ADMEE-Europe (association spécialisée dans le domaine de l'évaluation) dont la responsabilité revenait au responsable du service. En collaboration avec l'Université de Fribourg, les organisateurs et organisatrices fribourgeois ont accueilli près de 400 participants et participantes provenant d'une vingtaine de pays. Cette importante manifestation a également permis aux chercheurs et chercheuses de la HEP de valoriser plusieurs recherches dans le domaine de l'évaluation. Outre la publication des actes, un ouvrage est prévu pour 2014.

Par ailleurs, la partie francophone du service assure toujours des prestations de service pour le Gymnase intercantonal de la Broye et est partenaire dans plusieurs projets interinstitutionnels (insertion professionnelle).

La partie germanophone du service a reçu fin 2013 un subside du Fonds national d'une durée de trois ans. Il va permettre la conduite d'une recherche auprès d'enfants en difficulté de lecture. Des parents et des coaches en lecture seront associés et travailleront en coopération avec les écoles et les chercheurs et chercheuses.

Le projet Rallye mathématique s'est poursuivi dans douze classes. Durant cette phase du projet, une attention particulière a été portée au développement des performances chez les filles.

Une demande de contribution pour un symposium au congrès EARLI (European Association for Research on Learning and Instruction) a été acceptée. Les collaborateurs et collaboratrices de la partie germanophone du service ont également présenté leur recherche sur la lecture à deux autres colloques internationaux. Une intervention à la conférence EAPRIL (Eur. Assoc. for Practitioner Research on Improving Learning) a permis de thématiser la question du rapport entre théorie et pratique dans la formation des enseignants et enseignantes. Enfin, le projet de recherche lié au mentorat a été retenu comme exemple dans l'inventaire des bonnes pratiques collectées par la COHEP (Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques).

#### 7.1.5 Centre fri-tic

Afin d'accompagner les écoles fribourgeoises dans leurs choix d'équipement informatique (ordinateurs, beamers et tableaux blancs interactifs, etc.), le Centre fri-tic a développé sa documentation et son offre de conseil. Il a participé à plus de 50 rencontres avec des écoles et autorités communales. Il a actualisé son rapport « Migrer des ordinateurs aux tablettes ». Il a négocié des contrats cadres pour l'achat de logiciels, simplifiant ainsi le travail administratif des écoles et leur permettant de faire des économies.

Le portail cantonal « Friportail », piloté par le Centre fri-tic en collaboration avec les Centres de documentation de la HEP, a été remanié pour donner place à la publication de documents de référence pour l'enseignement. Il catalogue plus de 710 ressources numériques et donne accès à des bases de données encyclopédiques. Le Centre fri-tic a participé à la préparation et à la publication de ressources numériques, en collaboration avec les services de l'enseignement de la Direction ICS et les Centres de documentation.

Sur mandat de la Direction ICS, la mise en place du volet de la formation en média et technologies de l'information et de la communication (MITIC) du PER a été poursuivie. Plus de 100 séquences d'enseignement intégrant les MITIC sont désormais à la disposition des enseignants et enseignantes des cycles 1 à 3. Le Centre fri-tic a organisé et fourni aux écoles des formations, notamment sur l'utilisation des solutions interactives dans le contexte scolaire ainsi que sur la prévention du plagiat. Il gère la formation MITIC des étudiants et étudiantes de l'Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg.

L'outil de publication de sites web du Centre fri-tic est utilisé gratuitement par plus de 35 écoles. Le Centre fri-tic a poursuivi sa participation à la campagne de prévention sur les dangers liés à l'utilisation d'internet, en collaboration avec la Police cantonale et la Direction ICS. Depuis 2003, il gère et assure le support pour la messagerie officielle educanet2 ainsi que pour le réseau pédagogique cantonal parrainé par Swisscom, qui comprend environ 240 bâtiments scolaires.

---

## 8 Haute Ecole de santé Fribourg

Directrice: **Susanna Weyermann-Etter**

---

### 8.1 Activités

La Haute Ecole de santé Fribourg a le souci de former dans les deux langues des professionnel-le-s en soins infirmiers de niveau bachelor, en quantité suffisante et disposant de bonnes qualifications pour répondre aux besoins du domaine de la santé. L'orientation systématique vers une formation de qualité et axée sur la pratique, grâce à des projets de recherche et de développement novateurs, a fait ses preuves.

#### 8.1.1 Conseil de direction

Présidé par la Directrice ICS, le Conseil de direction a siégé à deux reprises. Il a notamment préavisé les engagements et pris acte des démissions du personnel; été informé des résultats de l'enquête de satisfaction auprès du personnel de la HES-SO//FR ; pris connaissance des divers projets avec les partenaires de la HEdS-FR ; pris acte de l'état de l'avancement du projet de loi sur la HES-SO//FR (LHES-SO//FR) ; été informé de la suite du projet visant la mise en place d'une formation Bachelor et Master en ostéopathie à la HEdS-FR ; pris connaissance de la présentation du projet de construction HEF-TS – HEdS-FR sur le site de l'ancien Arsenal à Fribourg ; été informé sur la filière d'études Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers, la maturité spécialisée Santé (MS-Santé) et les modules complémentaires (MC). Il s'est tenu au courant des dossiers tant nationaux que romands se rapportant aux filières HES.

#### 8.1.2 Formation

Au 31 décembre, la HEdS-FR comptait 499 (463) personnes en formation réparties comme suit: 320 pour la filière Bachelor HES-SO en soins infirmiers, 140 pour la maturité spécialisée Santé et 39 pour les modules complémentaires. Durant l'année en cours, elle a accueilli quelque 250 professionnel-le-s du domaine de la santé pour une formation continue ou postgrade.

A l'occasion de la remise des diplômes le 5 décembre, 69 nouveaux infirmiers et nouvelles infirmières ont reçu le Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers (55 en français, 7 en allemand et 7 diplômés bilingues), tandis que 30 professionnel-le-s de la santé se voyaient remettre un certificat d'études avancées (CAS) en psychogériatrie (21 francophones et 9 germanophones) et neuf autres un CAS en chronicité et soins dans la durée.

##### 8.1.2.1 Formation Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers

La HEdS-FR a poursuivi le développement du nouveau plan d'études initié en 2012 en tenant compte des attentes exprimées par les institutions partenaires.

La formation pratique a nécessité l'organisation de 23 870 (22 550) journées de stage. Cette augmentation de 5 % a pu se réaliser grâce à l'appui des institutions fribourgeoises qui accueillent 78 % des étudiant-e-s. Une augmentation supplémentaire n'est actuellement pas envisageable pour les institutions partenaires.

##### 8.1.2.2 Formation Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers en emploi

Une formation en emploi développée conjointement avec l'OrTra santé-social de Fribourg est prévue pour la rentrée 2014. Elle se déroulera sur quatre ans et s'adresse prioritairement à des assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC) remplissant les conditions d'admission en Bachelor.

##### 8.1.2.3 Formation continue et postgrade

Afin de répondre aux attentes des professionnel-le-s des soins, la HEdS-FR développe des partenariats avec les institutions de soins et les hautes écoles. Des partenariats sont établis avec les institutions suivantes: HFR, CHUV,

HUG, Inselspital, Hôpital de Morges, et avec les hautes écoles : HES-SO//Valais, HEdS La Source, HE-Arc Santé et la Berner Fachhochschule.

La HEdS-FR a enrichi son programme de formation de trois nouveaux CAS HES-SO : en soins de cardiologie, en évaluation clinique infirmière en partenariat et en soins diabétiques (Diabetespflege).

### 8.1.3 Prestations de services

La HEdS-FR s'est vue confier une trentaine de mandats de prestations par des institutions actives dans le domaine socio-sanitaire et des institutions de formation (les universités de Fribourg et Lausanne et d'autres HES).

Ciblées sur les besoins des institutions et de leurs patient-e-s, les spécialisations de la HEdS-FR sont: les soins dans différentes phases de vie, les soins aigus, palliatifs, d'urgence, psychiatriques, dans la chronicité, les techniques de soins, la gestion des symptômes, l'analyse de pratique, la gestion des agressions en institutions, le diagnostic et le jugement infirmiers, l'evidence based nursing.

Les professeur-e-s de la HEdS-FR proposent en outre un accompagnement méthodologique de projets ou de mises en place de modèles innovants, de même que des évaluations. Un concept de conférences thématiques a été inauguré avec succès.

La HEdS-FR remplit aussi des mandats confiés par la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), dont la représentation à la Conférence spécialisée santé (CSS) de la Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH).

### 8.1.4 Recherche appliquée et développement (Ra&D)

Huit projets de recherche ont été conduits, trois sont actuellement en préparation. La HEdS-FR mène entre autres des recherches financées par le Fonds national suisse, La Recherche Suisse contre le Cancer, La European Oncology Nursing Society, le Schweizer Verein für Pflegewissenschaft, L'Association Alzheimer et le Zingg Schwichtenberg Fonds. En outre, et parfois sous forme de travaux de master ou doctorat en science infirmière, différents projets visant à l'amélioration des soins ont été réalisés. La première phase du projet « Focus Escarres » a été terminée avec succès dans le cadre du partenariat entre académie et pratique conclu entre la HEdS-FR et l'hôpital fribourgeois (HFR).

Un livre et 18 articles ont été publiés dans des revues scientifiques et professionnelles. 28 contributions scientifiques ont été présentées à différents congrès et événements régionaux, nationaux et internationaux. Trois rapports scientifiques ont été publiés par des membres du corps professoral, dont deux en collaboration avec des autres hautes écoles/universités sur la coordination entre le personnel infirmier et d'autres professionnel-le-s du milieu hospitalier ; sur l'insertion des nouveaux diplômés bachelor en milieu hospitalier ainsi que le Swiss Nursing Homes Human Resources Project.

### 8.1.5 Relations nationales et internationales

La Haute Ecole de santé Fribourg est régulièrement représentée à des congrès ou colloques de portée nationale et internationale, en particulier dans le domaine de la recherche.

#### 8.1.5.1 Mobilité

Les étudiants et les étudiantes continuent de profiter de la possibilité d'effectuer un stage et/ou un semestre à l'étranger. Des nouveaux accords se sont ajoutés à ceux déjà existants: Hochschule Osnabrück (D) et la Haute Ecole libre de Bruxelles (B). Au printemps, la HEdS-FR a accueilli une étudiante de Namur (B) et une étudiante de Bruges (B). Une étudiante a suivi un semestre à Berlin (D), tandis que 16 étudiant-e-s ont effectué un stage pratique de huit semaines à l'étranger.

Le corps professoral et les chercheurs de la HEdS-FR coopèrent également aux échanges académiques et scientifiques, notamment avec l'Allemagne, la Belgique, l'Autriche et l'Australie.

---

## 8.2 Événements particuliers

### 8.2.1 100 ans de formation

C'est en octobre 1913 que l'Ecole catholique internationale d'infirmières de Fribourg, comme elle s'appelait alors, accueillait ses 10 premières élèves. Afin de marquer ce jubilé, la HEdS-FR a organisé une fête pour ses étudiants et étudiantes et son personnel en juin et une journée officielle qui a réuni quelque 150 invités le 5 décembre.

### 8.2.2 Nouveau bâtiment aux Arsenaux

Avec l'acceptation du crédit de construction par le Grand Conseil, le projet de nouveau bâtiment pour la Haute Ecole fribourgeoise de travail social (HEF-TS) et la Haute Ecole de santé Fribourg (HEdS-FR), sur le site des Arsenaux, devient concret. Le décret sera soumis en votation populaire le 9 février 2014.

### 8.2.3 Ostéopathie

La HEdS-FR a développé un concept de formation bachelor et master en ostéopathie. En octobre, la HES-SO a transmis à la Confédération la demande d'autorisation pour une filière bilingue de bachelor en ostéopathie. L'ouverture de cette nouvelle filière HES requiert une autorisation fédérale et c'est uniquement après l'obtention de la décision du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche que la date de l'ouverture de ce cursus sera déterminée.

## 9 Haute Ecole de travail social

Directeur: **Jean-Christophe Bourquin**

---

### 9.1 Activités

La HEF-TS propose une formation de niveau bachelor en travail social avec les orientations de service social et d'éducation sociale.

#### 9.1.1 Formation initiale

Au 15 octobre, l'effectif total des personnes immatriculées en vue de l'obtention du titre de bachelor, toutes orientations confondues, s'élève à 493 étudiants et étudiantes dont 372 femmes (75,5 %) et 121 hommes (24,5 %). 368 étudiants et étudiantes suivent la formation à plein temps (74,65 %), 115 en emploi (23,33 %) et 10 à temps partiel (2,02 %).

A la rentrée académique, 105 étudiants et étudiantes ont commencé en première année d'études. L'école atteint là sa capacité maximale d'accueil, en fonction des places disponibles dans les modules de formation pratique, du nombre d'enseignants et de la taille des locaux actuels.

Enfin, 46 titres de Bachelors of Arts en travail social ont été décernés lors de la remise de diplômes du 19 juin, 38 diplômes avec l'orientation « Education sociale » et 8 diplômes avec l'orientation « Service social ». Lors de cette cérémonie, un prix a été décerné par l'Association Trait d'Union pour la valorisation d'un travail de bachelor et l'Association romande JeunesParents a également procédé à la remise du Prix du Mérite « jeune maman diplômée ».

La HEF-TS participe en outre activement au master délivré par le domaine travail social de la HES-SO.

#### 9.1.2 Autres missions HES

Conformément à la loi sur les Hautes écoles spécialisées, la HEF-TS assure des activités de formation continue, de recherche appliquée et de prestations de services. Celles-ci s'inscrivent dans les domaines de compétences suivants : confins du social et de la santé, handicaps et personnes en situation de handicap, insertion sociale et professionnelle, prévention et promotion de la qualité de vie, violences et comportements auto-dommageables. Ces missions représentent environ un cinquième du volume total des activités de la HEF-TS.

Le Département de la formation continue a organisé 30 cours de perfectionnement professionnel (1 à 4 journées) pour 430 participants et participantes. Il a participé activement à sept formations postgrades (CAS, DAS, MAS), organisées au sein du domaine Travail social de la HES-SO. Les recettes réalisées ont permis de couvrir les charges directes et indirectes liées à ces activités.

Les revenus générés par les mandats obtenus par le Département des prestations de services se sont montés à 231 000 francs (janvier à novembre 2013).

Le Département de recherche et de développement a reçu durant l'année académique 2012/13 des subsides pour six projets de recherche d'un montant total de 591 751 francs.

### 9.1.3 Activités du Comité de direction

Le Comité de direction a siégé à trois reprises. Il a notamment approuvé les comptes 2012 et a été tenu au courant de l'évolution du budget 2013. Il a participé à la consultation sur le projet de loi sur la HES-SO Fribourg. Il a également suivi l'évolution du dossier de la nouvelle construction sise à la route des Arsenaux.

## 9.2 Événements particuliers

La HEF-TS a entrepris une démarche de réorganisation de la conduite de son département de la formation initiale. La mise en œuvre se fera début 2014.

La HEF-TS a par ailleurs obtenu en mai, avec les autres HES du canton, le renouvellement de sa certification ISO 9001.

# 10 Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes (SOPFA)

Chef de service : **Marc Chassot**

---

## 10.1 Activités

### 10.1.1 Préparation au choix professionnel

La préparation au choix professionnel se fait surtout en classe, soit par l'intermédiaire des conseillers et conseillères en orientation, soit par le personnel enseignant formé à cet effet. 2071 séances ont eu lieu dans les classes des écoles du cycle d'orientation.

Dans la partie francophone, un classeur de préparation au choix professionnel intitulé « Une vie, des directions » est distribué à tous les élèves de deuxième année des écoles du cycle d'orientation et sert d'outil pédagogique pour le travail effectué en classe.

### 10.1.2 Information scolaire et professionnelle

L'information sur les métiers et les voies de formation est effectuée avec les moyens suivants:

- > information écrite (dossiers de prêt, fiches d'information professionnelle);
- > information orale (présentation des métiers et des écoles);
- > moyens audio-visuels ( CD-Rom, DVD);
- > sites cantonal et national de l'orientation professionnelle (liste des places d'apprentissage et des délais d'inscription);
- > visites d'entreprises (organisées en collaboration avec les milieux professionnels);
- > stages d'information professionnelle.

14 556 (14 288) dossiers ou documents ont été prêtés.



A la suite d'une enquête réalisée chaque automne auprès des entreprises, le Service publie une liste des places d'apprentissage disponibles. Le nombre de places d'apprentissage annoncées en 2013 est de 1925 (1831). Grâce aux moyens de transmission électronique des informations, les places d'apprentissage sont annoncées tout au long de l'année.

Afin d'assurer une mise à jour optimale du site internet pour les places d'apprentissage, le Service a effectué deux enquêtes complémentaires par courrier écrit et un suivi téléphonique auprès des formateurs en entreprise durant le printemps et l'été 2013.

Une nouvelle édition de la brochure «Après le cycle d'orientation: quelles voies de formation?» a été publiée à l'intention des élèves des écoles du cycle d'orientation et de leurs parents. Une édition en allemand intitulée « Nach der OS » a également été publiée en parallèle.

Dans le cadre de la collaboration avec le Centre suisse de services Formation professionnelle / Orientation professionnelle, universitaire et de carrière, le Service assure la mise à jour des informations qui sont introduites sur le site [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch) ou dans la documentation qui est mise à disposition de tous les centres d'orientation.

### 10.1.3 Centre d'information professionnelle

Les centres d'information professionnelle offrent la possibilité de s'informer sur les métiers et les voies de formation en mettant à disposition des moyens d'information en consultation libre. Sur l'ensemble du canton, 26 026 (25 814) visiteurs ont été recensés, dont 13 135 (12 106) ont bénéficié d'un entretien direct d'information.

### 10.1.4 Site cantonal de l'orientation professionnelle

Le site internet du Service comprend notamment la liste des centres d'orientation et celle des prestations proposées. Il renseigne sur les délais d'inscription dans les différentes voies de formation et permet l'accès au site national qui informe sur toutes les places d'apprentissage disponibles.

### 10.1.5 Consultation individuelle

Les chiffres suivants comprennent l'ensemble des activités de conseil, soit les consultations sollicitées par des jeunes et par des personnes adultes. Les chiffres de cette année permettent de faire les constatations suivantes:

- > Le nombre de personnes conseillées a augmenté de 314. Le nombre d'entretiens a crû de 438 par rapport à la période précédente, ce qui représente une augmentation de 4 %;
- > Les consultants de 20 ans et plus représentent 28,9 % du total des consultations, soit 1896 (1561) personnes.

Statistique des consultants	2013			2012
	H.	F.	Total	Total
Nombre de personnes conseillées	2747	3804	6551	6237
Nombre d'entretiens d'orientation	4866	6476	11342	10904
<b>Age des consultants</b>				
jusqu'à 19 ans	2089	2566	4655	4676
20 ans et plus	658	1238	1896	1561

### 10.1.6 Orientation des adultes

70 (69) demandeurs d'emploi enregistrés ont bénéficié d'un entretien d'orientation, notamment dans le cadre de la convention de collaboration entre le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes et le Service public de l'emploi.

### 10.1.7 Choix scolaire et professionnel des jeunes

En 2013, 3558 (3601) élèves quittaient les écoles du cycle d'orientation; ils ont opté pour les solutions scolaires et professionnelles suivantes:

Solutions choisies en %	2013			2012
	H.	F.	Total	Total
apprentissage en entreprise ou en école	56,1	29,6	43,1	42,6
écoles du degré secondaire supérieur	26,3	43,1	34,5	35,4
autres écoles	2,4	3,0	2,7	2,0
travail rémunéré	0,0	0,0	0,0	0,1
dixième année linguistique	3,2	4,5	3,8	4,1
solutions d'attente ou inconnues	4,7	14,0	9,3	9,3
cours préparatoire ou cours d'intégration	7,3	5,8	6,6	6,5

Le pourcentage des jeunes ayant choisi la solution de l'apprentissage s'élève à 43,2 % (42,6), cela représente 1533 (1533) personnes. Le taux des jeunes entrant en apprentissage au terme de la scolarité obligatoire a augmenté de 0,5 % mais le nombre absolu est identique à celui de l'année précédente. On constate une diminution de 2,3 % chez les garçons et une augmentation de 3,0 % chez les filles. A noter que, pour la première fois, aucun jeune ne choisit la solution d'un travail rémunéré à la fin de la scolarité obligatoire.

L'analyse du marché des places d'apprentissage démontre que le nombre de places est suffisant dans certains secteurs comme la construction ou l'hôtellerie. Dans les professions liées au domaine tertiaire et au secteur santé-social, le nombre de places disponibles reste plus faible que le nombre de candidatures. Les jeunes disposant d'un bon potentiel scolaire trouvent généralement une place de formation, par contre les élèves scolairement faibles et ceux issus de la migration rencontrent plus de difficultés.

### 10.1.8 Evénements particuliers

#### 10.1.8.1 Aide aux jeunes en difficulté

L'orientation professionnelle fribourgeoise accorde une attention particulière aux jeunes qui rencontrent le plus de difficultés à s'insérer professionnellement. Dans le cadre d'un projet financé par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, un programme de soutien aux jeunes en difficulté appelé « Case Management Formation professionnelle » a été mis en place. Il consiste à intervenir auprès des élèves susceptibles d'être confrontés à des problèmes d'insertion à la fin de la scolarité obligatoire et à les suivre de manière plus intensive jusqu'à l'entrée dans une voie de formation professionnelle. Dans le cadre des écoles du cycle d'orientation, la fonction de « case manager » a été confiée aux conseillers en orientation dans la partie francophone et aux enseignants dans la partie alémanique. Une personne s'occupe spécifiquement des jeunes interrompant leur cursus dans le cadre des mesures de transition.

Un suivi des jeunes n'ayant pas trouvé de place d'apprentissage a également été effectué jusqu'au début septembre. Une action spéciale intitulée « Last Minute » a permis de mettre sur pied une permanence d'accueil durant tout l'été. 226 jeunes ont fait appel à ce service et 63 entretiens ont été menés dans ce cadre.

## 10.2 Formation des adultes

### 10.2.1 Commission de la formation des adultes

La Commission de la formation des adultes a tenu trois séances; elle a examiné les requêtes de subventions avant de formuler un préavis pour la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Un montant de 31 690 (28 980) francs a été utilisé pour les subventions renouvelables ou extraordinaires.

## 10.2.2 Université populaire

En 2012/13, 3759 (3502) personnes ont suivi les cours de l'Université populaire, ce qui représente 52 855 heures/participants (51 328). 589 (592) cours ont été proposés et 448 (411) ont été lancés.

Un contrat de prestations entre l'Etat de Fribourg et l'Université populaire du canton de Fribourg définit d'une part les prestations attendues de l'Université populaire et d'autre part les moyens financiers mis à disposition par l'Etat. Il précise les objectifs à atteindre au travers d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Une subvention de 51 000 francs est attribuée en tant que participation aux frais d'exploitation et un montant de 2 fr. 10 par nombre d'heures/participants. Le montant total de la subvention s'élève à 161 995 francs, mais une clause du contrat de prestations prévoit que le subventionnement pour le nombre d'heures/participants ne peut pas excéder la somme de 102 000 francs. La subvention versée est donc de 153 000 francs.

### 10.2.2.1 Moyens propres

Taxes de cours, cotisations, dons	85,53 %	(84,59 %)
-----------------------------------	---------	-----------

### 10.2.2.2 Subventions

Canton	13,59 %	(14,42 %)
Communes	0,88 %	(0,99 %)
Total des subventions	14,47 %	(15,41 %)

## 10.2.3 Association Lire et Ecrire

Dans le cadre d'un contrat de prestation avec l'Association Lire et Ecrire, une subvention de 15 000 francs a été versée à cette institution pour le développement de ses activités en faveur de la lutte contre l'illettrisme.

## 10.2.4 Convention avec le Gymnase du soir de Lausanne

Une convention avec le Gymnase du soir de Lausanne a permis aux ressortissants fribourgeois de disposer des mêmes conditions d'accès aux études que les élèves vaudois. La participation financière du canton de Fribourg s'est élevée à 16 000 francs.

Pour les formations en langue allemande, c'est la Convention intercantonale de la Suisse du Nord-Ouest relative à l'accueil réciproque des élèves (cf. chapitre du Secrétariat général) qui s'applique.

## 10.2.5 Validation des acquis

Le Service joue le rôle de portail d'information et de conseil pour la validation des acquis. En collaboration avec le Service de la formation professionnelle, une procédure de qualification selon la validation des acquis a été mise sur pied pour les professions d'assistant-e socio-éducatif-ve et d'assistant-e en soins et santé communautaire. En tout, 43 personnes ont effectué un bilan de compétences correspondant à la première étape de la validation des acquis.

# 11 Service des subsides de formation (SSF)

Chef de service : **Pierre Pillonel**

---

## 11.1 Activités

### 11.1.1 Commission des subsides de formation

La Commission s'est réunie une fois en séance plénière et sept fois en séance de sous-commission. Elle a examiné 46 réclamations et 12 cas spéciaux.

La Commission a approuvé les directives internes du Service en tenant compte des expériences faites durant l'année scolaire 2012/13.

### 11.1.2 Bourses cantonales

La comparaison avec l'année 2011/12 montre que le nombre de demandes a augmenté :

Année scolaire	Demandes	Bénéficiaires	Demandes refusées	
			Total	Taux de refus
2011/12	3372	1806	1566	46,44 %
2012/13	3462	1813	1649	47,63 %

Les montants ci-dessous sont ceux versés dans l'année civile 2013. Ils se répartissent dans les neuf catégories de formation de l'Office fédéral de la statistique (OFS) de la manière suivante :

Catégories	Nombre	Subsides en francs
<b>Secteurs du secondaire II:</b>		
Ecoles de maturité gymnasiale	398	1 369 460
Autres formations générales	288	1 145 652
Ecoles professionnelles (à plein temps)	213	937 671
Apprentissages et formations professionnelles pratiques	641	2 865 700
Maturités professionnelles accomplies après l'apprentissage	115	363 635
<b>Secteurs du tertiaire:</b>		
Formations professionnelles supérieures	46	303 304
Hautes Ecoles spécialisées	302	1 920 230
Universités et Ecoles polytechniques fédérales	410	2 688 192
Formation continue	0	0
<b>Total</b>	<b>2413</b>	<b>11 593 844</b>

### 11.1.3 Prêts d'études

Durant l'année civile, 71 (90) demandes ont été examinées, dont 61 (78) ont été admises. 493 680 (615 834) francs ont été utilisés. Le budget prévu s'élevait à 500 000 (500 000) francs. S'agissant des remboursements de prêts, 390 191 (433 325) francs ont été comptabilisés en 2013, alors que 450 000 (450 000) francs étaient inscrits au budget.

### 11.1.4 Subventions fédérales

Le crédit mis à disposition par la Confédération est réparti entre les cantons en fonction de leur population. Le montant en faveur du canton s'élèvera à environ 900 000 francs.

## 11.2 Evénements particuliers

### 11.2.1 Forum des métiers

Le Service des subsides de formation a participé à la quatrième édition de START ! Forum des métiers qui s'est déroulée du 29 janvier au 3 février 2013.

### 11.2.2 Modification du règlement sur les bourses et les prêts d'études

Suite au programme de mesures structurelles et d'économies 2013-2016, le Conseil d'Etat a modifié le règlement du 8 juillet 2008 sur les bourses et les prêts d'études par ordonnance du 1er juillet 2013. Ainsi, dès le 1er septembre 2013, la participation minimale retenue dans les revenus du budget des personnes en formation secondaire du deuxième degré a augmenté de 1500 à 2000 francs. La deuxième modification porte sur la diminution de 25 à 15 % du forfait pour les frais d'entretien et de logement accordés aux personnes en formation de plus de 25 ans vivant chez leurs parents.

---

## 12 Service du sport (SSpo)

Chef de service : **Benoît Gisler**

---

### 12.1 Activités

#### 12.1.1 Commission cantonale du sport et de l'éducation physique

En 2013, la Commission, présidée par M. Yvan Girard, s'est réunie à trois reprises en séance plénière et a fonctionné deux fois en sous-groupes. Elle a:

- > examiné et donné son avis sur les projets d'ordonnances fédérales en lien avec le sport;
- > coordonné une étude des équipements des salles de sport avec la Commission cantonale des constructions scolaires et sportives;
- > proposé au Conseil d'Etat l'attribution du prix sportif de l'Etat;
- > décidé d'attribuer deux prix d'encouragement à Miriam Schneuwly, 19 ans, de Wünnewil (Athlétisme) et à Léo L'Homme, 18 ans, de Vuadens (VTT);
- > traité les affaires courantes de la compétence de la Commission.

#### 12.1.2 Education physique

L'éducation physique et le sport sont enseignés à tous les degrés de la scolarité obligatoire, ainsi qu'au degré secondaire II. Durant l'année 2013, les principaux champs d'activités ont été les suivants:

##### 12.1.2.1 Formation continue du corps enseignant

###### **Formation continue obligatoire:**

Plus de 435 (346) enseignantes et enseignants de tous les degrés ont pris part aux nombreux cours de recyclage organisés pour répondre à l'obligation d'une mise à niveau bisannuelle du brevet de sauvetage ou d'un cours de base Plus Pool.

###### **Formation continue facultative:**

Le maintien de la majorité des cours proposés ainsi que le nombre croissant de cours à la demande démontrent l'intérêt que le corps enseignant porte à l'éducation physique.

De nombreuses demandes de cours à la carte ont été déposées et les participants ont pu bénéficier des compétences des formateurs dans diverses disciplines.

##### 12.1.2.2 Sécurité dans l'enseignement du sport à l'école

Les directives concernant l'éducation à la sécurité dans l'enseignement du sport en milieu scolaire ont subi une légère mise à jour en 2013. Un accent particulier y a été mis lors des cours de formation continue dans les sports aquatiques (cours de sauvetage) ainsi que dans l'escalade.

##### 12.1.2.3 Sport scolaire facultatif

L'offre de sport scolaire facultatif est intéressante puisque les cours proposés à tous les niveaux d'enseignement ont permis à près de 3994 (3900) élèves de pratiquer une heure supplémentaire de sport par semaine.

##### 12.1.2.4 Tournois scolaires

Durant l'année 2013 les élèves du degré primaire ont pu se mesurer dans les disciplines suivantes: ski et snowboard, course d'orientation, basketball et football.

En 2013 de nombreuses classes du secondaire I ont apprécié différentes joutes sportives; basketball, unihockey, hockey sur glace, handball, football, course d'orientation, volleyball ainsi que, pour la première fois, le badminton.

Un grand nombre de jeunes du secondaire 2 s'engagent soit au GiantXTour, aux collégiades cantonales, aux championnats intercollèges romands ou aux championnats suisses.

#### 12.1.2.5 Journées suisses du sport scolaire

Les vainqueurs des tournois scolaires cantonaux du secondaire I ont représenté avec succès le canton de Fribourg lors des journées suisses de sport scolaire à Lyss. Le canton de Fribourg était représenté par 24 (18) équipes dans 9 (8) disciplines sportives différentes.

#### 12.1.2.6 Promotion des jeunes talents

Conseils, aménagements des grilles horaires, aide financière (LoRo-Sport et/ou Fonds cantonal du sport), coordination avec les autorités scolaires et les associations sportives, telles ont été les activités en lien avec la promotion des espoirs fribourgeois.

Grâce au dynamisme et à la professionnalisation de certaines fédérations sportives, de nouveaux projets sont venus s'ajouter à ceux existants. En 2013, des aides toujours mieux ciblées ont permis à 427 (450) jeunes sportives, sportifs et artistes de talent de bénéficier d'aménagements scolaires leur permettant de mener en parallèle leur cursus scolaire et leur carrière sportive ou artistique.

L'application des dispositions légales avec l'entrée en vigueur du règlement d'application de la loi cantonale sur le sport au 1<sup>er</sup> janvier 2012 a permis à un grand nombre d'athlètes, parents, associations et clubs sportifs de trouver des solutions satisfaisantes en matière de conciliation entre études et sport ou art. Sur la base du rapport du groupe de travail mandaté par la DICS, en collaboration avec la DEE, et des résultats du « projet pilote » avec les centres cantonaux de formation, un rapport du Conseil d'Etat au Postulat Collomb a pu être présenté au Grand Conseil en novembre 2013. Les efforts se poursuivent pour que le programme SAF puisse progresser et s'adapter aux besoins des différents partenaires.

### 12.1.3 Jeunesse+Sport

L'année 2013 a permis de stabiliser les offres du nouveau programme « J+S-sport des enfants » en faveur des enfants de 5 à 10 ans. Avec ce programme, 16 (8) jours de formation et 6 (6) jours de perfectionnement ont eu lieu cette année. Le succès des annonces de cours pour les enfants est toujours grandissant et cela démontre bien l'intérêt du programme.

#### 12.1.3.1 Activité et perfectionnement des experts

185 (201) experts ont contribué à la formation et au perfectionnement des moniteurs J+S. 33 (45) experts ont participé au cours central cantonal de ski à Zermatt.

#### 12.1.3.2 Formation et perfectionnement des moniteurs

513 (523) monitrices et moniteurs ont été formés dans 18 (21) cours cantonaux de formation de moniteurs. 1210 (1292) monitrices et moniteurs ont complété leur formation dans 39 (40) cours cantonaux de perfectionnement. Trois (4) cours et modules de perfectionnement ont été annulés pour manque d'inscription et pour une répartition équitable dans les cantons romands (le cours de moniteurs J+S Volleyball, le cours de formation continue 1 Gymnastique aux agrès et le module de perfectionnement J+S Basketball).

#### 12.1.3.3 Camps organisés par J+S Fribourg

Le camp d'escalade sportive a réuni 28 (17) jeunes au Chalet du soldat au pied des Gastlosen. Les deux camps de natation/polysport à Tenero ont vu la participation de 150 (150) jeunes. Le camp de canoë à La Roche a réuni 26 (16) jeunes. La première édition du camp journalier de natation de Morat s'adressant à des enfants de 8 à 12 ans a rencontré un grand succès avec 29 participants.

#### 12.1.3.4 Cours et camps J+S (10 à 20 ans) organisés par les clubs sportifs et les écoles

A ces cours et camps ont participé 30 550 (32 667) jeunes dans plus de 55 disciplines sportives.

Pour ces activités, les monitrices, moniteurs, coaches J+S et leurs clubs et groupements ont été indemnisés par la Confédération pour un montant de 2 365 898 francs (2 369 139).

### 12.1.3.5 Cours J+S Kids (5 à 10 ans) organisés par les clubs sportifs et les écoles

A ces cours ont participé 4486 (3158) enfants en suivant le concept J+S sport des enfants qui demande une polysportivité importante.

Pour ces activités, les monitrices, moniteurs, coachs J+S ainsi que leurs clubs et groupements ont été indemnisés par la Confédération pour un montant de 223 999 (283 374) francs.

### 12.1.4 Loterie Romande-Sport (LoRo-Sport)

L'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011 de la nouvelle ordonnance (RSF 463.11) réglant la répartition des bénéfices nets de la Société de la Loterie de la Suisse romande revenant au canton de Fribourg pour le domaine du sport a officialisé les débuts de la Commission cantonale LoRo-Sport. Celle-ci a revu en 2013 une grande partie de ses directives et adapté son fonctionnement à cette nouvelle structure. Son président est M. Henri Baeriswyl.

Pour l'année 2013, le montant de la part cantonale au bénéfice de LoRo-Sport a été de 2 747 426 francs (2 710 647).

Ce montant a été réparti comme suit:

Aide au sport de performance et de loisirs	849 900
Constructions	299 399
Achats de matériel	102 676
Aide pour l'activité sportive extraordinaire	115 143
Aide aux sportifs de pointe ou de talent	159 260
Manifestations, cours et camps, « Sport pour tous », autres formes d'entraînements	333 629
Commissions	9 440
Dépenses administratives diverses	18 345
Publicité	4 479
Action LoRo-Sport	15 000
Centres de formation	52 000
Taxe de la police du commerce	173 177
Attribution au fonds de réserve	614 978
<b>Total</b>	<b>2 747 426</b>

Sport scolaire facultatif (50 % de 234 364) (par fonds de réserve) 117 182

79 (79) associations, fédérations, clubs ou institutions, membres de l'AFS, ont bénéficié d'une aide financière pour leur activité sportive ordinaire, ceci sur la base du recensement 2013, valable jusqu'en 2015.

### 12.1.5 Inventaire cantonal des installations sportives

Un inventaire des installations sportives situées dans le canton de Fribourg est disponible sur le site du Service. ([www.sportfr.ch](http://www.sportfr.ch))

Les données publiées sur ce site ont été fournies par les communes du canton. Des informations peuvent manquer ou paraître incomplètes. Afin de pallier ce problème, les communes ont la possibilité d'enrichir ou de corriger ces informations en contactant le Service. Durant l'année 2013, plusieurs communes ou même des associations sportives ont contacté le Service du sport pour mettre à jour certaines données.

### 12.1.6 Evénements particuliers

Dans le cadre de la Nuit du mérite du 20 décembre, le Prix sportif de l'Etat a été remis à Paul Jaggi, très actif dans le développement de la vallée de la Jogne et image incontournable du ski de fond, reconnue au-delà des frontières cantonales. Les deux prix d'encouragement mentionnés sous le point 2.1 y ont aussi été remis.



De nombreux projets de constructions sportives (piscines, patinoires, salles de sport et centres sportifs) sont en élaboration dans notre canton et le Service collabore activement avec les différents partenaires afin de garantir une bonne répartition de ces infrastructures.

## 13 Service de la culture (SeCu)

Chef de Service: **Gérald Berger** du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2013

Chef de Service: **Philippe Trinchan** du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2013

### 13.1 Commissions

#### 13.1.1 Commission de gestion du Fonds cantonal de la culture

La Commission procède à l'examen des fonds rassemblés au sein du Fonds cantonal de la culture et examine les propositions d'affectation qui lui sont soumises. Elle s'est réunie à une reprise.

#### 13.1.2 Commission des affaires culturelles

La Commission s'est réunie à six reprises. Elle a donné son préavis sur les 187 (183) demandes de subventions qui ont été adressées au Service.

### 13.2 Subventions en faveur de la culture

Pour encourager les diverses disciplines artistiques (théâtre, littérature, musique, cinéma, arts plastiques, danse) et autres formes d'animation culturelle, ainsi que les projets de coopération culturelle, le Service de la culture a disposé d'un montant global de 3 900 000 francs.

#### 13.2.1 Eléments statistiques

83 % (84) des subventions ont été attribuées à des projets de créations et 17 % (16) à des projets d'animations culturelles, et cela dans les disciplines artistiques suivantes :

Disciplines artistiques	2013	2012
Théâtre	41,4 %	41,3 %
Festivals/manifestations culturelles	15,8 %	14,7 %
Musique	21,0 %	16,9 %
Danse	11,2 %	14,0 %
Arts visuels	7,4 %	8,7 %
Littérature / édition	0,9 %	2,2 %
Cinéma / vidéo	2,3 %	2,2 %

Le site internet du Service ([www.fribourg-culture.ch](http://www.fribourg-culture.ch)) a été consulté à près de 38 000 (32 000) reprises.

#### 13.2.2 Aides pluriannuelles à la création

Les groupes de créateurs suivants ont bénéficié d'une aide pluriannuelle à la création pour un montant total de 1 470 000 francs: Théâtre des Osses / Centre dramatique fribourgeois (Givisiez), Compagnie de danse Da Motus (Fribourg), Compagnie de danse Fabienne Berger (Promasens), Ensemble Orlando Fribourg.

Quatre institutions ont bénéficié d'une aide financière, pour un montant total de 505 000 francs: l'Opéra de Fribourg, le Centre d'art contemporain Fri-Art, le Belluard Bollwerk International et la Fondation Equilibre et Nuithonie (concept RésiDanse Fribourgeoise). Le montant versé à la Fondation Equilibre et Nuithonie lui a permis d'accueillir en résidence à l'Espace Nuithonie les créations de deux troupes de danse fribourgeoises: la Compagnie Da Motus (Fribourg) et le Tanztheater Karin Jost (Fribourg).

---

### 13.2.3 Aides ponctuelles à la création

La Direction a octroyé des aides ponctuelles à la création pour un montant de 1 099 000 francs aux créateurs et aux organismes suivants:

#### 13.2.3.1 Musique, chant, rock, jazz:

Orchestre de chambre fribourgeois, Musikgesellschaft Giffers-Tentlingen, Quintette Eole Bulle, Opéra de poche fribourgeois, Association gruérienne pour le costume et les coutumes, Concerts de la Semaine Sainte, Opéra Louise, CantaSense, Chœur symphonique de Fribourg, Brass Band Fribourg, Chœur de May, Ensemble vocal De Musica, Association MuBarOp, Chœur-Mixte La Cécilienne La Tour-de-Trême, Ensemble vocal Scarlatti, Ensemble Il Pegaso, Association Nouvelles Créations, Camerata Variable Basel, Chœur-Mixte St-André Onnens, Société de musique La Concorde Montagny-Cousset, La Chanson du Lac Courtepin, Lè Grijon Treyvaux, Gaël Kyriakidis, Jim The Barber, Jonathan Nsimba, L'Accroche-Chœur Fribourg, Tar Queen;

#### 13.2.3.2 Littérature, édition

Rotpunktverlag Zürich, WOA Verlag Zürich, Editions Slatkine, Alla chiara fonte editore, Editions de l'Aire, Editions L'Âge d'Homme, Editions DOM, Editions Empreintes;

#### 13.2.3.3 Danse

Compagnie NoireClaire, Danse Créations;

#### 13.2.3.4 Théâtre

Compagnie de l'Efrangeté, Le Guignol à Roulettes, Le Magnifique Théâtre, Talman Ensemble, Théâtre de l'Ecrou, D'Avril Productions, Collectif Ouverture, Opus 89;

#### 13.2.3.5 Cinéma, vidéo

Fondation romande pour le cinéma;

#### 13.2.3.6 Arts visuels, photographie

Kokovi Kuhn, Magdolna Rubin, Romano P. Riedo, Gilles Rotzetter, Michel Roggo, Pierre-Yves Massot, Association Charlatan, Fabian Bürgy, Claude Genoud, Jean-Marc Schwaller, Hafis Bertschinger, Pierre-Alain Morel.

### 13.2.4 Subventions extraordinaires et encouragement à la décentralisation

La Direction a octroyé des subventions extraordinaires ou des garanties de déficit pour un montant total de 479 000 francs aux manifestations et organisations suivantes:

EclatsConcerts Fribourg, Association des concerts de Corpataux-Magnedens, Association Wunderland Rue, Société des concerts de la ville de Bulle, Concours choral de Fribourg, Suisse Diagonales Jazz, Association des amis de l'orgue du Collège St-Michel, Verein Kultur Pur (Schmitten), Nuit des Musées de Fribourg, Académie d'orgue de Fribourg, Fête du livre et du papier (Gruyères), FriScènes (Fribourg), Ludimania'K (Estavayer-le-Lac), Association Guitare et Luth (Gruyères), Cantorama (Jaun), Association Action-Danse (Fribourg), Association Rencontres Guitares (Bulle), Association ADMA (Fribourg), Chœur de chambre Zeugma (Fribourg), Edition Musicale Suisse, Uniphonies Fribourg, Triennale Altitudes (Bulle), Verein The Revolution (Tafers), Association Cirqu'ô Jeunes (Fribourg), Association des amis et amies de Jacques Thévoz (Fribourg), Fondation Edith Moret – Château de Mézières, Collection suisse de la danse, Prix interrégional des jeunes auteurs PIJA (Charmey), Chœur-Mixte de Praroman, Association Le Roman des Romands Genève, Florian Favre Trio, Groupe Cortez, Duo Francelet-Moser, Dirty Sound Magnet.

### 13.2.5 Subventions ordinaires

La Direction a octroyé des subventions ordinaires pour un montant de 133 000 francs à 30 sociétés et groupements culturels d'importance cantonale pour contribuer au financement de leurs activités courantes, ainsi qu'à des institutions intercantionales.

### 13.2.6 Dons de la Loterie romande

Avec l'approbation du Conseil d'Etat, la Commission cantonale de la Loterie romande a soutenu en particulier, pour un montant de 3 210 000 francs, les animations et les lieux culturels suivants: Bad Bonn (Düdingen), Belluard Bollwerk International (Fribourg), Centre culturel Ebullition (Bulle), Estivale Openair (Estavayer-le-Lac), Festival international de Jazz de Fribourg, Festival international de Films de Fribourg, Festival de Musiques sacrées (Fribourg), Fri-Art (Fribourg), Les Francomanias de Bulle, Fondation du Théâtre des Osses (Givisiez), Fri-Son (Fribourg), La Spirale (Fribourg), Le Bilboquet (Fribourg), Les Concerts de l'Avent (Villars-sur-Glâne), Murten Classics, Musica Virtuosa-Festival du Lied (Fribourg), Nouveau Monde, Opéra de Fribourg, Rencontres de folklore internationales de Fribourg, Société des Concerts de Fribourg.

D'autre part, également avec l'approbation du Conseil d'Etat, la Commission a aussi soutenu, pour un montant total de 1 026 500 francs, les saisons culturelles des infrastructures suivantes: Bicubic (Romont), Théâtre Equilibre (Fribourg), Espace Nuithonie (Villars-sur-Glâne), CO2 (La Tour-de-Trême), Podium (Düdingen), Univers@lle (Châtel-St-Denis), La Tuffière (Corpataux-Magnedens).

### 13.2.7 Soutien aux musiques actuelles

Deux instruments de politique culturelle en faveur des musiques actuelles ont été créés: une bourse pour un-e musicien-ne ou un groupe, et un soutien aux résidences de création. La mise en œuvre de ces deux modes de soutien a eu pour corollaire l'abandon de l'aide à l'édition d'un CD ou d'un fichier musical électronique. Sur préavis d'un jury d'experts, la première bourse d'un montant de 26 000 francs a été octroyée à Pony del Sol (Gael Kyriakidis). 15 journées de résidence de création ont été attribuées à Bad Bonn (pour l'accueil de Kasset), au Nouveau Monde (Jim the Barber), à Ebullition (Cortez et Tyago), à Fri-Son (Nénuphar is what we are) et à La Spirale (Mahadev Cometo).

### 13.2.8 Bourse d'encouragement à la création littéraire

La Bourse d'encouragement à la création littéraire d'un montant de 15 000 francs a été attribuée à Nicolas Couchepin, domicilié à Cormérod, pour l'écriture d'un roman intitulé « La maison pleine de vent » (titre provisoire). Le projet littéraire de M. Couchepin a été sélectionné parmi 16 candidatures par un jury d'experts.

### 13.2.9 Enquête photographique fribourgeoise

La réalisation de la 9<sup>e</sup> Enquête photographique fribourgeoise a été confiée au photographe professionnel neuchâtelois Marc Renaud. Un jury d'experts a choisi son projet intitulé « Dossier hospitalier » parmi 27 candidatures.

### 13.2.10 Fonds Pierre et Renée Glasson

Une bourse de 10 000 francs du Fonds Pierre et René Glasson a été octroyée à Fiona Hengartner, pianiste domiciliée à Bulle, pour suivre ses études postgrades à l'HEMU à Lausanne et à l'étranger. Mme Hengartner a été sélectionnée parmi trois candidatures, sur la base d'une audition par un jury d'experts.

### 13.2.11 Infrastructures culturelles

Conformément aux décisions prises antérieurement par le Conseil d'Etat, une dernière subvention de 500 000 francs a été octroyée pour la construction du Théâtre Equilibre à Fribourg, sur présentation des comptes finaux. Une subvention de 87 500 francs a été accordée à la salle de spectacle Azimut à Estavayer-Le-Lac pour l'acquisition d'équipements. Une aide de 36 250 francs a été accordée au Sensler Museum à Tafers pour contribuer au renouvellement complet de son exposition permanente.

### 13.2.12 Coopération

Le Service a collaboré aux activités de la CORODIS (Commission romande de diffusion des spectacles) et de « Label+Théâtre romand ». Il a soutenu les activités de la Fondation romande pour le cinéma, de la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA), du Réseau Danse Suisse (RESO) et de l'Association romande des techniciens du spectacle (ARTOS). Il a aussi participé activement aux travaux des conférences suisse et romande des affaires culturelles.

---

Signée en 2011 pour une période de trois ans, la Convention de coopération culturelle entre le canton de Fribourg et la Région Alsace favorise les échanges culturels entre les deux régions. En 2013, la convention a permis l'accueil dans le canton de trois compagnies : Le Chat Borgne Théâtre (Strasbourg), Tartine Reverdy (Dangolsheim) et Le Théâtre du même nom (Village Neuf). L'organiste Jean-Louis Feiertag ainsi que le Quatuor Nov'ars se sont produits à Strasbourg. Le Théâtre de l'Ecrou a organisé à Nuithonie un moment de visionnement destiné aux diffuseurs alsaciens en vue de l'organisation d'une tournée en Alsace.

Le Service a soutenu les activités et le fonctionnement de la Casa Suíça à Nova Friburgo (Brésil), conformément à l'engagement pris par le Conseil d'Etat pour les années 2010 à 2013. En outre, une subvention extraordinaire de 8000 francs a permis de soutenir un échange d'étudiants entre le Collège Ste-Croix à Fribourg et des élèves de l'Alliance Française de Nova Friburgo.

Fabian Bürgy, artiste visuel domicilié à Meyriez, a séjourné durant le 1er semestre 2013 à la résidence artistique « im Wedding » de Berlin, gérée par le Service. Les résidences de New York et de Paris ont été mises au concours pour des séjours de six respectivement douze mois à partir du 2<sup>e</sup> semestre 2014.

Le Chef du Service représente l'Etat de Fribourg au sein des conseils de fondation de la Haute Ecole de Théâtre de Suisse romande et de la Haute Ecole de Musique (HEMU) Vaud/Valais/Fribourg.

### 13.2.13 Culture et école

Sous le label « Culture et école », le Service a soutenu financièrement près de 20 spectacles et concerts scolaires, destinés aux écoles du canton et produits par des acteurs culturels fribourgeois.

Par ailleurs, le Service a accordé un soutien à huit musées et lieux d'exposition du canton pour cofinancer la production d'ateliers et leur visite par des classes fribourgeoises de l'enseignement obligatoire.

Les subventions accordées par le biais du programme « Culture et école » s'élèvent à 107 000 francs, auxquels s'ajoute un montant de 90 000 francs prélevé sur le Fonds des taxes de loteries destiné à soutenir les activités pédagogiques du Festival international de films de Fribourg.

### 13.2.14 Patrimoine culturel immatériel

L'inventaire cantonal des traditions vivantes, dont le Conseil d'Etat a confié la responsabilité scientifique au Musée Gruérien, est actualisé en coopération avec les porteurs de traditions. La commission d'experts cantonale a inventorié plus de 60 traditions vivantes dans le canton. En 2013, elle s'est attachée à en documenter plus de la moitié. Ces informations seront mises à disposition du public dès 2014 sur le site internet de l'Etat.

### 13.2.15 Encyclopédie en ligne

En 2010, la DICS a décidé de constituer un groupe de travail dans le but de renforcer la présence du canton sur les encyclopédies en ligne du type « Wikipédia ». En 2011, elle a désigné un chef de projet qui a étudié les différentes possibilités d'atteindre cet objectif. Sur la base de son rapport, la DICS lui a confié la mission de créer un concept. La première étape consiste en l'identification des informations que les institutions culturelles de l'Etat désirent mettre à disposition des internautes. Par la suite, il s'agira de nouer un partenariat avec « Wikimédia CH » et de mettre sur pied des mesures d'incitation auprès des personnes privées en vue de la rédaction d'articles consacrés au canton de Fribourg.

## 13.3 Evénements particuliers

Le Service a déménagé en juillet à la rue Frédéric-Chaillet 11, à Fribourg.

## 13.4 Surveillance et coordination des institutions culturelles

Le Chef du Service a organisé une trentaine de séances de coordination bilatérales avec les responsables des institutions culturelles. Il a supervisé l'établissement du budget et des comptes de chacune des institutions. Il a participé aux séances des commissions (bureau et commission plénière) de chacune d'elles.

Le Chef du Service est membre de la commission de construction chargée de l'extension du Conservatoire (étape 2) mise sur pied par la Caisse de prévoyance de l'Etat.

## 13.5 Archives de l'Etat

Archiviste cantonal: **Alexandre Dafflon**

### 13.5.1 Bases légales et ressources

#### 13.5.1.1 Bases légales

Un avant-projet de loi sur l'archivage et les Archives de l'Etat est désormais prêt à être présenté au Conseil d'Etat, avant sa mise en consultation prévue en 2014.

#### 13.5.1.2 Effectifs

L'effectif du personnel des AEF est resté stable en 2013, à savoir 6 EPT et ½ poste de stagiaire. Du personnel auxiliaire, des stagiaires et des civilistes ont complété les ressources disponibles.

#### 13.5.1.3 Bâtiments et équipement

Les dépôts des AEF atteignent le taux de saturation. Le Service des bâtiments livrera au printemps 2014 un dépôt provisoire aux Daillettes 6. La question des réserves de stockage reste à régler. De multiples incidents se sont produits dans les dépôts des Arsenaux 17 (infiltrations d'eau, pannes du système de climatisation, surchauffe d'un local technique du SiTel, problèmes de gestion de l'alarme anti-intrusion).

### 13.5.2 Activités

#### 13.5.2.1 Commission des Archives

La Commission des Archives s'est réunie à trois reprises. Elle a pris connaissance des comptes 2012 et préavisé favorablement le budget 2014, s'est informée sur l'archivage des données numériques, sur l'épuisement des réserves de stockage des AEF et a pris connaissance du rapport d'activités 2013.

#### 13.5.2.2 Informatique et nouvelles technologies

Le module query sync tool, permettant de gérer la base de données scopeArchiv, est opérationnel depuis fin 2013. Les opérations de numérisation de grandes séries documentaires ont été poursuivies : 92 volumes de plans de dîmes (XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles), 920 photographies sur plaques de verre du fonds des ponts et chaussées (début du XX<sup>e</sup> siècle), l'ensemble des recensements de la population fribourgeoise de 1811 à 1880 (près de 100'000 prises de vue), trois manuscrits importants numérisés dans le cadre du projet e-codices (le premier Livre des bourgeois de Fribourg 1341-1416, le Grand livre des bourgeois 1416-1796 et le recueil d'ordonnances scolaires intitulé Katharinenbuch de 1577).

Depuis décembre 2013, les AEF disposent de leur solution de conservation à long terme de documents numériques (système ARCUN, proposé par le Centre de coordination éponyme de Berne). Avec l'appui important et en collaboration avec le SiTel, les AEF ont rédigé des recommandations en matière d'archivage numérique, qui pose les bases conceptuelles et organisationnelles de futurs projets d'archivage électronique. Un nouveau mandat sera entrepris en 2014, portant sur une typologie des documents produits ou reçus par les services de l'administration.

#### 13.5.2.3 Relations avec les producteurs d'archives

36 (30 en 2012) entités de l'administration ont été visitées (57 visites et séances) : Institut agricole de Grangeneuve, Secrétariat général de la Direction de la sécurité et de la justice (DSJ), Préfecture de la Glâne, Chancellerie d'Etat, Conférence des secrétaires généraux, Tribunal d'arrondissement de la Singine, Préfecture de la Sarine, Haute Ecole pédagogique, Etablissements de Bellechasse, Service des bâtiments, Service de l'environnement, Service de l'état civil et des naturalisation, Service de probation, Service de législation, Etablissement cantonal des assurances sociales, Tribunal administratif, Service des subsides de formation, Secrétariat général de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS), Tribunal cantonal, Musée d'art et d'histoire, Service de la culture, Service du cadastre et de la géomatique, Tribunal d'arrondissement de la Broye, Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes, Service de la police du commerce, Service de l'enfance et de la jeunesse, Secrétariat général de la Direction de l'économie et de l'emploi (DEE), Office de l'état civil de la Sarine, Police cantonale, Vignobles de

---

l'Etat, Université de Fribourg, Service de l'application des sanctions pénales et des prisons, Service des ponts et chaussées, Tribunal des mineurs, Préfecture de la Gruyère, Tribunal d'arrondissement du Lac.

26 (28) tiers ont également sollicité des conseils: Communauté des Ursulines de Fribourg, Société fribourgeoise des officiers, Commune d'Ependes, Belluard Bollwerk Festival, Deutschfreiburgische Arbeitsgemeinschaft, Paroisse d'Echarlens, Paroisse de Romont, Boxal Belfaux, Association Transport et environnement, Cercle Saint-Gorgon Porsel, Commune de Neyruz, Fondation Marcello, Paroisse de Farvagny, Corporation ecclésiastique catholique du canton de Fribourg, Evêché de Lausanne, Genève et Fribourg, Communauté des Rédemptoristes de Matran, Association des communes fribourgeoises, Unia section Fribourg, *La Liberté* et Mme Roger de Diesbach, Commune de Domdidier, Paroisse de Cressier, Paroisse de Promasens, Paroisse Saint-Jean de Fribourg, Paroisse de Cerniat, Service des curatelles de Fribourg, Le Tremplin Fribourg.

#### 13.5.2.4 Accroissement des fonds d'archives

En 2013, les AEF ont reçu 374,25 (304,45 en 2012) mètres linéaires (ml). Les fonds suivants ont été remis par des services de l'Etat ou par des collectivités publiques pour un total de 337,23 (270,60) ml.

DSJ: Service de la justice (25 ml, 1861-2009), Service de la surveillance des fondations et de la prévoyance professionnelle (37 ml, 1903-2012), Police cantonale, journal d'information du Centre d'engagement (0,9 ml, 2011-2012), Service de probation (4,3 ml, 1963-2012).

DICS: Haute Ecole pédagogique, archives de l'Ecole normale ménagère (11 ml, 1900-2013).

DIAF: Préfecture de la Glâne, divers documents (0,5 ml, 1848-1940), Service de l'état civil et des naturalisations (10 ml, 1901-1999), Secrétariat général de la DIAF (15 ml, 1972-2011), Office de l'état civil de la Sarine, registres de publications de mariages (1 ml, 1876-1999), Domaine des Faverges, documents anciens (0,5 ml, 1813-1927).

DSAS: Service de l'action sociale (3,5 ml, 1964-2008), Service de l'enfance et de la jeunesse, dossiers de l'ancien Office cantonal des mineurs (1,8 ml, 2002).

DAEC: Service des bâtiments, dossiers de bâtiments et plans (65 ml, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles), Service des constructions et de l'aménagement, dossiers de constructions (94 ml, 1998-2000), Service des ponts et chaussées (8 ml, 1948-2012).

Chancellerie d'Etat: 1 volume relié des arrêtés du Conseil d'Etat (0,03 ml, 1996).

Pouvoir judiciaire: Tribunal d'arrondissement de la Veveyse, dossiers pénaux (20 ml, 1991-2000), Tribunal cantonal, section administrative (10 ml, 2002), Tribunal administratif, dossiers divers (0,3 ml, 1992-2003), Chambre pénale des mineurs (27 ml, 2005-2006).

Divers: Communes d'Ependes, correspondances diverses (1,5 ml, 1907-1985), commune de Châtonnaye, 1 plan de dîmes de 1717 (0,1 ml), commune de Neyruz, documents anciens (0,8 ml, 1530-1898).

Les AEF ont reçu 37,02 (64,50) ml d'archives provenant de personnes privées: Société Dante Alighieri Fribourg (0,2 ml, 2006-2007), M. Pierre-François de Vevey Fribourg (1,5 ml, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles), Deutschfreiburgische Arbeitsgemeinschaft (7 ml, 1895-2010), Société d'étudiants Nuithonia Fribourg (10 ml, 1858-2006), M. Henri Spira La Chaux-de-Fonds (0,02 ml), Cercle Saint-Gorgon de Porsel (0,5 ml, 1889-2011), Mme Denise Pasche Romont (0,5 ml, 1922-1941), Paroisse d'Echarlens, archives anciennes (7 ml, 1400-1980 env.), M. Hans E. Brülhart Fribourg (0,1 ml, 1976-2013), Association Transports et environnement Fribourg (4 ml, 1984-2011), Association pour la conservation du site de la Chartreuse de la Valsainte (0,8 ml, 2002-2009), Communauté des Pères rédemptoristes de Matran (4,5 ml, 1948-2012), Mme Francine Margot Goumoens-la-Ville (0,3 ml, 1926-2003), M. Marc Chatelanat Genève (0,1 ml, 1847-1888), Mme Yvonne Lehnerr Fribourg (0,02 ml, 1816), M. François Gendre Fribourg (0,3 ml, 1690-1850), divers dons (0,18 ml).

Les AEF ont acquis les documents originaux suivants: 1 acte notarial de partage de biens stipulé à Epagny (1548), 16 parchemins et 1 papier concernant la famille Chablais de Rueyres-Trefayes (1613-1749), 1 lot de documents concernant des familles de Villarvoldard, Broc, Châtel-sur-Monsalvens et Grandvillard (1579-1890), 1 état général des officiers suisses au service de France (1779), 8 parchemins et 2 papiers concernant les communes de La Tour-de-



Trême et Orsonnens (1396-1597), 1 fonds provenant de la famille d'Amman (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles), 1 lot de documents provenant de la paroisse de Vuissens (XVII<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles), 1 livre contenant des listes d'habitants de la paroisse de Corbières (XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles).

#### 13.5.2.5 Travaux de classement et d'inventaire

L'inventaire de plusieurs fonds a été achevé en 2013: archives du Tribunal d'arrondissement de la Sarine (1803-1992, 109'406 dossiers), fonds de la Société des ingénieurs et architectes section Fribourg (1852-2010), fonds Pierre Margot architecte (1926-2003), fonds Gaston Demierre (1360-1938), Papiers Marcello (1759-2013), fonds Tobie de Raemy (XIV<sup>e</sup> siècle – 1950 env.), fonds du Cercle Saint-Gorgon de Porsel (1889-2011), fonds de la Société d'étudiants Sarinia (1889-2009), fonds de la Préfecture de la Sarine (1910-2009), fonds des Archives de l'Etat (1801-2012), fonds de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses section Fribourg (1899-2001).

Parmi les importants travaux en cours, il convient de signaler l'inventaire des fonds Roger-de-Diesbach (1944-2009), des Augustins de Fribourg (XIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles), du Département militaire (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles), des Etablissements de Bellechasse (1890 env. – 1995), du Tribunal d'arrondissement de la Singine et du Service des ponts et chaussées (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles).

#### 13.5.2.6 Conservation, restauration, microfilmage

Le plan de reprise complète (inventaire, conditionnement et restauration) des fonds anciens s'est poursuivi en 2013 avec le fonds des Diplômes. On a procédé à la restauration de 38 documents anciens endommagés (Traités et contrats, Diplômes, cadastre de la ville de Fribourg, Cartes et plans). L'atelier de microfilmage de l'Etat a procédé au microfilmage de 478 registres et documents appartenant à des séries documentaires anciennes.

#### 13.5.2.7 Service au public, communication, visites, expositions

En 2013, de nouveaux horaires d'ouverture ont été mis en œuvre (fermeture le lundi matin, ouverture de 8h à 17h les autres jours). 597 personnes ont bénéficié de l'ouverture durant la pause de midi. 9656 (9392 en 2012) documents ont été consultés par 670 (682) lecteurs représentant 2513 (2370) passages. Les AEF ont transmis 655 (499) dossiers aux services de l'administration. Le secrétariat des AEF a répondu par écrit ou par téléphone à de très nombreuses demandes de renseignements. Les AEF ont accueilli des groupes pour des visites commentées et des leçons, à savoir 14 (15) visites pour 233 (253) personnes. Elles ont reçu 750 visiteurs lors de la Nuit des Musées.

Les AEF ont prêté plusieurs documents, parmi les plus précieux, pour des expositions à Fribourg-en-Brisgau et Fribourg (Communauté des Ursulines et MAHF).

#### 13.5.2.8 Recherche scientifique et publications

Les AEF ont apporté leur concours à plusieurs recherches à caractère historique, scientifique ou technique. Les collaborateurs des AEF ont prononcé de nombreuses conférences et ont publié le résultat de leurs recherches dans le *Dictionnaire historique de la Suisse*, les *Cahiers du Musée gruérien*, les *Freiburger Geschichtsblätter* et les *Annales fribourgeoises*, ainsi que d'autres revues scientifiques.

#### 13.5.2.9 Collaborations

Les AEF ont participé aux activités du Forum des archivistes - Fribourg: une conférence consacrée à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine sonore fribourgeois. Elles ont participé à la 5<sup>e</sup> Nuit des Musées de Fribourg et à l'édition d'une brochure présentant les 14 musées et institutions culturelles de la région de Fribourg. Elles ont accueilli le cours proposé par le *Deutscher Geschichtsforscher Verein des Kantons Freiburg* sur la lecture des documents d'archives (27 participants).

Avec l'Institut fribourgeois d'héraldique et de généalogie et l'association *Familysearch International*, les AEF ont poursuivi leur projet de numérisation et d'indexation des recensements de la population fribourgeoise du XIX<sup>e</sup> siècle.

Outre l'édition du *Registrum Lombardorum*, premier registre de notaires fribourgeois (1356-1359), un projet de recherche du Fonds national de la recherche est mené dans les murs des AEF. Il porte sur la problématique de Fribourg et la Réforme au XVI<sup>e</sup> siècle.



---

## 13.6 Bibliothèque cantonale et universitaire

Directeur: **Martin Good**

### 13.6.1 Commission

Au cours des deux séances de l'année, la Commission a pris connaissance des comptes 2012 et préavisé favorablement le budget 2014. Les membres ont échangé sur le programme culturel, les projets de numérisation de la presse fribourgeoise et d'accès au livre électronique pour le grand public. Ils ont pris connaissance de la refonte du projet d'agrandissement et de rénovation de la Centrale suite aux décisions du Conseil d'Etat. Ils ont suivi le projet d'intégration du catalogue sur fiches, la réforme de RERO, les négociations avec le fournisseur de périodiques électroniques Elsevier et la stratégie de la BCU concernant les ressources électroniques. M. Philippe Trinchan, représentant de la DICS, remplace M. Gérald Berger en qualité de membre du Bureau de la Commission.

### 13.6.2 Direction et services généraux

Le Directeur ou la Directrice adjointe ont participé aux travaux des organes et associations suivantes:

- > Association pour la conservation, la numérisation et la valorisation des journaux fribourgeois (AJF);
- > Association romande des bibliothèques patrimoniales;
- > Comité de l'Association des bibliothèques fribourgeoises ABF-VFB;
- > Commission de la BCU;
- > Commissions des bibliothèques décentralisées sises à l'Université;
- > Conférence des bibliothèques universitaires suisses CBU (le Directeur a assumé le rôle de réviseur du Consortium);
- > Conférence suisse des bibliothèques cantonales;
- > Conseil stratégique RERO (organe de conduite provisoire, en vue d'une nouvelle gouvernance du réseau);
- > Groupe de travail « Droit d'auteur » de l'association faîtière des bibliothèques BIS;
- > Switch AAI Advisory Committee;
- > Université de Fribourg / SFC (collaboration au CAS en gestion de documentation et de bibliothèque).

La gestion de RERO a été marquée par des difficultés tout au long de l'année et a nécessité une intervention de la DICS auprès de la CIIP.

#### 13.6.2.1 Bâtiments, équipements, conciergerie, sécurité des personnes et des biens

Sous la conduite du Service des bâtiments, plusieurs projets ont été réalisés en plus de l'entretien courant, notamment l'entretien de la climatisation, le changement des fenêtres vétustes d'un bureau, la sécurisation de la verrière de la grande salle de lecture, le réaménagement des espaces publics, les mesures prises pour préserver les négatifs photos ainsi que la troisième étape des travaux de réfection du bâtiment 1910 pour les locaux peu touchés par le projet d'agrandissement, principalement dans l'espace du prêt et dans le hall d'entrée (rénovation et peinture des fenêtres). Les pompiers sont intervenus lors d'une fuite d'huile sur un compresseur d'air et lors d'une panne d'ascenseur.

#### 13.6.2.2 Formation professionnelle

Deux apprentis AID (Agents en information documentaire) ont terminé leur formation ; quatre autres la poursuivent. Deux nouvelles apprenties AID ont été engagées (une en partenariat avec la Bibliothèque de la Ville de Fribourg). Deux stagiaires pré-HES ont terminé leur immersion professionnelle. Deux stagiaires pré-master ont été engagées. L'apprenti médiamaticien poursuit sa formation en quatrième année; un deuxième apprenti a pu être engagé.

Tous les participants de la sixième volée du CAS en gestion de documentation et de bibliothèque ont réussi leur formation.

#### 13.6.2.3 Coordination avec l'Université

Le Groupe de coordination a abordé les thèmes suivants: l'agrandissement et la restructuration de la BCU, l'extension de Miséricorde, la réaffectation du crédit pour les projets du Groupe de coordination, la reconduction du contrat triennal avec l'éditeur Elsevier, le rapport (état des lieux et recommandations) relatif à la BHT, la reconnaissance de BLE comme bibliothèque décentralisée incluant le Centre de compétence sur le plurilinguisme, le projet d'équipement

RFID pour BLL-BQC, la gouvernance RERO et la repourvue de deux postes au sein de la direction. Pour la Semaine internationale de l'Open Access, le groupe de travail mixte a proposé et réalisé plusieurs actions de sensibilisation.

#### 13.6.2.4 Coordination des bibliothèques associées

La coordination a intégré deux nouvelles bibliothèques (Couvent des Cordeliers et Centre de formation pour le personnel pénitentiaire) et terminé les travaux liés à la disparition de la bibliothèque du Centre diocésain. Elle s'est occupée au total de 17 bibliothèques associées et a invité pour la première fois tous les responsables à un après-midi d'information et d'échange.

#### 13.6.2.5 Coordination avec l'Association des bibliothèques fribourgeoises (ABF-VFB)

L'ABF-VFB a participé à la consultation de l'avant-projet de loi sur la scolarité obligatoire (LS), a pris position quant au domaine des bibliothèques et a poursuivi son travail avec les autorités politiques. Le groupe de travail « Avenir des bibliothèques et des bibliothécaires » a remis son rapport au comité. Celui-ci en a présenté le contenu lors de la Soirée des bibliothèques et va poursuivre sa réflexion. La Loterie Romande (LoRo) a versé un don de 137 635 francs entièrement redistribué aux bibliothèques de lecture publique et aux bibliothèques mixtes du canton. L'Association a poursuivi son action en matière de coopération entre les bibliothèques membres ainsi que sa contribution à la formation continue des bibliothécaires en organisant des cours, dont certains ont été subventionnés par la DICS. L'ABF-VFB se présente désormais au travers d'un nouveau site web répondant aux attentes actuelles.

#### 13.6.2.6 Publications

Pour faire connaître ses fonds et ses services, la BCU a publié les documents suivants:

- > Réédition de « Temps révolus 1300-2006. Généalogie de la famille Castella »;
- > « Chronique fribourgeoise 2012 »;
- > Des feuillets thématiques et le prospectus BCU;
- > Newsletter électronique mensuelle annonçant toutes les activités de la BCU;
- > Newsletter électronique semestrielle à l'intention du corps enseignant de l'Université;
- > Présence sur Facebook;
- > Programmes culturels 2013 et 2013/14; Programmes Cinéplus 2013 et 2013/14;
- > « BCU Info », nos 69 - 70;
- > Compilation dans le « Press-Book » annuel des contributions rédactionnelles de la BCU et des articles de presse la concernant;
- > « Tintin à Fribourg: dits et interdits », par Alain-Jacques Tornare et Jean Rime;
- > « Tintin à Fribourg: dits et interdits », par Alain-Jacques Tornare et Jean Rime (version internet du catalogue-livre, sans les illustrations);
- > « Les aventures suisses de Tintin », par Jean Rime.

La deuxième publication consacrée à Tintin ainsi que la version internet ont remplacé le catalogue « Tintin à Fribourg », qui a dû être retiré de la diffusion afin de trouver une entente avec la société Moulinsart SA.

#### 13.6.2.7 Projet d'extension, de restructuration et de rénovation du bâtiment

Le 13 mars, le Conseil d'Etat a décidé de renoncer à l'acquisition du jardin de l'Albertinum et a donné mandat à la DICS et à la DAEC de revoir le programme d'extension de la BCU en modifiant le projet lauréat du concours avec l'orientation suivante: extension limitée à la parcelle propriété de l'Etat, réaménagement des locaux existants, étude en vue de la création d'un lieu de stockage à l'extérieur.

En collaboration avec les architectes lauréats, le projet a été redéfini en tenant compte des objectifs initiaux (notamment, libre accès, places de travail diversifiées, intégration de bibliothèques universitaires), hormis les espaces de stockage et de réserve. Ainsi, en cette fin d'année, les réflexions étaient suffisamment avancées pour faire l'objet d'un message qui sera présenté au Conseil d'Etat en 2014.

### 13.6.2.8 Numérisation des journaux fribourgeois

En collaboration avec l'Association pour la conservation, la numérisation et la valorisation des journaux fribourgeois (AJF), présidée par M. Albert Noth, la planification et la recherche du financement se sont poursuivies; environ la moitié du besoin est maintenant couverte, d'autres négociations sont en cours.

### 13.6.3 Secteur Collections fribourgeoises et activités culturelles

#### 13.6.3.1 Acquisitions

<b>Monographies</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
- Dépôt légal	571	967
- Mémoires UNI + HES	553	776
- Achats	661	361
- Dons	387	746
<b>Total</b>	<b>2172</b>	<b>2916</b>

<b>Périodiques fribourgeois reçus en dépôt légal</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
- Fascicules reçus et bulletins	2513	2506
- Nouveaux périodiques reçus (titres)	74	53

686 (576) affiches et 89 (18) cartes de géographie ont été collectées, 180 (432) pièces de littérature grise (littérature éphémère comme flyers, cartons d'invitation etc.) ont été intégrées à la documentation locale.

Les collections iconographiques s'enrichissent par les tirages de l'exposition « Mise en bière » de Christophe Maradan. Le fonds des cartes postales a augmenté de 83 (850) pièces grâce à des dons et achats.

<b>Documents audio</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
- Dépôt légal	31	27
- Achats	95	64
- Dons	9	57
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>148</b>

<b>Documents vidéo</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
- Dépôt légal	10	10
- Achats	47	20
- Dons	22	15
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>45</b>

<b>Enregistrements patrimoniaux</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
- Audio	172	141
- Vidéo	63	34
<b>Total</b>	<b>235</b>	<b>175</b>

### 13.6.3.2 Bibliographie fribourgeoise

Traitement annuel	2013	2012
- Notices pourvues d'indexation BF	1206	1204
- Documents imprimés	732	698
- Documents audiovisuels	263	200
- Notices analytiques	211	306
- Notices d'autorité	1075	840
<b>Total cumulatif des notices</b>	<b>36 657</b>	<b>35 451</b>

### 13.6.3.3 Traitement et consultation

Dans le cadre du catalogage des imprimés anciens, 12 439 (249) volumes ont été catalogués. 120 (120) affiches, 3800 négatifs du Fonds Jacques Thévoz et 883 des Fonds CIRIC (Centre international de reportages et d'information culturelle) et Benedikt Rast ont été numérisés ainsi que divers tirages sur carton. L'archivage du Fonds Léo et Micheline Hilber s'est poursuivi (inspection du fonds et inventurisation) ainsi que l'inventaire du Fonds CIRIC, du Fonds Jean-Pierre Anderegg et des tirages photo sur carton. 1328 (1379) documents vidéo et audio ont été transférés ou copiés afin de les préserver. Les régies son et vidéo ont été utilisées durant 1420 (1205) heures.

La fréquentation de la salle de lecture des collections spéciales s'établit comme suit: 2439 (2009) documents y ont été consultés dont 788 (514) manuscrits, et 777 (803) visites ont été enregistrées. 603 (535) documents iconographiques des archives ont été utilisés par des services de l'Etat, des médias, des éditeurs, des communes, des entreprises, des fondations culturelles et des particuliers.

### 13.6.3.4 Conservation et reliure

L'équipe de l'atelier de reliure et de conservation - outre ses tâches habituelles telles que reliures, réparations et restaurations, fabrication de boîtes et de passe-partout, montage d'expositions, mise en place de périodiques - a assuré le service de reprographie et de gestion des microfilms: 315 (299) commandes de reproductions représentant un total de 5876 (5005) photocopies, 24 (34) commandes de fac-similés de numéros complets de journaux fribourgeois et 9 (11) commandes de scannage de livres anciens.

Le microfilmage des principaux journaux fribourgeois de l'année en cours a été géré selon les normes de la protection des biens culturels de l'Office fédéral de la protection de la population. Une sélection de revues fribourgeoises et d'imprimés fribourgeois anciens a été numérisée : 35 895 (12 533) pages.

Il a été constaté que des négatifs des années 50-60 de différents fonds photographiques (Thévoz, Mülhauser, Rast) se sont décomposés (« syndrome du vinaigre ») et des mesures d'urgence ont été prises (mise en quarantaine dans un climat de 4°, ventilation des locaux, conditionnement spécial, numérisation).

## 13.6.4 Activités culturelles

### 13.6.4.1 Expositions

- > « Sacré ». 8<sup>e</sup> enquête photographique fribourgeoise réalisée par Matthieu Gafsou (14.12.2012-02.03.2013);
- > « Basketball is Everywhere (FIBA meets FIFF) » (15.03.-04.05.);
- > « Livres italiens à la BCU: le génie de la bibliographie chez Gianfranco Contini et Giuseppe Billanovich » (15.05.-21.05.);
- > « Tintin à Fribourg: dits et interdits » (07.06.-26.10.);
- > « Les archives radio de la SSR » (25.09.-19.10.);
- > « Mise-en-bière... ». Pascal Maradan – photographies de la brasserie Cardinal (16.11.2013-28.02.2014).

---

Expositions extra muros:

- > Prêts des « Enquêtes photographiques fribourgeoises »:
  - > « L'âge critique » de Nicolas Savary (2006): exposition à Lyon (« Adolescences critiques 1 » à « Le bleu du ciel », 02.02.-13.04.) et à Meyrin (« Passage. Des photographes s'interrogent sur la frontière entre enfance et l'âge adulte », 19.04.-01.06.);
  - > « Sacré » de Matthieu Gafsou (2012): exposition à Lausanne (« Galerie Kiss the Design », 17.05.-29.06.) et à Bruxelles (« Fotofever. Brussels, tour & taxis », 04.-06.06);
  - > « Chasses » d'Anne Golaz (2010): exposition à La Chaux-de-Fonds (« club 44 », 09.01.-27.03.).
- > « Photographies d'époque. Collections de la BCU Fribourg: Johann Mülhauser, Benedikt Rast, Jacques Thévoz » (07.06.-07.07.), exposition au Vide-poches à Marsens.

#### 13.6.4.2 Animations et conférences

Soirées de la Rotonde:

- > « D'Sünenenerschyy vam « Soleil Blang »: Geschichten aus Freiburg (Freiburg 2012) », lecture en bolze avec Fränzi Kern-Egger, accompagnée à l'accordéon par Christel Sautaux;
- > « Antoine-Léonce Kuhn (1753-1823) et ses mécènes fribourgeois ou l'éclosion d'un compositeur à Fribourg », conférence d'Alain Clément;
- > « Gewinner der Eidgenössischen Literaturpreise 2012 », lecture avec Arno Camenisch, Irena Brežna et Matthias Zschokke;
- > « Speed-Booking » (fr/de) à l'occasion de la Journée mondiale du livre, notamment avec Claude Ducarroz, Jean-François Haas, Alexandre Dafflon, Kathrin Utz Tremp;
- > « 100<sup>e</sup> anniversaire de Pierre Kaelin (1913-1995) », souvenirs personnels de Pascal Corminboeuf et Rémy Goumaz et présentation du Fonds Pierre Kaelin déposé à la BCU;
- > « De l'Affaire Tournesol à l'affaire Contonneau: lectures fribourgeoises et romandes de Tintin », conférence de Jean Rime;
- > « Hergé, la bande dessinée faite homme », conférence de Benoît Peeters, en collaboration avec l'Alliance française de Fribourg;
- > « Braconniers des mots » ou divagations d'automne, lecture en collaboration avec la Société fribourgeoise des écrivains, en alternance avec des improvisations de Maxime Favrod, percussionniste;
- > « Table ronde avec les dessinateurs de presse ou auteurs de parodies de Tintin », avec Richard Aeschlimann, Alex, Roulin, Sen et Alain-Jacques Tornare;
- > « La poésie a-t-elle un âge? », discussions et lectures par Frédéric Wandelère, Pierre Voélin, Laurant Cennamo et Baptiste Gaillard, et présentation de la Revue de Belles-Lettres par Marion Graf;
- > Jean-François Haas, « Le Chemin sauvage » (Paris: Seuil 2012), lecture d'extraits de l'œuvre lauréate des Prix Bibliomédia et Lettres Frontière 2013.

Les Midis de la Rotonde: visites commentées de l'exposition « Basketball is Everywhere (FIBA meets FIFF) » avec le cinéaste et Thierry Jobin, directeur du FIFF, et Jean-Luc Cramatte, commissaire de l'exposition; visites guidées des expositions « Tintin à Fribourg: dits et interdits » et « Mise-en-bière... ».

Nuit des Musées: concernant le thème « Illusion. Vrai ou faux? » la BCU a présenté une exposition de photographies retouchées, des stéréoscopies, un atelier de reliures précieuses et organisé des conférences et des concerts.

Lettres frontière: trois rencontres et échanges, désignation des « Coups de cœur » de la 20<sup>e</sup> sélection 2013 du prix littéraire Lettres Frontière.

L'Orchestre des jeunes de Fribourg a donné à la grande salle de lecture des concerts le 24 février et 24 novembre.

#### 13.6.4.3 Cinéplus

Pour sa 36<sup>e</sup> année, quelque 927 (1264) spectateurs ont pris part aux projections de 20 (25) films, inédits et rares ou en unique projection à Fribourg.

#### 13.6.4.4 Collaborations

- > Collaboration au site « Notre Histoire.ch »;
- > Collaboration dans le cadre de « e-lib.ch » aux projets « e-rara », « retro-seals » et « e-codices »;
- > Collaboration au projet de la Bibliothèque nationale « Die Schweiz vor 100 Jahren: Ansichtskarten » mandatée par la CSBC;
- > Collaboration au projet de la Bibliothèque nationale « Catalogue collectif suisse des affiches (CCSA) »;
- > Collaboration au projet éditorial participatif « Regards Retrouvés. Collections photographiques fribourgeoises »;
- > Mise à disposition de « L'optique des couleurs » de Louis-Bertrand Castel (Paris 1740) pour l'exposition « Nota Bene: de la musique avec Rousseau » (16.10.12-30.06.13);
- > Mise à disposition d'imprimés anciens fribourgeois pour l'exposition « 380 ans de pédagogie au service de la population fribourgeoise » au couvent des Ursulines (27.10.13-30.06.14);
- > Mise à disposition d'imprimés anciens fribourgeois pour l'exposition du Musée d'art et d'histoire Fribourg « DressCode. Le vêtement dans les collections fribourgeoises » (08.11.13-02.03.14);
- > Mise à disposition de « Les Césars de l'empereur Julien » (Paris 1683) pour l'exposition « Héros antiques au Grand Siècle – la tapisserie flamande face à l'archéologie » au Musée Rath à Genève (29.11.13-02.03.14).

#### 13.6.5 Secteur Manuscrits, incunables et archives

##### 13.6.5.1 Dons et acquisitions

Lot de lettres de Ghislain de Diesbach; Journal du Père Joseph Amann (1892-1976). 1947-1974. Ms. (achat); lot de documents de la famille de feu Gérard Bourgarel (achat): e.a. Catalogue de la bibliothèque de Joseph de Praroman. Ms. 1806 et Charles De Castella, « Notes de battissage ». 1807. Ms.; 1 l.a.s. de Gustave Doret à Pierre Aeby, 11.12.1941; J.-B. Thürler, « Spéciale Pathologie ». 1847. Ms.; recueils historiques de l'abbé Fridolin Brülhart (1863-1938). Ms.

##### 13.6.5.2 Traitements

- > Inventorisation: supplément aux Papiers Hubert Savoy; Fonds de l'Association fribourgeoise des organistes; Papiers Jean Brunhes (1869-1930); Papiers Erika Billeter (1927-2011).
- > Classement des nouvelles acquisitions: L 2153-2173.
- > Inventaires d'archives migrés dans RERO au moyen du module « Archives Management System »: Papiers Joachim-Joseph Berthier et Fonds Gérard Pfulg.
- > Préparation d'un catalogue des incunables du canton de Fribourg (parution prévue en 2014).

##### 13.6.5.3 Restaurations

- > Ms. L 53: Petrus Lombardus, etc., XIII<sup>e</sup> s.
- > Ms. L 383/11: Recueil de documents des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.
- > Incunable Z 12/2: Biblia. Allemand. – Nürnberg, A. Koberger, 1483.
- > Incunable Z 107: Psalterium. – Lyon, [J. Neumeister et M. Topié ?], 1491.

##### 13.6.5.4 Microfilmage / Numérisation

Ms. L 13 et Cap. Rés. 112. Mss L 5, L 37, L 84, L 145, L 158, L 293 (avec mise en ligne dans le cadre du projet e-codices); incunables Z 59 et Z 295.

##### 13.6.5.5 Collaborations et autres activités

- > « Je veux chanter encore », film de Jean-Théo Aeby sur l'abbé Bovet.
- > « DressCode. Le vêtement dans les collections fribourgeoises ». Musée d'art et d'histoire de Fribourg et Musée gruérien, 8.11.2013-2.3.2014.

### 13.6.6 Secteur Technologies de l'information

Projets principaux:

- > migration à une nouvelle version du système de gestion de bibliothèque (Virtua 2012.2);
- > participation à la suite des travaux de mise en place du nouvel outil de découverte Explore dans le cadre de RERO;
- > développement et mise en œuvre d'une application web pour la cotation automatique;
- > support technique pour la mise en place d'une borne automatique de prêt à la Bibliothèque de langues et littératures;
- > suivi de la réorganisation de la présentation des documents patrimoniaux fribourgeois numériques sur le serveur institutionnel RERO DOC;
- > forte implication pour la migration des postes de la BCU à Windows 7;
- > participation technique au réaménagement de la salle de prêt;
- > changement de l'application d'affichage sur les panneaux électroniques;
- > analyses, recherches et contacts pour trouver une solution de partage de la documentation et gestion de projets;
- > participation à la réflexion et à la mise en place de collections d'e-books;
- > analyse et spécifications pour la modification de l'application d'accès aux bases de données;
- > analyse et spécifications pour la modification de l'application d'accès aux images numérisées, en particulier pour permettre l'intégration de documents d'autres services (en l'occurrence le SBC).

### 13.6.7 Secteur Acquisitions

#### 13.6.7.1 Statistiques

<b>Documents</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
- Achats sur le budget de la Centrale	17 538	13 962
- Achats sur le budget de l'Université	18 753	21 480
- Achats sur crédits spéciaux	979	647
- Dons	6011	3919
- Dépôt légal (y compris supports audiovisuels)	1712	2281
- Echanges	254	422
- Dépôts	2968	2068
- Périodiques: nouveaux abonnements	130	137
- Périodiques: numéros spéciaux	422	458
<b>Total</b>	<b>48 767</b>	<b>45 374</b>

<b>Périodiques</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
- Etat de la collection (titres abonnés)	5038	5020
- Périodiques électroniques (titres)		
abonnés via le Consortium	14 458	12 511
abonnés hors Consortium	678	879
gratuits référencés	43 208	37 447
- Bases de données (cédéroms et en ligne)	398	405

Le bulletinage des périodiques sur support papier a porté sur 24 863 (25 588) fascicules.

#### 13.6.7.2 Acquisition de ressources électroniques

La BCU a poursuivi sa participation au Consortium des bibliothèques universitaires suisses qui vise un approvisionnement coordonné en information électronique des hautes écoles suisses à des conditions financières



favorables. La BCU a notamment adhéré au renouvellement du contrat triennal avec l'éditeur Elsevier (avec l'appui de l'Université) et participé aux contrats consortiaux pour nombre de produits: backfiles des journaux scientifiques, bases de données (en particulier encyclopédies spécialisées en philosophie, linguistique appliquée, sociologie et éthique). Des contrats ont également été signés pour les plateformes Divibib/SBD et Numilog. Celles-ci permettront, à partir du premier semestre 2014, de mettre à disposition des usagers des ouvrages grand public en version électronique.

### 13.6.7.3 Reliure

Volumes reliés par des entreprises extérieures: 6918 (7964).

## 13.6.8 Secteur Catalogage

### 13.6.8.1 Catalogage formel

Volumes	2013	2012
- Nouveau catalogage *(à cela s'ajoutent 136 092 nouvelles notices qui proviennent de l'intégration d'une collection de livres électroniques)	51 553*	58 873
- Recatalogage	16407	12002
- Divers	5800	5413
<b>Total BCU</b>	<b>73 760</b>	<b>76 288</b>
- Bibliothèques associées	27 500	26 186
<b>Total</b>	<b>101 260</b>	<b>102 474</b>

### 13.6.8.2 Catalogage matières

Volumes	2013	2012
- Volumes indexés par la BCU	21 728	19 539
- Volumes indexés par une autre bibliothèque	14 478	23 872
- Volumes non indexables	178 403	39 064
- Notices d'autorité et de concordance	2866	2826
<b>Total</b>	<b>217 475</b>	<b>85 301</b>

L'apport des bibliothécaires administrés par l'Université est le suivant: 10 % (18 %) pour le catalogage formel et 40 % (36 %) pour le catalogage matières. Dans le cadre de la collaboration avec le Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO), 77 % (51 %) des ouvrages de la BCU sont déjà traités par les autres partenaires pour le catalogage formel, respectivement 40 % (55 %) pour le catalogage matières si l'on ne tient pas compte des ouvrages non indexables, ni des notices d'autorité et de concordance.

La BCU recense dans son catalogue 1 853 065 (1 643 485) notices bibliographiques, ce qui correspond à 2 581 405 (2 353 094) volumes.

### 13.6.8.3 Recatalogage

Concernant le recatalogage courant et les différentes opérations, les chiffres se répartissent de la manière suivante:

- > à la Centrale 11 179 volumes (10 928)
- > à l'Université 5 228 volumes (1 074)

De 1985 à 2013, 975 551 volumes ont été recatalogués dont 16 407 cette année (12 002).

### 13.6.9 Secteur public

#### 13.6.9.1 Statistiques

<b>Documents</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
- Prêtés à domicile y compris la médiathèque	393 953	389 962
<i>dont médiathèque uniquement</i>	103 673	107 344
<i>dont transactions dans iPortal</i>	174 806	168 328
- Prêtés en salle de lecture	5946	6916
- Prêtés par les bibliothèques sises à l'Université	69 771	67 005
- Reçus d'autres bibliothèques	8967	9579
- Envoyés à d'autres bibliothèques	9446	10 080
- Photocopies envoyées	825	881
- Photocopies reçues	466	543
<b>Total</b>	<b>48 9374</b>	<b>484 966</b>

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
- Envois de copies commandées de journaux fribourgeois	374	327
- Traitement des demandes par e-mail	3956	4719
- Nombre d'accès au WLAN par le public non-universitaire	5075	4191

#### 13.6.9.2 Accès aux ressources électroniques

Plus de 300 000 (220 000) articles contenus dans les périodiques abonnés via le Consortium ont été consultés dans les 42 (25) bouquets de journaux. Plus de 350 000 (300 000) recherches ont été effectuées dans les 398 (398) bases de données (e-books inclus) qui ont fait l'objet d'un abonnement par la BCU.

#### 13.6.9.3 Formation des usagers

La BCU-Centrale a organisé 41 (49) visites guidées et formations à l'utilisation de la bibliothèque et à la recherche documentaire pour un total de 505 (558) personnes. 853 (775) étudiants ont profité du programme intégré à la formation universitaire.

### 13.6.10 Secteur logistique

#### 13.6.10.1 Stockage des documents en magasins, fourniture et reproduction de documents

Le secteur a continué la phase opérationnelle du projet « Organisation et gestion des masses documentaires - OGMD », notamment, le reclassement des grands formats de la Réserve des imprimés anciens ainsi que le tri et le déménagement de la cote W.

#### 13.6.10.2 Équipement des documents

<b>Documents</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
- Volumes cotés et recotés	72 905	68 234
- Volumes magnétisés	20 290	18 884
- Volumes équipés avec une puce RFID	227 000	273 500

#### 13.6.10.3 Courriers, transports, déménagements

4450 paquets (4660) ont été envoyés. Outre les transports quotidiens pour les bibliothèques sises à l'Université et pour les bibliothèques associées, de nombreux transports spéciaux ont été effectués.

#### 13.6.10.4 Infrastructures et économat

Un défibrillateur est désormais à disposition et 28 collaborateurs ont été formés. Différents appareils vétustes ont été changés (lecteur-reproducteur-numériseur de microformes, rogneuse-massicot); un scanner est à disposition pour les fonds patrimoniaux tout comme une machine à dépressurisation du papier pour les documents anciens.

#### 13.6.11 Bibliothèques décentralisées sises à l'Université

Deux groupes de travail issus de Constellation (responsables des bibliothèques de l'Université) ont rendu leur rapport au Vice-Recteur: le GT Ressources humaines (définition d'horaires d'ouverture homogènes par catégorie de bibliothèque et calcul du coût pour le personnel d'appoint) et le GT Politique d'acquisition (rédaction d'un document général servant de fil rouge à l'établissement d'une politique d'acquisition pour chaque unité de documentation).

### 13.7 Conservatoire

Directeur: **Giancarlo Gerosa**

#### 13.7.1 Commission

La Commission s'est réunie à deux reprises. Elle a approuvé les comptes 2012 et préavisé favorablement le budget 2014. Elle a traité notamment des thèmes suivants: mesures structurelles d'économie, désignation du doyen de la classe de piano, construction du nouveau bâtiment pour la danse et l'art dramatique à Granges-Paccot, rentrée scolaire 2013/14.

#### 13.7.2 Activités

##### 13.7.2.1 Description par branche d'enseignement

Données selon la statistique d'octobre 2013.

##### Art dramatique

Doyen: Yann Pugin; nombre d'élèves 56; répartition par degré: cours d'introduction I, II, III 25; moyen 13, secondaire 8, certificat 4; certificat préprofessionnel 6; nombre de professeurs: 10; lieu d'enseignement: Fribourg.

##### Bois

Doyen: Christophe Rody; nombre de cours 830: flûte à bec 170, flûte traversière 300, clarinette 160, saxophone 145, hautbois 38, basson 17; répartition par degré: inférieur 519, moyen 199, secondaire 79, certificat amateur 29; filière préprofessionnelle 4; nombre de professeurs: flûte à bec 11, flûte traversière 11, clarinette 6, saxophone 5, hautbois 1, basson 1; lieux d'enseignement: Fribourg, Bulle et 24 succursales réparties dans chaque district.

##### Chant

Doyen: Nicolas Pernet; nombre de cours 180; répartition par degré: inférieur 92, moyen 43, secondaire 29, certificat amateur 14; filière préprofessionnelle 2; nombre de professeurs: 9; lieux d'enseignement: Fribourg, Bulle et Morat.

##### Cordes

Doyen: Pierre-Bernard Sudan; nombre de cours 450: violon 330, violoncelle 100, alto 8, contrebasse 12; répartition par degré: inférieur 270, moyen 99, secondaire 54, certificat amateur 22; filière préprofessionnelle 5; nombre de professeurs: violon 15, violoncelle 4, alto 3, contrebasse 1; lieux d'enseignement: violon (Fribourg, Bulle et 7 communes réparties dans chaque district); alto (Fribourg et Bulle); violoncelle (Bulle, Fribourg, Morat, Wünnewil); contrebasse (Fribourg et Bulle).

##### Cuivres

Doyen: Laurent Carrel; nombre de cours 600: trompette 390, euphonium 70, alto 60, tuba 10, cor 30, trombone 40; répartition par degré: inférieur 330, moyen 162, secondaire 87, certificat amateur 18; filière préprofessionnelle 3; nombre de professeurs: trompette 15, tuba et euphonium 3, cor 2, trombone 1; lieux d'enseignement: Fribourg, Bulle et 40 succursales réparties dans les 7 districts.

## Danse

Doyenne: Corinne Held; nombre d'élèves 80; répartition par degré: certificat amateur 56; filière préprofessionnelle 24; nombre de professeurs: 5 (et 7 maîtres de stage); lieu d'enseignement: Fribourg.

## Guitare

Doyenne: Jacqueline Sudan; nombre de cours 420; répartition par degré: inférieur 285, moyen 88, secondaire 30, certificat amateur 17; nombre de professeurs: 13; lieux d'enseignement: Fribourg, Bulle et 16 succursales réparties dans les 7 districts.

## Jazz

Doyen: Christophe Tiberghien; nombre de cours 380: piano 130, guitare 98, batterie 80, keyboard, synthétiseur et informatique musicale 15, chant 27, guitare basse et contrebasse 17; clarinette et saxophone 13; répartition par degré: inférieur 236, moyen 87, secondaire 38, certificat amateur 15; filière préprofessionnelle 4; nombre de professeurs: 17; lieu d'enseignement: Fribourg.

## Piano

Doyen: Olivier Lattion; nombre de cours 1340; répartition par degré: inférieur 817, moyen 282, secondaire 135, certificat amateur 41; filière préprofessionnelle 7; nombre de professeurs: 48; lieux d'enseignement: Fribourg, Bulle et 30 succursales réparties dans les 7 districts.

## Autres branches

- > Accordéon: nombre de cours 36; répartition par degré: inférieur 21, moyen 9, secondaire 4; certificat amateur: 2; nombre de professeurs: 1; lieu d'enseignement: Fribourg.
- > Clavecin: nombre de cours 3; répartition par degré: moyen 2; secondaire 1; nombre de professeurs: 1; lieu d'enseignement: Fribourg.
- > Culture musicale: formation initiale et amateur: nombre de cours pris 90; répartition par degré: niveau I: 7; niveau II: 31; niveau III: 21; niveau IV: 31; formation préprofessionnelle: nombre de cours pris 12, répartition par degré: niveau I: 3; niveau II: 6; niveau IV: 3; nombre de professeurs: 3; lieux d'enseignement: Fribourg et Bulle.
- > Direction chorale: degré certificat amateur, nombre d'élèves 8; nombre de professeurs: 1; lieu d'enseignement: Fribourg.
- > Direction d'ensembles à vent: filière préprofessionnelle, nombre d'élèves 9; nombre de professeurs: 2; lieu d'enseignement: Fribourg.
- > Eveil à la musique: nombre d'élèves: 168; répartition par discipline: initiation musicale 63, rythmique Jaques Dalcroze 49, méthode Orff 56; nombre de professeurs: 3; lieux d'enseignement: Fribourg et Bulle.
- > Improvisation au clavier: nombre de cours 12; répartition par degré: inférieur 7, moyen 4, secondaire 1; nombre de professeurs: 1; lieu d'enseignement: Fribourg.
- > Orgue: nombre de cours 14; répartition par degré: inférieur 11, moyen 2, certificat amateur 1; nombre de professeurs: 3; lieux d'enseignement: Fribourg et Bulle.
- > Percussion classique: nombre de cours 80; répartition par degré: inférieur 51, moyen 15, secondaire 12; certificat amateur: 2; nombre de professeurs: 2; lieux d'enseignement: Fribourg et Bulle.

### 13.7.2.2 Examens

Durant l'année scolaire 2012/13, 1076 examens ont eu lieu dans les 3 domaines (musique, art dramatique et danse).

## Musique

980 examens répartis comme suit: entrées en degré moyen: 490; entrées en degré secondaire: 258; entrées en classe de certificat: 81; examens intermédiaires certificat amateur: 43. Culture musicale et solfège (examen final), 21; certificat amateur: 32; examens finaux (certificat amateur): 28 (1 basson, 1 baryton, 2 chant, 5 clarinette, 2 direction chorale, 1 euphonium, 1 flûte à bec, 3 flûte traversière, 1 harpe, 1 hautbois, 1 orgue, 5 piano, 1 piano jazz, 1 saxophone, 1 trompette, 1 violon, 1 violoncelle).

## Art dramatique

54 examens répartis comme suit: examens d'admission certificat amateur 12; examens de passage certificat amateur 16; examens finaux certificat amateur 6; examens d'admission en filière préprofessionnelle: 10; examen final certificat préprofessionnel: 10.

## Danse

42 examens répartis comme suit: formation initiale et amateur 10 (entrées en degré moyen: 6; entrées en degré secondaire: 1; entrées en classe de certificat amateur: 3; examens finaux certificat amateur: 0); filière préprofessionnelle 32 (examens d'admissions: 6; entrées en degré secondaire: 3; entrées en classe de certificat: 2; examens intermédiaires: 20, examens finaux:1).

### 13.7.2.3 Personnel enseignant

Durant l'année scolaire 2012/13, 190 professeurs ont assuré en moyenne 2800 heures d'enseignement hebdomadaire (114 EPT). Le Conservatoire accueille les étudiants des collèges (St-Michel, Ste-Croix et Collège du Sud) dans le cadre de l'option spécifique musique ainsi que les étudiants de la Haute Ecole de Musique de Lausanne (HeMU), site de Fribourg, pour la formation pratique du deuxième instrument et de la discipline principale « Musique à l'école ». Le Conservatoire collabore avec l'Université de Fribourg (Institut de musicologie) et offre aux étudiants universitaires désireux de parfaire leur formation théorique la possibilité d'accéder gratuitement aux cours de culture musicale. Il propose également aux étudiants se destinant au DAES II (diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité) une formation obligatoire en direction chorale.

### 13.7.2.4 Activités culturelles et vie pédagogique

Les activités culturelles du Conservatoire se manifestent par de nombreuses auditions d'élèves (300 durant l'année scolaire 2012/13, 200 auditions à Granges-Paccot et 100 dans les succursales) et par des concerts. L'année a été très riche en rencontres pédagogiques et cours de formation continue. Plus de 30 activités, dans les domaines musique, danse et théâtre, ont permis aux élèves et professeurs de parfaire leur formation.

### 13.7.2.5 Nouveau bâtiment pour la danse et le théâtre

Le 6 juillet, le Conservatoire a inauguré un bâtiment pour l'enseignement de la danse et du théâtre sur son site à Granges-Paccot. La nouvelle infrastructure se compose de deux salles de 100 m<sup>2</sup> pour la danse et une salle de 100 m<sup>2</sup> pour le théâtre. L'enseignement dans ces nouveaux locaux a débuté le 1<sup>er</sup> septembre.

### 13.7.2.6 Information et communication

Le site internet du Conservatoire a été consulté à 80 000 reprises. Plus de 600 inscriptions et demandes de modifications sont parvenues via le site internet. Le bulletin du Conservatoire, tiré à 5200 exemplaires, est distribué deux fois par an. En décembre, les communes fribourgeoises reçoivent un document d'information qui traite de l'organisation et du fonctionnement du Conservatoire.

## 13.8 Musée d'art et d'histoire

Directrice: **Verena Villiger Steinauer**

### 13.8.1 Commission

La Commission s'est réunie à deux reprises et a examiné les comptes 2012 et préavisé favorablement le budget 2014.

### 13.8.2 Personnel

Engagement temporaire de sept civilistes et de cinq assistants scientifiques pour la préparation d'expositions et à la ré-inventorisation de la collection. Deux étudiants universitaires ont suivi des stages muséologiques d'une durée de six mois, cinq des stages de trois semaines. Un archiviste a été engagé dans le cadre de l'aide de l'Etat pour un premier emploi.

### 13.8.3 Activités

#### 13.8.3.1 Expositions temporaires et permanente

Archéoquiz – Enquêtes archéologiques fribourgeoises (09.11.12-16.02.13) / Des regards, des passants (22.03-30.06) / Magdolna Rubin. Avant – après (03.05-08.07) / Dress Code. Le vêtement dans les collections fribourgeoises (08.11.13-02.03.14).

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, les expositions précitées, l'exposition permanente et les animations ont reçu en tout 12 744 (14 335) visiteurs dont 189 (181) classes représentant 2838 (2896) élèves; la Nuit des Musées a été visitée par 1750 (2005) personnes. Moyenne journalière de 41 (46) visiteurs.

#### 13.8.3.2 Visites guidées

Le nombre total de visites guidées de l'exposition permanente et des expositions temporaires (y compris « Les sept merveilles du MAHF », voir ci-dessous) est de 105 (128).

« Les sept merveilles du MAHF »: trois dimanches par an, le MAHF invite à la (re)découverte de ses chefs-d'œuvre.

#### 13.8.3.3 Conférences et concerts

Le nombre total de conférences (y compris les « Découvertes du mardi ») a été de 28 (50).

« Découvertes du mardi »: présentation mensuelle, en début de soirée, d'une œuvre des collections du MAHF. Dix conférences-discussions, données par des spécialistes, ont été offertes au public.

« C'est quoi, au juste, le baroque ? »: cours public organisé par la Société d'histoire avec l'aide du MAHF, 8 soirées. 10 (15) concerts ont été donnés par différentes formations à la salle du Lapidaire.

#### 13.8.3.4 Ré-inventorisation complète de la collection du MAHF ; nouvelles réserves

L'opération d'inventaire et de conservation (dépôts/réserves) des collections du MAHF (2008-2013) s'est terminée. Cette année, 4559 objets ont été inventoriés. Le total des objets inventoriés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 31 décembre 2013 s'élève à 44 003.

#### 13.8.3.5 Activités scientifiques et publications

Le MAHF poursuit sa participation au groupe de travail trinational sur l'art médiéval (Italie / France / Suisse).

Philippe Oggier et Lucas Rappo ont développé un concept pour la réorganisation des archives du MAHF. Luca Rappo a commencé à classer des documents.

Les publications suivantes ont été éditées par le MAHF, sous la direction ou avec la contribution de ses collaborateurs: Dress Code. Le vêtement dans les collections fribourgeoises (version F et D). Cahiers d'artistes : Magdolna Rubin. Avant – après / Gilles Rotzetter. Blasted Glory (Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle).

Six nouvelles « Fiches du MAHF » (courtes monographies d'œuvres) ont paru.

12 articles sur les collections, rédigés par les collaborateurs du MAHF, ont été publiés dans différentes revues.

Un mémoire de master sur l'histoire du MAHF est en cours (Université de Neuchâtel).

#### 13.8.3.6 Site internet

Le site internet du MAHF a été consulté par 481 632 (395 328) visiteurs (moyenne de 1319 par jour). Il permet, entre autres, de consulter un nombre croissant d'œuvres de la collection, actuellement 2015 œuvres (1570).

#### 13.8.3.7 Dons

La collection s'est enrichie de nombreuses œuvres et objets, en particulier de :

**Peinture:** Mme Andrée Fortier-Maire: Paul Hogg, Paysage marocain, vers 1952, huile sur toile. Mme Fabiola Friolet: Henri Robert, Portrait de Germaine Tiefnig, 1946, huile sur toile; Inconnu, Portrait de Matilde Hirschle âgée, milieu du XX<sup>e</sup> siècle, huile sur panneau.



**Sculpture:** Mme Françoise Bruttin: Georges Schneider, L'Exode, réplique du relief du maître-autel de St-Nicolas, 1981-1982, bronze; idem, L'exode, 1981, bronze. Hoirs de Gaston Demierre: Crucifix sur socle, XVII<sup>e</sup> siècle, bois polychromé; Pietà, XVII<sup>e</sup> siècle, applique en bois de résineux polychromé; Crucifix sur socle, XIX<sup>e</sup> siècle, ivoire et bois. Aloys Lauper: Nicolas Kessler, Buste du Père Girard, milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, plâtre.

**Arts graphiques:** Mme Denise Caviezel: Raymond Meuwly, 2 Paysages au-dessus du lac de Morat, 1944 et 1945, aquarelle; idem, La Sainte Cène, vers 1943, lithographie 15/40; idem, Crucifixion, 1943, linogravure. Hoirs de Gaston Demierre: Jean-Baptiste Bonjour, Portrait d'un couple non identifié, 1842, pendants, dessin au crayon sur papier; Inconnu, Portrait de femme âgée, milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, pastel sur papier; idem, Saint Antoine l'ermite, XIX<sup>e</sup> siècle, gouache sur papier; Romain de Schaller, Projet pour le casino-théâtre des Grand'Places, vers 1906, crayon et aquarelle sur papier; idem, 2 projets pour le casino-théâtre des Grand'Places, vers 1906, plume, encre de Chine sur papier; idem, Villars-les-Moines, « Développement du côté droit », 1886, crayon et aquarelle sur papier; idem, Baie cintrée à Villars-les-Moines, vers 1886, crayon et aquarelle sur papier; idem, Croix de procession de la collégiale de Saint-Nicolas, début du XX<sup>e</sup> siècle, crayon sur papier; idem, Poêle baroque du Grand Conseil, début du XX<sup>e</sup> siècle, crayon sur papier; Philip Wouwerman et Jean Moyreau, La Fontaine du Triton, 1750, eau-forte; Travaux de couvent (6), Saints et saintes, XVIII<sup>e</sup> -XIX<sup>e</sup> siècle, canivet et gouache; Carte de visite au nom de Gady Capitaine Général du canton de Fribourg, 1804-1814, matrice de cuivre gravé; Lettre écrite par un prêtre réfractaire à Mgr Bernard Emmanuel de Lenzbourg, 1794, manuscrit à la plume sur soie. M. Jean-François Gougain: Augustin Genoud-Eggis, Vieilles enseignes fribourgeoises, Neuchâtel 1916. Mme Fabiola Friolet: 3 Portraits de famille, 1900-1930, crayon sur papier; Première Communion, 1928, tirage photographique en noir et blanc; Max Hirmer, München, Souvenir de Première Communion à Fribourg, 1930, chromolithographie. M. Marc-Henri Jordan: Gottfried Locher, Paysan des environs de Berne, 1776, eau-forte aquarellée sur papier. Marcel Mathys: L'Aube, 2012, eau-forte 74/100. Commission bourgeoise de la Ville de Romont: Johann Baptist Klauber et Gottfried Bernhard Goetz, Soutenance de thèses de philosophie entre le jésuite P. Francisco Mauch et Josephus Dominicus Fuster, 1744, gravure au burin. Magdolna Rubin, Sans titre, 2013, encre de Chine, peinture et vernis sur papier. Mme Caroline Schuster Cordone : Life Magazine, 26 septembre 1949, 144 pages. Mme Ursula Villiger: Inconnu, Page double tirée d'un livre de prières avec saint Léonard, XV<sup>e</sup> siècle, gouache sur vélin.

**Arts appliqués:** Anonyme: Manufacture de François-Charles Gendre, 15 pièces à décor au Chinois et à décor floral, 1780-1790, faïence. Mme Irène Bauer-de Castella: Boucle de ceinture, XIX<sup>e</sup> siècle, laiton. M. Alfons Brügger: Ostensor, jouet de curé, 1<sup>er</sup> tiers du XX<sup>e</sup> siècle, étain et verre. Mme Monique Castella de Delley: Deux paires de bas portés par un noble, 1<sup>er</sup> quart du XVI<sup>e</sup> siècle, lin blanc tricoté et daim brodé. Hoirs de Gaston Demierre: Aiguillère à décor Renaissance, 1<sup>er</sup> tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, faïence; Coupe avec couvercle à décor Renaissance, XVII<sup>e</sup> siècle, céramique polychrome; Travaux de couvent, Coeurs du Christ et de la Vierge, XIX<sup>e</sup> siècle, tableau brodé; idem: Petit Paradis avec Enfant Jésus, XIX<sup>e</sup> siècle, cire, velours rouge, bois; 5 sujets religieux, peinture sous verre, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle; 5 panneaux (figure allégorique, décors de serviette et feuille d'acanthé), XVII<sup>e</sup> siècle, chêne ciré; 14 Sceaux aux armes de Reynold de Pérolles, Werro, Schaller, Vicarino et non identifiés, XVIII<sup>e</sup> -XIX<sup>e</sup> siècle, métal; 4 Poinçons aux armes Schaller, XVII<sup>e</sup> siècle, fer; Toilette de baptême verte, XVIII<sup>e</sup> siècle, soie damassée et fils d'argent; Foulard blanc armorié Reynold, XIX<sup>e</sup> siècle, batiste de soie brodée et dentelle; 9 Foulards, mouchoirs et napperons blancs, XIX<sup>e</sup> siècle, batiste de soie brodée et dentelle; Catelle de poêle armoriée, 1674, terre cuite. Fondation de la basilique Notre-Dame à Fribourg: lot de parements liturgiques et de fragments de tissus, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, soie (5 voiles de calice, 3 étoles, 2 manipules, 1 bourse, 3 pales, morceaux de tissus usés et chutes de divers tissus). Mme Sabine de Mural: Taque de cheminée aux armes Reynold-Montenach, 1<sup>er</sup> quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, fonte.

## Remis

**Peinture:** Chancellerie: Jean-Louis Tinguely, Le corbeau sur la croix, « Hommage à Caspar David Friedrich », 1969, huile sur toile; Hiram Brühlhart, Chalet d'alpage au Croset, 1921, huile sur toile. DICS, Fonds d'acquisition de l'Etat: Sandro Godel, Sans titre, 2008, acrylique sur panneau; Magdolna Rubin, Après, 2013, peinture sur carton ondulé, partiellement écrasé. Economat: Hiram Brühlhart, Gravière, 1<sup>re</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle, huile sur toile. Tribunal administratif, Givisiez: Oswald Pilloud, Armailli fumant la pipe, 1<sup>re</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle, huile sur bois; Gaston Thévoz, Rosé, 1939, huile sur toile; Louis Vonlanthen, Le lac de Montsalvens et la dent de Broc (Gruyère), 1915-



1937, huile sur toile. Service des biens culturels: Saint Matthieu l'Évangéliste, 1<sup>er</sup> quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, huile sur toile.

**Arts graphiques:** DICS, Fonds d'acquisition de l'Etat: David Brülhart, Géant III, 2011, taille douce; Jean-Claude Genoud, Matin d'hiver en Haute-Gruyère, 2012, aquarelle sur papier; idem, Résurgence du temps passé - Racines d'un géant, 2012, crayon lithographique. Tribunal administratif, Givisiez: Netton Bosson, Ferme fribourgeoise, 1970, lithographie 71/250; idem, Charmey, vers 1970, lithographie 7/100. SAEF, Gilles Bourgarel, Affiche du IV<sup>e</sup> Congrès de l'union populaire belge à Gant, 1895, lithographie rehaussée dans cadre de chêne.

**Arts appliqués:** DICS, Fonds d'acquisition de l'Etat: Jean-Luc Cramatte, Bredzon for ever, 2010, tirage photographique en couleur; Nicolas Savary, Joëlle, Broc, Portrait tiré de la 5<sup>e</sup> Enquête photographique fribourgeoise, 2006, photographie sur alu. Service des Bâtiments: Pendule neuchâteloise, XIX<sup>e</sup> siècle, bois peint et doré, émail.

### 13.8.3.8 Dépôts

**Sculpture:** Fondation Gottfried Keller: Atelier Hans Geiler, Retable d'Estavayer-Blonay, 1527, bois polychromé. Fondation pour l'art moderne et contemporain (FAMC): Richard Stankiewicz, Work, 1963, fer. Mme C. de Muller: Marcello, F. Barbedienne, fondeur, La Gorgone, 1865, petite version en bronze.

**Arts graphiques:** S. de Muller: Marcello, Portrait du Chef abyssin, 1870, aquarelle sur papier.

### 13.8.3.9 Acquisitions

**Peinture:** Oswald Pilloud, Le lac de Morat avec le Jura et le Vully, 1<sup>er</sup> quart du XX<sup>e</sup> siècle, huile sur toile. Fernand-Louis Ritter, Vue du lac de Neuchâtel prise depuis le château d'Estavayer, 1<sup>re</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle, huile sur panneau. Magdolna Rubin, Après, 2005-2013, peinture et encre de Chine sur papier.

**Sculpture:** Atelier Hans Roditzer, Saint Sébastien, 1515, tilleul polychromé. Marcello (Adèle d'Affry, Duchesse de Castiglione-Colonna, dite), Buste de la Baronne de Keffenbrinck, 1875, marbre.

**Arts graphiques:** Gottfried Locher, Couple de paysans, 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, crayon et lavis sur papier. Jean Tinguely, Sans titre, estampe éditée à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire du FC Fribourg, 1975, lithographie. Clic: 688 Photos von Leonardo Bezzola kommentiert von Bernhard Luginbühl, Solothurn Medici Butter & Thomet, 1982, coffret de luxe avec 14 œuvres graphiques numérotées XII/XV.

**Arts appliqués:** Paire de souliers de dame, XVIII<sup>e</sup> siècle, soie brodée, cuir. Paire de pistolets de voyage, 1780-1820, métal gravé, bois. Pharmacie de voyage ouvrante, 1780-1800, bois, métal, fer verre, papier peint. Atelier fribourgeois, La conversion de saint Maurice, vitrail de cabinet de Wilhelm Techtermann, 1662, verre, plomb.

### 13.8.3.10 Médiation culturelle

Le service de médiation culturelle a deux tâches principales: la création et le développement de concepts et de documents – afin de visiter le Musée de manière différente – et l'accueil de groupes. Création de documents pédagogiques pour visiter les expositions et d'ateliers, création d'un atelier et d'un concours pour enfants et adultes durant la Nuit des Musées, création d'un atelier pour la journée Tinguely.

La médiation culturelle a effectué 117 ateliers/animations, 70 au MAHF (92) et 47 à l'Espace Tinguely-Niki de Saint Phalle, pour env. 2105 personnes. Les 117 ateliers ont été suivis par 105 groupes d'enfants (dont 67 classes de l'école obligatoire du canton) et 12 groupes d'adultes.

### 13.8.3.11 Atelier de conservation-restauration

L'atelier de conservation-restauration a assuré le suivi de la surveillance climatique des différentes réserves ainsi que des locaux d'exposition permanente et temporaire. Il a établi les constats d'état, procédé aux contrôles d'entrée et de sortie lors du montage/démontage des 5 expositions temporaires ayant eu lieu au MAHF et à l'Espace. Dans ce cadre ainsi qu'en vue de prêts à l'extérieur, il a procédé à des travaux d'entretien, de conservation et de restauration sur 30 œuvres de la collection. Il a participé aux animations mises en place dans le cadre de la Nuit des Musées. L'atelier a poursuivi les travaux de planification des nouvelles réserves pour les collections du MAHF (Daillettes) en établissant une étude plus poussée des contraintes et des coûts liés à l'aménagement de ces dernières. L'atelier a

accueilli Mme Elena Manco, étudiante en restauration, du 17.06 au 23.07 pour un stage en cours de formation, ainsi que Mme Alexia Stern, restauratrice diplômée, du 23.04 au 09.07. Il a poursuivi son activité de consultation pour des intervenants internes et externes par l'établissement d'expertises et de conseils techniques.

#### 13.8.4 Organisation interne

Le Conseil de direction a siégé 11 fois, la Conférence du personnel deux fois.

#### 13.8.5 Evénements particuliers

Le MAHF a participé le 25 mai à la Nuit des musées et les 7 et 8 septembre aux Journées du patrimoine (entrée libre).

Le MAHF, en collaboration avec la Fondation Marcello, a organisé le 31 août des visites publiques de la Galerie Marcello ainsi que de l'atelier de l'artiste au Château d'Affry à Givisiez.

### 13.9 Musée d'histoire naturelle

Directeur: **André Fasel**

#### 13.9.1 Commission

La Commission s'est réunie à deux reprises. Elle a approuvé les comptes 2012 et examiné le projet de budget 2014.

#### 13.9.2 Personnel

Le directeur a bénéficié d'une retraite anticipée partielle à 40 % depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013.

Les représentants du MHN ont siégé au sein de plusieurs groupes de travail et commissions (Commission consultative pour la protection de la nature et du paysage, Commissions des marais de Düdingen et de Rechthalten/St. Ursen, Comité de Fribourg Tourisme...).

Le MHN a engagé 5 (3) stagiaires postuniversitaires pour la poursuite d'un inventaire des sites paléontologiques du canton. Reconnu comme établissement d'affectation du service civil, le MHN a aussi accueilli 2 (2) civilistes pour le tri et le rangement des collections. Enfin, il a collaboré avec diverses institutions favorisant l'intégration professionnelle en permettant à 13 (12) personnes d'effectuer un stage en entreprise.

#### 13.9.3 Activités

##### 13.9.3.1 Visiteurs

Progression de 19 % de la fréquentation: 70 874 (59 558) personnes ont visité le Musée, dont 8044 (7344) élèves provenant de 506 (455) classes.

Sur le site internet du Musée, 733 983 (713 653) visiteurs ont ouvert 1 577 566 (1 411 800) sessions. Le MHN compte aussi 1200 (900) fans sur Facebook.

##### 13.9.3.2 Expositions temporaires et permanentes

« Vipères » (09.02.2013 - 05.01.2014) - « Poussins » (09.03. - 14.04.2013) - « Flora aquatica » (25.05.2013 - 26.01.2014)

L'exposition permanente s'est enrichie d'un crâne de crocodile fossile (*Elosuchus cherifiensis*), d'un Poisson-castor (*Amia calva*) vivant dans les aquariums et d'un montage vidéo présentant l'évolution du glacier d'Aletsch au cours des 100 dernières années.

L'exposition « Des sangliers et des hommes » a été prêtée au Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds du 22 septembre 2012 au 10 mars 2013, tandis que l'exposition « Hermine et Belette » a été montrée au Schloss Landshut du 12 mai au 13 octobre 2013, puis au Museum da la natira dal Grishun de Coire du 23 octobre 2013 au 26 janvier 2014. Divers éléments de l'exposition « La nature sort de sa réserve! » ont été prêtés à l'ASPO – BirdLife Suisse.

##### 13.9.3.3 Service aux écoles

Le service du prêt a fourni 225 (185) objets les plus divers à 98 (90) personnes. La valise pédagogique sur le thème de l'ADN a été empruntée à 8 (6) reprises par les établissements du secondaire 1 et 2 pour une durée totale de 15

---

(20) semaines. Un nouveau protocole d'expérience a été élaboré en collaboration avec le Centre d'enseignement et de recherche francophone pour l'enseignement au secondaire 1 et 2, et une vingtaine d'enseignants ont été formés à son utilisation.

Des visites guidées des expositions temporaires avec présentation de l'offre pédagogique liée ont été organisées à l'intention du corps enseignant fribourgeois.

Deux (2) dossiers pédagogiques ont été élaborés dans le cadre des expositions temporaires et 4 dossiers relatifs aux expositions permanentes ont été révisés et réactualisés.

Quatre (4) nouveaux ateliers pour les classes ont été mis sur pied. Au total, le MHN a proposé 10 (9) ateliers différents qui ont été suivis par 130 (87) classes, soit 2206 (1492) élèves.

Quant à la salle des « Vertébrés du Monde », elle a servi à plusieurs reprises de support de cours pour les étudiants de paléontologie, de biogéographie, de biologie et des sciences de l'environnement de l'Université de Fribourg.

#### 13.9.3.4 Médiation culturelle

Dans le but de favoriser l'accès de la population à la culture, le MHN propose diverses activités en lien avec ses expositions ou les objets de sa collection.

Pour les plus jeunes, des animations visant à sensibiliser les enfants à des thématiques des sciences naturelles sont proposées dans le cadre des Passeports-vacances, des fêtes d'anniversaire et des ateliers de bricolage. Au total 95 animations ont réuni 1053 enfants.

Pour les adultes, 11 (15) visites guidées, 38 (34) conférences, animations et films, et 7 (10) excursions ont été mis sur pied, en particulier lors des expositions temporaires et de la 5e Nuit des Musées de Fribourg. Depuis cette année, des soirées de découverte scientifique intitulée « Science & Spaghetti » sont aussi organisées. Les trois premières ont rassemblé 32 participants qui ont expérimenté puis débattu de thèmes d'actualité autour d'un plat de spaghetti.

#### 13.9.3.5 Station de soins

Le MHN est reconnu par la Confédération comme station de soins pour animaux sauvages. Durant l'année, 233 (294) animaux blessés ont été apportés; 75 (112) ont été soignés et relâchés; 149 (175) sont morts ou ont été endormis. Le 31 décembre, 9 (7) animaux étaient encore en soins.

Dans le cadre des mesures structurelles et d'économie 2013-2016, le Conseil d'Etat a décidé le transfert prochain de la station de soins du MHN au Service des forêts et de la faune.

#### 13.9.3.6 Collections

Tout au long de l'année, les inventaires des différentes collections du MHN se sont poursuivis.

Les collections de géosciences se sont enrichies de 308 (560) échantillons (soit 274 fossiles, 30 minéraux et 4 météorites) et en particulier de:

- > 44 échantillons constitués de restes fossiles de mammifères de Wallenried (FR); 55 échantillons constitués d'oogones de Charophytes et de restes d'invertébrés et de poissons de l'Oligocène d'Europe centrale, ainsi qu'une plaque présentant des vertèbres d'Ichthyosaure du Niremont / Teysachaux (FR).
- > 29 échantillons d'invertébrés du Jurassique moyen d'Anwil (BL).
- > 103 échantillons de plantes fossiles du Miocène et du Pliocène d'Europe centrale.
- > 43 plaques et concrétions de poissons et d'invertébrés du Silurien et du Dévonien d'Ecosse.
- > un grand groupe de cristal de roche du Mont Ganesh Himal (Népal) offert par la Société des Amis du MHN.
- > un échantillon de la météorite mixte Seymchan, deux météorites pierreuses de Tcheliabinsk et un échantillon de la météorite martienne NWA 7397; toutes acquises en vue de l'exposition temporaire « Météorites » présentée en 2014.

La collection zoologique compte désormais 122 (109) pièces supplémentaires. Plusieurs ne figuraient pas encore dans les collections du MHN, comme un Guépard et un Âne de Somalie offerts par la Société des Amis du MHN, ainsi qu'un Perroquet de Meyer et une Conure de St-Thomas.

Pour la collection de mollusques marins, 261 (613) fiches d'entrée concernant 43 (27) espèces de bivalves et 218 (466) espèces de gastéropodes ont complété l'inventaire.

En botanique, l'inventaire de l'*Herbarium Friburgense* s'est poursuivi. Au 31 décembre, il comptait 22 808 (22 560) planches d'herbiers, dont 22 560 (15 700) ont été numérisées.

L'inventaire sur le terrain et l'herborisation des plantes aquatiques et de marais du canton de Fribourg ont continué. Cette collection compte désormais quelque 1000 (700) planches d'herbiers.

L'herbier concernant les arbres reliques du Tertiaire comprend, au 31 décembre 2013, 700 (500) planches d'herbier qui ont été collectées par le MHN ou obtenues dans le cadre d'échanges avec des partenaires internationaux.

Au début mars, une importante inondation dans les réserves a touché un tiers des herbiers du MHN. Une personne a été engagée à 40 % durant six mois et demi pour les remettre en état. Toutes les planches ont été sorties des boîtes et séchées, les données scientifiques sécurisées et du nouveau matériel de stockage achetés. Cette opération a fourni l'occasion de détoxifier les herbiers qui ont tous été remis en place dans le courant de l'automne. La collection est quasiment intacte. Suite à cet incident, des alarmes techniques et d'incendie ont été installées dans les collections.

La collection mycologique s'est enrichie de 82 (151) nouveaux lots de champignons grâce à la collaboration de la Société mycologique de Fribourg.

#### 13.9.3.7 Dons

Le Dr. H.-J. Gregor d'Olching (DE) a fait don au MHN de la collection paléobotanique de feu Dr. E. Knobloch (Würzburg, Allemagne). Ces 775 échantillons d'oogones de Charophytes et 1097 prélèvements de mégaspores fossiles proviennent de Tchéquie, de Slovaquie et d'Allemagne. Cette collection n'a pas encore été inventoriée.

301 (329) personnes ont fait don au MHN de 432 (400) animaux ou objets divers.

#### 13.9.3.8 Projets scientifiques et publications

Les activités de suivi satellitaire des milans royaux se sont poursuivies. Les déplacements des oiseaux ont été régulièrement mis à jour sur le site internet du MHN et 5245 (5744) abonnés ont reçu chaque semaine de leurs nouvelles par courrier électronique. Cette baisse d'intérêt des internautes s'explique par la mort de la Cigogne Max à la fin de l'année 2012.

En botanique, le MHN conduit 4 (3) projets scientifiques distincts consacrés à la flore aquatique, à la flore du tertiaire et aux plantes endémiques des Alpes et de l'Atlantique.

La collaboration avec l'Institut de botanique de Bakou (Azerbaïdjan) ainsi qu'avec d'autres institutions dans le cadre du projet d'exposition et de recherche sur la flore tertiaire s'est poursuivie. Une délégation d'Azerbaïdjan s'est rendue à Fribourg pour des séances de coordination et de travail.

Concernant le projet consacré aux milieux aquatiques, la base de données iconographique a été complétée. Les responsables du projet ont réalisé plus de 10 000 (7900) clichés de plantes aquatiques et de plantes des marais.

Le MHN a publié 6 (7) contributions relatives à ces projets dans des revues scientifiques suisses et internationales, ainsi qu'un ouvrage consacré à la flore tertiaire: *Zelkova – an ancient tree. Global status and conservation action.*

#### 13.9.3.9 Projet de délocalisation du Musée

Ce projet a été inscrit dans le plan de législature 2012-2016. Le concours d'architecture en vue de délocaliser le Musée d'histoire naturelle sur le site des Arsenaux de Fribourg a été reporté à 2015 pour des motifs financiers.

---

## 13.10 Château de Gruyères

Présidente du Conseil de fondation: **Isabelle Chassot** du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2013

Président du Conseil de fondation: **Jean-Pierre Siggen** du 12 novembre au 31 décembre 2013

Conservateur: **Raoul Blanchard**

### 13.10.1 Conseil de fondation

Le Conseil de fondation du Château s'est réuni trois fois. Le bureau du Conseil de fondation s'est réuni à quatre reprises.

### 13.10.2 Activités

#### 13.10.2.1 Expositions

- > Noël au Château: Poétiques crèches en papier (17 novembre 2012 au 6 janvier);
- > Plonk & Replonk: Chroniques du Comte Arebourg (27 janvier au 1<sup>er</sup> septembre);
- > Transhistorique Express: créations de BERGER alias Philippe Gallaz (12 septembre au 4 novembre);
- > Noël au Château: Crèches entre art et kitsch (23 novembre au 12 janvier 2014).

Le Château a contribué aux événements et réceptions:

- > « La Saint-Jean au castel » (Fête médiévale avec les Basilisk, Compagnon du Paladin, Quatre Lunes, Queue de Rat, 22 et 23 juin);
- > Visite du Président du Sénat de Roumanie (18 septembre);
- > Visite du Président du Parlement de la Grèce (25 septembre);
- > Visite d'une délégation du Sénat du Cambodge (25 novembre);
- > Atelier de musique ancienne. La Renaissance de Leonardo. Construction d'une copie de lira da braccio sous la conduite de Christian Rault, luthier. Deux concerts à l'église paroissiale de Gruyères et une rétrospective 2012 au Calvaire à Gruyères (15 au 25 août);
- > Sortie du CD « Musique et Nature » interprété par Adalberto Maria Riva sur le piano Braschoss.

380 (394) visites commentées du Château et de la cité de Gruyères ont été organisées par le secrétariat du Château. Au total, le Château et ses expositions ont été visités par 178 391 (179 146) personnes, ce qui donne une moyenne journalière de 489 (490) visiteurs.

#### 13.10.2.2 Collection

Prêt d'œuvres de la collection :

- > Une chape de l'ordre de la Toison d'or, vers 1460, exposition Dresscode au Musée d'art et d'histoire Fribourg (8 novembre au 2 mars 2014);

Restitution d'un objet en prêt :

- > Torchère de procession (MAHF 4335) au Musée d'art et d'histoire Fribourg.

Le dépliant avec la description du Château et de sa collection a été revu et corrigé.

#### 13.10.2.3 Bâtiments

Mesures photogrammétriques et laserométriques des remparts. Réfection d'une partie du rempart côté nord.

Réhabilitation de l'ancienne billetterie en local du personnel et dépôt. Deuxième étape des travaux de conservation sur les peintures du salon Corot.

#### 13.10.2.4 Informatique

Le site internet du Château a été mis à jour régulièrement et consulté à 246 264 reprises.

#### 13.10.2.5 Dons, acquisitions

Acquisitions: Plonk&Replonk dans le cadre de leur exposition: 50 photographies « Gruyères » et 50 photographies « Best of », impression numérique sur papier coton.

### 13.10.2.6 Service pédagogique

Durant l'année, 445 (507) « balades contées du Château » et « chasses au trésor » ont été organisées pour des écoles venant de toute la Suisse ainsi que pour des privés. Des cours d'histoire ont été donnés à 15 (14) classes des 5e et 6e années primaires du canton de Fribourg. Deux (2) écoles ont pris part à « la journée médiévale ».

## 13.11 Vitrocentre Romont, Centre suisse de recherche sur le vitrail et les arts du verre

Présidente du Conseil de fondation: **Isabelle Chassot** du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2013

Président du Conseil de Fondation: **Jean-Pierre Siggen** du 12 novembre au 31 décembre 2013

Directeur: **Stefan Trümpler**

### 13.11.1 Conseil de fondation

Lors de deux réunions, le Conseil de fondation a adopté les comptes et le projet de budget et il a examiné les activités du Vitrocentre. Il a conclu une convention de prestations avec le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI qui soutient le Vitrocentre.

### 13.11.2 Activités

L'étude fondamentale sur le vitrail historique fribourgeois est terminée. Une partie importante du texte a été traduite en français, la publication est en préparation. Egalement dans le cadre du Corpus Vitrearum, le projet sur les vitraux du canton de Berne se poursuit et le Vitrocentre a entamé une collaboration sur les vitraux suisses en Grande Bretagne avec un inventaire de la collection du Victoria & Albert Museum Londres. L'inventaire du patrimoine verrier genevois touche à sa fin et a été retravaillé pour être rendu accessible en ligne. Les projets de recherche sur la « médialité » du vitrail médiéval ainsi que l'atelier Röttinger et le vitrail du XIX<sup>e</sup> siècle, soutenus par le FNS, sont terminés, tout comme une étude sur les verrières de protection. Des publications issues de ces projets sont en élaboration.

Le Vitrocentre a assumé des mandats de conservation et restauration, souvent dans sa fonction d'expert fédéral. Il a accompagné les travaux sur les vitraux de Jozef Mehoffer à la cathédrale de Fribourg et la conservation de la grande peinture sous verre d'Emilio Beretta à l'église de Mézières. Des mandats à la collégiale de Berne et au cloître de Muri AG lui ont permis de poursuivre des études sur la technologie historique des vitraux.

Sur le plan de la communication scientifique et de l'enseignement, des collaborateurs du Vitrocentre ont assumé une charge de cours à l'Université de Lausanne. Le Centre a organisé une section sur le vitrail au 2<sup>e</sup> Congrès suisse en histoire de l'art ainsi qu'une réunion de travail internationale sur la recherche sur le vitrail et les enjeux des *digital humanities*. Le Vitrocentre a collaboré aux documentations de deux expositions du Vitromusée; les deux institutions s'investissent en synergie dans la mise en valeur de leurs collections.

## 13.12 Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle

Présidente du Conseil de fondation: **Isabelle Chassot** du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2013

Président du Conseil de Fondation: **Jean-Pierre Siggen** du 12 novembre au 31 décembre 2013

Conservatrice: **Caroline Schuster Cordone**, Directrice adjointe du MAHF

### 13.12.1 Conseil de fondation

Le Conseil de fondation a siégé une fois. A cette occasion, il a approuvé les comptes et le projet de budget; en outre, il a arrêté le programme des expositions et des animations.

### 13.12.2 Expositions et animations

L'Espace a organisé les expositions temporaires suivantes pendant lesquelles se sont déroulées de nombreuses manifestations (vernissages, visites, ateliers créatifs, concerts et entretien d'artistes): « Artistes en rébellion » (27.09.12-01.09.13) et « Gilles Rotzetter. Blasted Glory » (27.09.13-12.01.14). Jean Tinguely a été à l'honneur le 19 mai lors d'une journée Tinguely avec entrée gratuite et visites guidées thématiques. Une « Découverte du mardi » a été consacrée à l'une des œuvres de l'Espace: la sculpture de « La Cascade ou l'Epilepsie stabilisée » de Jean Tinguely. L'Espace a été visité par 18 142 (19 202) personnes dont 294 (152) classes représentant 4442



---

(2783) élèves; il a participé à la Nuit des Musées avec 2235 (2366) visiteurs. Quatre concerts ainsi que 63 (49) visites commentées et 47 (56) animations pédagogiques y ont été organisées.

### 13.13 Musée romain de Vallon

Présidente du Conseil de fondation: **Isabelle Chassot** du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2013

Président du Conseil de fondation: **Jean-Pierre Siggen** du 12 novembre au 31 décembre 2013

Conservatrice: **Carmen Buchillier**, Archéologue cantonale

#### 13.13.1 Conseil de fondation

Le Conseil de fondation s'est réuni à une reprise. Il a adopté les comptes et a en particulier pris acte des travaux de suivi des mesures de protection des mosaïques entrepris par le SAEF. Il a pris congé de son secrétaire, M. Gérald Berger.

#### 13.13.2 Expositions et animations

Le Musée a accueilli 4865 (5519) visiteurs. Au total, 57 (68) visites guidées et 43 (38) animations pédagogiques ont été organisées. Deux expositions temporaires ont marqué l'année: « UNESC...eau. Un label mondial pour cinq palafittes fribourgeois » (16.06.12-17.03.13) et « Rome vue du lac. Histoires d'eaux entre Avenches et Vallon » (28.04.13-09.03.14). Celle-ci s'inscrit dans le cadre du projet intercantonal « EntreLacs », qui a réuni neuf institutions autour du thème de la Région des Trois-Lacs à l'époque romaine. Le public a pu profiter de visites guidées gratuites de l'exposition (« Dimanche au musée ») et de nombreuses activités en marge de cette manifestation (excursions, conférences, balades archéologiques à pied et en bateau, etc.).

Le dimanche 30 juin a eu lieu la première édition de la Fête des jeux. Le titre « Du pain et des jeux » introduisait une journée en plein air consacrée aux divertissements de toutes les époques et aux joueurs de tous âges. La manifestation a rencontré un succès encourageant (516 visiteurs), grâce également à une météo clémente.

Le Musée a participé à plusieurs événements culturels (Römertag à Vindonissa/Brugg, Journée Internationale des Musées, Ludimania'k à Estavayer-le-Lac, atelier mosaïque pour la clôture scolaire de l'école primaire de Cheyres, Journées Européennes du Patrimoine).

## 14 Service archéologique (SAEF)

Cheffe de Service : **Carmen Buchillier**

---

### 14.1 Activités

Une intense activité a été déployée cette année pour le projet prioritaire de base de données relationnelle SIAF (Système d'information archéologique fribourgeois), tant par le COPRO que par les répondants-métiers: après l'adjudication du marché, le projet achève sa phase d'élaboration. Le prototype, basé sur la solution Imdas Pro, a été évalué positivement du point de vue fonctionnel et technique avec le SITel. Le planning prévu pour la phase de production (2014) puis la mise en production (2015) est tenu. Une réflexion sur l'amélioration de l'outil de travail a été entamée afin de rendre les activités à l'intérieur du bâtiment de la Planche plus efficaces, suite notamment au rapatriement du personnel et des collections A1 depuis Estavayer-le-lac; le réaménagement des places de travail a débuté, de même que le rassemblement dans une seule pièce de toute la documentation de terrain.

#### 14.1.1 Fouilles, études de bâtiments et surveillance de travaux

Des fouilles de sauvetage, suivies de travaux et visions locales ont été effectués à Attalens/La Chaussia et /Petit Trefflion, Autavaux/La Crasaz 1+2, Bossonnens/Ch. de la Chapelle 4, Bulle/Ch. de Pré Vert 36-38, /Ch. des Cerisiers, /Ch. des Châtaigniers 4, /Grand-Rue 59, /Rte de Champ Francey, /Rue de la Condémine, /Rue de l'Etang et /Rue du Marché 8, Châtel-St-Denis/Fruence et /Rte du Lac de Lussy, Charmey/Gros Plan 4, Le Châtelard/Es Morvins



et /Imp. de la Roche, Châtonnaye/Imp. du Pré de la Forge, Cheyres/Tivoli, Cormérod/Ch. du Bondy 5, Corminboeuf/Ch. de St-Jean et /Rte du Centre, Cournillens/Montilier, Courtion/Village-Rte de Misery, Cressier/Ch. du Bouley 1, /Rte de la Pâla 31, /Rte des Chenevières et /Rte du Moos, Le Crêt/Pra du Carro, Delley/Grèves du Lac 102 et /Rte des Grèves 43, Domdidier/A Domdidier et /Pré Pendant, Düdingen/Kirchstr., /Schiffenengraben, /Räschstr. 22 et /Waldweg 5, Echarlens/Rte cantonale, Ecuwillens/Rte du Grand Clos, Essert/Petite Riedera, Estavayer-le-Lac/Ch. Pré du Château, /Grand-Rue 2+45, /Place St-Claude, /Rue de la Thiolleyres, /Rue de l'Hôtel-de-Ville 2-4 et /Rue du Château, Fétigny/La Biolleyrette, Fribourg/Ch. du Palatinat, /Commanderie de St-Jean, /Derrière les Jardins 14, /Grand-Rue 41+57, /Planche-Inférieure, /Porte de la Maigrauge, /Promenade des Bolzes, /Puits de la Samaritaine, /Rue de la Cathédrale St-Nicolas 3, /Rue de la Grand-Fontaine 13, /Rue de la Neuveville 54, /Rue de la Samaritaine 21, /Rue de la Sarine 42, /Rue de Lausanne 13+14+72+77+92, /Rue des Bouchers 12, /Rue des Chanoines 13+17, /Rue des Epouses 18, /Rue des Forgerons 1+7, /Rue du Lycée 5-5A, /Rue Pierre-Aeby 4, /Ruelle des Maçons 9 et /Stalden 8, Galmwald/Neuried, Granges-Paccot/Rte d'Agy 10-16 et /Rte de la Chenevière, Gruyères/Ch. de la Belle Luce 34 et /Rue du Bourg 51, Haut-Vully/Ruelle du Vieux-Moulin 3, Illens/Château d'Illens, Jaun/Euschels (pt 12), Kerzers/Ruhrgasse, Kleinböisingen/Bodenacker et /Gruenburg, Léchelles/Subiet, Mannens – Grandsivaz/L'Essert- Ch. du Grabou, /Rte du Jordil 33+37 et /Village, Marsens/Le Perrevet 40+61, Massonnens/Rte de Ferlens 8b-c, Middel – Torny-le-Petit/Au Clos, Misery/Rte d'Avenches, Montet (Broye)/La Croix, Morens/Aérodrome et /Rte de la Chaussia, Muntelier/Bündenweg, /Dorfmatte 2, /Steinberg et Weidweg, Murten/Hauptgasse, /Louis d'Affry-Weg 1+7+10+13+26, /Pra Zagan, /Rathausgasse 6, /Ryf 52+54 et /Schloss, Neyruz/Ch. du Tombé 10, Nuvilly/Le Coutset, Le Pâquier/Prachaboud, Pont-en-Ogoz/Rte du Villars d'Avry et /Vers les Tours, Ponthaux/Le Sarrasin, Portalban/Ostende, Posat/Rte St-Jacques, Posieux/Hauterive, Pierrafortscha/Rte de Villars-sur-Marly 41, Riaz/Canal des Usiniers, /Champy, /Rte de la Sionge, /Rue de la Gruyère, /Rue de Saletta, et /Rte des Monts, Ried bei Kerzers/Erli, Romont/Couvent de la Fille-Dieu, /Grand-Rue 20 et /Imp. de la Maladaire 11, Rueyres-St-Laurent/Les Motares, Rueyres-Treyfayes/La Lorrène, Russy/Rte de Domdidier, Sâles/Le Gros Essert, Sévaz/Condémine, St. Ursen/Römerswil et /Schürmatt, Tafers/Bierhusstr., La Tour-de-Trême/Berges, /Bosquet, /Clos aux Cerfs, /Joli Site, /La Ronclina – Champ Jaquier, /Rochetta 11, /Roseire et /Rte de la Ronclina, Treyvaux/Rte de la Chenevière et /Rue du Pratzey, Ursy/Derrière la Grange, Vallon/Chaffard 5f, Vaulruz/Rue du Château 28, Villars-sur-Glâne/Eglise, Villarepos/Rte de Donatyre, Villeneuve/Le Pommay, Vuadens/Le Dally, /Le Maupas et /Les Moret, Vuippens/Rte du Gérigno, Wünnewil – Flamatt/Balsingenstr. 1. Dans le cadre des fouilles-écoles, une partie des jardins de l'habitat gallo-romain de Vallon/Sur Dompierre a été explorée durant l'été; les travaux en vue de la pose du gazoduc dans les districts de la Sarine, de la Glâne et de la Gruyère ont fait l'objet d'un suivi régulier durant toute l'année. Le site médiéval de la rue de la Poterne à Bulle a fait l'objet d'une nouvelle campagne de fouille (mars-nov.).

De nombreux édifices médiévaux publics ou privés ont fait l'objet d'analyses, de documentation, de sondages, de prélèvements pour analyse dendrochronologique ainsi que de suivis de travaux dans le cadre de projets de restauration et/ou de transformation à Estavayer-le-Lac/Tour des Dominicaines, Fribourg/Couvent des Augustins, /Couvent de la Maigrauge, /Place de l'Hôtel-de-Ville 2, /Place du Petit-St-Jean 21 et /Rue du Stalden 6, Gruyères/Château, Murten/Roter Turm. S'agissant des bourgs et châteaux, le Service a accompagné les associations concernées dans la mise sur pied de programmes de conservation et de mise en valeur des vestiges sis à Bossonnens, Illens et Montagny-les-Monts.

#### 14.1.2 Prospections et sondages

La prospection (recherche de vestiges à la surface de champs et/ou de prairies) ainsi que les sondages (creusement de tranchées de reconnaissance au moyen d'une pelle mécanique ou réalisation de carottages) permettent de mieux cerner les caractéristiques de sites menacés sur lesquels des fouilles doivent être entreprises. Ces investigations permettant de délimiter les périmètres archéologiques reportés sur les plans d'affectation de zones des PAL ont permis de localiser quelques nouveaux sites et de préciser les particularités de sites déjà recensés.

Des prospections de surface ont été effectuées sur les sites d'Alterswil/Präderwandsguet, Bas-Vully/Nant et /Les Baumes, Böisingen/Hanehus, Broc/Jogne, Chandossel/Le Chaney et /Le Devin, Charmey/Les Arses, /PoutèPalu et /Pra au Cerf, Domdidier/Le Cerisier, Düdingen/Granfeymatta, Fétigny/Les Planches, Forel/Les Fours et /La

Condémine, Galmiz/Tüschmatt, Grandvillard/Coudré et /Tsavas, Gumefens/L'Étrety, Illens/Abri du Chamois, Jaun/Gross Tosse, Léchelles/Malforin, Marly/Bois du Dévin, Misery/Le Marais, Montagny-la-Ville/Chetta, Muntelier/Siechenmatt, Rue/Rives de la Broye, Villarepos/Creux Marigou, /Les Bruyères, /Champ Louis, /La Fayaula, /Grassey et /Plan, Villars-sous-Mont/Les Ratins ainsi que dans plusieurs localités (Posieux, Echarlens, Rossens, Muntelier, Cheyres, Galm). Des prospections aériennes ont également été réalisées à Greng/Grengspitz. Au vu de l'augmentation du nombre de personnes s'adonnant à la prospection de loisirs au moyen de détecteurs à métaux, l'art. 41 al. 1 RLPBC exige désormais une autorisation de prospecter pour tout le territoire cantonal (Ordonnance du 25.09.2012). Dans ce cadre, le Service a assuré le suivi des activités des personnes au bénéfice d'une autorisation et organisé en décembre la première Table ronde annuelle d'information et d'échanges.

Dans le cadre du programme de recherches sur l'occupation du canton durant le Mésolithique, des campagnes de prospections ont été effectuées dans les vallées de l'Euschels ainsi que dans le massif de la Brendelspitz.

Appliquant une stratégie préventive, le Service a réalisé des sondages d'évaluation (notamment dans des abris), sous forme de tranchées et de carottages à Autavaux/La Crasaz 1, Arconciel/Sous les Châteaux, Aumont/Rte de la Croix 31, Broc/Jogne, Bulle/Ch. de Champ-Francey, Cheyres/Route d'Yverdon, Chavannes-sous-Orsonnens/Rte de Chénens, Cheyres/Rte d'Yverdon, Corpataux/La Baume et /Pâquier des Vaches, Domdidier/A Domdidier, Düdingen/Rte d'évitement ouest (variante 2), Grandvillard/Tsavas, Illens/A Illens, Fribourg/Le Gottéron, La Tour-de-Trême/La Casaz, St. Ursen/Rainholz, Vuisternens-en-Ogoz/L'Areyna.

S'agissant de la documentation des sites lacustres du canton menacés, une évaluation des stations d'Autavaux/La Crasaz 2 ainsi que de celles de Font/Pianta I et /Trabiéttaz II a été effectuée tandis que des mesures de protection et un relevé ont été réalisés sur la station lacustre de Font/Sous l'Epenex.

Le Service a participé à la présentation aux autorités et à la population du Glèbe des travaux des étudiants de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg concernant la mise en valeur des vestiges du *fanum* d'Estavayer-le-Gibloux.

#### 14.1.3 Collaboration avec le Service des biens culturels

Les médiévistes du Service ont été sollicités pour plusieurs projets de transformation et de restauration de bâtiments dans les bourgs médiévaux et en vieille ville de Fribourg ainsi que dans quelques monuments historiques appartenant à l'Etat de Fribourg (couvent et église des Augustins à Fribourg, cathédrale St-Nicolas et commanderie de St-Jean).

#### 14.1.4 Collaboration avec le Service des constructions et de l'aménagement (SeCA)

Dans le cadre de la procédure de demandes de permis de construire, 663 préavis (571 en 2012) ont été formulés à l'attention du Service des constructions. 56 (68) préavis ont été délivrés pour des demandes anticipées, émanant pour la plupart du district de la Gruyère. 67 (45) dossiers de plans d'aménagement locaux (PAL) ainsi que 24 (24) dossiers relatifs à des plans d'aménagement de détail (PAD) ont en outre fait l'objet d'un préavis.

29 % (37 %) des requérants se sont conformés à la requête du Service mentionnée dans le permis de construire, à savoir l'annonce préalable du début de leur chantier.

Dans le cadre de révisions de plans d'aménagement communaux (PAL), le recensement des périmètres archéologiques de 22 (19) communes a été mis à jour.

#### 14.1.5 Elaboration et publications

Outre les travaux courants (analyses de mobilier, préparation d'articles, de rapports préliminaires, etc.), une étude est en cours pour la valorisation, au couvent des Cordeliers, des peintures murales dues à Hans Fries (scénographie, publication). Parmi les grands projets interdisciplinaires en cours d'étude, mentionnons celui concernant l'abri mésolithique de la Souche à Arconciel, et les deux projets à thème romain concernant les sites de Morat/Combette (fouilles A1) et Marsens/en Barras (fouilles A12). La monographie du site de Vallon/Sur Dompierre en est à la fin des travaux rédactionnels, menés en parallèle des travaux de graphisme conséquents liés aux diverses études (cartes de répartition, planches de mobilier, etc.).

Les travaux préparatoires autour du projet intercantonal « EntreLacs » (région des Trois-Lacs) se sont poursuivis et ont abouti à l'exposition « Rome vue du lac. Histoires d'eaux entre Avenches et Vallon » au Musée de Vallon (avril 2013-mars 2014) ainsi qu'à la publication de l'ouvrage « EntreLacs. Le Pays des Trois-Lacs à l'époque romaine ».

#### 14.1.6 Monographies et périodiques

Aucune monographie *stricto sensu* n'a été publiée en 2013. Les *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 14/2012, élaborés en 2012, ont été imprimés début 2013, tandis que les *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 15/2013 ont pu paraître en 2013.

#### 14.1.7 Articles (ou contributions dans une monographie)

C. Agustoni – C. Buchillier, « Musée Romain de Vallon: expositions et manifestations 2012 », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 15, 2013, 134-136.

G. Bourgarel, « Cugy, un château à l'écart des routes », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 15, 2013, 4-41.

G. Bourgarel, « La 'maison de Sorens' à Vuippens », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 15, 2013, 70-93.

G. Bourgarel, « Les premiers témoignages de productions stannifères en Suisse et dans le canton de Fribourg (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », in: M. Maggetti – D. Morin – G. Rech (dir.), *Faïences et faïenceries de l'arc jurassien et ses marges. Procédés techniques et décors. L'apport des sources et de l'archéologie*, Actes de la deuxième table ronde franco-suisse (Vesoul, 2009), Vesoul 2013, 59-90.

G. Bourgarel – Ch. Kündig – A. Lauper – L. Cesa – F. Pajor, « Rue de la Samaritaine 16. Une façade flamboyante pour des tanneurs cousus d'or », in: SBC (éd.), *Ville de Fribourg: les fiches*, Fribourg 2013, fiche 055/2007-13.

G. Bourgarel – A. Lauper – L. Cesa, « Rue de la Grand-Fontaine 31. De la demeure familiale à la caserne locative », in: SBC (éd.), *Ville de Fribourg: les fiches*, Fribourg 2013, fiche 56/2007-13.

C. Buchillier, « Editorial », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 15, 2013, 2.

C. Buchillier – S. Menoud, « Voies de communication entre Vully et grands-Marais », in: S. Delbarre-Bärtschi – N. Hathaway (éd.), *EntreLacs. Le Pays des Trois-Lacs à l'époque romaine*, Avenches 2013, 56-65.

G. Graenert, « Neu aufgelegt: Friedhöfe des 8. Bis 12. Jahrhunderts im Kanton Freiburg », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 15, 2013, 54-69.

M. Mauvilly – J. Spielmann – F. McCullough – L. Dafflon, « Une page de la recherche sur le Mésolithique fribourgeois se tourne », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 15, 2013, 104-109.

M. Mauvilly – J. Spielmann, « Opération de protection sur la station lacustre de Font/Sous l'Epenex », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 15, 2013, 110-113.

F. McCullough, « Une nécropole du Haut Moyen Age dans la Glâne », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 15, 2013, 124-129.

J. Monnier, « De la Broye aux lacs de Neuchâtel et de Morat: l'occupation du territoire », in: S. Delbarre-Bärtschi – N. Hathaway (éd.), *EntreLacs. Le Pays des Trois-Lacs à l'époque romaine*, Avenches 2013, 56-65.

E. Mouquin, « La villa de Combette et l'Empire romain: céramique et commerce », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 15, 2013, 104-109.

F. Saby, « Une villa gallo-romaine récemment découverte à Granges-Paccot », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 15, 2013, 120-123.

R. Tettamanti, « Morlens, survol de l'une des plus anciennes paroisses du canton », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 15, 2013, 130-133.

#### 14.1.8 Annonces de découvertes

« Chronique archéologique 2012 », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 15, 2013, 138-156.

*Annuaire d'Archéologie Suisse* 96, Chronique archéologique, Bâle 2013, *passim*.

---

### 14.1.9 Graphisme et dessin

#### 14.1.9.1 Mise en valeur

Mise au net de plans et de dessins d'objets archéologiques pour les rapports préliminaires des chantiers Routes nationales.

Réalisation de posters et de panneaux pour les Journées Européennes du Patrimoine des 7-8.09.2013 sur le thème « Feu et lumière » (Musée romain de Vallon) et la Nuit des Musées (25.05.2013).

Illustrations destinées à la réalisation de publications, d'études scientifiques, de panneaux ou de documents muséographiques.

#### 14.1.9.2 Collaborations à diverses publications, conférences et articles

Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise 14 et 15 (divers auteurs).

#### 14.1.9.3 Mise en page / layout

Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise 14 (parution printemps 2013) et 15 (parution automne 2013).

Poursuite des travaux autour de la monographie sur l'établissement de Vallon/Sur Dompierre.

#### 14.1.9.4 Photographie et infographie

Divers travaux (prises de vue, traitement d'images, reproductions de clichés, etc.) ont été réalisés en vue de publications, d'expositions et de conférences, ou pour répondre à différentes sollicitations de la part de chercheurs et institutions suisses et étrangers. Les documents orthophotographiques effectués dans le cadre du suivi des mosaïques du Musée romain de Vallon ont été traités et des réflexions ont été menées en parallèle avec le test d'un nouvel outil de documentation SIG aéroporté.

### 14.1.10 Conservation et restauration (LCR)

La fouille d'urgence du site de Granges-Paccot/Rte d'Agy a nécessité la collaboration d'une grande partie du personnel polyvalent du Service, y compris de celui du LCR, qui a par ailleurs accueilli une stagiaire, Mme Célia Fontaine (HEARC). Le LCR a réceptionné et provisoirement conditionné tous les lots/fragments d'objets provenant des interventions de terrain. Il a aussi pris en charge les objets amenés par les détectoristes au bénéfice d'une autorisation de prospecter et collaboré avec de nombreux intervenants externes (étudiant/es, restaurateurs/trices, consultant/es, scientifiques, musées, etc.).

#### 14.1.11 Traitements

Les restaurateurs/trices ont nettoyé, consolidé, restauré et conditionné de nombreux objets métalliques (bronze, fer et plomb) de toutes périodes mis au jour notamment à Bulle/Rue de la Poterne, Bussy/Pra Natey et /Pré de Fond, Domdidier/A Domdidier, Illens/A Illens (y compris un prélèvement délicat sur le terrain), Morlens/Eglise Saint-Maurice, Muntelier/Bündenweg, Romont/La Maladaire et Vallon/Sur Dompierre. Enfin, dans le cadre du traitement initié sur les objets métalliques du dépôt présentant une corrosion active, certains objets en fer ont été restaurés après déchloruration (plaques-boucles de ceinture de Gross-Gurmels/Dürrenberg). Une partie importante du mobilier en fer des fouilles 1963/1964 de Haut-Vully/Le Rondet (2e CEJ) n'ayant jamais été restaurée, le contenu de 345 cartons a été radiographié afin d'une part d'identifier les objets intéressants encore enfermés dans leur gangue de rouille, puis de leur appliquer les traitements adaptés pour leur conservation, d'autre part d'éliminer les fragments corrodés ne contenant plus de métal.

Le LCR a nettoyé, préventivement conservé et restauré près de 200 pièces de monnaies, pour l'essentiel issues des fouilles de Bulle/Rue de la Poterne, Fribourg/Basilique Notre-Dame, Granges-Paccot/Rte d'Agy, Morlens/Eglise Saint-Maurice, Romont/La Maladaire, Vallon/Sur Dompierre ainsi que des pièces amenés par des détectoristes au bénéfice d'une autorisation de prospecter (Villarepos, etc.).

Les travaux de nettoyage, de conditionnement, de conservation préventive, de remontage et de restauration du matériel en verre, en céramique et en terre cuite ont concerné plusieurs sites. Pour le verre, il s'agit de Fribourg/Basilique Notre-Dame, /Grand-Fontaine et /Rue de la Neuveville, et de La Tour-de-Trême/Clos aux Cerfs.

Les céramiques et terres cuites traitées proviennent essentiellement d'Arconciel/Sous les Châteaux, Autavaux/La Crasaz 1, Bulle/Rue de la Poterne, Chavannes-sous-Orsonnens/Rte de Chénens, Domdidier/A Domdidier, Gletterens/Les Grèves, Givisiez/Fin de Chandolan, Fribourg/Neuveville, Morat/Combette, Muntelier/Bündenweg, La Tour-de-Trême/La Ronclina, Vallon/Sur Dompierre, Villeneuve/Le Pommay et Vuisternens-en-Ogoz/L'Areyna. Un lot d'objets issu des anciennes collections provenant de Sabaria a été traité tandis qu'une statuette phénicienne a été restaurée pour le compte du Musée « Bible et Orient ».

S'agissant de la pierre, outre les habituels travaux de nettoyage, de marquage (en particulier microlithes d'Arconciel/La Souche) et de recherche de collages, on notera que des remontages ont été effectués sur des fragments de pierre ollaire de Vallon/Sur Dompierre. Une analyse de l'état de conservation d'un autel funéraire romain a été réalisée, conjointement avec le laboratoire du Site et Musée romains d'Avenches, dans une maison privée à Môtier.

Au Musée romain de Vallon, le LCR a principalement été occupé au suivi de l'état de conservation des mosaïques et à l'entretien de l'infrastructure nécessaire à leur bonne conservation. Les travaux effectués sont les suivants: suivi photographique de l'évolution des micro-organismes (algues) et du mandat d'analyses concernant leur identification, récolte des données thermo-hydrographiques, récolte et analyse des données hydrogéologiques (niveau de la nappe phréatique), nettoyage et traitement chimique annuel du tapis de la Venatio, évaluation de l'installation UVC et mesure directe du rayonnement. Un accent a également été mis sur la documentation liée à ces travaux, disponible tant au SAEF qu'au Musée romain de Vallon. Des contacts ont été entamés avec l'EIAF (filière architecture) en vue de la création d'un groupe de travail sur les problèmes de physique du bâtiment.

Quelques ensembles d'enduits peints ont fait l'objet de nettoyage, de recherche de collages et de rangement (Schmitten/Schlossmatte) et il a été procédé à la restauration d'un ensemble plâtré provenant de Fribourg/Cordeliers.

Concernant les matériaux organiques, plusieurs lots ont fait l'objet de conservation préventive ou curative (Arconciel/La Souche, Autavaux/La Crasaz 1+2, Bossonnens/Château, Bulle/Rue de la Poterne, Estavayer-le-Lac/Passage des Egralets 35, Fribourg/Couvent des Augustins, /Cathédrale St-Nicolas et /Basilique Notre-Dame, Granges-Paccot/Rte d'Agy, Muntelier/Steinberg, Vallon/Sur Dompierre et Villeneuve/La Baume). De nombreux squelettes provenant de Chavannes-sous-Orsonnens/Route de Chénens, Fribourg/Couvent des Augustins, Illens/A Illens, Romont/La Maladaire, La Tour-de-Trême/La Ronclina et Vallon/Sur Dompierre ont été nettoyés ou fouillés en bloc.

Quelques moulages d'objets, destinés tant à leur documentation en cas de perte ou de déprédation qu'à leur présentation, ont été réalisés: monnaies (Marsens/En Barras) et statuettes romaines (Vénus et Icare, Vallon/Sur Dompierre), sonnette de chasse médiévale (Murten/Hauptgasse 24).

Le LCR a également effectué le suivi climatologique des dépôts et réalisé de nombreux conditionnements, emballages spéciaux et soclages en vue du montage et du transport d'objets destinés à diverses expositions ou manifestations (« Göttlich – Menschlich », Archäologisches Institut de l'Université de Zurich, fête romaine et exposition temporaire « Rome vue du Lac. Histoires d'eaux entre Avenches et Vallon » au Musée romain de Vallon, bibliothèque de Domdidier, restauroutes de Lully et Avry-devant-Pont) ainsi que pour la mise en dépôt des objets traités (notamment Bulle/Rue de la Poterne).

Le personnel du LCR a collaboré au démontage des expositions temporaires « Unesc...eau . Au Musée romain de Vallon et « Archeoquiz » au MAHF et au montage d'expositions et de présentations diverses: exposition « Rome vue du Lac » au Musée romain de Vallon, vitrine « Théodebert » pour la Nuit des Musées 2013; il a également assuré des ateliers ou des démonstrations lors des portes ouvertes de fouilles ou des JEP (atelier lampes). Il participe actuellement à la préparation de la prochaine exposition temporaire du Service sur le verre (2014-2015).

#### 14.1.12 Collections, dépôts et inventaire

Le dépôt D04 renfermant la collection de verre a vu les derniers travaux de reconditionnement (Fribourg/Basilique Notre-Dame et /Bourguillon) tandis que les objets de Lully/La Faye, étudiés et publiés, ont été contrôlés dans les dépôts et dans la base de données.



---

Les corrections et l'uniformisation des fiches de mobilier se trouvant dans la base de données FRINARC se sont poursuivies en vue de la reprise de ces données par SIAF fin 2014.

#### 14.1.13 Prêt d'objets

Des objets des collections archéologiques cantonales (originaux et copies) ont été prêtés pour différentes expositions (Université de Zurich) et manifestations (Restoroutes de Lully et Avry-devant-Pont; bibliothèque de Domdidier).

#### 14.1.14 Archivage

Outre la poursuite de la campagne de microfilmage mise sur pied l'an dernier, l'essentiel du travail a porté sur la documentation photographique argentique. Les diapositives qui n'avaient pas encore été intégrées dans la diathèque, pour la plupart réalisées dans le cadre de fouilles de l'autoroute A1, ont été rassemblées. L'ensemble des boîtes de diapositives a été rangé par ordre alphabétique des abréviations des interventions et une signalétique a été mise en place. Un listing de l'ensemble des diapositives dédoublées déposées au SAMI (162 boîtes au total) a été établi. Les négatifs des photos noir/blanc qui n'avaient pas encore été intégrés dans le système d'archivage en vigueur ont été rassemblés et rangés. Les feuillets à négatifs des classeurs d'archives qui étaient en mauvais état (env. 25 %) ont été remplacés. Pour ce qui concerne la documentation papier, un projet de création d'un local unique permettant de centraliser cette documentation a été mis sur pied. Ce réaménagement important (déplacement d'une soixantaine d'armoires métalliques, etc.) a pu être en grande partie effectué cette année, mais le rangement définitif sera finalisé en 2014. Concernant la documentation numérique enfin, le rangement des documents sur les serveurs selon un plan de classement défini a bien avancé puisque près de 70 000 documents ont été traités jusqu'ici.

### 14.2 Événements particuliers

#### 14.2.1 Visites guidées, médiation, animations, portes ouvertes

Le Service a assuré 8 visites guidées (classes et adultes confondus) dans ses locaux, de même que plusieurs visites dans le cadre de l'exposition « Archeoquiz » au MAHF, « Unesc..eau » et « Rome vue du lac » au Musée romain de Vallon, au Mont Vully et sur le lac de Morat, et accueilli le passeport-vacances de Fribourg. Il a également pris en charge ou participé à des visites guidées de la Commanderie de St-Jean et des fortifications de Fribourg et du bourg médiéval de Bossonnens. Des journées « portes ouvertes » ont eu lieu sur les fouilles de Bulle/Rue de la Poterne et une visite de chantier a été organisée fin novembre à Domdidier/A Domdidier.

Un effort particulier a été mis sur la Nuit des Musées (25 mai) dont le thème « Vrai ou faux? » a été abordé par le biais d'une petite exposition, d'ateliers ainsi que par une conférence sur le procès de Forel et l'accueil de la troupe de reconstitution historique médiévale « La Compagnie des Tours ».

#### 14.2.2 Cours, conférences de presse, présentations à divers colloques

Outre sa participation à diverses assemblées annuelles, commissions et groupes de travail et la présentation de conférences (ARS, GPS, SAM, associations et musées fribourgeois en particulier), le SAEF collabore activement à la formation de la relève aussi bien technique (Commission d'examen de l'Association suisse du personnel technique des fouilles archéologiques – ASTFA) que scientifique (cours et proséminaire de printemps d'introduction à l'archéologie – bachelor – à l'université de Fribourg et encadrement de travaux de master effectués par les étudiant(e)s de diverses universités. Il a également poursuivi sa collaboration avec la Haute Ecole pédagogique fribourgeoise (présentation « Archéologie fribourgeoise »).

#### 14.2.3 Manifestations, expositions et autres

Comme chaque année, le Service a collaboré à la fête romaine du Musée de Vallon sur le thème « Du pain et des jeux » (animations, démonstrations) et à la fête de la Préhistoire au Village lacustre de Gletterens (atelier de taille du silex).

## 15 Service des biens culturels (SBC)

Chef de service: **Claude Castella** du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2013

Chef de service: **Stanislas Rück** du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2013

---

### 15.1 Activités

#### 15.1.1 Recensements des biens culturels

Les recensements ont pour but d'identifier les objets dignes d'être considérés comme des biens culturels et de donner aux propriétaires et aux autorités chargées de leur protection les informations nécessaires sur leur valeur patrimoniale.

Le recensement des biens culturels immeubles constitue l'une des données de base dont les communes doivent tenir compte pour prendre des mesures de protection lors de la révision des plans d'aménagement local. A chaque révision de plans, le recensement des communes concernées doit être mis à jour. Il a été revu dans 10 communes: Courlevon, Charmey, Jeuss, Tentlingen, Zumholz, Vallon, Pont-la-Ville, Courgevax et Châtel-sur-Montsalvens et partiellement Fribourg (secteurs Bourguillon et Schönberg). Sur 5394 immeubles considérés, 972 ont été recensés et évalués. En outre 45 fiches descriptives ont été rédigées pour les secteurs recensés de Fribourg et 8 immeubles ont fait l'objet de documentations étendues. Le patrimoine religieux de deux églises paroissiales (Vallon et Pont-la-Ville), de deux chapelles (Pont-la-Ville et Châtel-sur-Montsalvens) et du couvent des Ursulines à Fribourg a été documenté et évalué en vue de sa mise sous protection.

#### 15.1.2 Mise sous protection des biens culturels

Sur la base du recensement, le Service propose aux autorités compétentes des mesures de protection des biens culturels. Il est également chargé d'établir et de mettre à jour la liste des biens culturels protégés (inventaire), actuellement 8434 objets sur un total de 16 722 immeubles recensés.

Le Service collabore avec les communes dans l'exercice de leurs tâches en matière de protection des biens culturels immeubles lors de la révision de leur plan d'aménagement local. Le Service a émis 71 préavis pour des programmes de révision, des modifications partielles, des révisions générales de plans d'aménagement local ou des plans directeurs régionaux.

#### 15.1.3 Demande de permis

Le Service assure la conservation des biens culturels en donnant aux autorités compétentes en matière de permis et d'autorisation les informations utiles à des décisions adaptées et en apportant des conseils aux propriétaires.

Toutes phases de procédure confondues, le Service a traité 1789 demandes. Le nombre de prises de position est ainsi resté au niveau élevé des années précédentes soit une augmentation de plus de 50 % depuis 2007. Les préavis se distribuent de la manière suivante: immeubles protégés ou inscrits au recensement 33 %, constructions situées en sites protégés ou dignes de protection 55 %, constructions nouvelles à proximité de sites ou bâtiments protégés ou hors zone 7 %, plans d'aménagement de détail et aménagements routiers 5 %.

#### 15.1.4 Subventions

L'Etat participe aux frais de conservation et restauration des biens culturels protégés. Après avoir baissé depuis 2006, le montant réservé au budget 2013 pour des subventions s'est stabilisé à 1 500 000 francs. Avec un report de 408 000 francs des années précédentes, le Service disposait ainsi en 2013 de 1 908 000 francs pour faire face aux demandes de paiements qui en raison de la bonne conjoncture ont continuées à affluées dans un rythme soutenu.

Les subventions cantonales versées représentent un montant de 1 888 290 francs à quoi s'ajoute 215 000 francs provenant d'une réserve constituée pour des chantiers particulièrement importants. Elles ont été destinées pour 85 % à des privés et pour 15 % à des personnes morales de droit public (communes et paroisses). Les subventions octroyées représentent un montant total prévu de 2 179 000 francs. Les subventions sollicitées par des privés



---

représentent 83 % du montant total; celles sollicitées par des personnes morales de droit public (communes et paroisses) 17 %.

Sur l'ensemble, les promesses et versements de subventions atteignaient un taux moyen d'environ 15 % sur un montant subventionnable de près de 23 millions. Sachant que les frais subventionnables ne représentent en principe pas plus de 50 % des coûts totaux d'un chantier, on peut affirmer que chaque franc de subvention versé induit pour plus de 12 francs d'investissements en faveur du patrimoine.

En relation avec la préparation et le suivi des travaux de conservation et restauration, le Service a pris en charge des expertises, analyses et sondages pour un montant de 42 350 francs.

Des subventions fédérales ont été versées pour un montant de 323 732 francs. Ce montant est inférieur aux 625 000 francs prévus annuellement par la convention programme en raison de divers retards sur des chantiers importants.

#### 15.1.5 Documentation sur le patrimoine

Le Service est chargé d'établir, d'entretenir et de mettre à disposition des chercheurs et du public intéressé une documentation sur le patrimoine culturel fribourgeois.

L'archivage des rapports et dossiers de restauration se poursuit: 41 rapports et dossiers de restauration ont été archivés. Le classement et le tri d'anciennes photographies a permis l'identification de 6500 tirages qui sont venus enrichir la photothèque du Service. En outre, 1692 pièces, pour l'essentiel des coupures de journaux, ont été versées dans la documentation fribourgeoise. 107 notices biographiques sommaires d'artistes ou artisans ont été rédigées pour compléter la base de données des « auteurs » liée à celle du recensement des biens culturels immeubles. La bibliothèque s'est enrichie de 224 ouvrages, monographies et numéros de revues. Le projet de sauvetage des négatifs anciens du Service (1870-1960), atteints par le syndrome du vinaigre, a été bouclé. 15 877 clichés ont été digitalisés, identifiés et intégrés au catalogue RERO, ce qui les rend disponibles au public désormais.

#### 15.1.6 Publications et actions de sensibilisation

La 7<sup>e</sup> série de 8 fiches sur l'architecture de la ville de Fribourg a paru.

Comme chaque année, le Service a participé à des manifestations et actions visant à sensibiliser le public au patrimoine culturel du canton notamment en ouvrant plusieurs sites sur le thème « Feu et Lumière » dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine au plan cantonal. En collaboration avec la Société d'histoire du canton de Fribourg, il a organisé la 8<sup>e</sup> édition des Printemps du patrimoine en présentant le chantier de restauration d'une ferme à Montécu (Le Mouret). Divers collaborateurs ont assuré des actions de promotion du patrimoine par le biais de visites notamment lors des Portes ouvertes du nouveau Tribunal cantonal, mais aussi lors de conférences et de collaborations à la formation. Une attention particulière est donnée aux sujets suivants : La conservation et la réaffectation du patrimoine rural, l'intégration d'installations solaires et l'isolation des bâtiments protégés, la densification dans le périmètre de protection. Le Service a également collaboré dans le cadre des journées de formation des nouveaux conseillers de paroisses afin de les sensibiliser pour le patrimoine dont ils ont la charge.

#### 15.1.7 Protection des biens culturels en cas de conflit et de crise

La construction d'un abri pour biens culturels dans le cadre de la restauration du Couvent des Cordeliers a bénéficié d'une subvention forfaitaire à hauteur de 427 000 francs de l'Office fédéral de la protection de la population à quoi s'ajoute une participation cantonale de 370 500 francs. Sur ces deux montants et conformément à l'avancement des travaux, un premier acompte de 500 000 francs a été versé en 2013. Au niveau de la documentation, seul un projet a bénéficié de la subvention de 20 % accordée par l'Office fédéral de la protection de la population: la sauvegarde par numérisation et le microfilmage des fonds de négatifs anciens du Service des biens culturels.

#### 15.1.8 Monuments d'art et d'histoire de la Suisse

Le Service participe à la publication d'ouvrages pour le canton de Fribourg dans la série « Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse » éditée par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse (SHAS).

La rédaction du tome VI consacré à la Ville d'Estavayer-le-Lac, engagé en 2008, s'est poursuivie en 2013. En vue de l'importance des travaux de recherche de fonds, le calendrier pour la publication a dû être adapté. Ainsi la rédaction de l'ouvrage se terminera 2016 et la publication est prévue pour 2017. Un groupe de travail s'est constitué pour redynamiser ce programme afin de pouvoir couvrir dans un délai raisonnable les parties du canton qui ne sont pas encore au bénéfice d'un tel ouvrage, notamment la Gruyère, la Glâne, la Veveyse et la Singine.

#### **15.1.9 Commissions**

La Commission des biens culturels a tenu 9 séances; le bureau de la Commission des biens culturels, 10 séances; la Commission scientifique chargée de suivre le travail de recherche lié à la rédaction des ouvrages dans la série « Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse », 1 séance. La Sous-commission des biens culturels meubles a également siégé une fois afin de relancer le recensement du patrimoine meuble dans les paroisses.

#### **15.2 Evénements particuliers**

Le service a vécu une période transitoire entre l'ancien et le nouveau chef de service. Claude Castella est parti à la retraite le 30 avril 2013 après 18 ans passés à la tête du service. Le nouveau chef de service Stanislas Rück a pris ses fonctions de façon progressive à partir du mois de mai 2013.

Le Service a accueilli deux civilistes qui ont travaillé l'un sur un projet d'étude des remplacements aveugles gothique tardif de Fribourg tandis que le second a collaboré au recensement des biens culturels immeubles de la ville de Fribourg. Trois stagiaires ont en outre complété leur formation au sein des deux sections du Service.

## 16 Etat du personnel

Pouvoirs – Directions Centres des charges		Compte 2013 EPT	Compte 2012 EPT	Ecart EPT
<b>Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport</b>		4 666.63	4 605.97	60.66
Administration centrale		245.78	241.77	4.01
3200 / IPCS	Secrétariat général	23.87	23.11	0.76
3202 / ENOB	Enseignement obligatoire	46.79	45.60	1.19
3208 / ENSA	Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide	8.80	8.93	-0.13
3225 / OSPR	Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes	26.99	26.73	0.26
3229 / ESSU	Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré	4.17	3.48	0.69
3265 / CULT	Service de la culture	2.72	2.80	-0.08
3270 / ARCH	Archives de l'Etat	6.02	6.08	-0.06
3271 / BCUN	Bibliothèque cantonale et universitaire	50.19	49.23	0.96
3273 / MAHF	Musée d'art et d'histoire	14.92	14.77	0.15
3274 / MHNA	Musée d'histoire naturelle	9.75	10.16	-0.41
3280 / SACF	Service archéologique	31.71	31.44	0.27
3281 / BIEN	Service des biens culturels	13.83	13.84	-0.01
3292 / SPOR	Service du sport	6.02	5.60	0.42
<b>Secteur de l'enseignement</b>		<b>4'420.85</b>	<b>4'364.20</b>	<b>56.65</b>
3203 / EPRE	Enseignement préscolaire	352.92	322.69	30.23
3205 / EPRI	Enseignement primaire	1'380.35	1'365.40	14.95
3210 / CORI	Cycle d'orientation - décharges	21.55	20.77	0.78
3210 / CORI	Cycle d'orientation	923.91	918.54	5.37
3229 / ESSU	Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré	1.58	1.83	-0.25
3230 / ECDD	Ecole de culture générale	70.05	68.13	1.92
3235 / CGAM	Collège de Gambach	74.43	70.39	4.04
3240 / CSCR	Collège Sainte-Croix	89.49	90.91	-1.42
3245 / CSMI	Collège Saint-Michel	120.08	123.38	-3.30
3249 / CSUD	Collège du Sud	103.40	103.88	-0.48
3256 / HEPF	Haute école pédagogique	98.32	98.36	-0.04
3258 / HESS	Haute école de santé	57.28	57.09	0.19
3259 / HETS	Haute école fribourgeoise de travail social	47.80	47.29	0.51
3260 / UNIV	Université	955.84	950.03	5.81
3272 / CONS	Conservatoire	123.85	125.51	-1.66

# Rapport d'activité

Direction de la sécurité  
et de la justice

—

2013



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction de la sécurité et de la justice DSJ**  
**Sicherheits- und Justizdirektion SJD**

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Direction et Secrétariat général</b>	<b>5</b>		
<b>1.1</b>	<b>Activités</b>	<b>5</b>		
1.1.1	Activités courantes	5	2.3.1	Affaires judiciaires particulières traitées par la police de sûreté
1.1.2	Événements particuliers	5	2.3.2	Actions de prévention
<b>1.2</b>	<b>Collaborations intercantionales</b>	<b>6</b>	<b>2.4</b>	<b>Domaines particuliers</b>
1.2.1	Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)	6	2.4.1	Gens du voyage
1.2.2	Autres conférences intergouvernementales	7	2.4.2	Protection de personnalités
<b>1.3</b>	<b>Affaires contentieuses (recours/décisions durant l'année en revue)</b>	<b>7</b>	2.4.3	Refoulement à l'étranger
1.3.1	Décisions de première instance	7	2.4.4	Maintien de l'ordre
1.3.2	Décisions sur recours	7	2.4.5	Chiens de police
1.3.3	Responsabilité civile	8	2.4.6	Education routière
<b>1.4</b>	<b>Législation</b>	<b>8</b>	2.4.7	Service de presse et prévention
1.4.1	Lois et décrets	8	2.4.8	Bureau des armes et explosifs (BAE)
1.4.2	Ordonnances et règlements	8	2.4.9	Bureau des entreprises de sécurité
<b>2</b>	<b>Police cantonale</b>	<b>9</b>	<b>2.5</b>	<b>Logistique</b>
<b>2.1</b>	<b>Ressources humaines</b>	<b>9</b>	2.5.1	Informatique et télécommunications
2.1.1	Effectif au 31.12.2013	9	2.5.2	Véhicules
2.1.2	Mouvement de l'effectif	9	2.5.3	Intendance
2.1.3	Formation et formation continue	9	2.5.4	Habillement, équipement et armement (HEA)
2.1.4	Cellule «relations humaines»	10	2.5.5	Comptabilité
2.1.5	Psychologie du travail	10	<b>3</b>	<b>Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM)</b>
<b>2.2</b>	<b>Activité de la Police cantonale</b>	<b>10</b>	<b>3.1</b>	<b>Protection de la population</b>
2.2.1	Affaires traitées	10	3.1.1	Activités courantes
2.2.2	Arrestations	11	3.1.2	Événements particuliers
2.2.3	Circulation et navigation	11	<b>3.2</b>	<b>Protection civile</b>
2.2.4	Sécurité et ordre public	12	3.2.1	Activités courantes
2.2.5	Stupéfiants	15	3.2.2	Événements particuliers
<b>2.3</b>	<b>Événements de l'année 2013</b>	<b>15</b>	<b>3.3</b>	<b>Administration militaire</b>
			3.3.1	Activités courantes
			<b>3.4</b>	<b>Intendance des bâtiments</b>
			3.4.1	Activités courantes
			3.4.2	Événements particuliers

<b>4</b>	<b>Service de la population et des migrants (SPoMi)</b>	<b>34</b>	5.10.1	Événements particuliers	41
<b>4.1</b>	<b>Police des étrangers</b>	<b>34</b>	<b>6</b>	<b>Service de la justice (SJ)</b>	<b>41</b>
4.1.1	Activités courantes	34	<b>6.1</b>	<b>Barreau</b>	<b>41</b>
4.1.2	Événements particuliers	35	<b>6.2</b>	<b>Notariat</b>	<b>42</b>
<b>4.2</b>	<b>Domaine de l'asile</b>	<b>35</b>	<b>6.3</b>	<b>Assistance judiciaire en matière civile</b>	<b>42</b>
4.2.1	Activités courantes	35	<b>6.4</b>	<b>Assistance judiciaire en matière pénale</b>	<b>42</b>
4.2.2	Événements particuliers	35	<b>6.5</b>	<b>Assistance judiciaire en matière administrative</b>	<b>42</b>
<b>4.3</b>	<b>Main-d'œuvre étrangère</b>	<b>36</b>	<b>6.6</b>	<b>Entraide judiciaire</b>	<b>43</b>
4.3.1	Activités courantes	36	<b>6.7</b>	<b>Médiation judiciaire</b>	<b>43</b>
4.3.2	Événements particuliers	36	6.7.1	Commission de la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs	43
<b>4.4</b>	<b>Passeports et cartes d'identité suisses</b>	<b>37</b>	6.7.2	Bureau de la médiation pénale pour mineurs	43
4.4.1	Activités courantes	37	<b>6.8</b>	<b>Surveillance des fondations classiques</b>	<b>44</b>
4.4.2	Événements particuliers	37	<b>7</b>	<b>Service de l'application des sanctions pénales et des prisons (SASPP)</b>	<b>44</b>
<b>5</b>	<b>Service de la police du commerce (SPoCo)</b>	<b>37</b>	<b>7.1</b>	<b>Application des sanctions pénales</b>	<b>44</b>
<b>5.1</b>	<b>Etablissements publics</b>	<b>37</b>	7.1.1	Peines privatives de liberté et mesures	44
5.1.1	Activités courantes	37	7.1.2	Peines pécuniaires et amendes converties	47
5.1.2	Événements particuliers	38	7.1.3	Travail d'intérêt général (ci-après TIG)	47
<b>5.2</b>	<b>Boissons alcooliques</b>	<b>39</b>	7.1.4	Recours en grâce	48
5.2.1	Activités courantes	39	7.1.5	Casier judiciaire	48
<b>5.3</b>	<b>Loteries et collectes</b>	<b>39</b>	<b>7.2</b>	<b>Prisons</b>	<b>48</b>
5.3.1	Activités courantes	39	7.2.1	Entrées en 2013	48
<b>5.4</b>	<b>Appareils de jeu</b>	<b>39</b>	7.2.2	Journées de détention	49
5.4.1	Activités courantes	39	7.2.3	Subsistance	49
<b>5.5</b>	<b>Salons de jeu</b>	<b>39</b>	7.2.4	Locaux	49
5.5.1	Activités courantes	39	7.2.5	Occupation des détenus	50
<b>5.6</b>	<b>Prostitution</b>	<b>40</b>	7.2.6	Assistance des détenus	50
5.6.1	Activités courantes	40	<b>8</b>	<b>Service de probation (SProb)</b>	<b>51</b>
<b>5.7</b>	<b>Commerce itinérant</b>	<b>40</b>	<b>8.1</b>	<b>Activités</b>	<b>51</b>
5.7.1	Activités courantes	40			
<b>5.8</b>	<b>Crédit à la consommation</b>	<b>40</b>			
5.8.1	Activités courantes	40			
<b>5.9</b>	<b>Poids et mesures</b>	<b>40</b>			
5.9.1	Activités courantes	40			
<b>5.10</b>	<b>Indication des prix</b>	<b>41</b>			

---

<b>8.2</b>	<b>Secteur administratif</b>	<b>51</b>	8.5.4	2 <sup>ème</sup> Rencontre des bénéficiaires du Travail d'intérêt général	55
<b>8.3</b>	<b>Secteur de probation</b>	<b>52</b>	<b>9</b>	<b>Office de la circulation et de la navigation (OCN)</b>	<b>55</b>
<b>8.4</b>	<b>Secteur des peines en milieu ouvert</b>	<b>53</b>	<b>10</b>	<b>Etablissement cantonal d'assurances des bâtiments (ECAB)</b>	<b>56</b>
<b>8.5</b>	<b>Evénements particuliers</b>	<b>54</b>	<b>11</b>	<b>Etablissements de Bellechasse</b>	<b>56</b>
8.5.1	Formation des agents de probation à la gestion du risque	54	<b>12</b>	<b>Etat du personnel</b>	<b>56</b>
8.5.2	Présentation du processus PAGRED	54			
8.5.3	Cours de sensibilisation auprès des étudiants	55			



---

# 1 Direction et Secrétariat général

Conseiller d'Etat Directeur : Erwin Jutzet

Secrétaire générale : Claudine Godat

---

## 1.1 Activités

### 1.1.1 Activités courantes

Le Secrétariat général exerce les tâches d'état-major de la Direction, en particulier la planification et la coordination des travaux, la préparation des dossiers pour le Conseil d'Etat, le suivi des dossiers et le traitement des affaires administratives (finances, personnel, logistique). Il gère l'information interne et externe et conduit des projets relevant du champ de compétence de la Direction ainsi que des projets interdirectionnels.

### 1.1.2 Evénements particuliers

#### 1.1.2.1 Politique d'intégration

Conformément au chantier 7.6 du défi No 4, « Consolider la cohésion sociale et la qualité de vie dans contexte de forte expansion », du Programme gouvernemental, les efforts ont été poursuivis en 2013 dans les domaines de l'intégration des migrant-e-s et la prévention du racisme. En collaboration avec la Direction de la santé et des affaires sociales, la Direction a élaboré un Programme d'intégration cantonal 2014-2017, conformément à la demande de la Confédération dans le cadre de sa nouvelle politique fédérale d'intégration. Une convention de programme a été signée en octobre 2013 avec la Confédération, qui entérine les mesures prévues dans le programme quadriennal et fixe la contribution financière confédérale (2,45 millions de francs par an durant quatre ans) pour leur mise en œuvre.

Ce programme d'intégration cantonal a fait l'objet d'une présentation détaillée aux communes, lors de la 5<sup>e</sup> Conférence des communes pour l'intégration des migrant-e-s, le 21 novembre. Acteurs essentiels de l'intégration, les communes sont également au cœur du projet « Communes Sympas », qui continue à être développé. En 2013, la commune de Wünnewil-Flamatt a rejoint le projet, qui avait auparavant été introduit durant une phase pilote dans les communes de Marly, Villars-sur-Glâne, Bulle, Estavayer-le-Lac et Guin. Dans le domaine de la prévention du racisme, le canton a une nouvelle fois participé à la Semaine contre le racisme, organisée conjointement par tous les cantons romands et le Tessin, du 18 au 24 mars. Dans le domaine de l'intégration économique des personnes migrantes et la valorisation des bonnes pratiques en entreprise, le Prix « Migration et emploi » a été décerné le 21 mars à JPF Construction SA, à Bulle.

#### 1.1.2.2 Coopération au développement et aide humanitaire internationales

Comme le prévoit la nouvelle loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales entrée en vigueur le 1er avril 2012, le Conseil d'Etat a défini les objectifs qu'il entend poursuivre durant la législature en matière de coopération au développement, en les accompagnant d'une planification financière. Ces objectifs avaient préalablement fait l'objet d'un préavis par la nouvelle Commission cantonale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (CCDAH).

Le Conseil d'Etat reconduit le mandat de prestations qui le lie à Fribourg-Solidaire, la fédération des organisations fribourgeoises de coopération, qui est chargée de gérer l'enveloppe budgétaire que l'Etat consacre annuellement au soutien financier aux projets à l'étranger des organisations fribourgeoises. Reconduit jusqu'alors à un rythme annuel, ce mandat de prestation a désormais été établi pour une période de quatre ans, jusqu'à fin 2016. Le Conseil d'Etat s'engage à augmenter progressivement cette enveloppe. Le plan financier 2013-2016 prévoit une hausse de 10'000 francs par an. La somme totale consacrée en 2013 à la coopération au développement est de 190'000 francs, dont 140'000 francs pour Fribourg-Solidaire. En outre, 30 000 francs sont attribués au Comité international de la Croix-Rouge, et le canton participe pour 20 000 francs à un projet mené en collaboration avec

---

la Confédération et les cantons de Genève et du Jura afin d'améliorer le réseau de santé mentale en Fédération de Bosnie et Herzégovine.

La Commission cantonale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (CCDAH) s'est réunie à deux reprises en 2013.

#### 1.1.2.3 Conseil cantonal de prévention et de sécurité (CCPS)

Organe consultatif du Conseil d'Etat institué en parallèle à la création de la Police de proximité, le CCPS est présidé par le Directeur de la sécurité et de la justice et regroupe des représentants de la Police cantonale, du Ministère public, des préfectures, des communes, des organes de promotion de la santé, de l'animation socioculturelle, des délégués à la jeunesse et des personnes âgées.

En 2013, le CCPS s'est réuni à trois reprises et a consacré ses travaux à la mise en œuvre des six objectifs stratégiques qu'il a définis en vue d'améliorer la sécurité de proximité dans le canton. Il a en particulier concrétisé son objectif de prévention (faire du citoyen un partenaire de la sécurité), en lançant, en juin, une campagne de prévention sous le slogan : « La sécurité, ça commence avec vous ! ». Cette campagne met en scène une famille fribourgeoise fictive, la « Famille Kolly », qui illustre au gré d'épisodes filmés différentes situations de la vie quotidienne où un comportement adéquat permet de renforcer la sécurité et le « vivre ensemble ».

#### 1.1.2.4 Lutte contre la traite des êtres humains

Le canton de Fribourg a participé, du 18 au 25 octobre, à la Semaine nationale contre la traite des êtres humains. Les acteurs réunis au sein du mécanisme fribourgeois de coopération contre la traite des êtres humains ont organisé un programme de manifestations dont le point fort a été l'inauguration à Fribourg de l'exposition itinérante « Rêves évaporés...avenir brisé » en présence de la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, cheffe du Département fédéral de justice et police.

#### 1.1.2.5 Nouveau concept de stationnement de l'armée

Le 25 novembre 2013, les cantons ont été informés, par le chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports et le chef de l'Armée, sur le nouveau concept de stationnement de l'armée. Le canton est touché par ce nouveau concept, qui prévoit le retrait de l'armée de la caserne de la Poya, à Fribourg, à l'horizon 2020, et du camp du Lac-Noir à l'horizon 2016. Ces retraits sont partiellement compensés par le renforcement d'autres sites fribourgeois, notamment la caserne de Drogens.

Afin de faire face au retrait de l'armée du Lac-Noir, annoncé il y a déjà quelques années, le canton a ouvert des négociations avec la Confédération pour y accueillir le Centre de formation du service civil, qui devra quitter son site actuel de Schwarzenburg (BE) à la fin 2015. Avec ce centre de formation fédéral, ce sont plus de 200 civilistes de toute la Suisse qui séjourneraient chaque semaine au Lac-Noir, pour suivre des formations diverses d'une durée d'une semaine, et cela pendant 45 semaines par année. Les négociations devraient aboutir au premier trimestre 2014.

Concernant le site de la Poya, le Conseil d'Etat a d'ores et déjà institué une délégation qui est chargée, ensemble avec la ville de Fribourg, de réfléchir à son avenir.

## 1.2 Collaborations intercantionales

### 1.2.1 Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)

La CCDJP, présidée par le Conseiller d'Etat Hans-Jürg Käser (BE), a tenu deux séances plénières. Le canton de Fribourg a accueilli la séance d'automne les 14 et 15 novembre 2013 à Charmey.

Elle a traité notamment les sujets suivants :

- > Evolution dans le domaine de l'asile
- > Concordat sur les hooligans
- > Projet de plateforme nationale sur les armes

- > Réseau national de sécurité
- > Harmonisation de l'informatique policière.

Le Directeur SJ préside en outre la Commission des affaires juridiques pénales, qui fait partie des commissions permanentes de la CCDJP. Cette commission est composée de représentants des autorités politiques cantonales et de procureurs cantonaux et fédéraux. Elle se consacre notamment aux thèmes liés à la coordination des questions de portée intercantonale en matière de droit pénal et de procédure pénale, ou de la collaboration des cantons avec les autorités pénales de la Confédération.

### 1.2.2 Autres conférences intergouvernementales

La Conférence latine des chefs des départements de justice et police (CLDJP) s'est réunie à deux reprises en 2013, les 14 et 15 mars au Tessin et le 31 octobre dans le Jura. Le Directeur SJ est vice-président de la CLDJP.

La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection civile (CDMP) a tenu sa conférence annuelle le 27 mai à Lausanne.

La Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries (CDCM) s'est réunie à deux reprises, le 13 mai et le 25 novembre à Berne.

## 1.3 Affaires contentieuses (recours/décisions durant l'année en revue)

### 1.3.1 Décisions de première instance

La Direction prend les décisions que la législation place dans sa compétence (décisions Fri-Pers, mesures administratives concernant le statut du personnel, autorisations de déposer en justice, assistance juridique, assistance judiciaire, plaintes art38 LPol, plaintes contre le directeur des EB, remise d'émoluments, mesures concernant les entreprises de sécurité, examens de chefs d'entreprises de sécurité, approbation de règlements communaux, concessions de ramonage, etc.). La situation pour 2013 est la suivante :

Cas traités (procédures ouvertes en 2013)	74
Décisions prises	51
Aucune mesure prise / Procédures devenues sans objet	9
Recours au CE contre des décisions prises en 2013	0
Recours au TC contre des décisions prises en 2013	0
Procédures encore pendantes le 31 décembre 2013	14

### 1.3.2 Décisions sur recours

La Direction traite, sur la base de l'article 116 al. 1 CPJA, des recours contre des décisions prises par ses services lorsque la loi ne prévoit pas un recours direct au Tribunal administratif. Ces recours concernent pour l'essentiel les services suivants : Police cantonale, Service de la protection de la population et des affaires militaires, Service de la police du commerce, Service de l'application des sanctions pénales et des prisons, Etablissements de Bellechasse. La situation pour 2013 est la suivante :

Recours déposés en 2013	91
Dont	
Admis	4
Rejetés	11
Irrecevables	2
Devenus sans objet, à la suite du retrait de la décision ou du recours	4

---

Procédures pendantes à la Direction le 31 décembre 2013 69

---

Recours au TC contre les décisions prises en 2013 1

---

### 1.3.3 Responsabilité civile

La Direction instruit les cas de responsabilité civile concernant les actes de ses agents (loi du 16 septembre 1986 sur la responsabilité civile des collectivités publiques et de leurs agents et cas de responsabilité découlant du droit fédéral). Les déterminations sont prises par le Conseil d'Etat ou, dans certains cas, par la Direction (requêtes périmées, requêtes d'indemnités de moins de 3000 francs). La situation pour 2013 est la suivante :

---

Requêtes encore pendantes au 1<sup>er</sup> janvier 2013 4

---

Requêtes déposées en 2013 4

---

Requêtes liquidées en 2013 par la DSJ 5

---

Requêtes pendantes le 31 décembre 2013 (déposées en 2013) 3

---

## 1.4 Législation

### 1.4.1 Lois et décrets

- > Loi du 11 septembre 2013 modifiant la loi sur la Police cantonale
- > Loi du 11 septembre 2013 portant adhésion à la convention portant révision du concordat sur les entreprises de sécurité
- > Décret du 9 octobre 2013 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de la construction d'un bâtiment de police, à Granges-Paccot
- > Loi du 12 décembre 2013 portant adhésion à la modification du concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives
- > Loi du 12 décembre 2013 abrogeant la loi sur les cinémas et théâtres.

### 1.4.2 Ordonnances et règlements

- > Ordonnance du 19 février 2013 modifiant l'ordonnance fixant les émoluments pour l'octroi d'autorisations de travail à des étrangers
- > Ordonnance du 26 mars 2013 modifiant l'ordonnance concernant la protection de l'enfant et de l'adulte
- > Ordonnance du 20 août 2013 déléguant à la commune de Corminboeuf la compétence d'infliger des amendes d'ordre (+ *idem pour les communes de Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Villars-sur-Glâne, Bulle, Gruyères, Morat, Romont, Estavayer-le-lac, Châtel-st-Denis*)
- > Ordonnance du 5 novembre 2013 fixant, pour 2014, la majoration tarifaire applicable à certaines voitures de tourisme (système de l'étiquette Energie)
- > Ordonnance du 11 novembre 2013 modifiant l'ordonnance concernant la Commission consultative de libération conditionnelle et d'examen de la dangerosité
- > Ordonnance du 11 novembre 2013 concernant la surveillance des fondations
- > Ordonnance du 3 décembre 2013 fixant le taux de primes, de surprimes et des contributions de l'assurance des bâtiments pour 2014
- > Ordonnance du 3 décembre 2013 fixant le taux moyen du coût de construction applicable en 2014 pour l'assurance des bâtiments
- > Ordonnance du 17 décembre 2013 abrogeant le règlement d'exécution de la loi sur les cinémas et les théâtres
- > Ordonnance du 17 décembre 2013 d'application de la loi fédérale sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque.

## 2 Police cantonale

Commandant : Pierre Schuwey

### 2.1 Ressources humaines

#### 2.1.1 Effectif au 31.12.2013

EPT (Unités)	Agent-e-s	Aspirant-e-s	Auxiliaires	Civil-e-s	Apprenti-e-s	Total
Commandement	3.50 (4)	-	-	7.50 (8)	-	11 (12)
Ressources humaines	7 (7)	28 (28)	-	4.30 (5)	1 (1)	40.30 (41)
Services généraux	38.50 (40)	-	-	49.30 (56)	2 (2)	89.80 (98)
Gendarmerie	345.50 (349)	-	20.25 (23)	12.30 (17)	2 (2)	380.05 (391)
Police de sûreté	95.30 (101)	-	-	11.70 (14)	1 (1)	108 (116)
<b>Total</b>	<b>489.80 (501)</b>	<b>28 (28)</b>	<b>20.25 (23)</b>	<b>85.10 (100)</b>	<b>6 (6)</b>	<b>629.15 (658)</b>

#### 2.1.2 Mouvement de l'effectif

	Agent-e-s	Aspirant-e-s	Auxiliaires	Civil-e-s	Total
Engagements	1 (1)	30 (30)	-	6.3 (7)	37.30 (38)
Départs à la retraite	10.70 (11)	-	-	-	10.70 (11)
Démissions	10 (10)	2 (2)	-	1 (1)	13 (13)

#### 2.1.3 Formation et formation continue

Le 7 janvier 2013, 30 personnes ont commencé l'école d'aspirants de police (EAP). En cours d'année, deux aspirant-e-s ont dû interrompre leur formation. Au terme de leur année de formation, 28 candidat-e-s se sont présentés aux examens du brevet fédéral de policier et l'ont réussi. Le vendredi 13 décembre 2013, 23 gendarmes et 5 inspecteurs et inspectrices ont été assermentés à la cathédrale de Fribourg.

25 aspirants, à savoir 19 aspirant-e-s pour la gendarmerie et 6 aspirant-e-s pour la police de sûreté, ont été engagés pour l'EAP 2014.

Une convention sur une future collaboration dans le domaine de la formation de base des écoles d'aspirants de police de Fribourg (EAP) et de l'ERAP, à Colombier, a été signée, le 31 octobre 2013, entre le Directeur de la sécurité et de la justice du canton de Fribourg, le chef du département de la justice, de la sécurité et de la culture de la République et Canton de Neuchâtel et le ministre des finances, de la justice et de la police de la République et Canton du Jura. La planification des événements et des activités communs s'est faite en octobre. Pour 2014, 35 jours de formation commune sont prévus.

En 2013, des formations continues ont eu lieu pour le personnel armé dans le domaine du tir, de la self-défense (MDTS) ainsi que dans celui de l'utilisation des moyens de contrainte. Une formation continue a également eu lieu dans le cadre d'une menace «AMOK» (tuerie dans l'espace public). Ce sujet avait été instruit pour la première fois en 2012. Différentes mesures sont en cours, afin de perfectionner le comportement lors d'une telle menace.

En outre, le Centre de formation a organisé, en 2013, différents cours au profit des partenaires fribourgeois de la sécurité (sapeurs-pompiers, agents de détention des prisons, Protection civile).

#### 2.1.4 Cellule «relations humaines»

Durant l'année 2013, de nombreux contacts et entretiens ont eu lieu avec plusieurs collaborateurs et collaboratrices (policiers ou personnel civil) suite à des problèmes de santé ou à des difficultés relationnelles que ce soit au niveau professionnel ou privé. Dans la majorité des cas, une solution convenant aux différents intervenants a pu être trouvée. Pour quelques cas difficiles, une collaboration avec le Care Management ou l'appui de l'AI a été nécessaire.

La cellule «relations humaines» et les 5 débriefeurs ont été sollicités, à plusieurs reprises, pour apporter aux policiers, qui sont intervenus dans des situations tragiques, un soutien psychologique.

Durant leur formation de base, les aspirants de l'école de police suivent des cours de psychologie policière. Ceux-ci ont été dispensés par le psychologue du travail et le chef de la cellule des relations humaines.

Membre de différentes commissions (Violence au sein du couple – Prévention du suicide Fribourg – Harcèlement sexuel sur la place de travail), le chef de la cellule des relations humaines a participé à plusieurs séances et assemblées.

Co-responsable et membre du groupe d'appui psychologique du plan orange, il a également collaboré à l'exercice du 5 mai 2013 (exercice «Vivesia»). En outre, il est répondant pour toutes les demandes des instances fédérales.

#### 2.1.5 Psychologie du travail

Dans le cadre de leur formation de base d'une année, les aspirants de police suivent environ 80 heures de cours de psychologie. Le manuel relatif à cette formation ayant été entièrement revu, des adaptations importantes du programme des cours ont été entreprises. De nombreux exercices pratiques ont été mis en place, avec le concours d'acteurs en formation de la classe préprofessionnelle de la section d'art dramatique du conservatoire de Fribourg. Les thèmes des conflits, de la communication et des auditions ont ainsi pu être approfondis via une nouvelle approche d'enseignement.

Le psychologue du travail a intégré le nouveau groupe de travail "recrutement unifié" des polices romandes. Dans ce cadre, les thèmes approfondis en particulier sont l'utilisation d'outils psychométriques dans la première phase de sélection.

Le psychologue du travail a, notamment, participé à l'extension de l'actuel système de saisie du temps de travail au personnel travaillant en tournus. En termes administratifs, différents avantages sont ainsi réalisés, tels qu'une diminution importante des interventions manuelles nécessaires, une gestion plus efficiente du temps de travail en cas de mutations et un relevé du temps de travail constamment à jour pour tous les collaborateurs de la Police cantonale.

## 2.2 Activité de la Police cantonale

### 2.2.1 Affaires traitées

	2012	2013
Rapports de police établis	17 547	18 622
soit par la gendarmerie	14 533	15 490
soit par la police de sûreté	1 342	1 323
soit par les services généraux	1 672	1 809
Plaintes pénales enregistrées	10 919	10 243
soit par la gendarmerie	10 803	9 926
soit par la police de sûreté	114	117
soit par les services généraux	2	0
Réquisitions traitées	25 731	25 428
soit par la gendarmerie	25 754	22 633
soit par la police de sûreté	1 695	1 445

	2012	2013
soit par les services généraux	1 282	1 350
Transports de détenus et prévenus	5 016	5 452
soit dans le canton	4 393	4 768
soit hors canton	623	684
Appels téléphoniques entrants	349 663	330 244
dont des appels sur un numéro d'urgence	89 279	102 479
Alarmes traitées	2 767	3 521
soit pour incendie	831	819
soit pour effraction/agression	1 936	2 702
Identifications par le CIJ	398	506
soit par empreintes digitales	96	151
soit par ADN	207	199
soit par traces de semelles	95	101
soit par traces d'oreille	0	55
Relations par traces de semelles	101	237
Relations par ADN	394	219
soit internes	91	27
soit avec d'autres cantons	303	192
Prises ADN sur la personne	1 391	1 518
Effacements de profils ADN	499	848
Personnes dactyloscopiées	1 218	1 291

### 2.2.2 Arrestations

	CH	Etr	Total
2012	97	318	415
2013	85	321	406

### 2.2.3 Circulation et navigation

En 2013, la Police cantonale a posé des affiches à l'entrée de 40 localités du canton avec le slogan "Un jour sans victimes d'accident". Par cette campagne, les usagers de la route étaient sensibilisés au nombre de jours sans personnes blessées ou tuées sur nos routes. Un DVD a également été réalisé pour informer du bon comportement à adopter par les piétons afin de traverser la chaussée à un passage pour piétons. Une journée de sensibilisation au danger de l'écriture de SMS au volant s'est déroulée avec la participation de Fanny Smith, au Centre L-2, à Romont.

Le nombre d'accidents constatés, soit 1 563 (1 529 en 2012), est en augmentation de 2.2%. Le nombre de personnes blessées, soit 744 (676 en 2012), est en augmentation de 10% et le nombre de personnes tuées, soit 11 (12 en 2012), est en diminution de 8.3%.

Districts	Nombre d'accidents		Nombre de blessés		Nombre de tués	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Sarine	584	599	256	245	0	4
Singine	220	200	111	127	3	1
Gruyère	296	342	117	155	1	1
Lac	138	148	73	71	3	2
Glâne	88	99	33	56	2	3



Districts	Nombre d'accidents		Nombre de blessés		Nombre de tués	
Broye	108	92	48	59	6	0
Veveyse	95	83	38	31	0	0
<b>Total</b>	<b>1 529</b>	<b>1 563</b>	<b>676</b>	<b>744</b>	<b>12</b>	<b>11</b>

Dans le cadre de la lutte contre l'alcool au volant, le concept mis sur pied lors de l'entrée en vigueur de la limitation à 0.5‰ a été maintenu. Concrètement, les contrôles d'alcoolémie s'effectuent de manière systématique (contrôle de tous les conducteurs) ou ponctuelle (sur la base d'indices d'ivresse). Pour l'année 2013, la statistique des contrôles se présente comme suit:

	Nombre de personnes contrôlées		Conducteurs en état d'ivresse	
	2012	2013	2012	2013
<b>Total</b>	<b>9 716</b>	<b>13 122</b>	<b>8.77%</b>	<b>5.80%</b>

L'augmentation du nombre de personnes contrôlées s'explique par le fait d'une intensification des contrôles de circulation dans le cadre de la lutte contre la criminalité (CRIMINO).

Pour le surplus, en matière de circulation et de navigation, il est souligné ce qui suit:

	2012	2013
Saisies du permis de conduire	1 031	1 008
Contrôles de vitesse	4 504	4 013
Fuites après accident	722	746
Découvertes de conducteurs ayant pris la fuite après accident	270	292
Montant des amendes d'ordre encaissé	Fr. 6 714 714	Fr. 6 425 417
Entreprises de transport contrôlées (depuis 2008 et conformément aux directives de l'OFROU, les chiffres à fournir concernent uniquement les heures de contrôles)	50	26
Accompagnements de transports spéciaux	205	428
Accidents de navigation	0	3
Aides apportées aux navigateurs ou nageurs en difficulté	9	6
Engagements du groupe des plongeurs	4	10

#### 2.2.4 Sécurité et ordre public

Des actions permanentes ou ponctuelles sont mises sur pied dans chaque région de gendarmerie. Adaptées aux spécificités géographiques, touristiques et culturelles de chaque région, elles s'inscrivent prioritairement dans un cadre préventif, dissuasif, mais aussi répressif en cas de découverte d'infractions. Ces actions menées sur le long terme se concrétisent par une présence accrue de gendarmes en uniforme dans les lieux sensibles tels que les parcs publics, les zones piétonnes, les gares, les plages, les lieux de manifestations à grandes affluences et les établissements publics. Outre le fait que ces actions rassurent la population, elles permettent de limiter les incivilités, d'assurer l'ordre public et, à défaut, de lutter contre des trafics en tout genre, notamment celui des stupéfiants.

---

## Actions cantonales

---

«AU CONTACT DU CITOYEN»	Cet effort permanent consiste à renforcer la sécurité de proximité en rassurant la population par une présence visible marquée et par une recherche de dialogue avec les citoyens, de manière à réduire le sentiment subjectif d'insécurité. La présence visible et la recherche permanente de contacts ouverts avec la population par des agents en uniforme, à pied, dans les manifestations publiques et aux heures d'affluence sur la voie publique, constituent un moyen efficace de renforcer le contact entre les forces de l'ordre et la population. Ces actions ont aussi pour but de renforcer la présence des agents de la gendarmerie en uniforme dans le trafic routier en effectuant des surveillances visibles le long des axes principaux du réseau cantonal ainsi qu'à l'intérieur des agglomérations.
«PRESENCE VISIBLE»	Présence préventive et répressive des agents aux abords des routes aux heures à fort volume de circulation. Dans le cadre de cet effort, les 2 899 agents ont assuré une présence de 1 207 heures.
«TABARRO»	En fin de semaine et en soirée (principalement les vendredis et samedis soirs), présence visible dans les endroits très fréquentés (centre-ville), les établissements publics à forte affluence ainsi que sur les sites de manifestations importantes à caractère festif. 80 engagements, d'une durée totale de 800 heures, ont été effectués. 467 agents ont participé à cette action.
«AURORE»	Le week-end, tôt le matin, sur les autoroutes, contrôles d'automobilistes de passage, susceptibles d'être sous l'effet de stupéfiants et/ou d'alcool (rentrée de fêtes). 275 agents ont effectué 158 efforts sur les autoroutes A1 et A12. 8 personnes ont été dénoncées pour des infractions à la loi sur les stupéfiants et 8 conducteurs ont été dénoncés pour des infractions LCR.
«ANGEL» 23.11 – 31.12.2013	Durant la période des fêtes de fin d'année, présence visible dissuasive des moyens de police, dans les lieux et les rues commerçantes du centre-ville de Fribourg, de Bulle, de Romont, de Châtel-St-Denis, d'Estavayer-le-Lac, de Morat et de Lully, afin de prévenir les infractions, notamment les vols (vols à la tire, vols à l'arraché, vols à l'étalage), et de rassurer la population. Lors des 718 efforts effectués, 1 438 agents ont assuré une présence de 840 heures.
«CRIMINO»	Lutte contre les cambriolages commis à la tombée de la nuit et touchant les appartements, les villas et les commerces. Cet effort a été renforcé depuis octobre 2013. Lors des 2 054 efforts effectués, 3 869 agents ont assuré une présence de 3 713 heures. 433 personnes ont été contrôlées/identifiées, 426 véhicules ont été contrôlés et 9 personnes arrêtées.

---

## Actions régionales

### Région Centre:

«ORDRE PUBLIC»	Présence visible et régulière des moyens de police (sécurisation publique) au centre-ville de Fribourg et actions répressives coordonnées visant à: - prévenir l'apparition de trafic de stupéfiants dans les établissements publics, dans la rue, dans les parcs publics et dans les espaces propices aux rassemblements; - contrôler les interdictions de zone prononcées contre les dealers; - empêcher le développement de la mendicité; - prévenir les incivilités et les infractions, notamment les vols à la tire; - veiller à ce qu'aucun mendiant ou sans-abri ne passe la nuit dehors par de grands froids; - veiller au respect de l'ordre et de la tranquillité publique des habitants; - renforcer le sentiment de sécurité de la population. 2 764 agents ont été engagés dans le cadre des 2 514 actions menées. 265 personnes ont été dénoncées pour des délits divers et 142 pour des infractions à la loi sur les stupéfiants.
----------------	--

---

«OASIS»	Dans le prolongement de l'opération «EDEN II», la task-force OASIS lutte contre les délits imputables aux ressortissants magrébins, en particulier au centre-ville de Fribourg. La task-force OASIS, constituée de 3 collaborateurs de la région Centre, œuvre depuis le 21 janvier 2013. Elle a permis, grâce à son action ciblée, tant préventive que répressive, une nette diminution du phénomène. En parallèle, un travail de contact avec les citoyens, les commerçants et l'ensemble des partenaires concernés, a été déployé par la police de proximité. Durant la période en question, 15 personnes ont été incarcérées et 76 ont été mises en arrestation provisoire. 648 rapports de dénonciation, d'enquête et d'information concernant des vols simples ou/et à l'étalage, vols par effraction, des menaces et des infractions à la loi sur les stupéfiants, à la loi sur les armes et à la loi sur les étrangers ont été établis. 58 rapports de dénonciation pour empêchement d'accomplir un acte officiel et 20 pour violence envers les fonctionnaires ont été établis. Durant l'opération, 24.9 g. d'héroïne, 80.7 g de cocaïne, 217.2 g de haschisch, 82.9 g de Marijuana et 121.5 tablettes de médicaments ont été séquestrés.
<b>Région Nord:</b>	
«TASCHEN II» 01.01 – 30.09.2013	Vols de porte-monnaie, utilisation frauduleuse de cartes, dans les magasins, à Morat. Au total, 91 passages et prises de contact avec l'association des commerçants ont été effectués, par la remise d'affiches triangulaires de mise en garde.
«COSO» Depuis le 17.10.2013	Suite au meurtre de Frasses et à deux autres meurtres au Kosovo, 112 passages ont été effectués, à ce jour, afin de montrer une présence policière à but préventif.
«GARO» 21.02 – 03.06.2013	Lutte contre des délits (vols dans les véhicules, vols à l'étalage, brigandages) commis par des ressortissants étrangers, principalement Nord-Africains et des pays de l'Est qui utilisent les trains et transitent par les gares d'Estavayer-le-Lac, de Cugy, de Morat, de Courtepin et de Kerzers. 341 points fixes, patrouilles pédestres et contrôles de personnes ont été effectués.
«MOFRI» 14.03 – 16.04.2013	Suite à de nombreux accidents de la circulation sur l'axe Morat – Fribourg, 69 points fixes et contrôles de circulation ont été effectués sur cet axe.
«SUMMER» 17.06 – 29.08.2013	Pour lutter contre des infractions à la loi sur les stupéfiants, au bruit et à la salubrité dans les lieux estivaux (plages, place, etc.), 159 points fixes et contrôles ont été effectués.
«FILTRO» 22.03 – 22.05.2013	Suite à des cambriolages, 117 contrôles de circulation filtrants, axés sur des personnes suspectes, principalement avec des véhicules plaques étrangères, ont été effectués.
<b>Région Sud:</b>	
«ROSSO»	Cet effort vise notamment à prévenir et à réprimer le trafic et la consommation de stupéfiants, à des endroits sensibles (gares TPF, aux centres-villes, aux abords des 4 cycles d'orientation, aux divers parcs publics, aux abords des rives du lac de la Gruyère et aux environs des centres commerciaux et culturels). Il permet aussi de lutter contre les incivilités, les dommages à la propriété et les infractions LCR (non-respect de la signalisation et stationnements sauvages). Ce même effort permet également de porter une présence préventive auprès des banques et des stations-services (shops), de porter une présence préventive et répressive dans les centres commerciaux, en particulier contre les vols divers (porte-monnaie, sacs à mains, etc.) commis notamment par des ressortissants de l'Est. 1 488 efforts effectués, 3 024 agents, représentant 1 546.5 heures. 1 136 personnes suspectes ont été contrôlées et 97 auteurs d'infractions à la loi sur les stupéfiants ont été dénoncés. 63 usagers de la route ont fait l'objet d'un rapport de dénonciation et 46 amendes d'ordre ont été infligées. 47 personnes ont été dénoncées pour d'autres infractions.
«SERENADE»	Dès le début du mois de juillet 2013 jusqu'à la fin du mois de décembre 2013, pour

la deuxième année, l'action «Sérénade» a été reconduite en ville de Bulle, de Romont, de Châtel-St-Denis et d'Attalens. Cette action a pour but de patrouiller à pied (Être visible), aux endroits sensibles, principalement les week-ends, aux abords des restaurants et des bars afin d'éviter des nuisances sonores, des déprédations ou des incivilités.

Au total 38 actions ont été effectuées. 80 agents ont participé, totalisant 55 heures. 14 personnes ont été contrôlées et remises à l'ordre et 2 personnes ont été dénoncées.

### 2.2.5 Stupéfiants

	2012	2013
Stupéfiants séquestrés		
haschisch (en grammes)	1 964	11 292
marijuana (en grammes)	31 818	25 191
héroïne (en grammes)	1 085	2 583
cocaïne (en grammes)	704	1 575
pastilles thaï, LSD, ecstasy	1 139	10 690
amphétamines (en grammes)	8	51
Morts par surdose	2	1
Vols par effraction et tentatives dans des pharmacies, hôpitaux et cabinets médicaux	20	29

S'agissant de la culture de chanvre, il est souligné ce qui suit:

	2012	2013
Champs déclarés	1 (superficie d'env. 2 000 m <sup>2</sup> )	0
Quantité de chanvre séquestré	6 552 plants dont:	621 plants dont
	- 3 817 en culture indoor	- 372 en culture indoor
	- 2 735 en culture outdoor	- 249 en culture outdoor
	A relever une recrudescence de champs «sauvages» outdoor	
Cultures indoor	43	20

## 2.3 Evénements de l'année 2013

### 2.3.1 Affaires judiciaires particulières traitées par la police de sûreté

Dans le courant de l'année 2013, la police de sûreté a notamment procédé à des investigations importantes suite aux événements marquants suivants:

Homicide	Frasses	11.05.13: un homme, âgé de 36 ans, tué par arme à feu, devant le garage de sa maison, alors qu'il venait de rentrer avec sa voiture. Son amie et 4 enfants se trouvaient dans le véhicule. Une personne soupçonnée d'avoir commis cet homicide a été arrêtée.
Enlèvement/ assassinat	Payerne/VD Châtonnaye/FR	03.05.13: enlèvement et séquestration d'une jeune femme, à Payerne. Le corps sans vie a été découvert le 14.05.13 au bord d'un ruisseau, à proximité du terrain de football de Châtonnaye, après l'interpellation de son assassin. Ce dernier était en arrêt domiciliaire à la suite d'un homicide commis en

		1998 sur son ex-amie. Enquête par la police vaudoise.
Levées de corps	Canton	Interventions pour 54 morts suspectes, dans le cadre desquelles les causes ont pu être déterminées : homicide (1), morts naturelles (24), morts accidentelles (13), suicides (16).
Brigandages	Canton	49 brigandages/braquages annoncés. La majeure partie des brigandages commis dans des commerces et établissements a pu être élucidée et les auteurs ont pu être arrêtés : 05.02.13: Morat, voie publique 19.02.13: Fribourg, commerce 03.03.13: Morat, voie publique 15.04.13: Fribourg, voie publique 13.05.13: Fribourg, commerce 23.05.13: Düdingen, commerce 18.06.13: Fribourg, commerce 04.07.13: Bulle, établissement public 08.07.13: Fribourg, voie publique 09.08.13: Charmey, voie publique 10.10.13: Fribourg, station-service Tamoil 17.10.13: Fribourg, voie publique 30.10.13: Tavel, station-service BP 05.11.13: Wünnewil, station-service Migrol 12.11.13: Düdingen, station-service
Vols par effraction Vols	Canton et hors canton	Plus de 2 500 vols par effraction, tentatives de vol par effraction ou d'introductions clandestines enregistrés. De plus, 635 cas de vols par effraction dans des véhicules. Interpellation de plusieurs bandes de cambrioleurs. Grâce aux identifications du CIJ, des auteurs de vols par effraction ont pu être placés sous mandat d'arrêt ou arrêtés. Une enquête franco-fribourgeoise a permis de démanteler un réseau de cambrioleurs agissant en France et en Suisse. 40 cambriolages sur Fribourg et plusieurs sur les territoires bernois et vaudois ont ainsi pu être élucidés. 01.10-15.12: effort particulier pour la lutte contre les cambriolages commis à la tombée de la nuit en collaboration avec la gendarmerie.
Affaires financières	Canton	Plusieurs enquêtes pour soupçons de blanchiment d'argent, de gestion déloyale, de faillite frauduleuse, de mise en circulation de fausse monnaie et de «Money-Mules».
	Guin	Intervention avec la CFMJ (Commission fédérale des maisons de jeu) et fermeture d'un bar illégal dans lequel étaient organisés des paris sportifs en ligne.
Escroquerie	Canton	Mise à jour d'une organisation criminelle liée à des gens du voyage français ayant commis un nombre important de délits en Suisse romande, principalement des escroqueries auprès de personnes âgées.
Incendies	Canton	Intervention dans 58 cas d'incendies. Causes: intervention humaine (31), technique (21), naturelle (3), indéterminée (3). Depuis juillet 2013, le CIJ dispose du nouveau laboratoire. L'ancien laboratoire avait été ravagé par un incendie dans la nuit du 18 au 19 juin 2012. 07.01.13: explosion et incendie d'une villa à Marsens, avec une victime décédée. Explosion d'atmosphère certainement due à une fuite d'une bouteille de gaz. Entre le 3 et 8 janvier 2013: incendie criminel du «Höllbachbrücke», à Plasselb. Le pont faisant partie des biens

		<p>culturels a été entièrement détruit.</p> <p>30.11.13: explosion à l'usine Farchim, à Bulle, lors de la mise en service de l'alimentation électrique. Parallèlement, une explosion suivie d'un incendie a détruit plusieurs transformateurs au centre-ville de Bulle, provoquant une coupure de courant.</p>
Enquêtes LStup UNION, LISKA, CHACAL	Canton	<p>Février: interpellation, à Bulle, de deux ressortissants serbe et bosniaque, dealers de cocaïne et d'héroïne, qui arrosaient une importante et jeune clientèle de la place. Saisie de 250 g d'héroïne, 830 g de produit servant à couper cette héroïne et de 520 g de marijuana. 54 personnes entendues au sujet de leurs achats de produits stupéfiants ce qui permet de dénoncer les dealers pour la vente d'environ 1 100 g d'héroïne et 1 430 g de cocaïne dans la région bulloise.</p> <p>En février, l'enquête menée avec la collaboration des autorités tchèques a permis l'arrestation, à Fribourg, de 3 trafiquants des Balkans et la saisie de 1 300 g d'héroïne. Fribourg était la base logistique du réseau en Suisse. La drogue aurait ensuite dû être écoulée dans le canton de Berne.</p> <p>Vaste enquête ouverte à l'encontre d'une bande de «secundos» trafiquant le cannabis, la cocaïne et les pilules d'ecstasy. Saisie d'environ 10 000 pilules d'ecstasy, en 3 opérations, entre novembre et décembre. Ramifications avec la Hollande, la Belgique, la France, la Macédoine et les cantons de Soleure, de Bâle, de Berne et de Genève. 7 personnes écrouées. Enquête en cours.</p>
Pornographie Mœurs		<p>17 cas de pornographie illégale ont été répertoriés.</p> <p>258 contrôles de salons de massage.</p> <p>733 péripatéticiennes contrôlées.</p> <p>192 prostitué(e)s recensé(e)s et 67 dénoncé(e)s.</p>
Atteintes à l'intégrité sexuelle	Canton	<p>De nombreuses enquêtes consécutives à des dénonciations pour actes d'ordre sexuel (AOS) et viols ont été menées. 96 auditions filmées ont été effectuées. Afin d'améliorer la qualité de ces auditions, 10 agents ont suivi une formation particulière (méthode NICHHD).</p>
Appui enquêteur IT		<p>315 analyses de téléphones portables.</p> <p>239 analyses de supports informatiques.</p>
Prévention/image de la police		<p>Campagne de prévention sous le slogan «t-ki» - «wer bisch»: dernières activités de la phase II dans les centres commerciaux des capitales ou villes principales des districts de notre canton.</p> <p>Prévention par les chargés de prévention BMI: 213 classes primaires et 199 classes au niveau des CO visitées. Participation à 127 réunions de parents, de professeurs et d'autres. Réalisation de 14 concours d'affiches. Participation au projet DDC au bénéfice de membres de la police bulgare avec déplacement en Bulgarie.</p> <p>Raid Aventure 2013: participation pour la deuxième fois consécutive à ce projet de la police lausannoise en collaboration avec la Fondation CAP. Durant 24 heures, 2 inspecteurs de la BMI, avec un guide, accompagnent 5 adolescents, ayant connu quelques difficultés, sur un parcours pédestre parsemé de postes réflexifs et actifs. Expérience très enrichissante au niveau des échanges entre policiers et jeunes.</p>



---

## 2.3.2 Actions de prévention

01.01 - 31.12	La ceinture pour la vie	Contrôles sur l'entier du réseau routier cantonal sur le port de la ceinture de sécurité. 3 653 AO/DR ont été délivrés.
01.01 - 31.12	TECO	Contrôles relatifs à l'utilisation illicite du téléphone portable au volant. 2 592 automobilistes ont été dénoncés. Effort soutenu.
01.01 - 31.12	Action deux-roues – contrôles radar	Contrôles de vitesse ciblés sur les routes régulièrement fréquentées par les motards, avec poste d'interception. 194 motocyclistes en infraction. Action saisonnière.
19.08 - 06.09	Rentrée scolaire	Surveillances des passages de sécurité pour piétons, avec contrôles de vitesse à proximité des écoles ou sur les voies empruntées par les écoliers. Des contrôles axés sur le non-port de la ceinture de sécurité complétaient cette action. 99 conducteurs ont été dénoncés.
14.11	Journée de la lumière	Le BPA (Bureau de prévention des accidents) en collaboration avec les polices cantonales et municipales de Suisse, le Fonds de sécurité routière et le groupe de travail "Sécurité par la visibilité", ont mis sur pied une journée de sensibilisation pour rappeler l'importance de la visibilité dans le trafic routier. L'action «Éclairage» débutait par cette campagne suisse. 527 flyers ont été distribués. 55 conducteurs ont été dénoncés et 571 fiches techniques ont été délivrées.
02.11 - 16.11	Action «Éclairage»	

## 2.4 Domaines particuliers

### 2.4.1 Gens du voyage

Dans le courant de l'année 2013, l'intervention de la gendarmerie a été sollicitée à 33 reprises (37 en 2012) lors de l'arrivée des gens du voyage sur le territoire fribourgeois avec 486 caravanes (388 en 2012). Ces personnes sont demeurées 116 jours (145 jours en 2012) dans le canton. En l'absence de terrain réservé à l'accueil des gens du voyage, il est chaque fois procédé, pour déterminer le lieu et la durée du séjour, à une négociation entre les intéressés, les autorités (communales et/ou préfectorales) et, le cas échéant, le propriétaire des lieux. Ces négociations sont menées, en principe, par un officier de police judiciaire. En 2013, le canton a signé une convention avec la Confédération pour aménager une aire multifonctionnelle sur l'A12, à la Joux-des-Ponts, Sâles, qui pourra accueillir les gens du voyage. Celle-ci devrait être prête d'ici fin 2016. D'autre part, une conférence de presse traitant d'une importante affaire d'escroquerie par les gens du voyage s'est tenue en fin d'année, à Fribourg.

### 2.4.2 Protection de personnalités

Le groupe d'intervention (GRIF) a effectué 28 services de protection rapprochée en 2013 (18 services en 2012), dont 27 à l'endroit de représentants des autorités fédérales ou de personnalités étrangères en visite en Suisse.

### 2.4.3 Refoulement à l'étranger

En 2013, les agents de la Police cantonale ont procédé à 21 reprises (15 en 2012) à l'escorte de ressortissants étrangers expulsés du territoire helvétique à destination de leur pays d'origine. Actuellement, 25 gendarmes, dont 6 femmes, sont formés pour accomplir ce genre de mission.



#### 2.4.4 Maintien de l'ordre

En plus de leur activité ordinaire, les gendarmes sont, jusqu'à l'âge de 40 ans, incorporés à la compagnie de maintien de l'ordre. Cette limite d'âge fluctue en fonction des effectifs. Elle n'est, en général, pas applicable pour les cadres.

Afin d'être à même de faire face à des manifestations de grande envergure et de garantir une même doctrine d'engagement et de formation, les polices romandes, avec le Tessin, ont formé un groupement de maintien de l'ordre, connu sous l'abréviation GMO (Groupement romand de maintien de l'ordre).

Durant l'année, 1 015 agents (1 673 en 2012) ont été engagés à 23 reprises (40 en 2012) pour des opérations de maintien de l'ordre qui se sont déroulées dans le canton, dont 18 matchs (17 en 2012) de hockey sur glace pour le HC-Gottéron, 2 matchs de football (14 en 2012), 3 manifestations diverses (9 en 2012). Pour ces événements, les agents totalisent 6 490 heures d'engagement (11 074 en 2012). Dans le cadre des manifestations sportives, 11 interdictions de stades (13 en 2012) et 104 interdictions de périmètres (29 en 2012) ont été prononcées.

Sous l'égide du GMO, 17 agents (15 en 2012) ont été engagés, à Davos, dans le cadre du WEF 2013 (World Economic Forum). Au total, ils totalisent 266 heures d'engagement (568 en 2012).

#### 2.4.5 Chiens de police

	2012	2013
Nombre de chiens	18	18
Nombre d'engagements	759	793
dont des arrestations et/ou découvertes d'objets dérobés	32	52
dont des perquisitions par des spécialistes drogue	55	70
dont des recherches de personnes	22	32
dont des fouilles préventives par des spécialistes des explosifs	3	9

A 68 reprises, lors d'intervention (pistes – recherche d'objets – fouille de bâtiments – travail de défense) et à 32 reprises lors de recherche de drogue, l'engagement des chiens s'est révélé positif.

Lors de ces engagements, 10 g d'amphétamine, 1 460.60 g haschich, 20 g d'huile d'haschich, 5 175.80 g Marijuana 137 g cocaïne, 5 000 g de chanvre et 881 pièces d'ecstasy ont été séquestrés.

#### 2.4.6 Education routière

Le secteur de l'éducation routière a notamment eu, au cours de l'année 2013, les activités suivantes:

	2012	2013
Leçons de circulation dans les écoles et instituts	1 115	1 276
Formation des patrouilleurs scolaires enfants	1 386	1 386
Formation des patrouilleurs scolaires adultes	449	468
Examens pour l'obtention du permis de conduire (nombre de personnes)	1 350	1 233
Cours d'éducation pour mineurs dénoncés pour infractions à la LCR	11	9

---

## 2.4.7 Service de presse et prévention

### 2.4.7.1 Activités

En 2013, le service de presse et de prévention a conduit les activités médiatiques suivantes:

628	communiqués de presse
13	conférences de presse et points presse
600	réponses à des questions des journalistes
43	messages SMS d'alerte à la presse sur des événements en cours

Par ailleurs, 189 595 visites sur le site Internet ont été recensées, soit à peu près 520 par jour.

Des activités de relations publiques ont été réalisées sous la forme de stands dans l'ensemble du canton. Plus particulièrement, le service de presse et de prévention a contribué aux manifestations suivantes:

29.01 – 03.02	Stand à Start! Forum des métiers à Fribourg
12 – 15.09	Stand à la GEWAK à Chiètres
12.10	Stand à la Foire d'automne de Grolley
18.12	Stand de prévention contre les pickpockets à Fribourg

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2013, 20 passeports-vacances ont été organisés dans les régions Nord, Centre et Sud.

Des visites des différents sites de la Police cantonale ont également été effectuées tout au long de l'année.

### 2.4.7.2 Evénements particuliers

#### 2.4.7.2.1 Campagne de sécurité routière «Un jour sans victimes d'accident»

Les victimes d'accidents de la route sont toujours trop nombreuses sur les routes cantonales. Afin de sensibiliser les conducteurs, la Police cantonale a imaginé un moyen original. Durant toute l'année, des panneaux indiquant le nombre de jours passés sans victimes d'accident totalisé ont été visibles sur les divers axes routiers du territoire. La campagne de prévention visait également les victimes sur les passages piétons. Toutes ces données ont été reprises et mises à jour régulièrement sur le site Internet.

#### 2.4.7.2.2 Campagne de sécurité routière «SMS au volant»

Au mois de juin, une nouvelle campagne de prévention routière a visé les conducteurs utilisant leurs téléphones portables au volant. Lors d'une journée au Centre L-2, à Romont, il a été démontré par la marraine de l'événement, la championne de ski-cross, Fanny Smith, que rédiger un SMS au volant était extrêmement dangereux. Par cette action, la Police cantonale voulait également rappeler que téléphoner sans kit mains-libres est punissable par la loi; écrire un message sur un téléphone portable, en conduisant, est passible d'une condamnation pénale.

#### 2.4.7.2.3 Campagne de récolte d'armes

Les armes et les munitions abandonnées sont une source de danger potentiel non négligeable. C'est sous l'égide de la Direction de la sécurité et de la justice que la Police cantonale a organisé une grande récolte d'armes et de munitions auprès des particuliers. Cette action, qui a été menée en collaboration avec le Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM), ainsi qu'avec la Base logistique de l'armée (BLA), a permis de récolter 407 armes et 230 kg de munitions. En 2009, une initiative similaire avait permis de récolter notamment quelque 363 armes.

#### 2.4.7.2.4 Campagne de prévention «Enlever votre casque»

Durant les mois d'octobre et novembre, plusieurs stations-essence ont fait l'objet de brigandages. Dans certains cas, le visage des auteurs étaient dissimulés sous un casque de moto. Afin de sensibiliser les clients de ces établissements, un envoi d'autocollants aux gérants de stations, invitant les motards et autres scootéristes à enlever leur casque, a été réalisé. L'action de prévention doit aussi permettre aux collaborateurs de ces commerces de se sentir plus en sécurité.

#### 2.4.7.2.5 Lancement du guichet virtuel «Suisse ePolice»

La Police cantonale a participé au lancement d'un guichet virtuel afin de faciliter notamment le dépôt de plaintes pour dommages matériels et vols de vélos et cyclomoteurs. Cette plateforme en ligne est le premier grand projet mis sur pied au sein du Programme d'harmonisation de l'informatique policière helvétique (HIP). Les personnes demandant un permis d'acquisition d'armes ou un contrat d'aliénation d'armes peuvent également utiliser ce nouveau service lancé en octobre dans les cantons de Fribourg, de Zurich, de Berne, de Zoug, de Schaffhouse et de Saint-Gall.

#### 2.4.8 Bureau des armes et explosifs (BAE)

##### 2.4.8.1 Activité

L'activité du BAE pour l'année 2013 a été, entre autres, la suivante:

	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Permis d'acquisition d'armes (civil)	588	739
Permis d'acquisition d'armes militaires (mise en prêt et reprise de l'arme lors du départ de l'armée)	220	196
Auditions en relation avec les permis d'achat d'armes	50	84
Autorisations exceptionnelles d'achat d'armes	9	16
Permis de port d'armes	51	36
Carte européenne d'armes à feu	49	64
Mentions dans carte européenne d'armes à feu	50	53
Demandes refusées (acquisition et port d'armes)	16	28
Contrôles armureries	2	2
Contrôles collectionneurs d'armes automatiques	101	9
Attestations en vue de l'utilisation de matières explosibles	13	9
Permis d'acquisition de matières explosives	9	14
Contrôles d'entrepôts de matières explosibles (utilisateurs)	1	3
Autorisations de vente d'engins pyrotechniques	80 (6)	101 (11)
<i>(fêtes de fin d'année)</i>		
Saisies d'armes (nombre de cas)	269	299
Enquêtes	160	256
Préavis pour mesures administratives	16	21
Renoncations volontaires à la reprise de l'arme dans le cadre d'une enquête administrative	22	49
Restitutions d'objets ou/et d'armes aux propriétaires	40	47
Restitutions d'armes d'ordonnance à la BLA Grolley	12	19
Destructions d'armes	456	986
Reprises d'armes auprès de tiers pour destruction	40	223
Reprises de munitions auprès de tiers pour destruction (en kilogrammes)	env. 180	env. 350
Reprises d'explosifs à des fins de destruction (en kilogrammes)	20	115
Reprises de détonateurs à des fins de destruction (en pièces)	100	1 700
Déclarations d'armes à feu acquises antérieurement au sens de l'art. 42 LArm	15	17

Le BAE a procédé à l'octroi d'un nombre important de permis d'acquisition d'armes à feu. Dans le cadre de l'examen des demandes, de nombreuses auditions de requérants ont été effectuées par le BAE. A la suite de ces

---

auditions, des requêtes ont dû être refusées notamment en raison de problèmes de santé ou de dossiers de police défavorables.

Le BAE a procédé à de nombreuses modifications des cartes européennes d'armes à feu suite à l'obligation pour les chasseurs et les tireurs sportifs de communiquer tout achat d'armes à feu destinées à la chasse ou au tir sportif.

En relation avec les affaires de violences domestiques et autres affaires où des armes furent séquestrées, le BAE est tenu d'effectuer des enquêtes administratives, conformément à l'article 31 de la loi sur les armes. Il appartient, en effet, à ce dernier de décider, à l'issue de l'enquête, si une arme est restituée à son propriétaire ou non.

De nombreux citoyens se sont séparés de leurs armes à feu et de leurs munitions. Parmi ces objets se trouvaient également des vieux explosifs et des feux d'artifice; la destruction de ces produits a occupé de manière importante le BAE.

#### 2.4.8.2 Evénements particuliers

Le BAE a mis sur pied, en collaboration avec la Direction de la sécurité et de la justice, une campagne de récupération d'armes et de munitions (action ARMUNEX). Cette action a été couronnée de succès; de nombreuses armes et munitions ont été déposées.

Dans le cadre de la révision de la loi fédérale sur les explosifs, la mise à feu de feux d'artifice de la catégorie 4 seront soumis à autorisation dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014. A cet effet, un nouveau système d'autorisation a dû être mis en place par le BAE. Les communes et les citoyens ont été informés de cette nouveauté par les médias électroniques et écrits.

#### 2.4.9 Bureau des entreprises de sécurité

En 2013, ont été délivrées:

- > 116 autorisations d'engager du personnel (113 en 2012);
- > 92 autorisations d'exercer (118 en 2012);
- > 2 autorisations d'exploiter (2 en 2012).

La Police cantonale a, en outre, autorisé l'engagement de 8 personnes chargées du maintien de l'ordre dans un établissement public (13 en 2012).

On compte actuellement 15 entreprises de sécurité autorisées dans le canton (13 en 2012).

## 2.5 Logistique

### 2.5.1 Informatique et télécommunications

Au cours de l'année 2013, en matière d'informatique et de télécommunications, l'accent principal a été mis sur les objets suivants:

- > POLYCOM: établissement des procédures de demandes de permis de construire, réalisation des constructions de 24 sites, installation des équipements POLYCOM dans 3/4 des véhicules de service, évaluation et choix du produit pour les terminaux des centrales d'engagement (police – 144);
- > POLYCOM – tablette GPS: étude de faisabilité via réseau Polycom (négative), évaluation Sagamobile 144, définition des besoins pour un Sagamobile Police;
- > tablettes PC Win 8: préparation de l'image, adaptation des applications métiers, évaluation de plusieurs modèles, choix définitif pour l'attribution des tablettes PC aux officiers et sous-officiers supérieurs;
- > main courante: analyse, définition des besoins, développement, tests et mise en production;
- > migration de l'application SAGA pour le CEA: analyse, adaptations et tests;
- > système central d'information Zephyr – BAO: intégration de nouvelles fonctionnalités (dossier photographique – transfert électronique automatisé des rapports vers l'OCN – traitement des infractions AO LStup;
- > maintenance et exploitation des systèmes informatiques de la Police cantonale et de l'ACC (abri cantonal);

- > maintenance et exploitation du réseau radio analogique (équipements radio dans les véhicules d'intervention, radios portables, 10 sites/antennes).

### 2.5.2 Véhicules

Exploitation et gestion du parc des véhicules de la Police cantonale, soit:

	2012	2013
Voitures	221	223
Motos	9	10
Bateaux	5	5

### 2.5.3 Intendance

Dans le cadre de l'entretien des 46 bâtiments occupés par les services, plus de 1 000 interventions diverses (rafraîchissement, entretien, peinture, sol, panne, etc.) ont été effectuées. 32 déménagements ou mutations internes et 55 projets de moyenne à grande importance ont été réalisés. Principaux projets:

- > finalisation du projet du commandement (MAD 3) pour la présentation à la votation populaire du 9 février 2014;
- > inauguration du poste de La Roche;
- > inauguration du poste de Porsel;
- > finalisation des travaux du laboratoire CIJ de la police de sûreté suite à l'incendie;
- > réaménagement des vestiaires hommes – femmes des CIG Sud et Centre;
- > assainissement des bureaux de la police de la circulation, secteur technique;
- > installation d'un groupe de secours au CIG Nord pour l'énergie secourue;
- > assainissement de l'énergie secourue du CIG Sud;
- > étude et projet du nouveau poste de Bulle, en collaboration avec les différents services qui iront également s'installer (Tribunal – Justice de paix – Office des poursuites);
- > séparation et aménagement des structures du CBA et de l'entité des conducteurs de chiens de Police;
- > assainissement de la façade et de la toiture du CIG Centre;
- > préparation et planification des travaux pour l'assainissement du garage et de la halle à véhicules de Granges-Paccot;
- > terminer le nouveau concept signalétique des entrées principales des postes de police (nouveau logo);
- > mise en conformité (zone EX) de la station d'essence à Granges-Paccot.

### 2.5.4 Habillement, équipement et armement (HEA)

Le secteur habillement, équipement et armement est responsable de la gestion du matériel personnel et collectif ainsi que de l'armement pour l'ensemble de la Police cantonale. Il se charge également de l'équipement de base des aspirants de l'école de police.

Pour l'année 2013, les réalisations suivantes sont à relever:

- > collaboration avec le groupe UNIMATOS pour le développement de l'uniforme RT;
- > distribution des derniers uniformes de représentation UNIMATOS pour le corps;
- > collaboration avec le GT GMO pour le combi ELI/MO;
- > distribution des nouveaux gilets de combat pour les ELI/MO;
- > changement de la visière des casques ELI/MO;
- > collaboration pour la validation d'un nouvel appareil photographique pour le corps et l'EAP.

### 2.5.5 Comptabilité

Le service de comptabilité de la Police cantonale a établi 22 027 factures (20 215 en 2012) sur la base de l'ordonnance du 22 décembre 2009 concernant les émoluments de la Police cantonale (RSF 551.61). Un montant total de 4 551 171 francs (4 322 659 francs en 2012) a été facturé.

---

## 3 Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM)

Chef de service : Jean-Denis Chavaillaz

---

### 3.1 Protection de la population

#### 3.1.1 Activités courantes

Dans le cadre de la collaboration avec les instances fédérales, le chef du secteur de la protection de la population a participé aux séances mises sur pied par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), MétéoSuisse, la Centrale nationale d'alarme (CENAL), la Région territoriale 1 et la Commission fédérale de la télématique dans le domaine du sauvetage et de la sécurité.

En collaboration avec le SITel, qui en a assuré la direction, le projet pour la réalisation d'une «plate-forme ORCAF» s'est poursuivi. Cette interface informatique doit notamment servir de plateforme d'échange d'informations (surtout entre les organes communaux de conduite et l'organe cantonal de conduite) et d'outil de gestion électronique des documents. Son introduction, accompagnée de formations pour les ORCOC, a partiellement eu lieu en 2013. Les dernières fonctionnalités entreront en fonction en 2014.

Le nouveau véhicule de commandement, destiné à servir de poste de commandement installé sur la place sinistrée, est opérationnel. Il a été inauguré officiellement le 5 juin 2013 en marge de l'exercice ORANGE 2013.

Avec le canton de Vaud et l'armée, la protection de la population, en intégrant ses partenaires, a continué les travaux de planification en vue d'assurer la sécurité au sol du meeting aérien «AIR 14 PAYERNE».

Le chef du secteur de la protection de la population a poursuivi son activité de président de la Conférence latine des responsables de la protection de la population (CLAPP), subordonnée à la Conférence latine des chefs de service de la sécurité civile et militaire (CLSCM).

L'Organe cantonal de conduite (OCC) s'est réuni 6 fois durant l'année 2013 dans le cadre de séances ordinaires. Il a notamment vu entrer en fonction le nouveau chef OCC.

Sous la forme d'une demi-journée de formation, l'OCC a approfondi ses connaissances sur le rythme de conduite à appliquer par un état-major. Cette formation a été dispensée par des instructeurs de l'Office fédéral de la protection de la population.

L'OCC a été exercé pendant trois jours (du 18 au 20 juin 2013) sur le thème d'une intoxication de masse.

Les spécialistes OCC ont été conviés au rapport annuel le mardi 7 mai 2013, où ils ont été informés sur les nouveautés au sein de la protection de la population. De plus, ils ont suivi une formation d'une journée dispensée par des instructeurs de l'OFPP sur le rythme de conduite, principalement l'appréhension du problème et sur leurs contributions en faveur de l'Organe cantonal de conduite. Des spécialistes en provenance d'autres cantons latins ont également pu suivre cette formation organisée par le canton de Fribourg lors de 3 modules.

Le 5 juin 2013 a eu lieu l'exercice du Plan ORANGE "Vivesia". Sous la forme d'un exercice terrain avec engagement de formations d'intervention, cet exercice a eu lieu à Châtel-St-Denis avec comme thème la collision entre un train et un bus. Il a entre autre permis l'intégration des TPF avec leur cellule de crise dans la gestion de l'exercice.

La protection de la population a poursuivi la formation continue de la cellule de renseignement OCC à l'occasion d'un cours destiné aux officiers de renseignement et aux aides de commandement OCC. Cette formation, comprenant des phases théoriques et des exercices, a également été suivie parallèlement par les agents de renseignement de la police cantonale. Des collaborateurs EM de la PCi ont été formés dans le cadre d'un cours de

---

reconversion afin de devenir des aides cdmt ORCOC. Pour la formation aux aides cdmt OCC, deux semaines de formation spécialistes ont été dispensées (français/allemand).

En 2013, 62 journées de formation ont été proposées, dont 14 ont été dispensées aux organes communaux de conduite, que ce soit de la formation de base, de la formation continue ou des formations techniques (outils ou spécifiques à des fonctions).

Un séminaire d'une journée destiné aux chefs ORCOC a été organisé le 19 avril 2013. La collaboration entre les ORCOC et la PCi, suite à la réorganisation de cette dernière, a été le thème principal des présentations et discussions de groupe.

Le rapport annuel des chefs des organes communaux de conduite s'est tenu à l'ACC le 22 novembre 2013. Il a permis de réunir tous les chefs en dehors des cycles de formation.

Le plan d'engagement "Epizootie" a été mis à jour afin de couvrir non seulement la grippe aviaire, mais toutes les épizooties hautement contagieuses.

En étroite collaboration avec la police cantonale, les travaux de mise à niveau des infrastructures de l'ACC, notamment en matière d'informatique et de sécurité (électrique, intrusion, feu...) ont débuté. Ils se poursuivront en 2014.

Dans le cadre du projet POLYCOM, la protection de la population a organisé la formation, mis en place le programme d'e-learning et accompagné les partenaires dans la définition de leur tactique d'engagement.

La rédaction de l'ordonnance sur l'information, telle que prévue dans la LProtPop, a débuté et devra se terminer en 2014.

Dans le cadre du projet "Protection des infrastructures critiques", les travaux de recensement des infrastructures critiques ont débuté. Ceux-ci se poursuivront en 2014.

L'outil informatique de contrôle de l'instruction "ESCADA" a été introduit avec succès. Il permet de gérer tous les aspects liés aux différents cours mis sur pied par la protection de la population (planification, inscriptions, confirmations, archivage).

Dans le cadre du projet fédéral "PP 2015+", le chef de la protection de la population a assuré la conduite d'un des projets partiels, regroupant de nombreux représentants des partenaires de la protection de la population. Ces travaux se poursuivront en 2014.

### 3.1.2 Événements particuliers

Après sa validation par l'OCC et sa prise d'acte par le Conseil d'Etat le 23 avril 2013, le plan cantonal d'engagement "Rupture d'approvisionnement électrique" a pu être traduit, puis être mis en ligne sur le site internet de l'Etat.

## 3.2 Protection civile

### 3.2.1 Activités courantes

#### 3.2.1.1 Administration

##### *a) Administration et informatique*

La convocation aux différents services, la gestion des services et la communication des jours accomplis au secteur de la taxe d'exemption ont été effectuées au moyen du système informatique OM. Ces opérations se sont déroulées à entière satisfaction.

Le canton de Fribourg est représenté dans le groupe de travail fédéral PISA-Protection civile et fait partie des quelques cantons pilotes désignés pour la phase test. L'objectif du groupe de travail est de mettre en place un système, identique dans tous les cantons, qui permettra de tenir les contrôles de la protection civile au moyen du système informatique PISA dès 2015.



### b) Demandes de dispense

Le nombre de demandes de dispense, malgré les courtes périodes de service et la diminution des effectifs réglementaires induite par la nouvelle organisation de la protection civile, reste très élevé. Il en découle une charge administrative importante. L'organisation interne du secteur de la protection civile a cependant permis le règlement rapide de toutes les demandes.

### c) Affaires disciplinaires

	2013	2012
Défaillants aux cours de protection civile:	46	88
Renoncations après enquête pénale préliminaire:	18	38
Avertissements (cas de peu de gravité):	1	6
Dénonciations pour infraction à la LF	5	12
Sanctions/décisions	22	30
En cours	0	2

Aucune des ordonnances pénales rendues n'a fait l'objet d'une opposition.

### d) Instruction

Le personnel d'instruction, administratif et technique exerçant son activité au centre d'instruction cantonal de Sugiez porte en 2013 sur 6,1 EP (inchangé par rapport à 2012).

#### Ecoles de formation de base (EFB)

Neuf écoles de formation de base de 2 semaines (2012: 10) ont été organisées au centre d'instruction de Sugiez.

Fonction enseignée	Participants	Total
Préposé à l'assistance	17	
Pionnier	60	
Collaborateur EM	24	
Préposé constructions	12	
Préposé matériel	12	
Cuisiniers	4	
2013		132
2012		172

#### Cours intercantonaux pour cadres et spécialistes et cours de la Confédération

En application de la convention intercantonale en matière d'instruction (cantons romands + partie romande du canton de Berne), des cours de cadres et spécialistes ont eu lieu au centre d'instruction de Sugiez et dans les centres d'instruction d'autres cantons, à savoir Grône (VS), Spiez (BE, d), Köniz (BE, d), Couvet (NE) et Bernex (GE).

Fonction	Participants fribourgeois	Participants d'autres cantons	Total	Centre d'instruction
Chef de section appui	1		1	Spiez
Chef de groupe appui	14		14	Bernex, Couvet, Spiez
Chef de groupe assistance	2	13	15	Sugiez
Chef d'élément logistique	1		1	Spiez
Préposé aux	1	4	5	Sugiez

Fonction	Participants fribourgeois	Participants d'autres cantons	Total	Centre d'instruction
constructions				
Préposé au matériel	5		5	Grône
Spécialiste PBC	4	5	9	Sugiez, Köniz
Comptable	1	4	5	Sugiez
Chauffeur	14		14	Sugiez
Spécialiste aide cdmt OCC	25		25	Sugiez
Cours de la Confédération	12		12	Schwarzenburg
Cours pour personnel d'instruction	2		2	Schwarzenburg
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>26</b>	<b>108</b>	

Le centre de Sugiez a enregistré en 2013 une occupation de 5608 journées (5335 en 2012), dont 1353 par des organisations partenaires ou privées.

#### e) Organisation

Le rapport des commandants a réuni, en décembre et durant une journée, l'état-major cantonal de la protection civile, les commandants et commandants remplaçants des trois compagnies d'intervention de protection civile. Il s'agissait de faire le bilan des activités de l'année et de se préparer l'année 2014.

#### Recrutement

Centre de recrutement	Collaborateurs EM	Préposés à l'assistance	Pionniers	Préposé constructions	Préposé matériel	Cuisinier	Total
Lausanne (f)	17	63	91	15	25	10	221
Sumiswald (d)	16	12	35	8	5	3	79
<b>Total 2013</b>	<b>33</b>	<b>75</b>	<b>126</b>	<b>23</b>	<b>30</b>	<b>13</b>	<b>300</b>
Total 2012							372

#### Cours de répétition

244 cours de répétition (2012: 359) représentant 6673 jours/homme (2012: 7908) ont été accomplis en 2013. La matière a porté sur l'entretien périodique des installations, les travaux pratiques en faveur de la collectivité et l'appui dans le cadre d'exercices ou d'engagements ORCAF.

Malgré la courte durée des cours de répétition, un grand nombre de demandes de dispense a été sollicité. Celles-ci ont été traitées selon la procédure appliquée par le SPPAM pour les demandes de dispense présentées par les astreints au service militaire. Sur les 3835 (2012: 4005) convocations établies, 541 demandes de dispense (2012: 746) ont été accordées et 69 refusées. 23 astreints n'ont pas accompli leur service pour des raisons médicales alors que 58 astreints ne sont pas entrés en service.

#### f) Constructions et matériel

##### Contrôle périodique des constructions

Sur la base des pièces justificatives fournies, des communes ont été autorisées à utiliser les contributions de remplacement pour le règlement de certaines prestations dans le domaine de l'entretien des constructions.

Les constructions suivantes ont fait l'objet d'un contrôle périodique:

<b>Construction</b>	<b>Type</b>	<b>Résultat</b>
Düdingen *	BSA II	En état de fonctionnement
Gurmels	KP II réd et BSA II*	En état de fonctionnement
Murten	BSA I	En état de fonctionnement

#### *Sirènes*

Lors de l'essai annuel des sirènes de février, 2 sirènes sur un total de 261 dont 178 télécommandées et 83 déclenchements manuels ont présenté des défauts qui ont été réparés dans les meilleurs délais.

#### *Constructions*

La législation fédérale révisée, entrée en vigueur le 1.1.2012, prévoit un allègement de l'obligation de construire des abris. Seules des habitations d'au moins 38 pièces et plus sont soumises à l'obligation de construire des places protégées dans l'immeuble. D'autre part, la contribution de remplacement par place non réalisée est passée de 1500 à 800 francs. La perception de cette contribution incombe dorénavant au canton. La nouvelle procédure de transmission des dossiers de construction mise en place d'entente avec le SeCA permet de cibler les dossiers concernant la protection civile. Le nombre de dossiers à préavis a ainsi pu être diminué et les requérants ont vu le montant des émoluments à verser se réduire.

#### > Abris privés

Constructions projetées en 2013:	75
Total des places protégées	4102
Dans des abris obligatoires	3428
Dans 13 abris privés communs	674
Constructions réalisées en 2013:	98
Total des places protégées	5055
Dans des abris obligatoires	3473
Dans 29 abris privés communs	1582
Dossiers en cours:	345
Contributions de remplacement destinées à la construction de places protégées	3390
Contributions de remplacement perçues	2 356 800

#### > Abris publics

Projets approuvés en 2013:	7
Places protégées	841
Dossiers liquidés en 2013:	2
Places protégées:	271

La Confédération a versé 192 700 francs de subventions d'entretien pour 46 constructions protégées.

### 3.2.2 Evénements particuliers

#### 3.2.2.1 Jubilé de la protection civile

##### a) *Manifestation suisse*

Le 21 juin 2013 a eu lieu à Berne la célébration du jubilé de la protection civile en présence de plus de 1000 invités. La course VTT amateur de la protection civile organisée à cette occasion dans le centre de la ville de Berne a vu l'équipe fribourgeoise l'emporter avec brio.

##### b) *Manifestation cantonale*

Une visite de la troupe durant son cours de répétition a eu lieu le 25 septembre dans le district de la Broye. Quelques 120 personnes du monde politique et associatif ont participé à cette manifestation qui avait comme objectif de démontrer le savoir-faire de la protection civile fribourgeoise suite à sa cantonalisation.

### 3.3 Administration militaire

#### 3.3.1 Activités courantes

##### 3.3.1.1 Promotions d'officiers

102 officiers fribourgeois ou domiciliés dans le canton ont été promus en 2013 par le Conseil fédéral ou par le Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), soit six colonels, quatorze lieutenants-colonels, dix majors, dix-sept capitaines, vingt-six premiers-lieutenants et vingt-neuf lieutenants.

##### 3.3.1.2 Services d'instruction des formations

En 2013, 955 demandes ont abouti à 893 déplacements de service (93.5 %) ainsi qu'à 62 refus (6.5 %).

Les motifs des demandes de déplacements de service accordées sont les suivants:

Apprentissage	4.5 %
Etudes	36.0 %
Professionnel	25.3 %
Perfectionnement professionnel	8.9 %
Séjour à l'étranger	5.4 %
Raison médicale	5.1 %
Autres raisons	8.3 %

##### 3.3.1.3 Tir hors service

###### *Mutations au sein de la commission cantonale de tir*

Sous-commission	Démissions au 31.12.2013	Nominations au 01.01.2014
5 FR Broye	Cap Alexandre Carrard	Cap William Schmidhäusler

###### *Participation (en tireurs) aux exercices fédéraux*

Année	Tir au fusil à 300m		Tir au pistolet	
	Tir obligatoire	Tir en campagne	Programme fédéral	Tir en campagne
2013	7315	5288	816	1783
2012	7538	5422	804	1820
2011	7751	5458	811	1671

#### *Nombre de jeunes tireurs*

2013	498
2012	552
2011	568

#### *Dispenses de tirs obligatoires*

2013	20
2012	57

#### 3.3.1.4 Affaires disciplinaires et pénales

628 enquêtes pour défaut au tir obligatoire ont abouti à 500 décisions disciplinaires.

Aucun recours contre ces décisions n'a été traité par la Direction de la sécurité et de la justice.

7 conscrits ont été punis disciplinairement pour un défaut à la journée d'information.

53 conscrits ont été punis disciplinairement pour un premier défaut au recrutement, 13 pour un deuxième défaut, 10 pour un troisième défaut et 7 pour un quatrième défaut. 5 conscrits ont été déférés à la justice militaire pour un cinquième défaut.

#### 3.3.1.5 Activités de recrutement

##### *Journées d'information*

30 journées d'information pour les recrutables de la classe d'âge 1995 ont été organisées sur la place d'armes de Fribourg par la commandante d'arrondissement.

La planification des périodes d'écoles de recrues des 1058 conscrits de langue française et des 411 conscrits de langue allemande a été établie de la manière suivante:

#### **Conscrits francophones de la classe d'âge 1995**

Année	Printemps	Eté	Automne
2014	2.9%	4.7%	9.2%
2015	9.7%	37.1%	Pas proposé (DEVA)
2016	14.0%	15.9%	Pas proposé (DEVA)
2017	3.9%	2.6%	Pas proposé (DEVA)

#### **Conscrits alémaniques de la classe d'âge 1995**

Année	Printemps	Eté	Automne
2014	1.1%	2.6%	6.5%
2015	14.5%	45.5%	Pas proposé (DEVA)
2016	11.9%	16.0%	Pas proposé (DEVA)
2017	0.5%	1.4%	Pas proposé (DEVA)

### Organisation du recrutement

En 2013, les recrutements dans les Centres de recrutement de Lausanne et de Sumiswald (BE) ont abouti aux décisions suivantes:

	<b>Lausanne</b>	<b>Sumiswald</b>
<b>Nombre</b>	1019	457
<b>Aptes au service militaire</b>	573 (56.3%)	282 (61.7%)
	donc 78 service long	donc 41 service long
<b>Aptes au service PCi</b>	166 (16.3%)	63 (13.8%)
<b>Inaptes au service</b>	186 (18.2%)	67 (14.7%)
<b>Inaptes au service in abs</b>	44 (4.3%)	16 (3.5%)
<b>Ajournés au recrutement compl.</b>	45 (4.4%)	24 (5.2%)
<b>Ajournés d'une année</b>	2 (0.2%)	3 (0.7%)
<b>Ajournés de deux ans</b>	3 (0.3%)	2 (0.4%)

### Service sans arme

Trois demandes pour un service sans arme ont été présentées. Deux demandes ont été acceptées et un cas n'est pas encore traité.

#### 3.3.1.6 Libération de service

708 militaires des classes d'âge 1979 (solde), 1980, 1981, 1982 et 1983 ayant terminé leurs obligations ont été libérés au 31.12.2013. Les inspections de libération ont eu lieu sur deux jours à la caserne de La Poya à Fribourg.

En application des articles 11 et 12 de l'Ordonnance du 5 décembre 2003 concernant l'équipement personnel des militaires (OEPM), les militaires souhaitant garder l'arme personnelle (fusil d'assaut 90, 57 ou pistolet) ont dû fournir un permis d'acquisition d'armes. Sur les 671 militaires armés, 57 (8.5 %) ont demandé la cession de l'arme en toute propriété. Lors de la remise de l'arme, une indemnité fixée par le DDPS a été perçue à raison de 30 francs pour le pistolet, de 60 francs pour le fusil d'assaut 57 et de 100 francs pour le fusil d'assaut 90.

Les officiers supérieurs de la classe d'âge 1963, les capitaines de la classe d'âge 1971 et les officiers subalternes de la classe d'âge 1977, soit au total 37 officiers, ont été libérés lors d'une cérémonie présidée par le Directeur de la sécurité et de la justice.

#### 3.3.1.7 Taxe d'exemption de l'obligation de servir (TEO)

Le canton a compté 10 485 assujettis à la taxe en 2013 (42 % de plus qu'en 2004). Le mouvement démographique, le report de l'ER, l'exemption pour motifs médicaux sont les raisons certaines de cette évolution. L'année 2013 présente des similitudes avec les précédentes: augmentation de l'encaissement, augmentation des remboursements et stabilité dans le nombre des demandes d'arrangements de paiement et des rappels.

823 astreints au service militaire et 228 astreints au service civil, ont été soumis à la taxe pour n'avoir pas accompli leur service en 2012.

Pour 1149 assujettis, la taxe a été réduite en fonction du nombre total des jours de service accomplis dans l'année d'assujettissement, et cela à raison d'un dixième par tranche de 50 jours de service militaire effectués (75 jours de service civil).

Pour 1224 assujettis ayant servi dans la protection civile, la taxe a été réduite de 4 % pour chaque jour accompli dans l'année d'assujettissement.

Le taux de la taxe s'élève à 3 % du revenu imposable IFD, mais à 400 francs au minimum. Pour 2900 assujettis, elle a été calculée sur la base de la taxe minimale.

Le remboursement a lieu une fois que la durée totale des services obligatoires a été accomplie. 1411 décisions de remboursement de taxes représentant 671 074 francs ont été établies, soit 10 % de plus qu'en 2012.

La collaboration avec l'instance cantonale en matière d'assurance invalidité pour un contrôle approfondi de l'ensemble des bénéficiaires des prestations AI âgés de 18 à 34 ans, domiciliés dans le canton, a permis de déceler des lacunes touchant une quarantaine d'assujettis (exonération de la taxe accordée dès degré d'invalidité de 40 %).

Aucune décision sur réclamation n'a été l'objet d'un recours auprès de la Cour fiscale du Tribunal cantonal.

#### *Perception de la taxe dans le canton*

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Taxes payées par les assujettis	7 031 095.95	6 666 717.56
Remboursements (remplacement de service)	671 074.25	609 586.50
Produit net de la perception	6 360 021.70	6 057 131.06
Part de la Confédération (80%)	5 088 017.36	4 845 704.85
Part du canton (20%)	1 272 004.34	1 211 421.21
Intérêts moratoires portés en compte	63 132.55	61 741.70
Intérêts sur montants à restituer	2 071.65	2631.80
Solde des arriérés	2 449 734.63	2 443 984.53
Montant des actes de défaut de biens	183 546.36	151 123.50

#### *Statistiques*

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Nombre de décisions de taxation	13 769	13 403
Nombre de décisions avec taxe minimale (400 francs)	2897	2788
Nombre d'assujettis exonérés (art. 4 LTEO)	700	673
Montant des taxes abandonnées	13 315.59	10 814.20
Montant des taxes remises	21 038.70	33 240.75
Arrangements de paiement	967	1074
Sommations/rappels avant poursuite	2502	2361
Réquisitions de poursuites	401	379
Décisions de remboursements	1411	1315
Décisions de restitutions	666	710

### **3.4 Intendance des bâtiments**

#### **3.4.1 Activités courantes**

##### **3.4.1.1 Caserne de la Poya**

Les travaux suivants ont été réalisés:

- > Entretien courant de tous les bâtiments de la caserne
- > Assainissement complet de l'ascenseur du bâtiment 3
- > Transformation de l'accès à la caserne (nouvelles barrières automatiques, clôture, nouvelle guérite pour le personnel de la garde).

En raison de l'avenir incertain de la place d'armes de Fribourg et en attendant le concept de stationnement définitif, la majorité des travaux prévus en 2013 ont été suspendus et reportés à l'année 2014. Tenant compte du



---

fait que la caserne doit être encore exploitée jusqu'en 2020 au moins, ces travaux ont toujours leur raison d'être. En effet, il faut assurer un standard convenable du point de vue de la sécurité et du confort aux militaires séjournant dans la caserne.

#### *Utilisation de la caserne par des tiers*

La caserne de la Poya a été très sollicitée et souvent mise à disposition pour l'hébergement de tiers (civils). De grandes manifestations telles que la visite du Dalaï Lama, Avenches Tattoo ainsi que les rencontres folkloriques sont à l'origine de la majorité des nuitées civiles réalisées. De plus, divers clubs de sports ont séjourné dans la caserne à l'occasion d'activités déployées dans les halles de sport environnantes (ex. basketball).

#### 3.4.1.2 Camp de Schwarzsee

Les travaux suivants ont été réalisés:

- > Entretien courant de tous les bâtiments du camp de Schwarzsee

#### *Achat de matériel et appareils*

- > Achat d'une deuxième machine industrielle à laver la vaisselle, ceci en remplacement de l'ancien tunnel de lavage acquis en 1992. La première machine a été achetée en 2012. Les deux nouvelles machines couvrent la capacité de l'ancien tunnel de lavage.

#### *Achat de literie et de lingerie*

- > Renouvellement courant de la literie nordique.

#### *Journées d'occupation*

2012 : 46 711

2013 : 31 296

Sur les 31 296 journées, 21 319 journées civiles ont été accomplies par les colonies belges (Intersoc) et 6169 par des écoles, sociétés et groupements divers. Les occupations militaires ont fortement diminué par rapport à l'année précédente et se sont élevées à 3808 journées seulement (14 956 journées en 2012).

#### 3.4.2 Evénements particuliers

##### 3.4.2.1 Place d'armes de Fribourg

#### *Caserne de la Poya*

L'intendant des bâtiments militaires est membre d'un groupe de travail dirigé par armasuisse, qui a pour but de trouver une nouvelle forme d'indemnisation pour les places d'armes cantonales à faire valoir dès 2014. Ce groupe de travail a rendu, au printemps 2013, le rapport révisé à l'intention du comité de pilotage de la Confédération. Le groupe de travail poursuivra son activité l'année prochaine. Le nouveau modèle d'indemnisation devrait être introduit dans le courant de l'année 2014 sur toutes les places d'armes cantonales de Suisse. Malgré la fermeture de la place d'armes de Fribourg qui est planifiée pour l'an 2020, la Direction de la sécurité et de la justice ainsi que le Service de la protection de la population et des affaires militaires devront se prononcer au printemps sur l'introduction définitive de cette nouvelle forme d'indemnisation.

##### 3.4.2.2 Camp de Schwarzsee

Les colonies belges Intersoc de Bruxelles ont séjourné pour la dernière fois au camp de Schwarzsee et ceci après plus de 50 ans de présence dans notre canton. Les travaux de reddition et l'établissement des inventaires se sont déroulés à la satisfaction de tous les partenaires. Les responsables belges ont quitté avec regret le camp de Schwarzsee; l'intendance du camp ainsi que toute la région de Schwarzsee ont également été affectées par ce départ. En effet, de solides liens d'amitié avec les vacanciers belges se sont créés durant cette longue période d'occupation et c'est également un important apport économique qui s'en va.

L'intendance des bâtiments militaires est active au sein d'un groupe de travail chargé d'examiner la faisabilité quant à la réalisation d'un centre de sport et de loisirs au camp de Schwarzsee. L'éventualité de pouvoir accueillir

le centre d'instruction du Service civil (actuellement à Schwarzenburg) à partir de 2016 s'est greffée sur le projet initial. Le Conseil d'Etat a confié la réalisation du concept à un mandataire externe (bureau d'architecte singinois) qui satisferait à la fois les besoins du service civil et ceux d'un centre de sport et de loisirs. Le Conseiller d'Etat Erwin Jutzet (Direction de la sécurité et de la justice) a présenté un projet en novembre 2013 à l'ensemble du Conseil d'Etat. De plus, les offres respectives pour une future collaboration ont été transmises à l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL (partenaire pour l'accueil du service civil).

## 4 Service de la population et des migrants (SPoMi)

Chef de service : Patrick Pochon

### 4.1 Police des étrangers

#### 4.1.1 Activités courantes

##### 4.1.1.1 Permis délivrés

	2012	2013
Autorisations d'établissement	4322	3929
Autorisations de séjour	5353	5387
Autorisations de séjour de courte durée	611	695
Autorisations frontalières UE/AELE	244	350
Prolongations de l'autorisation de séjour ou du délai de contrôle de l'autorisation d'établissement	10630	15448

##### 4.1.1.2 Visas de retour en Suisse

	2012	2013
Visas de retour en Suisse	335	357

##### 4.1.1.3 Effectif de la population étrangère résidant dans le canton au 31 décembre, sans les requérants d'asile ni les personnes admises provisoirement

	2012	2013
Avec autorisations d'établissement	36353	39139
Avec autorisations de séjour	20805	21174
Avec autorisations de courte durée $\geq 12$ mois	822	2611
Avec autorisation frontalière	518	621
<b>Totaux</b>	<b>57980</b>	<b>63545</b>

##### 4.1.1.4 Mesures administratives

	2012	2013
Auditions effectuées par le Service	248	245
Rejets de demandes d'entrée et d'autorisation	29	29
Décisions de renvoi	219	238
Injonctions de départ selon directive européenne	22	30
Refus d'autorisations de séjour, de prolongations d'autorisations ou révocations	41	49
Révocations d'autorisations d'établissement	5	11

	2012	2013
Menaces de refus ou de révocation	7	12
Décisions de détention en vue de refoulement rendues	230	268
Décisions de détention en vue de refoulement exécutées	167	178
Renvois après détention sous la compétence d'une autre autorité	20	38
Séances de contrôle auprès du Tribunal des mesures de contrainte (TMC)	35	28
Renoncations à la procédure orale par le TMC	26	35
Assignations et interdictions de pénétrer un territoire	90	122
Rejets de permis pour cas personnel d'extrême gravité	23	31
Recours jugés au Tribunal cantonal et au TMC contre l'ensemble de ces mesures administratives	68	46
Recours admis, totalement ou en partie	8	6
Affaires rayées du rôle	11	9

#### 4.1.2 Evénements particuliers

Nonobstant la décision du Conseil fédéral d'activer la clause de sauvegarde prévue dans l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) en étendant dès le 1er juin 2013 aux travailleurs en provenance de l'UE-17 le contingentement des autorisations de séjour B, tel que déjà en place et maintenu à l'égard des ressortissants de l'UE-8, l'effectif de la population étrangère totale en domicile principal dans le canton (tous permis confondus, mais sans l'asile) a une nouvelle fois fortement augmenté, passant en l'espace d'une année de 59'987 à 63'545 personnes.

Le nombre des situations de renvoi de Suisse pour lesquelles la mise en œuvre de mesures de contrainte du droit des étrangers a été nécessaire n'a également jamais été aussi élevé. Ce phénomène s'explique notamment par la proportion toujours très importante de situations relevant de l'asile et résultant d'une obligation de renvoi vers d'autres Etats européens en application de l'Accord d'association à Dublin (55 % des cas). Ces circonstances ont par ailleurs conduit le service à louer continuellement en 2013 deux cellules supplémentaires auprès de la Prison régionale de Burgdorf (BE).

## 4.2 Domaine de l'asile

### 4.2.1 Activités courantes

	2012	2013
Personnes envoyées dans les centres d'enregistrement	6	10
Requérants d'asile attribués au canton de Fribourg	933	637
Autorisations de travailler accordées	143	164
Permis pour cas personnel d'extrême gravité	37	48
Personnes admises provisoirement	63	76
Décisions positives rendues par l'ODM	105	86
Décisions négatives rendues par l'ODM (rejets et non entrées en matière)	580	440
Décisions d'application de l'Accord de Dublin	272	210
Demandes d'asile en suspens auprès de l'ODM	589	573
Total des demandeurs d'asile séjournant dans le canton au 31 décembre	697	621
Total des étrangers admis provisoirement séjournant dans le canton au 31 décembre	796	774

### 4.2.2 Evénements particuliers

En dépit de la situation en Syrie et de la croissance du nombre des demandes d'asile en Europe (+25%), la Suisse a enregistré en 2013 un effectif de nouveaux requérants d'asile en recul par rapport à la forte augmentation

constatée en 2012, ce qui s'est traduit pour le canton de Fribourg par une diminution de 31 % des attributions décidées par la Confédération. Les attributions au canton de nouveaux requérants d'asile (637) se situent cependant en 2013 encore nettement au-dessus de la moyenne des 10 années précédentes (504).

### 4.3 Main-d'œuvre étrangère

#### 4.3.1 Activités courantes

##### 4.3.1.1 Annonces de ressortissants UE/AELE

	2012	2013
Pour activité limitée à 3 mois maximum auprès d'un employeur suisse	2288	3097
Pour travailleurs détachés	1922	2633
Pour prestataires de services transfrontaliers indépendants	1315	2194

##### 4.3.1.2 Autorisations préalables concernant les ressortissants UE-8/UE-2

	2012	2013
Autorisations de longue durée	13	19
Autorisations de courte durée	157	82
Autorisations pour une durée maximale de 4 mois	26	41
Autorisations pour artistes de cabaret UE	225	182

##### 4.3.1.3 Autorisations préalables pour ressortissants de pays tiers

	2012	2013
Autorisations de longue durée	33	38
Autorisations de courte durée	42	39
Autorisations pour une durée maximale de 4 mois	63	27
Autorisations pour artistes (musiciens)	83	105

##### 4.3.1.4 Autres décisions

	2012	2013
Refus d'autorisation	138	155
Décisions sur réclamation	15	4

##### 4.3.1.5 Mesures administratives

En vertu de l'art. 122 LEtr, un employeur qui enfreint à plusieurs reprises les prescriptions du droit des étrangers peut se voir rejeter totalement ou partiellement ses demandes d'admission de travailleurs étrangers ou peut être menacé de ces sanctions.

	2012	2013
Avertissements	1	6
Sommations/menaces	78	26
Suspensions/rejets	27	15

#### 4.3.2 Evénements particuliers

Les autorisations préalables en vue d'accéder à une activité lucrative ne sont encore requises en 2013, hormis pour les ressortissants de pays tiers (Etats hors UE), que pour les ressortissants UE-2 (Roumanie et Bulgarie). Si les ressortissants de tous les autres Etats avec lesquels la Suisse est liée par l'ALCP bénéficient de la libre circulation complète des personnes, les autorisations de séjour B ont néanmoins été contingentées dès le 1er juin 2013 pour

les travailleurs provenant de l'UE-17, comme cela était déjà le cas depuis le 1er mai 2012 pour les ressortissants de l'UE-8.

#### 4.4 Passeports et cartes d'identité suisses

##### 4.4.1 Activités courantes

##### 4.4.1.1 Documents délivrés

	2012	2013
Passeports ordinaires biométriques	14098	20502
Cartes d'identité	26416	31676
Passeports provisoires	567	615
Documents de voyage biométriques pour étrangers	230	216
Titres de séjour biométriques pour étrangers	8042	10363

##### 4.4.2 Evénements particuliers

Le nombre des documents délivrés par le service à des citoyens suisses a considérablement augmenté en 2013 (+ 45% pour les passeports et + 20 % pour les cartes d'identité). Cette forte croissance s'explique par les démarches en renouvellement, 10 ans après leur introduction, des nouveaux documents de la génération 2003, qui avaient suscité à l'époque une forte demande. Le 6 juin 2013, le service a fêté le 50'000<sup>ème</sup> passeport biométrique établi dans le canton de Fribourg.

## 5 Service de la police du commerce (SPoCo)

Chef de service : Alain Maeder

### 5.1 Etablissements publics

#### 5.1.1 Activités courantes

##### 5.1.1.1 Autorisations délivrées

	2012	2013
Patentes A d'hôtellerie	1	1
Patentes B d'établissement avec alcool	11	34
Patentes C d'établissement sans alcool	2	3
Patentes G d'établissement dépendant d'un commerce d'alimentation	10	2
Patentes spéciale H	5	13
Patentes I d'établissement parahôtelier	4	5
Patentes T de traiteur	4	7
Patentes en vue de la reprise d'un établissement en activité	201	202
Renouvellements de patente	543	630
Changements de dénomination	25	31
Extensions de patente	20	14

##### 5.1.1.2 Mesures administratives

	2012	2013
Fermetures d'établissement pour absence de patente	7	1
Retraits de patente	1	5

	2012	2013
Refus de patente	2	6

#### 5.1.1.3 Décompte des patentes d'établissements publics

	2012	2013
Patentes A d'hôtellerie	154	156
Patentes B d'établissement avec alcool	603	606
Patentes C d'établissement sans alcool	14	15
Patentes D de discothèque	24	20
Patentes E de bars d'hôtel	15	16
Patentes F de restaurant de nuit	4	4
Patentes G d'établissement dépendant d'un commerce d'alimentation	105	100
Patentes spéciale H	468	462
Patentes I d'établissement parahôtelier	109	111
Patentes T de traiteur	55	59
Patentes U de bar dépendant d'un local de prostitution	1	-
<b>Totaux</b>	<b>1552</b>	<b>1549</b>

#### 5.1.1.4 Fumée passive

	2012	2013
Fumoirs autorisés	76	89

#### 5.1.1.5 Formation obligatoire

	2012	2013
Personnes ayant suivi la formation obligatoire en français	127	139
Personnes ayant suivi la formation obligatoire en allemand	21	28
Personnes ayant obtenu leur certificat de capacité professionnelle	88	115

#### 5.1.1.6 Formation partielle

	2012	2013
Personnes ayant suivi la formation pour détenteurs de patentes G ou T en français	21	21
Personnes ayant suivi la formation pour détenteurs de patentes G ou T en allemand	2	2
Personnes ayant réussi le test pour détenteurs de patentes G ou T	23	23
Personnes ayant suivi la formation relative à la loi sur les établissements publics en français	30	29
Personnes ayant suivi la formation relative à la loi sur les établissements publics en allemand	7	6
Personnes ayant réussi le test relatif à la loi sur les établissements publics	37	35

#### 5.1.2 Evénements particuliers

La révision de la législation sur les établissements publics entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013 a été bien assimilée par les exploitants d'établissements publics et leur clientèle.

Les préfets ont accordé les nouvelles patentes B+ au terme de procédures respectueuses des droits acquis mais prenant en compte les critères destinés notamment à garantir la sécurité des installations et la tranquillité du voisinage.

Un nouveau programme de formation obligatoire a été élaboré en collaboration avec GastroFribourg.

## 5.2 Boissons alcooliques

### 5.2.1 Activités courantes

#### 5.2.1.1 Autorisations délivrées

	2012	2013
Locaux de vente spécialisés et commerces d'alimentation	66	56
Kiosques et stations d'essence	9	8

#### 5.2.1.2 Décompte des patentes de boissons alcooliques

	2012	2013
Locaux de vente spécialisés et commerces d'alimentation	411	425
Kiosques et stations d'essence	61	69

## 5.3 Loteries et collectes

### 5.3.1 Activités courantes

#### 5.3.1.1 Autorisations délivrées

	2012	2013
Petites loteries	87	82
Collectes	92	93

## 5.4 Appareils de jeu

### 5.4.1 Activités courantes

#### 5.4.1.1 Autorisations délivrées

	2012	2013
Appareils à sous servant aux jeux d'adresse	316	344
Appareils de distraction	206	305

## 5.5 Salons de jeu

### 5.5.1 Activités courantes

#### 5.5.1.1 Autorisations délivrées

	2012	2013
Patentes de salon de jeu	-	1

#### 5.5.1.2 Décompte des autorisations de salons de jeu

	2012	2013
Patentes de salon de jeu	3	4



## 5.6 Prostitution

### 5.6.1 Activités courantes

#### 5.6.1.1 Autorisations délivrées

	2012	2013
Mise à disposition de tiers de locaux affectés à l'exercice de la prostitution	15	6

#### 5.6.1.2 Mesures administratives

	2012	2013
Refus	1	1
Retraits	-	1

#### 5.6.1.3 Décomptes des autorisations

	2012	2013
Mise à disposition de tiers de locaux affectés à l'exercice de prostitution	15	21

## 5.7 Commerce itinérant

### 5.7.1 Activités courantes

#### 5.7.1.1 Autorisations délivrées

	2012	2013
Autorisations pour commerçants itinérants	8	17
Autorisations d'exploiter une activité foraine ou un cirque	3	4

## 5.8 Crédit à la consommation

### 5.8.1 Activités courantes

#### 5.8.1.1 Décomptes des autorisations

	2012	2013
Exercice à titre professionnel de l'activité de courtier en crédit	12	12

## 5.9 Poids et mesures

### 5.9.1 Activités courantes

#### 5.9.1.1 Instruments de mesure vérifiés

	2012	2013
Balances pour la vente directes au public	511	763
Balances non destinées à la vente directe au public	978	1136
Balances pour véhicules routiers et balances ferroviaires	47	38
Balances spéciales	87	66
Balances à fonctionnement automatique	19	23
Instruments de pesage étiqueteurs de prix	250	252
Ensembles de mesurage de volume (produits pétroliers)	828	1040
Distributeurs routiers de gaz naturel et de pétrole liquéfié	1	2
Ensembles de mesurage de volume pour denrées alimentaires	34	38
Mesures de longueur	1	-

	2012	2013
Appareils mesureurs de composants gazeux et de fumée diesel	420	402

#### 5.9.1.2 Contrôles des préemballages

	2012	2013
Même quantité nominale	489	346
Préemballages aléatoires	61	147

#### 5.9.1.3 Surveillance du marché

	2012	2013
Points de vente publics contrôlés	235	258

## 5.10 Indication des prix

### 5.10.1 Evénements particuliers

Dans le but de renforcer l'exécution de l'ordonnance fédérale sur l'indication des prix, une campagne annuelle de contrôles a été mise sur pied au niveau national. En 2013, les cantons romands ont décidé de cibler les bijouteries. Les contrôles ont porté, d'une part, sur l'affichage des prix des services et, d'autre part, sur l'indication des prix des marchandises proposées à la vente. Le Service de la police du commerce a conduit cette campagne en collaboration étroite avec les communes. Sur 31 commerces contrôlés, 2 n'affichaient pas ou affichaient de manière incorrecte les prix de leurs services et 3 étaient en infraction en raison d'une indication incomplète ou inexistante des prix des marchandises.

## 6 Service de la justice (SJ)

Cheffe de service : Lise-Marie Graden

### 6.1 Barreau

La Commission d'examen des candidats au barreau a délivré un brevet de capacité à Mmes Silvia Aguirre, Crystel Bardet, Anne-Sophie Brady, Jena Cattin, Adeline Corpataux, Sonja Hurni, Sheila Jaccoud, Francine Pittet, Emilie Praz, Anouk Sekulic, Léonie Spreng, Laurence Stephan, Nathalie Suter et Franziska Waser et MM. Philippe Allemann, Arnaud Bregnard, Daniel Gatenby, Fabien Jotterand, Sylvain Keller, Philippe Maridor, Dominic Quiel, Alexandre Tinguely et Côme Vuille.

La Commission du barreau, quant à elle, a traité notamment les affaires suivantes :

Inscriptions au registre cantonal des avocats et des avocates	15
Radiations du registre cantonal des avocats et des avocates	12
Plaintes et dénonciations	11
Levées du secret professionnel	4
Autorisations de stage d'avocat	37
Réductions de la durée du stage d'avocat	-
Radiations du registre cantonal des avocats-stagiaires et avocates-stagiaires	1

Etaient inscrits au 31 décembre 2013:

Avocats inscrits au Registre cantonal des avocats et des avocates	189
Avocats inscrits au Tableau fribourgeois des avocats membres de l'UE et de l'AELE	4
Avocats stagiaires	129

## 6.2 Notariat

Au 31 décembre 2013, il y avait 46 notaires en exercice, dont 4 notaires n'entrant plus dans le calcul du nombre maximal fixé par la loi sur le notariat. A ce jour, le nombre maximal, fixé à 42, est atteint.

## 6.3 Assistance judiciaire en matière civile

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, le Service de la justice a reçu 1 420 avis d'assistance judiciaire se répartissant ainsi:

	Assistance avec remboursement	Assistance sans remboursement	Total
Tribunal cantonal	0	103	103
Tribunal de la Sarine	5	613	618
Tribunal de la Singine	0	55	55
Tribunal de la Gruyère	0	192	192
Tribunal du Lac	2	88	90
Tribunal de la Glâne	2	76	78
Tribunal de la Broye	1	81	82
Tribunal de la Veveyse	1	52	53
Justices de paix	0	149	149
<b>Totaux</b>	<b>11</b>	<b>1409</b>	<b>1420</b>

1 116 listes de frais d'avocats et des greffes des justices de paix ont été payées en 2013 pour un montant de 2 839 174 francs (2 359 093 francs en 2012 pour 813 listes de frais).

A teneur des articles 123 LJ et 123 CPC, le Service de la justice peut, dans un délai de 10 ans, demander le remboursement partiel ou total de l'assistance judiciaire lorsque la personne est revenue à meilleure fortune.

En 2013, un montant de 90 444 francs a été récupéré à ce titre. Notons que ce montant est faible en 2013 car le service a été occupé à changer d'outil informatique pour la gestion de cette tâche.

## 6.4 Assistance judiciaire en matière pénale

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, et en vertu du nouveau code de procédure pénale suisse, l'autorité qui décide de l'assistance judiciaire en matière pénale n'est plus uniquement la Chambre pénale du Tribunal cantonal, mais chaque instance judiciaire au fil de la procédure. Les statistiques concernant cette assistance judiciaire se trouvent dans les rapports des différents tribunaux.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, le Service de la justice a reçu 138 décisions relatives à l'assistance judiciaire. 185 listes de frais d'avocat ont été payées en 2013 pour un montant de 530 671 francs.

## 6.5 Assistance judiciaire en matière administrative

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, le Service de la justice a reçu 123 avis d'assistance judiciaire.

82 listes de frais d'avocat ont été payées en 2013 pour un montant de 145 867 francs.

## 6.6 Entraide judiciaire

Le Service de la justice procède aux transmissions nécessaires à l'entraide judiciaire internationale. En 2013, il a traité 28 demandes provenant d'autorités judiciaires du canton et 1 demande provenant d'une autorité judiciaire d'un Etat étranger.

## 6.7 Médiation judiciaire

### 6.7.1 Commission de la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs

Cette commission exerce la surveillance générale sur les personnes soumises à l'ordonnance sur la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs, c'est-à-dire les médiateurs et médiatrices assermentés qui exercent la médiation dans le cadre d'une procédure judiciaire.

La Commission décide des inscriptions, mises à jour et radiations à effectuer au tableau des médiateurs et médiatrices assermentés, surveille la conformité de l'activité des médiateurs et médiatrices à leur serment ou à leur promesse solennelle, exerce le pouvoir disciplinaire et édicte les directives nécessaires.

En 2013, la Commission de la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs a inscrit deux médiatrices au tableau et radié une inscription.

### 6.7.2 Bureau de la médiation pénale pour mineurs

Statistiques (2012) 2013

#### 6.7.2.1 Nombre d'affaires déléguées par les juges (processus de médiation):

	(96)	96
concernant (nombre de mineurs impliqués comme mis en cause)	(154)	125
et également (nombre de jeunes adultes mis en cause)	(16)	11
ainsi que (nombre de lésés/victimes impliqués)	(108)	113
69 affaires ne concernaient qu'un seul mineur mis en cause		
14 affaires concernaient deux mineurs mis en cause		
13 affaires concernaient trois mineurs mis en cause ou plus (jusqu'à 6)		

#### 6.7.2.2 Répartition selon le sexe

Garçons	(130)	95
Filles	(24)	30

#### 6.7.2.3 Répartition selon la langue

Français	(123)	97
Allemand	(31)	28

#### 6.7.2.4 Provenance

Fribourg-Ville	(19)	17
Sarine campagne	(27)	21
Gruyère	(41)	23
Broye	(9)	21
Glâne	(19)	5
Veveyse	(7)	12
Singine	(8)	16
Lac	(24)	7

Autre canton	(-)	3
Autre pays	(-)	-

#### 6.7.2.5 Résultats du traitement des affaires

Processus ayant conduit à un accord de médiation	(48)	79
Processus de médiation n'ayant pas abouti	(18)	15
Décision de retrait de plainte	(5)	6
Processus en cours au 31 décembre 2013	(52)	48

### 6.8 Surveillance des fondations classiques

Les principales activités de surveillance comprennent l'assujettissement de fondations, l'examen annuel des rapports d'activité et des comptes, la modification des statuts, l'examen de règlements, ainsi que la dissolution, la liquidation et la radiation de fondations.

Au 31 décembre 2013, 271 fondations classiques, représentant une valeur totale au bilan (au 31 décembre 2012) de l'ordre de 1 022 millions de francs, étaient surveillées par le canton.

L'autorité de surveillance a rendu trois décisions d'assujettissement à surveillance de fondations nouvellement constituées. Cinq fondations ont été dissoutes et radiées.

Les modifications des statuts de trente-quatre fondations ont été approuvées. Il en a été de même des règlements de cinq fondations.

## 7 Service de l'application des sanctions pénales et des prisons (SASPP)

Chef de service : Thomas Freytag

### 7.1 Application des sanctions pénales

Le SASPP planifie l'exécution des sanctions privatives de liberté et des mesures pénales, en fixant le lieu, le début et les étapes successives de l'exécution. En cours d'exécution, il statue notamment sur les autorisations de sortie (congés, permissions, conduites), sur le transfert dans un autre établissement et sur l'interruption de l'exécution. Il rend en outre les décisions prévues par les textes légaux concordataires ainsi que par la loi en matière de semi-détention et d'exécution sous la forme de journées séparées. Finalement, il statue en matière de libération conditionnelle des sanctions privatives de liberté et des mesures pénales ou de levée des mesures pénales et ordonne les mesures annexes (assistance de probation, règles de conduite, etc.).

Le SASPP gère en outre les dossiers en matière de travail d'intérêt général (ci-après: TIG), dont la mise en œuvre concrète est pour le reste confiée au Service de probation (ci-après: SProb). Il encaisse également les amendes et les peines pécuniaires prononcées par les instances judiciaires. A ce titre, il n'intervient qu'en cas de non-paiement, lorsque l'amende ou la peine pécuniaire fait place à une peine privative de liberté de substitution. Il assume enfin les tâches du Service de coordination cantonal pour le traitement des données enregistrées dans le casier judiciaire.

#### 7.1.1 Peines privatives de liberté et mesures

##### 7.1.1.1 Nombres de jugements reçus

En 2013, 471 jugements pour des peines privatives de liberté (ci-après: PPL) ont été adressés au SASPP par les autorités judiciaires fribourgeoises dont :

- > 381 jugements pour des peines < 6 mois

- > 51 jugements pour des peines  $\geq 6$  mois et  $\leq 1$  an
- > 39 jugements pour des peines  $> 1$  an

#### 7.1.1.2 Modalités (excepté les peines pécuniaires et les amendes converties)

- > 127 convocations en régime ordinaire ont été établies.
- > 99 convocations ont été établies pour des personnes ayant obtenu l'autorisation d'exécuter leur peine sous le régime de la semi-détention; ce régime consiste à laisser au détenu la possibilité de conserver son activité lucrative et à ne passer en prison que la nuit, le samedi et le dimanche.
- > 1 convocation a été établie pour une personne ayant demandé une répartition des journées de condamnation sur les fins de semaine.
- > 67 condamnations de PPL, prononcées par les autorités judiciaires fribourgeoises, ont été exécutées dans d'autres cantons, étant donné que les personnes condamnées étaient domiciliées ou séjournaient hors canton. En sus, le SASPP a reçu 25 condamnations de PPL, prononcées par d'autres cantons, à faire exécuter, puisque les personnes condamnées étaient domiciliées ou séjournaient dans notre canton.
- > Nombre de jugements traités (PPL + TIG + conversion en TIG ou en PPL) 1 015
- > Interruption de l'exécution des peines 4
- > Personnes signalées à la recherche informatisée de police (ci-après : RIPOL) 202
- > Ordres d'exécution de mandats non menés à terme à la gendarmerie 27
- > Ordres de transfert 122
- > Demandes de placement (en exécution de peine et en exécution anticipée de peine) 77

#### 7.1.1.3 Nombres de journées de privation de liberté et de détenus

	Journées de détention	Détenu(s)
> Etablissements de Bellechasse, Sugiez/FR	26 659	151
> Etablissements de la plaine de l'Orbe/VD	4 041	16
> Etablissement de Bellevue, Gorgier/NE	1 754	7
> Prison de la Tuilière, Lonay/VD	329	10
> Pénitencier de Witzwil/BE	285	2
> Pénitencier d'Hindelbank/BE	705	3
> Pénitencier La Stampa, Lugano/TI	93	8
> Prison de Thorberg/BE	393	2
> Pénitencier de Lenzburg/AG	273	1
> Pénitencier de Pöschwies/ZH	3	1
> Le VAM, Fribourg, Bulle, Düdingen	128	30
> Ritec, Düdingen	250	2
> Coup de Pouce, Fribourg	38	1
> Inselspital Bern (Quartier cellulaire)	138	14
> Diverses courtes peines hors canton	1 943	106
> Centre de mesures St-Jean/BE	775	3
> Fondation Bartimée, Grandson/VD	315	2
> Le Tremplin « Foyer Horizon », Fribourg	687	3
> Fondation Le Torry, Fribourg	202	1
> Foyer St Louis, Fribourg	668	2
> Foyer Le Radeau, Orsonnens	1 119	4
> Foyer André, La Côte-aux-Fées/NE	212	1
> Foyer La Thièle, Yverdon-les-Bains/VD	93	1
> EMS Sylvabelle SA, Provence/VD	396	1
> Fondation Terra Vecchia, Schüpfen/BE	232	1
> Archezürich, Zurich	47	1
> UPK, Basel/BS	244	1

> Résidence Les Sources, Sonceboz	90	1
> Domi. Syl SA, Yverdon-les-Bains	319	1
> Fondation Wisli, Bülach/ZH	33	1
> Horizon Sud, Marsens	376	3
> Foyer du Parc, Couvet /NE	405	1
> Total	43 245	409

#### 7.1.1.4 Nombres de mesures

En 2013, 127 personnes ont exécuté ou exécutent encore une mesure selon le Code pénal, dont:

- > 22 personnes un traitement des troubles mentaux en vertu de l'article 59 CP ou des articles 59 et 60 CP (mesures thérapeutiques institutionnelles);
- > 13 personnes un traitement des addictions en vertu de l'article 60 CP (mesure thérapeutique institutionnelle);
- > 3 personnes une mesure applicable aux jeunes adultes en vertu de l'article 61 CP (mesure thérapeutique institutionnelle);
- > 86 personnes un traitement ambulatoire pendant l'exécution de leur peine ou en liberté en vertu de l'article 63 CP;
- > 3 personnes un internement en vertu de l'article 64 CP.

Ces personnes ont été placées selon le tableau 7.1.1.3.

Le SASPP a rendu 32 ordonnances de traitement, 15 décisions de levée de la mesure, 16 décisions de refus de levée de la mesure, 1 décision d'octroi de la libération conditionnelle de la mesure et 19 décisions de refus de libération conditionnelle de la mesure.

#### 7.1.1.5 Travail externe

15 personnes ont bénéficié ou bénéficient encore du régime de travail externe. Lieux de placement

	Journées de détention	Détenu(s)
Maison de détention « Les Falaises »	465	6
Maison Montfleury/GE	339	1
Maison Le Vallon/GE	949	7
Steinhof, Hindelbank	134	1
Total	1 887	15

#### 7.1.1.6 Travail et logement externe

3 personnes ont bénéficié ou bénéficient encore du régime de travail et logement externes.

#### 7.1.1.7 Libération conditionnelle et levée de mesures

En application de l'Ordonnance du 12 décembre 2006 concernant l'application des sanctions pénales, le Service de l'application des sanctions pénales et des prisons est habilité à rendre des décisions de libération conditionnelle des peines privatives de liberté (lorsque la peine privative de liberté est supérieure à deux ans, le SASPP est tenu de demander le préavis de la Commission consultative de libération conditionnelle et d'examen de la dangerosité).

De même, le SASPP est compétent pour prendre toute décision relative à la libération conditionnelle ou/et à la levée des mesures ambulatoires, des mesures thérapeutiques institutionnelles ou des internements. Dans plusieurs cas, le SASPP est également enjoint de demander son préavis à la Commission consultative de libération conditionnelle et d'examen de la dangerosité.

Les décisions suivantes ont été ordonnées:

- > Libération conditionnelle accordée après l'exécution du minimum légal des 2/3 41
- > Libération conditionnelle accordée pour une date ultérieure 21
- > Refus de libération conditionnelle 34
- > Prolongation du délai d'épreuve 1



> Levée de la mesure accordée	16
> Levée de la mesure refusée	21
> Libération conditionnelle de la mesure accordée	6
> Libération conditionnelle de la mesure refusée	9
> Libération conditionnelle de l'internement refusée	4
> Prolongation de la mesure	1
> Total	154

### 7.1.2 Peines pécuniaires et amendes converties

Les amendes et peines pécuniaires impayées sont converties en jours de peine privative de liberté de substitution.

Nombre de peines privatives de liberté de substitution reçues (amendes et peines pécuniaires impayées) et montant encaissé par le Service pour chaque autorité:

	Amendes et peines pécuniaires reçues	Montant encaissé
Ministère public	2 122	783 546.15
Préfectures	1 937	326 339.60
Autres cantons	67	16 008.90
Tribunaux	35	13 780.00
Ville de Fribourg	573	87 271.20
Commune de Planfayon	8	100.00

Le total s'élève à 4 742 ordonnances de peines privatives de liberté de substitution reçues concernant des amendes et des peines pécuniaires impayées ainsi qu'à un montant total encaissé de 1 227 045.85 francs.

135 ordonnances de peines privatives de liberté de substitution concernant 78 personnes ont été transmises au secteur des peines privatives de liberté pour être intégrées à des peines fermes. De plus, 10 ordonnances de conversion d'amende concernant 10 personnes ont été transmises au secteur du TIG pour exécution d'un travail d'intérêt général.

Autres chiffres concernant le traitement des peines privatives de liberté de substitution:

Mandats attribués à la gendarmerie	2 818
RIPOL effectués	975
Délégations transmises aux autres cantons	1 507
Arrangements de paiement accordés	471

### 7.1.3 Travail d'intérêt général (ci-après TIG)

Le Service de l'application des sanctions pénales et des prisons et le Service de probation sont chargés de faire exécuter les peines de travail d'intérêt général prononcées par les autorités judiciaires. Le SASPP prend les décisions prévues aux articles 11 et 12 de l'Ordonnance fédérale du 19 septembre 2006 relative au code pénal et au code pénal militaire, ainsi que les mesures administratives prévues à l'article 13 de l'Ordonnance du 12 décembre 2006 sur l'exécution du travail d'intérêt général.

En 2013, 385 ordonnances de TIG ont été adressées au SASPP par les autorités judiciaires fribourgeoises. En sus, le SASPP a reçu 75 condamnations de TIG, prononcées par d'autres cantons, à faire exécuter, étant donné que les personnes condamnées étaient domiciliées ou séjournaient dans notre canton.

279 dossiers de TIG ont été transmis au Service de probation comme mandats d'exécution 80 courriers « droit d'être entendu » ont été transmis pour des raisons d'indiscipline, d'absences injustifiées ou parce que la personne condamnée a finalement opté pour un régime de détention. En outre, 105 rapports ont été rédigés pour les autorités judiciaires en vue d'une éventuelle suppression de TIG.

70 condamnations à un travail d'intérêt général, prononcées par les autorités judiciaires fribourgeoises (excepté les amendes converties), ont été exécutées dans d'autres cantons, puisque les personnes condamnées étaient domiciliées ou séjournaient hors canton.

#### 7.1.4 Recours en grâce

Le Grand Conseil a traité 3 recours en grâce en 2013.

#### 7.1.5 Casier judiciaire

En 2013, le Service de coordination du casier judiciaire a enregistré 5 660 jugements et délivré 3 882 extraits pour les autorités judiciaires du canton.

## 7.2 Prisons

La Prison centrale occupe 31 collaborateurs et une apprentie.

En 2013, la Prison de Romont a été ouverte du 11 juillet au 18 juillet et dès le 15 novembre 2013 jusqu'à la fin de l'année.

Les prisons hébergent les catégories de personnes suivantes, des deux sexes, majeures ou mineures:

- > Les inculpés en détention provisoire;
- > Les personnes condamnées jusqu'à leur transfert dans un établissement d'exécution des peines;
- > Les détenus en transfert d'un établissement à l'autre;
- > Les détenus aux arrêts;
- > Les personnes condamnées qui purgent une peine de quatre semaines au plus par journées séparées;
- > Les personnes condamnées qui exécutent une peine, en principe de douze mois au maximum, sous le régime de la semi-détention;
- > Les personnes condamnées qui exécutent une peine de plusieurs mois en régime du travail externe (fin de longues peines);
- > Les personnes condamnées qui exécutent une peine privative de liberté ferme de six mois au maximum en régime ordinaire;
- > Les personnes retenues en vertu de la juridiction pénale des mineurs;
- > Les personnes détenues en vertu des dispositions fédérales sur les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers;
- > Les personnes condamnées aux arrêts militaires.

#### 7.2.1 Entrées en 2013

		Suisses	Etrangers
Hommes –	Prison centrale	116	452
Hommes –	Prison de Romont	3	7
Femmes –	Prison centrale	0	0
Filles Mineures –	Prison centrale	2	3
Garçons Mineurs –	Prison centrale	10	10
Hommes –	Maison de détention « Les Falaises »	28	22
Femmes –	Maison de détention « Les Falaises »	1	1
<b>Total</b>		<b>160</b>	<b>495</b>

## 7.2.2 Journées de détention

	Suisse		Etrangers		Totaux
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
<b>Détention avant jugement</b>					
Prison centrale	2841	0	13542	3	16396
Prison de Romont	92	0	173	0	265
<b>Détention des mineurs</b>					
Prison centrale	43	10	66	1	120
<b>Exécution ordinaire de peines ou d'arrêts</b>					
Prison centrale	754	0	2869	4	3627
<b>Exécution par journées séparées</b>					
Prison centrale	10	3	0	0	13
<b>Exécution en semi-détention</b>					
Maison de détention « Les Falaises »	2926	60	1467	0	4453
<b>Exécution en régime de travail externe</b>					
Maison de détention « Les Falaises »	162	0	303	0	465
Mesures de contrainte	0	0	2204	0	2204
Arrêts militaires – Prison centrale	5	0	0	0	5
<b>Totaux</b>	<b>6833</b>	<b>73</b>	<b>20624</b>	<b>8</b>	<b>27538</b>

## 7.2.3 Subsistance

Le plan des menus s'étend sur plusieurs semaines. A la Prison centrale ainsi qu'à la Maison de détention « Les Falaises », les repas sont préparés par deux cuisiniers professionnels qui se partagent le plan de service soit durant 7 jours par semaine secondés par deux détenus. Aucune réclamation n'a été enregistrée en 2013 en ce qui concerne aussi bien la qualité que la quantité des mets servis.

## 7.2.4 Locaux

7.2.4.1 Les locaux de la Prison centrale sont divisés en cinq secteurs, soit:

- > La détention provisoire des hommes 43 places
- > La détention des mineurs (dont dès le 1.2.2012, 2 places pour la détention provisoire des hommes adultes) 2 places
- > L'exécution de peines des hommes 11 places
- > La détention des femmes

- > (dès le 30.11.2012 occupé par la détention provisoire des hommes) 5 places
- > L'exécution des mesures de contrainte des hommes 9 places
- > Total des places à disposition 70 places

#### 7.2.4.2 Les locaux de la Maison de détention « Les Falaises » sont divisés en deux secteurs, soit :

L'exécution de régimes facilités pour les hommes et les femmes (occupé par deux femmes durant la période de juillet à septembre 2013)

- > Total des places à disposition : 20

#### 7.2.4.3 La Prison de Romont

La détention provisoire des hommes

- > Total des places de réserve à disposition : 5

#### 7.2.5 Occupation des détenus

Les personnes placées en détention provisoire ne sont pas astreintes au travail, mais elles sont occupées par les différents programmes au sein de l'établissement. Par contre, les dispositions du Code pénal prévoient que les détenus condamnés aux arrêts ou à l'exécution de peines privatives de liberté sont astreints au travail.

En 2013, les détenus ont eu l'occasion d'être occupés, que ce soit à la cuisine, à la buanderie, à l'atelier d'occupation, au nettoyage et à l'entretien du bâtiment. Au total 24 155 heures, correspondant à un montant de 72 466 francs de rémunération.

#### 7.2.6 Assistance des détenus

Les deux assistantes sociales se partagent un taux d'activité de 50% au sein de la Prison centrale. Elles sont présentes quatre matinées par semaine et assurent une prise en charge sociale des personnes en exécution de peine ainsi que des détenus en régime de travail externe à la Maison de détention « Les Falaises ». Elles élaborent et rédigent un plan d'exécution de la sanction pénale (PES) pour les personnes en régime de travail externe ou de semi-détention ayant à exécuter une peine de plus de 6 mois au sein de la Maison de détention « Les Falaises ».

Les collaborateurs du Service de probation assurent le service social des personnes en détention avant jugement dans les prisons du canton. Ils sont présents quatre après-midis par semaine à la Prison centrale et rencontrent tous les nouveaux arrivants, dans des locaux spécialement conçus à cet effet. En cas d'occupation de la prison de district de Romont, les collaborateurs du Service de probation sont présents une fois par semaine. Ces contacts atténuent le choc que peut provoquer l'incarcération et favorisent le retour à la liberté. Ils facilitent aussi les relations entre les pensionnaires et leur famille, de même qu'avec les employeurs.

Un certain nombre de personnes bénévoles se sont rendues dans les prisons du canton pour y rencontrer des détenus, en particulier ceux qui n'ont pas de famille ou qui n'ont plus de contact avec celle-ci.

Le Service de probation en collaboration avec les responsables de la Prison centrale, organise régulièrement des visites d'enfant qui favorisent la maintenance de liaison entre le détenu et ses enfants. Tous les samedis, les détenus en exécution de peines selon le régime ordinaire peuvent recevoir la visite de leurs proches. Il en est de même pour les inculpés en détention provisoire moyennant l'autorisation du Ministère public.

L'adjoint du chef de service ou l'un des deux chefs de secteur se sont entretenus avec 543 nouveaux détenus, notamment les prévenus, les détenus en exécution ferme, les détenus exécutant une peine sous le régime facilité, soit semi-détention ou travail externe ainsi que les personnes détenues en vertu des dispositions fédérales sur les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers, dans les 48 heures suivant leur arrivée.

Le chef de service est à disposition pour les personnes détenues qui en font la demande.

L'assistance médicale à la Prison centrale est assurée par deux médecins, un/e psychiatre, deux psychologues, une infirmière à 70%, un infirmier à 50% ainsi qu'une infirmière auxiliaire à 30%. Au cours de l'année 2013, les médecins généralistes de la Prison centrale ont consulté 570 détenus et 271 détenus ont été vus pour des problèmes psychiatriques. De plus, 115 détenus ont consultés la psychologue. Plusieurs détenus ont dû être

conduits en milieu hospitalier pour des examens, des traitements ambulatoires ou encore des interventions. Le Réseau fribourgeois de santé mentale assure les consultations deux demi-jours par semaine. De plus, certains spécialistes ont prêté leur concours aux médecins de la prison, notamment pour le traitement d'alcooliques ou de toxicomanes.

Un aumônier catholique, une pasteure protestante et un imam assurent régulièrement l'assistance morale et spirituelle des détenus. En outre, les détenus qui en ont besoin peuvent bénéficier d'une aide matérielle limitée.

## 8 Service de probation (SProb)

Chef de service : Philippe Pillonel

### 8.1 Activités

Les activités du service se fondent également sur le document « Fondements éthiques et domaines d'activités des services de probation en Suisse » définis par la Conférence suisse des directrices et directeurs de la probation (édition 2013) et prennent en compte la Recommandation CM/Rec(2010)1 du Conseil de l'Europe sur les règles relatives à la probation et la Recommandation R(92)16 relative aux règles européennes sur les sanctions et les mesures appliquées dans la communauté.

### 8.2 Secteur administratif

Le secteur administratif a géré 560 dossiers du secteur probation et 478 dossiers du secteur des peines en milieu ouvert. Ce secteur est garant de la constitution des dossiers. Il est particulièrement important que toutes les pièces nécessaires à une bonne appréciation des situations y figurent. Il s'agit là de la première étape du processus actif de gestion des risques et d'encouragement à la désistance (PAGRED).

En ce qui concerne le soutien financier octroyé par le Service, la répartition est la suivante :

<b>Prestations financières</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Soutien aux personnes en détention	2 983	2 416	1 905
Soutien aux personnes sous mandat	33 377	31 599	13 757
Réinsertion professionnelle	(1 045)	9 301	8 180
Traitements psychothérapeutiques	10 574	18 510	8 077
Prélèvements biologiques	15 030	22 252	23 330
Logement	6 490	7 865	15 453
Programmes spéciaux TIG			2 132
<b>Total</b>	<b>68 454</b>	<b>91 943</b>	<b>72 834</b>

\* Catégorie nouvelle

Le montant indiqué sous la mention « soutien aux personnes en détention » a permis l'achat de livres, de dictionnaires, d'articles de papeterie et de timbres. Le montant destiné aux personnes sous mandat de probation, c'est-à-dire aux personnes suivies en milieu ouvert, a été attribué sous forme de bons alimentaires, de titres de transports et de participation aux frais médicaux. Ce montant a été, durant l'année écoulée, de soixante pourcent inférieur à celui de l'année précédente. Cette forte diminution s'explique par différents facteurs, notamment le changement d'approche du secteur de probation, qui octroie les soutiens financiers aux personnes de façon plus ciblée. A relever également la réduction du coût des traitements psychothérapeutiques qui trouve son explication dans la nouvelle collaboration avec le Centre de psychiatrie forensique qui a notamment pour effet de réduire les interventions de psychothérapeutes extérieurs.

En augmentation constante depuis leur mise en place, les prélèvements biologiques ont engendré des coûts pour 23 330 francs. Le taux d'occupation des appartements sous-loués par le Service de probation à des personnes

sortant d'un régime privatif de liberté est de 82 %. A relever que pour la première fois, le Service a été confronté à d'importantes difficultés avec le sous-locataire de l'un des appartements. Il a été fait appel au GRIF et la situation s'est terminée par une expulsion prononcée par le Président du Tribunal des baux de l'arrondissement de la Sarine. Le garde-meuble de Belfaux, quant à lui, répond toujours à une nécessité et accueille les affaires personnelles de vingt et une personnes se trouvant en régime de privation de liberté.

Trente-six personnes en exécution de peine à la Prison Centrale et aux Etablissements de Bellechasse ont pu bénéficier de la présence des visiteurs des détenus au cours de nonante-cinq visites.

### 8.3 Secteur de probation

Dans le secteur de probation, la titulaire du poste, parallèlement adjointe du chef de service, a fait valoir son droit à la retraite et un nouveau responsable de secteur a été nommé à la mi-année. Dans ce secteur, comme dans l'ensemble du service, le défi majeur réside dans l'appréciation des situations. Afin de répondre le plus consciencieusement possible à ce challenge, le Service a consolidé l'implémentation du processus actif de gestion des risques et d'encouragement à la désistance (PAGRED) et a parallèlement poursuivi la formation des agents de probation dans le domaine de la gestion des risques. Ce processus appliqué à ce jour à 56 % des dossiers permet de dire qu'environ 25 % des situations en milieu ouvert requièrent un suivi nécessitant « un degré de vigilance accru ».

Mandat en milieu ouvert au 31.12.13	Mandant	2011	2012	2013
Assistance de probation et/ou règles de conduite et/ou traitement ambulatoire (art 63 CP)	Service de l'application des sanctions pénales et des prisons (SASPP) 83 mandat / 42 % en 2013	37	44	44
Assistance de probation et/ou règles de conduite lors d'une libération conditionnelle (art 87.2 CP)		35	34	33
Travail externe – Travail et logement externes (art 77a CP)		9	8	6
Assistance de probation et/ou règles de conduite dans le cadre d'un sursis ou d'un sursis partiel (art. 44.2 CP)	Tribunal des mesures de contrainte, Tribunaux pénaux et d'arrondissement,	91	94	90
Mandat de mesures de substitution lors d'une mise en liberté (art. 237 CPP)	Ministère public 115 mandats / 58 % en 2013	17	21	25
<b>Mandats</b>		<b>189</b>	<b>201</b>	<b>198</b>

La deuxième préoccupation majeure de ce secteur est le sous-effectif chronique auquel il doit faire face. L'effectif n'a pas été adapté depuis 13 ans alors même que les situations se sont complexifiées et que la nature de la prise en charge a considérablement évolué en travaillant sur le délit et en prenant en compte les nouvelles approches relatives à la gestion du risque. Avec environ 200 mandats pour un effectif de 2.6 EPT, soit 76 mandats de suivi de personnes en milieu ouvert par agent de probation et par équivalent plein temps (EPT), un suivi optimal de chaque dossier ne peut plus être garanti et cet état de fait est très préoccupant dans le contexte actuel.

Détention provisoire du 01.01 au 31.12.13	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de personnes	189	196	156	269	258
Nombres d'entretiens	984	919	883	1085	1210

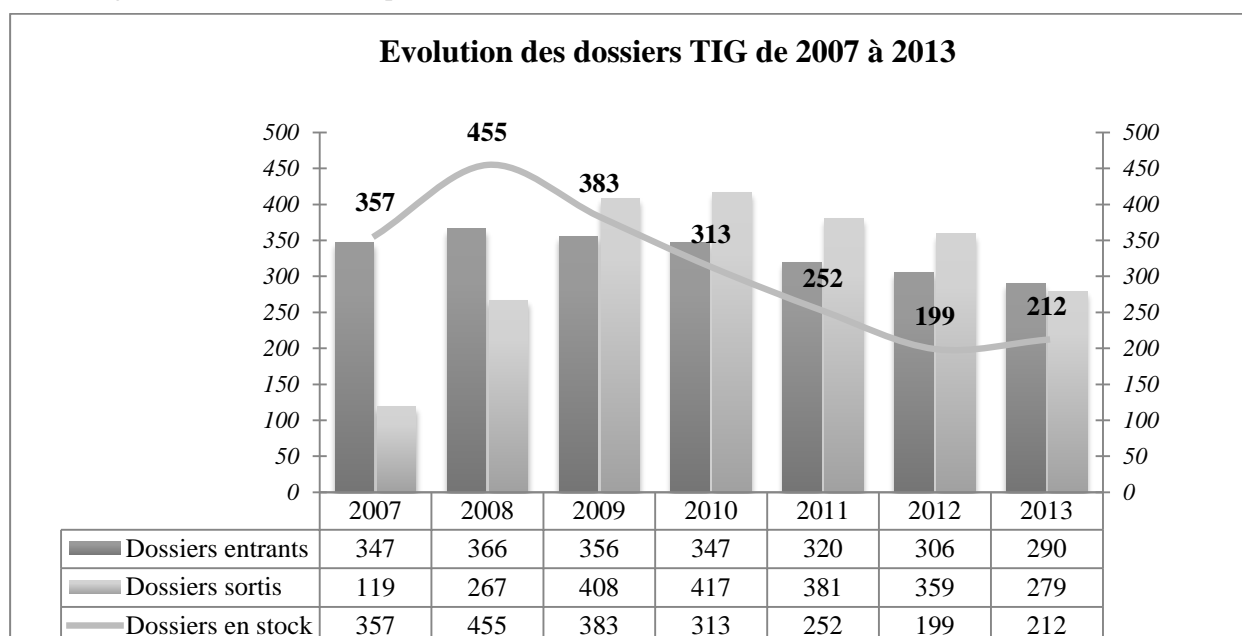
En ce qui concerne la détention provisoire, le Service a intensifié sa présence dans les prisons préventives du canton depuis septembre 2012, passant de 3 à 4 après-midis par semaine, ce qui a permis de faire face à la forte progression des demandes résultant de l'augmentation du nombre des détentions avant jugement.

## 8.4 Secteur des peines en milieu ouvert

L'activité de ce secteur consiste dans la mise en œuvre et le suivi de peines prononcées sous forme de travail d'intérêt général (acronyme TIG). Le travail d'intérêt général est une peine principale autonome depuis la révision du code pénal le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Le juge peut ordonner, avec le consentement de la personne condamnée, un travail d'intérêt général de 720 heures au plus, quatre heures de travail correspondant à un jour de privation de liberté. La peine est accomplie au profit de bénéficiaires, réseau hospitalier, groupement forestier, institutions sociales, œuvres d'utilité publiques, etc.

Le responsable du secteur des peines en milieu ouvert, depuis 2005, ayant été promu à la fonction d'adjoint du chef de service et responsable du secteur de probation, le poste a été vacant plusieurs mois avant qu'une nouvelle personne soit nommée.

Dans le secteur des peines en milieu ouvert, la charge de travail reste très importante, le canton de Fribourg pointant à la quatrième place des cantons suisses (derrière ZH, BE et BS) quant à l'exécution du nombre de travail d'intérêt général selon les statistiques de l'OFS 2012.



Depuis 2011, la tendance au fléchissement du nombre de condamnation à un travail d'intérêt général et par conséquent aux dossiers TIG entrant se poursuit. Cette baisse est cependant nettement moins prononcée dans le canton de Fribourg que dans la plupart des autres cantons.

### Dossiers sortis

	2009	2010	2011	2012	2013
Dossiers	408	417	381	359	279
Heures ordonnées	49 432	49 490	55 071	51 162	43 457
<b>Heures exécutées</b>	<b>27 000</b>	<b>26 301</b>	<b>30 636</b>	<b>31 322</b>	<b>25 644</b>

En 2013, 25 644 heures de TIG sur 43 457 heures ordonnées par les autorités judiciaires ont été réalisées, soit l'équivalent de 6 411 jours-amende ou 12.4 équivalents plein-temps (EPT) sur toute l'année répartis sur l'ensemble des bénéficiaires. En 2013, septante-neuf bénéficiaires ont accueilli des « tigistes » (personne exécutant un TIG) au sein de leur organisme.



## Répartition des dossiers fermés selon le statut

	2009	2010	2011	2012	2013	%
<b>Dossiers suivis</b>	<b>286</b>	<b>285</b>	<b>293</b>	<b>283</b>	<b>234</b>	<b>100 %</b>
Exécution totale	244	239	235	236	193	82 %
Exécution partielle	31	31	39	32	27	12 %
Conversion	11	15	19	15	14	6 %
<b>Dossiers non exécutés</b>	<b>122</b>	<b>132</b>	<b>88</b>	<b>76</b>	<b>45</b>	<b>100%</b>
Dossiers non exécutoires	62	59	42	28	15	33 %
Sans réponse aux convocations	60	73	46	48	30	67 %
<b>Total des dossiers</b>	<b>408</b>	<b>417</b>	<b>381</b>	<b>359</b>	<b>279</b>	

La proportion des dossiers suivis pour lesquels le processus est arrivé à son terme et l'exécution de la peine sous forme de travail d'intérêt général pleinement exécutée est de 82 %. Vingt-sept dossiers des programmes (12 %) ont été interrompus en cours d'exécution pour des raisons essentiellement liées à des difficultés relationnelles du « tigeste » avec le lieu de placement. Quatorze personnes n'ont pas débuté l'exécution de leur peine en raison d'une demande de conversion du travail d'intérêt général en peine pécuniaire ou en peine privative de liberté. Sous la rubrique « Dossiers non exécutoires » on trouve quinze jugements qui n'ont pu être exécutés en raison de l'absence d'adresse, de l'hospitalisation de la personne ou du fait que cette dernière est introuvable. Pour trente dossiers, les convocations sont restées sans réponse soit en raison d'un déménagement dans un autre canton ou que les personnes n'ont pas daigné donner suite aux courriers du Service.

Le partenariat mis en place en 2012 avec deux associations afin d'accueillir et d'encadrer les personnes condamnées à un travail d'intérêt général et souffrant de carences socio-éducatives a permis à 57 personnes d'effectuer 2 680 heures de TIG, ce qui est l'équivalent de 670 jours-amendes.

## 8.5 Événements particuliers

### 8.5.1 Formation des agents de probation à la gestion du risque

L'évaluation, l'identification et la gestion des risques constituent aujourd'hui une part indissociable de l'activité des services de probation et du travail social dans la justice. Cette activité nouvelle vise à renforcer les missions fondamentales définies par le code pénal qui met en première ligne la prévention de la récidive tout en favorisant l'intégration sociale. Afin de garantir ces missions, il apparaît essentiel de permettre aux agents de probation de maîtriser un certain nombre d'outils dans le domaine de la gestion du risque. C'est la raison pour laquelle, la Commission latine de probation, faisant le constat que de telles formations n'étaient pas disponibles en Suisse romande, a fait appel au prof. Th. H. Pham, spécialiste reconnu sur le plan international dans le domaine de la gestion du risque pour dispenser un cours intitulé « Bases de l'évaluation et de la gestion du risque de violence » à ses collaborateurs. Cinq agents de probation du canton de Fribourg ont participé à ces cours. Cette formation sera reconduite en 2014.

### 8.5.2 Présentation du processus PAGRED

Le Service de probation a eu l'occasion, durant l'année 2013, de présenter son Processus actif de gestion du risque et d'encouragement à la désistance (PAGRED) devant des parterres d'académiciens et de praticiens tant en Suisse qu'à l'étranger. La première présentation s'est déroulée le 14 juin 2013 à l'Université Picardie Jules Verne à Amiens, à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> Journée d'étude de la probation en France sur le thème « La probation en France, milieu ouvert entre changement et permanence ». Une deuxième présentation a eu lieu en Belgique, le 15 octobre 2013 à l'Institut national de criminologie et de criminalistique de Bruxelles en présence des chercheurs du département criminologie et de quelques membres des maisons de justices. PAGRED fut encore présenté le 29 octobre devant une délégation slovaque venue en Suisse découvrir les méthodes de travail de la probation, dans le

---

cadre d'un séjour organisé par la Conférence européenne de probation. La dernière présentation a eu lieu à Fribourg, les 5 et 6 décembre, lors d'un atelier à l'occasion du 8<sup>ème</sup> Séminaire de la probation et du travail social qui a réuni environ deux cent participants sur le thème « Gestion des risques : une mise à l'épreuve pour les professionnels ?! ». En parallèle, plusieurs cantons romands se sont inspirés de ce dispositif. Ces présentations du concept fribourgeois de gestion et de suivi des situations dans le domaine de la probation permirent de créer des échanges, riches d'enseignement et d'établir de nombreux contacts au-delà de nos frontières.

### 8.5.3 Cours de sensibilisation auprès des étudiants

Pour la quatrième année consécutive, le service est intervenu auprès de jeunes adultes au Collège St-Michel. Fort du constat que nombre de jeunes adultes convoqués pour des peines de travail d'intérêt général au Service de probation méconnaissaient totalement les conséquences pénales de leurs actes et n'avaient manifestement pas pris conscience de la gravité de certains comportements, le service s'est approché, en 2010, de la direction du collège St-Michel qui avait réservé un très bon accueil à ce projet et ouvert les portes de son établissement et qui continue à le soutenir.

### 8.5.4 2<sup>ème</sup> Rencontre des bénéficiaires du Travail d'intérêt général

La deuxième rencontre des bénéficiaires s'est déroulée le 16 septembre 2013 au Foyer de Bouleyres à Bulle. Pour le Service de probation, les bénéficiaires sont, au sens de l'ordonnance sur l'exécution du travail d'intérêt général, les organismes privés à but social ou d'utilité publique ou les administrations accueillant les personnes exécutant un travail d'intérêt général. Ces lieux constituent un réseau de plus de 150 sites dans le canton de Fribourg. La première rencontre en 2010 avait mis en évidence le besoin de telles rencontres qui permettent à la fois de poser un certain nombre de conditions-cadres relatives à la mise en œuvre de cette forme d'exécution de peine et donnent l'occasion aux responsables de ces organismes d'échanger sur les « bonnes pratiques » dans ce domaine particulier.

## 9 Office de la circulation et de la navigation (OCN)

Directeur : Marc Rossier

---

L'Office de la circulation et de la navigation (OCN), établissement autonome de l'État (personne morale de droit public) depuis 1997, a son siège à Fribourg ainsi que deux succursales à Bulle et Domdidier. L'OCN compte 86,3 unités plein temps et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 19 millions de francs.

L'OCN est en charge de l'admission des conducteurs et des véhicules à la circulation routière; on dénombre plus de 220000 conducteurs et près de 240000 véhicules dans le canton. Le domaine de la navigation (admission des conducteurs et des bateaux) fait également partie de ses attributions. Il perçoit les impôts sur les véhicules et les bateaux (plus de 91 millions de francs) pour le compte du canton de Fribourg. L'OCN instruit les cas d'infraction à la loi sur la circulation routière; les mesures sont prononcées par la Commission des mesures administratives.

L'activité de l'OCN fait l'objet d'un rapport particulier. Ce rapport peut être commandé auprès de l'OCN, case postale 192, 1707 Fribourg ou téléchargé sur [www.ocn.ch](http://www.ocn.ch).

## 10 Etablissement cantonal d'assurances des bâtiments (ECAB)

Directeur : Jean-Claude Cornu

L'Etablissement cantonal des assurances (ECAB), établissement autonome de l'Etat (personne morale de droit public), est chargé d'assurer tous les bâtiments situés sur le territoire cantonal et de favoriser les mesures de prévention et de défense contre l'incendie et les éléments naturels.

Il assure, sur la base du principe de la mutualité, plus de 115 000 bâtiments pour une valeur assurée de quelque 80 milliards de francs.

La mission de prévention et de défense nécessite un investissement annuel de plus de 15 millions de francs, soit plus du tiers des primes encaissées. En 2013, l'ECAB a dû indemniser des sinistres pour un montant de 15,4 millions de francs.

L'activité de l'ECAB fait l'objet d'un rapport particulier. Ce rapport peut être commandé auprès de l'ECAB, Maison-de-Montenach 1, Case postale 486, 1701 Fribourg ou téléchargé sur [www.ecab.ch](http://www.ecab.ch).

## 11 Etablissements de Bellechasse

Directeur : Franz Walter

Les Etablissements de Bellechasse (EB) sont chargés de l'exécution des peines privatives de liberté et des mesures prononcées en application du code pénal. Intégrés dans le concordat latin sur la détention pénale des adultes, ils accueillent essentiellement des détenus en régime ouvert ou semi-ouvert, en exécution de jugements prononcés par les autorités judiciaires des cantons romands et du Tessin. Ils accueillent également, au foyer La Sapinière, des personnes privées de liberté à des fins d'assistance. Au total, les EB ont une capacité d'accueil de 202 places.

L'activité des EB fait l'objet d'un rapport particulier. Ce rapport peut être commandé auprès des Etablissements de Bellechasse, Case postale 1, 1786 Sugiez.

## 12 Etat du personnel

Pouvoirs - Directions / Centres de charges	Comptes 2013 EPT	Comptes 2012 EPT	Ecarts EPT
<b>Direction de la sécurité et de la justice</b>	<b>890.27</b>	<b>868.75</b>	<b>21.52</b>
Administration centrale	758.19	738.79	19.40
3300 / JPMS Secrétariat général	8.32	9.57	-1.25
3302 / SFPP Service de la surveillance des fondations	1.56	1.8	-0.24
3305 / JUST Service de la justice	5.69	5.09	0.60
3330 / POCO Service de la police du commerce	3.50	3.50	
3335 / PETR Service de la population et des migrants	39.75	39.75	
3345 / POLI Police cantonale	627.66	608.86	18.80

<b>Pouvoirs - Directions / Centres de charges</b>	<b>Comptes 2013 EPT</b>	<b>Comptes 2012 EPT</b>	<b>Ecart EPT</b>
3355 / SPEN Service de l'application des sanctions pénales et des prisons	34.58	33.55	1.03
3370 / PATR Service de probation	6.98	7.35	-0.37
3375 / MILI Service de la protection de la population et des affaires militaires	16.80	16.38	0.42
3385 / PROT Protection civile	13.35	12.94	0.41
Secteurs spéciaux, établissements divers	132.08	129.96	2.12
3365 / EBEL Etablissements de Bellechasse	130.08	127.96	2.12
3382 / LACN Camp du Lac Noir	2.00	2.00	0.41
<b>Pouvoir judiciaire</b>	<b>290.05</b>	<b>285.37</b>	<b>4.68</b>
Administration centrale	290.05	285.37	4.68
2100 / TCAN Tribunal cantonal	41.33	38.06	3.27
2105 / TARR Tribunaux d'arrondissement	76.92	77.22	-0.30
2111 / MINP Ministère public	55.14	52.52	2.62
2112 / TMCO Tribunal des mesures de contrainte	2.00	2.00	
2115 / CPMI Tribunal des mineurs	10.36	10.30	0.06
2120 / JUPA Justices de paix	34.79	33.83	0.96
2125 / OPOU Offices des poursuites	56.55	58.04	-1.49
2130 / OFAI Office des faillites	11.66	12.03	-0.37
2900 / CMAG Conseil de la magistrature	1.30	1.37	-0.07

# Rapport d'activité

Direction des institutions,  
de l'agriculture et des forêts

—

2013



**Direction des Institutions, de l'agriculture et des forêts**  
DIAF  
**Direktion der Institutionen und der Land- und**  
**Forstwirtschaft ILFD**

---

# Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Direction et secrétariat général.....</b>	<b>3</b>	<b>5.2</b>	<b>Activités .....</b>	<b>24</b>
1.1	Activités du secrétariat général .....	3	<b>6</b>	<b>Service des forêts et de la faune .....</b>	<b>40</b>
1.2	Législation.....	7	6.1	Forêts .....	40
1.3	Entités rattachées au secrétariat général.....	7	6.2	Faune, chasse et pêche.....	47
1.4	Relations extérieures .....	9	<b>7</b>	<b>Préfectures .....</b>	<b>50</b>
<b>2</b>	<b>Service de l'état civil et des naturalisations (SECiN).....</b>	<b>10</b>	7.1	Conférence des préfets .....	50
2.1	Domaine de l'état civil.....	10	7.2	Préfecture de la Sarine .....	50
2.2	Domaine des naturalisations.....	11	7.3	Préfecture de la Singine .....	53
<b>3</b>	<b>Service des communes (SCom).....</b>	<b>13</b>	7.4	Préfecture de la Gruyère .....	55
3.1	Activités.....	13	7.5	Préfecture du Lac.....	57
3.2	Commissions et groupes de travail ..	15	7.6	Préfecture de la Glâne .....	60
<b>4</b>	<b>Service de l'agriculture (SAgri) .....</b>	<b>15</b>	7.7	Préfecture de la Broye .....	65
4.2	Activité des commissions.....	23	7.8	Préfecture de la Veveyse.....	68
4.3	Fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par des forces naturelles.....	23	7.9	Activités judiciaires et administratives, tableau des statistiques .....	70
4.4	Préposés locaux .....	23	<b>8</b>	<b>Institut agricole de l'Etat de Fribourg....</b>	<b>70</b>
4.5	Bail à ferme agricole .....	23	8.1	Activités et événements particuliers.	70
4.6	Patentes de commerce de bétail .....	24	8.2	Formations professionnelles .....	71
4.7	Evénements particuliers .....	24	8.3	Economie laitière .....	72
<b>5</b>	<b>Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires.....</b>	<b>24</b>	8.4	Prestations de service .....	72
5.1	Introduction.....	24	8.5	Exploitations .....	73
			<b>9</b>	<b>Etablissement d'assurance des animaux de rente (SANIMA) .....</b>	<b>74</b>
			<b>10</b>	<b>Etat du personnel.....</b>	<b>75</b>

---

# 1 Direction et secrétariat général

Conseillère d'Etat, Directrice: **Marie Garnier**

Secrétaires généraux: **Peter Maeder, Samuel Russier**

---

## 1.1 Activités du secrétariat général

De par la législation qu'elle est chargée d'appliquer, la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) a pris les décisions qui relèvent de sa compétence, en particulier en matière d'état civil, de surveillance des communes, d'encouragement à l'agriculture et de promotion de produits agricoles, des actions de conservation de la surface forestière dans la promotion du bois et de la construction, de la surveillance de la faune et de la flore ainsi qu'en matière de sécurité alimentaire et en relation avec les affaires vétérinaires.

Quant au Secrétariat général, conformément à l'article 50 de la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat, en sa qualité d'organe d'état-major, il a rempli sa mission d'appui à la conduite et à la gestion de la Direction, en particulier en collaborant à la prise des décisions et à la réalisation des différents projets. Le Secrétariat général s'est employé également à analyser et examiner, à l'intention de la Conseillère d'Etat, Directrice, de nombreux objets soumis au Conseil d'Etat, singulièrement des objets relevant de la compétence des autres Directions.

### 1.1.1 Mise en œuvre de la Constitution

Le rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2011 fait état, pour rappel, que l'Organisation de projet mise en place par le Conseil d'Etat en 2004 a été dissoute dans l'année 2011, les Directions concernées répondant désormais directement devant le Conseil d'Etat de la réalisation des projets en cours. Pour la DIAF, cela concerne la mise en place de la médiation administrative et la définition des cercles électoraux.

En ce qui concerne la **médiation administrative**, la DIAF a contribué à la réalisation du défi 7, chantier 4 du programme gouvernemental : « Développer et appliquer le concept de médiation administrative ».

S'agissant de la **définition des cercles électoraux**, la DIAF a contribué à la réalisation du défi 6, chantier 7 du programme gouvernemental : « Optimiser le fonctionnement des structures territoriales ».

### 1.1.2 Rapports entre l'Etat et les Eglises

La délégation du Conseil d'Etat, composée de la Directrice ICS, du Directeur SJ et de la Directrice IAF qui la préside, aurait souhaité rencontrer les nouvelles communautés religieuses dans le courant de l'automne. Mais, compte tenu de la démission de la conseillère d'Etat Isabelle Chassot, il n'a pas été possible de le faire avant l'assermentation et la prise de fonction de son successeur. Les rencontres prévues avec les représentants des communautés musulmanes et orthodoxes ont eu lieu en février 2014.

Par ailleurs, la DIAF gère le secrétariat de la Commission cantonale pour les questions d'aumônerie. En 2013, la Commission cantonale s'est réunie deux fois. Pour les établissements dépendant directement de l'Etat, la phase de mise en place des nouvelles aumôneries (conventions cadre et contrats de prestations) touche à sa fin, avec la signature d'une convention à l'Hôpital intercantonal de la Broye.

Un bilan approfondi des activités d'aumônerie sera mené en 2014 par les membres des Eglises catholique et réformée, en collaboration avec les personnes actives dans les différents secteurs. Comme la Convention cadre sur l'exercice des aumôneries catholique romaine et évangélique réformée dans les établissements de l'Etat est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et qu'elle est conclue pour une durée initiale de dix ans, reconductible tacitement pour cinq ans si elle n'est pas dénoncée un an avant son échéance, cette évaluation doit être terminée avant la fin 2014. Les parties à la Convention cadre pourront ainsi se fonder sur ce bilan pour décider d'une éventuelle dénonciation de la Convention.



### 1.1.3 Structures territoriales et cercles électoraux

S'agissant de l'**encouragement aux fusions de communes**, et du **désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes**, la DIAF a contribué à la réalisation du défi 6, chantier 6 du programme gouvernemental : « Renforcer la place des communes comme premier niveau des institutions cantonales ».

En parallèle aux processus de fusions communales en cours, la DIAF a mis sur pied un groupe de travail chargé d'examiner la question spécifique de l'articulation de l'Agglomération de Fribourg et des projets de fusions impliquant à la fois des communes membres et des communes non-membres de l'Agglomération. Ce groupe, réunissant des représentants de l'Etat, de la Préfecture de la Sarine, de l'Agglomération et des communes concernées, examine notamment les adaptations possibles du financement de l'Agglomération de Fribourg, afin d'encourager l'extension de son périmètre à l'occasion des fusions communales.

### 1.1.4 Etat civil et naturalisations

Dans le cadre de la réalisation du défi 6, chantier 7 du programme gouvernemental : « Optimiser le fonctionnement des structures territoriales », la DIAF et le Service de l'état civil et des naturalisations ont débuté les travaux de réorganisation des arrondissements de l'état civil.

L'année 2013 a par ailleurs été marquée par le déménagement de l'état civil de la Sarine à la Rue de l'Abbé-Bovet, à Fribourg, et par la mise à disposition de la salle supérieure du Musée Gutenberg pour la célébration des mariages civils, en collaboration avec le musée.

### 1.1.5 Communes

Outre les travaux réalisés dans le cadre de l'accomplissement du défi 6 du programme gouvernemental, notamment en matière de fusions de communes et de désenchevêtrement des tâches, la DIAF a débuté l'évaluation du système de péréquation intercommunale, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011. La première évaluation est prévue dans le courant de l'année 2014, et les premiers contacts, notamment avec l'Association des communes fribourgeoises, ont été pris en fin d'année 2013, afin de constituer le groupe chargé de ce dossier.

### 1.1.6 Agriculture

**Politique agricole 2014-2017**: suite aux adaptations de la loi sur l'agriculture adoptées durant la session de printemps par le Conseil national et le Conseil des Etats, le Conseil fédéral a lancé la procédure de consultation portant sur le paquet d'ordonnances. Dans sa position, le canton de Fribourg a plaidé pour une mise en œuvre aussi rapide que possible, ce qui n'a que partiellement réussi. A fin octobre, le Conseil fédéral a publié les ordonnances définitives, en les mettant en application avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les divers services et, en particulier, le Service de l'agriculture, avaient été priés de préparer l'application de la nouvelle politique agricole sur la base des textes provisoires des ordonnances, ce qui a permis leur mise en œuvre effective au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ceci fut également valable pour le nouveau programme collectif concernant les contributions à la qualité du paysage. Un groupe de travail de la Direction a mis au point des directives cantonales et a accompagné de surcroît deux projets, l'un dans la région de l'Intyamon - La Jogne (parc naturel Pays d'Enhaut) et, d'autre part, un projet intercantonal dans la Broye.

**Agroscope Liebefeld Posieux ALP**: le Grand Conseil a approuvé en mars un crédit d'étude de 4,2 millions de francs pour la construction d'un ou plusieurs bâtiments pour le transfert de l'ALP du site de Berne-Liebefeld à celui de Posieux. Depuis, en étroite collaboration entre le Service des bâtiments et l'Office fédéral des constructions et de la logistique, un concours d'architecture a été lancé. 31 projets ont pris part au concours. La sélection des projets a eu lieu en février 2014. Pour l'ensemble du site ALP et de l'IAG, un masterplan a été établi et travaillé avant le lancement du concours, masterplan qui est assorti d'une pré-étude de mobilité.

**Directives en matière d'engrais de ferme**: en collaboration avec la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, la Direction a décidé de lever les directives sur l'épandage des engrais de ferme mises en vigueur en 2011. Et ceci avant tout parce qu'en décembre 2012, l'Office fédéral de l'environnement et l'Office fédéral de l'agriculture ont publié un module d'aide à l'exécution pour la protection de l'environnement dans l'agriculture. Le but de ce document est d'obtenir une exécution coordonnée et uniforme du droit fédéral à l'échelle nationale. Il recouvre exactement le contenu des directives du 12 décembre 2011 et en relativise l'importance. Les services impliqués des

---

deux Directions poursuivent cependant leur étroite collaboration dans les domaines de l'information, du conseil et de l'exécution.

**Plan d'action pour le développement de l'agriculture biologique:** en étroite collaboration avec Bio Fribourg, un plan d'action Bio a été élaboré. D'autres partenaires (Bio Suisse, Institut de recherche de l'agriculture biologique, Union des paysans fribourgeois, AGRIDEA, Prokana) y ont également pris part. D'ici 2020, le nombre des exploitations bio doit passer de 140 aujourd'hui à plus de 200 dans le canton de Fribourg. La mise en œuvre de ce plan d'action est placée sous l'égide de l'Institut agricole de Grangeneuve.

#### 1.1.7 Sécurité alimentaire et affaires vétérinaires

**Loi sur les denrées alimentaires:** durant la session de printemps, les Chambres fédérales ont traité de la révision de la loi sur les denrées alimentaires. La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national a émis la proposition de reporter intégralement sur les cantons les coûts des contrôles de la viande, ce qui aurait créé une charge supplémentaire d'environ 3 millions de francs pour le canton de Fribourg. La Direction s'est engagée en faveur de la pratique actuelle (prise en charge de la majeure partie des coûts par les abattoirs) et a eu gain de cause.

**Tuberculose :** les foyers de tuberculose bovine constatés en mars dans le canton de Fribourg ont mis à forte contribution pendant plusieurs mois le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires et, en particulier, le secteur Santé animale. En Suisse, un cas de tuberculose bovine a été diagnostiqué pour la dernière fois en 1959. Environ 4500 animaux ont été examinés. En étroite collaboration avec l'Etablissement d'assurance des animaux de rente SANIMA, la crise a été maîtrisée. En 2014, un contrôle subséquent de tous les animaux testés en 2013 est prévu.

#### 1.1.8 Forêts et faune

**Planification directrice des forêts:** la mise au point d'un plan directeur cantonal des forêts doit être faite en un processus participatif. Un groupe de pilotage du Service des forêts et de la faune (SFF) a défini le processus en collaboration avec des bureaux d'étude externes. La réalisation aura lieu essentiellement en 2014.

**Zones de tranquillité:** dans la région de La Berra, une zone de tranquillité a été créée. L'établissement d'une telle zone constituait d'abord une partie des mesures de compensation à l'octroi de la concession pour l'exploitation des nouvelles remontées mécaniques "Télémixte La Berra" et, d'autre part, cette zone est un projet pilote du canton.

**Réorganisation du SFF:** avec la fusion des sections Chasse et Pêche en un secteur Faune, biodiversité, chasse et pêche, la première étape de la réorganisation a été achevée. Le nouveau chef de secteur est ainsi le supérieur direct de tous les gardes-chasse.

#### 1.1.9 Analyse des prestations de l'Etat (APE)

Le catalogue des prestations des différentes unités administratives a fait l'objet d'une mise à jour, selon les instructions à cet égard.

#### 1.1.10 Décharge de la Pila

Dans le cadre de l'assainissement de l'ancienne décharge de la Pila (Hauterive FR), les travaux se sont poursuivis simultanément sur plusieurs plans.

En lien avec le projet d'assainissement selon l'Ordonnance fédérale sur l'assainissement des sites pollués (OSites), déposé par le Consortium pour l'assainissement de la Pila en décembre 2010 auprès du Service de l'environnement (SEn), les maîtres d'œuvre ont pu, au printemps 2013, se prononcer sur les résultats de l'expertise mandatée par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions auprès d'un établissement public français de référence dans les sciences de la terre, et plus particulièrement sur les 30 recommandations qui en découlaient. Sur cette base, le SEn a établi un plan d'action pour les prochaines années. Ce plan d'action devrait préciser d'éventuelles investigations et recherches complémentaires, voire proposer d'autres pistes en vue de l'assainissement du site.

Sur le terrain, les mesures préliminaires à l'assainissement, débutées en juillet 2011, ont été quasiment achevées en 2013. Les travaux ont notamment compris le terrassement de la berge et le nettoyage du lit de la Sarine à proximité directe de la décharge, entre une paroi de palplanches mise en place en 2013 et le cours d'eau. Ces travaux ont été

réalisés en coopération étroite avec le Groupe E et se sont déroulés partiellement sous la protection d'un rideau souple permettant d'éviter la remobilisation de sédiments contaminés. L'évacuation des quelque 1'750 m3 de matériaux excavés reste à réaliser en 2014.

En parallèle à ces deux principaux volets, la surveillance et des mesures de monitoring de la décharge et de la Sarine (y compris des poissons) se sont poursuivies selon les programmes approuvés (programme pluriannuel).

### 1.1.11 Droits politiques

Sur la proposition de la DIAF, le Conseil d'Etat a pris les arrêtés suivants en vue de la convocation du corps électoral du canton de Fribourg aux scrutins prévus en 2013 :

#### Votations fédérales

- > Arrêté du 18 décembre 2012 convoquant le corps électoral du canton de Fribourg en vue de la votation populaire fédérale du dimanche 3 mars 2013
  - > Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale ;
  - > Initiative populaire du 26 février 2008 « contre les rémunérations abusives » ;
  - > Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT).
- > Arrêté du 18 mars 2013 convoquant le corps électoral du canton de Fribourg en vue de la votation populaire fédérale du dimanche 9 juin 2013
  - > Initiative populaire du 7 juillet 2011 « Election du Conseil fédéral par le peuple » ;
  - > Modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi).
- > Arrêté du 25 juin 2013 convoquant le corps électoral du canton de Fribourg en vue de la votation populaire fédérale du dimanche 22 septembre 2013
  - > Initiative populaire du 5 janvier 2012 « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire » ;
  - > Loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp) ;
  - > Modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr) – Heures d'ouverture des shops des stations-service.
- > Arrêté du 1er octobre 2013 convoquant le corps électoral du canton de Fribourg en vue de la votation populaire fédérale du dimanche 24 novembre 2013
  - > Initiative populaire du 21 mars 2011 « 1:12 – Pour des salaires équitables » ;
  - > Initiative populaire du 21 juillet 2011 « Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants » ;
  - > Modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA).

#### Elections cantonales

- > Arrêté du 25 juin 2013 convoquant le corps électoral du canton de Fribourg pour le dimanche 22 septembre 2013 en vue de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat

### 1.1.12 Affaires contentieuses

La Direction connaît des recours contre les décisions des services qui lui sont subordonnés, soit essentiellement des décisions prises par le Service de l'état civil et des naturalisations, le Service de l'agriculture, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, ainsi que le Service des forêts et de la faune. Elle connaît aussi d'autres recours que la loi place dans sa compétence. Les affaires contentieuses traitées en 2013 sont les suivantes :

Genre	Traitées	En suspens
1 Décisions sur recours	24	12
2 Responsabilité civile	0	2
3 Récusations	9	1

<b>Genre</b>	<b>Traitées</b>	<b>En suspens</b>
4 Décisions de première instance ou sur opposition	16	13
5 Plaintes administratives	4	2
6 Surveillance AFC	416	0
7 Affaires du personnel	2	0
8 Divers	1	0

Huit décisions rendues par la Direction sur recours sont pendantes devant une instance supérieure.

## **1.2 Législation**

La liste par ordre chronologique des lois et décrets, d'une part, et des ordonnances et règlements publiés dans le Recueil officiel fribourgeois (ROF), d'autre part, dans les domaines relevant de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, est la suivante :

### **1.2.1 Lois et décrets**

- > Décret du 19 mars 2013 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude en vue de la construction d'un ou de plusieurs bâtiments permettant le déménagement d'Agroscope ALP-Haras du site de Berne-Liebefeld sur le site de Posieux
- > Décret du 19 juin 2013 portant dépôt d'une initiative cantonale à l'Assemblée fédérale – Interruption immédiate des négociations avec l'Union européenne au sujet d'un accord de libre-échange dans le secteur agroalimentaire (ALEA)
- > Loi du 9 octobre 2013 relative à la fusion des communes de Cerniat et Charmey
- > Loi du 14 novembre 2013 modifiant la loi sur les communes

### **1.2.2 Ordonnances et règlements**

- > Ordonnance du 19 février 2013 concernant la réserve forestière Les Marais-de-Courtes-Poses, sur le territoire de la commune de Vuissens
- > Ordonnance du 26 mars 2013 sur les conditions d'estivage
- > Ordonnance du 16 avril 2013 fixant les primes et les taxes pour l'élimination des déchets animaux
- > Ordonnance du 16 avril 2013 modifiant l'ordonnance d'exécution de la loi sur l'assurance des animaux de rente
- > Ordonnance du 23 avril 2013 fixant, pour la période annuelle d'assurance, les primes dues à Sanima et les montants maximaux de la valeur estimative des espèces assurées
- > Ordonnance du 23 mai 2013 de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts concernant la zone de protection de la station de fécondation de la Dent-de-Lys
- > Règlement du 1er juillet 2013 sur l'état civil (REC)
- > Ordonnance du 7 octobre 2013 sur la péréquation financière intercommunale pour l'année 2014 (OPFI 2014)
- > Ordonnance du 11 novembre 2013 concernant la zone de tranquillité de la Berra
- > Ordonnance du 18 décembre 2013 de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts modifiant l'ordonnance sur la vigne et le vin

## **1.3 Entités rattachées au secrétariat général**

### **1.3.1 Conseil des jeunes**

Conformément à la loi du 12 mai 2006 sur l'enfance et la jeunesse, la DIAF assume le suivi administratif du Conseil des jeunes (CJ) du canton de Fribourg. En 2013, le CJ a été peu actif. Le 16 novembre, la DIAF a nommé une nouvelle volée composée de seize membres, dont un tiers d'alémaniques. Leur mandat est d'une durée de deux ans (novembre 2013 à novembre 2015), renouvelable. Tous les districts sont représentés. Le 14 décembre 2013, un nouveau président du Conseil des jeunes a été élu en la personne de Julien Heckly, de Grandvillard.

### 1.3.2 Autorité foncière cantonale

Président: **Henri Nuoffer**

L'Autorité foncière cantonale (AFC) est chargée d'appliquer, en qualité d'autorité administrative de première instance, la loi fédérale sur le droit foncier rural du 4 octobre 1991 (LDFR). En outre, conformément aux compétences qui lui sont assignées par la loi du 24 février 1987 d'application de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA), elle est chargée de traiter les requêtes portant sur la durée du bail, sur la détermination du fermage licite, sur l'autorisation d'affermage par parcelles d'entreprises agricoles, ainsi que sur les oppositions au fermage de baux à ferme agricole.

#### 1.3.2.1 Activités

Les dossiers soumis à l'AFC ont été traités lors de 13 (14) séances plénières avec 102 (229) décisions en séance et de séances hebdomadaires avec effectif restreint conduisant à 597 (411) décisions par voie présidentielle.

##### 1.3.2.1.1 Droit foncier rural (LDFR)

L'AFC a enregistré 560 (521) dossiers dont:

- > 307 (266) se rapportent à des autorisations de partage matériel (art. 58 al. 1 LDFR), de morcellement (art. 58 al. 2 LDFR), d'acquisition d'entreprises ou d'immeubles agricoles (art. 60 LDFR);
- > 152 (165) portant sur l'assujettissement au droit foncier rural d'immeubles situés en zone agricole;
- > 65 (60) portant sur la fixation du prix licite (art. 66 LDFR);
- > 6 (8) portant sur une autorisation de dépassement de la charge maximale (art. 76 al. 2 LDFR);
- > 30 (22) portant sur la constatation de l'entreprise agricole (art. 7 LDFR).

##### 1.3.2.1.2 Bail à ferme agricole (LBFA)

L'AFC a enregistré 65 (50) dossiers dont:

- > 14 (15) portant sur la durée de bail;
- > 18 (7) portant sur la détermination du fermage licite;
- > 2 (3) portant sur l'affermage par parcelles d'entreprises agricoles;
- > 28 (24) approbations de fermage d'entreprises agricoles;
- > 3 (1) dossiers d'oppositions au fermage de baux à ferme formulées par le Service de l'agriculture et procédé ainsi à 6 réductions du fermage.

En outre, 4 (3) décisions ont fait l'objet d'un recours au Tribunal administratif.

### 1.3.3 Administration des vignobles

Administrateur : Monsieur Peter Maeder a été nommé Administrateur des vignobles de l'Etat en remplacement de Monsieur Jacques Clément à partir du 1<sup>er</sup> avril 2013.

#### 1.3.3.1 Activités

L'Administration des vignobles de l'Etat (AVE) assure la gestion administrative des domaines viticoles de l'Etat, l'écoulement et la vente des produits vinicoles. Elle veille à la conservation du patrimoine vitivinicole du canton de Fribourg et contrôle les travaux de la vigne et de la cave. L'AVE a pour tâche notamment la gestion des stocks et des ventes ainsi que la tenue de la comptabilité.

#### 1.3.3.2 Evénements particuliers

Aux Faverges, une partie du domaine, soit 6 hectares, est en reconversion depuis 2013 afin d'obtenir le label bio « Bourgeon » à partir du millésime 2015. Au cours de l'année écoulée, les vins de l'Etat de Fribourg ont obtenu diverses distinctions :

- > Le Pinot noir « Vully Etat de Fribourg » 2012 a obtenu la meilleure note, tous cépages confondus, lors du concours de la « Sélections des Vins du Vully ».
- > Le Chasselas 2012 du Domaine des Faverges a obtenu une médaille d'argent au Grand Prix du Vin Suisse.

- > Le Merlot 2011 du Domaine des Faverges a obtenu une médaille d'argent au Grand Prix du Vin Suisse.
- > Le Pinot Noir 2012 du Domaine des Faverges a obtenu une médaille d'argent au Mondial du Pinot.

### 1.3.3.3 Résultats des vendanges des deux domaines

Les conditions climatiques particulières avec un printemps froid et humide ont influencé les quantités de la récolte 2013 vers le bas au Lavaux tout comme au Vully. La récolte 2013 représente environ 2/3 de celles des années précédentes, alors que les ventes sont restées stables.

<b>Vendanges - Faverges</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Faverges blanc	52'310 lt	73'100 lt	77'000 lt
Ogoz (uniquement du raisin blanc)	7'330 lt	12'500 lt	12'600 lt
Faverges rouge	25'440 lt	40'870 lt	42'960 lt
<b>Vendanges - Vully</b>			
Etat de Fribourg blanc	7'050 lt	11'450 lt	9'700 lt
Château de Mur blanc	9'450 lt	17'700 lt	11'200 lt
Etat de Fribourg rouge	4'100 lt	5'200 lt	5'200 lt
Château de Mur rouge	6'950 lt	9'450 lt	8'150 lt

## 1.4 Relations extérieures

### 1.4.1 Conférence des Autorités de surveillance de l'état civil (CEc)

Cette Conférence a siégé à deux reprises en 2013. Les principaux thèmes traités ont été les suivants :

- > Transfert du registre informatisé de l'état civil Infostar à la Confédération – Modalités du transfert
- > Acceptation du budget portant sur la création d'une plateforme documentaire unique pour tous les cantons
- > Adoption du budget 2014

### 1.4.2 Conférence des Directeurs de l'Agriculture

Cette Conférence a siégé à trois reprises en 2013. Les principaux thèmes traités ont été les suivants :

- > Projets d'ordonnances fédérales de la nouvelle politique agricole (PA 2014-2017)
- > Espace réservé aux eaux

### 1.4.3 Conférence suisse des Directeurs cantonaux des forêts

Cette Conférence a siégé à deux reprises en 2013. Les principaux thèmes traités ont été les suivants :

- > Révision de la loi sur les forêts dans le cadre de la mise en œuvre de la politique forestière
- > Organisation et évolution des conférences des directrices et directeurs des forêts et de la chasse

### 1.4.4 Conférence des Directeurs cantonaux de la chasse

Cette Conférence a siégé à deux reprises en 2013. Les principaux thèmes traités ont été les suivants :

- > Modification de l'ordonnance sur la chasse
- > Grands carnassiers – Evolution/stratégie
- > Reconnaissance intercantonale réciproque – Formation et preuves

## 2 Service de l'état civil et des naturalisations (SECiN)

Chef de service: **Jean-Pierre Coussa**

Durant l'année 2013, le Service de l'état civil et des naturalisations (SECiN) a traité les objets ci-après:

### 2.1 Domaine de l'état civil

#### 2.1.1 Actes des services centraux

<b>Documents d'état civil se rapportant à l'étranger</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
transcriptions d'actes provenant de l'étranger (art. 23 de l'ordonnance fédérale sur l'état civil du 28 avril 2006, ci-après OEC)	1439	1612
transmission à l'étranger d'actes relatifs à des faits d'état civil survenus dans le canton et concernant des ressortissants étrangers (art. 54 OEC)	153	94
transmission au Service de la population et des migrants d'actes relatifs à des faits d'état civil survenus dans le canton et concernant des ressortissants étrangers (art. 28 du règlement d'exécution de la loi sur l'état civil)	2027	2150
transmission à l'Office fédéral de l'état civil de documents d'état civil de ressortissants suisses domiciliés à l'étranger	27	36
<b>Mariages</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
examen de dossiers de procédure de mariage d'étrangers (art. 16 OEC)	184	347
dossiers de procédure de mariage retirés	7	9
<b>Partenariats</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
examen de dossiers de procédure de partenariats enregistrés	4	4
dossier de procédure de partenariat retiré	0	1
<b>Reconnaisances</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
examen de dossiers de reconnaissances d'enfants (art. 11 et 16 OEC)	36	66
<b>Changements d'état civil</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
rectifications, radiations et compléments dans les registres spéciaux et des familles (art. 43 CC et 29 OEC)	30	54
instructions diverses relatives au Service de l'état civil	65	77
<b>traitement des dossiers d'adoption (art. 264 ss CC)</b>		
prononcées par la DIAF	20	21
demande retirée	0	1
<b>changements de noms de famille et de prénoms (art. 30 CC)</b>		
accordés par le SECiN	218	188
demandes retirées	13	25



## Droits de cité

En application de la loi fédérale du 29 septembre 1952 sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse (ci-après LN) et de la loi du 15 novembre 1996 sur le droit de cité fribourgeois (ci-après LDCF), les dossiers suivants ont été traités, sous l'angle des contrôles d'état civil (vérification de documents et d'identité, établissement des liens de filiation):

	2013	2012
<b>contrôle des données d'état civil pour les réintégrations dans le droit de cité suisse et fribourgeois</b>		
selon art. 21, 23 et 58 LN	18	5
selon art. 21 LDCF	12	5
naturalisations ordinaires (art. 13 LN)	511	486
naturalisations facilitées (art. 27, 28 et 29 LN)	506	545
naturalisations facilitées (art. 31a et 31b LN)	13	10
naturalisations facilitées (art. 58a et 58c LN)	54	69
naturalisations de Fribourgeois dans d'autres communes fribourgeoises (art. 36 LDCF)	18	1
conservations du droit de cité fribourgeois suite à la naturalisation dans un autre canton (art. 27 LDCF)	0	4
pertes du droit de cité suisse (art. 10 et 42 LN)	1	0
libérations du droit de cité fribourgeois (art. 28 et 29 LDCF)	2	12
libération du droit de cité de communes fribourgeoises (art. 39 LDCF)	9	1
<b>Divers</b>		
autorisations d'obtenir des renseignements d'état civil à but généalogique (art. 59 OEC)	33	46
recherche d'un membre de la famille	11	8

### 2.1.2 Offices décentralisés de l'état civil

En 2013, les offices décentralisés de l'état civil ont procédé à l'enregistrement de:

	2013	2012
naissances	2365	2498
reconnaissances	764	736
mariages	1238	1288
décès	1803	1763
divorces	579	652
partenariats	14	14
dissolutions du partenariat	3	5
déclarations de nom	663	213

## 2.2 Domaine des naturalisations

Durant l'année 2013, le Service des naturalisations a enregistré 1110 (1026) nouveaux dossiers, toutes procédures confondues.

### 2.2.1 Naturalisations ordinaires

Le Grand Conseil s'est prononcé sur 372 (268) demandes de naturalisation ordinaire qui se répartissent comme suit:

Albanie	1	Kosovo	80
Allemagne	20	Liban	2
Angola	7	Luxembourg	3
Bangladesh	1	Macédoine	21
Belgique	14	Malte	2
Biélorussie	1	Maroc	11
Bolivie	2	Népal	1
Bosnie-Herzégovine	12	Nigéria	5
Brésil	6	Pays-Bas	2
Burundi	6	Pérou	1
Canada	6	Philippines	1
Cap-Vert	1	Pologne	2
Chili	7	Portugal	76
Chine	2	République démocratique du Congo	22
Colombie	1	Roumanie	10
Congo	3	Royaume-Uni	4
Côte-d'Ivoire	1	Russie	5
Croatie	5	Rwanda	7
Cuba	1	Serbie	30
Erythrée	1	Somalie	9
Espagne	22	Sri Lanka	11
Ethiopie	4	Suède	4
France	75	Thaïlande	2
Grèce	9	Togo	5
Guinée	8	Tunisie	7
Hongrie	2	Turquie	21
Irak	11	Ukraine	2
Iran	4	Uruguay	1
Irlande	7	Venezuela	1
Italie	43	Vietnam	5
		Personnes confédérées	1

Parmi ces 372 (268) dossiers de naturalisation ordinaire, 169 (96) concernent des étrangers de la deuxième génération.

Ainsi, avec les membres de leur famille compris dans la naturalisation, 636 (369) personnes ont été naturalisées fribourgeoises, soit 372 (197) ressortissant(e)s étrangers(ères) avec 100 (59) conjoints étrangers et 164 (113) enfants étrangers.

### 2.2.2 Cérémonies d'engagement des nouveaux naturalisés

En 2013, le Service a organisé 4 cérémonies officielles lors desquelles les nouveaux citoyens suisses et fribourgeois ont pris l'engagement, devant un représentant du Conseil d'Etat, d'être fidèle aux Constitutions fédérale et cantonale.

---

Ces cérémonies ont eu lieu le

- > 15 janvier 2013 au Cycle d'orientation du Lac à Morat: 122 nouveaux citoyens
- > 23 avril 2013 au Cycle d'Orientation de la Glâne à Romont: 160 (101) nouveaux citoyens
- > 5 juillet 2013 au Cycle d'orientation de la Broye à Domdidier: 198 (150) nouveaux citoyens
- > 9 octobre 2013 au Cycle d'orientation de la Gruyère à Bulle: 144 (118) nouveaux citoyens

### 2.2.3 Droit de cité cantonal

Outre l'octroi par le Grand Conseil du droit de cité fribourgeois à 1 (5) Confédéré, le Conseil d'Etat a prononcé 12 (4) réintégrations de Confédérés dans le droit de cité fribourgeois et 20 (9) libérations du droit de cité fribourgeois.

### 2.2.4 Naturalisations facilitées

En application de la loi fédérale sur la nationalité (LN), l'Office fédéral des migrations, après préavis de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, a traité 518 (286) demandes de naturalisation facilitée. Ces procédures de naturalisations facilitées se répartissent comme suit:

403 (226) demandes de naturalisation du conjoint étranger d'une Suissesse ou de l'épouse étrangère d'un Suisse (art. 27 et 28 LN);

115 (60) demandes de naturalisation facilitée d'enfants étrangers nés avant 1985 de l'union d'une Suissesse par filiation mariée à un étranger (art. 58a et 58c LN) ou qui n'ont pas pu être compris dans la naturalisation de l'un de ses parents (art. 31a et 31b LN).

### 2.2.5 Réintégrations

9 (6) anciens ressortissants suisses et fribourgeois ont été réintégrés dans la nationalité suisse et dans le droit de cité fribourgeois par décision de l'Office fédéral des migrations.

### 2.2.6 Révocations

4 (15) annulations de naturalisation facilitée ont été prononcées par l'Office des migrations suite à la dénonciation par le canton.

8 (10) cas pour usage abusif de la législation et institution du mariage ont été dénoncés à l'Office fédéral des migrations.

## 3 Service des communes (SCom)

Chef de service: **Gérald Mutrux**

---

### 3.1 Activités

#### 3.1.1 Travaux législatifs

Le Service a mené plusieurs travaux législatifs, à savoir:

- > l'ordonnance du 7 octobre 2013 sur la péréquation financière intercommunale qui met en œuvre la loi sur la péréquation financière intercommunale (LPFI) pour l'année 2014. Les nouveaux paramètres font l'objet d'une annexe à cette ordonnance;
- > l'élaboration d'une nouvelle loi sur les finances communales introduisant le nouveau modèle de compte harmonisé (MCH2) pour les communes fribourgeoises; un groupe de projet a été institué avec mission d'examiner les recommandations de la Conférence des Directeurs des finances relatives à MCH2;

- 
- > la loi du 9 octobre 2013 relative à la fusion des communes de Cerniat et de Charmey (nouvelle commune: Val-de-Charmey). Cette fusion est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014;
  - > la loi sur les communes a été modifiée partiellement le 14 novembre 2013. La révision portait sur la possibilité pour les communes membres d'une association de communes de faire représenter l'ensemble de leurs voix par une seule personne si elles le souhaitent et pour autant que les statuts de l'association le permettent. L'article 115 modifié de la loi sur les communes est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

En outre, le Service a été sollicité à collaborer dans divers projets de loi menés par d'autres entités et sur une base informelle, mais nécessitant néanmoins des ressources en temps et en personnel parfois considérables.

### 3.1.2 Examen des comptes/budgets et contrôle de l'endettement

Le Service a contrôlé la régularité formelle des budgets, des comptes et de leur équilibre financier pour l'ensemble des communes, associations de communes et établissements communaux. Il a établi pour toutes les communes, associations de communes et établissements communaux, la limite de l'endettement légal. Cette limite est fondée sur la somme des autorisations de financement délivrées tenant compte des obligations d'amortissements prescrits par la loi sur les communes. Le contrôle de la limite de l'endettement légal a été mis à jour sur la base des bilans établis au 31 décembre 2012.

### 3.1.3 Etablissement de la situation financière des communes

Le Service a établi, pour l'ensemble des comptes communaux, le bénéfice effectif moyen, la capacité d'investissement et les indicateurs financiers usuels. Il a également été sollicité à de nombreuses reprises afin de conseiller les communes sur la base des résultats des analyses financières, des indicateurs, du contrôle légal de l'endettement, de l'analyse budgétaire et de l'examen des comptes.

### 3.1.4 Calcul de la péréquation financière intercommunale

Le Service a calculé les indices du potentiel fiscal (péréquation des ressources) et les indices synthétiques des besoins (péréquation des besoins) des 163 communes (état au 1<sup>er</sup> janvier 2014), ainsi que les montants pour les communes contributrices ou bénéficiaires des ressources et les montants pour toutes les communes bénéficiaires des besoins.

### 3.1.5 Autorisations de financement

Le Service a octroyé 127 autorisations de dépenses financées par emprunt en augmentation de la limite de crédit, de cautionnement et de changement d'affectation des fonds spéciaux.

### 3.1.6 Contrôle des coefficients communaux

Le Service a enregistré les communications relatives à des changements de coefficients communaux et les a communiqués aux destinataires concernés. Le cas échéant, il a également préparé les projets d'arrêté du Conseil d'Etat approuvant ou abrogeant les coefficients d'impôt supérieurs à 100% de l'impôt cantonal de base.

### 3.1.7 Etablissement de statistiques

Les tableaux statistiques sont publiés dans l'Annuaire statistique du canton de Fribourg. D'autres statistiques sont établies pour des besoins particuliers et sur demande des services de l'Administration cantonale et de la Confédération. Certaines données statistiques sont par ailleurs disponibles sur le site Internet du Service.

### 3.1.8 Examen des statuts d'associations de communes

Le Service a contrôlé la conformité de 12 statuts d'associations de communes au droit cantonal et fédéral. Il a préparé à cet égard les demandes d'approbation adressées aux autorités compétentes.

### 3.1.9 Examen et préavis de règlements communaux

Le Service a préavisé, à l'intention des Directions compétentes, 132 règlements communaux. Il a ainsi procédé à l'examen préalable desdits règlements communaux puis à l'examen final. Il a également préparé les décisions d'approbation pour les règlements qui relèvent de la compétence de la DIAF.

### 3.1.10 Elaboration de formulaires de révision

Le Service met à disposition les formulaires suivants: «Contrôle périodique des valeurs au bilan» et «Vérification des comptes pour les organes externes». Ces formulaires sont régulièrement mis à jour.

### 3.1.11 Avis juridiques

Le Service a également été sollicité à de nombreuses reprises, tant par les communes que par les préfectures ou les services de l'Administration cantonale, pour fournir un avis sur l'interprétation de certaines dispositions de la législation sur les communes.

### 3.1.12 Cours de formation

Les travaux relatifs à la formation francophone intercantonale BE-NE-JU-FR-VD-GE-VS des secrétaires municipaux se sont poursuivis en 2013. Le cinquième cycle de formation a induit un changement de nom compte tenu du fait que la formation englobe désormais tous les cantons romands y compris Berne: elle s'appelle ainsi «Formation romande des cadres communaux FR2C». La branche du droit communal comprise dans le module 2 est quant à elle dispensée par un enseignement commun pour les généralités et des enseignements spécialisés pour les particularités cantonales. En ce qui concerne le canton de Fribourg, deux collaborateurs du Service ont contribué aux cours consacrés aux spécificités du canton de Fribourg.

## 3.2 Commissions et groupes de travail

- > Comité et secrétariat de la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales;
- > Groupe d'accompagnement de l'unité «Politiques locales» de l'Institut de Hautes Etudes en administration publique;
- > Commission de coordination des examens périodiques de subventions;
- > Commission des constructions scolaires;
- > Groupe de travail «Concept cantonal de médecine d'urgence préhospitalière»;
- > Groupe de travail «Agglomération-fusions»;
- > Commission chargée de la formation et du perfectionnement du personnel administratif des communes de la Singine et du Lac;
- > Groupe de travail «Politique globale en faveur des personnes âgées – Senior+»;
- > Groupe de travail «Frais d'investissement et frais financiers des EMS – Fiffine»;
- > Groupe de coordination intercantonale MCH2;
- > Organe paritaire pour l'étude du financement des centres de renfort – FriFire CR;
- > Groupe de travail chargé d'élaborer un avant-projet de loi révisant la loi sur l'exercice des droits politiques et la loi sur les communes;
- > Groupe de travail élargi chargé de la mise en œuvre de la législation sur la géoinformation;
- > Groupe de pilotage du projet de révision de la loi sur la prophylaxie et les soins dentaires scolaires;
- > Groupe de travail chargé de préparer un avant-projet de loi relative à la contribution sur la plus-value;
- > Groupe de projet chargé d'élaborer un modèle comptable harmonisé pour les communes fribourgeoises.
- > Groupe de projet chargé du désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes (DETTEC).

## 4 Service de l'agriculture (SAgri)

Chef de service : **Pascal Krayenbuhl**

---

### 4.1.1 Contributions agricoles

Le Service est chargé de la gestion des paiements directs fédéraux et des contributions cantonales spécifiques. Le tableau suivant présente les contributions qui ont été versées.

**Contributions fédérales:**

<b>Genre de contributions</b>	<b>Nombre d'exploitations</b>		<b>Contributions versées en milliers de Fr.</b>	
Contributions à la surface	2668	(2 723)	88 307	(88 231)
Contributions pour la garde d'animaux consommant des fourrages grossiers	2387	(2 447)	37 069	(38 910)
Contribution pour la garde d'animaux dans des conditions difficiles	1529	(1558)	20 253	(20 315)
Contributions générales pour des terrains en pente	1278	(1 296)	3 039	(3 064)
Contributions pour les surfaces viticoles en pente	13	(13)	25	(19)
Total paiements directs généraux			148 693	(150 539)
Contributions pour la compensation écologique	2602	(2 655)	7 857	(7 512)
Contributions pour la culture extensive de céréales et de colza	1000	(995)	2 380	(2 238)
Contributions pour la culture biologique	150	(141)	1 451	(1 286)
Contributions pour les systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux	1478	(1 478)	6 263	(6 088)
Contributions pour les sorties régulières en plein air des animaux de rente	2210	(2 245)	14 234	(14 267)
Contributions pour les exploitations d'estivage et de pâturage	599	(607)	8 146	(8 117)
Contributions pour la protection des eaux	67	(66)	407	(619)
Contributions pour la qualité écologique, partie biologique	655	(571)	792	(679)
Contributions pour la qualité écologique, partie réseau	1073	(866)	2 338	(1 885)
Contributions pour la protection de l'air	31	(25)	514	(357)
Total des contributions écologiques			44 382	(43 048)
Contributions culture des champs			5 277	(4 976)
Total des contributions fédérales			198 352	(198 563)
<b>Contributions cantonales</b>				
Contributions à l'estivage	48	(50)	210	(210)
Contributions pour la protection des eaux	67	(66)	110	(134)
Contributions pour la qualité écologique, partie biologique	655	(571)	198	(170)
Contributions pour la qualité écologique, partie réseau	1073	(866)	584	(471)
Contributions pour les méthodes culturales préservant le sol	66	(57)	90	(64)
<b>Total des contributions cantonales</b>			<b>1 192</b>	<b>(1 049)</b>

En 2013, la contribution à l'UGBFG Vaches laitières est passée de 450 francs/UGB à 425 francs/UGB. Le nombre d'exploitations avec paiements directs continue à diminuer (-55).

Le projet d'actualisation de la couverture du sol, respectivement de la surface agricole utile, est en phase finale. La commune de Villaz-St-Pierre a été contrôlée et les plans mis en consultation en 2013.

En vertu de l'article 24 de l'ordonnance sur les contributions d'estivage, le Service a procédé au contrôle de 29 exploitations d'estivage conformément aux exigences de la Confédération

Les contributions cantonales d'estivage se basent sur la loi sur l'agriculture du 3 octobre 2006 respectivement son règlement d'application du 27 mars 2007 qui en fixe les conditions d'octroi. L'aide cantonale est allouée en vue d'encourager la mise en valeur de la production fromagère dans la région d'estivage. Le montant à disposition pour l'année 2013 est de 210 000 francs. Ce montant a été réparti entre 48 bénéficiaires, selon le volume des productions engendré sur chaque site d'estivage et destiné à la commercialisation. Pour 2013, le volume total est de 3 083 785 kg de lait, ce qui représente 6,8 centimes par kilo de lait.

#### 4.1.2 Reconnaissance des exploitations

En 2013, 49 décisions de reconnaissance ou de révocation ont été prises. 8 communautés complètes ont été formées pour 11 dissoutes, 12 communautés partielles formées pour 11 dissoutes ainsi que 7 nouvelles exploitations simples reconnues.

#### 4.1.3 Aides structurelles

##### 4.1.3.1 Subventions agricoles

#### Travaux subventionnés par le canton, octroi

Le tableau suivant donne la récapitulation des ouvrages ayant fait l'objet d'une décision d'octroi d'une subvention cantonale en 2013, ainsi que leur répartition par genre d'entreprise, sans les engagements à charge du Fonds des améliorations foncières.

	Devis Subventionnable Fr.	Subventions cantonales Fr.
Remaniements parcellaires	8 911 257	2 769 857
Chemins alpestres et chemins d'accès aux fermes	5 063 197	1 436 911
Adductions d'eau	2 878 325	386 084
Autres améliorations foncières*	2 635 000	658 750
Constructions rurales et laiteries	64 165 000	5 800 000
<b>Total 2013</b>	<b>83 652 779</b>	<b>11 051 602</b>
Total 2012	47 372 486	8 199 018

\* assainissements de terrain, amenées d'électricité, irrigations, remises à ciel ouvert de ruisseaux, remises en état de terrains

La subvention cantonale allouée pour les constructions rurales en zone de plaine s'élève à 743 700 francs pour 18 cas.

Le total des subventions allouées en 2013 sous la rubrique du Fonds des améliorations foncières s'élève à 785 450 francs pour un devis subventionnable de 5 127 950 francs correspondant à 42 projets ou étapes.

#### Travaux subventionnés par la Confédération, allocations

Le tableau ci-après récapitule les montants alloués aux ouvrages ayant fait l'objet d'une décision d'octroi d'une subvention fédérale en 2013:

	Fr.
Remaniements parcellaires	1 299 248
Chemins alpestres et chemins d'accès aux fermes	1 803 797
Adductions d'eau	1 154 864
Autres améliorations foncières	720 500
Constructions rurales et laiteries	2 672 000
<b>Total des subventions fédérales allouées au canton en 2013:</b>	<b>7 650 409</b>
En 2012	7 238 502



### Subventions versées en 2013 (sans celles du Fonds des améliorations foncières)

	Subventions cantonales Fr.	Subventions fédérales Fr.
Remaniements parcellaires	1 835 814	1 907 769
Chemins alpestres et chemins d'accès aux fermes	1 318 746	1 533 828
Adductions d'eau	999 804	1 269 914
Autres améliorations foncières	630 474	732 589
Constructions rurales et laiteries	4 113 639	3 259 421
Ouvrages servant au stockage des engrais de ferme	-	-
Total versé en 2013	8 898 477	8 703 521
Total versé en 2012	8 594 077	8 291 093

Au 31 décembre 2013, 26 (20) décomptes se trouvaient à la Division des améliorations structurelles de l'Office fédéral de l'agriculture pour approbation et paiement.

Les versements cantonaux et fédéraux par rubrique ne sont pas toujours proportionnels aux taux respectifs de ces rubriques, car certains versements peuvent être différés d'une année à l'autre en fonction des crédits à disposition.

### Subventions versées en 2013 par le Fonds des améliorations foncières

	Fr.
Total pour 2013	676 105
Total pour 2012	1 050 955

### Etat des engagements par genre d'entreprise

Le solde des subventions cantonales, octroyées mais non versées, représente au 31 décembre 2013 les sommes suivantes:

	Fr.
Remaniements parcellaires	3 243 370
Chemins alpestres et chemins d'accès aux fermes	1 904 701
Assainissements de terrains	488 000
Adductions d'eau	900 725
Autres améliorations foncières	62 000
Constructions rurales et laiteries	4 919 000
Ouvrages servant au stockage des engrais de ferme	0
Total des engagements au 31 décembre 2013	11 517 796
Au 31 décembre 2012	10 468 812

Les engagements du Fonds des améliorations foncières au 31 décembre 2013 s'élèvent à 978 168 francs.

**Remaniements parcellaires.** Un syndicat a été constitué à Léchelles. Deux syndicats ont eu leur assemblée de dissolution à Villarepos et Villarvolard.

Les travaux des nouveaux syndicats constitués ces dernières années avancent normalement, en respectant les devis prévus.

**Chemins alpestres et chemins d'accès aux fermes.** Le montant alloué pour la construction ou la remise en état de ces chemins est en augmentation en 2013 par rapport aux deux années précédentes. La demande pour la réfection de chemins ruraux de la part des communes est en nette augmentation.

**Adductions d'eau.** Les demandes concernant cette rubrique demeurent importantes. En 2013, 14 projets ont été subventionnés.

**Autres améliorations foncières.** En 2013, 1 projet d'irrigation et 2 projets de réfection de drainages ont été subventionnés. Le maintien des réalisations existantes et le soutien à des agriculteurs confrontés à l'obligation de produire des denrées de qualité sont indispensables pour maintenir une agriculture dynamique.

**Constructions rurales et laiteries.** Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1999, de nouvelles dispositions légales fédérales permettent de subventionner des éléments de construction rurale (par ex. étables, remises). A partir de cette date, un plus grand nombre de cas a ainsi été traité avec la Confédération et avec le Fonds des améliorations foncières.

Le canton a subventionné 18 constructions rurales en zone de plaine en 2013 (8 en 2012).

#### 4.1.3.2 Fonds des améliorations foncières

**Mouvement du Fonds.** Les recettes comprennent:

	<b>Fr.</b>
Versements au Fonds sur position	
3425/3510.002	500 000.--
les intérêts annuels 1%	16 712.20
les versements des registres fonciers	4 679 297.45
<b>Total des recettes</b>	<b>5 496 009.65</b>

Les dépenses englobent:

	<b>Fr.</b>
versement au budget sur position 3425/4021.001	4 679 297.45
versement au budget sur position 3425/4510.002	675 000.--
diminution de la fortune	158 287.80
<b>Total des dépenses</b>	<b>5 496 009.65</b>

#### 4.1.3.3 Crédits d'investissement

Prêts accordés en 2013 en faveur des personnes physiques

<b>Buts</b>	<b>Montants Fr.</b>
Aides initiales	6 452 000
Constructions de maisons d'habitation	1 112 000
Transformations de maisons d'habitation	2 843 000
Achat d'une exploitation agricole par le fermier	0
Construction de poulaillers	1 434 000
Constructions de bâtiments pour la production végétale	187 000
Constructions de bâtiments d'exploitation	7 411 000
Transformations de bâtiments d'exploitation	3 845 000
Remises, garages et magasins	706 000
Bâtiments d'habitation et d'exploitation	623 000
Diversifications	1 195 000
Fosses à purin et fumières	17 000
Petites entreprises artisanales	0
<b>Total 2013</b>	<b>25 825 000</b>
Total 2012	16 060 000

Durée moyenne d'amortissement des prêts: 11,9 ans

Montant moyen par prêt: 175 680 francs.

Prêts en faveur des personnes morales en 2013

<b>Buts</b>	<b>Montants Fr.</b>
Achats en commun de machines agricoles	365 000
Bâtiments destinés à l'économie laitière	3 299 000
Bâtiments destinés à la transformation et au stockage	0
Installations communes destinées à la production d'énergie à partir de la biomasse	0
Adductions et distribution d'eau	469 000
Chemins, routes	390 000
<b>Total 2013</b>	<b>4 523 000</b>
Total 2012	4 276 000

Durée moyenne d'amortissement des prêts: 8,1 ans

Montant moyen par prêt: 266 050 francs.

#### 4.1.3.4 Aide aux exploitations paysannes (AEP)

Prêts en 2013

<b>Buts</b>	<b>Montants Fr.</b>
Conversions de dettes existantes	144 000
Aides destinées à surmonter des difficultés financières exceptionnelles	390 000
<b>Total 2013</b>	<b>534 000</b>
Total 2012	1 958 000

Durée moyenne d'amortissement des prêts: 9,2 ans

Montant moyen par prêt: 89 000 francs.

#### 4.1.3.5 Fonds rural cantonal

Prêts en faveur des personnes physiques en 2013

<b>Buts</b>	<b>Montants Fr.</b>
Travaux de construction/rénovations diverses (habitations, ruraux et installations agricoles)	3 046 000
Achats de terres et de domaines agricoles	1 918 000
Entreprises de mise en valeur	0
Chemins alpestres	0
<b>Total 2013</b>	<b>4 964 000</b>
Total 2012	6 950 000

#### 4.1.4 Aménagement du territoire

Les dossiers suivants ont été préavisés durant l'année 2013:

- > 57 (63) demandes d'autorisation de construire relatives à de nouvelles constructions ou transformations d'habitations en zone agricole et 16 (24) demandes en zone à bâtir, ainsi que 97 (92) demandes émanant directement d'agriculteurs ou de communes, relatives au calcul des unités de logement ou à diverses installations agricoles;

- > 351 (323) demandes d'autorisation de construire relatives à de nouvelles constructions ou modifications de ruraux, hangars, poulaillers, tunnels en matière plastique, fermes de colonisation, chalets d'alpage, installations de biogaz et constructions liées aux activités accessoires non agricoles;
- > 97 (88) dossiers de révision ou de modification de plans d'aménagement locaux, d'examen préalable ou d'examen final, d'études préliminaires en vue de la révision prochaine du plan d'aménagement local (PAL).

#### 4.1.5 Protection de l'environnement et de la nature

##### 4.1.5.1 Protection des sols

**Permis de construire.** Conformément à l'ordonnance du 20 août 2002 sur la protection des sols, le Service a préavisé 150 (134) demandes de permis de construire en zone agricole relatives à des travaux ayant un impact qualitatif ou quantitatif sur le sol.

**Semis sans labour.** En application de la loi du 3 octobre 2006 sur l'agriculture, le Service a versé des contributions à 66 (57) agriculteurs, sur une surface de 332 ha, concernant 204 parcelles, pour un montant total de 87 000 (63 740) francs.

**Erosion.** Le groupe de travail érosion, élargi fin 2006 par l'intégration de quatre représentants des milieux agricoles, s'est réuni deux fois en 2013. Le relevé de l'érosion est assuré par les préposés locaux. Il y a eu 8 cas d'érosion signalés. Aucun plan pluriannuel n'a été réalisé selon la procédure cantonale.

##### 4.1.5.2 Protection de la nature: Ordonnance sur la qualité écologique (OQE)

En application de l'ordonnance fédérale sur la qualité écologique (OQE), 655 (571) exploitations ont bénéficié de subventions à titre de qualité biologique pour un montant total de 990 000 (849 000) francs. 1 073 (866) exploitations ont bénéficié d'un bonus de 2 922 000 (2 356 000) francs pour le volet mise en réseau des surfaces de compensations écologiques (SCE). 5 (4) nouveaux projets de mise en réseau OQE ont été reconnus en 2013. Le nombre total de réseaux est de 39. L'ordonnance sur les paiements directs prévoit, pour les réseaux écologiques en 2014, un financement à raison de 90% par la Confédération et 10% par le canton (qualité et réseau).

##### 4.1.5.3 Protection de l'eau

En application du règlement du 21 juin 2011 sur les eaux (RCEaux), le Service a versé des indemnités à la surface pour 66 (66) agriculteurs exploitant des terres situées dans les projets suivants: Avry, Neyruz, Middel, Courgevans, Fétigny, Domdidier, Lurtigen et Gurmels. Le montant total des subventions versées pour les projets nitrates s'élève à 516 487 francs (519 154). La part cantonale des indemnités versées (21,2% du total) s'élève à 109 598 (107 891) francs répartis à parts égales entre le canton et les propriétaires des captages, le solde étant à charge de la Confédération.

##### 4.1.5.4 Protection de l'air

Un projet ammoniac, selon les articles 77a et b de la loi fédérale sur l'agriculture intitulé "Amélioration de l'efficacité de l'azote par réduction des émissions d'ammoniac d'origine agricole" a été élaboré et signé le 2 juin 2009. Par ailleurs, à fin 2013, il y a eu 14 (12) demandes pour des pendillards, 6 (5) pour des couvertures de fosses ouvertes, 7 (4) projets pour l'affouragement des porcs avec de l'aliment appauvri en azote et 6 (4) projets individuels. 33 (25) projets ont été décomptés pour un montant de 507 543 (353 703) francs à charge de la Confédération. Le montant d'investissement global s'élève à 755 955 (522 855) francs.

#### 4.1.6 Promotion des produits, élevage et viticulture

##### 4.1.6.1 Promotions des produits

Le canton contribue au développement de la capacité concurrentielle de l'agriculture fribourgeoise par des:

- > aides à la promotion des produits agricoles;
- > contributions de soutien;
- > manifestations événementielles;

- > études et travaux préparatoires.

A ce titre, le canton a versé des aides pour 24 projets et notamment 350 000 francs à l'Association pour la promotion des produits du terroir du Pays de Fribourg qui est la principale coordinatrice pour la promotion des produits agricoles fribourgeois.

#### 4.1.6.2 Elevage bovin

En 2013, le canton a alloué 466 670 francs (y compris 50 000 francs pour la confrontation Holstein 2013) pour des mesures spécifiques d'encouragement de l'élevage bovin fribourgeois. A ce chiffre s'ajoutent 600 000 francs pour le placement du bétail de boucherie, par l'intermédiaire de la Coopérative fribourgeoise pour l'écoulement du bétail.

Un soutien cantonal important a été accordé aux clubs et associations de district pour favoriser la formation des éleveurs et la mise sur pied de manifestations telles que les expositions régionales, ainsi que pour promouvoir les vaches avec une haute production à vie. Le soutien pour les analyses de la qualité du lait a été maintenu afin de favoriser la qualité des produits fribourgeois.

Deux manifestations d'envergure dans le canton de Fribourg ont également bénéficié de l'aide financière du canton:

- > Marché-Concours des taureaux: 60 000 francs.
- > JUNIOR BULLE-EXPO : 40 000 francs.

Le Service a collaboré à la mise sur pied de la confrontation européenne Holstein 2013. La manifestation a été un succès aussi bien du point de vue de l'élevage que de l'organisation. Au vu de cette manifestation, Expo-Bulle n'a exceptionnellement pas été organisée cette année.

#### 4.1.6.3 Elevage chevalin

En 2013, le canton a alloué 38 550 francs pour des mesures spécifiques d'encouragement de l'élevage chevalin fribourgeois.

#### 4.1.6.4 Elevage porcin, ovin et caprin

En 2013, le canton a alloué 85 510 francs pour des mesures spécifiques d'encouragement de l'élevage du menu bétail fribourgeois.

Le soutien cantonal 2013 s'élève à 68 280 francs pour l'élevage ovin/caprin et à 17 230 francs pour l'élevage porcin. L'aide à l'élevage porcin comprend exclusivement la contribution au service sanitaire.

#### 4.1.6.5 Viticulture

La surface du vignoble fribourgeois est de 115.9 ha (116.1 ha).

Pour la vendange 2013, les normes de qualité (teneur minimale en sucre) et la limitation de production ont été arrêtées par décision de la DIAF du 27 juin 2013, comme suit:

	Limitation de production	Teneur minimale en sucre (degré Oechsle)
<b>Vully</b>		
Chasselas:	1,100 kg/m <sup>2</sup>	64°
Autres cépages blancs:	1,100 kg/m <sup>2</sup>	70°
Pinot noir:	1,000 kg/m <sup>2</sup>	75°
Autres cépages rouges:	1,100 kg/m <sup>2</sup>	70°
<b>Cheyres</b>		
Cépages blancs:	1,250 kg/m <sup>2</sup>	62°
Cépages rouges:	1,100 kg/m <sup>2</sup>	70°

Seuls les apports de vendange qui répondent à ces critères permettent l'élaboration de vins avec appellation d'origine contrôlée (AOC). L'ensemble de la vendange 2013 a pu atteindre les exigences de l'appellation d'origine contrôlée pour les vignobles du Vully et de Cheyres.

La vendange 2013 a fourni des rendements qui sont nettement en retrait des résultats de la dernière décennie. Le rendement pour l'ensemble du vignoble cantonal s'établit, tous cépages confondus, à 803 776 kg. Au niveau qualitatif, le taux de sucre mesuré en degré Oechsle est légèrement inférieur à l'année passée. Malgré des conditions météorologiques difficiles durant la période de végétation, l'état sanitaire de la vendange a été bon.

## 4.2 Activité des commissions

**Commission de l'agriculture.** La commission de l'agriculture a siégé à une reprise.

**Commission pour l'amélioration des structures en agriculture.** La commission a siégé à neuf reprises en séance plénière.

**Commission de recours en matière d'améliorations foncières.**

Affaires pendantes	au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	0
Affaires introduites	en 2013	0
Affaires liquidées	en 2013	0
Affaires pendantes	au 31 décembre 2013	0

**Commission d'acquisition d'immeubles.** La commission d'acquisition d'immeubles s'est réunie à quatorze reprises au cours de l'année 2013, cinq fois en séance plénière et neuf fois en séance avec effectif restreint.

Elle a traité plusieurs dossiers, dont:

- > 7 intéressent le Service des ponts et chaussées (SPC)
- > 4 intéressent d'autres Services de l'Etat
- > 7 intéressent les communes
- > 2 intéressent les paroisses/bénéfice curial

**Commission de la protection des végétaux.** La commission a siégé à une reprise. Elle a été informée par le Service phytosanitaire de la station cantonale des productions animales et végétales de Grangeneuve de l'état phytosanitaire durant l'année écoulée.

**Commission de dégustation des vins d'appellation d'origine contrôlée.** Elle a siégé à deux reprises.

## 4.3 Fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par des forces naturelles

Le Fonds suisse a versé à divers sinistrés du canton 65 172 francs (en 2012: 67 128). De ce total, 34 020 francs concernent la remise en état d'ouvrages appartenant à des syndicats d'améliorations foncières. Un certain nombre de sinistres est en cours d'examen par les responsables du Fonds suisse à Berne. Le montant varie d'année en année selon le nombre et l'ampleur des sinistres.

## 4.4 Préposés locaux

En vertu de la loi du 3 octobre 2006 sur l'agriculture (LAGri), des préposés locaux à l'agriculture chargés de collaborer à l'exécution, au niveau local, des tâches administratives dans les différents domaines de l'agriculture sont institués.

Au 31 décembre 2013, on dénombre, pour l'ensemble du canton, 150 personnes nommées comme "préposé local à l'agriculture".

## 4.5 Bail à ferme agricole

Autorité habilitée, selon la loi du 24 février 1987 d'application de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole, à former opposition contre le fermage d'immeubles agricoles, le Service a traité, en 2013, 18 contrats de bail à ferme agricole

---

dont 4 contrats de bail portant sur des immeubles étatiques, communaux ou paroissiaux. Il a formé opposition contre 18 fermages, soit 100% des contrats traités.

#### **4.6 Patentes de commerce de bétail**

En vertu du Concordat intercantonal sur le commerce de bétail du 13 septembre 1943, il a été délivré 52 patentes principales et 12 patentes de courtier.

Deux candidats ont participé au cours d'introduction pour nouveaux marchands.

La Commission consultative de taxation, composée d'un représentant par district et de deux représentants de l'Etablissement d'assurance des animaux de rente (SANIMA), a siégé durant une journée. Elle a procédé à la fixation des taxes proportionnelles sur la base de l'ordonnance du 23 avril 2013 fixant pour la période annuelle d'assurance les primes dues à SANIMA.

#### **4.7 Evénements particuliers**

Les mesures de relance adoptées par le Grand Conseil se sont achevées en 2013. Le Service a pu conclure à la fin de l'année sous revue la mesure N° 24 « Revitalisation de l'économie alpestre » qui a contribué à la réalisation d'une cave pour les producteurs de fromage d'alpage à Charmey et à l'assainissement de plus de 50 sites de production de fromages sur les alpages.

Les travaux préparatoires de la mise en œuvre de la PA 14-17 ont occupé le Service de manière importante.

## **5 Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires**

Chef de service et vétérinaire cantonal : **Dr Grégoire Seitert**

Chef de service adjoint et chimiste cantonal : **Dr Jean-Marie Pasquier**

---

### **5.1 Introduction**

Pour le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV), deux épisodes majeurs ont marqué l'année 2013: la tuberculose bovine et les contaminations de réseaux d'eau potable.

De plus, le domaine alimentaire a connu un nouveau scandale en 2013: de la viande de cheval a été déclarée comme étant de la viande de bœuf dans des produits alimentaires (ex. lasagnes). Ce scandale a révélé une fraude à grande échelle en Europe dans le domaine des produits carnés. En Suisse, les organes de contrôle ont rapidement procédé à des prélèvements et à des analyses, et en ont communiqué les résultats. L'ampleur du phénomène était néanmoins très limitée dans notre pays. Ce scandale a démontré combien la surveillance et la traçabilité sont déterminantes.

Fin 2012, le SAAV a mis en production un logiciel commun à l'ensemble des cantons romands (LIMSOPHY) pour le contrôle (inspection, prélèvement, analyse) des denrées alimentaires. L'année 2013 a permis de constater les nombreux avantages que cette solution présente, mais également d'identifier les points faibles à améliorer. Cet outil permet une meilleure connaissance en temps réel des activités de contrôle; il contribue à la définition des options stratégiques en matière de contrôle et uniformise la méthodologie entre les six cantons romands.

Enfin, les travaux de construction/rénovation du futur bâtiment EVA (Environnement, Eau, Vétérinaire, Alimentaire), qui doit accueillir notamment le SAAV, nécessitent un travail conséquent de la part des services concernés (SAAV, Service de l'Environnement, section Lacs et cours d'eau du Service des ponts et chaussées).

### **5.2 Activités**

#### **5.2.1 Direction et administration**

La réorganisation du service, initiée en août 2012, s'est poursuivie tout au long de l'année 2013. Le chef de service, son adjoint et les chefs de section ont notamment œuvré à la détermination des prestations, des missions et des tâches



à l'échelon du service et des collaborateurs et collaboratrices du SAAV. La première phase de réorganisation du SAAV, parachevée par le nouvel organigramme du service et validée par le Conseil d'Etat, le 15 janvier 2013, s'appuie sur une nouvelle répartition des prestations. Le nouveau catalogue des prestations a été entériné par la DIAF en date du 26 janvier 2013. Cent-neuf cahiers des charges ont ensuite été finalisés et signés par les collaborateurs avant le 15 avril 2013. Le service s'appuie donc désormais sur les cahiers des charges révisés et la nouvelle répartition des tâches; les entretiens de qualification sont réalisés régulièrement. Tout ceci a permis aux cadres de procéder aux mises au point nécessaires à la conduite du service.

En parallèle, une clarification importante a été réalisée fin janvier 2013 en matière de droits de signature dans le service.

De plus, dans le cadre de mise en œuvre des principes du management public, chacune des dix-sept unités organisationnelles (UO) du SAAV a fixé, pour elle-même, des objectifs mesurés au moyen d'indicateurs SMART. Chaque bilan trimestriel a ensuite été communiqué à la DIAF. Pour l'année 2013, tous les objectifs fixés ont été atteints grâce au grand engagement de chacun et chacune des collaborateurs et collaboratrices du SAAV, et des différents partenaires du service.

Dans une optique de mesures structurelles et d'économie également, les missions superflues ont été supprimées. Cela s'est traduit par des adaptations, sur le plan législatif, du règlement sur la détention des chiens, de l'ordonnance sur la protection des animaux, du règlement d'application de l'eau potable, de l'ordonnance sur l'inspectorat des ruchers, par la mise en œuvre de la nouvelle commission cantonale de surveillance des expériences sur les animaux, et par l'élaboration du projet d'ordonnance sur les épizooties, du projet de règlement sur la sécurité alimentaire et enfin du projet d'ordonnance sur les frais de procédure du SAAV.

De plus, au niveau juridique, le service a eu l'avantage durant l'année 2013, d'être consulté sur 32 projets de révision législatifs. Il a également, pour sa Direction, participé aux projets de réponse à 3 instruments parlementaires qui ont été déposés par le Grand Conseil.

Le service a émis 2'270 décisions administratives avec voies de droit. De plus, l'autorité a prononcé 5 interdictions de détention d'animaux. Le SAAV a répondu à 32 oppositions, rendu 11 prises de position dans le cadre des demandes d'observations suite à des recours et a transmis 120 dossiers au Ministère public pour dénonciation pénale.

	Décisions	Oppositions	Recours	Dénonciations
Laboratoire chimie et biologie	242	2	1	14
Inspectorat denrées alimentaires	798	10	2	56
Inspectorat de l'eau potable et produits chimiques	173	1	1	0
Santé animale	870	0	2	16
Inspectorat viande et abattoirs	33	19	0	0
Protection des animaux	154	-	5	34
<b>Totaux</b>	<b>2270</b>	<b>32</b>	<b>11</b>	<b>120</b>

## 5.2.2 Laboratoires

### 5.2.2.1 Biologie alimentaire

En 2013, le secteur a procédé à l'analyse microbiologique de 3'048 échantillons d'eau potable et de 562 échantillons de denrées alimentaires dans le cadre de quatre campagnes internes et d'une campagne nationale. A ces analyses s'ajoutent 145 analyses d'échantillons, effectuées pour la validation de deux nouvelles méthodes.

L'objectif d'analyser 800 échantillons de denrées alimentaires n'a été que partiellement atteint (2013: n=562); il faut toutefois relever une progression de 35% (n=200) par rapport au nombre d'analyses effectuées en 2012 (n=362).

Le résumé des résultats des analyses microbiologiques de denrées alimentaires est représenté dans le tableau ci-dessous:

Campagne d'analyse microbiologique	Nombre de prélèvements	Échantillons non-conformes
Établissements de restauration	323	80 (25%)
Glaçons	40	16 (40%)
Produits à base de viande échaudés	75	33 (44%)
Garnitures de pizzas	58	17 (19%)
Denrées végétales à consommer crues	66	0 (%)

Le laboratoire de biologie alimentaire a élargi sa compétence analytique en introduisant et validant, comme programmé, deux méthodes analytiques supplémentaires: recherche (culture et isolation) de légionnelles dans l'eau et recherche d'entéro-toxines staphylococciques au moyen d'un analyseur automatique d'immunoanalyses (Minividas®).

#### 5.2.2.2 Biologie vétérinaire

Dans le domaine analytique, l'année 2013 a principalement été marquée par la mise en place d'une méthode permettant le dépistage de la tuberculose bovine. Dans ce but, le laboratoire a introduit et validé une méthode moléculaire, qui permet la détection d'une mycobactérie du complexe Tuberculosis dans les ganglions et les abcès.

Au niveau informatique, 2013 a été caractérisée par la mise en place de l'application Alis permettant une migration des données LIMSOPHY, exigée par l'Office de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) pour le transfert des données vétérinaires des cantons à la Confédération.

De plus, le projet de création du réseau Pool West, regroupant les laboratoires vétérinaires des cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud a été initialisé; l'aboutissement de ce projet est prévu pour 2014.

Le tableau ci-dessous résume les activités analytiques de routine du laboratoire de biologie vétérinaire en 2013 (avec comparaison aux valeurs de 2012):

Analyses diagnostiques des maladies à déclaration obligatoire Anamnèse	Matériel analysé	Nombre d'analyses		Nombre d'analyses positives	
		2012	2013	2012	2013
IBR / IPV (bovins)	Sang	3012	3185	0	1 (renne)
Brucellose bovine (bovins)	Sang	632	815	0	4
	Arrière-faix	466	452	0	0
Brucella melitensis (moutons, chèvres)	Sang	553	888	0	0
Coxiellose (bovins, moutons; chèvres)	Sang	90	90	22	19
	Arrière-faix	466	457	8	10
Leucose enzootique bovine (bovins)	Sang	1185	966	0	0
Leptospirose (tous les animaux)	Sang	13	29	2	0
Cryptosporidies (veaux)	Selles	13	11	8	9
Salmonellose (tous les animaux)	Divers	81	95	2	0
Recherches sérologiques de <i>Salmonella</i> Enteritidis (volailles)	Oeufs	484	473	20	31
Arthrite encéphalite caprine (chèvres)	Sang	2518	345	3	0
Mérite contagieuse équine (chevaux)	Ecouvillons	1	3	0	0

Analyses diagnostiques des maladies à déclaration obligatoire	Matériel analysé	Nombre d'analyses		Nombre d'analyses positives	
Aujeszky (porcs)	Sang	731	1071	0	0
PE (Pneumonie enzootique des porcs)	Poumons	49	8	3	1
APP (Actinopleuropneumonie chez des porcs)	Poumons	181	119	65	61
SDRP (porcs)	Sang	735	1071	0	0
ESB (bovins)	Obex	1899	916	0	0
Maladie de la langue bleue BT, Virus RT-PCR (bovins et caprins)	Sang	54	131	0	0
BVD Anticorps (bovins)	Sang	5323	3391	126	199
BVD Virus RT-PCR (bovins)	Sang / oreilles	1447	3287	14	41
Paratuberculose, Anticorps ELISA (bovins)	Sang	10	9	4	3
Paratuberculose, Antigène PCR (bovins)	Selles	9	14	4	5
Trichines (porcs)	Musculature	361	259	0	0
Pseudotuberculose (chèvres)	Pus	3	2	2	1
Charbon symptomatique (bovins)	Muscle	0	1	0	1

Analyses diverses: Genre d'analyses	2012	2013
Analyses des laits de mammites (vache, chèvre)		1623
Antibiogrammes des souches trouvés dans des laits mammitiques ou des analyses bactériologiques		31
Analyses microbiologiques de viandes (AMV) dans les abattoirs chez des bovins, porcs et chevaux		136
Analyses bactériologiques diverses, (urines, selles, pus, organes, etc.)		80
Analyses parasitologiques dans les fèces		48
Recherche de substances inhibitrices (campagnes cantonales et fédérales chez les bovins, porcs et chevaux avec rein et musculature)		725
		1333 (dont 8 positives aux substances inhibitrices)
		134
		45
		846 (dont 7 résultats positifs)

### 5.2.2.3 Laboratoire chimie

Le secteur chimie a analysé un total de 2'836 échantillons (objectif: 3'000 échantillons) d'eau et 970 échantillons (objectif: 800 échantillons) de denrées alimentaires et objets usuels, dans le cadre de trois campagnes cantonales et de huit campagnes intercantionales romandes.

Le tableau ci-dessous résume les résultats des analyses chimiques de denrées alimentaires et objets usuels:

Campagne cantonales (analyses par le SAAV Fribourg)	Nombre de prélèvements	Échantillons non-conformes
Composées organiques volatiles (COV) dans l'eau potable	51	0
Mycotoxines (afla- et ochratoxine) dans épices	54	7 (13%)
SO2 dans les fruits secs	42	0
<b>Campagnes intercantionales (analyses par le SAAV Fribourg)</b>	<b>Nombre de prélèvements (FR/autres cantons romands)</b>	<b>Échantillons non-conformes (FR/autres cantons romands)</b>

<b>Campagne cantonales (analyses par le SAAV Fribourg)</b>	<b>Nombre de prélèvements</b>	<b>Échantillons non-conformes</b>
Trihalométhanes dans les eaux de piscine couvertes	33 / 30	3 (9%) / 6 (20%)
Produits éclaircissants dans les cosmétiques	20 / 47	3 (15%) / 14 (30%)
Métaux lourds dans les poissons	20 / 66	0 / 6 (9%)
Migration de nickel et teneur en cadmium dans les bijoux	41 / 51	33 (80%)* / 10 (20%)
Teneur en alcool et dioxyde de soufre dans les vins et moûts de raisins	20 / 72	6 (30%) / 8 (11%)
Matière grasse et teneur en eau dans les fromages	20 / 52	2 (10%) / 11 (21%)
Teneur en lactose des produits « sans-lactose »	17 / 46	0 / 0
Trihalométhanes dans les eaux de piscine ouvertes	20 / 17	6 (30%) / 7 (41%)**

<b>Campagne intercantionales (analyses par les autres cantons romands)</b>	<b>Nombre de prélèvements (SAAV Fribourg)</b>	<b>Échantillons non-conformes (SAAV Fribourg)</b>
Produits aux arômes naturels	16	0
Substances issues des emballages alimentaires	20	0
Filtres UV chimiques dans les produits solaires	10	0
Phtalates dans les produits cosmétiques	En cours d'analyse	
Pesticides et ammoniums quaternaires (BACs et DAC) dans les fruits et légumes frais	26	0

<b>Campagne intercantionales (analyses par les autres cantons romands)</b>	<b>Nombre de prélèvements (SAAV Fribourg)</b>	<b>Échantillons non-conformes (SAAV Fribourg)</b>
Médicaments vétérinaires dans les poissons d'élevage	15	0
Identification d'espèces de poissons	19	1 (5%)
Antimicrobiens dans les cosmétiques	20	0
Colorants épices	21	6 (29%)
Colorants confiserie	28	7 (25%)
Edulcorants vins	20	1 (5%)
PCDD/F-PCB-Aflatoxine	16	0

Campagne intercantionales (analyses par les autres cantons romands)	Nombre de prélèvements (SAAV Fribourg)	Échantillons non-conformes (SAAV Fribourg)
Déclaration d'espèces dans les produits à base de viande	17	3 (18%)
OGM - Compléments alimentaires et aliments d'appoint pour sportifs	18	1 (6%)
Adultération miel	10	0

\* En 2013, pour la première fois, le dépistage des bijoux dans le canton de Fribourg a été affiné à l'aide d'un analyseur XRF qui permet de cibler les objets qui contiennent des teneurs élevées des métaux lourds recherchés. Tenant compte de l'ensemble des objets testés à l'aide de l'analyseur directement dans les magasins de vente, un nombre total de 179 échantillons a donné lieu à 33 (18%) non-conformités.

\*\* Pour les piscines ouvertes, aucune valeur légale n'est actuellement en vigueur. Cette campagne a été réalisée dans un but de monitoring. Les chiffres indiquent le nombre d'échantillons qui dépasseraient la valeur légale en vigueur pour les piscines couvertes.

### 5.2.3 Eau potable, eau des piscines et plages publiques

#### Analyses

Comme l'exige la loi cantonale sur l'eau potable, les distributeurs publics ou privés doivent apporter au SAAV leurs échantillons prélevés dans le cadre de leur autocontrôle. En plus de ces échantillons, le SAAV a analysé des eaux prélevées soit par des privés, soit dans le cadre de contrôles officiels. Le tableau ci-dessous résume les analyses effectuées dans le domaine de l'eau potable.

	Type d'eau	Echantillons	Echantillons non-conformes
Eaux non soumises à la LDA	Lacs	84	-
	Captages (avant traitement)	379	-
	Autres	330	-
Eaux soumises à la LDA	Sources	298	32 (11%)
	Après traitement	187	15 (8%)
	Distribuées	1789	112 (6%)
<b>Total</b>		<b>3067</b>	<b>159 (7%)</b>

En plus des campagnes cantonales et intercantionales, la section a procédé à deux séries de contrôles systématiques. La première a consisté au contrôle, durant le mois de janvier, de la qualité microbiologique des eaux de seize communes choisies en fonction de l'importance de leurs activités agricoles. Tous les résultats se sont révélés conformes aux exigences de la législation.

La deuxième a consisté en 38 prélèvements et en l'analyse de huit pesticides ou produits de dégradation de pesticides choisis en fonction de leur probabilité de présence et des capacités analytiques du service. Alors que l'ordonnance sur les substances étrangères et les composants (OSEC) fixe une valeur de tolérance à 0.1 µg/l pour les pesticides et leurs métabolites pertinents, les autres composés « non-pertinents » n'ont en général pas de limite fixée dans la législation. La légitimité de ce traitement différencié fait l'objet d'un débat controversé dans les milieux concernés.

Tous les résultats étaient conformes aux exigences de la législation. Toutefois, des résidus ont été trouvés dans 24 échantillons. Dans 17 cas, des teneurs supérieures à 0.1 µg/l (valeur maximale trouvée à 1.1 µg/l) ont été mises en évidence. Dans tous les cas, le composé incriminé était le desphénylchloridazon, produit de dégradation du

chloridazon, un herbicide utilisé en particulier dans la culture de la betterave. Ce résidu n'étant pas considéré comme pertinent, sa présence n'a pas été contestée.

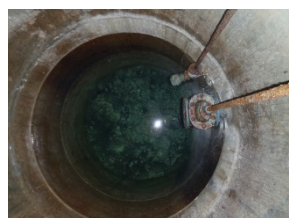
## **Pollution**

Comme les années passées, la section « eau potable, piscines, plages publiques » a eu à faire face à plusieurs pollutions de réseaux publics d'eau potable. Elle a géré un total de 20 pollutions, dont 8 pollutions de réseaux publics et 12 pollutions de petits distributeurs privés.

Ces situations engendrent un travail considérable de suivi des mesures et d'information. Malheureusement, certains distributeurs n'ayant pas anticipé ce genre de situation, ils se trouvent démunis lorsque leur eau ne répond plus aux exigences.

Afin d'aider les distributeurs à se préparer à l'éventualité d'une pollution de son réseau d'eau potable, le SAAV a mis à disposition sur son site Internet les documents suivants: « Aide à l'établissement d'un plan d'urgence en cas de pollution de l'eau potable » et « Procédure-type pour la chloration manuelle d'un réseau d'eau potable ».

## **Inspections**



25 inspections systématiques des réseaux d'eau potable ont été effectuées. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le règlement sur l'eau potable exige l'inspection des installations nouvelles ou rénovées avant leur mise en service. Dans ce cadre, il a également été procédé à huit visions locales ou inspections partielles. Les contestations les plus fréquentes concernent le domaine de l'autocontrôle où l'analyse des dangers est souvent lacunaire, le domaine des processus et activités, où les activités ne se sont pas

toujours enregistrées et le domaine des installations, souvent non-conformes aux règles actuelles de la technique. Là où les travaux à entreprendre sont importants, le SAAV exige désormais l'établissement d'un plan des infrastructures en eau potable (PIEP) incluant une réflexion et une planification à moyen terme de l'approvisionnement, avant d'exiger l'assainissement complet des installations.

Même si quelques installations d'eau potable ne sont plus conformes aux normes actuelles, des améliorations sensibles sont néanmoins souvent constatées grâce aux efforts des distributeurs et des communes.



## **Planification**

Parallèlement à ces travaux, la section a élaboré le projet de directives pour l'établissement des PIEP, le projet de directives pour la surveillance (échantillonnage) des réseaux d'eau et le projet de nouveau règlement communal pour la distribution de l'eau potable. Ces documents font actuellement l'objet d'une procédure de consultation et devraient entrer en vigueur dans le courant de l'année 2014.

## **Piscines**

98 échantillons ont été prélevés par le SAAV et analysés dans le cadre des établissements de bains du canton. 22 (22%) étaient non conformes aux valeurs de tolérance fixées par la norme SIA 385/9. Dans 4 cas, l'établissement a dû être provisoirement fermé pour prévenir tout risque à la sécurité des baigneurs.

## **Plages de baignade publique**

Les eaux des 9 plages de baignade publiques que compte le canton ont fait l'objet d'un contrôle microbiologique durant l'année 2013. Les critères d'analyse ont été adaptés aux nouvelles recommandations émises conjointement par l'Office fédéral de la santé publique et l'Office fédéral de l'environnement (Evaluation des eaux de baignade, 2013, disponible sur le lien de la confédération suivant: <http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01714>).

8 plages ont obtenu la classe de qualité A, une plage la classe de qualité B. Ces résultats signifient qu'une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'était pas à craindre.



#### 5.2.4 Denrées alimentaires et objets usuels - inspections

Depuis fin 2012, l'inspecteur des denrées alimentaires utilise l'application informatique LIMSOPHY, commune aux cantons romands pour la rédaction des rapports d'inspection. Cette application permet d'accéder aux données des établissements, aux échantillons prélevés et aux mesures ordonnées en tout temps et sur place. Elle permet également de définir automatiquement la date de l'inspection suivante (délai calculé sur la base du concept de l'association des chimistes cantonaux de Suisse (ACCS) de détermination de la fréquence de contrôle d'une entreprise alimentaire basée sur l'évaluation des critères statiques et dynamiques).

A côté des tâches de prélèvement d'échantillons, l'inspecteur des denrées alimentaires s'occupe principalement d'effectuer des inspections dans les quelque 3'600 établissements du canton, actifs dans les secteurs des denrées alimentaires ou des objets usuels. Sur les 1'375 inspections effectuées en 2013 par les 6 collaborateurs de l'inspecteur (contre 983 en 2012), des manquements ont été constatés dans 71% des cas, pour lesquels des mesures correctives ont été ordonnées. Ces inspections se sont déroulées majoritairement dans des établissements de restauration (57%), suivis par les commerces (23%), les entreprises artisanales (fromageries, boucheries, boulangeries etc.: 19%) et les industries (1%). L'inspecteur des denrées alimentaires procède également à l'évaluation de la conformité lors des demandes de permis de construire par rapport aux exigences du droit alimentaire (148 préavis émis en 2013), des rappels de produits non-conformes (14 cas en 2013), et intervient dans le cadre de la formation donnée aux gérants d'établissements publics.

Des contrôles ont été effectués en particulier dans les chalets d'alpage fabriquant des produits laitiers (59 inspections en 2013) ainsi que sur mandat de l'OIC (Organisme Intercantonal de Certification), dans le cadre du contrôle du respect des exigences des cahiers des charges du Gruyère AOP et du Vacherin fribourgeois AOP. L'inspecteur des denrées alimentaires a également commencé à vérifier, dès le mois de mai 2013, le respect des exigences du nouveau "Guide des bonnes pratiques de l'hygiène dans les exploitations de produits carnés" auprès des boucheries fribourgeoises, ceci après en avoir discuté avec l'Association des Maîtres Bouchers-Charcutiers du canton de Fribourg (74 inspections effectuées). La rédaction des rapports d'inspection ainsi que la planification et le suivi des contrôles sont grandement facilités par l'utilisation du logiciel LIMSOPHY, qui permet en outre une gestion optimale des autorisations d'exploitation délivrées aux entreprises traitant des denrées alimentaires d'origine animale. A noter qu'un nouveau collaborateur a rejoint l'inspecteur à la fin 2013 – ce qui permettra de renforcer les activités du service dans la partie germanophone du canton.

#### 5.2.5 Campagnes cantonales, intercantionales et nationales

Le SAAV a organisé 8 campagnes de contrôles cantonales. Il a participé à 23 campagnes organisées dans le cadre de l'accord intercantonal romand, dont 8 pour lesquelles il a fonctionné comme laboratoire d'analyse, et à 4 campagnes nationales.

##### 5.2.5.1 Campagnes microbiologiques (cantonales ou intercantionales)

###### **Etablissements publics, les cuisines collectives et les cantines**

Analyse de la qualité microbiologique de divers produits périssables: ces contrôles ont pour but de vérifier le respect des bonnes pratiques d'hygiène. En 2013, le taux de contestation (25%) est en légère baisse (- 2.5%) par rapport à celui de 2012 (27.5%). Une attention particulière est accordée aux produits sensibles tels que riz, pâtes et légumes cuits. Les résultats révèlent principalement des taux élevés de germes aérobies mésophiles et d'Entérobactéries (contamination fécale) souvent synonymes de mauvaise gestion de la chaîne du froid et de la conservation, respectivement d'une mauvaise application des règles d'hygiène.

###### **Analyse de glaçons**

Cette campagne avait pour but de connaître la qualité microbiologique (liée aux conditions de fabrication, de manipulation et d'entreposage) de glaçons produits soit à partir de machines à glaçons, soit à partir de l'eau du robinet. Sur 40 échantillons prélevés, 16 (40%) étaient non conformes. Les résultats révèlent principalement par ordre décroissant des taux élevés de germes aérobies mésophiles (11/16) et de Pseudomonas (6/16) puis d'entérocoques (3/16). Ces résultats montrent des lacunes dans les règles d'hygiène lors de la production et du stockage.



## **Analyses de produits à base de viande échaudés ou cuits fabriqués sur place**

Cette campagne, commencée en 2012, avait permis de montrer des lacunes au niveau de la maîtrise des processus (contrôle de la température à cœur, contamination lors du reconditionnement, délai de conservation) dans les boucheries artisanales. L'objectif 2013 était de vérifier la maîtrise des paramètres de fabrication (notamment: durée et température de cuisson ou d'échaudage, mais aussi refroidissement et conditionnement) et de conditionnement pour les produits fabriqués sur place. Sur 75 échantillons prélevés, 33 (44%) étaient non conformes. Ces résultats confirment que l'hygiène des procédés est à améliorer.

## **Garnitures de Pizzas**

Le but de cette campagne de prélèvement dans les établissements de restauration était de contrôler la qualité microbiologique des ingrédients servant à garnir les pizzas. Sur 58 échantillons prélevés, 17 (29%) étaient non conformes. Les résultats révèlent principalement des taux élevés de germes aérobies mésophiles et d'Entérobactéries (contamination fécale). Il y a donc des lacunes dans les règles d'hygiène et dans la gestion de la chaîne du froid et de la conservation.

## **Denrées végétales à consommer crues (campagne nationale)**

Le but de cette campagne était de déterminer le statut microbiologique de denrées végétales à consommer crues (salades, graines germées, herbes aromatiques) et en particulier de déterminer si ces produits étaient contaminés par des salmonelles ou des Escherichia Coli entéro-hémorragiques ou produisant des Shiga-toxines (EHEC/STEC). Sur les 66 échantillons analysés par le canton de Fribourg, aucun n'était contaminé et tous étaient microbiologiquement conformes.

### **5.2.5.2 Campagnes d'analyses chimiques**

#### **Composés organiques volatiles (COV) dans l'eau potable**

Le but de cette campagne cantonale était d'analyser la présence de divers composés organiques volatiles dans l'eau potable. 67 substances ont été analysées de manière quantitative. Dans un seul des 51 échantillons prélevés, une trace de dichlorodifluorométhane a été décelée. Cette substance n'a pas d'effets toxicologiques sur l'homme à ces concentrations. À titre d'information, la commercialisation de cette substance appartenant aux fréons, autrefois utilisés dans les circuits de refroidissement des appareils frigorifiques, est maintenant interdite.

#### **Mycotoxines (afla- et ochratoxine) dans les épices**

Le but de cette campagne cantonale était de déceler la présence de mycotoxines dans les épices. Les mycotoxines sont des métabolites secondaires sécrétés par des moisissures appartenant principalement aux genres *Aspergillus*, *Penicillium* et *Fusarium*. Des effets neurotoxiques, mutagènes, tératogènes et cancérigènes de ces substances ont été prouvés expérimentalement chez l'animal.

Cette campagne est déjà réalisée depuis plusieurs années par le SAAV, mais les taux de contestation sont restés élevés: 3% en 2013, 8% en 2011 et 10.5% en 2010. Ces résultats, combinés avec les nombreuses alertes RASFF (Rapid Alert System for Food and Feed) à ce sujet, montrent que le problème n'est malheureusement pas résolu.

#### **Anhydride sulfureux dans les fruits secs**

Le but de cette campagne cantonale était d'analyser la teneur en anhydride sulfureux dans les fruits secs. L'anhydride sulfureux est un agent conservateur et son usage est réglementé par l'ordonnance sur les additifs. Les teneurs maximales étaient respectées dans tous les échantillons ainsi que la déclaration de l'utilisation de cet additif.

#### **Tri-halo-méthanés dans les eaux de piscines couvertes**

Cette campagne cantonale a été initiée en 2009 et a été proposée depuis 2012 comme campagne intercantonale. Le but de la campagne intercantonale 2013 était d'analyser la situation des eaux de baignade des piscines publiques couvertes quant aux trihalométhanes (THM) (sous-produits de la réaction du chlore ou de ses dérivées utilisés pour la désinfection des bassins avec différentes matières organiques apportées par les baigneurs). L'exposition à ces substances, considérées comme "cancérigènes probables pour l'homme", a un effet cumulatif à long terme. La norme

---

SIA 385/9 en vigueur prévoit une valeur limite de 20 µg/kg pour la somme des THM exprimée en chloroforme. Depuis 2009, le suivi du contrôle des THM dans les piscines couvertes du canton de Fribourg a permis de diminuer et de stabiliser le taux de contestations autour des 10%.

### **Tri-halo-méthanés dans les eaux de piscines ouvertes**

Les voies d'assimilation de ces substances dans les piscines couvertes ou ouvertes étant comparables, le but de cette campagne sur les piscines ouvertes était de vérifier si la situation à ce sujet est différente de celle des piscines couvertes. Malgré l'absence d'une valeur limite légale actuelle pour les bassins ouverts, les résultats obtenus ne sont guère réjouissants.

### **Produits éclaircissants dans les cosmétiques**

Les produits éclaircissants comme l'arbutine, l'hydroquinone et l'acide kojique sont des produits qui sont interdits ou limités dans les cosmétiques en Europe. Cette campagne, intercantonale en 2013, est réalisée dans le canton de Fribourg depuis 2008. Depuis les débuts de cette campagne, le taux de contestation a chuté de 38% à 15% actuellement. Malgré le nombre de contestations toujours élevé, il semble que la surveillance de ces substances commence à porter ses fruits.

### **Métaux lourds dans les poissons**

L'organisme des poissons n'étant pas en mesure d'éliminer les métaux lourds, ceux-ci s'accumulent au fil de la chaîne alimentaire. Les grands poissons carnassiers à la fin de la chaîne alimentaire peuvent parfois contenir des quantités importantes de métaux lourds. Le but de cette campagne intercantonale était d'analyser les teneurs en cadmium, plomb et mercure dans des poissons et fruits de mer. Bien qu'il n'y ait eu aucun échantillon prélevé dans le canton de Fribourg, le pourcentage de contestations sur les échantillons des autres cantons romands montre que ce problème est toujours d'actualité et mérité d'être surveillé.

### **Migration de nickel et teneur en cadmium dans les bijoux**

Le nickel est un allergène et le cadmium un métal très toxique pour l'homme et l'environnement. Cette campagne a été organisée suite au taux de contestation important constaté lors de la campagne romande 2012 et lors d'autres campagnes effectuées ces dernières années.

Lors de cette campagne intercantonale, un total de 98 échantillons provenant de tous les cantons romands a été analysé pour la migration de nickel et la teneur en cadmium. Un détecteur portable XRF a été utilisé lors des prélèvements dans notre canton. Grâce à cet outil, au total 179 objets ont été analysés sur place dans 26 commerces différents. Parmi ces échantillons, 41 contenaient des teneurs importantes de ces deux métaux lourds et ont donc été prélevés et analysés au laboratoire selon les normes en vigueur. Le taux de contestation de 80% sur les bijoux prélevés est donc en partie à relativiser par cet échantillonnage ciblé. En revanche, la situation actuelle est toujours inacceptable et montre que le problème n'est pas maîtrisé par une grande partie des commerces qui remettent ces objets. Il est important de noter que dans 11 des 26 commerces visités, aucun objet contestable n'a été identifié avec le détecteur portable XRF: preuve que le problème peut être maîtrisé.



### **Teneur en alcool, dioxyde de soufre des vins et moûts de raisins**

Le but de cette campagne intercantonale était de vérifier la déclaration de la teneur en alcool des vins selon les exigences de l'ordonnance sur les boissons alcooliques, et la présence d'anhydride sulfureux (SO<sub>2</sub>) selon l'ordonnance sur l'étiquetage et la publicité des denrées alimentaires. La teneur en alcool n'est pas correctement affichée par tous les producteurs de vin.

### **Matière grasse et teneur en eau dans les fromages**

Le but de cette campagne intercantonale était de vérifier les déclarations des catégories selon la teneur en matière grasse et la consistance. Sur les 20 échantillons prélevés dans les commerces fribourgeois, 2 (10%) étaient non-

conformes à ce sujet. Le taux de non-conformités sur tous les échantillons romands prélevé est de 18%, ce qui révèle une situation insatisfaisante à ce sujet.

### Teneur en lactose des produits « sans-lactose »

Le but de cette campagne intercantonale était de contrôler la présence de lactose dans les échantillons avec des indications « sans-lactose » ou « teneur réduite en lactose ». Cette campagne a été motivée par le fait qu'environ 15 à 20% de la population suisse souffre d'une intolérance au lactose. Le résultat de cette campagne est très réjouissant et démontre que les producteurs maîtrisent les procédés.

#### 5.2.5.3 Autres campagnes

Dans le cadre des campagnes de l'accord intercantonal romand, le SAAV a aussi participé, par des prélèvements et l'établissement des rapports d'analyse, à 15 campagnes dont les analyses ont été réalisées dans les autres cantons romands.

Ces campagnes avaient pour but, par exemple, d'analyser les produits aux arômes naturels, les substances issues des emballages alimentaires, les filtres UV chimiques dans les produits solaires, les phtalates dans les produits cosmétiques, les pesticides et ammoniums quaternaires dans les fruits et légumes frais, les médicaments vétérinaires dans les poissons d'élevage, l'identification d'espèces de poissons, les antimicrobiens dans les cosmétiques, les colorants dans les épices et dans les produits de confiserie, les édulcorants dans les vins, les PCDD/F-PCB-et aflatoxine dans le lait et les produits laitiers, la déclaration d'espèces dans les produits à base de viande, les organismes génétiquement modifiée (OGM) dans les compléments alimentaires et aliments d'appoint pour sportifs et l'adultération du miel.

Le tableau ci-dessous résume les résultats des campagnes - analyses microbiologiques:

Campagne cantonales	Nombre de prélèvements	Échantillons non-conformes
Établissements de restauration	323	80 (25%)
Glaçons	40	16 (40%)
Produits à base de viande échaudés	75	33 (44%)
Garnitures de pizzas	58	17 (19%)
<b>Campagnes nationales</b>	<b>Nombre de prélèvements</b>	<b>Echantillons non-conformes</b>
Denrées végétales à consommer crues	66	0 (%)

Le tableau ci-dessous résume les résultats des campagnes - analyses chimiques:

Campagnes intercantionales	Nombre de prélèvements	Echantillons non-conformes
Produits éclaircissants dans les cosmétiques	20 / 47	3 (15%) / 14 (30%)
Métaux lourds dans les poissons	20 / 66	0 / 6 (9%)
Migration de nickel et teneur en cadmium dans les bijoux	41 / 51	33 (80%)* / 10 (20%)
Teneur en alcool et dioxyde de soufre dans les vins et moûts de raisins	20 / 72	6 (30%) / 8 (11%)
Matière grasse et teneur en eau dans les fromages	20 / 52	2 (10%) / 11 (21%)
Teneur en lactose des produits « sans-lactose »	17 / 46	0 / 0
Trihalométhanes dans les eaux de	20 / 17	6 (30%) / 7 (41%)

Campagnes intercantionales	Nombre de prélèvements	Echantillons non-conformes
piscines ouvertes		
Trihalométhanes dans les eaux de piscines couvertes	33 / 30	3 (9%) / 6 (20%)
Campagnes cantonales	Nombre de prélèvements	Echantillons non-conformes
Composées organiques volatiles (COV) dans l'eau potable	51	0
Mycotoxines (afla- et ochratoxine) dans épices	54	7 (13%)
SO2 dans les fruits secs	42	0

### 5.2.6 Produits chimiques

Au début de l'année 2013 a eu lieu à Fribourg une journée d'information consacrée au droit sur les produits chimiques, organisée par la collaboratrice scientifique du SAAV chargée des produits chimiques. Près de 200 personnes ont assisté à cette journée. Durant l'année, diverses inspections ont été effectuées dans les entreprises. De plus, des séances d'information ont été organisées, par exemple pour les responsables des cours de sciences des cycles d'orientation.

### 5.2.7 Inspectorat des viandes et abattoirs

#### 5.2.7.1 Activité dans les abattoirs

Le contrôle des viandes vérifie le respect des prescriptions légales en matière de protection des animaux, santé animale, médicaments vétérinaires et denrées alimentaires.

En collaboration avec l'OSAV, la section a organisé la formation qualifiante de six jours pour les assistants officiels au contrôle des viandes en Suisse romande. 34 personnes ont participé, dont 23 collaborateurs et collaboratrices du SAAV.

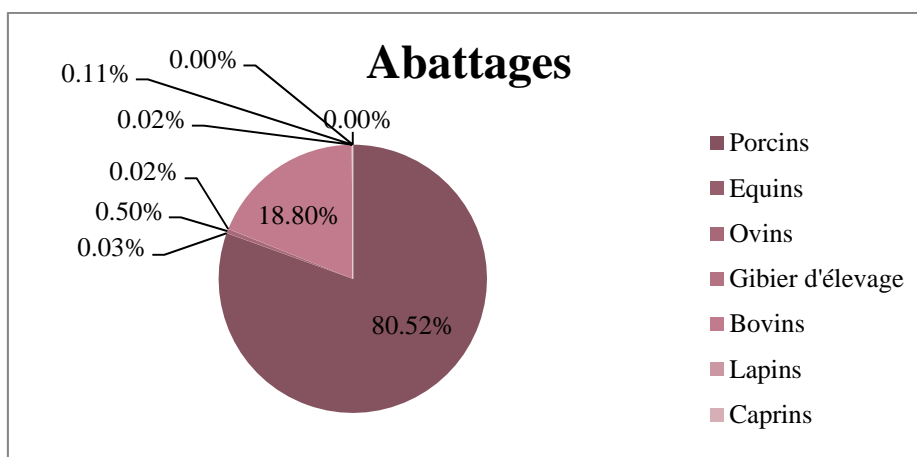
Le contrôle des viandes à Estavayer-le-Lac a détecté le 4 mars 2013 le premier cas de tuberculose bovine en Suisse depuis 1959. Toutes les informations relatives au suivi et aux mesures prises sont communiquées au chapitre 5.2.8 Santé animale.

Pour les abattages, tous enregistrés dans le programme informatique national nommé « Fleco », les données suivantes ont été répertoriées:

#### Abattages des animaux à onglons

498'423 animaux ont été abattus, dont 2'056 provenant de l'étranger. La viande de 497'090 animaux a été déclarée propre à la consommation et celle de 1'333 animaux a été déclarée impropre à la consommation.

Le total des abattages par espèces a été enregistré comme suit: bovins: 93'516, ovins: 2'508, caprins: 559, porcins: 400'519, équins: 128, gibier d'élevage: 90, lapins: 98, lama: 4, alpaca: 1. Il y a eu 17 oppositions.



## **Abattages de la volaille domestique**

25'809'269 animaux ont été abattus. La viande de 25'419'678 animaux a été déclarée propre à la consommation et celle de 389'591 a été déclarée impropre à la consommation.

### **5.2.7.2 Surveillance de la santé animale aux abattoirs fribourgeois**

#### **Document d'accompagnement pour les animaux à onglons**

Le détenteur a l'obligation de compléter correctement le document d'accompagnement, un document officiel ayant une utilité à la fois pour la sécurité alimentaire et pour la lutte contre les épizooties. L'inspecteur des viandes et abattoirs traite les cas dans lesquels le document d'accompagnement n'est pas rempli correctement. En 2013, il y a eu 6 avertissements pour des documents mal remplis, 42 avertissements et 8 dénonciations pour des animaux malades ou accidentés non annoncés, et 1 avertissement pour la non-identification de l'animal.

#### **Lavage des camions**

Avant qu'un transporteur ne quitte la zone de déchargement d'un grand abattoir, le véhicule doit être lavé, voire désinfecté. Ces mesures visent à empêcher la propagation d'agents infectieux. 7 avertissements ont été formulés à l'endroit de transporteurs pour avoir quitté un abattoir sans avoir lavé leur véhicule.

#### **Parasitoses**

Lors du contrôle des viandes après l'abattage, on peut détecter quelques parasites qui affectent également l'homme: les Sarcocystis, certains cestodes et les trichinelles. Lorsque ces parasites sont découverts par le contrôle des viandes, la viande est contestée. 7 cas de Sarcosporidiose généralisée ont été décelés sur des animaux provenant du canton et les 7 carcasses ont été déclarées impropres à la consommation. En outre, sur 92 cas de cysticercose décelés aux abattoirs sur des animaux provenant du canton, 1 carcasse a été déclarée impropre à la consommation.

#### **Monitoring**

Sur le plan national, différents programmes de surveillance sont réalisés, avec des objectifs différents: a) preuve de l'absence d'une maladie, b) preuve de la dissémination d'un agent infectieux dans la population animale, c) respect des dispositions en matière de médicaments vétérinaires. Les résultats globaux de ces campagnes sont publiés par l'Office vétérinaire fédéral. 17 cas de présence de substances inhibitrices dans les reins des animaux de boucherie ont ainsi été décelés aux abattoirs, ce qui a entraîné 5 avertissements et 1 dénonciation.

#### **Objectifs 2013**

En plus des activités régulières, les objectifs suivants ont été fixés:

Inspection de tous les petits abattoirs (18): 16 inspections ont été effectuées, 1 établissement a cessé les abattages, 1 abattoir a fermé au 31 décembre 2013.

Implémentation des actions correctives consécutives aux audits et informations à la Direction et Office fédéraux, le but étant d'assurer les suivis. Les conclusions de l'audit réalisé par les représentants chinois ont été appliquées pour la partie étatique.

Etablissement d'une connexion à l'intranet du service pour tous les sites du contrôle des viandes à Courtepin et à Estavayer-le-Lac pour une meilleure qualité de transmission des données. Les trois sites ont été équipés avec les appareils nécessaires à l'utilisation de l'intranet du service et les vétérinaires officiels sont intégrés dans le réseau de l'Etat.

Amélioration de la cohésion entre les collaborateurs et collaboratrices des différents sites, notamment sur la base de séances de coordination (trimestrielles) et du suivi des actions convenues par les chefs de site. 23 séances ont eu lieu entre la cheffe de section et les chefs des trois sites. Les chefs de site ont également assuré le suivi des actions définies.

### 5.2.8 Santé animale

En plus des objectifs définis pour 2013, le secteur de la santé animale a dû garantir l'exécution des tâches de routine et réagir en cas de suspicion d'épizootie ou d'épizootie confirmée, en ordonnant les mesures à prendre et en veillant à leur mise en application.

Ainsi, suite à l'abattage d'une vache fribourgeoise, un cas de tuberculose bovine a été détecté. Dans ce contexte, des enquêtes épidémiologiques et des tests tuberculiques ont été réalisés sur une septantaine d'exploitations du canton. Quatre foyers avec des animaux positifs et 27 exploitations avec des animaux suspects ont été détectés, nécessitant l'élimination des animaux suspects.

#### Objectifs 2013

Les objectifs fixés pour 2013 étaient les suivants:

- > Validation et coordination par le service des plans d'urgence pour les grands abattoirs du canton (bovins, porcs, volaille): 3 plans ont été mis sur pied.
- > Délivrance des autorisations pour le transport et la valorisation et/ou l'élimination de sous-produits animaux: 9 autorisations ont été établies.
- > Mise en place du concept de vétérinaire officiel dans le canton: le projet législatif d'ordonnance cantonale sur les épizooties (OEpiZ) a été élaboré, en collaboration avec l'Organe cantonal de conduite en cas d'événement extraordinaire (OCC) et se trouve actuellement en consultation externe.
- > Délivrance, dans les délais, des diverses autorisations nécessaires: dans ce contexte, 84 autorisations relatives aux expositions d'animaux et à l'insémination artificielle et autres ont été établies.
- > Mise en application des instructions de l'Office vétérinaire fédéral relatives aux épizooties, notamment les programmes d'épidémiologie-surveillance et d'éradication de la diarrhée bovine virale (BVD).

Epidémiosurveillance 2013	Espèce	Nombre d'exploitations testées négatives
IBR et EBL: exploitations de sentinelle	bovins	8
IBR et EBL: sondage (expl. sans lait)	bovins	48
Brucella melitensis	ovins	26
Brucella melitensis	caprins	27

Au cours de l'année 2013, 70 annonces d'épizooties ont été faites. Aucune épizootie hautement contagieuse n'a heureusement été détectée.

Nom de l'épizootie	Catégorie d'épizootie	Nombre d'exploitations
Actinobacillose (APP)	à combattre	5
Adénomatose pulmonaire	à surveiller	1
Avortement enzootique des brebis et des chèvres (chlamydieuse)	à surveiller	1
BVD (réinfection)	à éradiquer	4
Campylobacteriose	à surveiller	2
Charbon symptomatique	à surveiller	1
Chlamydieuse des oiseaux	à combattre	1
Coxielliose	à surveiller	17
Cryptosporidiose	à surveiller	8

Nom de l'épizootie	Catégorie d'épizootie	Nombre d'exploitations
Hépatite nécrotique infectieuse	à surveiller	1
Loque américaine	à combattre	3
Loque européenne	à combattre	1
Laryngotrachéite infectieuse aviaire	à combattre	1
Maladie hémorragique virale du lapin	à surveiller	1
Neosporose	à surveiller	4
Paratuberculose	à surveiller	2
Pseudotuberculose	à surveiller	2
Salmonellose	à combattre	4
SBV (virus de Schmallenberg)	autres	5
Tuberculose bovine	à éradiquer	4
Varroa	à surveiller	2
<b>Total d'annonces d'épizooties en 2013</b>	<b>70</b>	

### 5.2.9 Inspectorat laitier et production primaire

Le domaine d'accréditation, obligation fédérale dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, a été élargi à la production primaire animale (PrP) dès le 1<sup>er</sup> mai 2013. L'audit SAS de surveillance a été réalisé selon la norme EN 17020.

La polyvalence visée des contrôles, par l'officialisation de la formation de 3 assistants officiels (PrP & protection des animaux (PA)) et d'une vétérinaire officielle, est atteinte et l'objectif de 600 contrôles en 2013 est dépassé.

Les 51 suspensions de livraison du lait sont dues à la présence de substance inhibitrice (38), aux problèmes de cellules (8), aux problèmes de germes (2) et à des contrôles effectués (3). Une dénonciation a été transmise au Ministère public suite aux contrôles.

Nombre	Cellules	Germes	Substances inhibitrices	Contrôles de base officiels
Suspensions de livraison du lait	8	2	38	3
Levées de suspension	6	1	38	1

Le service a également assuré le monitoring de résidus dans le lait pour OSAV ainsi que le contrôle des appareils de prélèvements automatiques, réalisé les contrôles AOP Gruyère, Vacherin Fribourgeois et Emmentaler-Switzerland pour l'OIC.

### 5.2.10 Protection des animaux

D'une manière générale, le secteur Protection des animaux – détention (PAD) avait pour objectif d'effectuer au moins 200 contrôles durant l'exercice. Le secteur a enregistré 318 demandes d'intervention, dont 75 émanaient d'agriculteurs souhaitant se mettre aux normes. Il a effectué 304 contrôles, auxquels on peut ajouter 49 porcheries inspectées par le Service sanitaire porcin sur mandat du SAAV. Parmi ces dernières, plus d'un tiers présentaient des manquements, avec une prépondérance dans la partie francophone du canton. Cet effort sera poursuivi en 2014 et 2015.

Au cours de l'exercice, 262 dossiers ont pu être clos. Parmi les dénonciations d'animaux de rente, le groupe d'animaux apparaissant le plus souvent est celui des bovins (21%), suivi des équidés et de la volaille (14% chacun), puis des petits ruminants (12%) et des porcs (5%).



---

Pour ce qui touche au mandat confié à l'AFAPI (Association fribourgeoise des agriculteurs pratiquant une agriculture respectueuse de l'environnement et des animaux), 813 exploitations ont été contrôlées, donnant lieu à 58 constats avec des manquements (7%). Ce chiffre reste stable par rapport à l'année passée. Parmi les manquements constatés, relevons qu'en matière de manque de propreté des bovins, 79% étaient détenus à l'attache et 21% en stabulation libre. Les résultats de contrôles avec manquements ont tous été introduits dans le programme informatique Acontrol, qui a pour objectif d'enregistrer toutes les données de contrôle des exploitations agricoles suisses.

Parmi les animaux de compagnie, les espèces faisant le plus fréquemment l'objet d'une plainte sont les oiseaux d'ornement (47%) et les chats (26%).

Les interventions du service ont donné lieu à 5 décisions d'interdiction de détention d'animaux, à 2 décisions d'interdiction d'utilisation de locaux et à 8 dénonciations au Ministère public.

A ce jour, le canton de Fribourg gère 117 autorisations de détention d'animaux sauvages. En 2013, 17 nouvelles demandes d'autorisations et 31 demandes de renouvellement d'autorisations ont été reçues.

Le secteur a émis 33 autorisations pour des expositions d'animaux d'espèces diverses et renouvelé 5 autorisations de commerce d'animaux.

D'autre part, 166 animaux trouvés ont été annoncés à notre banque de données ([www.animal-trouve.ch](http://www.animal-trouve.ch)) et 84 animaux ont été signalés comme perdus ([www.animal-perdu.ch](http://www.animal-perdu.ch)).

#### 5.2.11 Expérimentation animale

79 demandes ont été traitées, 78 autorisations ont été accordées par le service et 1 demande a été refusée. Dans 52 cas, il s'agissait de nouvelles demandes ou de renouvellement d'anciennes demandes, et dans 26 cas, il s'agissait de compléments à des expérimentations en cours. 15 demandes ont été traitées directement par le SAAV (cf. expériences ne causant aux animaux ni douleurs, ni maux, ni dommages, ni états d'anxiété, ni perturbations de l'état général, ni atteinte à leur dignité). Les 63 autres ont été autorisées sur préavis de la commission de surveillance des expériences sur les animaux. Dans la majorité des cas, des précisions ont dû être demandées aux chercheurs et les autorisations n'ont pu être émises qu'avec des conditions supplémentaires, afin d'assurer que les animaux ne subissent pas plus de contraintes que nécessaire. 5 préavis favorables ont été donnés à des administrations vétérinaires d'autres cantons concernant des demandes intercantionales.

Le canton de Fribourg compte 4 centres de recherche détenant des animaux d'expérimentation, dont un se divise en 6 unités (instituts) de détention séparées. Tous les centres et unités détenant des animaux d'expérimentation ont été contrôlés deux fois durant l'année 2013.

**La commission de surveillance des expériences sur les animaux** s'est réunie à 5 reprises. 4 séances étaient dédiées à l'étude des demandes d'expérimentation et une séance était dédiée au traitement des affaires internes de la commission. Le secrétariat de la commission est assuré par le service.

Sur mandat du SAAV, la commission a également procédé à des inspections d'animaleries (détention d'animaux d'expérimentation).

#### 5.2.12 Affaires canines

L'année 2013 a été marquée par 127 évaluations de chiens dangereux et/ou soumis à autorisation. La détention de chiens de races listées est en constante diminution (de 244 en 2012 à 224 en 2013). Les tâches liées à la protection des animaux-chiens sont également en diminution (61 dossiers en 2012 pour 50 dossiers en 2013). Sur l'ensemble des dossiers traités en 2013, 26 cas ont dû être dénoncés au Ministère public.

Le tableau ci-dessous représente le récapitulatif des tâches qui ont été prioritaires pour le secteur. Il s'agit notamment des cas liés à la dangerosité, des agréments des éducateurs canins et des contrôles y relatifs, ainsi que du contrôle annuel des chiens utilisés dans le cadre de la prévention des accidents par morsure dans les écoles primaires. Il est à relever qu'une convention a été signée entre la DIAF et la Fondation fribourgeoise pour la prévention des accidents

par morsure de chiens (PAMFri), Fondation reconnue d'utilité publique. Cette convention doit permettre à toutes les classes 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> HARMOS de bénéficier de cours spécifiques de prévention.

	2013	2012
<b>Dangerosité</b>		
Morsure sur humain	49	89
Morsure sur animaux	36	53
Comportement d'agression	17	22
Totaux	102	164
<b>Educateur canin</b>		
Agrément définitif	111	
Agrément provisoire	108	
Total	219	
Contrôle par le service sur le terrain	20	
<b>Contrôle des chiens pour la prévention des accidents par morsure (PAMFri)</b>		
Total	25	
Teams d'intervention diplômés	17	
Teams d'intervention en fin de formation	4	

### 5.2.13 Importations et exportations

A l'instar du nombre d'exportations, le nombre d'importations est en constante augmentation, sans oublier les pacages frontaliers.

Le service a constaté un décuplement des importations illégales concernant principalement les chiens, engendrant des démarches administratives très lourdes pour le service. Il s'est également heurté à des difficultés sérieuses quant aux importations d'abeilles.

Les ressources du service ont été grandement sollicitées lors de la manifestation Euro Holstein qui a eu lieu au Forum Fribourg début mars 2013

## 6 Service des forêts et de la faune

Chef de service : **Walter Schwab**

### 6.1 Forêts

#### 6.1.1 Défrichements

La DIAF a délivré 8 autorisations de défrichement, sur proposition du Service :

construction d'un réservoir d'eau potable et réfection de captages (2 projets)	4325 m <sup>2</sup>
chemin pédestre et liaison cyclable (2 projets)	850 m <sup>2</sup>
construction d'un centre collecteur de déchets animaux (1 projet)	1000 m <sup>2</sup>
réaménagement d'un golf (1 projet)	350 m <sup>2</sup>
mise en zone d'intérêt général d'un monument historique (1 projet)	754 m <sup>2</sup>

construction d'un réservoir d'eau potable et réfection de captages (2 projets)	4325 m <sup>2</sup>
mise en zone d'une station de transvasage de déchets verts, légalisation (1 projet)	1496 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>8775 m<sup>2</sup></b>

### 6.1.2 Exploitations préjudiciables

Le Service a rendu 31 autorisations d'exploitation préjudiciable pour des constructions ou des installations en forêt.

### 6.1.3 Constatations de la nature forestière

La DIAF a rendu 15 décisions de constatation de la nature forestière, sur proposition du Service.

### 6.1.4 Manifestations en forêt

La DIAF a autorisé 15 manifestations en forêt, sur proposition du Service. De plus, le Service a rendu un préavis pour 24 manifestations supplémentaires ne nécessitant aucune autorisation spéciale de la DIAF.

### 6.1.5 Constructions à proximité des forêts

Le Service a préavisé 269 demandes de permis de construire à proximité des forêts, et il a émis des préavis pour 44 dossiers de révision de plan d'aménagement local (PAL) et de plan d'aménagement de détail (PAD). De plus, il a pris position sur 14 programmes de révision générale de PAL.

### 6.1.6 Circulation en forêt

Le Service a déposé 106 dénonciations pour infraction à la signalisation routière (restriction de la circulation en forêt).

### 6.1.7 Diversité biologique en forêt

Dans le cadre de la convention-programme 2012-2015, les interventions suivantes ont été réalisées en 2013; mesures en faveur des espèces forestières particulières (chênes, arbres rares, espèces animales) sur 80 ha et structuration de lisières forestières sur 19 ha. Une nouvelle réserve forestière de 11 ha a été établie et un îlot de sénescence de 0,8 ha créé. Le montant arrondi des subventions est de 875 000 francs. Deux cours (en français et en allemand) sur la biodiversité en forêt ont été organisés pour les forestiers et les gardes-faune.

### 6.1.8 Protection contre les dangers naturels

#### 6.1.8.1 Mesures de protection

La deuxième année de la convention-programme «ouvrages de protection» 2012-2015 est en cours. Elle prévoit des travaux pour 3 965 000 francs, subventionnés à hauteur de 2 173 500 francs, dont 1 516 750 francs sont versés au canton par la Confédération durant la période.

A ce programme de base se rajoutent le soutien financier fédéral dans le domaine de la production des données de base (cartes de dangers, etc.) ainsi que le projet individuel des travaux de sécurisation de la ligne CFF Fribourg-Berne, le chantier de loin le plus important, dominant d'un point de vue purement financier. Ces travaux ont bien avancé.

	<b>Nouveaux projets</b>	<b>Projets terminés</b>	<b>Projets en cours</b>	<b>Montant des travaux Fr.</b>	<b>Subventions versées Fr.</b>	<b>Réduction annuelle du risque Fr.</b>
2012	6	2	2	590 000	354 000	83 000
2013	2	3	6	10 740 000	5 834 000	662 000

Le nombre de nouveaux projets est en baisse. La réduction annuelle des risques est l'indicateur commun de ces travaux. Il s'agit de l'avantage attendu chaque année pendant toute la durée d'amortissement des mesures analysées, en général 30-50 ans, chiffré en francs.

### 6.1.8.2 Cartographie des dangers naturels

Les cartes de dangers concernant les processus d'instabilité et d'avalanches sont terminées pour l'ensemble du territoire cantonal. Dans l'attente de l'achèvement des travaux portant sur le processus «inondation», aucun travail supplémentaire n'a été réalisé. La mise en place d'un concept de mise à jour et d'assurance de qualité a débuté.

### 6.1.8.3 Cadastre d'événements StorMe

L'année 2013 a été une année moyenne, marquée par des événements ponctuels potentiellement dangereux pour le public ou des biens notables. 23 événements liés aux dangers naturels ont été recensés.

Des chutes de neige parfois abondantes et des situations de dangers d'avalanches difficiles à apprécier ont provoqué plusieurs accidents. Un accident mortel est à déplorer (randonneur). Quelques périodes avec une pluviométrie assez importante, en particulier les mois de mai et de juin, ont eu pour conséquence certains débordements de cours d'eau et des glissements.

Année	Avalanche	Chute	Glissement	Eau	Total
2004	0	5	3	2	10
2005	0	3	51	21	75
2006	1	4	16	0	21
2007	1	5	31	6	43
2008	0	2	2	0	4
2009	3	8	3	3	17
2010	6	2	3	4	15
2011	0	3	2	3	8
2012	3	6	7	1	17
2013	1	7	13	2	23
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>52</b>	<b>155</b>	<b>53</b>	<b>279</b>
Moyennes annuelles depuis 1998	1	3	10	3	17

### 6.1.8.4 Préavis en matière de dangers naturels (CDN–SeCA)

Les cartes de dangers sont utilisées, entre autres, pour le traitement de dossiers de demandes de permis de construire (284 dossiers) et pour l'établissement de préavis dans le cadre de modifications de PAL, PAD, PDRég, PGEE (40 dossiers). L'établissement de ces derniers est, pour la plus grande partie, réalisé par la Commission des dangers naturels (CDN).

Année	Permis de construire	Préavis PAL, PAD, PDRég, PGEE
2012	316	108
2013	284	40

### 6.1.8.5 Forêts protectrices

La convention-programme «forêts protectrices 2012–2015» est en cours. Elle prévoit des travaux pour environ 30 000 000 francs subventionnés à hauteur de 19 000 000 francs, dont 12 120 000 francs sont versés au canton par la Confédération sur l'ensemble de la période. Ces travaux comprennent des programmes de mesures sylvicoles, des travaux de soins aux jeunes peuplements, des mesures phytosanitaires et des mesures d'amélioration et de remise en état des infrastructures.

> Mesures sylvicoles en forêts protectrices

Année	Nouveaux projets	Projets terminés	Projets en cours	Subventions versées Fr.	Surface influencée Ha	Exploitation de bois planifiée m <sup>3</sup>	Dégâts phytosanitaires m <sup>3</sup>
2012	21	3	12	3 350 000	467	37 860	16 000
2013	17	9	38	3 438 000	433	58 810	11 660

> Infrastructures en forêts protectrices

Année	Nouveaux projets	Projets terminés	Projets en cours	Montants de travaux Fr.	Subventions versées Fr.	Surface de forêts touchées Ha	Quantité de chemins remis en état m <sup>2</sup>
2012	6	-	7	503 000		544	6671
2013	8	9	6	390 000		403	3528

Un nouveau projet «Monitoring des forêts protectrices» a pu être mis en place en 2013. Il s'agit d'un outil d'évaluation qualitative des forêts protectrices, calculant des indicateurs qui peuvent répondre à des besoins de planification locale ainsi qu'à des intérêts régionaux et cantonaux. Le système exploite de nombreuses informations déjà disponibles.

#### 6.1.8.6 Conseillers locaux en matière de dangers naturels

Cette démarche a encore été consolidée en 2013, même si la mise en place des Organes communaux de conduite (ORCOC-SPAMM) prend un certain temps. Deux journées de formation continue ont été organisées, dont une avec la visite de collègues valaisans dans le canton de Fribourg. Les personnes sont motivées et gagnent en compétence.

#### 6.1.9 Production et utilisation du bois

##### 6.1.9.1 Soins aux jeunes peuplements

La convention-programme de 2012-2015 est en cours.

En 2013, la surface des soins aux jeunes peuplements forestiers est de 692 ha.

Le montant arrondi des subventions est de 1 395 000 francs.

##### 6.1.9.2 Régénération des forêts

Des coupes de bois déficitaires pour la régénération des forêts sont subventionnées par le canton. La surface concernée est de 18 ha.

Le montant arrondi des subventions est de 486 000 francs.

##### 6.1.9.3 Dégâts aux forêts

Le volume de bois endommagé est de 14 200 m<sup>3</sup>, dont 7300 m<sup>3</sup> dans le cadre de la convention-programme «forêts protectrices».

Le montant arrondi des subventions est de 485 000 francs.

##### 6.1.9.4 Corporations de triage

Il existe 35 triages.

Une unité de gestion pour les forêts publiques existe dans 31 triages. Ces unités de gestion prennent la forme juridique suivante:

- > 22 corporations disposent de statuts et sont dotées de la personnalité juridique;
- > 4 unités sont réglées par une convention écrite entre deux partenaires;
- > 4 unités sont formées par un seul propriétaire;
- > 1 unité prend la forme d'un syndicat à buts multiples.

---

Il y a d'autre part 4 triages qui contiennent essentiellement des forêts privées et quelques petites forêts publiques. Les propriétaires ne sont pas regroupés en unité de gestion.

Des projets d'évolution des unités de gestion forestière sont en élaboration dans différentes régions du canton, en particulier dans la Glâne et la Sarine.

#### 6.1.9.5 Promotion du bois

En collaboration avec Lignum-Fribourg et l'Association fribourgeoise d'économie forestière (AFEF), des interventions ont été effectuées pour sensibiliser les maîtres d'œuvre à l'utilisation du bois, principalement dans les domaines de la construction et de l'énergie.

L'année 2013 était également l'année des 25 ans de Lignum-Fribourg. A cette occasion, 3 manifestations destinées aux membres et aux acteurs de la filière bois ont été organisées.

#### 6.1.10 Accueil du public en forêt

La forêt est un espace de détente très apprécié par la population. Le canton subventionne certains coûts des prestations d'intérêt général réalisées par les propriétaires forestiers.

En 2013, l'aide cantonale totalise 832 000 francs, ce qui correspond à environ 2 fr. 85 par habitant du canton de Fribourg.

#### 6.1.11 Formation

##### 6.1.11.1 Apprentissage de forestier-bûcheron CFC + AFP

###### **Examens de fin d'apprentissage**

16 candidats (dont 2 répétants) se sont présentés aux examens de fin d'apprentissage, dont 14 francophones et 2 alémaniques.

13 candidats ont réussi l'examen et il faut déplorer 3 échecs.

Le nombre de forestiers-bûcherons ayant obtenu leur CFC dans le canton depuis l'introduction de l'apprentissage en 1963 est de 654.

###### **Examens intermédiaires**

12 apprentis de 1<sup>ère</sup> année (9 francophones et 3 alémaniques) ont passé les examens intermédiaires scolaires des connaissances professionnelles et des branches de culture générale. 9 apprentis ont été promus en 2<sup>e</sup> année; 2 ont changé pour la formation AFP praticien forestier et 1 a arrêté son apprentissage.

17 apprentis de 2<sup>e</sup> année (14 francophones et 3 alémaniques) ont passé les examens pratiques dans la forêt de la Bourgeoisie de Fribourg. Un apprenti a échoué. Une séance, avec lui, ses formateurs et ses parents, a eu lieu pour discuter de sa situation. Il n'y a pas d'examen scolaire des branches générales et des connaissances professionnelles en 2<sup>e</sup> année.

###### **Recrutement de nouveaux apprentis**

Au début de l'automne 2013, 19 nouveaux apprentis ont commencé un apprentissage, dont 17 francophones et 2 alémaniques.

##### 6.1.11.2 Formation élémentaire de forestier-bûcheron

Cinq apprentis en formation élémentaire ont reçu leur «Attestation de formation élémentaire» le 12 juillet 2013 lors de la cérémonie de clôture à Grangeneuve. L'un d'entre eux va continuer sa formation en deuxième année CFC.

Les 2 apprentis qui finissent leur formation élémentaire sont intégrés dans la formation AFP.

##### 6.1.11.3 Formation AFP praticien forestier

7 apprentis (3 francophones et 4 alémaniques) ont commencé leur formation initiale sur deux ans. 3 contrats sont hors canton (OW, ZG, BE).

#### 6.1.11.4 Effectifs des apprentis par année d'apprentissage au 1er janvier 2013

	Apprentis	Francophones	Alémaniques
1 <sup>ère</sup> année	13	9	4
2 <sup>ème</sup> année	17	14	3
3 <sup>ème</sup> année	15	13	2
Formation élémentaire	7	6	1
Total	52	42	10

#### 6.1.11.5 Cours interentreprises pour les apprentis

Les apprentis ont suivi des cours de bûcheronnage et de débardage, de sylviculture et de secourisme, ainsi que le cours de génie.

#### 6.1.11.6 Formation continue

- > Cours de tronçonneuse et de bûcheronnage 2  
De nombreux cours d'utilisation de la tronçonneuse et de bûcheronnage 2 pour débutants et pour professionnels ont été organisés.
- > Nothilfe Forst Repetitionskurs  
A Grangeneuve, du 4 au 5.09.2012, avec 27 participants
- > Kurs Biologische Rationalisierung  
A Winterthur, le 27.09.2012, avec 1 participant
- > Kurs Modul H2, «Berufsbildner Grundkurs»  
A Riedholz SO, du 24 au 28.09.2012, avec 1 participant
- > Cours Module H2, cours pour formateurs en entreprise  
A Lyss, du 4 au 8.02.2013, avec 2 participants
- > Cours de formation continue «Entretien et valorisation des haies»  
A Grangeneuve, le 15.03.2013, avec 13 participants
- > Répétition cours de secourisme pour le personnel forestier  
A Grangeneuve, les 3 et 7.05.2013, avec 22 participants
- > Kurs «Verjüngung der Eiche und forstliches Vermehrungsgut»  
Dans la forêt domaniale de Galm, le 17.05.2013, avec 3 participants
- > Cours sur la biodiversité en forêt «Favoriser les espèces rares dans les forêts de montagne»  
A Jaun et Stillwasserwald, le 24.05.2013, avec 22 participants
- > Kurs über Waldbiodiversität «Fördern seltener Arten im Bergwald»  
A Plaffeien und sur le terrain, le 27.05.2013, avec 7 participants
- > Cours Module D4: «Sylviculture: Exécution II»  
A Lyss, du 3 au 7.06.2013, avec 1 participant
- > Kurs Modul H3 «Personalführung Grundlagen»  
A Riedholz SO, du 13 au 17.06.2013, avec 1 participant
- > Cours de formation continue de sylviculture pour le personnel forestier  
A Seon AG, le 13.06.2013, avec 6 participants de langue allemande et les 20 et 21.06.2013, avec 44 participants de langue française.

#### 6.1.11.7 Brevet fédéral et école supérieure

1 personne a terminé sa formation de contremaître forestier.

8 personnes ont terminé leur formation de garde forestier.

#### 6.1.11.8 Stagiaires

2 personnes font leur stage préliminaire dans une entreprise formatrice pour pouvoir entrer à l'HES.

6 étudiants de l'Ecole de gardes forestiers de Lyss ont effectué un stage dans un arrondissement.

1 étudiante de l'Ecole d'ingénieurs HES de Zollikofen a effectué un stage auprès du 5<sup>e</sup> arrondissement.



2 diplômés bachelor acquis ont effectué un stage dans les arrondissements 3 et 5.  
 2 diplômés bachelor acquis ont effectué leur stage d'éligibilité dans les arrondissements 1 et 3.  
 1 universitaire a effectué son stage auprès de la centrale SFF.

#### 6.1.11.9 Cours pour agriculteurs

Les élèves francophones et alémaniques de l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve ont suivi des cours de bûcheronnage.

#### 6.1.12 Plans de gestion

Les plans de gestion suivants ont été approuvés en 2013:

4<sup>e</sup> arrondissement: plan de gestion 2009-2023 des forêts de la Corporation du triage forestier du Moléson.

5<sup>e</sup> arrondissement: plan de gestion 2012-2022 des forêts de Madame Catherine Waeber à Barberêche.

#### 6.1.13 Planification directrice des forêts

Le processus de planification directrice des forêts fribourgeoises PDFF a été lancé en 2013. Deux mandats d'appui ont été attribués à des bureaux d'ingénieurs forestiers. Le premier mandat concerne l'importante phase participative de cette planification. Le second concerne la récolte des informations pour les cartes des fonctions.

Réalisée pour la première fois à l'échelle du canton, cette planification permettra de préparer les acteurs de la forêt fribourgeoise aux nombreux défis futurs.

#### 6.1.14 Statistique des surfaces forestières, des entreprises et propriétaires

	Forêt publique	Forêt privée	Total
Forêt selon statistique forestière suisse	24 000 ha (56,5 %)	18 500 ha (43,5 %)	42 500 ha
Nombre d'entreprises/propriétaires	96	env. 12 000	env. 12 100

Des 96 entreprises forestières publiques, 45 ont une taille inférieure à 50 ha, 17 une taille comprise entre 50 et 200 ha et 34 entreprises une taille supérieure à 200 ha.

#### 6.1.15 Infrastructures forestières en dehors des forêts protectrices

Année	Nouveaux projets	Projets terminés	Projets en cours	Montants de travaux Fr.	Subventions versées Fr.	Nouveaux chemins m <sup>2</sup>	Chemins remis en état m <sup>2</sup>	Périmètres de forêts concernées Ha
2012	6	3	6	315 000	174 000	591	760	85
2013	7	7	6	560 000	336 000	900	2400	230

Ces chiffres comprennent également la construction d'un entrepôt de stockage de copeaux.

#### 6.1.16 Crédits d'investissement

Un crédit a été accordé à une entreprise forestière privée pour l'acquisition d'un câble-grue mobile. Le niveau d'endettement vis-à-vis de la Confédération a légèrement augmenté à 2 965 000 francs à fin 2013 par un versement de 100 000 francs (chiffres arrondis).

Année	Nouveaux contrats	Contrats clôturés	Contrats en cours	Niveau d'endettement Fr.	Montants versés Fr.	Montants remboursés Fr.
2012	6	6	36	2 863 000	628 000	658 000
2013	4	8	32	2 965 000	618 000	530 000

## 6.2 Faune, chasse et pêche

### 6.2.1 Rapports de dénonciation

En 2013, les gardes-faune ont déposé les rapports de dénonciation suivants:

rapports en matière de chasse et de protection de la faune	63
rapports en matière de la loi sur les routes	104
rapports en matière de pêche	18
rapports en matière de protection des eaux	68

2 droits d'exercer la chasse n'ont pas été délivrés pour la saison 2013/2014 aux personnes sous le coup d'une enquête pénale liée à des actes de chasse.

### 6.2.2 Saison de chasse

En montagne (permis A), le tir d'un chamois et des carnivores était autorisé du 16 au 28 septembre. Les titulaires du permis B ont pu chasser en plaine du 16 septembre au 12 octobre; le tir d'un, de deux ou de trois chevreuils était autorisé. Entre le 14 et le 19 octobre, les chasseurs ont pu tirer des chevreuils supplémentaires à certains endroits pour diminuer la pression sur la forêt. La chasse du sanglier en plaine a débuté avant les autres chasses, le 1<sup>er</sup> septembre, et se terminera le 31 janvier 2014 en plaine. La chasse du lièvre et à la marmotte n'était pas autorisée (cette mesure a été instaurée en 1990 resp. 2009).

Les titulaires d'un permis pour la chasse du cerf pouvaient abattre un cerf mâle ou un faon en montagne ou en plaine du 9 au 14 septembre et du 14 octobre au 2 novembre. A cette date, 38 des 60 cerfs prévus dans le plan de tir avaient été prélevés. Ainsi une chasse complémentaire a été organisée du 11 au 23 novembre. Avec cette période supplémentaire c'est un total de 55 cerfs sur 60 selon le plan de tir qui ont été tirés. Une chasse spéciale du chamois a eu lieu du 9 au 14 septembre; elle était destinée à prélever des chamois dans les deux districts francs fédéraux et dans des réserves cantonales. Vu la diminution du cheptel des bouquetins, il ne fut pas nécessaire d'organiser une chasse de régulation cette année.

Le permis E pour la chasse du gibier à plumes donnait le droit de tirer ce gibier entre le 17 septembre et le 15 janvier et du 15 octobre au 14 décembre pour la bécasse des bois.

### 6.2.3 Statistique des permis de chasse délivrés en 2013

permis A (chasse en montagne)	324
permis B (chasse générale en plaine)	740
permis C (chasse du cerf)	172
permis D (chasse du sanglier)	572
permis E (chasse du gibier à plumes)	165
permis F (chasse du gibier d'eau sur le lac de Neuchâtel)	0
permis G (chasse du gibier d'eau sur le lac de Morat)	3
<b>Nombre de chasseurs</b>	<b>784</b>

### 6.2.4 Statistique du gibier abattu l'automne 2013 et l'hiver 2012/2013

Sur l'ensemble du territoire cantonal, les chasseurs ont abattu le gibier suivant:

Chamois	270	Blaireaux	9
Chevreuils	1576	Fouines	19
Bouquetins	0	Martres	7
Cerfs	55	Chats harets	8
Lièvres	0	Bécasses	76
Sangliers	53	Colombidés	101

Chamois	270	Blaireaux	9
Marmottes	0	Corvidés, geais, pies	355
Renards	1246	Oiseaux d'eau	383

### 6.2.5 Animaux périss

Du mois d'avril 2012 au mois de mars 2013 ont été trouvés morts:

chamois	60	(70 % morts de faiblesse ou chute, avalanches)
chevreuils	622	(73 % tués par le trafic routier)
bouquetins	11	(100 % par chutes ou avalanches)
cerfs	7	(71 % morts par le trafic routier)
lièvres bruns	19	(74 % tués par le trafic routier)
sangliers	24	(92 % tués par le trafic routier)
renards	549	(63 % tués par le trafic routier)
blaireaux	175	(88 % tués par le trafic routier)

### 6.2.6 Statistique des permis de pêche

En 2013, les permis suivants ont été délivrés par le canton de Fribourg:

<b>rivières et lacs cantonaux (permis A)</b>	
permis annuels	1377
permis de 6 mois	167
permis de 7 jours	105
permis d'un jour	1782
<b>rivières seulement (permis B)</b>	
permis annuels	199
permis de 6 mois	37
<b>lacs cantonaux seulement (permis C)</b>	
permis annuels	399
permis de 6 mois	178
<b>permis additionnels pour la pêche en bateau sur les lacs cantonaux (permis D et E)</b>	
permis annuels	835
permis de 6 mois	193
permis de 7 jours	18
permis d'un jour	231
<b>permis pour le canal de la Broye et la Bibera inférieure (permis F)</b>	
permis annuels	106
permis de 6 mois	37
permis d'un jour	1183
<b>permis additionnels hôte (permis G)</b>	
permis annuels	472
permis collectifs dans divers cours d'eau et lacs	13

### 6.2.7 Pêche affermée

En 2010, une nouvelle période d'affermage a débuté; elle durera jusqu'à la fin 2015.

---

Des 72 lots de pêche, 69 sont affermés.

#### 6.2.8 Pêche dans le lac de Neuchâtel

En 2013, les permis suivants ont été délivrés par le canton de Fribourg:

4 permis de pêche professionnelle (permis A), 3 permis spéciaux de pêche professionnelle (permis B), 154 permis de pêche de loisir avec traîne (permis C), 131 permis de pêche de loisir (permis D), 115 permis additionnels «hôte», 9 permis journaliers C et 56 permis journaliers D.

#### 6.2.9 Pêche dans le lac de Morat

En 2013, les permis suivants ont été délivrés par le canton de Fribourg:

1 permis de pêche professionnelle (permis A), aucun permis spécial de pêche professionnelle (permis B), 325 permis de pêche de loisir avec traîne (permis C), 416 permis de pêche de loisir (permis D) et 285 permis additionnels «hôte».

#### 6.2.10 Evénements particuliers

##### 6.2.10.1 Simplification de la législation de chasse

Avec l'approbation de la nouvelle ordonnance triennale sur l'exercice de la chasse pour 2012, 2013 et 2014, le Conseil d'Etat a simplifié la législation en matière de chasse.

L'introduction d'un permis de base, qui permet de chasser les carnassiers et les corvidés du 1<sup>er</sup> septembre au 15 février, répond à un souhait des chasseurs maintes fois exprimé.

Pour protéger le cerf durant le brame, cette chasse a été avancée d'une semaine. Seuls les mâles et les faons peuvent être tirés durant la première semaine, puis la chasse est interrompue pendant quatre semaines. Cela permet aux cerfs de passer une période de brame dans la tranquillité, ce qui a un impact positif sur la distribution des effectifs dans les Préalpes et permettra à l'avenir d'observer le spectacle du brame dans plus de régions.

Le Plan(+) offre la possibilité aux chasseurs ayant épuisé leur contingent de prendre un chevreuil supplémentaire dès la troisième semaine de chasse pour aller chasser dans des secteurs subissant une forte pression sur la forêt.

Différentes mesures pour faciliter la chasse aux sangliers ont été introduites dans la législation, comme l'élargissement de la période de chasse du 1<sup>er</sup> septembre au 31 janvier en plaine, la réorganisation de la chasse aux miradors le long de la rive sud et l'ouverture de certaines routes forestières dans les Préalpes pour y améliorer l'accès.

##### 6.2.10.2 Evolution de la répartition des dégâts causés par les sangliers

Par rapport à l'année 2012, le montant indemnisé pour les dégâts des sangliers aux cultures agricoles a fortement progressé. En effet, les indemnités versées par le biais du Fonds de la faune sont passées de 97 582 francs à plus de 170 300 francs, soit une augmentation de plus de 66 % par rapport à l'année 2012. De nouvelles mesures cynégétiques seront prises en 2014 sur l'ensemble du canton de Fribourg pour diminuer et maîtriser ces coûts. Elles sont indispensables car la subvention du canton pour le Fonds de la faune passe à 130 000 francs par an à la suite des mesures structurelles. Ce montant est repris dans la planification financière.

##### 6.2.10.3 Evénements particuliers

En automne 2012, à la suite du licenciement d'un garde-faune pendant la période probatoire, 5 députés ont posé des questions au Conseil d'Etat sur l'organisation et le fonctionnement du SFF. La Direction a décidé d'ouvrir une enquête administrative visant à établir les faits et les porter à la connaissance des milieux intéressés. Après réalisation de cette enquête administrative, le Conseil d'Etat a répondu à ces 5 instruments parlementaires (réponse du 7 mai 2013).

---

## 7 Préfectures

---

### 7.1 Conférence des préfets

Présidée par le préfet de la Veveyse, la Conférence des préfets a, en 2013, tenu 12 séances ordinaires.

La prise du procès-verbal est assurée par Patrice Borcard, préfet de la Gruyère.

En dehors du Conseil d'Etat, qu'elle a rencontré in corpore, le 6 mars 2013, la Conférence des préfets a pu s'entretenir bilatéralement avec une bonne quinzaine d'interlocuteurs différents, du conseiller d'Etat-Directeur au chef de service, en passant par exemple par le-la responsable d'une entité, d'un secteur.

C'est évidemment l'actualité qui a nécessité ces rencontres, par ailleurs toujours très fructueuses.

L'actualité toujours a mis sur la table de la Conférence des préfets une bonne vingtaine de consultations, auxquelles elle a toujours répondu de manière circonstanciée.

La thématique qui a le plus mobilisé préfets et préfectures est indiscutablement celle relative au nouveau droit des constructions et à ses incidences majeures sur l'activité de la préfecture.

Les préfets pilotent également Innoreg.FR, cette structure porteuse de tous les projets de développement endogène, bénéficiant ou pouvant bénéficier du soutien financier de la NPR.

### 7.2 Préfecture de la Sarine

Préfet: **Carl-Alex Ridoré**

#### 7.2.1 Domaine de la DICS

**Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.** L'association a poursuivi la mise en œuvre de la nouvelle organisation statutaire, notamment par la concrétisation de la centralisation et l'harmonisation des activités administratives et comptables des quatre écoles et l'élaboration de directives internes. Le comité de direction s'est en outre doté d'un nouvel outil de pilotage relatif à la gestion des infrastructures, avec à la clef une harmonisation de la gestion des moyens financiers et la préservation des actifs de l'association. Outre les exigences techniques et financières, l'objectif à moyen et long terme est de préserver le confort des élèves, du personnel enseignant et administratif et des visiteurs.

**Coriolis Infrastructures.** L'ouverture fin 2012 d'un casino à Neuchâtel, lié à des changements d'habitude de jeu, a généré une diminution de l'apport financier du casino de Fribourg de 17.45% au fonds culturel de l'agglomération de Fribourg. Pour pallier cette baisse, le comité a prévu un dispositif englobant plusieurs mesures, dont une diminution du montant alloué à la fondation Equilibre et Nuithonie, une baisse des investissements en faveur d'autres infrastructures culturelles et l'augmentation de la participation des communes-membres. Acceptée en assemblée des délégués le 18 décembre 2013, cette augmentation devra être ratifiée au printemps 2014 par les législatifs des cinq communes-membres.

**Assises de la culture dans la région fribourgeoise.** 350 personnes ont participé à la soirée de lancement des assises, le 28 février à Equilibre. Le comité de pilotage politique, composé du président de Coriolis Infrastructures, du président de l'agglomération et du syndic de la Ville, a présenté les 12 membres du groupe de travail chargé de plancher, sous la coordination de la déléguée culturelle et cheffe du service culturel de la Ville, sur la redéfinition d'un cadre de politique culturelle, avec une vision à 2030. Des débats, conférences et cafés culturels ont également été organisés en marge de ce processus participatif, dont les principaux temps forts ont été relayés sur le site internet [www.assises-culture.ch](http://www.assises-culture.ch) et dont les résultats sont attendus pour le printemps 2014.

#### 7.2.2 Domaine de la DSJ

**Etablissements publics et manifestations temporaires de grande importance.** La surveillance des établissements publics, la gestion des demandes de prolongations et les contrôles en matière de police du feu et des constructions,

---

ont comme d'habitude passablement occupé le personnel de la préfecture. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle législation sur les établissements publics (LEPu), la préfecture a en particulier été saisie de 26 demandes de patentes complémentaires B+ (anciennement «ouvertures nocturnes»), dont 17 ont pu être acceptées. Outre la mise à jour des différents formulaires et directives et l'octroi de nombreuses autorisations diverses (patentes K, cortèges, etc.), le préfet a délivré des autorisations à plusieurs événements majeurs (tels que carnaval des Bolzes; finales du championnat suisse de hockey sur glace; 75<sup>e</sup> anniversaire du HC Fribourg Gottéron; 28<sup>e</sup> giron des musiques; finale de la Swiss Basket League; foire de Fribourg; 18<sup>e</sup> giron des jeunes sarinoises; Heros Day des Tigres Tamouls). En fonction des besoins, des séances de préparation et de coordination ont été organisées avec les différents partenaires.

**Activités et nuisances liés à la prostitution.** Grâce à d'importantes rénovations de locaux, entreprises suite à l'inspection systématique de tous les immeubles ordonnée par la préfecture de la Sarine, les conditions sanitaires ont pu être grandement améliorées à la Grand-Fontaine. A la requête de la ville de Fribourg, un groupe de travail mis sur pied par le Préfet de la Sarine et réunissant les autorités locales, la police cantonale, la police du commerce et les riverains constitués désormais en association, a mené durant l'année des réflexions et actions destinées à offrir une meilleure maîtrise des nuisances provoquées par les activités de prostitution à cet endroit.

**Défense incendie et police du feu.** Outre la traditionnelle soirée d'information administrative, réunissant l'ensemble des commandants et présidents des commissions locales du feu, le préfet a procédé à plusieurs inspections de corps de sapeurs-pompiers et conduit différentes séances de travail destinées à améliorer et intensifier la collaboration en matière de défense incendie dans les différentes régions du district. Un collaborateur de la préfecture représente en outre les préfectures dans le cadre du projet de révision totale de la loi sur l'assurance des bâtiments contre l'incendie et les autres dommages ainsi que de la loi sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels (projet «ECALex »).

### 7.2.3 Domaine de la DIAF

**Droits politiques.** Une partie du personnel de la préfecture a été sollicitée lors des scrutins cantonaux et fédéraux pour la coordination et l'exécution des tâches légales. La préfecture de la Sarine participe en outre activement au projet SyGEV visant l'introduction d'un nouveau système de gestion informatique des élections et votations. Le préfet a en effet été désigné comme membre du comité de pilotage et un de ses collaborateurs comme membre du comité de projet et du comité d'évaluation des futurs soumissionnaires.

**Agglomération.** Le projet d'agglomération de Fribourg (deuxième génération) a été évalué au courant du premier semestre 2013 par l'Office fédéral du développement territorial (ARE). L'ARE lui a accordé le taux de cofinancement maximal, soit 40 %, ce qui correspond à un montant de 26,1 millions de francs pour la période 2015-2018. L'ensemble des 48 mesures retenues est estimé à 65,4 millions de francs. La part de l'Etat de Fribourg qui participe à 9 mesures se chiffre à 2,8 millions de francs. Formellement, l'arrêté fédéral sur la libération des crédits du programme doit encore être voté, ce qui devrait être fait courant 2014.

La préfecture est en outre activement impliquée dans les travaux menés sous l'égide de la DIAF relatifs à l'articulation agglomération de Fribourg – fusions de communes. Le préfet est en effet membre du comité de pilotage, alors qu'un de ses collaborateurs participe aux travaux du groupe des spécialistes techniques.

**Plan de fusions.** Le préfet a poursuivi et finalisé ses travaux en vue de l'élaboration du plan de fusions du district de la Sarine. Son projet initial de plan de fusions ainsi que les résultats de la consultation des Directions ont été présentés en janvier aux 36 conseils communaux réunis selon les différents périmètres de fusions envisagés. Dans le cadre de la consultation des autorités communales, la proposition initiale du préfet a emporté l'adhésion de 26 communes, soit près des trois-quarts (72%) des communes représentant plus des trois-quarts (77%) de la population du district.

Le 28 mars 2013, le préfet a remis à la DIAF son plan définitif, prévoyant cinq grands périmètres de fusions (La Haute-Sarine, Le Gibloux, Sarine-Nord, Sarine-Ouest et le Grand-Fribourg). Pour favoriser la réalisation des fusions planifiées, et plus particulièrement celle du Grand-Fribourg, le préfet a appelé de ses vœux la mise en œuvre de quatre démarches d'accompagnement, soit: une réflexion législative sur la possibilité de création d'arrondissements («Kreis») dans les communes d'une certaine taille, une réflexion approfondie basée sur les critères de la

---

Confédération à propos de la taille du territoire de l'agglomération, l'aboutissement de réformes institutionnelles et structurelles de l'agglomération et enfin l'intensification des investissements cantonaux nécessaires au renforcement du centre cantonal.

Le 4 juin 2013, le Conseil d'Etat a adopté le plan proposé et pris acte des considérations qu'il contenait. Le plan de fusions a ensuite été présenté lors de soirées d'information aux habitants des 36 communes du district, en présence du préfet.

**Fusions de communes.** Le projet de fusion «2c2g – Englisbourg» (Chésopelloz, Corminbœuf, Givisiez et Granges-Paccot) a été finalisé au courant de l'année 2013 et sera livré en votation populaire au mois de mars 2014 avec comme perspective une fusion effective au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Interpellés par le préfet, les conseils communaux concernés par ce projet ont pu lui confirmer que la fusion envisagée était une étape, nécessaire à leurs yeux, avant une fusion, à l'horizon 2021, du Grand-Fribourg.

Poursuivant quant à eux les discussions menées en vue d'une fusion dans le Grand Fribourg, les conseils communaux de Fribourg, Marly et Villars-sur-Glâne ont décidé en septembre 2013 d'organiser le 18 mai 2014 un vote consultatif sur la fusion. Suite à la décision du conseil général de Villars-sur-Glâne, le 7 novembre, de soutenir lors du vote consultatif l'analyse de l'exécutif communal selon laquelle la fusion ne serait pas réalisable en l'état, le Conseil communal de la ville de Fribourg a décidé le mois suivant de suspendre le processus de fusion et de renoncer au vote consultatif auprès de sa population.

L'avant-projet de fusions des communes du Gibloux (Corpataux-Magnedens, Farvagny, Rossens, Le Glèbe, Vuisternens-en-Ogoz, Hauterive), arrivé à maturité, a été soumis à une votation consultative en automne 2013. Largement accepté dans les autres communes, l'avant-projet a été rejeté par la population de Hauterive. Le projet se poursuit sans cette dernière commune.

A Sarine Ouest et Sarine Nord, des démarches préliminaires en vue d'études de fusions ont été entreprises, à l'échelle des périmètres proposés dans le plan de fusions de la Sarine

#### 7.2.4 Domaine de la DEE

**Nouvelle Politique Régionale (NPR).** Dans l'attente de la création d'une structure régionale formelle, le préfet continue de représenter le district de la Sarine au sein du comité de l'association des régions fribourgeoises pour la nouvelle politique régionale (INNOREG FR). La collaboration opérationnelle avec les autres secrétariats régionaux est assurée par l'agglomération de Fribourg.

#### 7.2.5 Domaine de la DSAS

**CODEMS.** Profitant de l'introduction de la nouvelle directive «cantonale» pour le calcul des frais financiers et d'investissements des EMS (directive «Fiffine»), la commission a entamé la mise à jour de son règlement et effectué un important travail de révision et de simplification de ses principes de prise en charge des frais financiers des EMS. Sur cette base, elle a procédé à un contrôle systématique et approfondi de la comptabilité des investissements de l'ensemble des EMS du district. Elle a également contrôlé les décomptes finaux des EMS de la Providence et de St-Martin. En collaboration avec l'association des communes pour les services médico-sociaux (ACSMS), la commission a en outre procédé au rattrapage du retard historique d'une année dans le paiement des frais financiers. L'aboutissement de ce serpent de mer a permis aux communes de bénéficier d'économies d'intérêts substantielles et durables et aux EMS du district d'améliorer leur trésorerie. Enfin, la commission a poursuivi son travail de préavis pour la médicalisation de nouveaux lits dans le district.

**Association des communes pour les services médico-sociaux (ACSMS).** Ces dernières années, diverses démarches ont été entreprises pour améliorer le fonctionnement de l'association et la communication, à l'échelle du district, entre les différents intervenants dans le domaine médico-social. Compte tenu de l'accroissement et la complexification inéluctable des tâches de l'association, le comité de direction a toutefois mandaté avant l'été un organe externe pour établir un diagnostic de l'association et de ses organismes partenaires (fondation pour l'aide et les soins à domicile, Codems et commission pour l'aide et les soins à domicile) et proposer des solutions susceptibles d'améliorer la conduite de l'association et de ses partenaires privilégiés.



---

Pour mettre en oeuvre l'objectif fixé par le comité, qui est de réorganiser l'association en l'adaptant à sa taille pour gagner en efficacité, le rapport d'audit préconise, par ordre d'importance: la création d'un poste d'administrateur, l'unification des services RH et comptabilité/finances des différents partenaires, l'adaptation et le renforcement du rôle de la Codems en matière de contrôle des dépenses et des investissements des EMS, la poursuite des efforts de collaborations, de synergies et d'économies de frais entre les EMS du district et, à plus long terme, l'étude de la mise en réseau, voire l'intégration dans l'association, des EMS du district.

#### 7.2.6 Domaine de la DAEC

**Ancienne décharge de la Pila.** La préfecture a continué à prêter son concours au comité de pilotage du consortium, notamment dans la mise en oeuvre des mesures de sécurité du public relatives à l'élargissement du périmètre d'interdiction prononcée par le préfet.

**Projet Poya.** Le groupe de travail présidé par le préfet de la Sarine a poursuivi ses travaux en vue de l'élaboration et la coordination de solutions pour la gestion du trafic et des grandes manifestations autour du site sportif Saint-Léonard et sur le plateau d'Agy. Malgré les défis posés par les différentes étapes des chantiers de la Poya et de la nouvelle halte CFF, des dispositifs de circulation et de sécurité adaptés ont pu être établis pour l'ensemble des phases de chantier.

**Nouvelles modalités de traitement des demandes de permis de construire.** Dans le cadre de ces nouvelles modalités, la préfecture a tenu diverses séances d'information à l'attention des communes. Elle a en outre participé activement aux différents groupes de travail constitués à cet effet par le SeCA et le SPC.

### 7.3 Préfecture de la Singine

Préfet: **Nicolas Bürgisser**

#### 7.3.1 Généralités

L'adoption de la Planification régionale du district de la Singine, avec un objectif à l'horizon 2030, a constitué le point d'orgue de l'an passé. Ce plan a été approuvé à l'unanimité lors de l'AD de la Région de la Singine en automne, après un travail de quatre ans. Durant l'an passé également, il a fallu malheureusement enregistrer de nombreuses démissions de conseillers communaux. Et de nouveau, il n'a été possible de repourvoir ces postes que plus ou moins bien.

Les divers collectifs des membres des communes et associations communales singinoises évoluent de manière différente. Le travail dans la "Région capitale Suisse" commence à porter ses fruits. Ainsi la zone industrielle de Birch à Guin a été inscrite dans les 10 premiers sites industriels de la Région capitale Suisse. Le fait que les communes de Haute-Singine soient membres du parc naturel du Gantrisch sera lui aussi perçu toujours plus positivement au fil du temps.

En 2013 encore, le comité de la Région de la Singine, au sein duquel siègent tous les 19 présidents/-es et syndics/-ques des communes singinoises, a travaillé intensément dans un esprit constructif.

#### 7.3.2 Activités au niveau communal, régional et cantonal

En 2013 encore, la préfecture et le préfet étaient à disposition des communes et associations communales singinoises, mais également des citoyennes et citoyens en leur fournissant toute une palette de prestations. Conseil et soutien et activités de coordination entre les communes sont comme par le passé l'une des tâches essentielles de la préfecture.

Ci-dessous sont mentionnées, dans la séquence des directions de l'Etat, les principales tâches et activités qui ont occupé les communes, leurs associations et le préfet durant l'année sous examen.

#### 7.3.3 Domaines de la DICS

L'ouverture de l'exposition permanente renouvelée au Musée de la Singine a été le point culminant de l'année culturelle passée. Les communes singinoises participent annuellement à hauteur de 120'000 francs aux frais d'exploitation du musée. Deux représentations en plein air ont eu lieu, avec grand succès. La naissance du Lac de Schiffenen à Räsch près de Guin (sur les rives du lac, la scène étant même partiellement dans le lac!) et le spectacle

---

en plein air "Bachab", qui représentait le drame géologique de Falli Hölli, ont tous deux constitué un événement marquant de la vie culturelle singinoise. Les deux manifestations ont joué à guichets fermés.

L'Association "Region Sense" a repris le secrétariat et la comptabilité de l'école d'orientation de la Singine. En sa qualité de membre du comité de cette école, le préfet a participé aux travaux pendant toute l'année, et il a soutenu le comité et les communes dans tous les domaines.

Il y a des difficultés dans les transports scolaires. La suppression de plusieurs liaisons de bus existant depuis plusieurs années a obligé leur remplacement par de coûteux bus scolaires.

#### 7.3.4 Domaines de la DSJ

Le rapport annuel des commandants du corps des sapeurs-pompiers de la Singine s'est tenu dans les locaux d'Ambulanz Sense. Les commandants de corps, souvent nouveaux, ont pu découvrir en direct le travail d'Ambulanz Sense et son excellente infrastructure. Divers aspects et problèmes des sapeurs-pompiers ont été abordés avec l'ECAB. Le préfet a eu l'occasion de se faire une idée de la qualité du travail des corps de sapeurs-pompiers à l'occasion de diverses inspections dans les villages. L'engagement et la volonté étaient partout exemplaires. Tout au long de l'année, la préfecture a collaboré intensément et efficacement avec les corps de sapeurs-pompiers locaux, la centrale de Düringen et l'ECAB.

Fusions et/ou formes possibles de collaboration sont également un thème pour les divers corps de sapeurs-pompiers. Afin de remplir les exigences de FriFire, qui veut que dans les 15 minutes suivant une alarme incendie, 8 sapeurs-pompiers dont 4 dotés de protection respiratoire soient sur place, plusieurs corps de sapeurs-pompiers doivent collaborer avec des services du feu voisins.

En 2013 également, le Préfet de la Singine a siégé au Conseil cantonal de prévention et de sécurité en tant que représentant de la Conférence des préfets.

Sur invitation du préfet, plusieurs communes singinoises ont participé à trois séances de travail avec la police de proximité. Ce mode de collaboration est très apprécié de tous les participants, de sorte que les séances de travail se tiendront à nouveau, à intervalles réguliers.

#### 7.3.5 Domaines de la DIAF

Durant l'année sous rapport, le préfet a poursuivi ses visites officielles aux communes. A cette occasion, il a constaté que les communes du district de la Singine sont dans l'ensemble bien gérées et administrées. Par contre, plusieurs recours et plaintes ont été déposés auprès de l'autorité de surveillance à l'encontre de conseils communaux. De nombreuses séances de travail ont été menées avec toutes les communes sur diverses thématiques. Il s'avère que les communes ne cherchent pas à réinventer la roue chacune de leur côté, et elles collaborent efficacement en de nombreux domaines. Le même constat vaut pour la coordination des prises de position dans le cadre des procédures de consultation.

Comme il en a déjà été fait mention en introduction, on a encore enregistré en 2013 de nombreuses démissions de membres de conseils communaux. Nombre de gens n'ont pas idée du travail qui les attend en acceptant un mandat de conseiller communal. Des cours ont été mis sur pied avec l'association des employés administratifs des communes du district de la Singine (et du district du Lac) en vue d'établir une offre de cycles de formation et de cours.

La saison de la chasse 2013 s'est déroulée elle aussi sans remous, dans l'ensemble. La bonne collaboration entre le Service des forêts et de la faune, les gardes-chasse et la préfecture s'est poursuivie. La chasse doit continuer à susciter des émotions pour tous - des émotions positives.

Les fusions des communes vont de l'avant. Dans son rapport, le préfet a présenté un projet de district regroupant 8 communes au lieu de 19. La réalisation concrète est désormais en marche. Les cinq communes de Plaffeien, Oberschrot, Zumholz, Brünisried et Plasselb ont déjà mis l'intention de fusionner à l'ordre du jour de leurs assemblées générales, avec une demande de crédit y afférente. Partout les demandes de crédit ont été acceptées. Les quatre autres communes de la Haute Singine, soit Giffers, Tentlingen, St. Silvester et Rechthalten, ont décidé d'interroger à titre consultatif leurs citoyens/-ennes sur leur opinion à propos d'une éventuelle fusion.

---

### 7.3.6 Domaines de la DEE

Les premiers échos positifs liés au fait que le district de la Singine est membre de l'association Région capitale Suisse ont été perçus. La zone industrielle de Birch à Dürdingen a été inscrite au nombre des 10 premiers sites industriels de cette association.

Le préfet assume parallèlement la charge de président de l'Association des communes "Region Sense". A ce titre, il s'est penché sur les thématiques suivantes:

Dans le cadre de la Planification régionale récemment adoptée pour l'ensemble du district, toutes les communes singinoises ont défini où de futurs sites industriels devaient être implantés. Il en a été de même pour les implantations de PME.

Avec la collaboration de l'association des communes du Lac, le district de la Singine gère un incubateur d'entreprises à Morat. Plusieurs start-up s'y sont déjà installées.

### 7.3.7 Domaines de la DSAS

La suppression de plusieurs prestations sur le site de Tavel de l'HFR a créé un grand embarras et une forte déception dans le district, avant la résignation.

Le préfet a poursuivi son engagement en faveur de la cause de la santé publique de par sa fonction et en sa qualité de membre de l'association de communes "Réseau de santé singinois" (anciennement l'association de communes "EMS du district de la Singine).

La mise en œuvre de l'étude portant sur le service de prise en charge de la démence sénile dans le district est actuellement en cours, une variante définitive ayant été choisie. Le crédit y relatif a été alloué.

La Commission pour le versement des indemnités forfaitaires poursuit son travail: tous les cas sont en cours de réévaluation selon les directives établies par la Conférence des préfets.

Le centre d'hébergement pour requérants d'asile de Wünnewil est maintenant fermé. Les choses se sont bien mieux passées que nombre d'intéressés ne se l'étaient imaginé au départ. Le nouveau centre a été ouvert à Dürdingen. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de plaintes notables de la part de la population.

### 7.3.8 Domaines de la DFIN

Pas de remarques.

### 7.3.9 Domaines de la DAEC

De nombreux plans locaux achevés dans diverses communes attendent souvent depuis très longtemps (parfois pendant des mois, voire des années) l'approbation de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Avec l'acceptation de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire, ces plans locaux pourraient perdre leur validité.

La Planification régionale du district de la Singine a été adoptée en automne 2013 par l'Assemblée des délégués, après quatre ans de travaux.

### 7.3.10 Remarques finales

En complément aux engagements susmentionnés, le préfet et la préfecture suivent et soutiennent en général la vie publique dans le district, mais aussi des initiatives privées sous l'angle économique, culturel et sportif. Dans cet esprit, le préfet et son représentant ont montré durant l'an passé encore, par leur participation à de nombreuses manifestations, l'intérêt des autorités à tout ce qui se passe au plan régional et local.

## 7.4 Préfecture de la Gruyère

Préfet: **Patrice Borcard**

#### 7.4.1 Domaine de la DICS

**Association du Cycle d'orientation de la Gruyère.** Durant l'année 2013, le comité du CO de la Gruyère s'est concentré sur trois projets, liés aux effets de la forte croissance démographique que connaît le district. Il s'agit de la construction d'un troisième CO, à Riaz. La phase du concours s'est achevée par le choix d'un projet, qui a fait l'objet d'une série d'adaptations. Une commission de bâtisse s'est mise au travail sans délai, car il est impératif que l'établissement ouvre ses portes pour la rentrée 2017. Deux autres chantiers ont été suivis : les transformations du CO de Bulle et le lancement de la construction de quatre classes au CO de La Tour-de-Trême. Après discussion, il reviendra à la commune de Bulle – propriétaire des vestiaires situés sous la construction envisagée – de réaliser le projet et de louer, par la suite, ces espaces au CO. Le comité d'école a poursuivi la réorganisation de l'administration technique et artistique de la salle CO2.

**Collège du Sud.** Les travaux préparatoires à l'extension du site de Bulle se sont poursuivis durant l'année, en collaboration avec les services concernés de l'Etat de Fribourg. Le permis a été délivré à l'automne 2013.

**Fondation du Château de Gruyères.** La Fondation du château de Gruyères a orienté ses réflexions sur un projet intitulé « Stratégie de valorisation et de communication 2020 ». Il s'agit d'offrir à l'institution de mieux se profiler dans une concurrence croissante. Le conservateur, Monsieur Raoul Blanchard, en fonction depuis le 1er janvier 2001, a donné sa démission pour le début de l'année 2014. Son successeur, l'historien d'art Filipe Dos Santos, a été choisi parmi 65 candidatures. Il entre en fonction le 1er février 2014.

**Centre Sportif Régional.** L'Association Régionale la Gruyère, et notamment le groupe de travail créé à cet effet, poursuit ses démarches dans la perspective de la construction d'un centre sportif. L'essentiel de l'activité déployée en 2013 a consisté à affiner le type de Partenariat Public Privé en collaboration avec l'entreprise Ernst & Young. Des commissions ont été constituées afin d'établir le programme du centre sportif. Le soutien de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) a été sollicité afin de permettre le financement de la dernière étape d'analyses, appelée à déboucher sur le choix du partenaire privé. Les délégués de l'ARG ont approuvé cette démarche. Enfin, des analyses plus poussées ont été conduites afin de procéder au choix du site.

D'autre part, la procédure destinée à la création de l'Association intercommunale « Sports en Gruyère » s'est poursuivie durant l'année 2013, laquelle a abouti à l'approbation des statuts par le Conseil d'Etat. L'assemblée constitutive a été programmée pour la fin du mois de janvier 2014.

#### 7.4.2 Domaines de la DSJ

**Etablissements publics.** La Préfecture s'est investie dans plusieurs directions afin d'encadrer l'activité des établissements publics du district, et notamment ceux qui sont actifs dans le chef-lieu. L'association « Noct-en-Bulle », en lien avec d'autres mouvements, a mis sur pied des initiatives de sensibilisation aux nuisances nocturnes. La Préfecture a également organisé une campagne destinée à sensibiliser les jeunes contre la consommation excessive d'alcool. Un concours (« C'est l'abus comme t'as bu ! »), mis sur pied avec l'association « Stop Violence » et REPER, a permis de rassembler les supports d'une campagne d'information. D'autre part, la Préfecture a réuni à la fin de l'année plusieurs partenaires afin d'initier un label en milieu festif, offrant un cadre aux organisateurs de grandes manifestations.

**Police du feu.** Le préfet et le lieutenant de préfet ont participé à de nombreuses manifestations, assemblées, cours et exercices des corps de sapeurs-pompiers de la Gruyère. Plusieurs sinistres ont exigé la présence du préfet, notamment une explosion à Marsens au début janvier, qui a entraîné la mise en place du Plan orange. Durant l'année, les corps des sapeurs-pompiers de Marsens-Vuippens et Haut-Intyamont ont été inspectés.

#### 7.4.3 Domaines de la DIAF

**Fusion de communes.** L'année 2013 a été marquée par plusieurs initiatives et réalisations au niveau des fusions communales. La Préfecture a accompagné la fusion entre Charmey et Cerniat, laquelle a donné lieu à une votation favorable le 3 mars 2013, débouchant sur la nouvelle commune de Val-de-Charmey dès le 1er janvier 2014.

Le Conseil d'Etat a approuvé, au début juin 2013, le plan de fusions établi par le préfet. Ce dernier a sensibilisé les communes aux objectifs poursuivis en participant notamment à des séances d'information.

#### 7.4.4 Domaines de la DEE

**Remontés mécaniques.** Sollicité par un soutien à l'installation de canons à neige sur le domaine skiable de la Berra, l'Association Régionale la Gruyère a entrepris une analyse des investissements envisagés dans les dix ans à venir au niveau du district. Elle a notamment sollicité la Direction de l'économie et de l'emploi afin que soit modifiée la loi sur le tourisme, laquelle ne prévoit pas de soutien en faveur de l'enneigement mécanique. Face à l'importance des investissements annoncés, les délégués de l'ARG ont renoncé à soutenir l'installation future de canons à neige.

**Nouvelle Politique Régionale (NPR).** La collaboration du district de la Gruyère avec la NPR s'est poursuivie autour de plusieurs projets : la réalisation du centre sportif régional, celui de l'écologie industrielle qui regroupe la plupart des entreprises de la zone bulloise de Planchy, l'organisation de la fête de la bénichon en 2014.

#### 7.4.5 Domaines de la DSAS

**Association du Réseau Santé et Social de la Gruyère.** Président de l'Assemblée des délégués du Réseau Santé et Social de la Gruyère, président de la Commission des soins à domicile et de l'aide familiale, président de la Commission des EMS de la Gruyère, le préfet s'est impliqué dans la conduite de nombreux dossiers liés aux domaines de la santé et du social. Un projet de concept de prise en charge de la personne âgée a exigé la mise en place de plusieurs groupes de travail qui ont œuvré dans le domaine des structures intermédiaires et d'un organe régional d'information et d'orientation.

**L'Association Régionale la Gruyère** s'est investie dans l'analyse des structures d'accueil de la petite enfance. Sur la base d'une radiographie complète de l'offre actuelle (crèches, garderies, écoles maternelle, groupes de jeu...), est prévue la création d'une grille de référence pour l'ensemble des structures ainsi que d'un portail internet. L'objectif visé est une meilleure information destinée aux parents et une coordination plus efficace entre les différentes offres.

#### 7.4.6 Domaines de la DFIN

Rien à signaler

#### 7.4.7 Domaines de la DAEC

**Aménagement du territoire.** Président de l'Assemblée des délégués de l'association intercommunale MOBUL, le préfet a suivi les travaux réalisés en ville de Bulle dans le cadre de la mise en œuvre du projet MOBUL. En collaboration avec l'ARG, il a organisé en novembre les deuxièmes Etats généraux de la Gruyère dont le thème était l'aménagement du territoire. La rencontre a connu une nombreuse participation. L'ARG s'est également investie dans le soutien à une étude destinée, dans le cadre de la Politique agricole 2014-2017, au maintien de la diversité paysagère des vallées de l'Intyamont et de la Jogne. Elle a également mis sur pied un groupe de travail dont la mission est de réfléchir à l'avenir des chalets d'alpage propriétés des communes. Un rapport est prévu afin d'offrir aux communes des pistes pratiques, capables de les soulager dans l'entretien onéreux de ce patrimoine.

### 7.5 Préfecture du Lac

Préfet: **Daniel Lehmann**

#### 7.5.1 Domaine relevant de la DICS

**Ecoles.** Le préfet préside l'assemblée des délégués du cycle d'orientation de la région de Morat. Il représente les communes du Haut-Lac français au Comité de direction du CO de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français. Son rôle est de conseiller les responsables communaux du domaine de l'école, ainsi que les Comités directeurs, les commissions et les directions d'école des CO et des écoles primaires du district.

**Orientation professionnelle.** La commission d'orientation professionnelle du district du Lac, présidée par le préfet, a pour mission de surveiller la bonne marche de l'orientation professionnelle dans les CO de Morat, de Chiètres et de Cormondes, ainsi que le Centre d'information professionnelle (CIP) du district du Lac à Morat.

**Culture.** La préfecture accorde son soutien à diverses activités culturelles dans le district et à des organisations visant à la conservation ou à la restauration de biens culturels.

### 7.5.2 Domaines relevant de la DSJ

**Police.** La préfecture appuie la police dans la mise en œuvre du concept de la police de proximité. A cet effet, un échange d'informations a lieu régulièrement avec le commandement de la Région Nord.

**Affaires pénales.** Comme l'année précédente, le nombre des ordonnances pénales a augmenté nettement (+11,5 %). Celui des oppositions sur ordonnances pénales a légèrement crû en chiffres absolus, mais il a continué à régresser en pourcentage. Le nombre des plaintes suivies de l'engagement d'une procédure de conciliation est resté stable par rapport à l'année précédente. Quant aux conciliations réussies, leur nombre a cependant augmenté en comparaison de l'année antérieure.

**Etablissements publics et manifestations.** Comme les années antérieures, les réclamations portant sur le bruit causé par les établissements publics et les manifestations, de même que les éclaircissements nécessaires à la procédure d'autorisation de manifestations spéciales sont très coûteuses en temps. Le nouveau concept de sécurité pour le carnaval de Morat a fait ses preuves. Mais il a encore été développé pour les futures manifestations.

**Tir.** La commission cantonale pour les stands de tir, présidée par le préfet, a procédé à de nombreuses activités de conseil en collaboration avec le Service de l'environnement. Elle a également préparé des décisions de la Direction.

**Service du feu.** Le préfet et son lieutenant ont organisé plusieurs exercices régionaux; ils ont procédé à des inspections et suivi des cours organisés aux niveaux cantonal et préfectoral. On enregistre également une intense activité en matière de conseil respectivement aux communes et aux services du feu en lien avec les coopérations ou les fusions, tout particulièrement dans la perspective des conventions, statuts et règlements y afférents.

Le gros incident de juin 2013, à savoir l'incendie de la firme de recyclage Bühlmann à Cressier, a été maîtrisé d'excellente manière moyennant l'aide de nombreux éléments d'engagement provenant du canton et de l'extérieur.

### 7.5.3 Domaines relevant de la DIAF

**Elections et votations.** La préfecture a préparé et exécuté les votations fédérales et cantonales, tout en apportant son appui aux bureaux de vote communaux dans leurs préparatifs et travaux.

**Communes.** La préfecture a, tout en bénéficiant pour une part de la collaboration des services cantonaux compétents, organisé des séances d'information sur divers sujets précis; le préfet a également rédigé des fiches d'information. Il conseille les communes sur des questions de procédure et de droit.

**Fusions de communes.** Le plan de fusion préparé par le préfet a été généralement bien accepté dans le district du Lac. Avant son approbation par le Conseil d'Etat déjà, plusieurs communes avaient lancé des projets de fusion. Les projets en cours sont tous en concordance avec le plan de fusion. La préfecture a coordonné l'introduction d'un processus visant à élucider la question d'une éventuelle fusion de communes de part et d'autre de la frontière cantonale, soit entre Morat et Clavaleyres.

**Association des communes du district du Lac.** De nombreux avis relatifs à des projets d'importance ont été rédigés dans le cadre de l'Association des communes du district. Le préfet s'est particulièrement impliqué dans les travaux de l'Association portant sur la mobilité et l'aménagement du territoire.

**Formation des conseillers communaux et du personnel communal.** Le préfet a participé en tant qu'intervenant à un cours spécialisé à l'attention des administrateurs de bâtiments communaux.

### 7.5.4 Domaines relevant de la DEE

**Nouvelle Politique Régionale (NPR).** En sa qualité de président de l'Association régionale du Lac, le préfet collabore à l'élaboration et à la mise sur pied de projets de politique régionale. On peut citer à ce titre l'implantation de l'incubateur d'entreprises Nord, fondé et supporté par les associations régionales du Lac et de la Singine, auxquelles s'est joint également le district de la Broye. Sur le plan cantonal, le préfet est membre du comité de direction d'Innereg FR (Plateforme des régions fribourgeoises pour la mise en œuvre de la Nouvelle Politique Régionale).



---

**Région capitale Suisse.** L'association régionale du Lac, tout comme la Ville de Morat, fait partie des membres fondateurs de la Région capitale Suisse. De ce fait, elle soutient les efforts du canton visant à maintenir son rang dans cette région. A titre de membre du Comité de cette association, le préfet contribue à renforcer l'impact du canton et du district du Lac en son sein. Un succès mesurable de la participation du district à Région capitale Suisse est l'intégration du secteur stratégique du Löwenberg dans les 20 principales zones industrielles de Région capitale Suisse.

**Promotion économique.** Sur la base de l'enquête effectuée l'année précédente par l'Association régionale du Lac à propos de la promotion économique régionale, un forum de discussion a été créé à l'échelon du district, qui doit permettre aux communes intéressées un échange d'idées concernant les activités communales liées à cette promotion. De plus, des contacts ont été pris avec la Région Broye pour une connexion des activités régionales de promotion économique. Au demeurant, la région collabore avec la Promotion économique cantonale et les organisations économiques.

**Tourisme.** L'Association régionale du Lac participe activement aux campagnes de marketing coordonnées du canton de Fribourg en matière de tourisme et elle mène avec succès ses propres actions de marketing. On notera également la collaboration intercantonale, notamment dans la région touristique "Pays des trois lacs": le préfet y représente les Régions fribourgeoises dans le Comité directeur. Au niveau cantonal, le préfet est actif en sa qualité de membre du comité et du comité stratégique de l'Union fribourgeoise du tourisme.

**Marché de l'emploi.** Avec son collègue du district de la Singine, le préfet du district du Lac est membre du Conseil de fondation de la Fondation "deStarts" qui œuvre en faveur de jeunes au chômage. Il est également membre du comité et vice-président d'IRIS-FR, une association dont les buts visent la promotion de l'intégration sociale et professionnelle de personnes sans emploi. IRIS-FR déploie son activité essentiellement dans les districts du Lac et de la Singine.

#### 7.5.5 Domaines relevant de la DSAS

**Mise en œuvre de la planification hospitalière.** Après l'ouverture du bâtiment provisoire affecté à la permanence, il a été possible de s'attaquer au printemps de l'année sous rapport aux travaux de rénovation et d'agrandissement de l'HFR Meyriez-Murten, et ce en commençant par le démantèlement de l'ancien bâtiment. Avec les travaux réalisés durant l'année sous examen, le projet suit son cours dans le respect du calendrier et du budget.

**Réseau de santé du district du Lac.** Le préfet est président de l'assemblée des délégués et membre du comité de direction du Réseau de santé du district du Lac (RSL). Ledit réseau a revu son organisation pour une meilleure intégration des diverses unités de prestation (EMS) et pour une coordination renforcée de la planification et de la fourniture des prestations.

**Frais d'investissement et frais financiers des établissements médico-sociaux (EMS).** En tant que président de la commission de district chargée des EMS, le préfet a collaboré à l'élaboration de la réglementation portant sur les frais d'investissement et les frais financiers des EMS. A cet égard, l'assemblée des délégués du Réseau de santé du district du Lac a approuvé la proposition de rembourser également à l'avenir ces frais à des institutions n'appartenant pas au réseau du district, comme ceci est d'ailleurs prescrit par la législation cantonale pour les résidents du district dans les homes d'autres districts.

**Soins à domicile.** Le préfet assume la présidence et le secrétariat de la commission du district chargée des soins à domicile dont l'une des attributions consiste à décider de l'octroi d'une indemnité forfaitaire. Le préfet a également pour tâche de coordonner les entretiens entre les quatre services de soins à domicile du Lac, dans le but d'examiner les possibilités de collaboration entre ces services.

#### 7.5.6 Domaines relevant de la DFIN

Pas de remarques.



### 7.5.7 Domaines de la DAEC

**Aménagement du territoire.** Au niveau cantonal, le préfet a pris part à la consultation sur la mise en vigueur des nouvelles dispositions fédérales relatives à l'aménagement du territoire ainsi qu'à un forum de discussion portant sur une politique foncière active. Au plan du district, l'accent a été mis sur les travaux de révision du plan directeur régional. Dans ce contexte, des séances de coordination ont été menées en particulier entre la région et les communes concernées, dans l'optique de la réalisation de la zone industrielle stratégique du Löwenberg. Par ailleurs, les travaux d'études concernant la protection contre les inondations et la revitalisation des Grands Marais représentent un important projet. Enfin, dans le cadre de la révision d'un plan d'aménagement local, le préfet a joué le rôle de médiateur entre une commune et les propriétaires concernés.

**Constructions.** Le nombre des permis de construire établis a augmenté de 5% par rapport à l'année précédente. D'autre part, la nouvelle procédure de traitement des demandes de permis de construire a créé un transfert sur le préfet d'une part considérable du travail des divers services donnant leur préavis; ceci a eu pour effet une augmentation massive de la charge liée au traitement des demandes. Comme jusqu'à ce jour, aucune main-d'œuvre supplémentaire n'a été mise à disposition pour maîtriser ce surcroît de travail, les limites de capacités ont été atteintes voire dépassées.

Etant donné que la commune du Haut-Vully a été biffée en août de la liste des communes possédant une part de résidences secondaires supérieure à 20%, le district du Lac n'est plus concerné par les dispositions relatives à la limitation de la construction de résidences secondaires.

## 7.6 Préfecture de la Glâne

Préfet : **Willy Schorderet**

### 7.6.1 Domaines de la DICS

**Association du Cycle d'Orientation (CO) de la Glâne.** Le comité a terminé l'évaluation des besoins et la répartition des locaux pour la transformation du Cycle d'Orientation.

En plus de la réfection de l'ensemble du bâtiment principal, des classes et du bâtiment annexe, le projet intègre la construction d'un nouveau complexe. Celui-ci comprendrait une piscine de cinq voies d'eau en remplacement de la piscine actuelle qui date de plus de 40 ans et qui ne répond plus aux normes de sécurité et à l'offre à donner aux élèves. La nouvelle piscine sera mise à disposition de l'ensemble des classes primaires du district et de la population en dehors des heures de classes et durant les vacances scolaires. Des salles pour les cours du conservatoire seraient également réalisées ainsi qu'une bibliothèque régionale. Ce nouveau bâtiment se situerait entre le Cycle d'Orientation actuel et le Bicubic. Dans l'emplacement de la piscine actuelle, seraient construites des classes spécialisées (ACM, ACT, sciences, etc.). L'avantage du projet est que les spécificités seraient regroupées (Sports, activités particulières).

L'ensemble du projet a été présenté, le 14 juin 2013, à Madame la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot. Celle-ci a reconnu les qualités du travail effectué et a relevé que le programme correspondait parfaitement à la vision de la Direction de l'instruction publique et du Service des sports.

Elle s'était engagée à transmettre au Conseil d'Etat un règlement pour le subventionnement de piscines d'importance régionale et à relever l'intérêt de réaliser dans un nouveau complexe des salles pour le conservatoire.

Des discussions seront entreprises au début de 2014 avec les communes partenaires du Bicubic pour la reprise de la troisième salle de sport du Bicubic.

Le projet définitif sera présenté aux délégués des communes dans le courant du printemps 2014, puis soumis à approbation à l'assemblée des délégués. Tenant compte de l'ampleur de l'investissement, les citoyens devront approuver, lors d'une votation, les crédits nécessaires à ces travaux.

Pour le moyen terme, tenant compte de l'évolution de la démographie et des dépenses importantes à venir et du projet ci-dessus, la Glâne privilégie la demande de la DICS, d'étudier avec les districts voisins de la Gruyère et de la Veveysse, la réalisation d'un nouveau CO aux confins des trois districts du Sud.

---

**Gymnase.** La population du district de la Glâne a été sensible au renouvellement de la convention avec la DICS. Cet accord permettra de continuer à offrir à la plupart des élèves de la Glâne la possibilité de réaliser leur première année du gymnase à Romont.

**Paysages éducatifs en Glâne – Transition.** Le programme «Paysages éducatifs suisses », lancé par la Fondation JACOBS et soutenu par l'Etat de Fribourg, a pour objectif d'améliorer les chances des enfants et des jeunes dans le domaine de la formation et du développement personnel, grâce à un mode de collaboration entre acteurs scolaires et extrascolaires.

Suite à un regard croisé sur la situation des jeunes en difficulté, les professionnels de multiples horizons et domaines d'intervention se sont réunis autour de cette problématique au sein du groupe Qualité de vie en Glâne. Les difficultés rencontrées par ces jeunes, âgés principalement entre 14 et 18 ans, sont notamment de nature socioprofessionnelle (niveau scolaire limité, apprentissage d'une nouvelle langue et d'une nouvelle culture, manque d'insertion socioprofessionnelle, notamment dans le tissu associatif local, «zonage», problèmes familiaux, besoins d'être vus et reconnus, etc.).

L'idée du projet Transition est de rassembler tous les acteurs scolaires, extrascolaires, familiaux et surtout économiques et professionnels à ce moment particulièrement délicat que représente la transition entre la fin de la scolarité obligatoire et le milieu professionnel. Le comité de pilotage, composé de la préfecture, représentée par Madame Sarah Devaud, lieutenant de préfet, de la Commune de Romont, de la Direction du CO de la Glâne, de REPER, de l'Applâne et de Scène 9, peut compter sur l'excellent travail d'une coordinatrice et de deux coaches. Plusieurs dizaines de jeunes passant encore à travers les mailles du filet et n'ayant aucun projet professionnel, il était essentiel de leur apporter un soutien concret. En plus du coaching personnel et scolaire mis en place dès l'automne 2013, Transition a organisé, en étroite collaboration avec la Jeune Chambre Internationale de la Glâne, par sa Commission Fit4Jobs, un Apéro-Quizz en novembre 2013. Cet événement rencontra un franc succès auprès de tous les acteurs et est de bon augure pour l'avenir du projet Transition.

**Bicubic.** Ce bâtiment est prisé et de nombreuses manifestations internes et externes sont organisées. Il répond aux besoins et attentes. Du reste, de nombreuses manifestations cantonales, romandes ou nationales y ont lieu chaque année.

Le comité d'école a planifié des transformations importantes afin de rendre certains locaux plus accessibles et de répondre d'une manière plus optimale aux besoins des utilisateurs (accueil, bars, WC, etc.). Un crédit sera demandé à moyen terme.

**Vitromusée et musée du papier peint.** Les expositions temporaires apportent à chaque fois des découvertes extraordinaires et mettent en valeur les musées sous des aspects différents. L'exposition d'été du Vitromusée Romont et du Musée du papier peint de Mézières a permis de découvrir des œuvres en verre contemporaines d'artistes de renommée internationale et de jeunes talents et surtout de renforcer les synergies entre ces deux musées.

**Activités et rencontres culturelles.** Si quelqu'un aime faire plaisir, sans fanfaronnade et sans fioriture, c'est bien le Glânois. 2013 a été une cuvée extraordinaire. En plus des vastes programmes proposés par les deux sociétés culturelles, les fêtes populaires, comme les fêtes des musiques, de chant, de jeunesses, de rencontres telles que le carnaval, la braderie, les foires, art forum, etc. sont des moments magiques où l'on peut enfin s'arrêter et profiter de l'accueil et de moments d'amitié. Si les fêtes sont à chaque fois belles, l'amitié qui se crée entre les organisateurs est aussi un élément essentiel.

### 7.6.2 Domaines de la DSJ

**Etablissements publics et ordre public.** Plusieurs établissements ont définitivement fermé en 2013. L'une des raisons est le changement du fonctionnement de la Société. S'il n'y a pour l'heure pas à s'en inquiéter, il serait dommageable que cette tendance se poursuive, voire s'intensifie ces prochaines années.

En 2013, la préfecture a traité quatre demandes de patente B+. L'une d'elle a été retirée après discussion avec l'intéressé, et deux patentes ont été délivrées. La modification de la loi n'a pas posé de difficultés, au contraire les changements ont été bien acceptés.

---

Toutes les grandes manifestations qui se sont déroulées dans la Glâne en 2013 n'ont posé aucun problème de voisinages, d'abus ou de délinquance. Le travail préparatoire et les rencontres organisées par la préfecture avec les organisateurs et les autorités communales ainsi qu'avec les responsables des ambulances, du feu et de la police sont bénéfiques et cette manière de faire sera poursuivie ces prochaines années.

Pour la première fois, et sous l'impulsion du préfet de la Gruyère, les trois districts du Sud avec la gendarmerie ont édicté un règlement pour l'organisation des places de camping lors des fêtes de jeunesses. Ce document précis, qui apporte plus de solutions que d'interdits, a été apprécié des organisateurs.

**Curatelles:** Depuis plusieurs années, les communes de la Glâne collaboraient pour assumer leurs tâches en matière de curatelles, sans bases légales.

Dès 2014, toutes les communes ont confié la gestion des curatelles à la nouvelle Association de communes à buts multiples de la Glâne (ABMG), association qui est décrite sous le point en relation avec la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. Les frais entre les communes sont répartis en fonction de la clef glânoise.

**Gens du voyage.** La préfecture dû gérer à plusieurs reprises la présence illégale des gens du voyage. Elle a joué un rôle de conciliateur, a pris toutes les mesures utiles pour éviter des problèmes d'ordre public. A l'avenir, comme les propriétaires qui n'avaient pas accepté l'occupation des terrains n'ont pas ou que partiellement été indemnisés, il faut craindre des situations excessivement difficiles, si la police n'arrive pas à faire évacuer les stationnements non autorisés. De plus, le préfet n'ayant pas les moyens d'engager des entreprises pour la mise à disposition de bennes, le ramassage des déchets et le nettoyage de la place, etc., les places seront laissées dans un état déplorable. Il faudra certainement répondre à l'incompréhension et à des réactions vives de la population.

**Gendarmerie.** La préfecture relève l'excellente collaboration qui existe avec la gendarmerie, le Service d'Ambulance du Sud Fribourgeois et le Centre de Renfort de Romont.

**Défense incendie.** L'engagement incessant de la préfecture et l'étroite collaboration avec les communes font que toutes les communes répondront au 1<sup>er</sup> janvier 2014 aux exigences de FriFire. La dernière convention intercommunale a été signée en décembre. Désormais, le district sera organisé autour du Centre de Renfort et cinq corps de sapeurs-pompiers intercommunaux. Une commune de la Sarine a été intégrée au «corps des sapeurs-pompiers du Gibloux» avec les communes de Villorsonnens et Massonnens. A noter que la Commune de Le Châtelard ne fait pas partie d'un des corps, mais collabore étroitement avec la commune de Sorens.

Le rôle des communes à travers les commissions de gestion des nouveaux corps reste primordial.

**Protection de la population.** L'entente intercommunale a été dissoute, puisque cette tâche est assumée par la nouvelle Association à buts multiples de la Glâne qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Cette nouvelle structure permettra une meilleure transparence et facilitera l'organisation.

### 7.6.3 Domaines de la DIAF

**Fusion de communes.** Le plan de fusion présenté par le préfet a été bien accepté par l'ensemble des communes. Actuellement deux projets sont à l'étude. Le premier concerne les communes de Billens-Hennens, Mézières et Romont alors que le deuxième comprend les communes de Châtonnaye, La Folliaz, Massonnens, Torny, Villaz-St-Pierre et Villorsonnens.

Dans le Sud du district, si des projets concrets n'ont pas encore vu le jour, il faut néanmoins relever que les communes ont régulièrement des contacts pour d'autres sujets, comme par exemple l'organisation à moyen terme de l'offre scolaire.

Il faut aussi admettre que l'incitation financière est très faible pour les communes avec peu d'habitants et ce critère-là n'influence pas les rapprochements qui sont dus à d'autres motivations comme l'organisation à moyen terme, les réponses à donner aux générations futures en matière de territoire, d'infrastructures, de conduites, etc.

**Association à buts multiples de la Glâne (ABMG).** En 2013, la préfecture a été l'instigatrice, avec le comité de l'Association des communes de la Glâne, de la création de la nouvelle Association de communes à buts multiples

---

pour la Glâne (ABMG). Toutes les communes ont massivement accepté cette nouvelle entité. Si lors des votes en assemblées communales et dans les conseils généraux, il y a eu quelques abstentions, il n'y a eu aucun «non».

Cette nouvelle association assumera dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour les communes et à leur décharge plusieurs tâches dont la gestion du Service des curatelles et l'Organisation communale en cas de catastrophe (ORCOC).

L'ABMG simplifie les rapports entre les différents intervenants et représente un outil adapté aux défis auxquels doivent répondre les communes. De plus, elle met ainsi à disposition de l'ensemble de la population des offres identiques, rationnelles et efficaces.

A l'avenir, la possibilité d'ajouter les buts relatifs à l'organisation de la petite enfance dans le district sera étudiée, afin d'avoir une unité pour toutes les structures et créer un pot commun pour l'ensemble des communes, ce qui, une fois de plus, renforcerait la solidarité à l'intérieur du district.

La préfecture avec l'Association des communes de la Glâne a déjà mis sur pied un groupe de travail avec comme mission d'assurer un rôle de coordinateur entre les structures.

Cette organisation aura notamment comme tâches de déterminer, pour toutes les structures, les conditions d'accueil et les priorités d'accès, les tarifs et le revenu déterminant.

Elle devra aussi s'engager pour maintenir les compétences et connaissances actives dans les structures, préserver leurs projets pédagogiques et leurs spécificités et être un lien entre les parents et les structures.

**Corporations forestières.** Le préfet avec l'appui du Service des forêts et de la faune, de la Corporation forestière intercantonale Farzin – Glâne-Nord a conduit un groupe de travail avec des représentants des 12 communes glânoises, membres des Corporations forestières de La Neirigue et Glâne-Sud (Auboranges, Chapelle, Le Châtelard, Ecublens, Grangettes, Massonnens, Montet, Rue, Siviriez, Ursy, Villorsonnens et Vuisternens-devant-Romont) en vue d'étudier les modalités de création de cette nouvelle entité de gestion forestière.

Toutes les communes se sont montrées ambitieuses et responsables. En effet, les législatifs des communes ainsi que les communes membres de la Corporation «Farzin – Glâne-Nord» ont voté lors de leur assemblée, leur adhésion à la nouvelle Corporation forestière «Glâne – Farzin».

La fusion des corporations forestières du district de la Glâne s'inscrit dans l'évolution des unités de gestion forestière préconisée dans le rapport n° 286 du 11 octobre 2011 du Conseil d'Etat au Grand Conseil.

A relever la volonté de toutes les communes de participer à la nouvelle corporation en gestion commune uniquement.

La nouvelle Corporation forestière «Glâne – Farzin», qui verra le jour au 1er janvier 2014, comprendra les forêts des 19 communes glânoises, de l'Etat de Fribourg, de la Confédération (DDPS) et de l'Abbaye de la Fille-Dieu, des trois triages du district de la Glâne, plus les forêts de huit communes de l'Etat de Vaud et de la Société Nestlé Waters SA (Henniez) ainsi que du triage forestier vaudois Farzin. La surface des forêts est de 2612 ha. Les possibilités de coupes de bois devraient être de quelque 23 000 m<sup>3</sup> par an.

La nouvelle Corporation forestière «Glâne – Farzin» a pour but de promouvoir une gestion moderne et multifonctionnelle (production de bois, accueil du public et protection) des forêts de ses membres. Son équipe forestière professionnelle – formatrice d'apprentis, appuyée par les temporaires repris des communes – devra relever deux défis: sécurité et qualité du travail.

**Droits politiques.** La préfecture s'est chargée de l'organisation et du contrôle de tous les scrutins, qu'ils soient fédéraux, cantonaux ou communaux.

Le préfet, avec son collègue de la Veveyse, s'est engagé et a informé les députés sur les avantages et inconvénients des différentes variantes de modifications de la loi sur l'exercice des droits politiques, en rapport avec les cercles électoraux. Il a clairement fait savoir, qu'à son avis, un regroupement des cercles de la Glâne et de la Veveyse créerait dans la représentativité des régions une inégalité de traitement. Il remercie Madame la conseillère d'Etat et la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts d'avoir, suite à une première consultation, proposé de nouvelles variantes.

---

Le préfet relève qu'il y a eu, depuis les dernières élections communales et jusqu'au 31 décembre 2013, quinze démissions; ce qui correspond à la tendance des trois périodes précédentes. Il faut toutefois relever la difficulté à recruter des candidats.

**Communes.** Les communes sont bien gérées et l'entente entre les membres des différents conseils est bonne.

**Annuaire des communes.** Le programme «ACom» répond aux besoins. Il est simple et efficace. Les mises à jour et adaptations prévues, comme l'extension au registre des intérêts, devraient se faire sans délai.

**Vétérinaire.** Plusieurs agriculteurs glânois ont eu une partie de leur troupeau atteint de la tuberculose bovine. La situation était difficile et extrêmement pénible pour les agriculteurs touchés et leur famille. Le Service vétérinaire, épaulé par SANIMA, a fait un travail considérable tant au niveau des mesures prises pour éradiquer cette maladie, que dans le suivi des personnes, l'information et les contacts réguliers avec les autorités.

#### 7.6.4 Domaines de la DEE

**Economie.** Si l'annonce de l'arrivée de Nespresso dans la Glâne a été l'élément marquant en 2012, il faut relever que cette annonce a permis en 2013 de poursuivre le développement économique sur une note favorable. Le taux de chômage est bas et la qualité des PME/PMI fait le succès du district.

**Armée.** La réorganisation de l'armée a des conséquences favorables pour la Glâne avec le renforcement du PAA et l'extension de la place d'armes de Drognens. Ces éléments sont réjouissants; d'autant qu'il y a sept ans, les autorités politiques du district se sont battues pour le maintien du PAA de Romont.

#### 7.6.5 Domaines de la DSAS

**Réseau Santé de la Glâne (RSG).** En 2013, la plupart des travaux de préparation pour la construction d'un nouvel home de Vuisternens-devant-Romont a été réalisée et le début du chantier pourra certainement débiter au printemps 2014. Lors de l'assemblée du printemps 2012, les délégués des communes ont approuvé le coût d'investissement estimé à 31,7 millions.

En parallèle, une société privée a également mis à l'enquête la réalisation d'un immeuble de 30 appartements adaptés, à proximité du nouvel home. Un couloir de liaison reliera les deux bâtiments.

**HFR.** La population et les responsables politiques du district ont été marqués par les décisions de la réorganisation de l'HFR; en particulier la remise en cause de l'unité cardio-vasculaire de Billens. Toutefois, l'engagement de préserver le nombre de lits de Billens et qu'au moment du transfert de l'unité cardio-vasculaire sur Fribourg, ces lits soient remplacés dans leur intégralité par des lits de réadaptation générale est à saluer.

**Médecins - Cabinets de groupe.** Les médecins généralistes sont peu nombreux et la majorité a plus de 55 ans. Le préfet a pris note de la volonté de l'Etat de mettre à disposition les moyens pour étudier la mise en place d'une structure adaptée, comme par exemple la création de cabinets de groupes. Afin d'éviter une discrimination entre les régions, il y aura aussi lieu de définir le support financier de l'exploitation de ces nouvelles structures.

#### 7.6.6 Domaines de la DFIN

**Informatique.** C'est la lieutenant de préfet, Madame Sarah Devaud, qui représente les préfectures au comité de l'Association CommuNet. Pour rappel, grâce à cette organisation, les communes bénéficient à travers l'Etat d'un service informatique de qualité et qui répond à leurs nouveaux besoins.

Les synergies entre l'Etat et les communes ont été facilitées et permettront à l'avenir d'avoir de plus en plus d'échanges systématiques de données, en respectant les sécurités.

Les contacts et recherches de solutions régulières avec le SITel sont excellents et le préfet relève la qualité de l'écoute et des relations avec le Directeur, les responsables et les personnes en charge de l'application.

Le souhait émis en 2012 qu'une telle plateforme, comme celle des communes alémaniques qui sont tournées vers l'avenir, soit étendue à l'ensemble des communes du canton est renouvelé.

**Corporation forestière.** Avec la création de la nouvelle corporation forestière de droit public, une demande d'exonération fiscale a été acceptée par la Direction. Cette garantie permet de remplir les tâches des communes, tout

---

en pouvant accepter quelques membres privés, qui avaient souhaité, pour raison d'efficacité et de rationalité, travailler avec les collectivités publiques.

#### 7.6.7 Domaines de la DAEC

**Dossiers de permis de construire.** La nouvelle procédure mise en place dans le courant de l'année a fait couler beaucoup d'encre. Il faudra avoir la volonté de remettre en cause ce qui ne donne pas satisfaction, qui alourdit le bon fonctionnement des procédures et de corriger tous les défauts de jeunesse. Actuellement, il existe un flou dans les compétences des uns et des autres, entre les services, le Service des constructions et de l'aménagement et les préfectures. Il faut noter que le travail des préfectures a considérablement augmenté sans personnel supplémentaire et que ceci devra aussi être corrigé.

La préfecture de la Glâne a organisé une séance d'information et d'instruction à l'attention des communes en 2013. Cette séance a été appréciée et une telle expérience sera renouvelée en 2014.

**RER.** Le succès du RER s'est confirmé. La réintroduction des arrêts de Vuisternens-devant-Romont et Sâles doit rester une priorité.

Dans cette dynamique du succès du RER, la Direction a accepté qu'une étude sur la desserte fine débute en 2014 avec les districts de la Gruyère et de la Veveyse.

**CFF.** La Région Glâne-Veveyse a pris note des engagements du canton pour qu'à l'avenir la ligne Romont-Lausanne et en particulier l'introduction de la coupe-accroche du train de Romont avec celui de Payerne en gare de Palézieux soit maintenue, voire développée ou alors remplacée par d'autres solutions qui ne pénaliseraient aucune des régions concernées. Elle réitère sa demande afin que la correspondance sur Genève retrouve une offre acceptable.

### 7.7 Préfecture de la Broye

Préfet : **Christophe Chardonnens**

#### 7.7.1 Domaines de la DICS

**Association du cycle d'orientation des communes de la Broye et de la commune de Villarepos :** L'évolution démographique du district amène le comité d'école à de nouvelles réflexions sur les possibilités de disposer de nouveaux locaux dans un proche avenir. Il pourrait ainsi s'agir de développer les sites actuels ou alors de créer un troisième site.

**Gymnase intercantonal de la Broye :** Les résultats de l'étude portant sur l'estimation de l'évolution future du nombre d'élèves au Gymnase intercantonal de la Broye de 2013 à 2025, présentés en mai 2013, confortent le conseil d'établissement dans ses réflexions sur l'agrandissement des bâtiments existants. Un accord devrait être trouvé avec la commune de Payerne afin d'acquérir le terrain nécessaire à l'extension des locaux.

**Fondation Pro Vallon :** Soucieux de garantir l'équilibre financier de l'institution, le conseil de fondation poursuit sa politique de rigueur. Il est ainsi d'autant plus fier de relever la qualité et la richesse des activités qui sont proposées aux visiteurs et qui ne manquent pas de contribuer à la renommée du site.

**Commission de surveillance des services auxiliaires de l'arrondissement scolaire de la Broye :** Afin de faire face à la demande, s'agissant plus particulièrement des besoins en logopédie, la commission a dû se résoudre à requérir des communes des moyens financiers supplémentaires. Cela étant, la commission s'interroge sur les possibilités de répondre à des besoins qui ne cessent d'augmenter.

**Collaboration scolaire intercantonale :** Quand bien même le modèle est séduisant, force est de constater que les communes de la Broye fribourgeoise, s'agissant plus particulièrement des communes des enclaves de Surpierre et de Vuissens et de la commune de Murist, demeurent sceptiques sur les possibilités de développer avec leurs voisins du canton de Vaud une collaboration dans le domaine de l'école obligatoire. Il est ainsi peu probable que les projets en cours aboutissent, tout en relevant que les dispositions de la future loi scolaire sur la taille des cercles scolaires ne manqueront pas de favoriser de nouvelles réflexions.



### 7.7.2 Domaines de la DSJ

**Etablissements et manifestations publics** : La préfecture a suivi attentivement l'activité des établissements publics du district, s'agissant notamment de la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la loi sur les établissements publics et plus particulièrement des nouvelles patentes B+. Elle a par ailleurs poursuivi, en étroite collaboration avec la Gendarmerie cantonale, son action auprès des organisateurs de manifestations publiques afin d'en favoriser le bon déroulement.

**Sapeurs-pompiers** : La réorganisation des corps de sapeurs-pompiers du district de la Broye a connu un léger coup d'arrêt en 2013. Aucune nouvelle fusion de corps n'a en effet été enregistrée. Aussi, il convient de poursuivre les réflexions afin que les corps qui ne seraient pas en mesure de répondre aux standards Frifire puissent adapter leurs structures. Quoiqu'il en soit, il est frappant de constater que, sur le terrain, le fossé se creuse entre les corps qui se sont déjà réorganisés et ceux qui peinent à trouver une solution et pour lesquels il devient toujours plus difficile d'assurer efficacement la lutte contre le feu et les éléments naturels.

### 7.7.3 Domaines de la DIAF

**Votations** : Le personnel de la préfecture s'est mobilisé pour assurer le bon déroulement des scrutins fédéraux et cantonaux. La préfecture a également prêté son concours aux communes qui ont dû procéder à des élections complémentaires. Une attention particulière a également été portée aux réflexions visant à déterminer le logiciel qui sera utilisé lors des prochaines élections fédérales, cantonales et communales.

**Fusions de communes** : La mise en œuvre du plan de fusion a débouché sur le lancement de cinq études de fusion auxquelles participent 27 communes sur les 30 que compte le district. Les communes de Domdidier, Dompierre, Léchelles et Russy ont fait une première présentation de leurs réflexions à la population, laquelle a plutôt bien accueilli le projet.

**Association des communes de la Broye (Ascobroye)** : Le préfet a participé aux différentes séances du comité de l'association ainsi qu'aux assemblées générales, tout en apportant son concours à la conduite des dossiers en cours. Il convient de saluer la volonté du comité de donner une nouvelle dynamique à l'association.

### 7.7.4 Domaines de la DEE

**Communauté régionale de la Broye (Coreb)** : La Communauté régionale de la Broye a récolté quelques beaux fruits en cette année 2013 avec l'adoption du règlement d'exploitation civile de l'aérodrome de Payerne et l'implantation de nouvelles entreprises. Elle poursuit ses efforts avec, comme objectif premier, la création d'emplois.

**Aéropôle** : Avec l'approbation par l'Office fédéral de l'aviation civile du règlement d'exploitation civile de l'aérodrome de Payerne, en septembre, le projet Aéropôle a franchi une étape capitale. Il n'en demeure pas moins que le véritable travail commence avec la mise en œuvre du règlement et la nécessité d'élaborer très rapidement le concept de vol aux instruments. Cela étant, les premières implantations se précisent et il est bon de sentir l'attrait que suscite cet ambitieux projet.

**Nouvelle Politique Régionale (NPR)** : Le préfet a participé aux travaux de l'association des régions fribourgeoises pour la Nouvelle Politique Régionale (INNOREG FR) et favorisé dans son district les réflexions visant à susciter des projets susceptibles de décrocher une aide fédérale et cantonale. Les fonds de la NPR ont ainsi permis de développer une étude de mobilité sur le secteur stratégique de Rose de la Broye.

### 7.7.5 Domaines de la DSAS

**Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye** : Le projet de transformation et d'agrandissement de l'EMS Les Fauvettes, à Montagny-la-Ville, a pris son envol et devrait être finalisé courant 2014. Il s'agit également de jeter les premières bases du projet de transformation et d'agrandissement de l'EMS Les Mouettes, à Estavayer-le-Lac, ceci conformément à la planification 2010-2025 des lits EMS du district de la Broye. Le comité s'est également intéressé à développer d'autres projets, parmi lesquels la possibilité de diversifier les modes de prise en charge et d'accompagnement des personnes âgées et la possibilité de créer une structure intercantonale d'aide et de soins à domicile.



---

**Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) :** L'adoption par les Grands Conseils des cantons de Fribourg et de Vaud du nouveau statut juridique aura été le fait marquant de l'année. Cela n'a toutefois pas empêché le conseil d'administration de développer de nombreux projets et de veiller à favoriser les collaborations avec d'autres établissements.

**COSAF :** La commission a traité de nombreuses demandes d'indemnité forfaitaire, tout en suivant attentivement le développement des collaborations entre les différents acteurs médico-sociaux.

**CODEMS :** La commission a validé le nouveau mode de calcul des frais financiers et d'investissements des EMS et suivi les premières étapes de la mise en œuvre de la planification 2010-2025 des lits EMS du district de la Broye.

#### 7.7.6 Domaine de la DFIN

**Informatique :** La préfecture suit attentivement le développement des outils et des prestations informatiques à disposition des administrations et des particuliers.

#### 7.7.7 Domaines de la DAEC

**Association de la Grande Cariçaie :** La nouvelle association a trouvé son rythme de croisière et peut ainsi œuvrer efficacement à la conservation et à l'intégrité à long terme des réserves naturelles de la rive sud du lac de Neuchâtel.

**Commission paritaire consultative des réserves naturelles de la rive sud :** La commission paritaire a élaboré un nouveau cahier des charges, de façon à préciser son rôle et les attentes des cantons de Fribourg et de Vaud à la suite de la création de l'association de la grande cariçaie. Ce nouveau cahier des charges a été soumis à l'aval des cantons et la commission reste dans l'attente de leur détermination.

**Commission intercantonale pour l'entretien de la Petite-Glâne et du Fossé Neuf :** La commission poursuit son suivi des travaux d'entretien des berges de la Petite-Glâne et du Fossé Neuf, tout en portant une attention particulière au projet de revitalisation développé par les communes fribourgeoises de St-Aubin et Vallon et vaudoises de Missy et Vully-les-Lacs.

**Plan directeur intercantonal :** Avec l'adoption de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, la perspective de voir aboutir rapidement le plan directeur intercantonal de la Broye s'est quelque peu estompée. Quoiqu'il en soit, les cantons ont confirmé la nécessité de poursuivre les travaux. Aussi, la région va dégager les forces nécessaires avec l'objectif de lancer la consultation publique dans le courant de l'année 2014. Il s'agira bien évidemment de pouvoir compter sur le soutien des Direction et Département en charge de l'aménagement du territoire des cantons de Fribourg et de Vaud.

**Transports publics :** Le travail entrepris par la Communauté régionale de la Broye, les Services de la mobilité des cantons de Fribourg et de Vaud, les tpf et Car Postal a porté ses fruits avec la mise en consultation, durant l'automne, du nouveau réseau de transports par bus dans la Broye. Le projet a été bien accueilli et permettra véritablement de favoriser non seulement la mise en œuvre du RER dans la région mais encore l'usage des transports publics dans leur ensemble.

**Entente intercommunale pour le développement du secteur stratégique Rose de la Broye :** La table ronde sur la politique foncière active dans le canton de Fribourg a conforté l'entente intercommunale dans ses doutes quant aux réelles possibilités de développer à moyen terme le secteur Rose de la Broye.

**Gens du voyage :** Quand bien même la réalisation d'une aire d'accueil officielle semble en bonne voie, il s'agit, dans l'intervalle, d'assurer l'accueil des gens du voyage dans les meilleures conditions possibles.

**Aérodrome militaire de Payerne :** Le groupe de contact Aérodrome militaire de Payerne, présidé par le préfet de la Broye, a poursuivi ses réflexions et ses échanges, accompagnant notamment la procédure d'approbation du règlement d'exploitation militaire. L'achat d'un nouvel avion de combat a également nourri les réflexions du groupe de contact. Il s'agira de veiller à ce que l'arrivée de ce nouvel avion, stationné très vraisemblablement à Payerne, génère également la création d'un certain nombre d'emplois.

---

## 7.8 Préfecture de la Veveyse

Préfet : **Michel Chevalley**

### 7.8.1 Domaines de la DICS

**Loi scolaire.** Telle qu'elle se présente aujourd'hui, la nouvelle loi scolaire suscite les craintes des communes qui avoisinent les 1'000 habitants. L'idée de ne plus correspondre à un cercle scolaire porte un nouveau coup à la notion d'autonomie communale.

**Ecoles obligatoires.** Une étude démographique met en évidence l'augmentation importante du nombre d'élèves et donne des indications précieuses pour les indispensables travaux de transformations et d'agrandissement des infrastructures scolaires et sportives.

Le précédent constat est valable tout aussi bien pour le Cycle d'orientation (30 millions de francs à investir) que pour les écoles primaires. Différents cercles scolaires doivent en effet envisager l'ouverture de nouvelles salles de classes supplémentaires.

**Loi sur la jeunesse.** Un partenariat s'est installé entre l'Atelier jeunesse, «Tous unis contre la violence» et REPER. Les forces vives du district se regroupent autour du projet Paysages éducatifs, projet soutenu financièrement par le Canton et par la Fondation Jacob's.

### 7.8.2 Domaines de la DSJ

**Police.** La Police dite **de proximité** porte bien son nom. Son travail, sa présence sont appréciés de tous. Et du préfet en particulier, responsable de la sécurité et de l'ordre public, qui peut compter sur elle pour lui rendre moult services.

Côté **Police mobile**, le constat est le même qu'ailleurs: le district n'a pas échappé à la vague de cambriolages qui a déferlé sur le canton.

**Sapeurs-pompiers.** Les 4 corps de sapeurs-pompiers fonctionnent à satisfaction. Le Centre de renfort assume pleinement le lead. Seuls soucis, mais de taille: la relève, l'instruction et la mobilisation de plus en plus difficile de miliciens.

**Protection de la population.** Elle prend forme, même si c'est moins visible sur le terrain que sur les organigrammes.

**Etablissements publics.** La situation s'est considérablement améliorée, relativement aux nuisances nocturnes souvent dénoncées en ville. Certains établissements prennent des dispositions drastiques pour pouvoir, un jour, demander une patente B+. Ceci explique peut-être cela.

### 7.8.3 Domaines de la DIAF

**Communes.** L'engagement du conseiller communal tient parfois de l'apostolat et son recrutement s'avère de plus en plus ardu.

Les synergies et l'état d'esprit qui prévalent aux rencontres entre les 9 communes du district restent bons. La Conférence des syndicats, en principe mensuelle, y est probablement pour beaucoup.

La Préfecture, respectivement le préfet, ont des contacts privilégiés quasi-quotidiens avec les communes, avec les membres des autorités ou avec l'administration. Collaborateurs ou préfet répondent ainsi à de nombreuses questions, proposent des solutions aux problèmes présentés, conseillent, encadrent...

**Fusion de communes.** Force est d'admettre que la campagne de fusions de communes fut un coup d'épée dans l'eau. Il n'y a plus grand espoir d'arriver à quelque chose de concret durant la présente période administrative.

**Petit Conseil.** 5 ou 6 fois l'an, le Petit Conseil réunit les 6 députés et le préfet. Ils traitent, soit des objets de la future session, soit des thèmes les plus porteurs pour le district.

### 7.8.4 Domaines de la DEE

**Région Glâne-Veveyse (RGV).** C'est indiscutablement au poste de pilotage de la machine RGV que les principaux axes de développement du district et de la région s'esquissent.

---

La RGV s'occupe de tout ce que les communes veulent faire ensemble, dès lors qu'il ne s'agit ni d'écoles, ni de réseau santé. Les principaux dossiers concernent l'énergie, l'écologie industrielle, les recherches d'économies et d'efficience dans la gestion du ménage communal, pour ne citer que ces quelques exemples.

**Tourisme.** Même si les Monte-Pente de Corbetta fêtent leur 75<sup>ème</sup> anniversaire, le tourisme reste une préoccupation majeure. Il faut absolument qu'il trouve un second souffle et tende vers la diversification de l'offre, vers l'accueil hôtelier, aujourd'hui nettement insuffisant.

Heureusement, il y a quelques idées dans l'air, qui ne demandent qu'à être concrétisées. Mais qui demandent également beaucoup d'argent et un certain courage, tant il est délicat d'investir aujourd'hui dans des projets qui ne sont pas totalement sûrs.

#### 7.8.5 Domaines de la DSAS

**Hôpital fribourgeois (HFR).** La fermeture du site veveysan a bien évidemment eu des répercussions importantes sur les activités de 2013, car, avant qu'un chef de projet ne soit nommé et ne reprenne les rênes, il a fallu faire preuve de réactivité et construire quelques scénarii qui permettraient de pallier le vide sanitaire.

La décision du Conseil d'Etat a provoqué une onde de choc chez les Veveysans, un sentiment très désagréable d'être victimes d'une inégalité de traitement.

Ce coup de tonnerre dans le ciel hospitalier a provoqué de gros soucis, multiplié les réunions tous azimuts, obligé à trouver des réponses pragmatiques aux problèmes sanitaires des gens de toute une région.

**Réseau Santé de la Veveyse (RSV).** Le RSV a ainsi pris du gilet, puisqu'il va s'occuper de l'infrastructure, de la mise en place d'un Centre médical. Il a également pris sous son aile le nouveau service des curatelles et travaille à la fusion des services sociaux du district, actuellement au nombre de trois.

**Service d'aide et soins à domicile.** Les principales modifications des prises en charge pré et post-hospitalières font exploser les demandes enregistrées par le service. Il y a très clairement report de charges et celles-ci, à la longue, vont, elles aussi, péjorer les finances communales.

**Etablissements médico-sociaux pour personnes âgées (EMS).** Les deux institutions veveysannes font des cheveux blancs aux édiles communaux. Il va falloir y investir près de 40 millions de francs.

#### 7.8.6 Domaines de la DFIN

**Finances communales.** La croissance, évoquée plus haut, a forcément des incidences sur les finances publiques et, in fine, sur le porte-monnaie du contribuable.

Ce souci pécuniaire est amplifié par le fait que l'Etat ait pris des mesures drastiques, qui neuf fois sur dix, péjorent les finances communales.

**SITel.** Du côté du SITel, le service est en tout point remarquable. Compétences, cordialité, célérité sont très appréciées.

#### 7.8.7 Domaines de la DAEC

**Aménagement du territoire.** La LAT fédérale, pour le moins contraignante, donne l'impression de menacer tout projet de développement.

**Droit des constructions.** Le nouveau droit des constructions bouleverse le travail des communes et des préfectures et occasionne un surcroît de travail important.

**Transports.** La Commission transports de la RGV continue à passer au crible tout ce qui concerne les transports publics, la desserte fine. Elle collabore étroitement avec les régions voisines et les prestataires de service.

**Agglomérations.** Le préfet représente le canton dans le projet d'agglomération Rivelac et la région dans le PDR Oron-Lavaux. Le premier projet a essuyé un refus de la Confédération, le second peine à trouver ses marques, peut-être à cause d'une grande hétérogénéité du nouveau district Lavaux-Oron.

## 7.9 Activités judiciaires et administratives, tableau des statistiques

	Sarine	Singine	Gruyère	Lac	Glâne	Broye	Veveyse
<b>Plaintes et dénonciations</b>	8399 (8303)	1011 (1142)	2202 (2508)	2914 (2622)	438 (628)	951 (1046)	668 (577)
<b>Tentatives de conciliation:</b>	399 (392)	48 (66)	110 (154)	48 (48)	56 (65)	71 (77)	60 (32)
<i>ayant abouti</i>	259 (244)	27 (26)	52 (84)	24 (17)	24(41)	23 (33)	37 (27)
<i>ayant échoué</i>	140 (148)	17 (23)	39 (51)	24 (31)	18 (20)	29 (31)	23 (5)
<b>Ordonnances pénales:</b>	7926 (7840)	946 (1104)	2092 (2354)	2860 (2565)	381 (563)	880 (969)	608 (545)
<i>définitives</i>	7871 (7774)	942 (1070)	2035 (2291)	2824 (2531)	379 (551)	864 (953)	591 (525)
<i>frappées d'opposition</i>	55 (66)	15 (16)	57 (63)	36 (34)	2 (12)	16 (16)	17 (20)
<b>Recours administratifs</b>	51 (46)	20 (10)	37 (18)	11 (18)	14 (17)	23 (34)	5 (11)
<b>Permis de construire</b>	795 (671)	364 (353)	534 (588)	382 (360)	219 (269)	328 (422)	161 (197)
<i>délivrés</i>	688 (643)	360 (349)	512 (571)	320 (334)	211 (262)	317 (412)	161 (192)
<i>Refusés</i>	2 (6)	1 (2)	8 (3)	0 (2)	8 (7)	4 (2)	0 (1)
<i>Annulations de demandes de permis</i>	5 (5)	3 (2)	14 (14)	3 (14)	0 (0)	7 (8)	0 (4)
<b>Permis de chasse</b>	487 (506)	311 (322)	655 (632)	160 (158)	203 (213)	219 (210)	288 (296)
<b>Permis de pêche</b>	1518 (1695)	1328 (1268)	1901 (2052)	2834 (2491)	285 (252)	712 (756)	220 (201)
<b>Permis et impôts pour les chiens</b>	3715 (3851)	2724 (-)	3028 (3050)	2085 (-)	1908 (1870)	1913 (2079)	1415 (1398)
<b>Mises en bières</b>	27 (25)	2 (2)	6 (10)	0 (0)	3 (6)	1 (2)	3 (0)
<b>Autorisations diverses</b>	3707 (4033)	912 (1102)	2400 (2821)	1459 (1666)	796 (959)	1199 (1272)	858 (684)
<b>Privation de liberté (mandat d'amener)</b>	33 (34)	0 (4)	21 (30)	5 (0)	17 (6)	0 (0)	11 (3)
<b>Autorisations d'installer un système de vidéosurveillance</b>	13 (9)	7 (0)	7 (0)	1 (0)	3 (1)	3 (2)	3 (-)
<i>Admises</i>	12 (9)	7 (0)	7 (0)	1 (0)	3 (0)	2 (2)	3 (-)
<i>refusées</i>	1 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (1)	1 (0)	0 (-)

## 8 Institut agricole de l'Etat de Fribourg

Directrice: Geneviève Gassmann

### 8.1 Activités et événements particuliers

L'Institut agricole de l'Etat de Fribourg a vécu une année rythmée par le jubilé des 125 ans de son existence et des 750 ans de la première trace écrite sur la Grangia Nova, la Grange Neuve. L'année a été jalonnée de plusieurs manifestations. Au travers de rappels historiques, de présentations actuelles et de perspectives d'avenir, plusieurs événements ont permis de rappeler aux spécialistes et non spécialistes, partenaires et grand public, l'importance pour le canton de Fribourg de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'intendance, de la formation professionnelle et du conseil, ainsi que des prestations offertes aux professionnels.

Le renforcement des filières des professions sylvicoles et horticoles consolide encore le rôle de l'Institut, et donc du canton, dans les métiers verts.

En parallèle, l'année a été marquée par la mise en place de nouvelles filières de formation suite à des réformes au niveau fédéral et à la consolidation des existantes.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'Institut, en particulier celles et ceux des stations ont aussi œuvré de nombreuses heures à la préparation, la coordination de l'entrée en vigueur de la Politique agricole 2014-17. L'accompagnement pertinent et efficace des professionnels est au centre de cet effort.

Le développement et la conduite des exploitations, y compris les aménagements extérieurs de l'Institut, sont revus de manière systématique afin d'en faire de précieux outils pédagogiques au service de la formation et donc des enseignants et des élèves.

L'Institut participe également au projet de déplacement des activités de Agroscope Liebefeld qui va conduire à la construction d'un bâtiment sur le site de Posieux. Il est en effet essentiel pour Grangeneuve de participer pleinement à la création d'un centre de compétence reconnu au niveau fédéral et international dans les domaines agricoles et agroalimentaires qui augmente la notoriété de Grangeneuve.

La mise en place d'un management par la qualité est également un projet en cours qui mobilise la direction et les cadres de l'Institut, notamment par des travaux de groupes et la formation continue. Mise à jour constante du système qualité, nouvelle certification (ISO 22'000), mise en place d'indicateurs de contrôle, réflexion stratégiques sont autant de tâches complexes et exigeantes sur lesquelles les collaboratrices et collaborateurs de l'Institut doivent être formés.

## 8.2 Formations professionnelles

Les centres de formation professionnelle de Grangeneuve, soutenus par la Commission consultative et les Commissions de formation, ont fonctionné régulièrement au service de 1025 (1057) élèves.

### 8.2.1 Formation des métiers de la terre et de la nature

	Nombre d'élèves / candidats
Apprentissage agricole (CFC et AFP)	239 (267)
Apprentissage forestier-bûcheron	52 (52)
Apprentissage horticole (CFC, AFP et élémentaire)	163 (161)
Cours préparatoire au brevet fédéral agricole	83 (75)
Cours préparatoire au diplôme fédéral agricole	38 (60)
Cours préparatoire aux brevets fédéraux horticole pour spécialiste de gazon, de sport et de golf, pour spécialiste de soins aux arbres, paysagistes, spécialistes d'entretien espace vert, spécialistes en jardins naturels, floriculteurs, cultivateurs de plantes vivaces et pépiniéristes	91 (67)
Cours préparatoires à l'examen professionnel partiel paysagiste, conducteur de travaux (diplôme 1 <sup>ère</sup> partie)	13 (15)
Ecole de commerce de 20 semaines	15 (6)
Ecole supérieure d'agrocommerce et d'agrotechnique	11 (16)

Après la réforme de la formation initiale, c'est maintenant au tour de la formation agricole supérieure d'entamer sa réforme. Le brevet fédéral agricole gagne en importance et la formation traite, en plus des habituels aspects techniques, de la rentabilité et de la commercialisation des différentes productions. Le diplôme fédéral agricole quant à lui se consacre d'avantage à l'établissement d'un business plan. C'est un pas important que doit franchir le corps enseignant, ce d'autant plus que les candidats peuvent choisir librement l'établissement qui les préparera à ces examens. Au vu des effectifs, il semble que Grangeneuve se soit bien positionné avec cette nouvelle offre de formation.

Les formations horticoles supérieures répondent également à un réel besoin. Grangeneuve est devenu en quatre ans le plus grand établissement de formation supérieure en horticulture du pays. Il contribue ainsi activement à une meilleure qualification des professionnels des métiers verts.

### 8.2.2 Formation des métiers de l'intendance, du lait et de l'agroalimentaire

	Nombre d'élèves / candidats
Gestionnaire en intendance, formation modulaire	25 (36)
Cours préparatoire aux examens fédéraux de brevet et de diplôme paysanne	11 (8)
Apprentissage en intendance (CFC et AFP)	79 (84)
Apprentissage en technologie laitière (CFC et AFP)	123 (121)
Apprentissage en technologie alimentaire (CFC et AFP)	42 (48)
Cours préparatoire au brevet fédéral de technologue en industrie laitière	12 (12)
Cours préparatoire au diplôme fédéral de technologue en industrie laitière	13 (-)
Cours préparatoire au brevet fédéral de technologue en denrées alimentaires	- (11)
Ecole supérieure technique agroalimentaire	15 (18)

29 contrats d'apprentissage ont été signés entre le Réseau fribourgeois d'entreprises formatrices des gestionnaires en intendance et employés en intendance et les apprentis.

Les cours de technologues en denrées alimentaires ont débuté sous la nouvelle réforme, pour laquelle les supports de cours ont dû être élaborés et traduits.

## 8.3 Economie laitière

Le Service de consultation fromagère et laitière (CASEi) a poursuivi son activité auprès d'environ 270 fromagers et 4'000 producteurs de lait.

Le Laboratoire agroalimentaire fribourgeois a effectué de nombreuses analyses pour les mêmes clients. Il a assuré le service de ramassage des échantillons pour son partenaire Suisselab, à Zollikofen, dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Vaud et Jura.

## 8.4 Prestations de service

En 2013, les faits importants pour les Stations agricoles sont les suivants :

### 8.4.1 Suppression des directives d'épandage des engrais de ferme

L'hiver 2012/2013 a été la période d'entrée en vigueur des directives concernant l'épandage des engrais de ferme du canton de Fribourg. Suite notamment à la publication officielle du module de l'aide à l'exécution pour la protection de l'environnement dans l'agriculture, les directions de la DAEC et de la DIAF ont décidé d'un commun accord de supprimer ces directives. Un groupe de travail composé de représentants de différents services de l'Etat (SeN, DIAF, SAgri, IAG, etc.) s'est réuni plusieurs fois pour définir une proposition soumise aux deux directions. Les directives ont été supprimées en septembre 2013.

Durant tout l'automne et l'hiver 2012/2013, Grangeneuve a répondu aux questions des agriculteurs et leur a communiqué, via le site Internet de Grangeneuve, des informations régulières quant aux points à prendre en compte avant de prendre une décision par rapport à un éventuel épandage.

### 8.4.2 Journée FRIBO

Le 27 mars 2013 a eu lieu à Grangeneuve une journée consacrée au sol dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire du FRIBO. Cette journée était composée d'exposés le matin et des postes thématiques l'après-midi. Le réseau FRIBO comporte

---

250 sites sur le territoire fribourgeois, c'est-à-dire un site pour 400 ha. En Europe, Fribourg est une des rares régions d'Europe à disposer des résultats de 25 ans d'analyses. Il est en plus d'un grand intérêt de disposer d'échantillons conservés permettant en tout temps de refaire des analyses.

#### 8.4.3 Accompagnement des agriculteurs dans la nouvelle politique agricole 2014-17

2013 était une année transitoire avant l'entrée en vigueur de la nouvelle politique agricole. Dans ce contexte et dans le but d'informer au mieux les agriculteurs, les stations agricoles ont organisé à la fin 2012 deux séances d'information avec comme orateur principal M. Jacques Bourgeois, conseiller national et directeur de l'Union Suisse des Paysans.

Durant 2013, plus de 50 séances d'information ont été menées par Grangeneuve pour informer les agriculteurs notamment sur les projets de réseaux OQE et qualité du paysage. Les stations agricoles sont notamment actives dans le groupe de travail cantonal pour la mise sur pied du pilier «contribution à la qualité du paysage».

En septembre 2013, les stations agricoles ont organisé deux journées sur la thématique «Produire !». Grangeneuve a accueilli quelques 400 participants.

En décembre 2013, les vulgarisateurs des stations agricoles se sont déplacés dans le terrain en organisant 33 séances d'information, dès la sortie des ordonnances. Les stations agricoles informent régulièrement les agriculteurs à travers le site internet de la Vulg mais également par la publication d'informations dans le Terre à Terre.

#### 8.4.4 Projets internes

Le projet de réorganisation du secrétariat au niveau des stations agricoles est terminé. La mise en place opérationnelle va être réalisée en 2014.

Le projet réorganisation des stations agricoles a débuté officiellement par une séance de kick-off le 6 décembre 2013.

Le projet réorganisation des essais a débuté en juillet 2013 et occupera les collaborateurs des stations agricoles sur la première moitié de 2014.

### 8.5 Exploitations

La nouvelle dénomination des exploitations, telle que Ferme-Ecole de Grangeneuve, Ferme-Ecole de Sorens et Jardins-Ecoles de Grangeneuve a été adoptée.

Un travail et une contribution de grande envergure pour la préparation adéquate des différentes postes pour les journées thématiques «Produire !» a été fourni.

Les faits principaux qui ont concerné les exploitations en 2013, sont les suivants:

#### 8.5.1 Ferme-Ecole de Grangeneuve

- > Bons résultats dans les grandes cultures en ce qui concerne le blé, l'orge et le triticale pour la sélection, les pommes de terre pour la consommation et le maïs pour l'alimentation en vert et aussi la fourniture en fourragères
- > Augmentation continue du niveau génétique du cheptel des truies et des performances de reproduction avec l'objectif de faire figurer Grangeneuve parmi les meilleures exploitations productrices de remontés de Suisse
- > Participation de plusieurs collaborateurs à la réussite logistique lors de la Confrontation européenne Fribourg de 2013
- > Vente de onze vaches et de trois taureaux d'élevage de très bonne qualité génétique à des prix supérieurs aux moyennes du moment
- > Intégration de l'atelier mécanique dans la Ferme-Ecole
- > Mise en place d'un groupe interdisciplinaire de travail et de suivi de la pâture sur la Ferme-Ecole de Grangeneuve pour mieux connaître et optimiser la pratique de la pâture
- > Partie intégrante et active de la Ferme-Ecole dans le cadre du Réseau Ecologique du Bas-Gibloux et Environs depuis 2012
- > Gestion suivie et plus économe des pâtures sur la Ferme-Ecole
- > Assainissement des conduites à lisier



- 
- > Installation d'un évacuateur à fumier pour une rangée de vaches à la Ferme-Ecole pour alléger sensiblement la pénibilité du travail

#### 8.5.2 Ferme-Ecole de Sorens

- > Continuité dans la fourniture de données fiables et adéquates pour l'aboutissement des essais mis en place pour Agroscope Liebefeld-Posieux sur la Ferme-Ecole malgré des conditions de pâturage particulièrement difficiles
- > Poursuite du premier cours FSIP Cervidés en Suisse Romande (Formation Spécifique et indépendante de la Profession) par plusieurs des collaborateurs, avec le dessein de profiler l'élevage de cerfs de la Ferme-Ecole pour la formation et aussi pour la fourniture d'animaux de renouvellement ou de remotes et les activités de mentorat pratique pour les nouveaux éleveurs

#### 8.5.3 Jardins-Ecole et Le Magasin

- > Stockage, commercialisation et développement des ventes de vins de l'Etat, en étroite collaboration avec l'administrateur et son adjoint, directement rattachés à la DIAF
- > Rénovation et mise aux normes du local pour la préparation des légumes à proximité du Magasin

#### 8.5.4 Exploitations en général

- > Participation active et constructive de nombreux collaborateurs et de tous les apprentis des exploitations à la présence de Grangeneuve et de l'animation du stand sur une semaine à Fribourg Centre dans le cadre du 125<sup>e</sup> anniversaire de Grangeneuve
- > Poursuite de la mise à jour des éléments concernant la sécurité sur les Fermes-Ecoles
- > Très bonne utilisation des deux Fermes-Ecoles durant de nombreuses journées pour les cours interentreprises agricoles et horticoles, les journées interdisciplinaires ainsi que pour toutes les procédures de qualification (examens CFC agricoles)
- > Echange de nombreuses parcelles avec Agroscope Liebefeld-Posieux-Haras pour rendre service aux besoins de la recherche
- > Certification ISO 22'000 pour les Ateliers laitiers

## 9 Etablissement d'assurance des animaux de rente (SANIMA)

Administrateur : **Hubert Jungo**

---

SANIMA est un établissement public, doté de la personnalité juridique. Il est rattaché administrativement à la DIAF. SANIMA est chargé:

- > d'assurer les animaux de rente selon le principe de la mutualité et conformément aux dispositions de la loi du 13 février 2003 sur l'assurance des animaux de rente;
- > d'exécuter les tâches qui lui sont confiées par la loi du 22 mai 1997 d'application de la législation fédérale sur l'élimination des déchets animaux.

Conformément à la loi du 13 février 2003 sur l'assurance des animaux de rente (LAAR), les activités et comptes annuels font l'objet d'un rapport séparé de la Commission administrative de SANIMA. Référence soit au dit rapport.

## 10 Etat du personnel

Pouvoirs – Directions Centres de charges		Comptes 2013 EPT	Comptes 2012 EPT	Ecart EPT
<b>Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts</b>		<b>438.98</b>	<b>428.69</b>	<b>10.29</b>
<i>Administration centrale</i>		<b>251.88</b>	<b>243.72</b>	<b>8.16</b>
3400 / ICAS	Secrétariat général	12.24	11.07	1.17
3405 / ETCI	Service de l'état civil et des naturalisations	26.75	27.45	-0.70
3410 / PREF	Préfectures	39.27	38.47	0.80
3415 / DECO	Service des communes	7.90	7.91	-0.01
3425 / AGRI	Service de l'agriculture	23.40	23.15	0.25
3430 / OVET	Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires	81.28	76.59	4.69
3445 / SFOR	Service des forêts et de la faune	60.28	58.32	1.96
3460 / VILA	Vignobles de Lavaux	0.76	0.76	
<b>Secteurs spéciaux, établissements divers</b>		<b>187.10</b>	<b>184.97</b>	<b>2.13</b>
3440 / IAGR	Institut agricole de l'Etat de Fribourg	169.25	166.29	2.96
3445 / SFOR	Service des forêts et de la faune	16.61	17.44	-0.83
3461 / VIVU	Vignobles du Vully	1.24	1.24	

# Rapport d'activité

Direction de l'économie  
et de l'emploi

—

2013



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction de l'économie et de l'emploi DEE**  
**Volkswirtschaftsdirektion VWD**

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Direction et Secrétariat général</b>	<b>5</b>	A.	Mesures d'emploi	17
<b>1.1</b>	<b>Activités</b>	<b>5</b>	B.	Mesures de formation	17
1.1.1	Activités courantes	5	C.	Mesures spécifiques	17
1.1.2	Événements particuliers	5	D.	Répartition du budget MMT	17
<b>1.2</b>	<b>Commission d'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger</b>	<b>5</b>	E.	Programmes d'emploi qualifiant (PEQ-LEMT)	17
<b>1.3</b>	<b>Tourisme</b>	<b>6</b>	3.2.4	Médiation	18
<b>1.4</b>	<b>Collaborations intercantionales</b>	<b>8</b>	3.2.5	Collaboration interinstitutionnelle (CII)	18
<b>1.5</b>	<b>Affaires contentieuses</b>	<b>9</b>	3.2.6	Aide aux jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle	18
<b>1.6</b>	<b>Législation</b>	<b>10</b>	3.2.7	Organisation et projets	18
1.6.1	Lois et décrets	10	<b>3.3</b>	<b>Section Marché du travail</b>	<b>18</b>
1.6.2	Ordonnances et règlements	10	3.3.1	Inspection du travail	18
<b>2</b>	<b>Promotion économique (PromFR)</b>	<b>10</b>	3.3.2	Observatoire du marché du travail	20
<b>2.1</b>	<b>Activités</b>	<b>10</b>	3.3.3	Organe cantonal pour l'approvisionnement économique du pays (OCAE)	20
2.1.1	Implantation de nouvelles entreprises en provenance de l'extérieur du canton (promotion exogène)	10	3.3.4	Office cantonal de conciliation en matière de conflits collectifs de travail (OCCT)	20
2.1.2	Promotion économique endogène	11	3.3.5	Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP)	20
2.1.3	Création d'entreprises	12	3.3.6	Lutte contre le travail au noir	21
2.1.4	Nouvelle Politique Régionale	13	3.3.7	Placement privé et location de services	21
<b>2.2</b>	<b>Les mesures de soutien en chiffres</b>	<b>14</b>	<b>3.4</b>	<b>Section juridique</b>	<b>22</b>
2.2.1	Soutien aux entreprises	14	3.4.1	Décisions en première instance	22
<b>2.3</b>	<b>Nouvelle Politique Régionale</b>	<b>15</b>	3.4.2	Décisions en deuxième instance et observations au Tribunal cantonal	22
2.3.1	Nouvelle Politique Régionale (NPR) 2012-2015: Financement et engagements au 31.12.2013 (en Fr.)	16	3.4.3	Réductions de l'horaire de travail (RHT) et intempéries	22
<b>3</b>	<b>Service public de l'emploi (SPE)</b>	<b>16</b>	3.4.4	Autres activités de la Section juridique	23
<b>3.1</b>	<b>Activités courantes</b>	<b>16</b>	<b>3.5</b>	<b>Section Services généraux</b>	<b>23</b>
<b>3.2</b>	<b>Section Chômage</b>	<b>16</b>	3.5.1	Communication	23
3.2.1	Assurance-chômage	16			
3.2.2	Offices régionaux de placement (ORP)	16			
3.2.3	Mesures actives du marché du travail (MMT)	16			

3.5.2	Informatique	23	6.3.1	Demande de permis de construire	28
3.5.3	Comptabilité	23	6.3.2	Installations de réfrigération et/ou d'humidification	28
<b>4</b>	<b>Caisse publique de chômage (CPCh)</b>	<b>24</b>	6.3.3	Autorisations et dérogations diverses	28
<b>4.1</b>	<b>Activités</b>	<b>24</b>	6.3.4	Gaz naturel	28
4.1.1	Activités courantes	24	6.3.5	Lignes haute tension	28
4.1.2	Genre et nombre de prestations versés aux bénéficiaires	24	<b>6.4</b>	<b>Programmes d'encouragement en matière d'énergie</b>	<b>29</b>
A.	Demandes d'indemnités en cas de chômage (IC)	24	6.4.1	Installations de chauffage au bois	29
B.	Demandes d'indemnités en cas de d'intempéries	24	6.4.2	Installations solaires thermiques	29
C.	Demandes d'indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail	24	6.4.3	Bâtiments remplissant les critères du standard Minergie-P	29
D.	Demandes d'indemnités en cas d'insolvabilité	24	6.4.4	Pompes à chaleur en substitution d'un chauffage électrique	29
E.	Indemnités versées	25	6.4.5	Pompes à chaleur en substitution d'une énergie fossile	29
<b>5</b>	<b>Service du registre du commerce (SRC)</b>	<b>25</b>	6.4.6	Réseau hydraulique (distribution de chaleur)	29
<b>5.1</b>	<b>Activités</b>	<b>25</b>	6.4.7	Programme Bâtiments	29
5.1.1	Activités courantes	25	6.4.8	Nouveaux réseaux de chauffage exploitant des rejets thermiques	29
5.1.2	Evènements particuliers	25	6.4.9	Couplage chaleur-force	29
<b>5.2</b>	<b>Statistiques</b>	<b>25</b>	6.4.10	Cité de l'énergie pour les communes	29
5.2.1	Etat des sociétés actives	25	<b>6.5</b>	<b>Collaborations intercantionales</b>	<b>29</b>
5.2.2	Tableau comparatif par rapport à la langue d'inscription	26	<b>6.6</b>	<b>Législation</b>	<b>29</b>
5.2.3	Tableau comparatif des nouvelles sociétés	26	<b>7</b>	<b>Service de la statistique (SStat)</b>	<b>30</b>
<b>5.3</b>	<b>Collaborations intercantionales</b>	<b>26</b>	<b>7.1</b>	<b>Activités</b>	<b>30</b>
<b>5.4</b>	<b>Affaires contentieuses</b>	<b>26</b>	7.1.1	Collecte de données	30
<b>6</b>	<b>Service de l'énergie (SdE)</b>	<b>27</b>	7.1.2	Exploitation des données	30
<b>6.1</b>	<b>Activités</b>	<b>27</b>	7.1.3	Diffusion des résultats	30
6.1.1	Activités courantes	27	7.1.4	Conseil	31
6.1.2	Etudes en cours	27	<b>7.2</b>	<b>Projets et événements particuliers</b>	<b>31</b>
<b>6.2</b>	<b>Formation</b>	<b>27</b>	<b>7.3</b>	<b>Collaboration intercantionale</b>	<b>31</b>
6.2.1	Programme de formation continue	27	<b>8</b>	<b>Service du logement</b>	<b>31</b>
6.2.2	Promotion/formation pour la jeunesse	27	<b>8.1</b>	<b>Activités</b>	<b>31</b>
<b>6.3</b>	<b>Procédures d'autorisation de construire</b>	<b>28</b>	8.1.1	Marché du logement	31
			8.1.2	Encouragement à la construction de logements	32

8.1.3	Abaissment des loyers par les pouvoirs publics	32	10.2.1	Projets stratégiques cantonaux et positionnement dans le Domaine Ingénierie et Architecture de la HES-SO	40
8.1.4	Suivi des aides octroyées	33	10.2.2	Enseignement	40
8.1.5	Lutte contre les abus dans le secteur locatif	33	10.2.3	Formation continue	40
8.1.6	Réserves de terrains	33	10.2.4	Recherche appliquée et développement (Ra&D) et prestations à des tiers (PS)	41
8.1.7	Vente d'immeubles aux étrangers	33	A.	Instituts	41
8.1.8	Commission cantonale du logement	33	B.	Projets et résultats financiers	41
<b>8.2</b>	<b>Collaborations intercantionales</b>	<b>33</b>	10.2.5	Collaborations nationales et internationales	42
<b>8.3</b>	<b>Affaires contentieuses</b>	<b>33</b>	10.2.6	Evénements particuliers et publications	42
<b>9</b>	<b>Service de la formation professionnelle (SFP)</b>	<b>34</b>	<b>10.3</b>	<b>Activités de la Haute école de gestion Fribourg (HEG-FR)</b>	<b>42</b>
<b>9.1</b>	<b>Activités courantes</b>	<b>34</b>	10.3.1	Enseignement	42
<b>9.2</b>	<b>Evénements particuliers</b>	<b>35</b>	10.3.2	Formation continue	43
9.2.1	Validation des acquis (VAE)	35	10.3.3	Recherche appliquée et développement (Ra&D) et prestations à des tiers (PS)	43
9.2.2	Nouveaux locaux d'enseignement auprès de l'Ecole professionnelle artisanale et commerciale (EPAC)	36	<b>10.4</b>	<b>La HEF-TG en chiffres</b>	<b>44</b>
9.2.3	Ecole des Métiers   Technique et art   Fribourg (EMF)	36	Statistique des collaboratrices et collaborateurs HEF-TG (EIA-FR + HEG-FR)	44	
<b>9.3</b>	<b>Formation</b>	<b>36</b>	Statistique des étudiant-e-s HEF-TG + ETC	44	
9.3.1	Formation professionnelle initiale	36	Statistique des étudiant-e-s selon la provenance (cantons, étrangers)	45	
9.3.2	Enseignement professionnel	37	<b>10.5</b>	<b>Ecole technique de la construction (ETC)</b>	<b>45</b>
9.3.3	Cours interentreprises	38	<b>10.6</b>	<b>Etat des fondations</b>	<b>46</b>
9.3.4	Formation professionnelle supérieure et continue	38	<b>11</b>	<b>Etat du personnel</b>	<b>46</b>
9.3.5	Bibliothèque des Arts et Métiers (EPAI) et Centre de ressources (EPAC)	38			
<b>10</b>	<b>Haute école fribourgeoise de technique et de gestion (HEF-TG)</b>	<b>39</b>			
<b>10.1</b>	<b>Activités de la HEF-TG</b>	<b>39</b>			
<b>10.2</b>	<b>Activités de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg (EIA-FR)</b>	<b>40</b>			

---

# 1 Direction et Secrétariat général

---

*Conseiller d'Etat, Directeur: Beat Vonlanthen*

*Secrétaire général : Christophe Aegerter*

## 1.1 Activités

### 1.1.1 Activités courantes

Suite au refus du peuple fribourgeois, lors de la votation du 25 novembre 2012, de la modification de la loi sur l'énergie (LEn), une version remaniée a été présentée au Grand Conseil au mois de mai 2013, qui l'a adoptée à l'unanimité. Aucune demande de référendum n'ayant été déposée, la modification de la loi est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2013.

Au chapitre de l'activité législative, la Direction s'est encore chargée de finaliser le projet de loi sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale//Fribourg (LHES-SO//FR), mis en consultation à fin 2012 et qui sera soumis au Grand Conseil au début de l'année 2014. Quant au décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue du renouvellement des équipements techniques de l'Ecole d'Ingénieurs et d'Architectes de Fribourg (EIA-FR), il a été accepté par le Grand Conseil en session de novembre 2013.

Il sied également de relever que la Direction a assuré la présidence du groupe de travail « projets et réformes » dans le cadre du programme des mesures structurelles et d'économies, qui a eu à traiter d'une septantaine de propositions de mesures.

### 1.1.2 Evénements particuliers

L'année 2013 a été marquée par les travaux relatifs à la création du parc technologique blueFACTORY, avec l'annonce des résultats du concours d'urbanisme au mois de mars 2013 et la signature, à fin avril, d'une convention de collaboration entre le canton et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) portant sur le projet de contenu « Smart Living Lab » qui s'installera sur le site. En parallèle, la Direction a établi un rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant la création de la société Bluefactory Fribourg-Freiburg SA (BFF SA) qui a été discuté durant la session de juin 2013. Elle a ensuite poursuivi les travaux en vue de concrétiser la création de la société au début de l'année 2014.

Parmi les faits marquants, il sied encore de citer la mise sur pied d'une campagne de sensibilisation dans le domaine de l'électricité (campagne « OFF »), qui a débuté à la fin de l'année 2013 et se prolongera jusqu'au mois de décembre 2015. La Direction a également été impliquée dans la gestion des difficultés rencontrées par deux grandes entreprises fribourgeoises, dont l'une a été déclarée en faillite au mois de décembre 2013.

## 1.2 Commission d'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger

La Commission a rendu, en 2013, 23 décisions, soit

- > 12 décisions accordant l'autorisation
- > 7 décisions constatant le non-assujettissement
- > 3 radiations de charges
- > 1 constat de retrait

Les 12 décisions accordant l'autorisation se répartissent comme suit :

- > 3 autorisations de revente HLM
- > 9 autorisations d'acquérir avec obligation de revente dans les deux ans
- > 9 logements de vacances



Secteur Vallée de la Jogne et Berra	3
Secteur Veveyse	3
Secteur Intyamon	1
Secteur Singine	2
Secteur Bulle	0

### 1.3 Tourisme

Après deux années de baisse consécutive, l'hôtellerie suisse a enregistré en 2013 un rebond des nuitées de 2.5%, soit une augmentation de 858 000 unités. Le résultat annuel de 35,6 millions de nuitées est à mettre à l'actif autant de la clientèle suisse qu'étrangère. En effet, les hôtes suisses ont représenté 15.9 millions de nuitées, soit le meilleur résultat depuis 1991. Les visiteurs étrangers ont généré 19.7 millions d'unités, correspondant à une croissance de 3.5%.

Suivant la courbe nationale ascendante, l'hôtellerie fribourgeoise bénéficie d'une nouvelle année record. En effet, le bilan annuel enregistre 16 563 nuitées de plus qu'en 2012 (3,6%) et renoue une fois encore avec le meilleur résultat du tourisme fribourgeois, soit 456 834 nuitées. Ce résultat s'explique d'une part par l'ouverture d'établissements, à l'image de l'Hôtel Aux Remparts à Fribourg et du Château de la Corbière à Estavayer-le-Lac. D'autres facteurs qui peuvent expliquer cette évolution des nuitées fribourgeoises sont l'influence relative du franc fort en raison d'une clientèle nationale se montant à 62% des nuitées, des prix peu élevés en comparaison des destinations phares de Suisse, des packages attractifs au bon rapport prestations/prix, une météo clémente propice aux séjours, un positionnement non seulement hiver mais également été des destinations fribourgeoises ainsi que l'image dynamique communiquée ces dernières années par Fribourg Région par ses actions de marketing viral notamment.

S'agissant de la parahôtellerie - importante à Fribourg Région, mais essentiellement résidentielle et, par conséquent, moins commercialisée et ainsi un peu moins sensible à la conjoncture - le bilan se veut stable avec un total de 1,4 million de nuitées. Le bilan d'ensemble du tourisme cantonal au niveau de l'hébergement peut être considéré comme exceptionnel puisqu'il dépasse encore les résultats de 2012, année considérée comme exceptionnelle.

La fréquentation des lieux dits d'excursions fluctue au gré des conditions météo. Néanmoins, la plupart des régions et des lieux de visite du canton se sont déclarés satisfaits des résultats enregistrés. Attraction la plus visitée de Suisse romande, la Maison Cailler à Broc remporte la palme avec plus de 386 048 visiteurs, suivie par le Papiliorama à Kerzers avec 240 000 entrées et les Bains de la Gruyère, avec 202 490 entrées.

Au chapitre des faits ayant marqué de manière particulière - et positive - l'année touristique fribourgeoise 2013, il sied par ailleurs de mentionner :

- > le lancement ou l'achèvement - en divers lieux de Fribourg Région : Fribourg, Estavayer-le-Lac, Môtier et Schwarzsee - de plusieurs importants projets de construction, d'aménagement ou de rénovation d'équipements à caractère touristique;
- > la mise en service du nouveau télémixte de La Berra, épine dorsale du domaine skiable de la station;
- > l'avancement de la mise en oeuvre de la Vision 2030, stratégie de développement du tourisme fribourgeois, avec notamment l'aboutissement du projet « Destination Management 3.0 », l'organisation de la première soirée PROtourism avec plus de 170 participants et la relance des « Spécialités fribourgeoises » regroupant à ce jour 140 établissements proposant des plats typiquement fribourgeois;
- > le réaménagement des deux antennes cantonales d'information touristique des restoroutes de la Gruyère et de Lully avec la mise en place de totems d'information et de bornes interactives;

- 
- > la gestion au siège de l'UFT d'un Call Center touristique, atteignable de 9 heures à 18 heures, 7 jours sur 7;
  - > le décernement du 6666<sup>e</sup> label de qualité du tourisme suisse, niveau II, à l'Union fribourgeoise du Tourisme;
  - > l'affirmation de l'UFT en tant qu'entreprise formatrice avec l'engagement de trois stagiaires et la présence à Start! dont le stand a été entièrement réalisé par ses trois apprenties;
  - > l'adoption du slogan « Une tradition d'avance ! » pour la promotion touristique, après consultation de son auteur l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg et l'inscription de l'offre de Fribourg Région dans la liste des 100 traditions de Suisse Tourisme;
  - > la poursuite de l'offensive sur les marchés en ligne, avec notamment plus de 10 000 téléchargements de l'application FRIBOURG REGION et l'obtention du Prix GLOBONET eTourism Award 2013, récompensant la meilleure application touristique suisse;
  - > l'exécution par l'UFT - en application de sa stratégie marketing incluant notamment l'action de promotion des ventes en direction des intermédiaires professionnels - d'un important programme d'activités publicitaires et promotionnelles en Suisse, Allemagne, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie et aux Etats-Unis; cela, en coordination avec les organismes touristiques des régions et pôles cantonaux fribourgeois, mais aussi dans le cadre d'importants partenariats avec Suisse Tourisme et l'Office du Tourisme du Canton de Vaud;
  - > la poursuite des activités du Fonds cantonal de marketing coordonné, institué par la Loi sur le tourisme du 13 octobre 2005 en soutien aux activités de promotion des Organisations touristiques régionales du canton (OT Estavayer-le-Lac et Région, Fribourg Tourisme et Région, OT Châtel-St-Denis/Les Paccots et la Région, La Gruyère Tourisme, Association régionale du Lac, SD Romont et sa Région, Schwarzsee Tourismus);
  - > l'accueil par les services de l'UFT – en collaboration avec Suisse Tourisme et les principales régions et stations fribourgeoises – de quelque 74 représentants de médias touristiques et d'intermédiaires commerciaux, en provenance notamment de l'Australie, du Brésil, du Canada, de Chine, des Etats-Unis, d'Israël, de Malaisie, de Thaïlande, d'Ukraine, de Russie et de la plupart des pays européens;
  - > la gestion par l'UFT des sites Internet [www.fribourgregion.ch](http://www.fribourgregion.ch) et [www.skifribourg.ch](http://www.skifribourg.ch), de la version mobile et de l'application FRIBOURG REGION, ainsi que la coordination des sites des principales régions touristiques du canton; la gestion de la page Facebook, des comptes Twitter, Flickr, Instagram et Pinterest de Fribourg Région;
  - > la coopération de l'UFT avec le Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg et le Musée Gruérien, résultant dans un premier forfait « Dress Code » mis en ligne par le département Incoming;
  - > la coordination, dans le cadre de la Fête nationale, de l'accueil du Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann en Gruyère pour un échange avec les milieux touristiques;
  - > l'organisation par l'UFT et la venue - au Vieux-Manoir - de la Conférence suisse des Directeurs Régionaux ;
  - > la tenue à Fribourg Région de plusieurs événements touristiques d'importance nationale voire internationale, entre autres : la Poya 2013 d'Estavannens, la 1<sup>re</sup> édition de la Bénichon du Pays de Fribourg, les deux journées «Slow Up» du Lac de Morat et de la Gruyère;
  - > l'édition et la diffusion par l'UFT de plusieurs imprimés et matériels destinés à la promotion du tourisme fribourgeois, notamment les brochures «FRIBOURG REGION - Guide principal », le « Guide des Hôtels», les documents promotionnels «Meeting» et « Highlights », la carte panoramique, la très appréciée pocket card ou encore le programme des randonnées guidées en collaboration avec l'AFRP;

- 
- > la gestion par l'UFT – avec les Organisations touristiques régionales – de la plateforme de réservation TOMAS (Touristic Online Management System) pour l'hôtellerie, la parahôtellerie et les offres forfaitaires;
  - > l'activité de service déployée par la Centrale fribourgeoise d'encaissement de la taxe de séjour, exploitée par l'UFT au profit, en 2013, de quatorze (des dix-huit) sociétés de développement;
  - > l'avancement des préparatifs pour un observatoire fribourgeois du tourisme avec notamment un test de recueil des données de la parahôtellerie ;
  - > l'action de valorisation et de gestion touristique des réseaux de randonnée de Fribourg Région, désormais renforcée par la convention de collaboration conclue entre l'UFT et l'Association fribourgeoise de randonnée pédestre;
  - > la coordination et l'entretien du réseau pédestre cantonal fort de 1 800 km;
  - > la participation de l'UFT à divers groupes de travail en lien avec le tourisme sur le plan cantonal (à l'exemple de l'« Fribourgissima Image Fribourg », dirigé par la Chancellerie d'Etat) et national (à l'exemple de la "Commission Hébergement de GastroSuisse", la « Commission développement des marchés » de la Fédération Suisse du Tourisme et le "Conseil Consultatif de la Fédération Suisse de Tourisme").

La contribution ordinaire de l'Etat aux activités de l'UFT et à celles du Fonds de marketing en faveur de la promotion touristique régionale - à laquelle se sont ajoutés plus de 1 350 000 francs de taxe cantonale de séjour, affectés au financement de prestations directes en faveur des hôtes - a servi pour l'essentiel à continuer à faire connaître les attraits touristiques du canton et à y promouvoir toujours davantage la qualité de l'information et de l'accueil.

Le Fonds d'équipement touristique du canton de Fribourg - qui présentait, au 31 décembre 2013, un actif de 1 900 907 francs - a poursuivi durant l'année son action d'appui et d'encouragement à l'amélioration de l'offre structurelle fribourgeoise.

Dans ce contexte, le Comité de gestion a décidé - outre la confirmation, à hauteur de quelque 966 000 francs d'engagements pluriannuels antérieurs - l'octroi d'aides financières ordinaires (prise en charge partielle d'intérêts) en faveur des bénéficiaires suivants:

- > Hôtel Rive Sud à Estavayer-le-Lac : rénovation de l'hôtel et transformation du bâtiment annexe;
- > Commune de Bas-Vully : construction d'une rampe d'accès au débarcadère de Sugiez pour personnes à mobilité réduite;
- > Ferienheim Höfli AG à Jaun : transformation et rénovation des installations sanitaires.

## 1.4 Collaborations intercantionales

### Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO)

L'assemblée générale de la CDEP-SO s'est réunie à deux reprises en 2013 et a notamment traité:

- > du programme en cours de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) 2012–2015: la CDEP-SO a suivi le développement de son programme intercantonal NPR au travers des activités et du développement de ses plateformes de promotion sectorielle et de coaching;
- > de l'assujettissement à la TVA des subventions versées aux plateformes NPR de la CDEP-SO. Cette problématique a donné lieu à des pourparlers avec l'AFC, qui ont abouti à la résolution de cette question;

- > des travaux préparatoires portant sur la NPR 2016+ et pris connaissance avec satisfaction que le modèle intercantonal développé par la CDEP-SO est appelé à s'étendre à d'autres régions du pays dans le prochain programme;
- > de la question des zones bénéficiant d'allègements fiscaux (NPR 2016+);
- > du Parc national d'innovation;
- > des affaires compensatoires passées dans le cadre de l'acquisition du Gripen et de l'organisation de ces affaires, ainsi que de la politique d'armasuisse dans l'attribution des marchés publics;
- > des projets de l'ambassade de Suisse en Allemagne pour mieux y faire connaître la Suisse occidentale, notamment au travers de sa politique des clusters et de l'innovation.

### Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK)

L'assemblée générale de l'EnDK a siégé trois fois en 2013, alors que le Bureau s'est réuni à sept reprises. Ces instances ont traité notamment:

- > de l'adoption du projet de prise de position des cantons sur la stratégie énergétique 2050 et de l'audition de la CEATE-N sur le sujet;
- > de la révision du Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC);
- > de l'examen d'opportunité d'un concordat sur l'énergie;
- > des négociations avec l'Union européenne relatives à un accord sur l'électricité;
- > de la nouvelle convention pour le Programme Bâtiments;
- > du Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB);
- > de la stratégie de l'EnDK pour la formation continue dans le domaine de l'énergie;
- > de divers projets de lois ou mesures envisagés par la Confédération (stratégie réseaux électriques de l'OFEN ; rapport du DFF sur le passage d'un système d'encouragement vers un système d'incitation dans la politique énergétique);
- > des développements au sein de Swissgrid SA (futur marché de l'électricité ; stratégie d'actionariat ; représentation au sein du Conseil d'administration);
- > de la coopération avec l'Union des villes suisses et l'Association Minergie ainsi que des relations avec des tiers comme l'USIC et Gebäude Klima Schweiz.

### 1.5 Affaires contentieuses

La Direction traite, sur la base de l'article 116 al. 1 CPJA, les recours contre les décisions prises par ses services lorsque la loi ne prévoit pas un recours direct au Tribunal cantonal. La situation de ces recours pour 2013 est la suivante:

Recours déposés	33
Recours traités	33
Dont :	
Admis	0
Partiellement admis	1
Rejetés	22
Recours sans objet ou retrait du recours	8
Irrecevables	2
Encore pendants à la DEE au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	15

---

## 1.6 Législation

### 1.6.1 Lois et décrets

- > Loi du 13 mai 2013 modifiant la loi sur l'énergie.
- > Décret du 13 novembre 2013 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue du renouvellement des équipements et des installations techniques de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg.

### 1.6.2 Ordonnances et règlements

- > Ordonnance du 27 août 2013 indiquant les effectifs au 31 décembre 2012 de la population dite légale des communes du canton de Fribourg.
- > Ordonnance du 11 novembre 2013 fixant le taux d'intérêt des prêts fondés sur la politique d'innovation régionale.

## 2 Promotion économique (PromFR)

---

*Directeur : Jean-Luc Mossier*

### 2.1 Activités

#### 2.1.1 Implantation de nouvelles entreprises en provenance de l'extérieur du canton (promotion exogène)

La PromFR a soutenu en 2013 l'implantation dans le canton de Fribourg de 17 nouvelles entreprises dont 7 sociétés d'origine suisse et dix nouvelles entreprises étrangères en provenance des pays suivants: Etats-Unis, France, Belgique, Angleterre, Japon et Biélorussie.

Les nouvelles entreprises implantées dans le canton de Fribourg en 2013 prévoient de créer une centaine de nouveaux emplois à court terme et plus de 600 à moyen terme.

#### A. Sociétés en provenance de l'étranger

La PromFR a effectué une dizaine de missions de démarchage sous l'égide de GGBa (Greater Geneva Berne area) en France, en Allemagne, aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique. Elle a également participé à des événements organisés par Switzerland Global Enterprise (anciennement OSEC), à des séminaires professionnels et a effectué des visites directes d'entreprises dans d'autres marchés. Une centaine de responsables d'entreprises et une cinquantaine de consultants spécialisés ont été visités individuellement par la PromFR, sans compter les rencontres faites lors des séminaires et événements.

En 2013, la PromFR a accueilli pour des visites dans le canton de Fribourg une quarantaine d'entreprises en provenance de 11 pays, dont un tiers par l'entremise de GGBa. Les Etats-Unis et la France restent les principaux pays de provenance.

Suite à la poursuite des réformes engagées pour rendre le modèle de collaboration au sein de GGBa plus efficace pour les cantons périphériques, le canton de Fribourg a reconduit le contrat de prestations pour l'année 2014 sur la même base de participation financière réduite en 2013. Le travail au sein de GGBa a généré une douzaine de visites d'entreprises en 2013 et a conduit à quatre implantations, alors que plusieurs visites d'entreprises sont d'ores et déjà prévues pour le début 2014.

Des efforts soutenus ont été consacrés au développement des activités d'entreprises étrangères dont l'implantation avait été gagnée durant les années précédentes. En effet, le travail de la PromFR ne s'arrête pas au gain et à la réalisation d'un projet, mais il se poursuit à très long terme avec le suivi des entreprises établies dans le canton. Un tel service est indispensable pour garantir le succès d'une implantation, tant pour

---

l'entreprise que pour ses collaborateurs, et pour faciliter le développement futur des entreprises qui se sont établies dans notre région.

## **B. Implantation de nouvelles sociétés suisses**

Après les projets phares et fortement créateurs d'emplois annoncés ces dernières années par les groupes UCB à Bulle et Nestlé/Nespresso à Romont, deux nouveaux projets d'envergure ont choisi de s'implanter dans le canton de Fribourg en 2013:

- > La société g2e glass2energy a choisi de s'établir dans le parc technologique du Vivier à Villaz-St-Pierre afin de produire ses modules solaires révolutionnaires basés sur la technologie Graetzel de l'EPFL;
- > L'entreprise PharmaFocus SA quant à elle va établir son siège social à Romont et y implanter son nouveau centre de distribution. PharmaFocus, active dans le commerce en gros de produits pharmaceutiques, a prévu de créer 200 places de travail dans notre canton.

Le positionnement du canton de Fribourg au centre de la Suisse, sur les principaux axes de communication ferroviaires et routiers, la capacité d'embaucher localement du personnel très bien formé de langue maternelle française ou allemande, ou bilingue, la disponibilité de locaux et de terrains à des coûts raisonnables et le soutien d'un gouvernement et d'une administration efficaces sont des éléments déterminants pour le gain de tels projets. Il est important de maintenir et de développer ces atouts.

### **2.1.2 Promotion économique endogène**

#### **A. Guichet-entreprises**

En 2013, une centaine de sociétés et de porteurs de projets ont été conseillés et dirigés vers les différents partenaires de la PromFR dans le cadre du guichet-entreprises. L'association Fri Up et Cautionnement Fribourg, l'antenne fribourgeoise de Cautionnement Romand, contribuent en particulier à offrir des solutions adaptées aux besoins des entreprises locales. D'autre part, 16 sociétés ont pu être soutenues dans le cadre de leurs recherches immobilières.

#### **B. Développement d'entreprises existantes**

De manière générale, plus de la moitié des ressources financières de la PromFR sont attribuées au soutien d'entreprises existantes déjà établies dans le canton et ayant des projets d'extension ou de développement de nouveaux produits.

#### **C. Soutien aux entreprises en difficulté**

En 2013, la PromFR a également apporté son soutien à plusieurs entreprises en difficultés par la recherche de solutions à court et moyen terme. Compte tenu de la situation économique difficile en 2013, cette activité implique un investissement considérable de ressources, bien que cela n'apparaisse pas dans les résultats quantitatifs de la PromFR en termes de nouvelles places de travail.

#### **D. Fonds de soutien à l'innovation**

Financé à hauteur de 3 millions de francs par le fonds de relance 2010-2013, le Fonds de soutien à l'innovation avait déjà engagé la totalité du montant en octobre 2012 dans le cadre de 11 projets qui ont été poursuivis en 2013. L'un des projets financés est TechTransfer Fribourg, le bureau de transfert technologique de l'Université de Fribourg, de l'École ingénieurs et d'architectes de Fribourg et de l'Institut Adolphe Merkle. Les autres projets concernent directement des projets de recherche entre entreprises et hautes écoles. Le Fonds de soutien à l'innovation soutient ces projets de recherche jusqu'à hauteur de 300 000 francs et favorise ainsi le développement de nouveaux produits et la création de nouvelles places de travail à haute valeur ajoutée.

---

## E. Cautionnement Fribourg

19 entreprises fribourgeoises ont pu être soutenues en 2013 par des cautionnements de l'antenne fribourgeoise de Cautionnement Romand. Des cautionnements pour un total de 4,1 millions de francs ont ainsi été attribués.

En comparaison de l'année précédente, le nombre de projets soutenus a augmenté de plus de 50% et le montant des cautionnements accordés a plus que doublé (+ 140%). Cette augmentation peut, entre autres, être attribuée à la notoriété croissante de Cautionnement Fribourg, notamment auprès des banques.

## F. Petits-déjeuners de la Promotion économique

Un petit-déjeuner sur le thème «Planifier la transmission de sa PME: Comment conduire cette procédure correctement?» a été organisé le 19 novembre 2013 à Guin, en collaboration avec l'association kmuNext / Relève PME. Une quarantaine de personnes ont pris part à cette manifestation.

### 2.1.3 Création d'entreprises

#### A. Quartier d'innovation blueFACTORY

La PromFR a poursuivi en 2013 son activité de gestion du projet blueFACTORY. Le rôle de chef de projet est assumé par le Directeur de la PromFR, tandis qu'une collaboratrice expérimentée a été engagée spécifiquement pour assurer quotidiennement la communication et l'exploitation du site. Un bureau d'exploitation de blueFACTORY a été ouvert et permet d'assurer une présence opérationnelle du projet au jour le jour.

Depuis fin 2012, le premier locataire, l'incubateur Fri Up, a développé à blueFACTORY une première activité d'une trentaine de personnes. Une dizaine de sociétés start-up ont suivi, portant à près d'une septantaine le nombre de places de travail sur le site. Même dans cette version embryonnaire, le quartier blueFACTORY offre déjà davantage de places de travail que lors de la fermeture de l'usine Cardinal. Par ailleurs, on constate que la vie quotidienne sur le site se développe déjà de manière réjouissante.

En 2013, un certain nombre de plateformes technologiques ont avancé à grands pas dans leur conception et leur planification. Ces plateformes, qui comptent parmi les premiers locataires du quartier, doivent servir de noyaux de croissance pour attirer d'autres activités d'entreprises complémentaires. Elles sont aujourd'hui au nombre de quatre:

- > SLL - Smart Living Lab: centre de recherche sur l'habitat du futur. En collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et sa future antenne EPFL Fribourg, l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg (EIA-FR) et l'Université de Fribourg (UniFR);
- > SICHH – Swiss Integrative Center for Human Health: centre de services technologiques dans le domaine de la santé humaine. Structuré comme une SA, ce centre, dont l'actionnaire fondateur est l'UniFR, va se doter d'équipements de pointe dans la santé humaine (séquenceurs ADN, data center, microscope électronique, simulateur 3D, etc.) et de personnel qualifié;
- > Innosquare: centre de services d'innovation pour les industries régionales, sous l'initiative de l'EIA-FR et de la Haute école de gestion Fribourg (HEG-FR);
- > BioFactory: Centre de compétence dans le domaine de la production bio-pharma, notamment en charge de la formation continue dans ce domaine de pointe pour l'industrie suisse.

La PromFR a soutenu activement le développement de ces plateformes en 2013. Le soutien financier de l'Etat au démarrage de ces plateformes est en cours d'étude au sein d'un groupe de travail nommé par le Conseil d'Etat et fera l'objet de demandes formelles en 2014.

Sur le plan de la légalisation du nouveau quartier blueFACTORY, l'année 2013 a été marquée par le résultat du concours d'urbanisme qui a fixé les grandes lignes de l'occupation de l'espace par le futur quartier. Un



---

travail de Masterplan est en cours qui doit aboutir à la mise à l'enquête du PAC (Plan d'affectation cantonal) en été 2014.

Des étapes importantes en vue de la création de la société anonyme BlueFactory Fribourg-Freiburg ont été réalisées en 2013. Les documents fondant cette société et sa mission (statuts, convention d'actionnaire, charte d'utilisation du site) ont été créés au sein de l'organisation de projet présidée par la PromFR. Les compositions du conseil d'administration et du conseil stratégique consultatif ont été finalisées en fin d'année 2013.

#### **B. Seed Capital Fribourg**

Créée en mars 2010 sur l'initiative de l'Etat, dotée d'un capital de 2 millions de francs, la Fondation est issue du plan de relance du canton de Fribourg. Elle a pour mission de soutenir financièrement des entreprises en phase de création, particulièrement des spin-offs des Hautes écoles et de l'Université, par le biais de prêts (maximum 200 000 francs). Elle dispose d'un conseil de fondation indépendant dans lequel la PromFR est représentée. Un mandataire externe prépare les dossiers candidats pour les décisions du conseil de fondation. A ce jour, dix entreprises ont pu bénéficier d'un tel soutien (dont trois nouvelles entreprises en 2013). Toutes sont encore actives. Elles ont créé 27 emplois directs et ont pu lever un total de plus de 7,5 millions de francs de fonds supplémentaires auprès d'autres investisseurs. En 2013 une entreprise a remboursé son prêt et est sortie du programme. En outre une campagne de recherche de fonds a été menée pour renforcer la pérennité de cet instrument et quatre partenariats sont en cours d'établissement.

#### **C. Capital Risque Fribourg SA**

Capital Risque Fribourg (CRF SA) est une société anonyme dans laquelle l'Etat de Fribourg est actionnaire conjointement avec le Groupe E, la Banque Cantonale de Fribourg et la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg. Elle dispose d'un conseil d'administration dans lequel la PromFR est représentée.

De manière générale, le nombre de dossiers soumis à l'examen et leur qualité sont en constante augmentation, ce qui est réjouissant et témoigne d'une dynamique positive de création d'entreprises, probablement liée en partie à l'impact du projet blueFACTORY.

Des investissements significatifs ont été réalisés en soutien d'opérations de promotion économique, comme par exemple dans la société g2e (glass2energy sa) qui s'est installée en 2013 à Villaz-St-Pierre. Dans ce type d'affaires, CRF SA devient un véritable outil de financement au service de la PromFR et ce mécanisme est efficace.

Les prises de participation en co-investissement avec des partenaires financiers, dans et hors-canton, dans le cadre de tours de financement plus significatifs, représentent également une évolution marquante de l'activité de CRF SA en 2013, qui démontre des besoins accrus en financement pour des nouvelles sociétés avec des business-plans de plus en plus ambitieux.

#### **2.1.4 Nouvelle Politique Régionale**

Le programme de mise en œuvre du deuxième volet de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) pour les années 2012-2015 s'appuie sur la loi sur la promotion économique et distingue trois niveaux d'intervention: cantonal, intercantonal et transfrontalier.

Dans le domaine de la stratégie cantonale, la NPR a contribué en 2013 au lancement de projets de contenus sur le site du quartier d'innovation de Fribourg blueFACTORY. Ainsi une aide financière a été accordée au projet Swiss Integrative Center for Human Health (SICHH). S'inscrivant directement dans le volet du soutien à l'innovation technologique, ce projet de partenariat public-privé vise à mettre à disposition des entreprises, des scientifiques et des cliniciens un matériel de pointe et des compétences hautement spécialisées dans les domaines de la technologie médicale (MedTech), de la biotechnologie (BioTech), de la pharma ainsi que dans tous les domaines liés à la santé humaine.

Dans le volet Ecologie industrielle, deux projets ont débouché sur des résultats réjouissants. D'une part, l'étude d'écologie sur le Parc d'activités de Moncor a permis la constitution de l'Association des acteurs du Parc d'activités de Moncor et le lancement d'un projet de plan de mobilité inter-entreprises à l'échelle du Parc. D'autre part, le projet Modèle PME «Check énergétique de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC)», mené par Cleantech Fribourg et visant à encourager les PME fribourgeoises à mettre en place des mesures d'économie d'énergie rentables, a enregistré les trois premières entreprises ayant signé une convention avec l'AEnEC et compte actuellement 25 entreprises candidates à la conclusion d'une telle convention.

Dans le cadre du volet touristique de la stratégie cantonale de la NPR, un des axes prioritaires vise la valorisation touristique du patrimoine gastronomique et culinaire du canton de Fribourg. A ce titre, l'année 2013 fut marquée par la réalisation de la première fête cantonale de la Bénichon. Celle-ci s'est déroulée du 20 au 22 septembre 2013 et 15 000 personnes ont pris part aux festivités en plein cœur de la ville de Fribourg. Fort de ce premier succès et souhaitant valoriser les atouts de chaque région, la fête s'installera dans le district de la Gruyère en 2014.

La NPR a également comme objectif de favoriser la collaboration entre acteurs touristiques. A cet effet, l'Association Régionale du Lac (ARL) représente le canton de Fribourg dans le cadre de la poursuite du projet intercantonal Jura & Trois-Lacs. Cette destination, qui est la plus grande, la plus jeune et la plus diversifiée de Suisse, est constituée de six cantons (BE, FR, JU, NE, SO, VD). Afin de créer une destination touristiquement forte et structurellement solide, le projet vise, pour la période 2012-2015, le développement d'une culture commune de la destination par la mise en place d'un Masterplan, l'adaptation de l'organisation et la création de nouveaux produits touristiques.

Au niveau de la coopération transfrontalière, ce sont en tout cinq projets qui ont été approuvés. Dans le domaine du tourisme, les projets Itinérance lémanique et Terra Salina, et dans celui de l'économie, les projets AlpCluster2020, SCRF et Transmission des savoir-faire, donnent une dimension européenne à la politique régionale et permettent des échanges avec les régions transfrontalières et alpines.

Dans le cadre des travaux liés au programme Interreg V, qui débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2014, il a été proposé au canton de Fribourg de devenir membre à part entière. Jusqu'à présent classé dans les territoires adjacents, le canton de Fribourg pourra, grâce à ce nouveau statut, présenter directement des projets sans passer par un autre canton. Le canton de Fribourg a, pour la première fois, été impliqué dans la préparation du programme de coopération territoriale France-Suisse.

## 2.2 Les mesures de soutien en chiffres

Selon la décision du Conseil d'Etat, la PromFR publie désormais dans son rapport annuel les informations relatives aux mesures de soutien accordées et les incidences des allègements fiscaux octroyés.

### 2.2.1 Soutien aux entreprises

#### A. Aides financières

Parmi les 22 projets réalisés en 2013, trois entreprises ont bénéficié d'un soutien financier. Le montant global des soutiens financiers s'élève à 650 000 francs au maximum. Le versement des aides financières est en effet effectué sur plusieurs années et en fonction du développement économique des sociétés concernées.

Les contributions directes en cours selon la Loi sur la promotion économique (LPEc) sont les suivantes:

	Montant des aides financières (Frs)
Aides financières en faveur des entreprises en 2013	2 249 645
Aides financières en faveur des entreprises en 2012	4 097 872

L'état des cautionnements LPEc en cours est le suivant:

<b>Cautionnements en vertu de l'arrêté Bonny</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montant (Frs.)</b>
Etat au 31.12. 2013	5	1 476 125

## B. Allègements fiscaux

Des allègements fiscaux ont été accordés à six sociétés. Aucune entreprise ne s'est vu octroyer un allègement fiscal total sur le bénéfice et le capital. Les allègements fiscaux accordés ne portent que sur les impôts cantonaux et communaux, étant donné que le canton de Fribourg ne peut plus accorder d'allègement fiscal au niveau fédéral depuis 2011.

Le nombre d'entreprises au bénéfice d'un allègement fiscal en cours:

<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
74	66	63

Le tableau démontre que le nombre d'entreprises bénéficiant d'un allègement fiscal est en diminution. Cela s'explique par le fait que le nombre d'allègements fiscaux accordés ces dernières années était inférieur au nombre d'entreprises dont l'allègement fiscal se terminait.

## C. Incidences fiscales des allègements fiscaux pour la période fiscale 2011

Le Service cantonal des contributions a terminé, durant l'année 2013, la taxation ordinaire de la période fiscale 2011. Sur la base de ces informations, seules les incidences fiscales de cette période peuvent être présentées.

Le tableau suivant résume les incidences des allègements accordés aux personnes morales sur les recettes fiscales encaissées par l'Etat pour la période fiscale 2011 (74 entreprises). Les recettes fiscales comprennent les impôts cantonaux (impôts sur le capital et le bénéfice) ainsi que la part cantonale à l'impôt fédéral direct (17% de l'impôt fédéral direct perçu).

On y distingue trois niveaux d'information. La «cote brute» équivaut au montant que le canton aurait potentiellement pu encaisser si les sociétés en question s'étaient implantées dans le canton ou avaient développé leurs nouvelles activités sans bénéficier d'aucun allègement. A noter que cette situation est relativement théorique, dans la mesure où nombre de ces sociétés n'auraient peut-être pas réalisé leurs projets dans le canton sans un allègement. Les montants indiqués sous « incidences des allègements » correspondent aux recettes non encaissées en raison des allègements accordés. La «cote nette» représente quant à elle les montants effectivement encaissés auprès des sociétés ne bénéficiant que d'un allègement partiel.

<b>Cote brute (mios)</b>	<b>Incidences des allègements</b>	<b>Cote nette</b>
95 981	-60 888	35 093

Il ressort de ce tableau que le canton a renoncé pour la période fiscale 2011, du fait des 74 entreprises au bénéfice d'allègements fiscaux en cours, à des rentrées fiscales de 60,888 millions de francs. La majorité de ces entreprises n'auraient toutefois peut-être pas réalisé leur projet dans le canton de Fribourg sans allègement fiscal et n'auraient ainsi pas contribué aux recettes fiscales à hauteur de 35,093 millions de francs.

## 2.3 Nouvelle Politique Régionale

Le programme de mise en œuvre de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) 2012-2015 dispose d'un budget de 29,4 millions de francs. En 2013, 10 projets ont été approuvés pour un montant de 1,3 millions de francs.

### 2.3.1 Nouvelle Politique Régionale (NPR) 2012-2015: Financement et engagements au 31.12.2013 (en Fr.)

	Confédération	Canton	Total financement	Approuvé	Solde disponible
<b>Contributions financières</b>					
Stratégie cantonale	4 600 000	8 944 170	13 544 170	11 632 485	1 911 685
Stratégie intercantonale	2 030 000	2 030 000	4 060 000	3 060 000	1 000 000
Stratégie transfrontalière	400 000	400 000	800 000	229 472	570 528
<b>Total</b>	<b>7 030 000</b>	<b>11 374 170</b>	<b>18 404 170</b>	<b>14 921 957</b>	<b>3 482 213</b>
<b>Prêts remboursables</b>					
Stratégie cantonale	4 900 000	6 100 000	11 000 000	1 340 000	9 660 000
<b>Total programme cantonal pluriannuel</b>	<b>11 930 000</b>	<b>17 474 170</b>	<b>29 404 170</b>	<b>16 261 957</b>	<b>13 142 213</b>

## 3 Service public de l'emploi (SPE)

*Chef de service : Charles de Reyff*

### 3.1 Activités courantes

L'activité du SPE a été principalement marquée par l'entrée en fonction au mois de mars des Pôles Insertion +. Cette mesure de prise en charge intensive s'adresse aux demandeurs d'emploi en fin de droit ou sans droit au sens de l'assurance-chômage (LACI) et qui bénéficient des prestations de l'aide sociale. Le service a également amélioré le dispositif d'inscription des demandeurs d'emploi au sein des ORP, opérationnel depuis novembre 2012. Le SPE s'est également investi pour réduire de manière drastique l'impact de ses activités sur l'environnement (valorisation des déchets, réduction de la consommation d'énergie, optimisation des déplacements professionnels, etc.) dans le sens des dispositions de la stratégie Développement durable cantonale arrêtée par le Conseil d'Etat.

### 3.2 Section Chômage

#### 3.2.1 Assurance-chômage

Le taux de chômage a augmenté dans le canton, passant de 3,1 % en janvier à 3,3 % en décembre. En 2013, le taux moyen de chômage s'est établi à 2,7 % de la population active (2,4 % en 2012) et se situe en-dessous de la moyenne affichée au niveau national (3,2 %). La courbe des demandeurs d'emploi a suivi la même tendance, passant de 5,1 % en début d'année pour aboutir à 5,4 % en décembre. En 2013, 1279 (1 110) personnes ont épuisé leur droit aux prestations de l'assurance-chômage.

#### 3.2.2 Offices régionaux de placement (ORP)

Le canton compte trois ORP: l'ORP CENTRE pour le district de la Sarine, l'ORP SUD avec trois antennes dans les districts de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse et l'ORP NORD avec trois antennes dans les districts de la Broye, du Lac et de la Singine. Le SPE dispose d'un Pôle Placement au sein de chaque ORP dont l'objectif est d'assurer la collaboration avec les entreprises, principalement par l'exploitation d'un service centralisé de traitement des postes vacants. Depuis mars 2013, chaque ORP abrite un Pôle Insertion +, formé d'un tandem réunissant un conseiller en personnel et un assistant social et dont l'objectif est l'insertion des demandeurs d'emploi de longue durée.

#### 3.2.3 Mesures actives du marché du travail (MMT)

Le secteur MMT met à disposition des ORP des outils qui leur permettent d'améliorer l'aptitude au placement des demandeurs d'emploi. Il veille à proposer une offre suffisante de mesures d'emploi, de mesures de formation et de mesures spécifiques adaptées à leurs besoins: cours, stages, programmes d'emploi temporaire (PET), etc. L'année 2013 a été marquée au niveau organisationnel par la mise en œuvre du nouveau plan directeur du SPE lié aux MMT

---

(sur 3 ans) et d'un plan d'actions annuel MMT, ainsi que par la consolidation du système de contrôle interne. De nouvelles offres transitoires pour les jeunes ont vu le jour et les mesures dans le domaine de l'informatique bureautique et de l'allemand ont été optimisées.

#### A. Mesures d'emploi

Les programmes d'emploi temporaires (PET) visent à faciliter l'insertion ou la réinsertion professionnelle rapide et durable des assurés. Ils portent sur des activités proches de la réalité et répondent le mieux possible à la formation et aux aptitudes des bénéficiaires ainsi qu'à la situation sur le marché du travail. En 2013, 1998 (1982 en 2012) PET ont été octroyés, dont 65 % auprès de fournisseurs subventionnés (dont la structure et les frais d'encadrement sont financés par le SPE), 16 % auprès d'associations à but non lucratif et 19 % auprès de communes, de l'Etat ou d'organismes hors canton.

Les semestres de motivation (SeMo) ainsi que les structures offrant des préformations (PréFo), qui combinent occupation et formation, visent à aider des jeunes au chômage dans le choix d'une formation professionnelle. Durant l'année scolaire 2012-2013, 325 (317) jeunes ont suivi un SeMo/PréFo qui dure en moyenne 5,5 mois.

71 (40) mesures d'emploi se sont déroulées sous forme de stages professionnels par l'intermédiaire desquels les assurés peuvent acquérir de l'expérience professionnelle ou reprendre contact avec une profession et le monde du travail.

#### B. Mesures de formation

Les plateformes et les cours ont pour but d'évaluer les connaissances, de former, voire de certifier les demandeurs d'emploi. 5309 (4726) mesures de ce type ont été octroyées dans différents domaines (technique de recherche d'emploi: 42 %; langues: 37 %; informatique: 8 %; autres: 13 %).

Autre mesure de formation, l'entreprise de pratique commerciale (EPCO) permet aux assurés de travailler au sein d'une entreprise dont l'organisation et la gestion correspondent à celles d'une entreprise privée. Les deux EPCO fribourgeoises, FRee Trading et free win, ont accueilli au total 175 (193) assurés durant l'année.

849 (686) stages de formation ou d'orientation ont pu être suivis, permettant aux assurés de se perfectionner ou d'évaluer leurs compétences ainsi que les exigences d'une fonction.

#### C. Mesures spécifiques

Parmi les 524 (428) mesures spécifiques octroyées, 63 % constituent des allocations d'initiation au travail, 22 % des soutiens à une activité indépendante, 9 % des allocations de formation et enfin 6 % des contributions aux frais de déplacement.

#### D. Répartition du budget MMT

Le budget MMT englobe les mesures de formation et les mesures d'emploi, mais ne comprend pas le budget alloué aux mesures spécifiques géré directement par le SECO. En 2013, 39,5 % du budget MMT sont alloués aux programmes d'emploi temporaires (PET), 30,5 % aux mesures de formation (cours, entreprise de pratique commerciale) et 30 % aux semestres de motivation (SeMo).

#### E. Programmes d'emploi qualifiant (PEQ-LEMT)

La loi cantonale sur l'emploi et le marché du travail (LEMT) institue une mesure de réinsertion professionnelle qui a pour objectif de favoriser la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi en fin de droit LACI en leur offrant une occupation qualifiante au sein d'une entreprise, d'une collectivité publique ou d'une association ou fondation à but non lucratif. 115 (94) contrats PEQ-LEMT ont été octroyés dont 57 % (56 %) auprès d'associations ou fondations à but non lucratif, de communes et de l'Etat et 43 % (44 %) auprès d'entreprises privées. La durée moyenne par contrat est de 3,7 mois. Une personne a pu être engagée sous forme de contrat PEQ-LEMT encadrement auprès d'un fournisseur de PET subventionné.

### 3.2.4 Médiation

La médiation, qui est directement subordonnée au secrétariat général de la DEE, est destinée aux assurés qui rencontrent des difficultés avec les ORP, les caisses de chômage et la section juridique notamment. 74 (78) interventions ont été recensées en 2013.

### 3.2.5 Collaboration interinstitutionnelle (CII)

De plus en plus de personnes cumulent les problèmes (santé, chômage, difficultés sociales), rendant compliqué leur retour sur le marché de l'emploi. Ceci peut engendrer précarité et exclusion sociale.

Pour aider ces personnes, les ORP, l'Office cantonal de l'assurance-invalidité (OAI) ainsi que les services sociaux régionaux (SSR) emploient une stratégie commune: la collaboration interinstitutionnelle (CII). Nommée par le Conseil d'Etat, la Commission cantonale de la CII a pour mandat d'organiser le dispositif CII cantonal et d'en assurer le suivi.

En 2013, les ORP ont eu recours à la CII et à son outil informatique de gestion de cas (CaseNet) pour 42 (30) situations, dont 31 (24) situations complexes.

### 3.2.6 Aide aux jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle

Le SPE appuie la Commission des jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle (CJD) dans sa mission, soit le déploiement du dispositif et le développement de nouvelles mesures d'aide. Le Service met notamment à disposition de la CJD un chef de projet ainsi qu'une personne pour la gestion administrative.

Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté a été défini comme l'une des priorités du programme gouvernemental 2012-2016. En 2013, le Conseil d'Etat a publié le 2e rapport de la CJD qui réunit une évaluation de la situation des jeunes en difficulté dans le canton et une quantification des besoins financiers pour les prochaines années.

En 2013, le travail de la CJD s'est concentré sur le développement d'une nouvelle mesure «Avenir 20-25 » pour les jeunes adultes sans formation, sur l'évaluation du «Case management» et sur la mise en place de l'organisation de la Plateforme jeunes (renforcée par la désignation d'une coordinatrice et l'octroi d'un appui pour les tâches administratives).

### 3.2.7 Organisation et projets

La section s'est employée à la mise en place du système de contrôle interne (SCI) au sein du Service. Les activités des différentes sections sont dorénavant formalisées dans un système de management de la qualité et le suivi des objectifs est garanti par le processus de maintenance du système.

Dans le cadre de la migration vers MS Office 2010, l'ensemble des documents à disposition des ORP ont été adaptés pour assurer la compatibilité avec la plateforme fédérale PLASTA.

Le projet de développement durable a vu la mise en œuvre de plusieurs mesures dont un recyclage des déchets optimisé sur tous les sites du service et l'élaboration d'un plan de mobilité comprenant une phase-pilote d'auto-partage en collaboration avec la société Mobility.

Les chefs de projets sont en permanence formés et soutenus dans la conduite de leurs projets. Ces derniers ont porté en 2013 sur : l'établissement d'un concept pour l'intervision, la prise en charge des inscriptions au chômage auprès des ORP, l'organisation des statistiques et la révision du portail intranet des mesures du marché du travail.

## 3.3 Section Marché du travail

### 3.3.1 Inspection du travail

Par ses actions (contrôles, audits, conseils, information, formation, sensibilisation), l'Inspection du travail veille à une application correcte des prescriptions en matière de protection de la santé et de la sécurité au travail ainsi qu'en matière de durée du travail et du repos pour un collectif de près de 120 000 emplois à plein temps dans le canton.

S'agissant de la protection des travailleurs, les inspecteurs ont effectué 307 (395) visites d'entreprises, partiellement ou intégralement indemnisées par la Commission fédérale de coordination de la sécurité au travail (CFST), en partie en collaboration avec le SECO (Inspection fédérale du travail) et la Caisse nationale suisse en cas d'accidents (SUVA). L'Inspection du travail a également effectué 35 (26) audits système MSST complets ou préalables (Médecins et spécialistes de la sécurité au travail), portant sur l'organisation et la gestion de la sécurité au travail dans les entreprises.

Dans le domaine particulier de l'amiante, l'Inspection a participé activement à la finalisation de la mise en pratique, conjointement avec la SUVA, le Service de l'environnement (SEn) et le Service de l'aménagement du territoire et des constructions (SeCA), de la nouvelle procédure quant aux exigences d'investigation avant travaux. Il est désormais obligatoire de présenter un diagnostic bâtiment pour toute transformation ou démolition de bâtiments construits avant 1993. Depuis novembre 2013, l'inspection préavise tous les dossiers devant présenter un diagnostic.

L'Inspection a effectué plusieurs investigations en hygiène du travail en collaboration avec le laboratoire intercantonal de santé au travail (LIST) portant notamment sur l'exposition à des poussières, des solvants ou encore du cobalt.

En ce qui concerne les dérogations à la durée normale de la semaine de travail, l'Inspection délivre les permis de courte durée (moins de six mois), les permis pour une période plus longue faisant l'objet de décisions du SECO. Les principaux secteurs concernés sont ceux de la construction et de la distribution.

Dans le cadre de ses compétences, l'Inspection du travail a rendu une décision négative sur 22 (31) demandes de permis visant principalement une dérogation à l'interdiction de travailler le dimanche et les jours fériés.

Le registre des entreprises industrielles a fait l'objet des modifications suivantes: deux libérations, un nouvel assujettissement et une modification d'assujettissement ont été effectués.

	Permis délivrés par le SPE		Permis délivrés par le SECO	
	2012	2013	2012	2013
Travail de nuit	71	99	136	151
Travail du dimanche	105	124	132	139
Travail en continu	1	1	6	4
Travail en 3 équipes	3	9	-	-
<b>Total</b>	<b>180</b>	<b>233</b>	<b>274</b>	<b>294</b>

Tous les travaux d'agrandissement ou de transformation effectués au sein des entreprises industrielles du canton doivent être approuvés par l'Inspection du travail, qui délivre ensuite l'autorisation d'exploiter. Pour les entreprises non industrielles, l'Inspection délivre des préavis dans le cadre des procédures d'octroi du permis de construire.

	2012	2013
Agrandissements (transformations) industriels	19	21
Autorisations d'exploiter	17	11



	2012	2013
Entreprises non industrielles	659	611
Total	695	643

### 3.3.2 Observatoire du marché du travail

Le canton de Fribourg a participé à plusieurs enquêtes réalisées notamment par l'Observatoire Romand et Tessinois du marché de l'Emploi (ORTE):

- > Plaquette trimestrielle sur les indicateurs de l'évolution du chômage en Suisse romande par branche économique (janvier, avril, juillet, octobre 2013);
- > Evolution du travail intérimaire en Suisse romande (octobre 2013), cette étude fait l'objet d'une traduction en allemand par le SECO;
- > Actualisation de l'enquête ORTE sur « chômage et nationalité » (septembre 2013);
- > Bulletins trimestriels de l'Observatoire fribourgeois du marché du travail (janvier, avril, juillet, octobre 2013);
- > Bulletins semestriels de l'Observatoire fribourgeois du marché du travail (janvier, juillet 2013);
- > Bulletin annuel de l'Observatoire fribourgeois du marché du travail (janvier 2013).

L'Observatoire fribourgeois du marché du travail a également participé à différents projets tels la gestion des statistiques au SPE ainsi qu'à la rédaction des rapports pour le SECO et le Bureau de surveillance du marché du travail (BSMT).

### 3.3.3 Organe cantonal pour l'approvisionnement économique du pays (OCAE)

Les activités déployées par cet organe cantonal découlent de l'application de la loi cantonale sur l'approvisionnement économique du pays (LAE), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2012. Les cantons sont plus spécialement appelés à collaborer avec l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays dans trois domaines spécifiques, à savoir le rationnement des aliments, la gestion réglementée du mazout et le rationnement des carburants. Les communes sont compétentes pour l'application sur le plan local des instructions fédérales et cantonales en matière d'approvisionnement économique du pays.

L'article 3 LAE institue un organe cantonal qui est rattaché à la DEE et dont les membres sont nommés par le Conseil d'Etat. Charles de Reyff, chef du SPE, dirige l'OCAE.

### 3.3.4 Office cantonal de conciliation en matière de conflits collectifs de travail (OCCT)

L'OCCT, sous la présidence de Monsieur Michel Pittet, ancien Conseiller d'Etat, est intervenu dans un conflit entre partenaires sociaux.

### 3.3.5 Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP)

Le SPE veille activement à l'application des mesures d'accompagnement de l'ALCP. Le secteur de la Surveillance du marché du travail (SMT) assure la responsabilité de l'Inspection de l'emploi et de l'observation du marché du travail.

Le secteur SMT contrôle sur le sol fribourgeois les travailleurs détachés par des entreprises étrangères, les prestataires de services indépendants, ainsi que les prises d'emploi, auprès d'employeurs suisses, des ressortissants en provenance de l'Union européenne. 353 (382) contrôles portant sur 739 (776) travailleurs ont été réalisés.

Assurant l'observation du marché du travail dans le cadre des conditions salariales le secteur SMT a achevé deux sondages du marché, pour employés suisses comme étrangers, dont un pour une trentaine d'entreprises de l'industrie manufacturière et plus de mille employés. De même un sondage concernait une septantaine de travailleurs frontaliers d'entreprises différentes. Les salaires sont généralement conformes aux CCT étendues et aux salaires usuels. Aucune sous-enchère abusive et répétée n'a été constatée.

---

L'intervention des inspecteurs auprès des entreprises étrangères, afin qu'elles versent le salaire usuel de la branche, a permis de récupérer 96 317 francs de salaire au profit des travailleurs détachés.

L'Inspection a traité 5 811 (5525) annonces pour 7792 (7 589) travailleurs, dont 3364 travailleurs détachés, 2858 prises d'emploi en Suisse (dont plusieurs via agences) et 1570 prestataires de services indépendants.

Ces travailleurs soumis à l'annonce obligatoire (moins de 90 jours par année) ne représentent toutefois que 938 équivalents plein-temps, soit 0,8 % (0,73 %) de tous les emplois recensés dans le canton de Fribourg.

### 3.3.6 Lutte contre le travail au noir

Le SPE est l'autorité d'exécution cantonale de la loi fédérale sur le travail au noir (LTN). Il remplit sa mission par le secteur de la surveillance du marché du travail (SMT).

L'Inspection pour la lutte contre le travail au noir se compose des trois inspecteurs du SPE et des inspecteurs de la construction, dépendant de l'Association fribourgeoise de contrôles. Le SPE a délégué à cette association les activités de contrôle du travail au noir dans le secteur principal et le second œuvre de la construction comme dans la branche du nettoyage industriel, par le biais d'un mandat de prestations.

L'Inspection du travail au noir a effectué 509 (525) contrôles concernant 1132 (1343) travailleurs. Parmi ces contrôles, 144 (125) entreprises pour 348 (403) travailleurs ont fait l'objet d'une dénonciation. Les infractions les plus répandues ont trait au non-respect des obligations en matière de droit des étrangers.

La prévention et l'information relative au travail au noir restent un axe prioritaire et se sont traduites par une action de sensibilisation auprès des organismes d'utilité publique proches des employés et des employeurs potentiellement exposés à l'économie souterraine. Les efforts de prévention ont porté principalement sur les employés en 2013, avec la création d'un dépliant d'informations qui est remis à chaque travailleur lors des contrôles. Ce dépliant est également inséré dans la documentation remise à tout demandeur d'emploi lors de son inscription au chômage. Pour 2014, les actions de prévention s'adresseront également aux employeurs par des actions ciblées sur leurs besoins.

Six cours sur le thème du travail au noir ont été donnés aux candidats à la patente pour établissements publics.

### 3.3.7 Placement privé et location de services

La section a délivré 30 (27) autorisations en 2013: 5 pour le placement privé et 9 pour la location de services, 16 pour le placement privé et la location de services. Six autorisations ont été supprimées à la suite d'une cessation d'activité ou une reprise par une autre société.

Elle a préavisé favorablement auprès du SECO 13 (15) demandes d'autorisation pour exercer la location de services transfrontaliers et/ou le placement privé intéressant l'étranger.

Par ailleurs, la section a mené des investigations afin de combattre et de prévenir l'exercice illicite du placement privé et de la location de services. De plus, des activités illicites de location de services de l'étranger en Suisse ont été dénoncées au SECO.

La CCT de la branche du travail temporaire, dont l'extension est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012, s'applique à 94 % des heures louées dans le canton. Dans ce contexte, la collaboration de la section avec les commissions paritaires s'est intensifiée durant cette année. Ainsi, il a été constaté, sur la base des rapports de contrôle transmis par les commissions paritaires et de propres investigations, diverses pratiques illicites comme des infractions à la loi sur les étrangers, non-paiement du 13<sup>e</sup> salaire conventionné, non-respect de la forme écrite du contrat de travail lors de prolongations de contrat ou non-respect du droit aux vacances.

En 2012 (les chiffres pour 2013 seront disponibles au printemps 2014), 898 (1026 en 2011) personnes ont été placées par les agences de placement privé fribourgeoises. Les agences de location de services fribourgeoises ont loué les services de 6676 (7666) personnes, ce qui correspond à 3 499 027 (3 785 948) heures de mission. La partie d'étrangers parmi les personnes dont les services ont été loués se monte à 69 % (66 %), ce qui est supérieur à la moyenne suisse 62,4 % (61,1 %).

### 3.4 Section juridique

#### 3.4.1 Décisions en première instance

En qualité d'autorité cantonale, la section a rendu 8218 (7094) décisions et avis de droit en matière d'assurance-chômage en 2013, selon la répartition suivante:

> Suspension dans l'exercice du droit à l'indemnité:	5673 (4651)
> Aptitudes au placement et autres décisions:	327 (357)
> Remises de l'obligation de restituer:	87 (31)
> Avis de droit en matière d'assurance-chômage:	2131 (2055)

#### 3.4.2 Décisions en deuxième instance et observations au Tribunal cantonal

La section juridique a également enregistré 548 (487) oppositions contre l'ensemble des décisions rendues par le SPE. 487 (296) décisions sur opposition, dont 58,95 % ont été rejetées ou déclarées irrecevables, 25,65 % ont été admises, 12,5 % ont été partiellement admises et 2,9 % ont été rayées du rôle. 28 (27) recours ont été interjetés auprès du Tribunal cantonal contre les décisions du SPE. La section a déposé des observations dans 36 (25) affaires. Le Tribunal cantonal a rendu 9 (40) arrêts. 66,7 % des recours ont été rejetés ou déclarés irrecevables, aucun n'a été admis, 33,3 % ont été partiellement admis et aucun n'a été rayé du rôle.

#### 3.4.3 Réductions de l'horaire de travail (RHT) et intempéries

	Travailleurs touchés				Heures chômées			
	2012	2013	CH 2012	CH 2013	2012	2013	CH 2012	CH 2013
Janvier	438	337	12 180	13 263	17 802	15 666	588 220	693 779
Février	440	130	12 808	11 066	22 516	5028	660 104	545 522
Mars	485	217	13 066	11 115	20 937	10 097	656 590	536 086
Avril	243	266	11 246	11 051	11 318	13 702	517 603	530 516
Mai	262	240	10 747	8 509	12 587	15 033	597 903	395 731
Juin	172	348	10 777	7 639	7334	19 432	518 238	390 127
Juillet	206	185	6360	3611	6459	10 930	283 532	189 094
Août	101	128	6189	4195	6114	5371	312 767	216 879
Septembre	136	36	7726	4332	5457	1530	364 625	215 032
Octobre	309	113	8485	4053	14 978	4219	444 187	217 529
Novembre	324	44	12 437	6008	14 846	1694	622 217	289 313
Décembre	163	15	7600	<b>3837</b>	5934	<b>906</b>	337 070	173 751

---

#### 3.4.4 Autres activités de la Section juridique

La Section juridique assure notamment une permanence en matière de droit du travail, en renseignant les personnes qui le désirent lors d'entretiens téléphoniques ou dans ses locaux. La section conseille le service dans l'ensemble de ses domaines d'activité et, le cas échéant, rend des avis de droit. Elle rédige les textes juridiques nécessaires à la bonne marche du service.

La section prononce également des décisions en matière de loi sur les travailleurs détachés (Ldét). De plus, elle est compétente pour mener la procédure relative à l'extension des conventions collectives de travail au niveau cantonal. Elle statue en outre sur les réclamations déposées contre les décisions de l'Inspection du travail.

### 3.5 Section Services généraux

#### 3.5.1 Communication

Le service s'est occupé, conjointement avec la DSAS, de la communication relative au lancement de la mesure Pôle Insertion+ (communiqué, conférence de presse, site Internet, etc.). La prévention contre le travail au noir a fait l'objet d'une communication plus intensive, passant notamment par la création d'un dépliant d'information destiné aux employés et demandeurs d'emploi du canton. La section gère également l'utilisation et la communication de la salle d'exposition sise dans la Maison de l'économie, Espace 25. L'adaptation de la signalétique des bâtiments du SPE à l'identité visuelle de l'Etat s'est terminée en 2013.

#### 3.5.2 Informatique

Le SPE a poursuivi le renouvellement de son parc informatique, avec notamment l'installation d'imprimantes multifonctions dans toutes les unités du service. Il a procédé à la migration vers Windows 7 et Office 2010. Il a également réorganisé les droits d'accès aux différents locaux du SPE en fonction des besoins du service et a renouvelé les badges des collaborateurs en conséquence.

Les mises à jour et les tests se sont poursuivis pour garantir le fonctionnement du système de gestion électronique des documents, ainsi que du système fédéral d'administration des données des demandeurs d'emploi (PLASTA).

#### 3.5.3 Comptabilité

La section gère toutes les comptabilités fédérales et la comptabilité cantonale du Fonds de l'emploi. Elle s'occupe notamment des salaires à verser mensuellement aux demandeurs d'emploi en PEQ, de l'établissement des attestations d'employeurs, des certificats de salaires et des décomptes AVS, SUVA ou impôts à la source.

Le coût de fonctionnement du SPE a été, en tenant compte des comptabilités cantonales et fédérales mais sans les coûts des MMT, de 20,2 millions de francs. En outre, 1 783 774 francs ont été prélevés sur le Fonds cantonal de l'emploi pour financer les mesures destinées aux chômeurs ayant épuisé leurs droits aux indemnités fédérales. Les PEQ en entreprises ont coûté 1 068 808 francs, les PEQ associations 528 969 francs et les PEQ canton et communes 185 997 francs. Au 31 décembre 2013, le capital du Fonds se montait à 15,4 millions de francs.

## 4 Caisse publique de chômage (CPCh)

Administrateur: Dominique Schmutz

### 4.1 Activités

#### 4.1.1 Activités courantes

La fin de l'année 2013 a été marquée dans le canton par des turbulences économiques et malheureusement aussi par des pertes d'emploi (Ilford, Phonemarketing, etc.).

6428 personnes et 191 entreprises auront fait appel à la Caisse durant l'année. Ainsi, notre service reste un interlocuteur reconnu pour toutes les questions d'indemnisation et nous collaborons activement avec l'ensemble des partenaires du monde du travail.

Durant l'année, la Caisse a également renouvelée sa certification ISO 9001 - 2008 et procédé à une modification de son système de gestion électronique des documents, dans le but d'améliorer les processus de prise en charge des attentes des bénéficiaires.

Le rôle de la Caisse publique de chômage et son ancrage dans la société fribourgeoise en font un acteur incontournable pour toutes les questions liées à la fin des rapports de travail et au soutien des entreprises tant au niveau de l'intempérie, du chômage technique et de l'indemnité en cas d'insolvabilité.

Pour terminer, la Caisse publique de chômage a notifié 2538 décisions de Caisse. Elle a soumis au Service public de l'emploi (SPE) 17 cas pour examen.

#### 4.1.2 Genre et nombre de prestations versés aux bénéficiaires

##### A. Demandes d'indemnités en cas de chômage (IC)

Année	2012	2013	Variation en pourcent
Nombre d'assurés	5257	5976	13.68 %
Nombre d'inscriptions	6050	6428	6.25 %
Nombre d'indemnités journalières versées	403 850.1	476 858.1	18.08 %

##### B. Demandes d'indemnités en cas de d'intempéries

Année	2012	2013	Variation en pourcent
Nombre d'entreprises	169	99	-41.42 %

##### C. Demandes d'indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail

Année	2012	2013	Variation en pourcent
Nombre d'entreprises	27	29	7.41 %

##### D. Demandes d'indemnités en cas d'insolvabilité

Année	2012	2013	Variation en pourcent
Nombre d'entreprises	47	39	-17.02 %

## E. Indemnités versées

Année et francs	2012 Fr.	2013 Fr.	Variation en pourcent
Chômage complet (IC)	63 915 182.80	77 266 536.35	20.89 %
Allocations familiales	1'143'039.05	1'491'106.00	30.45 %
Mesures relatives au marché du travail (MMT)	3 893 084.90	4 803 345.50	23.38 %
Coût afférent au projet (Organisateur)	15 372 626.80	17 767 898.75	15.58 %
Intempéries et réduction de l'horaire de travail	8 369 506.05	5 732 992.30	-31.50 %
Insolvabilité	1 375 469.60	1 095 783.50	-20.33 %
Allocation d'exportation des prestations (avance accords bilatéraux)	30 172.10	0.00	-100.00 %
<b>Total</b>	<b>94 099 081.30</b>	<b>108 157 662.40</b>	<b>14.94 %</b>

## 5 Service du registre du commerce (SRC)

Préposée: Uschi Kozomara Yao

### 5.1 Activités

#### 5.1.1 Activités courantes

Dans le courant de l'année 2013, le Service du registre du commerce a traité au total 6145 dossiers aboutissant à des inscriptions dans le Journal du registre du commerce. Ce chiffre se compose de 1484 inscriptions de nouvelles sociétés ainsi que de 981 radiations et 3680 modifications concernant les sociétés existantes. Le total de dossiers traités a ainsi encore baissé de 408 par rapport à l'année 2012, mais il reste toujours plus élevé que la moyenne des dix dernières années. Aussi, il faut noter que le nombre total de sociétés inscrites continue à croître. Ainsi, tandis que le registre du commerce du canton de Fribourg affichait encore 16 363 sociétés inscrites au 31 décembre 2004, ce chiffre se monte à 19 716 sociétés à la fin de l'année 2013.

#### 5.1.2 Evènements particuliers

Le Service du registre du commerce a participé à une séance de la Conférence des autorités suisses du registre du commerce, en octobre 2013, ainsi qu'à une séance de l'Office fédéral de la justice, en février 2013, qui avaient entre autres pour but d'informer les registres du commerce sur l'introduction de la communication électronique et du numéro d'identification des entreprises (IDE). Ainsi, le Service du registre du commerce a dû faire adapter son logiciel aux exigences légales en matière de communication électronique, mais les travaux ont été interrompus afin de pouvoir introduire le numéro d'identification des entreprises (IDE), introduction finalement achevée en décembre 2013. Par rapport à ces domaines, le Service du registre du commerce a donc poursuivi la collaboration avec ses registres partenaires de Vaud, Genève et Neuchâtel, ainsi qu'avec leur fournisseur du logiciel commun.

Le Service du registre du commerce a également contribué à la formation d'un notaire-stagiaire.

### 5.2 Statistiques

#### 5.2.1 Etat des sociétés actives

Au 31 décembre 2013, l'état des sociétés actives inscrites auprès du Service du registre du commerce était le suivant:

Entreprises individuelles (EI)	5917
Sociétés en nom collectif (SNC)	351
Sociétés en commandite (SC)	25
Sociétés anonymes (SA)	7016
Sociétés à responsabilité limitée (SARL)	4614
Etablissements de droit public (EDP)	21
Société en commandite par actions (SCA)	1
Sociétés coopérative (COOP)	567
Succursales d'une entreprise étrangère (SEE)	144
Succursales d'une entreprise suisse (SES)	368
Associations (ASS)	203
Fondations (FOND)	481
Entreprises non astreintes à inscription (PRO)	8
<b>Total</b>	<b>19 716</b>

### 5.2.2 Tableau comparatif par rapport à la langue d'inscription

Au 31 décembre 2013, la répartition linguistique des sociétés actives inscrites au registre du commerce était la suivante:

Total des sociétés actives inscrites en langue française	15 320
Total des sociétés actives inscrites en langue allemande	4396

### 5.2.3 Tableau comparatif des nouvelles sociétés

Depuis l'introduction de la tenue informatisée du registre du commerce au niveau cantonal, l'évolution des **nouvelles** sociétés inscrites peut être suivie et se présente comme suit:

	ASS	COOP	EI	FOND	SA	SARL	SEE/SES	SNC/SC
2004	7	2	348	17	256	309	80	31
2005	7	3	351	24	292	350	60	49
2006	7	5	359	14	298	372	46	54
2007	8	5	374	17	291	415	57	43
2008	18	0	379	19	334	398	42	32
2009	15	6	376	15	293	448	38	36
2010	9	2	420	10	317	430	36	24
2011	6	5	401	13	385	492	59	32
2012	7	4	445	20	327	476	35	34
2013	13	5	471	13	375	519	40	48

### 5.3 Collaborations intercantionales

Le Service du registre du commerce a participé aux séances de travail semestrielles d'un groupe de registres de commerce alémaniques, soit de Zurich, Argovie, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne, Berne et Haut-Valais, ayant pour but de discuter des questions juridiques liées aux inscriptions. A leur tour, les offices des registres de commerce des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Jura et Bas-Valais ont poursuivi leurs séances annuelles, reprises l'an dernier, pour discuter à l'exemple de leurs homologues alémaniques, et le Service du registre du commerce a aussi participé à ces séances.

### 5.4 Affaires contentieuses

Pour l'année 2013, aucune affaire contentieuse n'est à signaler par le Service du registre du commerce.



---

## 6 Service de l'énergie (SdE)

---

*Chef de service : Serge Boschung*

### 6.1 Activités

#### 6.1.1 Activités courantes

Le Service encourage l'utilisation des énergies renouvelables et la substitution des énergies fossiles par des aides financières, selon les programmes d'encouragement en vigueur, tout en tenant compte des disponibilités du Fonds cantonal de l'énergie.

Dans un but d'exemplarité des collectivités publiques, il a poursuivi son action d'information et d'accompagnement auprès des communes, en collaboration avec les programmes «SuisseEnergie pour les communes», l'Association «Cité de l'énergie» et «Energio».

Plusieurs cours et séminaires destinés aux professionnels du bâtiment ont été organisés.

La Commission cantonale de l'énergie (CCE) a tenu une séance. Les thèmes des nouvelles dispositions légales en matière d'énergie, du potentiel éolien et de la géothermie profonde dans le canton ont été présentés et discutés lors de cette rencontre.

#### 6.1.2 Etudes en cours

Dans le cadre de la révision de la planification énergétique cantonale, le Service a mené différentes études relatives à:

- > la valorisation du potentiel éolien du canton : révision de la planification datant de 2008 en fonction notamment des avancées technologiques;
- > la détermination du potentiel géothermie profonde et délimitation des sites présentant le plus grand intérêt;
- > la valorisation des rejets de chaleur afin d'établir un cadastre sur l'ensemble du territoire.

Ces études se poursuivront encore au moins en 2014.

### 6.2 Formation

#### 6.2.1 Programme de formation continue

Le vaste programme de formation continue sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, mis en œuvre en collaboration avec l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg (EIA-FR), a débuté en 2013. Ce projet, qui fait l'objet d'un mandat du Grand Conseil, s'étalera sur 3 ans pour un budget de 1,5 millions de francs. Cette somme sera prélevée du Fonds cantonal de l'énergie, en application de l'article 22 LEn.

#### 6.2.2 Promotion/formation pour la jeunesse

Le Service poursuit son action d'information et de sensibilisation, auprès des nouvelles générations, sur les questions énergétiques et le développement de bons réflexes en matière d'énergie.

Le programme appelé «La Valise d'exploration énergie» est proposé gratuitement aux enseignants des classes primaires francophones et alémaniques de 3P à 6P du canton. Durant l'année scolaire 2012/13, 114 classes ont été visitées, ce qui équivaut à 2211 élèves.

Il soutient également la diffusion d'un programme intitulé «Enerschool» pour les cycles d'orientation et les collèges. Au cours de l'année 2013, un nouveau collège a adhéré à ce concept et les travaux se sont poursuivis pour un cycle d'orientation et un collège.

---

## 6.3 Procédures d'autorisation de construire

### 6.3.1 Demande de permis de construire

Au sens de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 2 décembre 2008 (LATeC) et en application des dispositions légales en matière d'énergie, le Service doit s'assurer que l'enveloppe thermique des bâtiments soit conforme, de même que les installations techniques. Au cours de l'année 2013, le Service a contrôlé et préavisé 2 404 demandes de permis de construire (procédures ordinaires et procédures simplifiées).

### 6.3.2 Installations de réfrigération et/ou d'humidification

Conformément à la loi du 9 juin 2000 sur l'énergie, le Service a accordé 5 autorisations.

### 6.3.3 Autorisations et dérogations diverses

Conformément à la loi du 9 juin 2000 sur l'énergie, le Service a accordé 9 autorisations et/ou dérogations diverses (chauffage électrique direct, chaudière à gaz naturel, chaudière à mazout sans condensation, etc.).

### 6.3.4 Gaz naturel

En application de l'arrêté du 5 juin 1979 sur les installations de transports par conduites de combustibles ou carburants liquides ou gazeux non soumises à concession fédérale, le Service a autorisé la construction et/ou l'exploitation des extensions suivantes du réseau Frigaz SA:

- > Communes de Farvagny et Rossens (tronçon Le Chaney – In Riaux)
- > Commune de Kerzers
- > Communes de Marsens, Sorens et Pont-en-Ogoz
- > Commune de Grandvillard (tronçon Les Auges - Grandvillard)
- > Communes de Bulle et Le Pâquier (contournement Sud)
- > Commune de Düdingen
- > Communes de Bulle et Gruyères (tronçon Pré du Chêne – Grand Clos)
- > Commune de Gruyères (tronçon Gruyères – Grandvillard)
- > Commune de Chénens (tronçon du Vigny – Les Caroux)
- > Communes de Payerne et Granges-de-Vesin (secteur Cugy)
- > Communes de Payerne et Granges-de-Vesin (secteur Les Montets)
- > Commune de Bas-Intyamont (tronçon l'Étroite Rive-Enney-Les Auges)
- > Commune de Givisiez (GIVICAD)
- > Commune de Pont-en-Ogoz (tronçon Pra Derrey – Russille)
- > Commune de Corpataux-Magnedens
- > Commune de Hauterive

Il a également autorisé la construction et/ou l'exploitation des extensions suivantes du réseau Cosvegaz SA:

- > Communes d'Ecublens et Rue
- > Commune de Torny (secteur Middel – Torny-le-Petit)
- > Communes de Rue (secteur Promasens) et Ecublens
- > Commune de Torny (secteur Torny-le-Grand)
- > Commune de Cheyres (secteur III)
- > Commune de Vuissens
- > Commune de Prévondavaux
- > Communes de Ménières et Cheiry

### 6.3.5 Lignes haute tension

Le Service a donné son préavis pour un projet sur la commune de Gruyères.

---

## **6.4 Programmes d'encouragement en matière d'énergie**

### **6.4.1 Installations de chauffage au bois**

Conformément au règlement du 5 mars 2001 sur l'énergie, le Service a délivré 48 promesses de subvention représentant un montant de 1 833 250 francs pour une puissance de 14 418 kW.

### **6.4.2 Installations solaires thermiques**

Conformément au règlement du 5 mars 2001 sur l'énergie, le Service a délivré 205 promesses de subvention représentant un montant de 517 501 francs pour une surface totale installée de 1922 m<sup>2</sup>.

### **6.4.3 Bâtiments remplissant les critères du standard Minergie-P**

Conformément au règlement du 5 mars 2001 sur l'énergie, le Service a délivré 16 promesses de subvention représentant un montant de 201 432 francs.

### **6.4.4 Pompes à chaleur en substitution d'un chauffage électrique**

Conformément au règlement du 5 mars 2001 sur l'énergie, le Service a délivré 92 promesses de subvention représentant un montant de 423 000 francs pour une puissance de 1009 kW.

### **6.4.5 Pompes à chaleur en substitution d'une énergie fossile**

Conformément au règlement du 5 mars 2001 sur l'énergie, le Service a délivré 86 promesses de subvention représentant un montant de 453 000 francs pour une puissance de 969 kW.

### **6.4.6 Réseau hydraulique (distribution de chaleur)**

Conformément au règlement du 5 mars 2001 sur l'énergie, le Service a délivré 47 promesses de subvention représentant un montant de 201 000 francs.

### **6.4.7 Programme Bâtiments**

Conformément au règlement du 5 mars 2001 sur l'énergie, le Service a délivré 307 promesses de subvention représentant un montant de 1 669 300 francs. La part nationale promise par le Programme Bâtiments pour le canton de Fribourg représente quant à elle un montant de 3 519 360 de francs.

### **6.4.8 Nouveaux réseaux de chauffage exploitant des rejets thermiques**

Conformément au règlement du 5 mars 2001 sur l'énergie, le Service a délivré 4 promesses de subvention représentant un montant de 489 740 francs pour une puissance totale des bâtiments nouvellement raccordés de 9671 kW.

### **6.4.9 Couplage chaleur-force**

Conformément au règlement du 5 mars 2001 sur l'énergie, le Service a délivré 2 promesses de subvention représentant un montant de 330 000 francs pour une puissance totale installée de 1050 kW (électricité) et 1230 kW (chaleur).

### **6.4.10 Cité de l'énergie pour les communes**

Conformément au règlement du 5 mars 2001 sur l'énergie, le Service a délivré 27 promesses de subvention représentant un montant de 193 511 francs.

## **6.5 Collaborations intercantionales**

Sur le plan intercantonal, le Service a participé à différents groupes de travail ou d'accompagnement mis en place notamment par l'Office fédéral de l'énergie et par la Conférence des directeurs et des services cantonaux de l'énergie.

## **6.6 Législation**

En date du 25 novembre 2012 et suite à un référendum ayant abouti, le peuple fribourgeois a été appelé à voter sur le projet de loi du 7 février 2012 modifiant la loi du 9 juin 2000 sur l'énergie. Celui-ci a été rejeté à une courte majorité.

---

L'unique point contesté par les référendaires concernait l'introduction du remplacement obligatoire, à l'horizon 2025, des chauffages et des chauffe-eau électriques existants.

Le Conseil d'Etat a décidé de soumettre rapidement un nouveau projet de loi à l'acceptation du Grand Conseil, en supprimant l'article 15 (alinéas 2 et 3) contesté par les opposants.

La nouvelle loi sur l'énergie (LEn) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2013. La stratégie énergétique du canton pourra donc être concrétisée. Le règlement d'application est en cours d'adaptation afin d'y intégrer et compléter les nouvelles mesures.

## 7 Service de la statistique (SStat)

---

*Chef de service : Pierre Caille*

### 7.1 Activités

#### 7.1.1 Collecte de données

Le Service de la statistique (SStat) procède à des enquêtes dans le cadre de relevés qui sont pour la plupart coordonnés au niveau fédéral. C'est le cas notamment du recensement scolaire, pour lequel des données individuelles portant sur plus de 50 000 élèves doivent être annuellement transmises à l'Office fédéral de la statistique. La collaboration des cantons est en outre parfois requise pour vérifier et corriger des données locales. C'est le cas notamment des statistiques fédérales portant sur l'emploi. Le rôle des cantons dans les relevés fédéraux est réglé par l'article 7 de la Loi sur la statistique fédérale (LSF), ainsi que par l'Ordonnance concernant l'organisation de la statistique fédérale et l'Ordonnance concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux, dont l'annexe fournit la liste exhaustive des enquêtes fédérales, avec mention – le cas échéant – de la participation des cantons.

#### 7.1.2 Exploitation des données

Conformément à la tendance de la statistique moderne et au souhait exprimé par le Législateur (loi sur la statistique cantonale, LStat, art. 5 al. 2), les informations statistiques sont toujours plus souvent tirées de registres ou de données administratives, c'est-à-dire des données qui n'ont a priori pas été collectées à des fins statistiques. Certaines statistiques sur la population sont ainsi tirées du registre cantonal de la population FriPers et la statistique de la construction est établie à partir du registre fédéral des bâtiments et logements. La nouvelle statistique fédérale des entreprises STATENT, partiellement fondée sur les registres AVS et réalisée en étroite collaboration avec les cantons en lieu et place des anciens recensements des entreprises, a livré ses premiers résultats provisoires en octobre 2013.

Pour obtenir les informations qui ne figurent pas dans les registres, le Service de la statistique exploite principalement des données issues des enquêtes par échantillons, notamment celles qui ont récemment été mises en place par l'Office fédéral de la statistique pour compenser au moins en partie l'abandon des recensements traditionnels. L'utilisation accrue des registres et des échantillons entraîne un bouleversement considérable des outils et des méthodes de travail au sein des services cantonaux de statistique.

#### 7.1.3 Diffusion des résultats

Les résultats statistiques sont principalement diffusés sous forme électronique, par le biais du site [www.stat-fr.ch](http://www.stat-fr.ch) (ou [www.fr.ch/sstat](http://www.fr.ch/sstat)). Seuls l'annuaire statistique, le mémento « Le canton de Fribourg en chiffres » et la brochure trimestrielle « Conjoncture » ont fait l'objet d'une publication sur support papier en 2013. En outre, de nombreux résultats et exploitations particulières de données statistiques sont fournis en réponses à des demandes individuelles (environ 800 par année) qui parviennent au SStat par lettre, par courriel ou par téléphone.

#### 7.1.4 Conseil

Le Service de la statistique soutient les services de l'administration cantonale dans le cadre de travaux à caractère statistique ou mathématique.

### 7.2 Projets et événements particuliers

En 2013, le projet HarmPers d'harmonisation des registres de personnes sur le plan cantonal est arrivé à son terme sous l'égide de la Direction de la sécurité et de la justice (DSJ). La banque de données FriPers est entrée en phase de production et constitue désormais une source de données très importante du nouveau dispositif de recensement de la population.

Le SStat collabore en outre au projet d'harmonisation des systèmes d'information pour l'administration des écoles (HAE) dirigé par la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) en veillant à ce qu'y soient intégrés les besoins de la statistique fédérale et en mettant les données collectées dans le cadre du recensement scolaire à disposition pour constituer le référentiel des données du nouveau système.

Enfin, le SStat participe au projet d'harmonisation des informations sur les bâtiments HarmBat en veillant à ce qu'y soient intégrés les besoins du Registre fédéral des bâtiments et logements et de la statistique fédérale de la construction.

### 7.3 Collaboration intercantonale

Le chef du Service de la statistique est membre du Bureau de la Conférence suisse des offices régionaux de statistique (CORSTAT). Le Service de la statistique est aussi actif au sein de la Conférence des offices statistiques romands et tessinois (CORT) et est représenté au sein du comité de l'organe de collaboration et de coordination statistique entre les régions et la Confédération (REGIOSTAT). Il est enfin présent, au titre de délégué des cantons, dans différents groupes de travail consacrés à de nouveaux projets ou à des réformes statistiques sur le plan fédéral.

Comme plusieurs offices fédéraux et la plupart des services statistiques des cantons et des villes, le SStat est signataire de la Charte de la statistique publique suisse, elle-même inspirée du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Il s'engage à ce titre à respecter les principes de la Charte et s'est déclaré prêt à participer au programme d'évaluation du respect de ces principes qui est en cours d'élaboration par les partenaires signataires.

## 8 Service du logement

*Responsable : Marcel Godel*

### 8.1 Activités

#### 8.1.1 Marché du logement

Au 1er juin 2013, 883 logements vacants ont été recensés dans le canton de Fribourg, soit 141 unités de moins que l'année précédente. Le taux de logements vacants, rapporté au total des logements en 2013, baisse de 0,77% en 2012 à 0,66% en 2013. La construction de nouveaux logements a permis de couvrir partiellement l'augmentation de la demande conditionnée par l'évolution démographique soutenue du canton de Fribourg.

Le taux de logements vacants varie fortement d'un district à l'autre, il est partout inférieur à 1 %.

	2012	2013
Sarine	1.00 %	0.88 %
Glâne	0.82 %	0.54 %
Gruyère	0.42 %	0.44 %
Broye	0.46 %	0.58 %

	2012	2013
Veveyse	0.67 %	0.50 %
Singine	1.03 %	0.63 %
Lac	0.59 %	0.53 %

La répartition des logements vacants est la suivante:

	2012	2013
1 et 2 pièces	24 %	29 %
3 pièces	28 %	28 %
4 pièces	33 %	27 %
5 pièces et plus	15 %	16 %

En outre, sur l'ensemble des logements vides, 82 % (85% en 2012) sont à louer et 18 % (15% en 2012) sont à vendre en 2013.

### 8.1.2 Encouragement à la construction de logements

La nouvelle loi fédérale sur le logement du 21 mars 2003 (LOG) est entrée en vigueur le 1er octobre 2003. La Confédération peut, en vertu de la LOG, accorder des prêts sans intérêt ou à taux préférentiel pour promouvoir l'offre de logements locatifs à loyer modéré et l'accession à la propriété de logements à prix modéré. En raison de l'acceptation par les Chambres fédérales du programme d'allègement budgétaire 2003, les articles 12 et 24 de la LOG, qui constituent la base légale de ces prêts directs, ne pouvaient plus être appliqués, et en février 2007, la Confédération a définitivement renoncé aux prêts directs.

Le programme d'allègement budgétaire 2003 n'a pas d'incidence sur les autres mesures de la LOG: aide indirecte pour les maîtres d'ouvrages qui ne disposent pas de fonds propres suffisants (cautionnements et arrière-cautionnements), soutien aux maîtres d'ouvrage et aux organisations faîtières de la construction de logements d'utilité publique et poursuite des activités de recherche. Les maîtres d'ouvrage d'utilité publique qui construisent ou rénovent des logements à loyer ou à prix modérés ont la possibilité de demander des prêts à taux préférentiel auprès des organisations faîtières (Association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, anciennement « Association suisse de l'habitat – section romande », à Lausanne et Association des coopératives de constructions à Lucerne) et auprès de la Centrale d'émission pour la construction de logements d'utilité publique (CCL). L'octroi de l'aide fédérale au titre de la LOG est cependant soumis depuis 2009 au respect de critères élevés en matière énergétique (standard Minergie, prescriptions MoPEC) lors de la construction ou de la rénovation.

### 8.1.3 Abaissement des loyers par les pouvoirs publics

En application de la loi fédérale du 4 octobre 1974 encourageant la construction et l'accession à la propriété de logements (LCAP) et de la loi du 26 septembre 1985 encourageant la construction de logements à caractère social, le Service s'est concentré sur les deux tâches principales suivantes:

- > mutations de locataires (environ 1000 par année) et paiement des subventions cantonales et communales aux bénéficiaires. Les contributions cantonales dues au titre de l'abaissement des loyers se sont élevées à 4 555 677 francs en 2013 (4 641 520 francs en 2012); quant aux contributions communales, elles ont atteint 2 042 424 francs en 2013 (2 075 102 francs en 2012);
- > contrôle de la situation personnelle et financière des bénéficiaires de l'aide fédérale et cantonale pour 3489 logements à la fin de l'année 2013 (3626 logements à la fin de l'année 2012). A la suite de ces contrôles, un certain nombre de subventions ont été réduites ou supprimées.

Le Service du logement a mis en service en 2010 son nouveau logiciel de gestion des aides au logement. Durant l'année 2013, cette application a fait l'objet d'adaptations. Ce nouveau logiciel comprend une mise à jour des outils

---

de paiement et l'implémentation des outils d'aide à la décision. Désormais, une seule application est utilisée dans le traitement des demandes pour les logements subventionnés par le canton.

#### 8.1.4 Suivi des aides octroyées

Les propriétaires d'immeubles construits en vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 30 juin 1942 concernant les mesures destinées à atténuer la pénurie de logements et à faciliter la construction d'immeubles, de l'arrêté fédéral du 8 octobre 1947 concernant les mesures destinées à encourager la construction de maisons d'habitation, ainsi que des diverses lois concernant l'amélioration du logement dans les régions de montagne, ont l'obligation de rembourser les subventions à l'Etat en cas de vente de leur immeuble avec bénéfice. En 2013, deux immeubles ont fait l'objet d'un remboursement de subventions. Le montant total de ces remboursements s'est élevé à 32 100 francs en 2013 (395 622 francs en 2012). Les parts revenant à la Confédération et à la commune concernée ont été restituées. En outre, plusieurs ventes ont été autorisées sans remboursement de subventions, les propriétaires ayant revendu ou cédé leur immeuble au prix de revient.

#### 8.1.5 Lutte contre les abus dans le secteur locatif

A la suite du réexamen partiel de la répartition des tâches entre les Directions décidé par le Conseil d'Etat, les autorités de conciliation, qui traitent des contestations de locataires en matière de loyer, de frais accessoires ou de protection contre les congés, ont été transférées de la Direction de l'économie et de l'emploi à la Direction de la sécurité et de la justice depuis le 1er janvier 2011. Ce transfert fait également suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la justice.

#### 8.1.6 Réserves de terrains

En 2013, aucune requête n'a été déposée par les sociétés immobilières en vue d'obtenir de l'Etat, en application du décret du 11 mai 1977 relatif aux réserves de terrains à bâtir, une garantie d'emprunt pour une réservation de terrain.

#### 8.1.7 Vente d'immeubles aux étrangers

Selon l'article 25 de la loi du 26 septembre 1985 encourageant la construction de logements à caractère social, les loyers des immeubles ayant fait l'objet d'acquisition par des personnes à l'étranger sont fixés par le Service du logement. En 2013, le Service a été saisi de:

- > aucune demande d'autorisation d'acquisition/construction;
- > trois demandes d'autorisation de revente ;
- > une radiation de charges.

#### 8.1.8 Commission cantonale du logement

La commission cantonale du logement a été instituée par arrêté du Conseil d'Etat du 20 avril 1993. Elle a essentiellement pour but d'analyser l'offre et la demande de logements, le prix des loyers, et de susciter des initiatives tendant à promouvoir la mise à disposition de logements à louer et en propriété à bon marché. Dans ce cadre, elle coordonne les travaux d'études pour une nouvelle politique cantonale du logement. La commission s'est réunie une fois cette année, en date du 20 novembre 2013.

### 8.2 Collaborations intercantionales

Les services cantonaux latins du logement (de la Suisse romande et du Tessin) organisent chaque année une rencontre intercantonale avec l'Office fédéral du logement pour un échange de vues. Cette réunion s'est tenue cette année à Lausanne, le 14 et 15 novembre.

### 8.3 Affaires contentieuses

La Direction de l'économie et de l'emploi a été saisie à la fin de l'année 2013 de cinq recours, tous en matière d'aide au logement dans le cadre de la loi fédérale du 4 octobre 1974 encourageant la construction et l'accession à la propriété de logements (LCAP) et de la loi cantonale du 26 septembre 1985 encourageant la construction de logements à caractère social. Trois décisions ont été rendues en 2013 par la Direction de l'économie et de l'emploi en matière d'aide au logement.



## 9 Service de la formation professionnelle (SFP)

*Chef de service : Christophe Nydegger*

### 9.1 Activités courantes

Le Service a connu une nouvelle augmentation globale de 111 apprenti-e-s et élèves, ce qui porte à 9285 le nombre de personnes en formation professionnelle dans le canton. Le démarchage pour créer de nouvelles places d'apprentissage, les demandes d'autorisation de former accordées et les entreprises formant actuellement des apprenti-e-s sont répertoriés comme suit :

	2012	2013	Evolution
Nouvelles autorisations de former accordées	217	200	-7.8 %
Entreprises formant actuellement	2446	2501	+2.2 %
Entreprises autorisées à former	3472	3513	+1.0 %
Entreprises avec 1 <sup>re</sup> autorisation de former	115	112	-2.6 %
Entreprises avec autorisation(s) supplémentaire(s) de former	82	80	-2.4 %

Les ordonnances sur la formation professionnelle initiale pour 11 professions sont entrées en vigueur cette année, dont deux pour les apprentissages de deux ans menant à l'attestation professionnelle fédérale (AFP) et neuf pour les apprentissages de trois et quatre ans menant au certificat fédéral de capacité (CFC). Le Service s'est prononcé sur toutes les consultations pour notamment limiter l'impact sur les coûts pour l'Etat et les entreprises.

Les partenaires du Service, depuis 2007, obtiennent régulièrement des informations grâce à l'envoi de Newsletters. En 2013, six communications ont été adressées à plus de 4500 acteurs de la formation professionnelle aux niveaux cantonal et national. La Newsletter permet d'approcher directement les partenaires et de les sensibiliser sur les nombreux thèmes connexes à la formation avec des liens dynamiques sur les pages de sites Internet concernés.

26 cours pour formateurs en entreprise ont été organisés, dont cinq en allemand. Avec une moyenne de 22 personnes par cours, ce sont ainsi plus de 550 personnes qui ont obtenu l'attestation y relative. Deux cours se sont déroulés en soirée, un cours a été réservé à la logistique et un cours a été aménagé pour les titulaires du brevet de contremaître de logistique. Pour la première fois, le Service a délivré deux reconnaissances de filières de formation pour ces cours, à savoir à l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG) et au Centre de formation en logistique (CFL) de Marly, Aussi, dès 2014, ces deux organismes organiseront eux-mêmes les cours dédiés aux futurs titulaires du brevet de leurs branches respectives, libérant ainsi des places dans les cours standards.

Le canton de Fribourg est membre officiel du programme d'échanges Eurodyssée de l'Assemblée des Régions d'Europe. Le programme Leonardo da Vinci est également mis en œuvre avec le soutien de la Fondation ch. L'Ecole des Métiers | technique et art | Fribourg (EMF) porte ces deux projets. Durant 2013, le Conseil d'Etat a répondu au Postulat Bulliard-Siggen en y intégrant tous les éléments de statistiques et d'analyses. Ceux-ci ne sont donc pas reportés dans le présent rapport.

Dans le courant du printemps, le Service a contribué aux démarches quant à la mise sur pied, dans notre canton, du projet novateur de l'Association « Région Capitale suisse (RC-CH) » qui consiste en des échanges linguistiques entre apprentis des administrations cantonales et communales des cantons de Berne, de Fribourg, de Neuchâtel, de Soleure et du Valais. Quelques contacts ont eu lieu mais aucun échange ne s'est concrétisé pour l'instant.

De par l'acquisition en 2011 du système d'enseignement des langues, appelé «Campus Tell-Me-More® », les élèves du degré secondaire II ainsi que leurs enseignant-e-s se sont lancés dans l'expérience de l'apprentissage des langues assisté par ordinateur. Les objectifs de 2011 et 2012 ont été atteints avec, respectivement, 2717 licences exploitées en

---

2011/12 et 5680 licences exploitées en 2012/13. Un bilan sera établi afin d'adresser une proposition au Conseil d'Etat quant à la poursuite ou non de cette expérience.

Quatre actions de promotion de la formation professionnelle et des places d'apprentissage ont été conduites par le Service, en collaboration avec l'ensemble de ses partenaires. Le 1<sup>er</sup> février, dans le cadre du Forum des Métiers Start, le concept « La nuit de l'apprentissage » a permis à 40 entreprises formatrices de rencontrer plus de 250 jeunes sous la forme d'un speed-dating. Durant le printemps, une campagne de promotion a été menée auprès d'environ 146 entreprises n'ayant plus ou pas formé depuis quatre ans. Une nouvelle brochure de la formation professionnelle dans le canton de Fribourg a été créée avec la participation de 34 apprenti-e-s, représentant 23 professions. Cette brochure a été adressée à plus de 7000 destinataires. Le 15 mai, s'est déroulée la Journée intercantonale de la formation professionnelle. A cette occasion, 18 entreprises ont annoncé 24 places d'apprentissage vacantes.

La première partie de la mise en place du case management de la formation professionnelle (CMFP) étant achevée, ce processus est entré dans la phase de consolidation mise en place par le SEFRI. Celle-ci, concernant la période 2012-2015, a pour objectif d'ancrer durablement les case managers de la formation professionnelle dans les structures cantonales d'encadrement des jeunes en difficulté. Le CMFP a d'ores et déjà répondu avec succès aux exigences des deux premières étapes, à savoir celles de 2012 et de 2013.

Parallèlement à cela, le domaine de sociologie, de politiques sociales et de travail social de l'Université de Fribourg a remis à la Commission des jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle (CJD) son « Evaluation de la mise en œuvre et de l'organisation d'aide aux jeunes en difficulté d'insertion dans vie professionnelle ». Cette évaluation permettra d'améliorer l'ensemble du dispositif d'encadrement, grâce notamment à de meilleures coordination et communication entre les personnes et institutions concernées.

2013 a vu le case manager du Service diminuer son temps de travail de 100 % à 20 % en raison d'un autre engagement de ce dernier. Il consacre essentiellement ce temps à la gestion du projet et à la mise à jour des dossiers existants dans le logiciel CM-Online. Peu de nouveaux dossiers ont été pris en charge en raison de ce taux d'activité extrêmement réduit. Une nouvelle case manager entrera en fonction le 1<sup>er</sup> mars 2014 à un taux d'activité de 70 %. Elle prendra en charge une partie des dossiers existants et sa collaboration avec la Plateforme Jeunes sera redéfinie.

La Commission de la formation professionnelle s'est réunie à deux reprises. Elle a traité d'éléments en lien avec la formation professionnelle initiale et la formation professionnelle supérieure et continue. Elle a procédé à la nomination des membres des commissions d'apprentissage en remplacement des membres démissionnaires, tout en veillant à tendre à la parité des représentations. Elle a approuvé les comptes et adopté le budget du Centre de perfectionnement interprofessionnel (CPI). Elle a également préavisé la politique de la formation professionnelle.

## **9.2 Evénements particuliers**

### **9.2.1 Validation des acquis (VAE)**

Pour la profession de logisticien et logisticienne CFC, sur les 41 personnes qui ont débuté la procédure en 2012 - dont un candidat avait vu ses compétences validées directement sur dossier - les 40 personnes restantes ont poursuivi la procédure et effectué une grande partie des compléments de formation requis. Il a été nécessaire de proposer 14 modules de formations complémentaires couvrant l'ensemble des domaines de compétences (six pour la pratique professionnelle, quatre pour les connaissances théoriques et quatre pour le domaine de la culture générale). La grande majorité des candidats et des candidates a terminé avec succès cette procédure et 34 certificats fédéraux de capacité (CFC) supplémentaires ont été délivrés aux nouveaux titulaires. Dans le cadre de cette session, six personnes devront encore effectuer un certain nombre de compléments de formation, principalement dans le domaine de la culture générale.

Une nouvelle séance d'information « tout public » a été organisée le 7 octobre par le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes (SOPFA), en collaboration avec l'Association suisse pour la formation professionnelle en logistique (ASFL). Plus de 50 personnes y ont participé et les entretiens individuels et inscriptions au bilan de compétences pour la phase 2 ont démarré. L'accompagnement aux bilans débutera en avril 2014 et les évaluations des dossiers auront lieu durant l'automne 2014. Les compléments de formation seront proposés pour le

début de l'année 2015 par le Centre de formation en logistique (CFL) de Marly et les centres de formation professionnelle de notre canton (EPAC, ESSG).

Pour la profession d'assistant et d'assistante socio-éducatif CFC (ASE), 12 candidats et candidates ont suivi les séances d'accompagnement proposées au Centre de formation interprofessionnelle (CPI), dans le but de remettre leur dossier au 30 septembre. Au final, seuls huit dossiers ont été rendus pour évaluation et conclusions à la cheffe-experte. L'organe de validation siégera en janvier 2014 pour déterminer la suite de la procédure. A la première lecture, trois candidats semblent prétendre à une qualification sans complément. Pour les autres, les compléments de formation seront offerts par l'Ecole professionnelle santé-social de Grangeneuve (ESSG) (compléments théoriques – intégration dans les modules de formation raccourcie pour adultes) et l'OrTra santé-social Fribourg (compléments pratiques – intégration dans des classes de cours interentreprises). Le groupe de travail a d'ores et déjà décidé de lancer une deuxième session et organisera une séance d'information publique le 10 mars 2014.

Pour la profession d'assistant et d'assistante en soins et santé communautaire CFC (ASSC), la deuxième session a débuté lors d'une séance d'information publique qui a eu lieu le 5 février, en collaboration avec le SOPFA. Plus de 100 personnes y ont participé. 45 personnes ont souhaité s'inscrire à un entretien individuel. Les accompagnements au bilan ont eu lieu en plusieurs groupes (en fonction du type de 1<sup>ère</sup> formation, notamment pour les infirmières-assistantes) au CPI, sous délégation du SOPFA. La date de remise des dossiers était fixée au 30 novembre. Ce sont finalement 35 dossiers qui sont actuellement en cours d'évaluation auprès de nos experts. Les grilles d'évaluation doivent être retournées à la cheffe-experte au 30 avril 2014. Une 3<sup>e</sup> session est d'ores et déjà en discussion et son lancement serait agendé à fin 2014 (coordination entretiens/bilans au SOPFA avec les deux autres professions). A relever, qu'en 2013, 12 personnes (issues de la 1<sup>ère</sup> session) ont reçu leur CFC à la suite de la réussite des compléments de formation, dont huit personnes domiciliées dans notre canton.

### 9.2.2 Nouveaux locaux d'enseignement auprès de l'Ecole professionnelle artisanale et commerciale (EPAC)

Lors de son assemblée du 5 juillet, les membres de l'Association du centre professionnel cantonal (ACPC) ont accepté l'aménagement de cinq salles de classes supplémentaire auprès de l'EPAC. La mise à l'enquête publique a été publiée dans la Feuille officielle du 26 juillet. Le devis s'élève à 1 190 000 francs. Les travaux seront échelonnés sur trois étapes, entre 2014 et 2015.

### 9.2.3 Ecole des Métiers | Technique et art | Fribourg (EMF)

Les locaux de l'Arsenal restent provisoirement à la disposition de l'EMF, en attendant de pouvoir disposer des nouveaux locaux sis à la Route des Daillettes 6. Ces derniers ont été acquis par l'Etat, par voie de décret. Ces bâtiments sont actuellement en transformation. Ils accueilleront la phase de professionnalisation des formations dès la rentrée scolaire 2014/15. Le déménagement est planifié en juillet 2014.

## 9.3 Formation

### 9.3.1 Formation professionnelle initiale

Les effectifs des personnes en formation et le nombre des certificats et d'attestations délivrés pour le canton figurent dans le tableau suivant :

	Personnes en formation		Certificats et attestations délivrés			
	2012	2013	2012		2013	
Maturité professionnelle post CFC	421	367	2017	446	2061	522
Apprentissage (avec maturité professionnelle intégrée)	7865	8006				
Auditeurs	310	280		113		109
Formation pratique	9	7		7		5

	Personnes en formation		Certificats et attestations délivrés	
Formation élémentaire	63	37	46	39
Préapprentissage	52	51		
Cours préparatoire (SeMo)	271	322		
Cours d'intégration	183	215		
<b>Total</b>	<b>9174</b>	<b>9285</b>	<b>2629</b>	<b>2736</b>

Pour 2013, le taux de réussite est de 90,8 % (89,8 % en 2012).

1382 élèves suivent l'enseignement professionnel dans un autre canton, dont 227 en écoles de métiers.

Il est à relever que le Service et les Centres de formation professionnelle forment eux-mêmes 20 apprentis.

### 9.3.2 Enseignement professionnel

L'enseignement professionnel est dispensé dans cinq écoles professionnelles, qui accueillent aussi 239 apprenti-e-s issus d'autres cantons. Le tableau ci-dessous présente la répartition des personnes en formation dans ces écoles.

Ecoles professionnelles	Personnes en formation		Total
	Français	Allemand	
Ecole professionnelle artisanale et industrielle (EPAI)	2760	789	3549
Ecole professionnelle commerciale (EPC)	785	404	1189
Ecole des Métiers   Technique et art   Fribourg (EMF)	533	66	599
Ecole professionnelle artisanale et commerciale (EPAC)	1110		1110
Ecole professionnelle Santé-Social (ESSG)	442	61	503
<b>Total</b>	<b>5630</b>	<b>1320</b>	<b>6950</b>

L'Ecole professionnelle commerciale (EPC) a proposé, pour la troisième fois, lors de la rentrée scolaire 2013/14, la formation maturité professionnelle commerciale post CFC à plein temps en allemand. Malheureusement, aucune nouvelle classe de maturité professionnelle commerciale post CFC bilingue en emploi (2 ans) n'a pu être ouverte, faute de candidats. Depuis la rentrée scolaire, le registre virtuel a été implanté à l'ensemble des classes. La gestion des présences des apprentis s'effectue à 100 % « sans papier » depuis.

L'Ecole professionnelle artisanale et commerciale (EPAC) ne dispose plus de salle d'enseignement en suffisance pour accueillir tous les élèves. Grâce au soutien de l'Association du centre professionnel cantonal (ACPC), elle disposera, après transformations du bâtiment, de deux nouvelles salles informatiques dès la rentrée scolaire 2014/15. Trois nouvelles salles complémentaires seront aménagées à moyen terme afin de satisfaire les besoins croissants en locaux et infrastructures.

L'Ecole professionnelle artisanale et industrielle (EPAI) a constaté une augmentation générale de ses effectifs en 2013. Les voies de formation AFP se développent et des dédoublements de classes ont dû être effectués pour les aide-mécaniciens et les employé-e-s de cuisine. Une nette augmentation en première année des cuisiniers alémaniques et des installateurs sanitaires a été relevée. La voie de formation de spécialiste en restauration CFC, initiée en 2011, connaît en 2013 sa première classe terminale. La première volée à Fribourg des électriciens de montage francophones est également en année terminale. L'EPAI n'a pas pu ouvrir de classe en maturité professionnelle technique intégrée alémanique par faute d'intéressés. Elle a ouvert trois classes, en lieu et place de quatre en 2012, en maturité professionnelle santé-social post-CFC. Les offres transitoires ont rencontré une certaine augmentation notamment en ce qui concerne les cours préparatoires et les cours d'intégration avec l'ouverture d'une classe supplémentaire, pour ces derniers, en décembre. Pour la première fois, les élèves de ces derniers cours ont été intégrés dans les cours d'éducation physique et de sport. En ce qui concerne les bâtiments, un des laboratoires I-FR, destiné à la formation des informaticiens, a été agrandi. Le secrétariat a été rénové et, pour pallier un manque de place et certains espaces ont été transformés pour créer trois salles de classe.

---

Dans sa filière « Santé », l'École professionnelle Santé-Social (ESSG) offre neuf voies de formation pour l'obtention du CFC d'assistant/e en soins et santé communautaire (ASSC). La formation initiale en 3 ans est de plus en plus effectuée dans le cadre d'un apprentissage en dual, mais elle reste offerte, en français, dans le système en école-stage avec maturité intégrée.

En 2013, l'ESSG accueillait sa 2<sup>e</sup> volée d'aides en soins et accompagnement (ASA) AFP, formés en deux ans.

Les formations destinées aux adultes des deux filières Santé et Social ont été restructurées pour permettre un enseignement commun aux diverses voies d'obtention du CFC destinées aux adultes expérimentés, à savoir la formation raccourcie en deux ans (avec contrat d'apprentissage) et la certification de personnes expérimentées (sans contrat d'apprentissage) par validation des acquis de l'expérience ou sur la base du passage des examens finaux (selon l'art. 32 OFPr).

### 9.3.3 Cours interentreprises

4069 apprenti-e-s ont suivi les cours interentreprises dans le canton durant l'année scolaire 2012/13 et 1827 à l'extérieur du canton. 70 apprenti-e-s fréquentent ces cours directement au sein de leur entreprise formatrice.

### 9.3.4 Formation professionnelle supérieure et continue

Le Centre de perfectionnement interprofessionnel (CPI) a enregistré 3043 inscriptions réparties dans quelque 444 cours de formation continue organisés durant l'année scolaire 2012/13. Le CPI a en outre accueilli 252 personnes dans 16 filières menant à des titres de formation professionnelle supérieure. Concernant les formateurs et les formatrices, ils ou elles ont été 166 à collaborer avec le CPI sur une durée moyenne de 115 périodes de formation par formateur ou formatrice et un taux de satisfaction de 99 % selon les évaluations des participant-e-s.

Avec un budget de fonctionnement de 3 410 699 francs, le CPI a réalisé en 2012 une perte d'exploitation de 392 854 francs, due à une réduction du nombre moyen de participant-e-s par cours et à un taux de chômage très bas.

### 9.3.5 Bibliothèque des Arts et Métiers (EPAI) et Centre de ressources (EPAC)

Si l'implantation de la nouvelle bibliothèque des arts et métiers (BAM) dans ses nouveaux locaux avait été accueillie avec enthousiasme en 2011 et qu'elle avait connu un franc succès en 2012, la BAM a atteint une certaine stabilité en 2013 avec 14 694 visiteurs. 1900 nouveaux ouvrages ont pu être ajoutés au fonds de la bibliothèque et 7279 ouvrages ont été prêtés. Le nombre de lecteurs et lectrices inscrits est à ce jour de 10 749 (742 nouvelles inscriptions en 2013). A la suite d'une migration du catalogue sur une version plus récente de son logiciel informatique, la BAM pourra dès lors proposer une recherche d'ouvrage simplifiée, sans renvoi, en français et en allemand. L'achat d'un module permettant les changements de masse dans le catalogue a aussi permis de gagner en efficacité et d'effectuer un nettoyage informatique. Au début de l'année 2014, la mise à disposition du catalogue sur internet et la gestion du compte à distance par les usagers verront le jour.

La bibliothèque de l'EPAC a acquis 343 nouveaux ouvrages et a réalisé 2791 prêts. 5480 personnes l'ont visitée (travail personnel, lecture, Internet, matériel scolaire, visites de classes) et 2451 lecteurs et lectrices y sont inscrits à ce jour, ce qui représente 188 nouvelles inscriptions en 2013.

---

## 10 Haute école fribourgeoise de technique et de gestion (HEF-TG)

---

*Directeur général : Jean-Etienne Berset*

### 10.1 Activités de la HEF-TG

L'entrée en vigueur de la nouvelle convention intercantonale sur la HES-SO au 1<sup>er</sup> janvier 2013 aura été l'un des faits marquant de cette année. A noter que le Comité gouvernemental, composé des Conseillères et Conseillers d'Etat en charge des dossiers HES des cinq cantons régions de la HES-SO a siégé pour la première fois le 8 mars 2013. Ce comité remplace les deux Comités stratégiques qu'imposaient jusqu'alors les deux conventions (HES-SO et HES-S2) qui servaient de bases juridiques à la HES-SO jusqu'au 31 décembre 2012.

Le projet de loi sur la Haute école de Suisse occidentale//Fribourg (LHES-SO//FR) est entrée dans une phase décisive au cours de l'année 2013. D'une part, il a été accepté par le Conseil d'Etat et transmis au Grand Conseil par celui-ci en date du 19 septembre. Une commission parlementaire destinée à examiner ce projet a dès lors été instituée et a débuté l'examen du projet à la fin de l'année 2013.

Du 29 janvier au 3 février 2013, pour la quatrième fois, l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes (EIA-FR), la Haute école de gestion (HEG-FR), la Haute Ecole de santé (HEdS-FR) et la Haute école fribourgeoise de travail social (HEF-TS) ont participé sous une seule bannière, celle de la HES-SO//FR, au forum biennal des métiers du canton de Fribourg, plus connu sous le nom de START. A l'instar des éditions précédentes, le stand de la HES-SO//FR a rencontré un très grand succès auprès du public cible, à savoir les jeunes en formation du niveau secondaire I et leurs parents.

Le 19 février 2013, suite à la démission du directeur de la HEG-FR, le Conseil d'Etat a nommé Monsieur Ricco Baldegger, jusqu'alors doyen et responsable de l'Institute for Entrepreneurship & SME qu'il avait créé et développé au sein de la HEG-FR comme nouveau directeur de cette haute école. Monsieur Baldegger a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> mai 2013.

Les 2 et 3 mai 2013, les quatre écoles de la HES-SO//FR ainsi que la direction générale ont été auditées par deux collaborateurs de la SGS, ceci dans le cadre d'un audit de renouvellement. Le rapport établi a constaté la bonne marche du système. Ainsi, la HES-SO//FR est-elle à nouveau certifiée ISO 9001:2000 pour les trois ans à venir.

Le 22 juin 2013, ce ne sont pas moins de 50 jeunes filles, âgées de 9 à 12 ans, qui ont reçu un diplôme pour avoir fréquenté assidûment un cours sur l'internet proposé conjointement par l'EPFL, l'Université de Fribourg et l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg. A relever qu'il s'agissait d'un cours bilingue, français-allemand, donné le samedi matin pendant un semestre (douze semaines). Un tel cours, qui permet de faire découvrir à de très jeunes filles que les métiers de l'informatique représentent pour elles aussi une perspective professionnelle passionnante, s'inscrit évidemment dans la politique de soutien actif à l'égalité des chances que poursuit systématiquement la HES-SO//FR depuis des années déjà.

Pour la quatrième fois, juste avant la rentrée académique de mi-septembre, soit du 26 août au 6 septembre 2013, la HES-SO//FR a organisé une Académie d'été en éthique appliquée. Plus de vingt étudiant-e-s ont profité de cette offre, ouverte à toutes/tous les étudiant-e-s de la HES-SO//FR. L'évaluation du cours a une nouvelle fois montré la très grande et quasi unanime satisfaction des participant-e-s. Relevons que ce programme est pleinement soutenu par les directions des quatre hautes écoles, ce qui est très réjouissant et permet d'envisager une cinquième édition avec sérénité.



---

## 10.2 Activités de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg (EIA-FR)

### 10.2.1 Projets stratégiques cantonaux et positionnement dans le Domaine Ingénierie et Architecture de la HES-SO

Dans le cadre du développement du quartier d'innovation blueFACTORY, l'EIA-FR mène deux projets stratégiques: le projet du Smart Living Lab (SLL) et le projet INNOSQUARE. Si le SLL est une initiative conjointe entre l'EPFL-Fribourg, l'UNI FR et l'EIA-FR dans le domaine du bâtiment du futur dans son contexte, le deuxième projet cherche à regrouper les forces de l'EIA-FR, de la HEG-FR, de FriUp et du PST-FR au profit de la dynamique d'innovation dans notre canton.

En 2013, l'EIA-FR a obtenu par un décret du Grand Conseil la première tranche de financement pour le renouvellement des équipements de laboratoires. Ces investissements s'élèvent à 15,4 millions de francs et sont repartis sur quatre ans. Ils permettent la mise à niveau des infrastructures et des appareils expérimentaux afin de garantir l'attrait de notre école pour les futurs étudiant-e-s et pour assurer la compétitivité de nos instituts de recherche.

Le projet d'extension du site Pérolles 80, reconnu comme nécessité et inscrit dans le plan financier de la période de législature, est influencé par la possibilité et la volonté de délocaliser certains laboratoires de recherche sur le site de blueFACTORY. Un autre élément influençant ce projet réside dans la possibilité de transférer toutes les activités de la filière d'architecture et de l'institut TRANSFORM dans l'ancienne chocolaterie Villars. Des discussions à ce sujet ont eu lieu à partir de septembre 2013 avec le propriétaire et le service des bâtiments.

### 10.2.2 Enseignement

Le nombre d'étudiant-e-s immatriculé-e-s au cycle bachelor à l'EIA-FR a globalement augmenté de 5% entre 2012 et 2013. Le nombre d'étudiant-e-s nouvellement admis-e-s a, quant à lui, crû de 4%. Les formations, en particulier dans le domaine des technologies industrielles (filiales de génie mécanique et génie électrique), ont rencontré beaucoup de succès à la dernière rentrée.

En automne 2013, la filière d'architecture a introduit la deuxième année de son nouveau plan d'études. Celui-ci se décline en un cursus francophone et un autre bilingue. Ce sont ainsi 15% des étudiant-e-s de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années qui profitent actuellement de cette dernière offre. En 2014, une offre bilingue pour la dernière année d'études sera mise en place.

Les métiers et les outils de l'ingénieur-e et de l'architecte évoluent en permanence. Ainsi la révision continue des programmes de formation est nécessaire. Dans un programme, il convient de distinguer les savoir-faire techniques, dont l'utilité est en général immédiate, des compétences scientifiques et communicationnelles, de portée plus large. Celles-ci n'ont pas toujours un impact immédiat mais enrichissent la culture de base de l'ingénieur-e ou de l'architecte et lui permettent de transposer ses connaissances aux métiers du futur. Des dispositions ont été prises pour que ces compétences pérennes aient une place dans les programmes.

### 10.2.3 Formation continue

L'année a été marquée par la première édition du Certificate of Advanced Studies (CAS) «Cité de l'énergie». Ce cours est intégré dans le Master of Advanced Studies en Energie et Développement durable dans l'environnement bâti (MAS EDD-BAT) de la HES-SO. Sa première édition a démarré en août avec 24 participant-e-s, une prochaine édition est déjà prévue pour 2015. Le cours est subventionné par le programme Energie-FR, réalisé par l'EIA-FR sur mandat de l'Etat de Fribourg.

En fin d'année, 31 diplômes de «CAS en revitalisation de cours d'eau» ont été décernés. La formation a été un franc succès et a permis aux participant-e-s de se former dans cette problématique pluridisciplinaire. Fruit d'une collaboration avec hepia (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève, et membre de la HES-SO), il est prévu une deuxième édition du cours sur le site genevois.



---

Finalement, l'EIA-FR a entamé des discussions pour étendre l'offre de formation continue dans le domaine du génie ferroviaire. Deux autres formations de ce type sont en phase de montage en collaboration avec les associations et entreprises du domaine, et avec l'Office fédéral des transports.

En 2013, le programme Master en ingénierie du territoire (MIT), dont la filière de génie civil de l'EIA-FR est une des filières d'apport, a été accrédité par le SEFRI. Les professeur-e-s de cette même filière œuvrent également dans le MIT.

#### 10.2.4 Recherche appliquée et développement (Ra&D) et prestations à des tiers (PS)

##### A. Instituts

En 2013, l'EIA-FR a finalisé la réorganisation de sa recherche appliquée et créé dix instituts en lieu et place des quatre anciens.

- > Institut des systèmes complexes (iCoSys): l'institut oriente ses recherches vers des domaines à fortes valeurs ajoutées pour l'économie locale, comme le traitement massif d'information, le cloud computing, le machine learning, la business intelligence, les réseaux de senseurs ou encore le traitement du signal;
- > Institut de printing (iPRINT): les axes de recherche de cet institut se répartissent dans trois domaines d'impression numérique: l'impression graphique, l'impression de matériaux (additive manufacturing) et l'impression dans le domaine des sciences de la vie (ingénierie tissulaire, etc);
- > Institut de recherche appliquée en plasturgie (iRAP): cet institut s'intéresse tout particulièrement aux polymères à haute valeur ajoutée et à l'ingénierie complète de la chaîne de production (de la conception à la production);
- > Institut des systèmes intelligents et sécurisés (iSIS): l'institut oriente sa recherche dans quatre domaines, soit les capteurs et les interfaces, les systèmes embarqués, la sécurité IT et les réseaux et services intelligents;
- > Institut des technologies de l'environnement construit (iTEC): cet institut issu du génie-civil oriente sa recherche selon deux axes, soit l'étude du comportement des structures porteuses nouvelles et existantes (incluant le génie parasismique) et la revitalisation de cours d'eau, la gestion, le traitement et la protection des eaux et sols;
- > Institut des technologies chimiques (ChemTech): l'institut a trois axes stratégiques, soit le développement de procédés chimiques, les technologies de caractérisation et les procédés en continu;
- > Institut de recherche appliquée en systèmes énergétiques (ENERGY): l'institut est interdisciplinaire (énergie – électricité – informatique) et se positionne sur trois axes de recherche, soit l'énergétique du bâtiment et du quartier, les technologies et la gestion du réseau électrique, les systèmes énergétiques et les processus industriels;
- > Technology for Human Well-being Institute (HumanTech): l'institut a pour but d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de l'être humain grâce à l'utilisation ingénieuse des nouvelles technologies. Sa mission est de faire face aux défis sociétaux liés au bien-être de l'être humain avec une approche pluridisciplinaire et transdisciplinaire en encourageant les partenariats public-privé;
- > Sustainable Engineering Systems Institute (SeSi): ses axes de recherche sont la conception (de l'idée au produit) intégrant toutes les approches «Lean», la motorisation et les entraînements. Les secteurs couverts par les compétences et les activités de cet institut sont les machines, la mobilité et le manufacturing;
- > Institut Transformations: patrimoine, construction et usagers (TRANSFORM): cet institut développe des projets de recherche appliquée selon trois axes interdépendants, soit le patrimoine bâti et territorial, le projet et construction, l'interaction entre lieux et usagers.

##### B. Projets et résultats financiers

203 projets de recherche et 54 prestations de service ont été réalisés. Le montant facturé est de 10.8 millions dont 76% correspondent à des projets de recherche et 24% à des prestations de service. Le financement est assuré à raison de 50% par des fonds exogènes privés, 22% par des fonds endogènes (HES-SO) et 28% par des fonds exogènes publics (CTI, fondations, etc.). Au total, 77 professeur-e-s (10 EPT) ont conduit ces activités et 198 collaborateurs et collaboratrices scientifiques ou techniques (77 EPT) y ont œuvré à plein temps ou à temps partiel.

---

### 10.2.5 Collaborations nationales et internationales

De nouveaux accords ont été conclus ou renouvelés avec les écoles suivantes : UCD Irlande, UTBM France, Technische Universität Dortmund Allemagne, Hochschule München Allemagne, RV Architecture School Bangalore Inde, École nationale supérieure d'architecture de Normandie France, l'Université de Tunis El Manar, Tunisie, Universidade Lusofona de Humanidades e Tecnologias Portugal, Universidad de Oviedo Espagne.

En chiffres les activités se résument comme suit:

34 étudiant-e-s OUT (Canada, Etats-Unis, Allemagne, France, Irlande)

61 étudiant-e-s IN (Liban, Italie, Mexique, Chine, Vietnam, France, Pologne, Tchéquoie, Roumanie, Allemagne, Canada, Inde, Belgique)

### 10.2.6 Événements particuliers et publications

Plus d'une cinquantaine d'exposés ont été présentés par des professeur-e-s de l'EIA-FR dans le cadre de conférences nationales ou internationales. 28 articles ont été publiés dans des revues spécialisées et 21 conférences importantes sur différents thèmes ont été organisées.

Comme chaque année, le service de communication, les filières et les instituts s'investissent pour promouvoir les formations et les métiers de l'ingénierie, de l'architecture et de la chimie ainsi que pour valoriser les résultats de la recherche en participant à de nombreuses manifestations et foires d'orientation professionnelle, telles que, par exemple, START!, Forum Horizon Lausanne, Energissima, symposium fribourgeois de la Chimie industrielle, Salon de l'étudiant Genève (salon du Livre), Paléo festival, BAM Berner Ausbildungsmesse, Salon des métiers et de la formation Lausanne, TecDay (collège St-Michel), etc.

## 10.3 Activités de la Haute école de gestion Fribourg (HEG-FR)

La croissance fut à nouveau à l'ordre du jour puisque la HEG a connu une augmentation de ses effectifs pour la formation de base (Bachelor et Master) en 2013. Situation certes très réjouissante mais qui ne va pas sans poser quelques problèmes d'ordre logistique. Fort de ce constat, un projet de rénovation du bâtiment a été lancé permettant d'adapter les locaux laissés vacants par l'école des métiers aux besoins de la HEG.

En relation avec la nouvelle stratégie de la HEG-FR, une nouvelle organisation a été mise en place avec quatre domaines d'activités: la formation de Bologne, la formation postgrade, la Ra&D et les mandats & recherche de fonds. Les transferts entre la formation et la recherche appliquée devraient ainsi être améliorés et les relations avec le monde économique renforcées.

La HEG a, cette année encore, organisé de nombreuses conférences et manifestations. A titre d'exemple, il faut citer la conférence du 27 février 2013 sur le thème de la santé des entrepreneurs et le «Entrepreneur Evening» en date du 22 octobre 2013, avec Christian Constantin, Thomas Minder et André Lüthi.

Il y a également lieu de mentionner le lancement d'un nouveau programme de formation, développé par l'institut Entrepreneuriat et PME de la HEG, dans le but de tisser des liens internationaux et culturels sur l'entrepreneuriat et l'innovation entre des étudiants du master d'ici et d'ailleurs. La deuxième édition de la Summer School a réuni, durant deux semaines, des étudiants du Brésil, de France et du Sénégal. Ces futurs entrepreneurs ont eu l'occasion d'assister à un enseignement de qualité tout en découvrant des entreprises innovatrices.

### 10.3.1 Enseignement

Suite à l'introduction du système dit de «Bologne», la HEG de Fribourg a décerné, pour la 6<sup>ème</sup> fois, des diplômes de «Bachelor of Science HES-SO en Economie d'entreprise». Ce titre consacre les efforts de 126 étudiant-e-s.

70 étudiant-e-s ont suivi une formation en emploi, c'est-à-dire parallèlement à une activité professionnelle durant quatre ans et 56 ont suivi le cursus à plein temps durant trois ans. 20 étudiant-e-s ont suivi une formation bilingue en français et en allemand, et ont obtenu un diplôme dit «bilingue», offre unique en Suisse pour ce type de formation.

Pour la première fois, 3 étudiantes ont suivi une formation trilingue en français, allemand et anglais.

---

Depuis l'automne 2008, il est possible de poursuivre des études de master (2<sup>ème</sup> cycle du système de Bologne) à la HEG-FR. Les étudiant-e-s de la quatrième volée ont reçu leur diplôme de «Master of science HES-SO in business administration, major in Entrepreneurship (Innovation & Growth)», le 4 novembre 2013. Le master de la HEG-FR est spécialisé en entrepreneuriat et innovation dans l'entreprise. Le programme comporte des options bilingues et trilingues et a une durée de quatre semestres. Les études de master permettent de pratiquer, en parallèle, une activité professionnelle à mi-temps. À noter que l'orientation en entrepreneuriat jouit d'une grande popularité. Pour la sixième volée, plus de 42 étudiant-e-s se sont inscrit-e-s, ce qui constitue un succès remarquable pour cette orientation, pilotée par la HEG-FR.

### 10.3.2 Formation continue

L'offre des CAS s'est étendue en 2013 avec le lancement d'un CAS en Supply Chain Management. Les cours de la première volée ont débuté en octobre 2013. De plus, un CAS romand en management d'entreprises de l'économie sociale et solidaire est en préparation et devrait être lancé, en collaboration avec la HEG Genève, dès le printemps 2014. Un autre partenariat avec la HEIG-VD a vu le jour cette année pour le CAS en management durable. À noter également le vif succès rencontré par la Summer School du EMBA avec 18 participants venus du Mexique.

De plus, la HEG-FR assume depuis 5 ans la formation du personnel et des cadres pour l'Etat de Fribourg. En 2013, cette activité a consisté en l'organisation d'une dizaine de séminaires pour les cadres, de 75 formations pour les collaboratrices et collaborateurs et plus de 70 ateliers d'informatique et de langue. Plus de 1'100 participant-e-s ont suivi ces formations animées en français ou en allemand. Le programme de formation continue de l'Etat de Fribourg est géré en étroite collaboration avec le service du personnel et d'organisation.

### 10.3.3 Recherche appliquée et développement (Ra&D) et prestations à des tiers (PS)

Au niveau de la recherche, la HEG-FR a initié de nombreux projets et a continué son travail sur différents projets en cours.

L'institut Entrepreneuriat & PME a notamment publié, en collaboration avec la CTI, l'EPF Zürich et la SUPSI Manno, le projet GEM 2012/13 (Global Entrepreneurship Monitor). Depuis 2009, l'institut est responsable en Suisse de la collecte de données pour la plus large étude en entrepreneuriat et innovation (60 pays). On peut citer également le projet «Swiss International Entrepreneurship Survey», réalisé avec plusieurs partenaires économiques sur le sujet de l'internationalisation des PME suisses. Dans ce contexte, la HEG-FR a réalisé pour la troisième fois, une étude sur le comportement des PME suisses face à l'internationalisation et dévoile les nouvelles tendances. À partir de la banque de données de Dun & Bradstreet, un questionnaire multilingue (allemand, français, italien et anglais) a été adressé aux directions de PME orientées vers l'exportation. Les résultats de cette enquête ont permis de dégager les facteurs principaux favorisant le succès ou l'échec de l'internationalisation d'une entreprise. Après l'étude quantitative plusieurs workshops avec des PME ont été organisés en Suisse (Bâle, Fribourg, Lucerne, Saint-Gall, Zürich) pour approfondir les données.

Le projet de recherche «Entrepreneur et santé» qui, à la base, est une initiative internationale a pris de l'ampleur et de nombreux articles ont paru dans les médias à ce sujet. La HEG-FR est l'antenne suisse de ce projet. Les données récoltées seront comparées aux données au niveau international et un soutien adéquat sera développé pour les entreprises, notamment en relation avec la succession.

La deuxième partie de l'année a été marquée par l'organisation du 8<sup>ème</sup> Congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat et de l'innovation du 23 au 25 octobre 2013. Ce congrès a permis de positionner la HEG-FR au niveau international et d'intensifier la recherche en entrepreneuriat et innovation.

## 10.4 La HEF-TG en chiffres

Statistique des collaboratrices et collaborateurs HEF-TG (EIA-FR + HEG-FR)

	HEF-TG		HEG-FR		EIA-FR	
	2012/2013	2013/2014	2012/2013	2013/2014	2012/2013	2013/2014
<b>Professeur-e-s</b>						
plein temps	67	68	7	6	60	62
temps partiel	176	184	40	48	136	136
Total	243	252	47	54	196	198
<b>Collaborateurs/collaboratrices scientifiques et techniques</b>						
plein temps	80	85	2	0	78	85
temps partiel	79	90	8	8	71	82
Total	159	175	10	8	149	167
<b>Administration et direction</b>						
plein temps	18	21	5	6	13	15
temps partiel	36	33	10	11	26	22
Total	54	54	15	17	39	37
<b>Apprenti-e-s</b>						
	32	30		1	32	29
<b>Total général</b>						
plein temps	197	204	14	13	183	191
temps partiel	291	307	58	67	233	240
Total	488	511	72	80	416	431

Statistique des étudiant-e-s HEF-TG + ETC

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	Master	Total	Bachelor délivrés en 2013	Master délivrés en 2013
<b>EIA-FR</b>								
Architecture	84	68	53	-	38	243	50	14
Chimie	46	15	25	-	-	86	24	-
Génie civil	35	33	13	-	-	81	12	-
Informatique	34	24	26	-	-	84	25	-
Télécommunications	38	17	24	-	-	79	20	-
Génie électrique	37	22	-	-	-	59	-	-
- Electronique			19			19	18	-
- Energie électrique			26			26	26	-
Génie mécanique	53	42	30	-	-	125	26	-
<b>Total EIA-FR</b>	<b>327</b>	<b>221</b>	<b>216</b>	<b>-</b>	<b>38</b>	<b>802</b>	<b>201</b>	<b>14</b>

<b>HEG-FR</b>								
Economie d'entreprise	98	81	24	-	-	203	56	-
à plein temps								
Economie d'entreprise	104	42	80	36	73	335	70	20
en emploi								
<b>Total HEG-FR</b>	<b>202</b>	<b>123</b>	<b>104</b>	<b>36</b>	<b>73</b>	<b>538</b>	<b>126</b>	<b>20</b>
<b>ETC</b>								
Conduite des travaux	29	20	27	-	-	76	24	-
<b>Total HEF-TG</b>	<b>558</b>	<b>364</b>	<b>347</b>	<b>36</b>	<b>111</b>	<b>1416</b>	<b>351</b>	<b>34</b>
<b>dont niveau HES</b>	<b>529</b>	<b>344</b>	<b>320</b>	<b>36</b>	<b>111</b>	<b>1340</b>	<b>327</b>	<b>34</b>

#### Statistique des étudiant-e-s selon la provenance (cantons, étrangers)

	<b>HEF-TG</b>	<b>HEG-FR</b>	<b>EIA-FR</b>	<b>ETC</b>
Fribourg	784	379	372	33
Berne	67	38	27	2
Genève	17	7	10	-
Jura	40	6	28	6
Neuchâtel	37	3	32	2
Tessin	93	1	92	-
Vaud	205	60	136	9
Valais	116	22	70	24
Autres cantons	28	14	14	-
Etrangers	29	8	21	-

### 10.5 Ecole technique de la construction (ETC)

L'ETC est une école supérieure (ES) permettant aux professionnel-le-s titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'une qualification équivalente d'obtenir un diplôme fédéral de degré tertiaire. Chaque année elles délivrent près de 7'000 diplômes. Ces formations sont en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi et encouragent les étudiant-e-s à développer une approche méthodologique et systémique.

La Société suisse des entrepreneurs et les écoles supérieures formant les conducteurs de travaux en Suisse collaborent dans le «Forum de contact Conducteur de travaux» qu'elles ont créé ensemble. En sa qualité d'organisation du monde du travail (Ortra), la SSE soutient les ES dans leurs activités de formation de conducteurs de travaux répondant aux exigences requises et aux attentes du marché. De leur côté, les écoles supérieures veillent à prendre en compte les préoccupations communes et créent la transparence nécessaire lors de la mise en œuvre de leur concept.

Le 18 octobre 2013, 24 diplômes de Technicien diplômé ES en conduite des travaux ont été décernés dans le cadre de la cérémonie de remise des diplômes de l'EIA-FR.

## 10.6 Etat des fondations

Fondation	Etat au en CHF	
	31.12.2012	31.12.2013
Habricht del Soto	40'597.55	41'003.55
Fond James Daler	71'673.70	71'671.05
Fond Frédéric Broillet, peintre	59'814.50	60'412.65
Fond Ampelio Regazzoni, sculpteur	22'011.00	22'231.10
Fonds Placide Perroset	9'294.30	9'387.25
Fonds J.-J. Zbinden	4'925.10	4'974.35
Fondations Caisse maladie EIA-FR	98'364.26	99'347.91

Depuis longtemps, ces fonds ne sont pratiquement plus sollicités. Dans cette optique, l'EIA-FR a approché le Service de la surveillance des fondations et de la prévoyance professionnelle pour qu'il examine la question sous l'angle juridique. Une première analyse dudit service arrive à la conclusion que, a priori, et vu les circonstances, en particulier l'ancienneté générale et la non-sollicitation de ces fonds, rien ne s'opposerait à une dissolution de ceux-ci au profit de la création d'une seule et unique fondation. L'EIA-FR entend poursuivre ce dossier en 2014.

## 11 Etat du personnel

POUVOIRS – DIRECTIONS Centre de charges		Comptes 2013 EPT	Comptes 2012 EPT	Ecart EPT
<b>Direction de l'économie et de l'emploi</b>		<b>706.21</b>	<b>685.12</b>	<b>21.09</b>
ADMINISTRATION CENTRALE		75.91	75.55	0.36
3500 / ETES	Secrétariat général	8.01	7.77	0.24
3505 / PECO	Promotion économique du canton de Fribourg	9.35	8.98	0.37
3510 / OPEM	Service public de l'emploi	14.56	14.85	-0.29
3525 / RCOM	Service du registre du commerce	5.67	5.85	-0.18
3535 / LOGE	Service du logement	2.18	2.30	-0.12
3542.1 / SFPR	Service de la formation professionnelle	23.13	22.80	0.33
3560 / STAT	Service de la statistique	8.00	8.00	
3565 / ENER	Service de l'énergie	5.01	5.00	0.01
SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT		630.30	609.57	20.73
3542.2 / EPAI	Ecole professionnelle artisanale et industrielle	178.51	174.31	4.20
3542.3 / EPCO	Ecole professionnelle commerciale	56.48	52.69	3.79
3542.4 / EPAC	Ecole professionnelle artisanale et commerciale	47.23	46.12	1.11
3542.5 / EPSS	Ecole professionnelle santé-social	28.85	31.17	-2.32
3542.6 / EMEF	Ecole des Métiers technique et art Fribourg	85.54	83.22	2.32
3557 / ETEC	Ecoles techniques	7.73	7.97	-0.24
3558 / HESF	Haute école fribourgeoise de technique et de gestion	225.96	214.09	11.87

# Rapport d'activité

Direction de la santé  
et des affaires sociales

—

2013



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction de la santé et des affaires sociales DSAS**  
**Direktion für Gesundheit und Soziales GSD**



# Table des matières

<b>1</b>	<b>Direction et Secrétariat général</b>	<b>5</b>	<b>2.6</b>	<b>Soins et aide familiale à domicile</b>	<b>14</b>
<b>1.1</b>	<b>Activités courantes</b>	<b>5</b>	<b>2.7</b>	<b>Promotion de la santé et prévention</b>	<b>16</b>
<b>1.2</b>	<b>Evènements particuliers</b>	<b>5</b>	2.7.1	Planification et mandats de prestation	16
1.2.1	Planification sanitaire	5	2.7.2	Projets spécifiques	16
1.2.2	Promotion de la santé, prévention et activités jeunesse	5	2.7.3	Relations cantonales, intercantionales et nationales	18
1.2.3	hôpital fribourgeois	5	<b>2.8</b>	<b>Activité du pharmacien cantonal</b>	<b>18</b>
1.2.4	Réseau fribourgeois de santé mentale	6	<b>2.9</b>	<b>Assurance-maladie</b>	<b>19</b>
1.2.5	Asile	7	<b>2.10</b>	<b>Assurance scolaire contre les accidents (ASA)</b>	<b>20</b>
1.2.6	Semaine des générations	7	2.10.1	Activités courantes	20
<b>1.3</b>	<b>Collaboration intercantonale</b>	<b>7</b>	2.10.2	Prestations	20
1.3.1	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)	7	2.10.3	Comptabilité	20
1.3.2	Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)	7	<b>3</b>	<b>Service du médecin cantonal (SMC)</b>	<b>21</b>
1.3.3	Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)	8	<b>3.1</b>	<b>Activités</b>	<b>21</b>
<b>1.4</b>	<b>Affaires contentieuses</b>	<b>8</b>	3.1.1	Prévention et promotion de la santé	21
<b>1.5</b>	<b>Législation</b>	<b>8</b>	3.1.2	Surveillance et planification du système sanitaire	22
1.5.1	Lois et décrets	8	3.1.3	Planning familial et information sexuelle	22
1.5.2	Ordonnances	8	3.1.4	Information et coordination	22
<b>2</b>	<b>Service de la santé publique (SSP)</b>	<b>10</b>	3.1.5	Echanges et collaborations	22
<b>2.1</b>	<b>Activités</b>	<b>10</b>	<b>3.2</b>	<b>Prévention et promotion de la santé</b>	<b>22</b>
<b>2.2</b>	<b>Professions de la santé</b>	<b>11</b>	3.2.1	Addictions	22
2.2.1	Autorisations de pratique	11	3.2.2	Maladies transmissibles	23
2.2.2	Surveillance des professions de la santé	11	3.2.3	Promotion de la santé et prévention des maladies non transmissibles	24
<b>2.3</b>	<b>Hôpitaux</b>	<b>12</b>	<b>3.3</b>	<b>Surveillance et planification du système sanitaire</b>	<b>27</b>
2.3.1	Activités générales	12	3.3.1	Institutions et professionnels de santé: résumé du nombre des prestations	27
2.3.2	Les hôpitaux en chiffres	12	3.3.2	Placement en EMS en âge non AVS	28
2.3.3	Statistiques	13	3.3.3	Préavis concernant les levées de secrets professionnels	28
<b>2.4</b>	<b>Hospitalisations hors canton</b>	<b>13</b>			
<b>2.5</b>	<b>Planification hospitalière</b>	<b>14</b>			

3.3.4	Projets et groupes de travail	28	6.1.3	Coordination	43
3.3.5	Hospitalisations hors canton	29	6.1.4	Information et formation	44
<b>3.4</b>	<b>Planning familial et information sexuelle</b>	<b>29</b>	6.1.5	Prévention	44
3.4.1	Planning familial et centre de consultation en matière de grossesse	29	6.1.6	Suivi du dispositif d'aide sociale	44
3.4.2	Cours, interventions et collaborations	30	6.1.7	Représentations	44
3.4.3	Information sexuelle	30	6.1.8	Statistiques et dépenses de l'exercice 2013	45
3.4.4	Données statistiques	30	<b>6.2</b>	<b>Coordination de la politique familiale</b>	<b>46</b>
<b>3.5</b>	<b>Information et coordination</b>	<b>31</b>	<b>6.3</b>	<b>Fribourg pour tous</b>	<b>47</b>
3.5.1	Statistiques	31	6.3.1	Activités et collaborations	47
<b>3.6</b>	<b>Echanges et collaborations</b>	<b>31</b>	<b>6.4</b>	<b>Aide aux victimes d'infractions</b>	<b>48</b>
3.6.1	Commissions et groupes de travail	31	6.4.1	Activités principales	48
<b>4</b>	<b>Service dentaire scolaire (SDS)</b>	<b>32</b>	6.4.2	Statistiques	48
<b>4.1</b>	<b>Activités</b>	<b>32</b>	6.4.3	Coordination	49
4.1.1	Prophylaxie	32	6.4.4	Dépenses LAVI	49
4.1.2	Pédodontie	32	<b>6.5</b>	<b>Aide aux requérants d'asile, aux personnes admises à titre provisoire, aux requérants d'asile déboutés, aux personnes sous le coup d'une décision de non-entrée en matière entrée en force, aux réfugiés</b>	<b>49</b>
4.1.3	Orthodontie	32	6.5.1	Cadre légal	49
4.1.4	Tâches de surveillance	32	6.5.2	Statistiques du domaine de l'asile	50
<b>4.2</b>	<b>Statistiques</b>	<b>32</b>	6.5.3	Situation de l'hébergement	50
<b>4.3</b>	<b>Législation</b>	<b>33</b>	6.5.4	Suivi social et financier	50
<b>5</b>	<b>Service de la prévoyance sociale (SPS)</b>	<b>33</b>	6.5.5	Requérants d'asile déboutés	51
<b>5.1</b>	<b>Activités</b>	<b>33</b>	6.5.6	Programmes d'occupation pour les requérants d'asile et les personnes admises à titre provisoire	51
5.1.1	Secteur des institutions spécialisées	33	6.5.7	Mesures spécifiques d'intégration pour les personnes admises à titre provisoire, les réfugiés et les réfugiés à titre provisoire	52
5.1.2	Secteur des EMS	34	6.5.8	Réfugiés	52
<b>5.2</b>	<b>Projets et événements particuliers</b>	<b>35</b>	6.5.9	Autres tâches	52
5.2.1	Secteur des institutions spécialisées	35	6.5.10	Dépenses de l'exercice 2013	53
5.2.2	Secteur des EMS	35	<b>6.6</b>	<b>Aide au recouvrement et avances de pensions alimentaires</b>	<b>53</b>
<b>5.3</b>	<b>Statistiques</b>	<b>36</b>	6.6.1	Activités principales	53
5.3.1	Secteur des institutions spécialisées	36	6.6.2	Statistiques	54
5.3.2	Secteur des EMS	40			
<b>6</b>	<b>Service de l'action sociale (SASoc)</b>	<b>41</b>			
<b>6.1</b>	<b>Aide aux personnes dans le besoin</b>	<b>41</b>			
6.1.1	Tâches	41			
6.1.2	Contribution aux mesures de politique sociale	42			

<b>7</b>	<b>Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)</b>	<b>55</b>	7.4.5	Données statistiques	62
<b>7.1</b>	<b>Activités principales</b>	<b>55</b>	<b>7.5</b>	<b>Activités du Centre de consultation LAVI</b>	<b>63</b>
<b>7.2</b>	<b>Activités du Bureau de promotion de l'enfance et de la jeunesse</b>	<b>56</b>	7.5.1	Eléments particuliers de l'activité du Centre	63
7.2.1	Politique fribourgeoise de l'enfance et de la jeunesse	56	7.5.2	Représentations et relations externes	63
7.2.2	Soutien aux projets en faveur de l'enfance et de la jeunesse	57	7.5.3	Consultation pour les personnes victimes des mesures coercitives et de mesures administratives	63
7.2.3	Service d'information	57	7.5.4	Statistiques du Centre de Consultation LAVI	64
7.2.4	Relations publiques et coordination	57	<b>8</b>	<b>Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)</b>	<b>65</b>
<b>7.3</b>	<b>Activités du secteur de l'action sociale directe SASD</b>	<b>58</b>	<b>8.1</b>	<b>Activités courantes</b>	<b>65</b>
7.3.1	Eléments particuliers de l'activité du SASD	58	<b>8.2</b>	<b>Activités particulières</b>	<b>66</b>
7.3.2	Données relatives à l'activité du secteur SASD	59	8.2.1	Egalité et profession	66
<b>7.4</b>	<b>Activités du secteur des milieux d'accueil SMA</b>	<b>60</b>	8.2.2	Egalité et formation	66
7.4.1	Eléments particuliers de l'activité du SMA	60	8.2.3	Politique familiale globale	66
7.4.2	Accueil extrafamilial de jour	60	8.2.4	Violence conjugale	66
7.4.3	Adoption	61	8.2.5	Femmes et vie publique	67
7.4.4	Familles d'accueil	62	8.2.6	Egalite.ch	67
			<b>9</b>	<b>Etat du personnel</b>	<b>67</b>

---

# 1 Direction et Secrétariat général

Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, Directrice

Antoine Geinoz, Secrétaire général

---

## 1.1 Activités courantes

Une prise en charge sanitaire et sociale de qualité pour l'ensemble de la population fribourgeoise: tel est le grand objectif poursuivi en permanence par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). Ses services assurent un large éventail de prestations à tous les âges de la vie, en particulier pour les personnes momentanément ou durablement fragilisées. L'Etat, par le biais de la DSAS subventionne aussi de nombreux organismes actifs dans ses domaines de compétence. Trois établissements, l'hôpital fribourgeois (HFR), le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) et l'Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS), ainsi que le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF) lui sont rattachés administrativement.

Le Secrétariat général a une mission d'appui à la conduite et à la gestion de la Direction et de coordination entre les unités administratives. Il est chargé des finances, des ressources humaines, de la communication, de la traduction, du conseil juridique et du contentieux. Il est l'interlocuteur des services centraux de l'Etat et assure la représentation de la DSAS dans plusieurs commissions. En outre, le Secrétariat général effectue la surveillance des caisses d'allocations familiales actives dans le canton.

## 1.2 Evènements particuliers

### 1.2.1 Planification sanitaire

Les travaux d'élaboration de la planification sanitaire 2015 se sont poursuivis avec l'établissement d'un rapport sur l'évaluation des besoins en soins hospitaliers à couvrir tant par les établissements privés que par les hôpitaux publics, pour déboucher sur une consultation au printemps 2014. La Commission de planification sanitaire se déterminera sur cet objet en 2014. Au cours des trois séances tenues durant l'année écoulée, la Commission s'est penchée en particulier sur la stratégie 2013-2022 du HFR, qu'elle a appuyée, sur la future politique de la personne âgée et la planification des EMS, ainsi que sur la création d'une unité psychiatrique germanophone du RFSM.

### 1.2.2 Promotion de la santé, prévention et activités jeunesse

La mise en œuvre du plan d'action «promotion de la santé et prévention» s'est poursuivie, en visant un impact durable dans la société sur la base des besoins de santé connus de la population fribourgeoise. Dans le cadre du projet «Poids corporel sain», qui s'adresse aux enfants, a été élaborée la deuxième vague du programme cantonal «Je mange bien, je bouge bien». Un concept de santé à l'école 2014-2017 a été élaboré en collaboration avec les services de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS). La médecine dentaire scolaire fait l'objet d'une révision législative, avec un avant-projet de nouvelle loi prêt pour la procédure de consultation à lancer au début 2014. Les rôles respectifs de l'Etat et des communes y sont redéfinis. Afin de superviser la prise en charge des personnes dépendantes de drogues illégales ou de l'alcool, la DSAS a nommé un délégué aux addictions, qui est entré en fonction le 1<sup>er</sup> octobre. Les travaux d'élaboration d'un concept cantonal de soins palliatifs se poursuivent. Enfin, l'année 2013 a aussi été celle du lancement du plan cantonal de promotion de la santé mentale.

Dans l'ensemble des secteurs de prévention et de promotion de la santé, l'Etat, par la DSAS, subventionne de nombreux organismes et leur confie des mandats de prestations. Elle a également soutenu 24 projets jeunesse.

### 1.2.3 hôpital fribourgeois

Année charnière pour l'hôpital fribourgeois (HFR) avec l'adoption d'une stratégie de l'établissement pour les dix prochaines années ainsi qu'un changement à la direction générale. La stratégie 2013-2022 adoptée par le conseil d'administration a été approuvée par le Conseil d'Etat. Elle postule en particulier la concentration des soins aigus sur un seul site, avec le maintien de plusieurs sites de réadaptation. L'objectif de la restructuration est d'inscrire

---

durablement le HFR dans un paysage hospitalier suisse où la concurrence est toujours plus vive. Les prestations stationnaires de la maternité sont aussi réunies sur un seul site, étape déjà concrétisée fin 2013 avec le transfert de cette activité de Riaz à Fribourg. Dans le cadre de la fermeture progressive du site de Châtel-St-Denis, le service de médecine et de gériatrie a été transféré à Riaz, alors que celui des soins palliatifs déménagera au printemps 2014 à Villars-sur-Glâne (Villa St-François). La réadaptation cardio-vasculaire sera transférée de Billens à Fribourg, tandis que Meyriez conservera son service de réadaptation générale et neuro-réadaptation. Un système de permanences sera créé à Fribourg, Riaz et Tavel.

Les réflexions menées sur le fonctionnement du service des urgences de l'Hôpital cantonal ont débouché sur une réorganisation: un tri est désormais effectué à l'arrivée entre les urgences vitales ou majeures et les cas de moindre gravité. Ces derniers sont traités dans un pavillon provisoire, avec des temps d'attente moins importants qu'auparavant. Parallèlement s'est développé un projet de SMUR (Service médical d'urgences et de réanimation) et de transfert médicalisé entre les sites du HFR.

La rénovation et l'agrandissement du site de Meyriez a débuté le 6 mai avec le premier coup de pioche. Pour la durée des travaux, le HFR a transféré l'essentiel de l'activité à l'Hôpital cantonal et dispose d'un bâtiment provisoire Meyriez afin d'y assurer une permanence.

Autre innovation à mentionner: la mise en place d'un *tumor board* commun au HFR et à l'Hôpital Daler pour le cancer du sein, étape importante dans la création d'un centre fribourgeois du sein. Cette collaboration inédite entre les secteurs public et privé doit bénéficier aux patientes tant sur le plan du diagnostic que sur celui du traitement.

Au mois de novembre, le HFR a mis sur pied une Journée de la chirurgie à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Société suisse de chirurgie. Un millier de personnes sont ainsi venues découvrir les techniques modernes telles que laparoscopie ou ultrasons et ont pu interroger les professionnels tout en visitant des salles d'opération.

Au début de l'année, la directrice générale Pauline de Vos Bolay a annoncé sa démission du HFR. Elle a été remplacée ad interim par Edgar Theusinger du 1<sup>er</sup> mai à la fin de l'année. Durant cette période, la procédure de sélection a débouché sur l'engagement d'une nouvelle directrice générale, Claudia Käch, au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### 1.2.4 Réseau fribourgeois de santé mentale

Pour le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM), l'exercice 2013 a été à nouveau marqué par la mise en place de nouvelles prestations, mais surtout par la consolidation de la qualité de la prise en charge dans les structures de prestations existantes. Au final, 2013 a surtout constitué un temps de réflexion et d'élaboration de nouveaux projets conséquents: l'ouverture à Bulle au 1<sup>er</sup> avril 2014 d'un nouveau centre de psychiatrie réunissant sous le même toit toutes les consultations ambulatoires et la clinique de jour de 20 places pour le sud du canton, le déménagement et l'extension du centre cantonal d'addictologie prévue en automne 2014 ainsi que la possibilité d'ouvrir à Fribourg un centre de psychiatrie pour les patients germanophones.

En 2013, sous l'égide du Professeur Marco Merlo, nouveau médecin directeur du secteur de psychiatrie et psychothérapie pour adultes, de nombreuses synergies se sont construites avec l'Université de Fribourg et avec l'hôpital fribourgeois dans le domaine de la recherche.

Autre développement de prestations en 2013: en pédopsychiatrie, le renforcement des consultations ambulatoires dans la Broye et l'intensification du travail en réseau avec les psychologues scolaires à Estavayer. En psychiatrie adulte, le RFSM a signé des conventions de collaboration avec le Service d'application des sanctions pénales et des prisons et la Prison centrale de Fribourg, les Etablissements de Bellechasse et le Service de probation. Ces trois conventions de collaboration permettent de consolider la prise en charge psychiatrique des patients forensiques dans le canton en collaborant de manière fructueuse avec les services de la Direction de la sécurité et de la justice (DSJ). Un centre de psychiatrie forensique s'est ainsi ouvert en ville de Fribourg pour des expertises et des thérapies ambulatoires.

En psychiatrie de l'âge avancé, signalons le succès continu de la consultation-liaison dans les EMS, prestation désormais délivrée dans 36 des 48 EMS du canton. D'autre part, le médecin directeur du secteur a développé et

---

proposé aux réseaux de soins des districts des prestations de supervision qui permettent ainsi au RFSM de soutenir les interventions psychiatriques des services de soins à domicile qui le souhaitent.

Au Centre de soins hospitaliers, 2013 représente la première année d'exploitation avec une voilure de 170 lits sur 12 mois. L'activité hospitalière a connu une stabilisation à un très haut niveau d'occupation (96.5 %) comme en 2012 avec un nombre d'admissions stable à 2221 patients et une durée de séjour moyenne de 25.2 jours (inférieure à la moyenne suisse plus proche de 30 jours).

#### 1.2.5 Asile

L'année 2013 a vu diminuer le nombre de requérants d'asile arrivant en Suisse, donc dans le canton de Fribourg. La structure d'accueil temporaire ouverte à Charmey l'année précédente pu être fermée comme promis. L'autre centre d'hébergement temporaire, sis à Wünnewil, a été remplacé par un nouveau centre à Guin. En outre, le centre d'hébergement fédéral ouvert à Châtillon (commune d'Hauterive) accueille une soixantaine de requérants d'asile non encore attribués aux cantons. La Confédération l'exploitera jusqu'à mi-2014.

#### 1.2.6 Semaine des générations

La DSAS a organisé, du 29 novembre au 7 décembre 2013, une Semaine des générations qui a connu un beau succès. Quelque 70 événements ont réuni des personnes de tous âges, permettant des échanges, des questionnements et des observations aussi divers qu'enrichissants. Un concours a permis de récompenser plusieurs projets intergénérationnels. Le besoin de rencontre entre les générations a ainsi été plusieurs fois débattu, de manière scientifique ou informelle. Un débat qui se poursuivra sans doute bien au-delà de la semaine évoquée...

### 1.3 Collaboration intercantonale

#### 1.3.1 Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)

Dans la première partie de l'année, la CDS s'est beaucoup engagée en faveur d'une solution satisfaisante pour l'ensemble des cantons pour la compensation des primes d'assurance maladie payées en trop – ou pas assez – durant les années 1996 à 2011. Elle s'est ensuite investie dans le débat sur la nouvelle loi sur l'alcool, pour déplorer l'orientation prise par les Chambres fédérales: manque de mesures efficaces pour la protection de la jeunesse et nouveau système d'imposition qui entraînerait une diminution de la dîme de l'alcool, donc des moyens accordés aux cantons pour la prévention.

Dans le cadre des campagnes de votations fédérales, la CDS a pris position contre l'initiative «Financer l'avortement est une affaire privée» et pour la nouvelle loi sur les maladies transmissibles. Dans ce dernier domaine, elle s'est unie à la Confédération pour une campagne d'élimination de la rougeole en Suisse.

L'organe de décision en matière de médecine hautement spécialisée, dont la Directrice SAS est membre, a déjà procédé à 39 attributions de prestations depuis son institution en 2009.

#### 1.3.2 Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)

La CDAS a réaffirmé ses priorités dans le domaine de la famille: une politique cohérente et coordonnée prenant en compte les différentes réalités familiales, un soutien approprié aux familles pauvres ou menacées de pauvreté et des offres d'accueil extrafamilial appropriées. Les directeurs et directrices des affaires sociales ont eu l'occasion de l'évoquer lors d'une rencontre avec le Conseiller fédéral Alain Berset, au lendemain du refus par la majorité des cantons de l'article constitutionnel sur la famille. Ils y ont aussi parlé de l'harmonisation des avances sur contribution d'entretien et de la réforme «Prévoyance vieillesse 2020».

Le dossier des mesures coercitives à des fins d'assistance a occupé la CDAS, qui a recommandé aux cantons de créer un fonds d'aide aux victimes. Dans le domaine de l'asile, enfin, elle a collaboré avec la Conférence des directeurs et directrice des départements de justice et police (CCDJP) et avec le Département fédéral de justice et police (DFJP) sur une restructuration visant à clarifier et accélérer les processus.



---

### 1.3.3 Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)

La CLASS s'est réunie à cinq reprises durant l'année. Elle s'est penchée sur divers aspects relatifs à l'assurance maladie, en particulier la correction des primes payées entre 1996 et 2011 et le projet de loi sur la surveillance des caisses-maladie. Elle a poursuivi ses réflexions sur la médecine hautement spécialisée et sur la planification hospitalière. Tous les cantons membres se sont associés à la révision de la brochure «L'essentiel sur les droits des patients», qui a été traduite en italien et en allemand. La CLASS a également abordé des thématiques telles que la lutte contre la traite des êtres humains, les mesures cantonales concernant le marché du travail ou le report de charges sur l'aide sociale que pourraient générer certains projets législatifs touchant les prestations complémentaires AVS/AI.

## 1.4 Affaires contentieuses

La Direction traite, sur la base de l'art. 116 al. 1 CPJA, les recours contre les décisions prises par ses services lorsque la loi ne prévoit pas un recours direct au Tribunal cantonal. La situation de ces recours pour 2013 est la suivante:

Procédures pendantes au 31 décembre 2012: 1

Recours déposés: 3

Recours traités: 4

*dont:*

Irrecevables: 1

Admis: 0

Partiellement admis: 1

Rejetés: 2

Au 31 décembre 2013, il n'y avait plus de procédures de recours pendantes à la DSAS.

Les trois recours enregistrés en 2013 ont été déposés en français. L'assistance judiciaire a été accordée pour une procédure.

## 1.5 Législation

### 1.5.1 Lois et décrets

Loi du 16 mai 2013 modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (réduction des primes – échange de données et procédure)

Décret du 18 juin 2013 constatant la validité de l'initiative législative entièrement rédigée «Pour des hôpitaux proches des citoyens»

Décret du 9 octobre 2013 relatif à l'initiative législative «Pour des hôpitaux proches des citoyens» (votation populaire)

Loi du 10 octobre 2013 portant adhésion à la convention sur l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) Vaud–Fribourg

### 1.5.2 Ordonnances

Ordonnance du 15 janvier 2013 fixant la valeur du point TARMED 2012 pour les hôpitaux somatiques fribourgeois ainsi que pour le Réseau fribourgeois de santé mentale

Ordonnance du 4 février 2013 fixant la part cantonale à la rémunération des prestations hospitalières

Ordonnance du 4 février 2013 fixant la part cantonale pour les soins aigus et de transition

Ordonnance du 4 février 2013 modifiant le règlement sur les structures d'accueil extrafamilial de jour

Ordonnance du 12 mars 2013 modifiant l'ordonnance fixant la liste des établissements médico-sociaux du canton de Fribourg



---

Ordonnance du 12 mars 2013 approuvant l'augmentation de la rémunération de l'assistance pharmaceutique négociée entre les assureurs-maladie et l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA)

Ordonnance du 12 mars 2013 fixant la valeur du point tarifaire de physiothérapie

Ordonnance du 12 mars 2013 fixant les tarifs provisoires des hôpitaux somatiques et des maisons de naissance

Ordonnance du 16 avril 2013 fixant les tarifs provisoires du Réseau fribourgeois de soins en santé mentale (RFSM)

Ordonnance du 30 avril 2013 fixant la valeur provisoire du point tarifaire TARMED applicable entre les hôpitaux somatiques fribourgeois, le Réseau fribourgeois de santé mentale et la communauté d'achat HSK

Ordonnance du 30 avril 2013 fixant la valeur provisoire du point tarifaire TARMED applicable entre les hôpitaux somatiques fribourgeois, le Réseau fribourgeois de santé mentale et tarifsuisse SA, Assura et Supra

Ordonnance du 2 mai 2013 concernant la classification de fonctions subventionnées

Ordonnance du 25 juin 2013 approuvant les modifications et les avenants aux conventions passées entre la Ligue fribourgeoise contre le cancer et les assureurs-maladie concernant la prise en charge des examens de dépistage du cancer du sein

Ordonnance du 20 août 2013 modifiant l'ordonnance concernant le registre servant au programme cantonal de dépistage du cancer du sein réalisé par mammographie

Ordonnance du 20 août 2013 concernant l'application de l'article 55a de la loi fédérale sur l'assurance-maladie

Ordonnance du 9 septembre 2013 modifiant l'ordonnance fixant les tarifs de référence des hôpitaux et des maisons de naissance

Ordonnance du 24 septembre 2013 approuvant la valeur du point tarifaire de physiothérapie négociée entre la communauté tarifaire HSK et l'Association suisse des physiothérapeutes indépendants (ASPI)

Ordonnance du 1<sup>er</sup> octobre 2013 concernant la surveillance des enfants placés chez des parents nourriciers

Ordonnance du 15 octobre 2013 approuvant les conventions tarifaires concernant le traitement hospitalier en division commune de l'Hôpital Daler

Ordonnance du 15 octobre 2013 approuvant les conventions tarifaires concernant le traitement hospitalier en division commune ainsi qu'en cliniques de jour et de nuit du RFSM

Ordonnance du 15 octobre 2013 approuvant les conventions tarifaires concernant le traitement hospitalier en division commune du HIB

Ordonnance du 26 novembre 2013 sur l'Organe de conduite sanitaire

Ordonnance du 3 décembre 2013 modifiant le règlement du 4 décembre 2001 sur les établissements médico-sociaux pour personnes âgées (REMS)

Ordonnance du 3 décembre 2013 sur les besoins en soins et en accompagnement des bénéficiaires de prestations médico-sociales

Ordonnance du 9 décembre 2013 modifiant l'ordonnance concernant la création d'un Fonds cantonal de prévention et de lutte contre le jeu excessif

Ordonnance du 9 décembre 2013 approuvant les conventions tarifaires 2013 concernant le traitement hospitalier en division commune ainsi qu'en clinique de jour du RFSM

Ordonnance du 9 décembre 2013 fixant le taux des contributions dues à la Caisse cantonale de compensation pour allocations familiales pour l'année 2014

---

## 2 Service de la santé publique (SSP)

Patrice Zurich, Chef de service

---

### 2.1 Activités

Les attributions du Service de la santé publique (SSP) portent principalement, d'une part, sur la planification et la gestion du domaine de la santé dans le but d'assurer l'accessibilité aux soins et une prise en charge de qualité pour la population et, d'autre part, sur la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé et de prévention. Dans ce cadre, les domaines d'activités du Service concernent essentiellement la planification, le subventionnement, respectivement le financement, le contrôle et la police sanitaire.

Les principales activités du Service sont les suivantes:

- > le suivi du dossier de la planification hospitalière
- > le subventionnement, respectivement le financement des hôpitaux publics, des services d'aide et de soins à domicile, ainsi que des institutions et projets de promotion de la santé et de prévention
- > la gestion financière des hospitalisations hors canton
- > la gestion des autorisations de pratiquer pour les professionnel-le-s de la santé, y compris l'établissement de préavis des demandes de permis de séjour pour les professionnel-le-s de la santé étranger-ère-s
- > la gestion des autorisations d'exploitation des institutions de santé
- > le contrôle des agents thérapeutiques et de leur mise en commerce, ainsi que la surveillance des pharmacies et drogueries du canton et le contrôle des stupéfiants
- > la gestion du Fonds spécial pour enfants accidentés (ancienne Assurance scolaire contre les accidents; cf. ci-dessous point 1.10)

Suite à la modification du 21 décembre 2007 de la loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie (LAMal) entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'Etat doit également participer au financement des prestations des hôpitaux privés figurant sur la liste hospitalière cantonale, ce financement étant soumis aux mêmes conditions que celles qui sont applicables aux hôpitaux publics. Dès lors, en plus des activités régulières mentionnées ci-dessus, les collaboratrices et collaborateurs du Service se sont impliqués dans le financement des hôpitaux publics et privés et de la maison de naissance, l'élaboration de leurs mandats de prestations, ainsi que le suivi des dossiers concernant ces établissements.

Dans le premier semestre 2013, le Service a contribué au traitement d'un nombre particulièrement important d'instruments parlementaires et de pétitions en lien avec la nouvelle stratégie de l'hôpital fribourgeois; il a également contribué activement à l'élaboration d'un contre-projet à l'initiative populaire «Pour des hôpitaux proches des citoyens».

Sur le recours de l'Association suisse des infirmières et infirmiers section de Fribourg et d'un infirmier indépendant, le Tribunal fédéral a confirmé l'ordonnance du 25 janvier 2011 sur le nouveau régime de financement des soins, invitant toutefois le canton à réexaminer les coûts des prestations. Les réflexions sur la détermination du coût des soins ont ainsi repris et une collecte des informations indispensables (soit des données statistiques détaillées, portant notamment sur le volume de chaque type de prestations effectuées) a été lancée, avec la collaboration des infirmiers indépendants. Un projet de nouvelle ordonnance sera transmis au Conseil d'Etat pour approbation dans le courant du premier trimestre 2014.

La collaboration avec le Service de la prévoyance sociale sur le projet de planification des soins de longue durée, qui a des implications sur la prise en charge par les organisations de soins et d'aide à domicile, ainsi que celle instaurée dans le cadre des travaux du projet Senior+ se sont poursuivies.

---

Par ailleurs, le Service a transmis à la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), pour approbation, 7 règlements communaux de cimetière et 2 règlements communaux en matière de participation aux frais de traitements dentaires scolaires.

Le Service a poursuivi le traitement des questions concernant l'application de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), conclu avec l'Union européenne (UE) et la Convention relative à l'Association européenne de libre-échange (AELE) en matière d'assurance-maladie.

Le Service dispose d'un site Internet pour l'information au public (adresse: <http://www.fr.ch/ssp>). En 2013, le nombre de visites sur le site s'est élevé à 57 348.

## 2.2 Professions de la santé

### 2.2.1 Autorisations de pratique

Conformément aux dispositions de la législation sur la santé, la DSAS a délivré les autorisations de pratique suivantes:

- > Audioprothésiste: 2
- > diététicien-ne: 2
- > droguiste: 5
- > ergothérapeute: 8
- > infirmier-ière: 25
- > logopédiste-orthophoniste: 1
- > masseur médical: 1
- > médecin: 129
- > médecin dentiste: 26
- > médecin vétérinaire: 12
- > opticien-ne diplômé-e: 1
- > opticien-ne: 1
- > ostéopathe: 18
- > pharmacien-ne: 19
- > physiothérapeute: 25
- > podologue: 4
- > psychologue-psychothérapeute: 10
- > sage-femme: 4
- > technicien-ne pour dentiste: 2

Les professionnel-le-s de la santé exerçant au sein d'une institution de santé publique ou mandatée par une collectivité publique n'ont pas besoin d'une autorisation personnelle de pratique. Cela étant, tout-e professionnel-le de la santé peut requérir une autorisation personnelle de pratique dans son propre intérêt, respectivement dans l'intérêt ou sur demande de l'institution. Cela peut par exemple concerner des médecins-cadres ayant une activité privée accessoire ou des personnes souhaitant adhérer à une association professionnelle qui exige une telle démarche de ses membres.

### 2.2.2 Surveillance des professions de la santé

Au cours de sa 13<sup>e</sup> année d'activité, la Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients et patientes a été saisie de 18 plaintes, dénonciations ou autres requêtes.

Au total, en 2013, la Commission a liquidé 17 affaires, soit:

- > 5 par décision de sanction à l'encontre de trois professionnels de santé (deux d'entre eux faisant l'objet d'avertissements, le troisième écopant d'une amende)
- > 2 par décision sur le sort des dossiers de patient-e-s de professionnels décédés
- > 1 par décision de classement (constat d'absence de violation de la LSan/LPMéd)
- > 1 par décision de non-entrée en matière

- > 3 par médiation
- > 5 devenues sans objet ou ayant fait l'objet d'un retrait de plainte

La Commission de surveillance a tenu six séances en 2013: cinq d'entre elles ont réuni ses membres permanents pour le traitement des plaintes et dénonciations; la sixième (séance plénière réunissant membres permanents et non permanents) a eu pour objet l'adoption du rapport annuel 2012.

Par ailleurs, environ 16 séances de délégations (lesquelles sont constituées en règle générale de trois membres de la Commission et d'un secrétaire-juriste) ont été organisées pour instruire les dossiers et en délibérer, afin de proposer à la Commission permanente des projets de décision (rédigés par le secrétariat juridique).

En outre, le secrétariat juridique a également procédé au déménagement de dossiers de patient-e-s de médecins décédés à destination du Service du médecin cantonal (qui a accepté d'en assurer la conservation et la mise à disposition aux éventuels ayants droit requérants).

## 2.3 Hôpitaux

### 2.3.1 Activités générales

Durant l'année 2013, le travail d'identification des prestations d'intérêt général et des prestations répondant à un besoin de santé publique s'est poursuivi dans le cadre des mandats de prestations, l'objectif étant d'arriver à terme à un financement à la prestation de l'hôpital fribourgeois (HFR) et du Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM).

Le Service a également négocié les mandats de prestations annuels avec les deux cliniques privées du canton et la maison de naissance «Le Petit Prince».

Concernant l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB), le contrat de prestations 2013 a été négocié entre les services de la santé publique des cantons de Fribourg et de Vaud et la direction de l'établissement. L'objectif poursuivi par les deux cantons est également la mise en place d'un financement exclusivement à la prestation.

Les décomptes 2012 des hôpitaux fribourgeois analysés ont fourni les premières données réelles relatives au volume de prestations en termes de points SwissDRG.

En outre, le Service a répondu à de nombreuses questions relatives au domaine hospitalier et a participé à différentes commissions aux plans intercantonal et national.

### 2.3.2 Les hôpitaux en chiffres

Le financement total accordé par l'Etat au HFR pour 2013, tel qu'il ressort des mandats annuels, se monte à 177 416 580 francs. Ce montant a fait l'objet d'un paiement en 12 acomptes mensuels en 2013. Le décompte définitif aura lieu dans le courant du premier trimestre 2014. A ce montant s'ajoutent 4 218 296 francs pour l'exercice 2012, conformément au mécanisme de financement prévu dans les mandats de prestations 2012. Pour l'année 2013, le HFR a employé 2175.99 équivalents plein-temps sans le personnel en formation.

Le financement total accordé par l'Etat au RFSM pour 2013, tel qu'il ressort des mandats annuels, se monte à 35 500 000 francs. Ce montant a fait l'objet d'un paiement en 12 acomptes mensuels en 2013. Le décompte définitif aura également lieu dans le courant 2014, mais un montant de 3 000 000 francs a d'ores et déjà été remboursé à l'Etat au vu des recettes supplémentaires engendrées par l'activité stationnaire et du décalage dans le temps de certains projets. Quant au décompte 2012, il a donné lieu à un remboursement à l'Etat d'un montant de 3 000 000 francs déjà comptabilisé dans les comptes 2012 de l'Etat et du RFSM. Pour l'année 2013, le RFSM a employé 377.63 équivalents plein-temps sans le personnel en formation.

Concernant le HIB, le financement 2013 à charge de l'Etat de Fribourg, tel qu'il ressort du contrat de prestations signé conjointement par les cantons de Fribourg et de Vaud, s'est élevé à 10 579 126 francs. Ce montant a fait l'objet d'un paiement en 12 acomptes mensuels. Le décompte définitif sera réalisé dans le courant de l'année 2014 et tiendra compte de l'activité stationnaire réalisée pour chaque canton. Un montant de 171 522 francs a également été payé en 2013 au HIB concernant l'année 2012 pour tenir compte de l'activité réalisée pour chaque canton.

S'agissant des autres établissements, l'Etat a payé un montant total de 33 399 817 francs, dont 30 520 707 francs concernent les prestations estimées pour l'année 2013 conformément aux mandats de prestations et 2 879 110 francs le solde à payer pour les prestations 2012. Le montant payé à chaque établissement est le suivant:

Clinique générale: 14 129 637 francs, dont 198 949 francs pour le solde 2012;  
 Hôpital Daler: 19 098 063 francs, dont 2 652 692 francs pour le solde 2012;  
 Maison de naissance «le Petit Prince»: 172 117 francs, dont 27 469 francs pour le solde 2012.

Le décompte définitif 2013 sera établi dans le courant de l'année 2014 sur la base de l'activité réelle.

Un montant de 2 667 814 francs a été versé pour les travaux de transformation et d'agrandissement de l'hôpital fribourgeois, site de Meyriez-Murten conformément au décret du 12 septembre 2012.

### 2.3.3 Statistiques

Statistiques générales d'exploitation en 2013 des hôpitaux en soins somatiques et psychiatriques du canton

ETABLISSEMENTS	Lits annuels moyens	Nombre de sorties (2)	Nombre de journées de malades (3)	Durée moyenne de séjour
<b>HFR hôpital fribourgeois</b>				
HFR Fribourg - Hôpital cantonal	327	11 414	89 705	7.9
HFR Tafers	77	2 409	22 112	9.2
HFR Riaz	115	4 590	33 148	7.2
HFR Billens	47	797	14 259	17.9
HFR Châtel-St-Denis	15	215	4 682	21.8
HFR Meyriez-Murten	13	410	3 641	8.9
<b>Hôpital intercantonal de la Broye (1)</b>				
Hôpital intercant. de la Broye, site d'Estavayer-le-Lac	47	713	16 252	22.8
Hôpital intercant. de la Broye, site de Payerne	105	4 994	27 398	5.5
<b>RFSM Réseau fribourgeois de santé mentale</b>				
Centre de soins hospitaliers Marsens	170	2 211	58 629	26.5
Centre de soins hospitaliers Marsens (4)			(59 846)	
<b>Cliniques privées de Fribourg</b>				
	111	9 984	37 055	3.7
<b>Total cantonal soins somatiques et psychiatriques</b>	<b>1 027</b>	<b>37 737</b>	<b>306 881</b>	<b>8.1</b>

(1) Données relatives à l'ensemble de l'Hôpital intercantonal de la Broye (y c. les patients vaudois).

(2) Ces chiffres comprennent les nouveau-nés et tiennent compte des regroupements selon les règles SwissDRG

(3) Conformément à la définition de la durée de séjour de SwissDRG (entrée en vigueur le 01.01.2012) soit la date de sortie ./ la date d'entrée ./ jours de congé; pour le RFSM, la déduction des jours de congé se fait différemment.

(4) Nombre de journées facturées en 2013.

## 2.4 Hospitalisations hors canton

Depuis 2012, la participation financière de l'Etat aux frais d'une hospitalisation hors canton a fortement augmenté. Le «libre choix» de l'hôpital hors canton introduit par la modification de la LAMal signifie que l'Etat de Fribourg doit participer aux frais d'hospitalisation hors canton d'un patient, lorsque celui-ci se fait soigner dans un hôpital qui figure soit sur la liste hospitalière du canton de Fribourg, soit sur la liste hospitalière du canton d'implantation de

---

l'établissement. Cette participation correspond pour 2013 à 49 % du tarif de l'établissement hospitalier qui accueille le patient fribourgeois lorsqu'il s'agit d'une hospitalisation pour raison médicale, c'est-à-dire lorsque la prestation n'est pas disponible dans le canton ou qu'il s'agit d'une urgence survenue hors canton; elle s'élève à 49 % du tarif de référence fribourgeois lorsque le patient choisit, par convenance personnelle, de se faire hospitaliser hors canton. L'augmentation importante du volume de factures traitées, déjà observée en 2012, a également pu être constatée en 2013.

En 2013, les comptes de l'Etat pour le financement des hospitalisations hors canton se sont montés à 55 622 191 francs. Sur ce montant, environ 36.6 millions de francs concernent des séjours de l'année en cours, alors que près de 19 millions de francs ont servi à payer des factures pour des séjours de 2012 et des séjours antérieurs. Cette forte augmentation dans les dépenses est due au «libre choix» de l'hôpital hors canton, dont les conséquences financières n'étaient pas encore complètement visibles en 2012, étant donné le grand retard de facturation par les hôpitaux cette année-là.

L'application informatique eHGP («electronic health gouvernement plateforme») permet la gestion des hospitalisations hors canton. Le Service a joué un rôle essentiel dans l'évolution de cette application aujourd'hui utilisée par 12 autres cantons suisses et de nombreux établissements hospitaliers. Un nouveau module facilitera le traitement des factures hospitalières qui, à partir de 2014, seront reçues par voie électronique.

## **2.5 Planification hospitalière**

Avec la révision de la LAMal concernant le financement hospitalier, la planification hospitalière doit être révisée pour tenir compte des nouveaux critères légaux (art. 39 LAMal), à savoir la qualité et le caractère économique des prestations stationnaires. Selon les nouvelles dispositions légales, les cantons doivent déterminer les besoins en soins hospitaliers et leur évolution par une démarche vérifiable en se fondant notamment sur des données statistiquement justifiées et sur des comparaisons.

Les travaux d'élaboration d'une nouvelle planification hospitalière conforme aux exigences légales ont commencé à fin 2012. La nouvelle planification hospitalière cantonale 2015-2025 utilisera la méthode de planification par groupes de prestations hospitalières («Spitalleistungsgruppen») élaborée par le canton de Zurich en collaboration avec le canton de Berne. Cette méthode de planification par groupes de prestations hospitalières est utilisée aujourd'hui par la plupart des cantons suisses. Elle répond aux exigences du Conseil fédéral et a également été recommandée par la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) comme instrument de planification des soins somatiques aigus et de formulation des mandats de prestations. Elle suit une logique médicale: la classification des prestations dans différents groupes se base sur les codes diagnostics (CHOP) et codes opératoires (CIM). L'utilisation de cette méthode pour tous les hôpitaux répertoriés (publics et privés, intra- et extracantonaux) permet de respecter l'égalité de traitement entre les différents fournisseurs de prestations.

La première partie du travail, consistant à évaluer les besoins de la population fribourgeoise et leur évolution d'ici 2025, sera terminée au début 2014 et le rapport y relatif sera mis en consultation dans le courant du premier trimestre 2014. La détermination des besoins de la population permettra d'établir la liste hospitalière cantonale, qui comprendra tous les hôpitaux (intra- et extracantonaux, publics et privés) nécessaires à couvrir ces besoins. La liste hospitalière doit entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015 afin de respecter le délai prévu par les dispositions transitoires de la modification du 21 décembre 2007 de la loi du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie (LAMal).

## **2.6 Soins et aide familiale à domicile**

Le Service est chargé du subventionnement des services d'aide et de soins à domicile mandatés par les pouvoirs publics. Il leur adresse ainsi des directives pour l'établissement des budgets et des comptes et analyse en particulier le détail des données nominatives salariales du personnel qu'il subventionne. Le Service examine pour la Direction les demandes d'adaptation de la dotation des services, ainsi que leurs demandes d'autorisation d'exploiter. Il répond aux diverses questions relatives aux soins et à l'aide familiale à domicile et participe, dans la mesure de ses disponibilités, aux travaux intercantonaux et fédéraux. Il veille encore à la récolte des données de la statistique fédérale de l'aide et des soins à domicile et valide ces données pour la Confédération. Cette statistique s'étend aux infirmiers et

infirmières indépendants domiciliés dans le canton de Fribourg, ainsi qu'aux organisations d'aide et de soins à domicile privées non mandatées.

En 2013, 11 services d'aide et de soins à domicile mandatés par les pouvoirs publics ont offert les soins et l'aide familiale à domicile, ainsi que l'ergothérapie à domicile, soit directement, soit par la conclusion d'un contrat avec des ergothérapeutes privé-e-s. Toute la population fribourgeoise est couverte par les 10 services d'aide et de soins à domicile mandatés par les communes ainsi que par l'Association fribourgeoise du diabète, mandatée par la Direction. Ces services bénéficient d'une subvention cantonale. La subvention des services mandatés par les communes est fixée à hauteur de 35 % des frais du personnel soignant et des aides familiales et au foyer, déduction faite des produits de la facturation des prestations à charge de l'assurance obligatoire des soins. Pour le service mandaté par la Direction, la subvention cantonale est basée sur l'ensemble des frais de fonctionnement du service de soins de pieds aux diabétiques, déduction faite des produits de la facturation des prestations à charge de l'assurance obligatoire des soins.

Les subventions aux services d'aide et de soins à domicile ont atteint en 2013 6 109 819 francs.

<b>Subvention ordinaire</b>	<b>Acomptes 2013</b>	<b>Corrections années préc.</b>	<b>Solde 2012 versé</b>	<b>Total versé en 2013</b>
Report de crédit 2012-2013		-60 000		-60 000
Sarine	1 286 787.00		191 544	1 478 331
Singine	870 382.00	-177 469	--	692 913
Gruyère	1 206 952.00	931	210 965	1 418 849
Lac	493 167.00	-25 766	-137 622	329 779
Glâne	679 087.00		91 545	770 632
Broye	691 028.00		25 875	716 903
Veveyse	506 072.00		47 132	553 204
Association du diabète (art.7 OPAS)	104 000.00	>	42 289	146 289
Report de crédit 2013-2014			78 000	78 000
<b>TOTAL</b>	<b>5 837 475.00</b>	<b>-262 304</b>	<b>549 729</b>	<b>6 109 819</b>

Le montant des subventions 2013 comprend 5 837 475 francs pour les acomptes 2013 et 287 425 francs pour le solde des comptes 2012 et les corrections des années précédentes.

Le dossier d'introduction du RAI Home Care a été définitivement bouclé. Les montants versés ont été couverts entièrement par le report de crédit correspondant.

La participation cantonale aux autres services et prestations de maintien à domicile s'est présentée de la manière suivante:

<b>Institutions subventionnées</b>	<b>Subvention cantonale (en francs)</b>
Association fribourgeoise du diabète, conseil aux diabétiques (art. 9 OPAS)	46 200.00
AFAS	190 000.00
Pro Senectute, Service de nettoyage	110 000.00
Croix-Rouge fribourgeoise, Service d'aide aux proches	35 000.00
Association suisse Alzheimer, Service de soutien à domicile	20 000.00
<b>Total</b>	<b>401 200.00</b>



---

Dans le cadre du nouveau financement des soins, le Service a encore versé à des services d'aide et de soins à domicile hors canton une participation pour des prestations fournies à des patients fribourgeois.

Enfin, le Service a, dans le cadre du projet cantonal des mesures structurelles et d'économie (MSE), préparé la modification de la loi sur l'aide et les soins à domicile consistant dans la réduction du taux de subvention cantonale de 35 % à 30 %.

## 2.7 Promotion de la santé et prévention

### 2.7.1 Planification et mandats de prestation

Le secteur prévention et promotion de la santé veille à la pertinence des actions de prévention, au suivi et à la coordination entre les différents projets de promotion de la santé et de prévention, en lien avec les priorités cantonales en la matière.

En 2013, le secteur a poursuivi la mise en œuvre du Plan d'action découlant du Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention (approuvé par le Conseil d'Etat en mai 2007 pour la période 2007-2011 et prolongé pour la période 2011-2015).

Le secteur a par ailleurs accompagné l'évaluation du Plan cantonal de prévention et de promotion de la santé, respectivement de son plan d'action, dans le cadre d'un comité de pilotage de l'évaluation composé de représentants du Service, du Service du médecin cantonal et de la Commission de promotion de la santé et de prévention. Divers ateliers ont été menés dans ce cadre et la valorisation des résultats de cette évaluation aura lieu en 2014.

Le secteur est chargé de la préparation et du suivi des dossiers de la Commission de promotion de la santé et de prévention, qui s'est réunie à quatre reprises en 2013. La Commission a préavisé plusieurs demandes faites auprès du Fonds pour la lutte contre les toxicomanies et a également donné son avis dans le cadre de diverses consultations. A noter que 2013 a vu un changement de présidence de la Commission.

Le budget de promotion de la santé et de prévention est constitué, d'une part, des subventions accordées aux institutions de promotion de la santé et de prévention et, d'autre part, des subventions allouées à des projets spécifiques. En 2013, un montant total de 2 565 000 francs a été consacré aux prestations d'institutions et un montant de 355 000 francs à divers projets spécifiques. Ces montants comprennent aussi la part prélevée sur la Dîme de l'alcool versée au canton par la Régie fédérale des alcools, ainsi que les montants accordés par Promotion Santé Suisse (PSCH) pour le Programme cantonal fribourgeois «Poids corporel sain».

Un mandat de prestations de la Direction définit les missions confiées aux institutions de prévention et de promotion de la santé dont les prestations sont subventionnées, ainsi que leurs objectifs et les prestations y relatives.

Ainsi, huit mandats de prestations annuels avec ces institutions ont été concrétisés. Ce travail a abouti au développement de 20 objectifs annuels en lien avec les objectifs stratégiques du Plan cantonal.

Egalement afin d'assurer un meilleur pilotage des ressources de l'Etat, des mandats de prestations annuels 2013 ont été concrétisés avec les services de puériculture.

### 2.7.2 Projets spécifiques

Les projets spécifiques désignent des actions de promotion de la santé et de prévention ciblées sur une thématique particulière. Ils sont limités dans le temps et doivent faire l'objet d'une évaluation systématique.

#### a. Poids corporel sain

Le secteur a poursuivi la mise en œuvre et l'implantation du Programme cantonal fribourgeois «Poids corporel sain», en collaboration avec Promotion Santé Suisse (PSCH). Au titre des réalisations principales de cette année, on peut noter par exemple le soutien à différents projets en lien avec les thématiques «alimentation et mouvement», l'organisation d'une formation pour les milieux d'accueil de la petite enfance, l'organisation de trois activités découverte «alimentation et mouvement» pour les familles dans différentes communes du canton et l'organisation d'une demi-journée de réseau sur le thème «alimentation et mouvement» en lien avec la thématique de l'eau.

---

Par ailleurs, l'année 2013 a été consacrée à l'élaboration de la deuxième vague du Programme cantonal «je mange bien, je bouge bien» (contact avec les divers partenaires, rédaction, rencontre du réseau), pour aboutir à l'acceptation et, partant, au co-financement de ce programme par Promotion Santé Suisse en décembre.

#### **b. Santé à l'école**

Sur le plan de la santé scolaire, le Service a finalisé, avec le Service du médecin cantonal, les Services de l'enseignement obligatoire de langue française et allemande, un concept de santé à l'école 2014-2017 validé par le Conseil d'Etat au mois d'octobre. Le bureau cantonal pour la santé à l'école, chargé de suivre l'avancement du concept et comprenant des représentants de la Direction de l'instruction publique, de la culture et des sports et de la DSAS, a suivi l'avancement de divers dossiers liés à ce concept. Ce bureau a ainsi:

- > procédé à l'agrément de différents projets de promotion de la santé dans les écoles
- > rédigé un plan de mesures détaillé pour 2014
- > géré le réseau cantonal des écoles en santé
- > rencontré les différentes institutions partenaires de l'école et de la promotion de la santé afin de renforcer les collaborations en vue de la mise en œuvre du concept

Afin de mener à bien le travail, le Comité de pilotage du projet de santé à l'école a tenu 4 séances en 2013. Le bureau cantonal pour la santé à l'école, quant à lui, se réunit une fois par semaine.

#### **c. Tabac**

Le secteur s'est aussi impliqué dans l'élaboration du deuxième Plan cantonal de prévention du tabagisme, mis en œuvre par le CIPRET et cofinancé par le canton et le Fonds national de prévention du tabagisme. Ce travail intensif a débouché sur l'acceptation et, partant, le co-financement du programme par le Fonds national de prévention du tabagisme. Ce programme sera présenté au début de l'année 2014.

#### **d. Santé mentale**

Le Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention inscrit la santé mentale comme l'une des priorités pour le canton de Fribourg. Le Conseil d'Etat a inscrit l'élaboration d'un plan cantonal de promotion de la santé mentale parmi les objectifs de son programme gouvernemental 2012-2016.

Sur cette base, en mars 2013, un poste à 20 % de coordinateur/trice du plan cantonal de promotion de la santé a été créé pour permettre le démarrage des travaux.

En août, un état des lieux des offres existantes en matière de santé mentale a été lancé. Dans ce cadre, un questionnaire a été envoyé à un large public cible offrant des prestations très diversifiées et touchant de manière directe ou indirecte le domaine de la santé mentale. Plus de 180 organismes ont été contactés. 132 organismes ont répondu (taux de réponse de 72 %). L'analyse des réponses au questionnaire, qui a débuté en 2013, fera l'objet d'un rapport pour 2014.

En septembre, un Comité de pilotage s'est constitué pour assurer l'orientation stratégique du projet d'élaboration d'un plan cantonal de promotion de la santé mentale. Il s'est réuni une première fois en décembre. Le comité de pilotage est complété d'un Bureau, qui assure le lien entre les orientations stratégiques et opérationnelles du projet et qui s'est également réuni une première fois en décembre.

Enfin, l'organisation de projet prévoit un appui interdirectionnel assuré par la Commission cantonale de prévention et de promotion de la santé. Une première présentation des travaux et réflexions en cours a été assurée en septembre auprès de la Commission.

#### **e. Alcool**

En 2013, l'organisation de projet du Plan cantonal action alcool a été modifiée. La direction du projet est ainsi assurée conjointement par le Service du médecin cantonal (SMC) et le Service de la santé publique (SSP), qui travaillent en étroite collaboration pour assurer le développement du plan cantonal.

---

Le comité de pilotage qui s'est réuni à deux reprises en 2013 a approuvé la nouvelle organisation de projet ainsi qu'un calendrier de projet adapté. Un Bureau s'est également constitué pour assurer le lien entre les orientations stratégiques du projet et les décisions opérationnelles. Il est composé des membres suivants: le Chef du SMC, le Chef du SSP, la Déléguée cantonale à la prévention et à la promotion de la santé, le Délégué cantonal aux questions d'addictions (nouvellement engagé auprès du SMC). Il s'est réuni à quatre reprises.

S'agissant des participations à des commissions cantonales et groupes de travail, le secteur est représenté dans la Commission d'utilisation du Fonds de prévention et de lutte contre le jeu excessif, qui s'est réunie une fois en 2013. Le secteur est également membre du Comité de pilotage du projet «Développement durable: stratégie et plan d'action». En lien avec ce thème, il est notamment membre de l'équipe d'audit «Boussole 21» et a participé à ce titre à l'évaluation de la durabilité de cinq projets avec la Boussole 21.

### 2.7.3 Relations cantonales, intercantionales et nationales

Au niveau cantonal, le secteur assiste aux séances du Groupement de promotion, de prévention et d'éducation à la santé du canton de Fribourg (GES) qui s'est réuni à 3 reprises en 2013. En outre, le secteur a rencontré toutes les institutions de prévention et de promotion de la santé au bénéfice d'un mandat de prestations de manière bilatérale.

Au niveau intercantonal, le secteur est également actif dans le cadre de la Commission de prévention et de promotion de la santé (CPPS) du Groupement romand des services de santé publique (GRSP). Dans ce contexte, le secteur est membre d'un comité de pilotage chargé de mettre sur pied une formation en promotion de la santé et santé communautaire (CAS).

Au plan romand, le secteur est membre du comité de la Revue d'information sociale (REISO) qui informe les professionnel-le-s de l'intervention, de la formation et de la recherche en action sociale et en santé.

Au niveau national, le secteur a assisté à l'Assemblée annuelle de l'Association des responsables cantonaux pour la promotion de la santé (ARPS) ainsi qu'à des journées organisées par l'ARPS sur divers thèmes de promotion de la santé et de prévention. Il est en outre membre du comité de l'ARPS et a à ce titre participé aux séances du comité et de manière active aux journées de l'ARPS.

Le secteur est membre de la Commission d'expert-e-s du Fonds national de prévention du tabagisme, qui examine des demandes faites auprès de cet organe. La Commission s'est réunie à six reprises en 2013. Il est membre de la Conférence des délégués cantonaux aux problèmes de toxicomanie (CDCT).

Par ailleurs, le secteur a participé à de nombreux colloques et conférences tout au long de l'année 2013, sur des thématiques en lien avec les priorités cantonales.

En ce qui concerne la formation, le secteur est intervenu à la Haute Ecole de santé sur le thème de la promotion de la santé et de la prévention au niveau national et dans le canton de Fribourg (cadre général et exemples de projets) et à la Haute Ecole de travail social concernant l'administration publique, la gestion par mandats de prestations et l'évaluation, ainsi que dans le cadre du CAS en promotion de la santé et santé communautaire concernant l'évaluation.

## 2.8 Activité du pharmacien cantonal

Cinq activités ont particulièrement occupé le pharmacien cantonal durant l'année 2013:

- > **Contribution à l'information et à la formation des partenaires utilisant des produits thérapeutiques**  
En matière d'information et de formation des partenaires, l'accent a été mis sur les aspects spécifiques et importants de la législation, en particulier en lien avec les activités de fabrication de médicaments effectuées par des titulaires d'une autorisation cantonale, la prescription et la remise de stupéfiants et de substances psychotropes, la maintenance par les médecins et pharmaciens et le retraitement de certains dispositifs médicaux, notamment dans les institutions de soins du canton. Six réunions destinées à différents professionnels de la santé ont été organisées et diverses lettres-circulaires ont été envoyées.

> **Poursuite du projet intitulé «Dossier pharmaceutique partagé» (DPP)**

Ce projet est destiné à permettre aux médecins hospitaliers et aux médecins urgentistes d'accéder à l'historique pharmaceutique des patientes et patients. A la fin de l'année, plus de 8600 dossiers ont été ouverts dans les pharmacies du canton de Fribourg. Le travail de conduite du projet implique de multiples contacts avec les acteurs concernés, notamment les médecins et les pharmaciens.

> **Contrôle sous forme d'inspections**

32 inspections ont été réalisées dans les (70) pharmacies publiques, dans les (47) établissements de soins, dans les (12) pharmacies privées de médecins autorisés à dispenser eux-mêmes des médicaments, ainsi que dans les (13) drogueries du canton, ainsi que dans des entreprises pharmaceutiques effectuant le commerce de gros de médicaments. Dans la règle, les inspections ont permis de vérifier que l'utilisation des produits thérapeutiques par les professionnels de la santé est effectuée correctement, notamment en matière de prescription et de remise des médicaments, et que lesdits professionnels contribuent à leur utilisation rationnelle par les patients-e-s.

> **Contribution au renforcement de l'Inspectorat de Suisse occidentale des produits thérapeutiques (ISOPTh)**

L'ISOPTh, dont le siège se trouve à Fribourg depuis 2012, a pour mission l'inspection des entreprises pharmaceutiques situées dans les six cantons de Suisse romande, qui fabriquent et distribuent des médicaments à usages humain et animal. Un second inspecteur spécialisé a été engagé en 2013, comme convenu entre les cantons.

> **Coordination avec la Commission d'éthique pour les projets de recherche biomédicale du canton de Fribourg**

La Commission d'éthique a pour tâche de se prononcer sur des projets de recherche déjà autorisés dans d'autres cantons et d'assurer le suivi de leur réalisation sur les sites fribourgeois. Compte tenu de la révision importante de la législation fédérale relative à la recherche sur l'être humain dont l'entrée en vigueur a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2014, des démarches particulières ont été entreprises pour que le canton de Fribourg puisse être en conformité avec ces nouvelles dispositions qui fixent un cadre rigoureux et unifié au niveau suisse pour la conduite de recherches sur des personnes, en particulier sur les essais cliniques auxquels elles participent. Ainsi, en début d'année 2014, une convention de collaboration devrait être signée avec le canton de Vaud, qui mettra à disposition du canton de Fribourg son actuelle commission cantonale d'éthique. Des discussions ont également commencé, qui visent à la mise sur pied, le plus rapidement possible, d'une commission intercantonale romande, en lieu et place de conventions bilatérales de reconnaissance de la commission cantonale vaudoise.

## 2.9 Assurance-maladie

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la gestion des dispenses de l'obligation d'assurance est assurée par les communes, qui peuvent toutefois compter sur l'assistance technique et juridique du Service pour examiner des dossiers particuliers.

Le Service a fourni 155 avis durant l'année. 48 % des demandes d'avis concernaient des personnes en formation ou en perfectionnement, ainsi que des enseignants et des chercheurs rattachés à des établissements scolaires. Près de 43 % des demandes d'avis concernaient des travailleurs et 9 % des rentiers.

Catégorie de personnes	Nombre d'avis
Formation	74
Travailleurs	67
Rentiers	14
<b>Total</b>	<b>155</b>

Les données relatives à la réduction des primes accordées aux personnes de condition économique modeste figurent dans le rapport de l'Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS).

## 2.10 Assurance scolaire contre les accidents (ASA)

### 2.10.1 Activités courantes

Depuis l'abrogation de l'assurance scolaire contre les accidents (ASA), le Service est en charge de la liquidation des cas en cours pour les accidents survenus avant le 1<sup>er</sup> septembre 2006, ainsi que de l'octroi de participations financières dans des cas de rigueur survenus après cette date. Le Service est le répondant pour toutes questions en relation avec l'ASA et gère les archives. Il est souvent sollicité pour des informations concernant d'anciens dossiers.

### 2.10.2 Prestations

Les prestations versées par le Fonds résultant de la dissolution de l'ASA peuvent être distinguées comme il suit:

1. Les frais de traitement pour les accidents survenus avant l'abrogation de l'assurance en 2006

Même après l'abrogation de l'ASA, la prise en charge des traitements est garantie selon les règles en vigueur précédemment, soit le financement à titre complémentaire et subsidiaire de tous les frais de traitement jusqu'à cinq ans après la fin de l'affiliation obligatoire. Pour les enfants encore assurés au moment de la suppression de l'ASA en date du 31 août 2006, les frais sont pris en charge jusqu'à 5 ans après la fin de la fréquentation d'une école où ils auraient été précédemment soumis à l'obligation d'assurance (par exemple école secondaire, technique, d'agriculture, à l'exclusion de l'Université et de l'apprentissage).

Les dépenses pour les prestations garanties se sont stabilisées depuis 2011. Ainsi en 2013, 19 cas ont été remboursés pour un montant total de 10 473 fr. 85 (frais de traitement). Les soins dentaires avec 8 736 fr. 65 (83.4 %) représentent la partie plus importante, suivis des frais médicaux 1 476 fr 80 (14.1 %) et les frais d'appareils 260 fr. 40 (2.5 %).

2. Des contributions financières en faveur de familles d'enfants accidentés, en cas de rigueur.

Le versement d'une contribution financière prélevée sur le Fonds est destinée à améliorer les conditions de vie d'un enfant accidenté après le 1<sup>er</sup> septembre 2006 ayant subi une invalidité ou une impotence durable. Aucun versement n'a été effectué en 2013.

### 2.10.3 Comptabilité

Le Fonds résultant de la dissolution de l'ASA est géré de manière autonome et dispose de sa propre comptabilité. Les transactions n'affectent donc pas les comptes d'exploitation et le résultat des comptes de l'Etat. Lors de la création du Fonds, il a été prévu que ce dernier ne porte pas intérêt.

En 2013, la provision de traitements garantis a diminué de 10 473 fr. 80 et la provision des frais de restructuration de 28 110 fr. 60. Le déficit de l'exercice 2012 d'un montant de 41 343 fr. 80 a été compensé par le capital frais courant.

L'exercice 2013 se solde par un résultat d'exploitation négatif de 42 009 fr. 75.

Les comptes d'exploitation 2013 et le bilan au 31 décembre 2013 sont les suivants:

<b>Compte d'exploitation</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Recettes</b>		
Intérêts des capitaux	17.45	100.00
Recettes diverses	120.00	--.00
Excédent de dépenses	42 009.75	41 343.80
<b>Total</b>	<b>42 147.20</b>	<b>41 443.80</b>

<b>Compte d'exploitation</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Dépenses</b>		
Frais d'administration	42 147.20	41 443.80
Excédent de recettes	--.--	--.--
<b>Total</b>	<b>42 147.20</b>	<b>41 443.80</b>
<b>Bilan</b>		
<b>Actifs</b>		
Compte Postfinance	19 711.00	48 962.65
Trésorerie d'Etat	5 874 102.05	5 923 102.05
Impôt anticipé	--.--	--.--
Mobilier	1.00	1.00
<b>Total</b>	<b>5 893 814.05</b>	<b>5 972 065.70</b>
<b>Passifs</b>		
Passifs transitoires	2 858.55	516.00
Capital frais courants	889 355.85	930 699.65
Provisions traitements garantis	3 244 289.45	3 254 763.30
Provision cas de rigueur	1 234 606.60	1 234 606.60
Provision restructuration	164 713.35	192 823.95
Réserve de sécurité	400 000.00	400 000.00
Bénéfice / Perte	-42 009.75	-41 343.80
<b>Total</b>	<b>5 893 814.05</b>	<b>5 972 065.70</b>

Au 31 décembre 2013, le Fonds résultant de la dissolution de l'ASA dispose d'un actif de 5 893 814 fr. 05.

## 3 Service du médecin cantonal (SMC)

Dr Chung-Yol Lee, Médecin cantonal.

### 3.1 Activités

#### 3.1.1 Prévention et promotion de la santé

- > Prévention et contrôle des maladies transmissibles
- > Prévention des maladies non transmissibles
- > Prise en charge des personnes dépendantes
- > Organisation de la médecine scolaire

- 
- > Protection de la santé de la population en cas de situation d'urgence et de catastrophe (en collaboration avec d'autres partenaires dans le cadre de l'organe cantonal de conduite, de l'organe de conduite sanitaire et du Service sanitaire coordonné de la Confédération)
  - > Gestion des projets de la promotion de la santé et de la prévention (en collaboration avec notamment le Service de la santé publique (SSP))

### 3.1.2 Surveillance et planification du système sanitaire

- > Contrôle des institutions de soins (surveillance des soins et placement avant l'âge AVS en établissement médico-social (EMS), garantie de paiement pour hospitalisation hors canton)
- > Préavis médicaux et évaluations de prestations (exploitation d'un établissement, recours contre des évaluations du niveau de soins en EMS, formations postgrades, levée du secret médical, sépulture)
- > Participation à la planification sanitaire du canton (planification hospitalière, urgences préhospitalières, médecine de premier recours, attribution des lits dans les EMS et psychogériatrie)

### 3.1.3 Planning familial et information sexuelle

- > Tâches liées à l'éducation sexuelle, à la prévention des grossesses non désirées, à la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) et du VIH/SIDA, à la prévention des abus sexuels et des maltraitances
- > Consultations médicales assurées par un médecin gynécologue

### 3.1.4 Information et coordination

- > Renseignements et informations divers concernant la santé publique et réponses aux questions provenant de l'administration cantonale, du grand public et des médias
- > Traitement et fourniture de statistiques (traitement de substitution pour les stupéfiants, interruption volontaire de grossesse, services d'ambulance, statistiques hospitalières, cancers)

### 3.1.5 Echanges et collaborations

- > Participation à de nombreux groupes de travail et commissions au niveau cantonal, intercantonal et fédéral
- > Prises de position dans le cadre des consultations cantonales et fédérales touchant le domaine de la santé publique

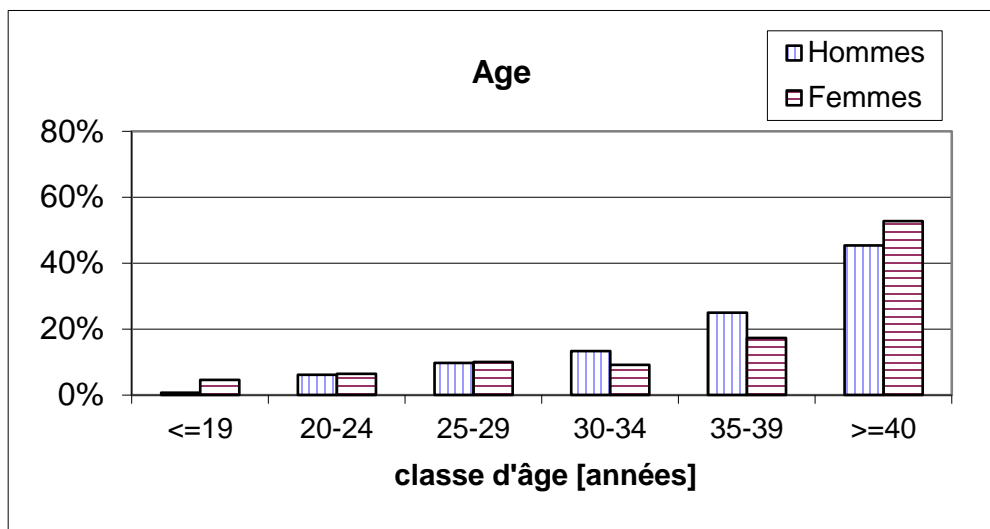
## 3.2 Prévention et promotion de la santé

### 3.2.1 Addictions

#### a. Traitement de substitution des personnes toxico-dépendantes

Durant l'année 2013, 555 personnes ont bénéficié d'un traitement de substitution autorisé, dont 80.2 % d'hommes et 19.8 % de femmes (445 hommes et 110 femmes bénéficiaires). La fourchette d'âge de ces patients se situe entre 16 et 71 ans. Parmi eux, 215 ont reçu un traitement à la Buprénorphine et 340 un traitement de méthadone. Concernant leur accompagnement, 97 patients étaient suivis par le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM), à savoir les centres de Fribourg et Bulle, tandis que 64 médecins autorisés hors RFSM traitaient 458 personnes. Environ 70 % des patients bénéficiaires de traitement de substitution sont âgés de plus de 35 ans. 46.85 % sont, quant à eux, âgés de plus de 40 ans, ce qui témoigne du vieillissement important de cette population.





Il est à noter également qu'un quart des personnes bénéficiant d'un traitement de substitution ont indiqué que leur revenu provenait d'un travail rémunéré à plein temps (124 personnes), tandis qu'un patient sur dix a indiqué travailler à temps partiel. Environ un quart des patients ont indiqué être au bénéfice d'une rente AI (154 personnes) et près d'un cinquième sont au bénéfice de l'aide sociale.

#### **b. Projet de coordination de la prise en charge des personnes souffrant d'addiction**

Le but de ce projet est de permettre une coordination des prises en charge et de fournir une offre adaptée aux besoins actuels des personnes souffrant d'addiction.

Le groupe de projet est composé de représentants du RIFA (Réseau constitué des fondations Le Tremplin et le Torry et de l'association Le Radeau), du RFSM et de l'hôpital fribourgeois (HFR).

Certaines propositions contenues dans le rapport du groupe de projet validé par le Conseil d'Etat en juin 2012 ont été réalisées en 2013, comme l'engagement d'un délégué cantonal aux questions liées aux addictions et du successeur du chef de projet. Une commission cantonale des addictions est également en train d'être constituée.

La mise en place de la pré-indication et de l'indication est prévue pour 2014 et permettra d'assurer une orientation des bénéficiaires vers l'offre la plus adaptée à leurs besoins et une continuité de la prise en charge.

#### **c. Projet «Plan cantonal d'action alcool»**

Le projet «Plan cantonal d'action alcool» (PCAA) a pour but l'élaboration d'un plan qui met en œuvre la ligne du Programme national alcool (PNA) dans le canton de Fribourg.

Durant l'année 2013, le financement du projet a été réassuré, l'organisation de projet a été modifiée et le calendrier adapté. De même, une phase d'analyse complémentaire a actuellement lieu, ce qui permettra la rédaction du PCAA durant l'année 2014.

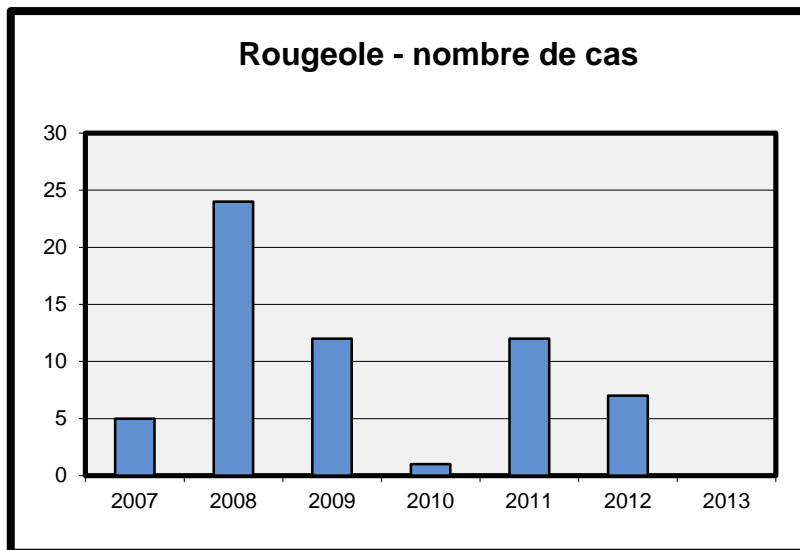
De plus, afin d'assurer la cohérence dans le domaine des addictions, le délégué cantonal aux questions liées aux addictions a été intégré à l'organisation de ce projet.

### **3.2.2 Maladies transmissibles**

#### **a. Suivi des déclarations des maladies transmissibles**

Durant l'année 2013, le SMC a effectué un travail de planification et de communication en lien avec les nouvelles recommandations de santé publique émises par l'OFSP en cas de survenue d'un ou plusieurs cas de coqueluche dans les structures d'accueil collectif, pour la protection des bébés de moins de 6 mois.

Le service s'est également préparé à la mise en œuvre cantonale de la stratégie nationale d'élimination de la rougeole. Il est à relever qu'en 2013, le SMC n'a reçu aucune déclaration de cas concernant la rougeole. Cela est à mettre en lien avec une bonne couverture vaccinale (88 % des adolescents de 16 ans avaient reçu 2 doses de vaccin en 2010). Un effort est cependant encore nécessaire pour atteindre l'objectif des 95 % de couverture vaccinale permettant d'éradiquer la rougeole, selon l'objectif fixé par la Confédération.



Sources:

Statistiques de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) (relevés annuels de 2007 à 2013), en date du 08.01.2014

#### **b. Campagne de vaccination des jeunes filles contre le papillomavirus humain (HPV)**

Depuis le début du programme cantonal de vaccination contre le HPV (cancer du col de l'utérus), de fin août 2008 à la fin de l'année 2013, on estime à approximativement 10 895 le nombre de filles vaccinées (environ 8506 dans le cadre de la médecine scolaire et environ 2389 dans les cabinets médicaux).

#### **3.2.3 Promotion de la santé et prévention des maladies non transmissibles**

##### **a. Programme cantonal de dépistage systématique du cancer du sein**

En 2013, la Ligue fribourgeoise contre le cancer, sur mandat de l'Etat, a poursuivi la cinquième vague de dépistage systématique du cancer du sein par mammographie, qui prendra fin en février 2014. Durant l'année écoulée, le Centre a envoyé 17 134 invitations régulières aux femmes, dont 3028 aux nouvelles personnes concernées. Parmi ces dernières, 1542 ont effectué leur première mammographie de dépistage (50.9 %) dont 1324 de 50 ans (43.7 %). Après correction, 16 651 femmes étaient éligibles pour le dépistage. 9184 d'entre elles ont participé et effectué une mammographie dans le cadre du programme, ce qui se traduit par un taux de 55.1 %. Le Centre de dépistage a traité en moyenne 213 mammographies par semaine sur un temps opérationnel de 43 semaines. 599 femmes ont reçu un résultat positif. Parmi celles-ci, 192 effectuaient l'examen pour la première fois. Le taux de résultat positif entraînant une convocation pour des investigations complémentaires s'élève dans ce groupe à 11.7 % et est supérieur au taux de référence des guidelines européennes ( $\leq 7\%$ ). Ce taux élevé s'explique par le fait qu'il n'existe pas d'images comparatives lors d'un premier examen, ce qui n'est en principe pas le cas pour les 337 autres participantes dont les comparatifs sont disponibles et où le taux baisse à 5 %, (réf. EU < 5 %). Les femmes dont le premier résultat s'est avéré positif ont été invitées à effectuer des investigations supplémentaires, et, à ce jour, 48 cancers ont été confirmés (chiffre provisoire, les investigations sont en cours pour les résultats concernant les dernières semaines 2013). Le Centre fonctionne toujours avec les 8 instituts de radiologie fribourgeois accrédités.

En juin a eu lieu le colloque des radiologues qui a traité en particulier de l'évaluation des radiologues et de la nouvelle organisation du Centre.

En août, le Conseil d'Etat a décidé l'extension de l'invitation systématique aux femmes de 70 à 74 ans. L'information a été relayée aux médecins gynécologues et aux personnes concernées durant le deuxième semestre 2013.

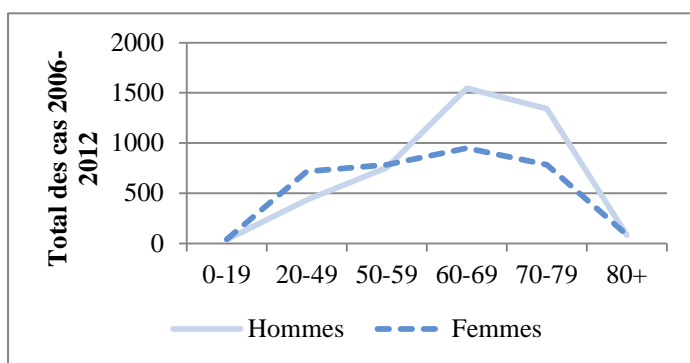
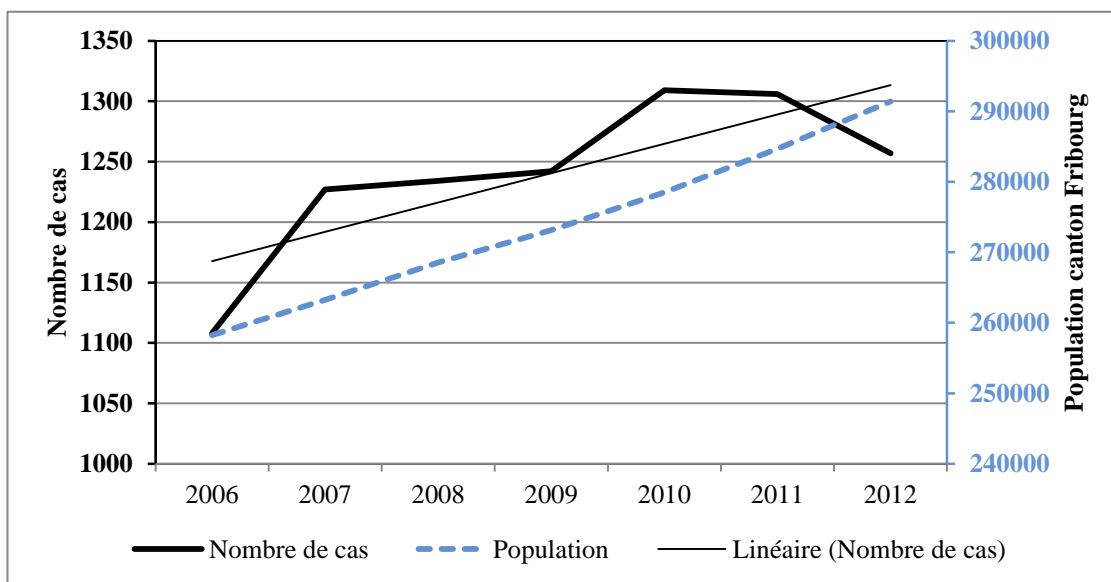
Durant le mois d'octobre, l'accent a été mis sur le programme d'information afin de rappeler l'importance de la participation au programme de dépistage.

## b. Registre fribourgeois des tumeurs

Pour l'année 2012, toutes localisations et tous types de tumeur confondus, la Ligue fribourgeoise contre le cancer a enregistré, à ce jour, 2499 nouveaux cas, dont 1257 cancers invasifs (sans la peau ni les tumeurs bénignes du système nerveux central, mais avec les mélanomes).

Groupes d'âge	0-19		20-49		50-59		60-69		70-79		80+		Total FR		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F			
Année 2012	6	7	58	98	112	104	227	146	215	115	84	85	702	555	<b>1 257</b>

L'analyse des données, depuis 2006, montre une augmentation progressive du nombre de cas par année. Cette augmentation du nombre de cas s'explique par l'augmentation de la population car les taux d'incidence (nombre de cas/100 000 habitants) restent constants.



Les cancers les plus fréquents restent celui du sein chez les femmes et de la prostate chez les hommes. Viennent ensuite le cancer colorectal et le cancer du poumon. S'il existe des variations selon les tranches d'âge, les hommes sont globalement plus touchés que les femmes (+10 % en moyenne, au total 4786 hommes pour 3897 femmes entre 2006 et 2012).

Le deuxième numéro de la publication du Registre, portant sur le cancer colorectal, est paru comme prévu en septembre 2013 et a été largement diffusé à tous les acteurs de santé.

### **c. Canicule**

Le dispositif cantonal d'informations relatif à la protection contre les risques sanitaires en cas de grandes chaleurs relève de la responsabilité du SMC, en collaboration avec la Protection de la population, le Service de la santé publique (SSP) et le Pharmacien cantonal. Toute l'année, des informations sur la canicule, dont des dépliants d'information et les liens pertinents, sont accessibles sur le site Internet du SMC. En début de période estivale, le SMC informe de manière ciblée la population et les partenaires qui s'occupent de personnes à risques en cas de canicule. En cas de bulletin d'intempérie canicule de MétéoSuisse, le SMC rappelle à la population et à ses partenaires les mesures de prévention à adopter. A la fin du mois de juillet, à la veille de la diffusion d'un bulletin d'intempérie canicule, le SMC a déclenché les mesures d'informations supplémentaires prévues par le dispositif cantonal.

### **d. Médecine scolaire**

Les médecins scolaires ont procédé aux contrôles préventifs dans l'ensemble du canton, en 2<sup>e</sup> année d'école enfantine et en 5<sup>e</sup> année primaire, ainsi que dans un certain nombre de cycles d'orientation. Les médecins scolaires ont en outre vacciné 417 écoliers contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, 1436 contre la diphtérie et le tétanos, 406 contre la diphtérie-tétanos-coqueluche-poliomyélite, 267 contre la diphtérie-tétanos-poliomyélite, 293 contre la diphtérie-tétanos-coqueluche et 16 contre la poliomyélite. Comme ces dernières années, la vaccination des adolescents dans les cycles d'orientation contre l'hépatite B a remporté un certain succès puisque environ 2235 jeunes ont été vaccinés, ce qui correspond à un taux de vaccination proche de 63 %.

Concernant la campagne de vaccination des jeunes filles contre le papillomavirus humain (HPV), se référer au point 3.2.2.

La médecine scolaire fait actuellement l'objet de réflexions qui visent à une réorganisation du système actuel dans le cadre du projet «Frimesco», piloté par le médecin cantonal adjoint, sous mandat de la DSAS et de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS), dirigé par un groupe interdirectionnel de chefs de service. Le concept «Frimesco», élaboré par le groupe de projet, a été mis en consultation à la fin de l'année 2011. En 2013, une enquête auprès des communes a été menée avec le but de chiffrer le coût du système actuel. Les résultats de cette enquête seront publiés dans le courant de l'année 2014.

### **e. Activités en lien avec la protection de la santé de la population**

Conformément à la législation en matière de protection de la population, l'Organe cantonal de conduite (OCC) coordonne l'engagement de tous les partenaires de la protection de la population (Police cantonale, sapeurs-pompiers, services de la santé, Protection civile, services techniques), en cas de situation extraordinaire. L'OCC assure la conduite de l'Organisation Catastrophe du canton de Fribourg (ORCAF). Cet organe de conduite, qui est institué par le Conseil d'Etat et lui est directement subordonné, est constitué des dirigeants de tous les services et renforcé selon la situation par des spécialistes. En tant que membres de l'OCC, le médecin cantonal et son adjoint ont été impliqués dans ses diverses activités, comprenant notamment ses séances bimensuelles ainsi que la participation à un exercice d'état-major en 2013. Le SMC a également contribué à l'élaboration du plan d'engagement cantonal «Rupture d'approvisionnement électrique», déjà achevée, ainsi qu'à la mise à jour du plan d'engagement cantonal «Epizootie».

En janvier 2008, une révision partielle de la loi du 16 novembre 1999 sur la santé a permis d'instituer un Organe de conduite sanitaire (OCS) pour mieux faire face à des situations extraordinaires dans le domaine sanitaire où les acteurs ne sont pas regroupés dans une organisation distincte. Les travaux menés depuis fin 2009 dans le cadre du projet ORCSan visaient à définir les détails des compétences, de la composition et du fonctionnement de cet organe sous la forme d'un projet d'ordonnance du Conseil d'Etat. Ce projet mené sous la responsabilité du SMC s'est achevé avec succès cette année. Le projet d'ordonnance sur l'OCS a été mis en consultation jusqu'au 22 février 2013. Il a été bien accueilli par les partenaires consultés. Leurs prises de position ont été prises en compte et ont permis d'améliorer le projet. Lors de sa séance du 26 novembre, le Conseil d'Etat a adopté l'ordonnance sur l'OCS ainsi que l'arrêté de nomination de l'OCS.

L'OCS facilitera la coordination de la préparation et de l'engagement de l'ensemble des acteurs sanitaires concernés et leur montée en puissance pour faire face aux situations extraordinaires sur le plan sanitaire. Hors crise, l'OCS

veillera à la préparation du système sanitaire cantonal aux scénarios identifiés dans le cadre de l'analyse des risques cantonale. Rattaché administrativement à la DSAS et également subordonné à l'OCC, l'OCS assurera le lien avec les partenaires sanitaires des autres cantons et de la Confédération, notamment l'OFSP et l'Organe sanitaire de coordination (OSANC). L'OCS a une composition modulaire permettant de réunir rapidement les personnes représentant des institutions de santé et des professionnel-le-s de santé concernés en cas de crise. Les membres permanents sont les représentant-e-s des institutions et des professionnel-le-s de santé qui jouent un rôle éminemment stratégique dans les situations extraordinaires sur le plan sanitaire: outre le médecin cantonal qui préside l'OCS et la coordinatrice pour les situations extraordinaires, collaboratrice scientifique au SMC, en font partie le pharmacien cantonal, une personne représentant la Direction du HFR ainsi qu'une personne représentant le domaine des urgences préhospitalières. Cette nouvelle commission est fonctionnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le SMC a par ailleurs poursuivi sa collaboration avec le Service sanitaire coordonné de la Confédération, qui continue au sein de l'OSANC. Ce nouvel organe s'est réuni pour une séance de démarrage en automne 2013 et compte parmi ses membres le médecin cantonal, qui représente le canton de Fribourg. Le règlement intercantonal du véhicule de soutien sanitaire (VSS) stationné à l'Hôpital intercantonal de la Broye, à Payerne, cofinancé par les cantons de Vaud et de Fribourg et approuvé en 2010, a réglé une partie des questions concernant le rôle, l'intervention et le fonctionnement du Groupement d'intervention sanitaire professionnel (GISP).

#### **f. Gestion de la promotion de la santé**

Le SMC a contribué à la gestion et au pilotage de différents projets, parmi lesquels sont mentionnés à titre d'exemple:

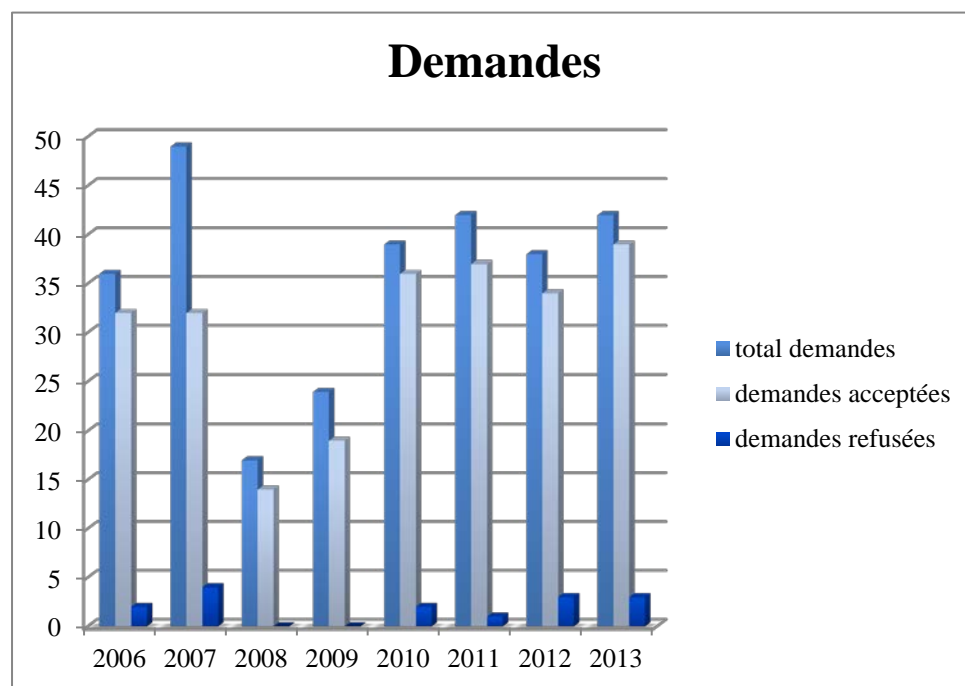
- > Plan d'action de promotion de la santé et de prévention (en collaboration avec la Commission de promotion de la santé et de prévention et le SSP)
- > Santé à l'école (en collaboration avec les Services de l'enseignement obligatoire de langue française et de langue allemande et le SSP)
- > Co-évaluation des projets de prévention soumis à la DSAS pour subvention (en collaboration avec le SSP)
- > Assainissement de l'ancienne décharge de la Pila et autres questions liées à la contamination de l'environnement notamment par les cPCB et les métaux lourds (en collaboration avec le Service de l'environnement)

### **3.3 Surveillance et planification du système sanitaire**

#### **3.3.1 Institutions et professionnels de santé: résumé du nombre des prestations**

<b>Type de prestation</b>	<b>Nombre</b>
Préavis d'autorisation d'exploiter une institution de santé	12
Visites dans le cadre de la surveillance des EMS et homes simples	11
Autorisations de placement en EMS en âge non AVS	141
Contestation de niveaux tarifaires de soins de résidents en EMS	4
Contrôles en EMS de bonnes pratiques RAI	17
Evaluations des formations post-grade	7
Visites de cabinets médicaux et dentaires	4
Evaluations pour l'octroi de prestations sociales	0

### 3.3.2 Placement en EMS en âge non AVS



### 3.3.3 Préavis concernant les levées de secrets professionnels

En 2013, le SMC a donné son préavis à la DSAS pour 44 requêtes de levée de secret professionnel.

### 3.3.4 Projets et groupes de travail

#### a. Senior+

Participation du SMC. Projet placé sous la conduite de la DSAS.

#### b. Unité d'accueil temporaire et d'orientation (UATO)

Participation du SMC. Projet placé sous la conduite du Service de la prévoyance sociale (SPS).

#### c. Unité sécurisée démence

Participation du SMC. Projet placé sous la conduite du SPS.

#### d. Dotation EMS 2014

Projet conduit par le SPS. Il s'agit d'élaborer une méthode de calcul de la dotation du personnel soignant octroyée aux EMS selon les niveaux de soins et groupes iso-ressources déterminés par le nouvel outil d'évaluation RAI.

#### e. Dotation Animation en EMS

Projet piloté par le SMC qui vise à définir les conditions cadres pour permettre d'inclure dans la dotation du personnel de soins et d'accompagnement des EMS des professionnels tels que les ergothérapeutes, les art-thérapeutes, les musicothérapeutes et les animateurs.

#### f. Projet «Médecin répondant en EMS»

Il s'agit d'un projet pilote de la Société de médecine du canton de Fribourg et de l'AFIPA, mené en collaboration avec la DSAS. Il a pour but de récolter des données concernant les tâches et la rémunération des médecins référents en EMS et par la suite d'établir des recommandations pour les établissements. Sur demande des deux partenaires initiaux, le médecin cantonal préside le comité de pilotage. Le projet devrait se poursuivre durant l'année 2014.

#### g. Concept cantonal de soins palliatifs

Participation au projet placé sous la conduite du Service de la santé publique.

## **h. Court séjour en EMS**

Projet conduit par le SPS qui vise à développer la mise à disposition par les EMS de lits temporaires et à régler les problèmes de financement.

### **3.3.5 Hospitalisations hors canton**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, le SMC a traité 9307 demandes de garantie de paiement. 4967 (=53 %) ont été limitées au tarif de référence du canton de Fribourg, 4134 (=44 %) ont été octroyées au tarif de l'hôpital de destination et 2 % furent des «non-entrées en matière» et des cas où aucune participation cantonale n'a été octroyée (hôpital non répertorié).

## **3.4 Planning familial et information sexuelle**

Les activités spécifiques à mentionner pour l'année 2013 sont les suivantes:

- > Un nouveau flyer du secteur PFIS a été réalisé et diffusé largement pour permettre de faire mieux connaître les prestations offertes
- > Deux situations concernant les nouveaux moyens informatiques et les problèmes qui y sont liés dans les écoles ont nécessité une collaboration avec la Police cantonale
- > Une formation idoine a été dispensée à toutes les conseillères en santé sexuelle de profession non médicale afin de pouvoir prélever du sang lors des tests HIV
- > L'entrée en vigueur en 2013 du PER (Plan d'études romand) a été l'occasion de contacts avec des responsables pédagogiques du canton dans le but de mieux articuler la place de l'éducation sexuelle dans les programmes scolaires

### **3.4.1 Planning familial et centre de consultation en matière de grossesse**

Le secteur a répondu aux demandes individuelles et de couples concernant la santé sexuelle, la vie affective et la grossesse. Cela représente 661 entretiens qui correspondent à différents thèmes, répartis de la manière suivante:

- > Contraception: 38.04 %
- > Pilule d'urgence: 14.28 %
- > Infections sexuellement transmissibles (IST) et VIH/SIDA: 4.64 %
- > Grossesse: 14.76 %
- > Interruption volontaire de grossesse: 6.56 %
- > Education sexuelle et difficultés sexuelles: 7.76 %
- > Questions médicales ou liées à la fertilité: 5.92 %
- > Consultations psycho-sociales, ou liées à la sexualité et handicap ou encore aux abus et à la violence: 5.6 %.
- > Données manquantes: 2.44 %

Par rapport à l'âge de la clientèle, 50.83 % des personnes sont âgées de moins de vingt ans et de ce groupe, 28.27 % ont moins de seize ans. La consultation d'éducation sexuelle offerte par le secteur en individuel ou en couple pour les personnes handicapées a donné lieu à 12 entretiens en 2013.

Au centre de planning familial intercantonal de Payerne, les usagers sont principalement des jeunes de moins de vingt ans au début de leur vie sexuelle, ceci principalement en raison de la proximité avec le Gymnase intercantonal de la Broye.

Conformément à son mandat de centre de consultation en matière de grossesse, le secteur offre des entretiens d'information, de clarification et de soutien. Il informe les personnes concernées sur l'aide privée et publique à laquelle elles peuvent faire appel pour mener la grossesse à terme et les accompagne dans les démarches.

Le secteur dispose d'une consultation de prévention des IST et VIH/SIDA. Dans le cadre d'un entretien conseil, il offre la possibilité de faire un test anonyme de dépistage VIH/SIDA à Fribourg, à Bulle et à Payerne. 458 tests ont été réalisés cette année.



### 3.4.2 Cours, interventions et collaborations

Tout au long de l'année, le secteur est sollicité pour des cours et interventions sur différents thèmes liés à la santé sexuelle et reproductive (36 en 2013). Les bénéficiaires de ces cours sont principalement des étudiants du secondaire II et de la Haute Ecole de santé Fribourg, des jeunes en foyer et des apprentis, ceci dans les deux langues du canton.

Le secteur collabore avec les professionnels du domaine médical, social et éducatif, le HFR Fribourg et le HFR Riaz, le RFSM, le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), les gynécologues, les pharmaciens, les foyers et institutions pour adolescents, ORS Service AG pour les requérants d'asile, Fri-Santé et Grisélidis pour les personnes en situation de précarité, Espacefemmes et Empreinte. Le secteur participe à différents groupements professionnels actifs dans la prévention et la promotion de la santé tels que le Groupement de coordination du Réseau santé et social Gruyère et le groupement fribourgeois Coordination SIDA.

Dans le cadre de la prévention des mutilations génitales féminines (MGF) et des mariages forcés (MF), il a continué de développer sa collaboration avec le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme.

### 3.4.3 Information sexuelle

Le secteur intervient dans les écoles du canton et offre des cours de prévention des abus sexuels à l'école enfantine et en 2<sup>e</sup> primaire, puis selon les cercles scolaires des cours d'information sexuelle en 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire et en 2<sup>e</sup> année du cycle d'orientation. Une intervention a lieu également auprès des apprentis de l'Ecole professionnelle artisanale et commerciale à Bulle qui concerne la sexualité, la prévention des IST et du VIH-SIDA en particulier.

Avec l'arrivée d'une nouvelle formatrice en santé sexuelle alémanique, le PFIS cherche à élargir son réseau avec les écoles et les institutions alémaniques.

### 3.4.4 Données statistiques

#### a. Consultations au secteur du planning familial

En 2013, le PFIS a réalisé 4379 entretiens téléphoniques, 552 consultations médicales et 661 entretiens individuels et entretiens de couple. Le tableau ci-dessous présente le détail de l'origine et du domicile des usagers concernant ces entretiens:

<b>Entretiens individuels et entretiens de couple</b>	<b>661</b>
Suisse	60.06 %
Etrangère	23.29 %
Inconnue	16.64 %
Fribourg-Ville	25.72 %
Sarine-Campagne	20.12 %
Singine	9.83 %
Gruyère	13.46 %
Lac	3.78 %
Glâne	3.12 %
Broye	8.87 %
Veveyse	4.82 %
Autres cantons et domicile inconnu	10.28 %

## b. Interventions des formateurs et formatrices en santé sexuelle

En 2013, le PFIS a effectué 2674 heures d'intervention en classe, 50 soirées de parents et 42 suivis de situations. Le tableau ci-dessous présente le détail concernant les interventions en classe:

Type de classe	Français	Allemand	Total
Ecoles enfantines, 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> primaire (prévention des abus sexuels)	256	22	278
Ecole primaires, 3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année (information sexuelle)	224	28	252
Cycles d'orientation (information sexuelle)	179	2	181
Ecoles professionnelles (prévention IST et VIH/SIDA)	21	-	21
Autres institutions	78	2	80

## 3.5 Information et coordination

Les nombreuses activités d'information dans le cadre des projets mentionnés dans le rapport et de renseignements concernent des thèmes et des groupes cibles très hétérogènes.

### 3.5.1 Statistiques

Le SMC est responsable du recueil et de la transmission des données de la statistique médicale des établissements hospitaliers du canton à l'Office fédéral de la statistique (OFS). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les établissements hospitaliers, ainsi que les maisons de naissance, sont tenus de livrer des données conformes à SwissDRG – *Swiss Diagnosis Related Groups* – qui correspondent au nouveau système tarifaire de rémunération des prestations hospitalières en soins somatiques aigus. Le SMC a pu livrer à l'OFS les données 2012 de l'ensemble des établissements concernés du canton.

Le SMC continue de collecter et de transmettre les déclarations des interruptions volontaires de grossesse (IVG) à l'OFS, qui fournit des analyses spécifiques au canton. En 2012, 237 interruptions de grossesse ont été déclarées. Ces chiffres restent plus ou moins stables par rapport aux cinq dernières années.

## 3.6 Echanges et collaborations

### 3.6.1 Commissions et groupes de travail

En dehors des activités mentionnées ailleurs, les collaborateurs du service ont participé à de nombreux groupes de travail et commissions. Sont mentionnés ici:

- > Commission permanente pour la sécurité et la protection de la santé au travail dans l'administration cantonale (SST)
- > Commission d'experts en matière d'établissements médico-sociaux pour personnes âgées
- > Commission fédérale pour la prévention du tabagisme
- > Comité scientifique du registre des tumeurs
- > Comité de l'inter-association de sauvetage (IAS, représentation de la CDS)
- > Commission des médecins cantonaux du GRSP
- > Comité de l'Association des médecins cantonaux suisses (AMCS)
- > Commission consultative dans le domaine de la prostitution
- > Groupe consultatif externe pour la révision de la loi fédérale sur les épidémies
- > Comité de pilotage de l'OFSP sur la campagne d'élimination de la rougeole
- > Groupe de travail sur les mutilations génitales féminines (MGF)
- > Groupe de travail sur les mariages forcés
- > Groupe sur la traite des humains
- > Groupe de coordination SIDA
- > Comité de l'Association romande et tessinoise des conseillères en santé sexuelle et reproductive (ARTCOSS)

---

## 4 Service dentaire scolaire (SDS)

Claude Bertelletto Küng, Cheffe de service

---

### 4.1 Activités

#### 4.1.1 Prophylaxie

Dès la rentrée scolaire 2013/14, l'unité d'enseignement de la prophylaxie a passé de 60 minutes à 45 minutes. Cette mesure permet tout d'abord de mieux intégrer la prophylaxie dans les unités d'enseignement. De plus, elle doit mener à une organisation plus rigoureuse de la tournée des éducatrices en prophylaxie, avec en principe quatre unités le matin et deux unités l'après-midi. Une évaluation de la qualité et de la quantité de l'enseignement dispensé en prophylaxie sera réalisée fin juin 2014.

En 2013, les trois éducatrices en hygiène dentaire (taux d'activité global de 165 %) ont visité 1283 classes et dispensé leur enseignement à 23 956 élèves.

#### 4.1.2 Pédodontie

L'année 2013 a été consacrée à la mise à niveau de la stérilisation, selon les exigences de Swissmedic, dans l'ensemble des cliniques dentaires. Pour les cliniques mobiles effectuant des soins, les tâches de stérilisation ont été confiées à une entreprise externe. Dans les cliniques fixes, les locaux ont été transformés de façon à respecter les normes en vigueur. Les processus en lien avec l'hygiène du cabinet ont tous été arrêtés. Ils sont désormais systématiquement appliqués.

La clinique de Marly a été fermée durant l'année 2013. La patientèle a été contrôlée sur place dans une clinique mobile. Les soins ont été dispensés à la clinique de Villars-sur-Glâne. Dès février 2014, la clinique de Marly sera réouverte dans des locaux entièrement transformés.

Une meilleure répartition du travail et une organisation plus rigoureuse des processus dans les cliniques pédodontiques ont permis de supprimer définitivement des effectifs 2014 du Service un poste de médecin dentiste.

#### 4.1.3 Orthodontie

Un arrêt maladie de longue durée a causé de profondes difficultés d'organisation du secteur. Malgré tous les efforts entrepris, deux mois ont été nécessaires pour trouver un orthodontiste remplaçant. Durant cette période, les autres orthodontistes du Service ont repris temporairement la patientèle.

La clinique orthodontique et pédodontique de Bulle a été transférée du Collège du Sud au Cycle d'orientation. Elle a repris son activité dès la rentrée 2013/14 dans ses nouveaux locaux, à très grande satisfaction et du personnel et de la patientèle.

Le secteur orthodontique a accueilli 292 nouveaux patients et patientes. 1404 enfants ont été traités, ce qui représente 9363 rendez-vous. Le chiffre d'affaires annuel se monte à 1 851 151 francs.

#### 4.1.4 Tâches de surveillance

Le médecin dentiste conseil a constaté une très légère augmentation du nombre de réclamations, qui s'est porté à 15 cas.

Le Service a conseillé différentes communes qui souhaitent confier la médecine dentaire scolaire à des médecins dentistes privés.

### 4.2 Statistiques

Les données statistiques sont à peu près identiques à celles de 2012. Cela dénote une saine stabilité du Service. Un taux de fréquentation inférieur à 30 % dans certaines cliniques incite cependant à la réflexion.

	1	2	3	4	5	6	7	8
Cliniques	Total des enfants ayant eu la possibilité de bénéficier de la visite de la clinique dentaire	Nombre d'enfants contrôlés	Nombre d'enfants avec nettoyage	Nombre d'enfants avec scellements	Nombre d'enfants avec soins	Nombre d'enfants contrôlés en privé (avec attestation)	Montant total des factures	% des enfants contrôlés à la clinique
Broye, clinique mobile (80 %)	3 388	1 415	1 055	46	296	1 973	161 094.00	41.77 %
Bulle, CO (40 %)	2 483	726	516	4	340	1 757	136 530.35	29.24 %
Bulle, Vudalla (80 %)	3 565	1 312	876	198	574	2 253	214 353.70	36.80 %
Fribourg, Les Buissonnets (100 %)	2 885	1 604	1 055	331	574	1 281	252 065.35	55.60 %
Fribourg, Péroilles (80 %)	2 890	1 494	933	241	835	1 396	317 908.30	51.70 %
Guin (40 %)	2 671	575	399	184	230	2 096	107 683.80	21.53 %
Marly (40 %)	1 724	777	316	163	301	947	111 951.20	45.07 %
Romont CO (100 %)	3 478	1 410	613	209	546	2 068	182 243.75	40.54 %
Sarine-Veveyse, clinique mobile (100 %)	5 992	1 756	1 004	128	465	4 236	186 018.55	29.31 %
Villars-sur-Glâne (40 %)	1 174	916	403	206	398	258	149 660.95	78.02 %
<b>Total</b>	<b>30 250</b>	<b>11 985</b>	<b>7 170</b>	<b>1 710</b>	<b>4 559</b>	<b>18 265</b>	<b>1 819 509.95</b>	<b>39.62 %</b>

Les chiffres sont tirés de l'outil métier Zawin 2013 et pour la colonne 1 du document «Effectifs classes et élèves 2012/13» (DICS)

### 4.3 Législation

Un groupe de travail a concrétisé les options retenues par le Groupe de pilotage dans le cadre des travaux de révision de la médecine dentaire scolaire. Un rapport a été établi qui fera l'objet d'une large consultation officielle durant les premiers mois de l'année 2014. Un projet de loi devrait pouvoir être soumis au Grand Conseil à fin 2014.

## 5 Service de la prévoyance sociale (SPS)

Maryse Aebischer, Cheffe de service

### 5.1 Activités

#### 5.1.1 Secteur des institutions spécialisées

Le secteur des institutions spécialisées s'occupe principalement du subventionnement des lieux de vie et d'occupation pour les personnes adultes en situation de handicap qui présentent une altération significative durable ou définitive d'une ou de plusieurs fonctions cognitives, physiques, psychiques ou sensorielles. Il subventionne aussi les structures institutionnelles accueillant des personnes aux prises avec des problèmes de dépendance, de même que les maisons d'éducation pour mineurs et jeunes adultes ainsi que les familles d'accueil professionnelles. Le secteur planifie l'offre des places dans ces établissements et contrôle leurs activités. Enfin, en qualité d'Office de liaison au sens de la

---

convention intercantonale relative aux institutions sociales (CIIS), il gère le financement des placements effectués hors canton.

Les tâches inhérentes au financement des institutions spécialisées et des familles d'accueil professionnelles comprennent principalement le contrôle et la discussion des budgets avec les responsables des institutions (budgets de fonctionnement et d'investissement). L'établissement des décomptes finaux et le calcul de la subvention définitive à charge des pouvoirs publics se font sur la base des comptes révisés par les sociétés fiduciaires mandatées par les institutions. En 2013, les subventions versées aux institutions fribourgeoises pour personnes adultes en situation de handicap se sont montées à 85 316 567 francs (83 999 761 francs en 2012), alors que pour les mineurs et jeunes adultes pris en charge dans les maisons d'éducation et les institutions médico-thérapeutiques, la subvention des pouvoirs publics s'est élevée à 18 362 771 francs (17 831 069 francs en 2012).

Parmi les nombreuses activités de conseil aux institutions et de surveillance de la qualité des prestations fournies, le Service a notamment collaboré aux travaux visant à améliorer l'organisation du Kinderheim Heimelig, à Chiètres. Il a aussi réuni les responsables des institutions Transit, Le Bosquet et Nid Clairval en vue de chercher des synergies et d'optimiser les compétences de ces trois institutions. Ces derniers travaux se poursuivront en 2014.

En sa qualité d'Office de liaison du canton de Fribourg pour l'application des dispositions de la CIIS, le Service gère les demandes de placement dans les institutions situées hors canton. Il contrôle que les exigences législatives y relatives soient respectées, que le prix journalier de l'institution indiqué dans la demande corresponde au prix qui figure dans la liste officielle CIIS, vérifie que la contribution de la personne au coût du séjour soit conforme aux dispositions législatives du canton de Fribourg et donne son accord au financement du séjour. L'Office de liaison gère également les dossiers des personnes domiciliées hors canton placées dans des institutions fribourgeoises et traite les litiges pouvant survenir entre cantons, institutions et services placeurs. Le montant total payé par le Service pour les adultes en situation de handicap séjournant ou travaillant dans une institution hors canton s'est élevé à 9 535 058 francs (9 008 722 francs en 2012). Ce montant correspond à 231 garanties de financement de prestations (212 en 2012) et concerne 183 personnes en situation de handicap (163 en 2012), une même personne pouvant changer d'institution en cours d'année ou bénéficier de plusieurs prestations (ex. foyer et atelier). Parmi ces personnes bénéficiant de prestations d'institutions situées hors canton, 42 sont en situation de handicap mental (41 en 2012), 38 en situation de handicap physique (29 en 2012), 47 en situation de handicap psychique (45 en 2012), 12 en situation de handicap sensoriel (10 en 2012) et 44 en situation de dépendance (38 en 2012). En ce qui concerne les séjours de personnes mineures placées dans des établissements d'éducation hors canton, le montant à charge des collectivités publiques fribourgeoises a atteint 5 401 017 francs (5 334 190 francs en 2012) et correspond à 122 placements de 105 mineurs et jeunes adultes (99 placements de 80 mineurs et jeunes adultes en 2012). De ces placements, 50 ont été ordonnés par le Tribunal des mineurs (idem en 2012) et 38 par les justices de paix (contre 18 en 2012). A noter que les placements hors canton recouvrent des séjours d'une durée très variable selon la nature de la prestation dispensée (stage d'observation de quelques jours ou placement institutionnel à l'année).

### 5.1.2 Secteur des EMS

Pour les 48 EMS du canton, le Service calcule le prix des soins et de l'accompagnement sur la base des dotations en personnel de soins et d'accompagnement requises par chaque établissement en fonction des niveaux de soins des pensionnaires hébergés. Un système de correctif du prix, sur la base des comptes, garantit le financement des coûts effectifs. Le contrôle des comptes consiste à vérifier la dotation en personnel de soins et d'accompagnement en fonction des journées de soins facturées et réservées (en cas d'hospitalisation) ainsi que les salaires et charges salariales en relation avec les avis d'engagement préavisés par le Service (500 avis par année en moyenne). Ce personnel représente plus de 3500 personnes pour environ 1900 EPT. Le calcul de la participation des pouvoirs publics aux frais d'accompagnement est effectué par la Caisse cantonale de compensation.

Au 31 décembre 2013, le canton de Fribourg comptait 2596 lits reconnus. Le taux d'occupation des lits au 30 septembre 2013 était de 97.30 %. Parmi les résidents des EMS, 18 étaient domiciliés hors canton (13 VD, 4 BE et 1 GE), alors que 13 Fribourgeois étaient accueillis en long séjour dans des EMS hors canton (BE: 7 personnes; AG, BL, VS, ZH, SG et LU: 1 personne). 9 Fribourgeois ont bénéficié d'une prise en charge en court séjour (BE).

---

Dans le cadre des discussions budgétaires 2014, le Conseil d'Etat a décidé de reconnaître 14 nouveaux lits médicalisés long séjour. Par contre, aucune reconnaissance de lit court séjour n'a été prévue. Ces 14 lits long séjour ont été attribués au district de la Singine, charge à ce district de les répartir entre les établissements médico-sociaux en fonction des demandes et de leur caractère prioritaire. L'attribution de ces nouveaux lits a été préavisée par la Commission consultative en matière d'établissements médico-sociaux (COMEMS).

A fin 2013, le canton de Fribourg comptait 68 places (65 en 2012) dans les foyers de jour.

## 5.2 Projets et événements particuliers

### 5.2.1 Secteur des institutions spécialisées

En lien avec la mise en œuvre du plan stratégique LIPPI (loi fédérale sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides), la première version de l'outil permettant d'orienter les personnes en situation de handicap vers les fournisseurs de prestations les mieux à même de répondre à leurs besoins a été corrigée et améliorée en vue de la deuxième phase test qui débutera au cours du premier trimestre 2014. Un nombre plus important de partenaires y participeront. Aux cinq membres du groupe de discussion – Réseau fribourgeois de santé mentale, Pro Infirmis, Fondation fribourgeoise en faveur des personnes handicapées mentales et IMC adultes, Association St-Camille et Fondation du Centre d'intégration socio-professionnelle – deux autres institutions ont été rajoutées. Il s'agit de la Stiftung für Menschen mit psychischer Beeinträchtigung et de la Fondation glânoise en faveur des personnes handicapées mentales et IMC.

Durant l'année 2013, le Service a aussi mené à bien deux autres projets. Le premier concerne le domaine du handicap physique et vise à évaluer les besoins spécifiques des personnes de moins de 65 ans présentant un handicap physique. Le second se rapporte aux personnes en situation d'addiction et a pour but d'élaborer, en collaboration avec les trois institutions fribourgeoises concernées, un outil d'évaluation du soutien apporté aux personnes vivant ou travaillant dans ces institutions. Au cours du premier semestre 2014, l'ensemble des personnes vivant dans les trois institutions œuvrant dans le domaine de l'addiction sera évalué sur la base de cet outil.

### 5.2.2 Secteur des EMS

En lien avec le projet Senior+, le Conseil d'Etat a autorisé la mise sur pied d'un groupe de travail devant analyser les modalités de répartition des tâches et des charges entre Etat et communes dans les domaines concernant les fournisseurs de prestations médico-sociales et les institutions spécialisées. Le groupe de travail est arrivé à la conclusion qu'une collaboration et un partage des compétences entre Etat et communes dans ces domaines très interdépendants était nécessaire et souhaitable pour offrir des prestations de proximité tout en garantissant la qualité de la prise en charge pour l'ensemble du canton. Dans le contexte du projet global de désenchevêtrement des tâches et des compétences entre Etat et communes, il a été décidé de concentrer le projet Senior+ prioritairement sur la politique de l'Etat dans le domaine des personnes âgées et de renforcer la coordination des prestations offertes. Les avant-projets de lois, ainsi que le concept global et les mesures 2016-2020, seront mis en consultation à la fin du premier trimestre 2014.

Conformément à la disposition transitoire de la loi fédérale du 13 juin 2008 sur le nouveau régime de financement des soins, les tarifs et conventions tarifaires valables à l'entrée en vigueur de la loi peuvent être alignés dans un délai de trois ans sur les contributions aux soins fixées par le Conseil fédéral pour l'ensemble de la Suisse, dits «tarifs OPAS», soit d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Pour l'année 2013, le Conseil d'Etat a arrêté que les assureurs payeraient des tarifs correspondant aux tarifs OPAS augmentés d'un montant de 6 francs par niveau de soins.

Le 1<sup>er</sup> avril 2012 a eu lieu l'ouverture de l'unité d'accueil temporaire et d'orientation (UATO). Cette unité, qui fait l'objet d'un projet pilote, comprend 19 lits et se situe dans les locaux de l'EMS La Providence, à Fribourg. Elle est destinée à accueillir, pour une durée maximale de 3 mois et suite à un séjour en hôpital, les personnes âgées dont le retour à domicile s'avère encore problématique du point de vue de l'organisation des soins ou nécessite au préalable la mise sur pied de prestations d'accompagnement social. Cette unité accueille aussi les personnes en attente d'un placement en EMS, mais qui ne nécessitent plus de soins hospitaliers. Depuis son ouverture, l'UATO a accueilli près de 180 personnes. Deux tiers des résidents étaient en attente d'une place en EMS et un tiers s'est préparé à un retour à domicile. Le rapport intermédiaire, établi en mars 2013, fait état d'une collaboration étroite et constructive avec le

service de liaison du HFR, d'un très bon partenariat avec les résidents ainsi que les familles dans le cadre du projet de soins, des bénéfices de la pluridisciplinarité (soins, ergothérapie, physiothérapie, infirmière de liaison, médecin). Le rapport fait état de 2282 journées de séjour à l'UATO en vue d'un placement en EMS pour l'année 2012 (7 mois de fonctionnement). Le rapport présente également les difficultés rencontrées dans le cadre du projet qui ont trait principalement à des problèmes de coordination entre les différents prestataires ainsi qu'à un manque de précision concernant les critères d'entrée à l'UATO (délimitation de la typologie des résidents).

En 2013 ont eu lieu les travaux relatifs à la nouvelle dotation dans les EMS. Il s'agit d'utiliser le nouvel outil d'évaluation des besoins RAI-NH<sup>1</sup> pour la fixation d'une dotation en relation avec le niveau de soins et d'accompagnement des résidents. Le Conseil d'Etat, sur la base de la proposition d'un groupe de travail composé de représentants du Service du médecin cantonal, du SPS, de la Direction des finances, de l'AFIPA et des EMS a adopté la nouvelle ordonnance sur les besoins en soins et en accompagnement ainsi qu'une modification du règlement sur les établissements médico-sociaux pour personnes âgées. La nouvelle dotation entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## 5.3 Statistiques

### 5.3.1 Secteur des institutions spécialisées

A la fin de l'année 2013, le canton de Fribourg offrait pour les personnes adultes en situation de handicap 831 places (816 en 2012) dans des lieux de vie (homes sans et avec occupation, logements protégés) ainsi que 1152 places (1147 en 2012) en atelier et centre de jour. Pour les mineurs et les jeunes adultes, le nombre de places en institution s'élevait à 218 (214 en 2012), dont 182 dans des maisons d'éducation.

En plus des places en milieu institutionnel, le canton de Fribourg disposait de 33 places (idem en 2012) pour l'accueil de mineurs en milieu familial, réparties dans 6 familles d'accueil professionnelles.

Lieu de vie - handicap mental	Lieu	Situation au 31.12.2013			Nombre de nouvelles places réalisées en 2013
		Home avec occupation	Home sans occupation	Logement décentralisé	
Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg	Zumholz	8			
Home-Atelier «Linde»	Tentlingen	42			
Home-Atelier La Colombière	Misery	41			6
Foyer La Rosière	Estavayer-le-Lac		16	11	
Home Clos Fleuri	Bulle	39	35		
Fondation glânoise en faveur des personnes handicapées mentales et IMC	Ursy	39		16	
Homato, Les Buissonnets	Fribourg	32			
Sensler Stiftung für Behinderte (SSB)	Tafers	13	31	16	1

<sup>1</sup> RAI-NH = Resident Assessment Instrument Nursing Home



Situation au 31.12.2013					Nombre de nouvelles places réalisées en 2013
Communauté de La Grotte et Béthanie	Fribourg		15		
Stiftung des Seebezirks für Erwachsene Behinderte (SSEB)	Murten		14	10	
Fara	Fribourg		24	24	
La Belle Etoile	Châtel-St-Denis		16	4	
<b>Total des places</b>		<b>214</b>	<b>151</b>	<b>81</b>	<b>7</b>

Situation au 31.12.2013					Nombre de nouvelles places réalisées en 2013
Lieu de vie - handicap psychique	Lieu	Home avec occupation	Home sans occupation	Logement décentralisé	
Fondation HorizonSud	Marsens	85	22	32	
La Traversée 3	Seiry	12			
Foyer St-Louis	Fribourg	8	36		(2 prov.)
Applico	Schmitten	6		12	6
La Traversée 1	Fribourg			13	
La Traversée 4	Fribourg			14	
<b>Total des places</b>		<b>111</b>	<b>58</b>	<b>71</b>	<b>6 et (2)</b>

Situation au 31.12.2013					Nombre de nouvelles places réalisées en 2013
Lieu de vie - handicap physique	Lieu	Home avec occupation	Home sans occupation	Logement décentralisé	
Association St-Camille	Marly	59		12	
Linde, Unité germanophone	Tentlingen	7			
SSEB Holzgasse	Kerzers	15			
<b>Total des places</b>		<b>81</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>0</b>

Lieu de vie - addiction	Lieu	Situation au 31.12.2013			Nombre de nouvelles places réalisées en 2013
		Home avec occupation	Home sans occupation	Logement décentralisé	
Le Torry	Fribourg	20			
Centre Le Radeau	Orsonnens	12			
Fondation Le Tremplin	Fribourg	14		6	
<b>Total des places</b>		<b>46</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>

Lieu d'occupation - handicap mental	Lieu	Situation au 31.12.2013		Nombre de nouvelles places réalisées en 2013
		Atelier	Centre de jour	
Home-Atelier «Linde»	Tentlingen		6	
Home-Atelier La Colombière	Misery		16	5
Foyer La Rosière	Estavayer-le-lac	63	6	
Home Clos Fleuri	Bulle	110		
Homato, Les Buissonnets	Fribourg		9	
Sensler Stiftung für Behinderte (SSB)	Tafers	135	5	5
Stiftung des Seebezirks für Erwachsene Behinderte (SSEB)	Murten	70		
Fara	Fribourg	88	10	10
Fondation glânoise en faveur des personnes handicapées mentales et IMC	Romont	57		7
La Belle Etoile	Châtel-St-Denis	40	5	
<b>Total des places</b>		<b>563</b>	<b>57</b>	<b>27</b>

Lieu d'occupation - handicap psychique	Lieu	Situation au 31.12.2013		Nombre de nouvelles places réalisées en 2013
		Atelier	Centre de jour	
Fondation HorizonSud	Marsens	137		
Fondation St-Louis	Fribourg	35	2	
La Traversée 3	Seiry		4	
Centre d'intégration socio- professionnelle CIS	Fribourg	91		
Fondation L'Estampille	Fribourg	40		
Applico	Schmitten	40		
<b>Total des places</b>		<b>343</b>	<b>6</b>	<b>0</b>

Lieu d'occupation - handicap physique	Lieu	Situation au 31.12.2013		Nombre de nouvelles places réalisées en 2013
		Atelier	Centre de jour	
Association St-Camille	Marly	163		
<b>Total des places</b>		<b>163</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Lieu d'occupation - addiction	Lieu	Situation au 31.12.2013		Nombre de nouvelles places réalisées en 2013
		Atelier	Centre de jour	
Le Tremplin	Fribourg	20		
<b>Total des places</b>		<b>20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Maisons d'éducation	Lieu	Situation au 31.12.2013	Nombre de nouvelles places réalisées en 2013
Le Bosquet	Givisiez	24 (dont 7 places accueil d'urgence)	
Foyer St-Etienne	Fribourg		42
Foyer St-Etienne, Time Out	Villars-sur- Glâne		10
Foyer Bonnesfontaines	Fribourg		28

<b>Maisons d'éducation</b>	<b>Lieu</b>	<b>Situation au 31.12.2013</b>	<b>Nombre de nouvelles places réalisées en 2013</b>
Nid Clairval	Givisiez	17	
Foyer pour Apprentis	Fribourg	17	
La Traversée 2	Corminboeuf	14	3
Kinderheim Heimelig	Kerzers	12	
Transit accueil d'urgence	Villars-sur-Glâne	10	
Aux Etangs	Fribourg	8	
<b>Total des places</b>		<b>182</b>	<b>3</b>

<b>Autres institutions pour mineurs</b>	<b>Lieu</b>	<b>Situation au 31.12.2013</b>	<b>Nombre de nouvelles places réalisées en 2013</b>
Centre thérapeutique de jour	Givisiez	18	
Tagesklinik	Fribourg	10	
Le Bosquet (secteur AI)	Givisiez	8	
<b>Total des places</b>		<b>36</b>	<b>0</b>

### 5.3.2 Secteur des EMS

Au 31 décembre 2013, le nombre de lits reconnus selon la loi cantonale sur les EMS était de 2596 (dont 2518 long séjour et 78 court séjour). En 2014, le nombre de lits reconnus sera de 2532 lits long séjour et 78 lits court séjour.

#### Nombre de lits reconnus long et court séjour par district

	<b>2013</b>		<b>2014</b>	
	Lits long séjour	Lits court séjour	Lits long séjour	Lits court séjour
Sarine	826	33	826	33
Singine	362	15	376	15
Gruyère	475	5	475	5
Lac	259	6	259	6
Glâne	188	4	188	4

	2013		2014	
Broye	194	11	194	11
Veveyse	149	4	149	4
Les Camélias, Marsens	15	0	15	0
ISRF, Fribourg	50	0	50	0
<b>CANTON</b>	<b>2 518</b>	<b>78</b>	<b>2 532</b>	<b>78</b>

#### Nombre de places en foyer de jour par district à fin 2013

	Etablissement	Nombre de places	Nombre de journées d'ouverture par semaine
Sarine	Home médicalisé du Gibloux, Farvagny	7	5
	Home médicalisé de la Sarine, Villars-sur-Glâne	8	5
Singine	Tagesheim St. Wolfgang, Düdingen	15	5
	La Famille au Jardin, St. Ursen	11	5
Gruyère	Home de la Jogne, Charmey	7	3
Lac	Tagesstätte Les Platanes, Jeuss	8	5
Broye	Foyer Les Mouettes, Estavayer-le-Lac	4	4
Veveyse	Maison St-Joseph, Châtel-St-Denis	8	5
<b>CANTON</b>		<b>68</b>	

## 6 Service de l'action sociale (SASoc)

François Mollard, Chef de service.

### 6.1 Aide aux personnes dans le besoin

#### 6.1.1 Tâches

Le Service a pour tâches de proposer des mesures de politique sociale, d'évaluer et d'améliorer le dispositif cantonal d'aide sociale, de veiller à son bon fonctionnement et de susciter une coordination et une harmonisation des pratiques en vue de garantir une équité de traitement entre les bénéficiaires. Conformément à la loi sur l'aide sociale (LASoc), il est compétent pour décider de l'aide matérielle aux personnes de passage ou séjournant dans le canton ainsi qu'aux personnes sans domicile fixe (art. 8 et 21). Il assume les relations intercantionales définies dans la loi fédérale sur

---

l'assistance pour les Fribourgeois domiciliés dans d'autres cantons et pour les Confédérés domiciliés depuis moins de deux ans dans le canton. Il procède à la répartition des charges d'aide matérielle entre les communes, le canton et les autres cantons. Le Service veille finalement à favoriser le dialogue et la collaboration entre les acteurs publics, privés, bénévoles et avec les Eglises. Les tâches de coordination, d'information et de prévention prescrites par la loi sur l'aide sociale (art. 21) occupent par conséquent une place de choix parmi les activités du Service.

### 6.1.2 Contribution aux mesures de politique sociale

Le traitement d'objets parlementaires et la réforme de la LASoc ont constitué l'un des points forts de l'activité du Service en 2013. Il a élaboré les rapports donnant suite à l'approbation des postulats des députés Collomb et Menoud (P 2083.10), concernant la prévention de l'endettement des jeunes, et du député Collomb (P 2076.10), proposant l'instauration d'un nouveau régime pour l'obtention de l'aide sociale. Il a entamé l'élaboration du rapport consécutif à l'approbation du postulat de Weck et Gobet (P 2002.12) concernant l'aide sociale et la libre circulation. Enfin, le Service a poursuivi l'élaboration du Rapport régulier sur la pauvreté dans le canton de Fribourg. Ce rapport donne suite au postulat des députés Burgener Woeffray et Fasel (P 2072.10). Il vise à dresser une fois par législature un état de situation de cette problématique et à répertorier les indicateurs utiles pour le pilotage des politiques menées dans ce domaine. L'élaboration de ce rapport nécessite d'importants travaux de coordination entre plusieurs Directions afin de réunir les données indispensables pour rendre compte de cette problématique. Parallèlement, le Service a procédé au dépouillement de la consultation concernant le concept qui fixe le cadre de la mise en œuvre des travaux d'inspection et de révision visés par les articles 21a et suivant LASoc. Ledit concept sera transmis en 2014 aux instances concernées.

Le Service a en outre entrepris l'inventaire des questions suscitées par l'application de la LASoc et commencé l'élaboration d'un nouveau projet de loi. Il s'est notamment appuyé sur la journée thématique LASoc, réalisée le 31 janvier 2013, réunissant les services sociaux régionaux (SSR) et les membres des commissions sociales qui ont été consultés à cette occasion sur les axes de cette réforme. En introduction à cette journée, l'Université de Fribourg a présenté les résultats d'une étude visant à caractériser les situations bénéficiant de l'aide sociale et les limites des mesures qui leur sont appliquées. Le Service a suivi les travaux menés pour cette étude destinée à documenter l'application de l'article 63 de la Constitution cantonale, qui garantit un soutien aux personnes vulnérables et dépendantes. Les résultats de ladite étude seront communiqués en 2014. Parallèlement, sur le plan fédéral, le Chef de service a été chargé de représenter la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) dans le groupe d'accompagnement présidé par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour examiner, sur mandat du Conseil fédéral, le projet d'une réforme de la loi fédérale en matière d'assistance (LAS).

La politique cantonale d'insertion socio-professionnelle a occupé une autre part importante de l'activité du Service. Celui-ci a d'abord achevé les travaux menés dans le cadre de la Commission d'étude prospective sur la politique en matière de chômage de longue durée, dont il a assuré la présidence. Dans le même registre, le Service a participé aux travaux de la Commission chargée de coordonner la politique cantonale pour les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle (CJD). Il a contribué à la mise en œuvre de la stratégie adoptée par le Conseil d'Etat, notamment en coordonnant avec les services sociaux régionaux (SSR) les mesures dont peuvent bénéficier les jeunes auxquels est accordée l'aide sociale. Dans ce contexte, le Service a organisé, avec le Service public de l'emploi (SPE), les autres membres de la CJD et en collaboration avec les SSR, une nouvelle mesure intitulée *Avenir 20-25* visant à apporter des solutions durables aux jeunes sans aucune formation afin qu'ils puissent s'insérer dans la vie professionnelle.

Le Service a par ailleurs présidé le groupe de travail chargé de mettre sur pied, en collaboration avec le SPE, les nouvelles structures particulières définies à l'article 86 de la loi sur l'emploi et le marché du travail (LEMT). Intitulées *Pôle insertion+*, ces structures destinées à venir en aide aux chômeurs et chômeuses de longue durée ont été inaugurées en mars 2013. Elles constituent un levier supplémentaire pour les SSR et les commissions sociales qui ont été étroitement associés à leur mise en place.

A travers ses engagements et sa participation au sein de la Commission cantonale de l'emploi et du marché du travail (CEMT), le Service dispose d'une bonne vue d'ensemble du dispositif d'insertion socio-professionnelle et peut contribuer au développement de mesures évitant que davantage de personnes aient recours à l'aide sociale. Il a veillé dans ce sens à renforcer encore la collaboration entre les SSR et les offices régionaux de placement (ORP) en

---

conduisant les travaux pour la mise sur pied d'une convention de collaboration conformément à l'article 33 LEMT. Il a procédé à la mise en consultation de cette convention auprès des SSR et des commissions sociales. Un retour sur ladite consultation sera donné en 2014. Le Service participe aussi aux travaux de la Commission cantonale de coordination de la collaboration interinstitutionnelle (CII). La collaboration interinstitutionnelle contribue à optimiser les interventions entre les organes de l'aide sociale, du chômage et de l'assurance invalidité. Le Service assure avec le Service public de l'emploi et l'Office AI le financement des trois espaces de coordination du canton (Nord – Centre – Sud) et veille à la bonne coordination de ce dispositif avec les services sociaux régionaux.

Le Service a aussi relayé les préoccupations des services sociaux régionaux au sujet de la situation du logement et des difficultés que rencontrent les bénéficiaires de l'aide sociale pour trouver des appartements. Il a réuni les milieux concernés et constitué deux groupes de travail visant à renforcer auprès des régies immobilières les garanties pour les loyers et pour le contrôle des locations. Le Service a encore apporté sa contribution au développement d'autres mesures de politique sociale en participant pour la Direction à plusieurs consultations tant cantonales que fédérales.

Afin d'encourager la création de projets sociaux en faveur de la population fribourgeoise, un Prix du social est décerné tous les deux ans par le Conseil d'Etat. Le Service est chargé de l'organisation de ce prix, dont un nouveau lauréat a été désigné en 2013. Pour promouvoir au sein de la population les initiatives visant à renforcer l'action sociale, le Service gère encore deux Fonds institués par le Conseil d'Etat. Le Fonds de l'action sociale a pour but d'accorder des subventions à des institutions sociales privées, reconnues d'utilité publique, sans but lucratif, qui développent ou gèrent des projets sociaux en faveur de personnes vivant dans la précarité ou la pauvreté. Ce fonds est alimenté par différentes sources, telles que le produit des taxes relevant de la loi sur les loteries, les legs et dons consentis en sa faveur, le produit de la fortune du fonds, ainsi que toutes autres ressources qui peuvent lui être affectées. Grâce à ce fonds, 23 fondations ou associations ont bénéficié d'un soutien financier en 2013, pour un montant total de 253 256 francs. Ce fonds a également servi à soutenir l'Atelier social à New York. Ce projet, en partenariat avec le Service de la culture, permet des échanges et des coopérations avec les acteurs sociaux du lieu. Son objectif est d'explorer les innovations dont l'environnement new-yorkais est particulièrement riche et d'examiner les améliorations auxquelles elles peuvent contribuer pour le canton de Fribourg, notamment dans les domaines du logement, de l'aide aux personnes sans abri, des mesures d'intégration sociale et professionnelle, de la jeunesse, du chômage.

Un autre fonds est dédié à la prévention et à la lutte contre le jeu excessif. Il est alimenté par les montants provenant de l'obligation pour les loteries et paris de verser aux cantons une taxe sur la dépendance au jeu. Ce fonds a pour but principal de soutenir des mesures de prévention et de lutte contre la dépendance au jeu. Suite au rapport du 3 septembre 2013 du Conseil d'Etat sur la prévention de l'endettement des jeunes et au plan d'action cantonal y relatif, le mandat de la Commission a été étendu à la prévention et à la lutte contre le surendettement au 1<sup>er</sup> janvier 2014. En 2013, un montant de 45 000 francs a été versé à l'association REPER, afin de financer un projet de prévention, de détection et d'intervention précoce dans le domaine du jeu excessif. En outre, un montant de 54 127 fr. 20 a été rétrocédé au Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu en tant que part cantonale aux projets soutenus et évalués par la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales. Sous l'égide de la DSAS, la Commission cantonale de prévention et de lutte contre le jeu excessif a organisé la première journée cantonale de sensibilisation au jeu excessif consacrée au thème « Jeunes et jeu excessif ». Visant à informer, à stimuler la mise en réseau et à mettre en avant la transversalité des actions de l'Etat, cette manifestation qui s'est déroulée le 21 février a accueilli plus de 60 professionnels qui ont échangé sur la thématique. Le montant total des subventions 2013 se monte à 109 416 fr. 45.

### 6.1.3 Coordination

Sur le plan de la coordination, activité essentielle à la bonne marche du dispositif cantonal d'action sociale, le Service a contribué au développement de synergies entre les acteurs dudit dispositif et leurs partenaires publics ou privés par le biais notamment de rencontres régulières et de groupes de travail. Il a poursuivi ses efforts de coordination entre les SSR et les organismes fournissant des activités d'insertion en tenant à jour et en élargissant régulièrement le catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) accessible en permanence sur son site Internet. Le Service a veillé à ce que ces activités soient immédiatement disponibles pour la réalisation des contrats d'insertion sociale. La variété



---

de ces mesures, organisées en français et en allemand avec l'appui d'une cinquantaine d'organismes, permet d'apporter des réponses personnalisées à la diversité des besoins d'insertion. L'harmonisation des pratiques et le renforcement de l'égalité de traitement au sein de l'action sociale fribourgeoise est également une tâche dans laquelle le Service est engagé, sous deux formes : la mise à disposition des SSR et des commissions sociales d'un répertoire des normes et procédures d'aide sociale et la centralisation du système informatique de transmission des données d'aide sociale.

Afin de disposer d'un instrument de pilotage performant et permettant des comparaisons intercantionales dans le domaine de la LASoc, le Service coordonne entre les SSR et l'Office fédéral de la statistique (OFS) la récolte des données nécessaires à la statistique suisse de l'aide sociale (SOSTAT). Il est aussi chargé de coordonner avec l'OFS les prestations octroyées sous condition de ressources afin de mettre en place la statistique financière de l'aide sociale complémentaire à SOSTAT.

#### 6.1.4 Information et formation

Le Service assure une information régulière par le biais de son site Internet ([www.fr.ch/sasoc](http://www.fr.ch/sasoc)). Il maintient aussi des liens étroits avec les SSR en participant régulièrement aux séances des groupements francophone et germanophone des SSR du canton, en visitant les services sociaux, en participant aux séances des commissions sociales, enfin en rencontrant les organisateurs de mesures d'insertion sociale. Il a également assuré des formations à l'intention des professionnels des différents services impliqués dans le cadre notamment de la collaboration interinstitutionnelle (CII). Le Service est aussi chargé de l'organisation des Assises du social, réalisées tous les deux ans, en collaboration avec l'Université de Fribourg. Il a préparé dans le courant de cette année la 8<sup>e</sup> édition qui aura lieu le 4 avril 2014. Cette journée d'échanges et de réflexions réalisée au plan cantonal sera consacrée à la question des territoires: Quel(s) territoire(s) ? *Les espaces pertinents de l'action publique.*

#### 6.1.5 Prévention

Dans le domaine de la prévention, le Service assure en particulier la présidence de la Commission d'utilisation du Fonds cantonal de désendettement visant à accorder des prêts pour le désendettement de personnes physiques. Il assume, en collaboration avec Caritas Fribourg et les services sociaux publics et privés, le suivi et la gestion de cet instrument d'assainissement des situations sociales précaires.

Le Service est intervenu dans la formation des nouveaux agents de l'Etat et des SSR pour prévenir les risques et gérer les situations de violence dans les services publics. Il a aussi répondu dans ce domaine à différentes demandes des SSR confrontés à des situations de violence. Afin de suivre l'évolution des phénomènes sociaux, il a participé par ailleurs à divers séminaires.

#### 6.1.6 Suivi du dispositif d'aide sociale

Parallèlement, le Service a veillé à ce que les SSR et les commissions sociales assument leurs tâches en matière d'aide sociale. Il a transmis pour cela régulièrement aux commissions sociales et aux SSR des avis de droit, des informations sur la jurisprudence ad hoc ainsi que la synthèse des réponses aux questions posées par les SSR sur l'application des normes d'aide sociale. Il a assuré, conformément à l'art. 34 de la LASoc, la répartition des frais d'aide matérielle entre toutes les communes de chaque district. Par ailleurs, il a participé à des séances de commission sociale, comme la LASoc lui en donne la possibilité et a procédé à des révisions et analyses des dépenses d'aide matérielle dans les SSR. Le Service entretient en outre des liens étroits avec plusieurs services sociaux spécialisés (art. 14 LASoc), subventionnés par l'Etat dans le cadre de conventions et chargés dans leur domaine spécifique d'appuyer les SSR.

#### 6.1.7 Représentations

En vertu des tâches qui lui sont confiées par la LASoc, le Service est représenté dans plusieurs Commissions cantonales. Au niveau intercantonal, le Service a contribué au développement du «Guide social romand» ([www.guidesocial.ch](http://www.guidesocial.ch)). Il est représenté au Groupement romand des chefs de services des affaires sociales (GRAS) ainsi que dans la commission consultative (CoCo) de la Conférence des directeurs et directrices cantonaux des affaires sociales (CDAS). Le Service a participé aux rencontres organisées par l'ARTIAS visant à harmoniser

l'application des normes d'aide sociale entre tous les cantons. Il participe enfin sur le plan national aux activités de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS).

### 6.1.8 Statistiques et dépenses de l'exercice 2013

#### a. Aide matérielle LASoc

Un recueil des statistiques de l'aide matérielle, tenu à jour chaque année, comporte un état de la prise en charge des frais d'aide matérielle, un bilan de l'application des mesures d'insertion sociale, la charge financière des communes compte tenu de la répartition par district ainsi que des informations tirées des rapports d'activité émis par les SSR.

Les dépenses d'aide matérielle accordée en 2013 aux personnes dans le besoin, domiciliées ou en séjour dans le canton, se sont élevées (avant la répartition Etat/communes et en tenant compte des remboursements personnels) à 35 218 360 fr. 50 (33 596 738 fr. 40 en 2012, soit en augmentation de 4.82 %) pour 5042 dossiers (4688 en 2012 soit une augmentation de 7.55 %) représentant 9587 personnes (8991 en 2012, soit en augmentation de 6.62 %). A noter que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les taux de répartition des dépenses entre le canton et les communes sont passés à 40 % pour l'Etat (auparavant 50 %) et 60 % pour les communes (auparavant 50 %). Le canton a en outre assumé les aides matérielles des Fribourgeois domiciliés dans d'autres cantons pour un montant de 3 725 287 fr 45 (3 057 277 fr. 70 en 2012) et pour les Fribourgeois domiciliés à l'étranger pour un montant de 110 000 francs (110 000 francs en 2012).

#### REPARTITION ETAT/COMMUNES ART: 32/33 LASoc

Catégorie de personnes	A charge de l'Etat Fr.	% Total	A charge des autres cantons Fr.	% Total	A charge des communes Fr.	% Total	Total Fr.
Suisses	7 585 317.40	54.86	1 663 787.80	93.90	10 826 730.30	55.18	20 075 835.50
Etrangers	6 241 292.15	45.14	108 199.85	6.10	8 793 033.00	44.82	15 142 525.00
<b>Total</b>	<b>13 826 609.55</b>	<b>100</b>	<b>1 771 987.65</b>	<b>100</b>	<b>19 619 763.30</b>	<b>100</b>	<b>35 218 360.50</b>

Aide matérielle 2013: personnes domiciliées, en séjour ou de passage

#### REPARTITION DES DOSSIERS PAR CAUSE D'AIDE SOCIALE

Causes d'aide sociale	Nombre de dossiers	% Total
Chômage/avances s/chômage	660	12.17
Famille monopar./couple divisé	621	11.45
Maladie/accident/hospitalisation	400	7.37
Aide à l'enfance	47	0.87
Patronage	40	0.73
AVS/AI/PC: avances/insuf.	621	11.45
Revenus insuffisants	1 963	36.18
Placement HM/Home pour personnes âgées	24	0.44
Drogue/alcool	179	3.29
Hospitalisation/accident/maladie: de passage	28	0.52
Rapatriement: de passage	79	1.46

## REPARTITION DES DOSSIERS PAR CAUSE D'AIDE SOCIALE

Chômage: fin de droits	763	14.07
<b>Total dossiers</b>	<b>5 425</b>	<b>100</b>

### Remarque:

Le total des dossiers dans le recensement des causes d'aide sociale est supérieur au nombre réel de dossiers (5042 en 2013) parce que des changements d'attribution des causes en cours d'année entraînent un double comptage des dossiers concernés.

### b. Fonds cantonal de désendettement

La Commission d'utilisation du fonds de désendettement est composée de représentants de divers domaines d'activité. Elle a siégé à quatre reprises et s'est déterminée sur sept demandes de désendettement. Elle a rendu six décisions positives pour un montant de 91 939 fr. 50 et une demande a été retirée par la requérante.

		Fr.
Montant disponible pour l'octroi de prêts au 1 <sup>er</sup> janvier 2013		1 066 683.05
Montant prêté par le Fonds	./.	106 441.10
Montant remboursé au Fonds	+	178 751.60
Divers frais de gestion	./.	3 187.65
Réapprovisionnement du Fonds hors prêts	+	3 187.65
<b>Montant disponible pour l'octroi de prêts au 31 décembre 2013</b>		<b>1 138 993.55</b>

### c. Inspection LASoc

Sur requête de commissions sociales, de service sociaux régionaux, de la Direction ou même d'office, le Service a mené, conformément au vœu du législateur, des travaux d'inspection des dossiers des bénéficiaires de l'aide sociale afin qu'il soit vérifié que les conditions qui déterminent le besoin sont remplies et que les prestations d'aide sociale sont utilisées conformément à leur but. Ces inspections menées pour la quatrième année consécutive ont été réalisées en 2013 dans 48 situations, dont 22 annoncées en cours d'année et 10 ont été clôturées. Au 31 décembre 2013, 38 situations sont en cours d'examen.

### d. Révision des SSR LASoc

Le Service est chargé, en vertu des articles. 21a et 21 al. 4 de la loi sur l'aide sociale du 14 novembre 1991, de procéder périodiquement à des travaux de révision des dossiers des bénéficiaires. La révision a pour objet la vérification de la bonne application des normes et des lois régissant l'aide sociale ainsi que de la bonne utilisation des ressources allouées dans ce domaine par l'Etat, les communes ou la Confédération. En 2013, trois services sociaux ont fait l'objet d'une révision.

### e. Cartes de légitimation

Sur les trajets des entreprises de transport suisses, les voyageurs en situation de handicap bénéficient de la gratuité pour la personne qui les accompagne. Ils doivent pour cela posséder une carte de légitimation pour voyageur avec un handicap (carte d'accompagnement) mise à disposition par les Chemins de fer fédéraux (CFF) que le Service est chargé de délivrer dans le canton de Fribourg. En 2013, 570 cartes ont été émises.

## 6.2 Coordination de la politique familiale

Les mesures de politique familiale couvrent de multiples domaines. Cette politique est typiquement interdisciplinaire et se situe à la croisée de diverses interventions publiques et conceptions de la politique sociale. Afin de promouvoir une vision globale de ces mesures, des besoins des familles du canton et des enjeux en matière de politique familiale,

---

le Service assure la coordination visant à développer une véritable stratégie cantonale, en collaboration avec le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF).

Le Service a tenu à jour l'état des lieux de la politique menée par le canton en la matière. Il a entrepris l'élaboration de nouvelles lignes stratégiques pour la politique familiale et d'un plan pour une statistique cantonale de la famille en collaboration avec le Service cantonal de la statistique, le BEF et les autres services concernés.

Parallèlement, le Service a poursuivi, en collaboration avec l'Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS), l'élaboration d'un projet de prestations complémentaires en faveur des familles, qui répond à l'un des mandats de la nouvelle Constitution cantonale. Il a également apporté sa contribution en participant pour la Direction à plusieurs consultations tant cantonales que fédérales.

Enfin, le Service a participé à différentes rencontres organisées au plan cantonal ou fédéral permettant de suivre les principaux développements dans ce domaine.

### **6.3 Fribourg pour tous**

Le Service est doté d'un espace d'accueil, d'information et d'orientation sociale: *Fribourg pour tous*. Sa mission est de garantir à toutes et à tous un accès facile, équitable, neutre et convivial à des informations personnalisées. Le dispositif social cantonal étant complexe et pas toujours connu, toute personne à la recherche d'information peut s'adresser à *Fribourg pour tous* et recevoir conseils et orientation vers les services d'aide les plus adaptés à ses besoins, en toute confidentialité et sans engagement. L'objectif de *Fribourg pour tous* est de déployer une action préventive en évitant une dégradation des situations sociales. Au total, 1191 personnes ont consulté ce guichet social en 2013 (soit une augmentation de 10 % par rapport à 2012).

#### **6.3.1 Activités et collaborations**

L'activité première de *Fribourg pour tous* est de renseigner les personnes par rapport à leur difficulté, soit à travers sa réception à la rue du Criblet 13 à Fribourg, soit par téléphone ou par courriel. Les problèmes abordés touchent des domaines extrêmement vastes, qui peuvent être regroupés en cinq thèmes : social (prestations et assurances sociales, budgets, logement, etc), famille (accueil préscolaire, éducation, séparations, divorces, vieillesse, etc), travail (formation, droit du travail, chômage, fin de droits, etc), santé (santé physique, psychique, prévention, addictions, maladies, etc) et intégration (cours de langues, autorisations de séjour, etc).

##### **a. Rencontres interservices**

Pour orienter au mieux les personnes, *Fribourg pour tous* travaille en partenariat avec les services et associations du canton. L'objectif est de connaître précisément le réseau cantonal et de tisser des collaborations. Des rencontres bilatérales ont été réalisées avec différents organismes. L'équipe a également présenté *Fribourg pour tous* dans ses locaux à douze groupes d'apprenants de français de l'OSEO, à quatre groupes d'Espace Femmes ainsi qu'aux veilleurs de La Tuile.

##### **b. Espace Porte-voix**

Le but de l'Espace Porte-voix est de renforcer les échanges entre le public et le réseau professionnel en offrant aux organismes l'infrastructure de *Fribourg pour tous*, dans le cadre d'une action spécifique ou pour leur promotion. L'année a été jalonnée d'événements qui ont permis de collaborer et d'accueillir grand nombre de services sur un total de huit Espaces Porte-voix : à l'occasion de la 10<sup>e</sup> journée de la schizophrénie: le RFSM, l'AFAAP et l'AFP; informations et conseils sur la maladie d'Alzheimer: la Famille au Jardin et l'Association Alzheimer; informations et conseils de l'Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile; informations et conseils sur les techniques de recherches d'emploi avec l'équipe du secteur professionnel d'Espace Femmes ; informations sur les prestations de Procap; conseils en budget avec la FRC; informations sur les primes de caisse-maladie avec la FRC et la Fédération suisse des patients; présentation des prestations de l'Office familial dans le cadre de son centième anniversaire.

### c. **Projet pilote «Aller vers»**

Afin d'intensifier sa présence et permettre un accès personnalisé de proximité, *Fribourg pour tous* a développé durant l'année dans différentes régions du canton son projet pilote «Aller vers». Ce projet pilote sera évalué après un an de fonctionnement.

## **6.4 Aide aux victimes d'infractions**

Le Service est chargé de l'application de la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions pénales du (LAVI; RS 312.5). L'aide aux victimes comprend trois volets distincts: l'aide immédiate et à plus long terme fournie via les deux centres de consultation LAVI du canton, qui garantissent l'accueil des victimes et l'octroi de prestations telles que soutien psychologique, aide médicale et juridique, hébergement en urgence, aide matérielle; la garantie de droits dans la procédure pénale (en particulier le droit au respect de la personnalité de la victime durant toutes les phases du procès pénal), qui font l'objet de dispositions particulières dans le nouveau code de procédure pénale fédéral (RS 312.0); le droit pour la victime d'obtenir une réparation financière à titre d'indemnisation ou de réparation morale auprès du canton où l'infraction a été commise, lorsque ni l'auteur de l'infraction ni les assurances sociales ou privées ne peuvent ou ne doivent payer ces indemnités. L'aide aux victimes est donc subsidiaire et existe dans la mesure où une personne a subi, à cause d'une infraction pénale, une atteinte directe et importante à son intégrité physique, psychique ou sexuelle. Les diverses compétences du Service sont définies à l'article 3 de la loi cantonale d'application de la LAVI (RSF 32.4). L'Etat a également édicté des normes pour définir et délimiter les prestations d'aide immédiate et à plus long terme, en se référant aux recommandations suisses en la matière (cf. [www.admin.fr.ch/sasoc](http://www.admin.fr.ch/sasoc)).

### **6.4.1 Activités principales**

Le Service veille au bon déroulement des procédures pour garantir aux victimes une aide efficace et appropriée en fonction de leurs besoins après l'infraction; il veille au bon fonctionnement des deux centres de consultation LAVI du canton (Solidarité Femmes Fribourg pour les femmes victimes et les enfants qui les accompagnent, d'une part, et le centre de consultation prévu pour toutes les autres victimes LAVI, d'autre part). Chacun de ces deux centres de consultation reste seul compétent pour décider d'une aide immédiate telle que définie par les normes cantonales en vigueur, alors que le Service est seul compétent pour décider d'une aide à plus long terme, sous réserve d'une réclamation, puis d'un recours éventuel à la Direction. Le Service reçoit et vérifie toutes les factures relatives à l'aide immédiate accordée par les centres de consultation. Le Service demeure seul compétent pour statuer sur les demandes d'indemnisation et de réparation morale, sous réserve du recours au Tribunal cantonal. Le Service est également chargé par la législation cantonale de diffuser les informations nécessaires auprès du public et des services partenaires sur le dispositif cantonal et les prestations qui peuvent être accordées aux victimes dans le cadre de la LAVI. De manière générale, le Service exerce la coordination nécessaire dans le canton et hors canton et assume des tâches liées à la formation du personnel des centres de consultation LAVI, au versement de la subvention forfaitaire à l'association Solidarité Femmes Fribourg, ainsi qu'à l'association FIZ (Frauen Intervention Zentrum) dans le cadre de la prise en charge des victimes de traite d'êtres humains. La répartition des frais d'aide immédiate et à plus long terme entre l'Etat et les communes s'effectue conformément à l'article 9 al. 2 LALAVI, l'Etat continuant d'assumer la totalité des dépenses en matière d'indemnisation et de réparation morale, sous réserve des montants récupérés par le Service auprès des auteurs d'infractions.

### **6.4.2 Statistiques**

Dossiers traités par le Service (toutes prestations confondues)	391
Ecritures comptables (toutes entrées et sorties confondues)	715
Décisions formelles (sans les décisions d'aide immédiate des centres LAVI)	91
Décisions en matière d'aide à plus long terme, y compris la prise en charge des frais d'avocat	63
Décisions en matière d'indemnisation et de réparation morale	28
Recours formés auprès du Tribunal cantonal (procédure en cours)	2

Le nombre de dossiers traités est passé de 278 en 2007 à 391 en 2013, ce qui représente une augmentation annuelle quasi constante de la charge de travail. A cela s'ajoutent les opérations nécessaires pour obtenir chaque année, depuis fin 2009, le remboursement de prestations d'aide immédiate et à plus long terme auprès du canton de domicile de certaines victimes, en application de l'article 18 LAVI.

### 6.4.3 Coordination

Sur le plan de la coordination cantonale, qui regroupe dix-huit membres représentant les principaux acteurs du dispositif cantonal LAVI, le Service a remplacé la séance annuelle par une journée cantonale consacrée à l'aide aux victimes durant la procédure pénale, pour marquer le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur de la LAVI. Deux séances ont eu lieu avec le personnel des centres LAVI du canton dans le cadre de la formation continue. Le Service a également été mis à contribution pour l'évaluation annuelle du mécanisme cantonal de protection des victimes de traite d'êtres humains (RSF 114.22). Le Service était aussi représenté lors de trois séances de la commission cantonale contre la violence conjugale, ainsi que lors de deux séances d'un groupe de travail formé pour assurer la mise en œuvre des nouvelles dispositions légales au niveau suisse pour la protection des victimes de mariages forcés, lesquelles sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013. Le Service a eu également l'occasion de présenter le dispositif cantonal d'aide aux victimes au Service de l'aide sociale de la Ville de Fribourg ainsi qu'à l'association La Tuile. Dans le cadre de la Conférence régionale des services cantonaux de coordination LAVI pour la Suisse latine (CR1), le Service a participé à deux séances pour harmoniser les pratiques des cantons. En outre, le Service a participé à quatre séances de la Conférence suisse des offices cantonaux de liaison LAVI, ainsi qu'à une journée nationale qui a eu lieu à Sion pour marquer les vingt ans d'existence de la LAVI en Suisse.

### 6.4.4 Dépenses LAVI

Pour l'année 2013, les dépenses LAVI se sont élevées globalement à 1 347 154 francs (1 353 612 francs en 2012). L'évolution des dépenses annuelles révèle une certaine maîtrise des coûts compte tenu de l'augmentation quasi constante de la charge de travail et du nombre de dossiers traités. Le détail figure dans le tableau ci-dessous.

#### Activités et dépenses de l'exercice 2013

		Fr.
Subventions de l'Etat au centre de consultation et aux partenaires du dispositif		760 608.00
Frais d'aide immédiate	*	360 391.75
Frais d'aide à long terme	*	56 110.50
Frais d'avocat	*	38 476.00
Aide et remboursements autres cantons (art. 18 LAVI)	*	4 125.00
* Total à répartir entre l'Etat et les communes (45 %/55 %)		459 103.25
Indemnisation (dommage matériel)	**	27 246.40
Réparation morale	**	100 190.90
Contentieux LAVI pour tort moral et indemnisation	**	5.90
** Dépenses entièrement à charge de l'Etat		127 443.20
<b>Total</b>		<b>1 347 154.45</b>

## 6.5 Aide aux requérants d'asile, aux personnes admises à titre provisoire, aux requérants d'asile déboutés, aux personnes sous le coup d'une décision de non-entrée en matière entrée en force, aux réfugiés

### 6.5.1 Cadre légal

Le Service est chargé de l'application de la loi fédérale du 26 juin 1998 sur l'asile (LAsi), notamment de l'accueil, de l'hébergement, de l'encadrement, de l'octroi de l'aide matérielle ou de l'aide d'urgence aux requérants d'asile, aux personnes admises à titre provisoire, aux requérants d'asile déboutés (RAD) et aux personnes sous le coup d'une décision de non-entrée en matière entrée en force (NEM) attribués au canton par l'Office fédéral des migrations



---

(ODM). En vertu de la loi fédérale sur les étrangers (LEtr) du 16 décembre 2005 et de l'ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE) du 24 octobre 2007, il incombe en outre au Service de promouvoir l'intégration des personnes admises à titre provisoire. Par ailleurs, en vertu de la même législation fédérale, le Service assume des responsabilités identiques pour les personnes au bénéfice du statut de réfugié et domiciliées depuis moins de cinq ans dans le canton.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la société ORS Service AG (Organisation für Regie-und Spezialaufträge) (ci-après, la société ORS) assure le mandat, confié par le Conseil d'Etat, de l'accueil, de l'encadrement et de l'hébergement des requérants d'asile (permis N), des personnes admises à titre provisoire (permis F), des requérants d'asile déboutés (RAD) et des personnes NEM. Caritas Suisse à Fribourg continue d'assurer le suivi social et financier, ainsi que l'intégration des réfugiés statutaires au bénéfice d'une autorisation de séjour de moins de 5 ans (permis B) et les réfugiés admis à titre provisoire (permis F).

### 6.5.2 Statistiques du domaine de l'asile

Le nombre total des demandes d'asile enregistrées en Suisse a fortement diminué en 2013 par rapport à 2012. Il s'élève à 21 465 (contre 28 631 en 2012), soit un nombre de demandes enregistrées qui se rapproche de 2011 (22 551 en 2011). Au niveau du canton, le nombre de requérants d'asile attribués s'élève à 642 (contre 933 en 2012, 709 en 2011). L'effectif des requérants d'asile domiciliés dans le canton a par conséquent également diminué. Au 31 décembre 2013, il s'élève à 1401 (contre 1506 en 2012, 1385 en 2011) requérants d'asile, personnes admises à titre provisoire, personnes NEM et requérants d'asile déboutés.

### 6.5.3 Situation de l'hébergement

Dans les premiers mois de l'année 2013, la baisse du nombre des arrivées de requérants d'asile n'a pas encore eu d'effets sur la situation de l'hébergement. Malgré une situation encore tendue, la structure d'accueil supplémentaire pour les familles, ouverte en urgence au mois d'octobre 2012 à Charmey, a fermé ses portes au début du mois de février 2013, comme promis à la commune. Les structures cantonales accueillant encore quelque 1500 personnes à fin février 2013, le remplacement du foyer d'accueil provisoire, ouvert le 15 février 2012 dans l'abri de protection civile de Wünnewil, a été décidé.

Ainsi, après la fermeture des portes du foyer de Wünnewil à fin avril 2013, comme cela avait été convenu avec la Commune, un nouveau foyer d'accueil provisoire a ouvert ses portes le 6 mai 2013 à Guin. Une soirée d'information à la population a été organisée le 14 mars 2013. Ce foyer d'accueil, d'une capacité maximum de 50 places, sis dans l'abri de protection civile «Leimacker», accueille des personnes célibataires, hommes en grande majorité et quelques femmes. La Convention signée entre la Direction et la Commune de Guin prévoit sa fermeture au 31 décembre 2014 au plus tard.

Les requérants d'asile ont également été logés dans les quatre foyers d'accueil pérennes du canton, soit au foyer des Remparts et au foyer du Bourg, sis tous deux en ville de Fribourg, au foyer du Lac à Estavayer-le-Lac et au foyer des Passereaux à Broc. La capacité d'accueil de ces quatre foyers est de 287 personnes. Il sied de relever ici que l'année 2013 a été marquée par deux incendies qui ont ravagé le foyer de la Poya, respectivement en date du 14 octobre et du 20 novembre, détruisant les pavillons n° 2 et n° 1. La capacité d'accueil du foyer de la Poya est ainsi passée de 96 à 64 personnes.

Le nombre de personnes logées dans les foyers d'accueil s'élève, au 31 décembre 2013, à 356 personnes. 1045 personnes du domaine de l'asile (requérants d'asile, personnes admises à titre provisoire, personnes NEM et déboutées) étaient par ailleurs logées dans les autres structures d'hébergement gérées par la société ORS au 31 décembre 2013.

Le centre d'hébergement fédéral ouvert le 19 décembre 2012 au CIN Châtillon sera exploité par la Confédération jusqu'au 30 juin 2014. Sa capacité d'accueil est de 60 personnes. Il accueille des requérants d'asile non encore attribués aux cantons.

### 6.5.4 Suivi social et financier

Pour rappel, la Confédération verse au canton, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, un forfait global pour les requérants d'asile et les personnes admises à titre provisoire. Pour les personnes admises à titre provisoire bénéficiant de l'aide sociale,



---

le forfait est versé durant les sept premières années de leur séjour en Suisse. Au-delà, ces personnes sont à la charge du canton.

Au cours de l'année 2013, la mise en place de nouvelles pratiques et procédures de collaboration entre le Service et la société ORS s'est poursuivie. De nombreux échanges ont permis de consolider le nouveau dispositif et les mesures de contrôle et de prendre des mesures structurelles.

Au niveau des procédures de contrôle mises en place par l'Office fédéral des migrations, respectivement le Service, il y a lieu de mentionner notamment la statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile (eAsyl), la statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés (Flüstat), la statistique de l'aide sociale pour ce qui concerne l'aide matérielle octroyée aux personnes admises à titre provisoire depuis plus de sept ans en Suisse (SoStat), la mise en place du monitoring de l'extension de l'exclusion de l'aide sociale (Monitoring 2), le Reporting des mesures spécifiques d'intégration, le contrôle des listes FinAsi saisies par l'Office fédéral des migrations pour le calcul du montant du forfait global versé au canton par la Confédération, ainsi que les différents tableaux de bord élaborés par le Service permettant un suivi budgétaire régulier et une comparaison annuelle des recettes de la Confédération et des dépenses en fonction des rubriques budgétaires.

#### 6.5.5 Requirants d'asile déboutés

Les requirants d'asile déboutés (RAD) faisant l'objet d'une décision négative en matière d'asile et de renvoi de Suisse entrée en force sont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, exclus du régime ordinaire d'aide sociale de l'asile, au même titre que les personnes NEM. Ces personnes ne peuvent dès lors plus prétendre à être hébergées dans les structures d'hébergement «Asile» gérées par la société ORS. Elles peuvent requirer un hébergement dans la structure «bas-seuil» de la Poya, à Fribourg. Seule une aide d'urgence, de 10 francs par jour, peut leur être accordée, sur demande, conformément à l'article 12 de la Constitution fédérale. Les normes d'aide d'urgence ne sont pas appliquées aux personnes vulnérables (familles avec enfants mineurs, personnes âgées ou souffrant de maladie grave, mineurs non accompagnés, etc.) ni aux cas de rigueur (personnes pour lesquelles l'octroi d'une autorisation de séjour peut être envisagé), qui restent soumises aux normes d'aide sociale de l'asile et peuvent prétendre à être hébergées dans les structures d'hébergement «Asile» gérées par la société ORS dans le canton. Par ailleurs, toutes les personnes RAD et NEM restent affiliées à la caisse maladie.

Le Service, en collaboration avec le Service de la population et des migrants (SPoMi), veille à l'application de cette procédure. Il rend les décisions de fin de droit à l'hébergement pour chaque personne concernée par une telle mesure, décisions qui sont notifiées par le SPoMi, ainsi que les décisions d'expulsion, notifiées et exécutées par la Police cantonale. En 2013, le Service a rendu 267 décisions (288 en 2012) de fin de droit à l'hébergement.

Au 31 décembre 2013, le canton comptait 189 requirants d'asile déboutés (217 au 31.12.2012), dont 69 personnes vulnérables. A cela s'ajoutent 11 requirants d'asile déboutés dans le cadre de la procédure Dublin en attente, au 31 décembre 2013, de leur renvoi dans un pays tiers. 49 RAD étaient hébergés dans la structure «bas-seuil» de La Poya au 31 décembre 2013. Les coûts liés à la poursuite du séjour en Suisse des personnes RAD et NEM sont assumés par le canton. A titre compensatoire, une indemnisation forfaitaire unique est versée au canton par la Confédération pour chaque nouveau cas RAD ou NEM attribué au canton.

#### 6.5.6 Programmes d'occupation pour les requirants d'asile et les personnes admises à titre provisoire

Au cours de l'année 2013, la société ORS a réalisé les programmes d'occupation annoncés dans son plan d'action accepté par le Service. Les requirants d'asile en procédure et les personnes admises à titre provisoire en Suisse depuis moins de sept ans sont le public-cible de ces activités destinées à lutter contre l'inactivité, à donner au requirant un cadre et des règles à respecter et à augmenter ses perspectives d'insertion sur place ou de retour dans son pays d'origine. Les programmes réalisés en 2013 sont les suivants : couture et décoration, cuisine, atelier de réparation de vélo, peinture et rénovation d'appartements, pressing-laverie, langue-informatique-connaissances générales. Le programme de boulangerie mis sur pied en collaboration avec une association privée s'est poursuivi.

Dans ce cadre, la société ORS assume l'exploitation des réseaux de vélos en libre service de l'Agglo et de Bulle, soit les tâches de maintenance et de rééquilibrage des vélos et des stations. Ces tâches sont exécutées par les requirants

---

d'asile participant à l'atelier de réparation de vélos. Cette activité favorise l'intégration des requérants au service de la collectivité et donne une image positive de ces personnes.

#### 6.5.7 Mesures spécifiques d'intégration pour les personnes admises à titre provisoire, les réfugiés et les réfugiés à titre provisoire

Les personnes admises à titre provisoire bénéficiant de l'aide sociale ont l'obligation, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, de participer à des mesures d'intégration. Dans ce contexte, le Service a mis en place des mesures spécifiques d'intégration adaptées à la situation particulière des personnes admises à titre provisoire. Le Service est responsable de l'élaboration, de la mise en place et de l'évaluation des mesures spécifiques d'intégration sociale et professionnelle pour cette catégorie de personnes, mesures qu'il est chargé de valider et de réunir dans un catalogue. Dans ce sens, il collabore avec la société ORS pour coordonner la mise en œuvre de ces mesures et avec les autres acteurs impliqués dans l'intégration pour la validation de ces mesures. S'agissant de l'intégration des réfugiés, il collabore de la même manière avec Caritas Suisse à Fribourg et applique les mêmes principes.

En 2013, le travail d'approfondissement et de précision des mesures spécifiques d'intégration ainsi que les incitations à l'emploi s'est poursuivi. Le Service a participé activement avec le Bureau de l'intégration à l'élaboration du futur programme cantonal d'intégration validé par l'ODM et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le Service informe fréquemment le Bureau de l'intégration de ses projets et de sa stratégie, qui sont en accord avec les points forts de la Confédération en matière d'intégration et qui s'intègrent dans la nouvelle loi cantonale du 24 mars 2011 sur l'intégration des migrants et des migrantes et la prévention du racisme entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cette stratégie a pour objectif d'encourager de manière intensive l'intégration de groupes de personnes se trouvant pour la plupart en situation d'exclusion sociale. L'enjeu de l'instauration efficace de ce dispositif d'intégration spécifique est également financier, dans la mesure où l'investissement dans les mesures d'intégration induit une diminution des dépenses en matière d'aide sociale, notamment pour les personnes admises à titre provisoire et les réfugiés admis à titre provisoire en Suisse depuis plus de sept ans et entièrement à charge du canton.

Au titre de l'intégration, la Confédération verse un forfait unique pour chaque nouvelle personne admise à titre provisoire et pour chaque nouveau réfugié statutaire et chaque nouveau réfugié admis à titre provisoire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

#### 6.5.8 Réfugiés

Le nombre de réfugiés statutaires et de réfugiés admis à titre provisoire suivis par Caritas Suisse à Fribourg en 2013 est en baisse par rapport à 2012. Cela s'explique par la stratégie de l'ODM qui a traité en priorité les dossiers des cas Dublin et des cas de non-entrée en matière. Ainsi, le nombre de réfugiés statutaires (permis B) et de réfugiés admis à titre provisoire (permis F) en Suisse depuis moins de sept ans suivis par Caritas Suisse à Fribourg est passé de 514 (31.12.2012) à 441 au 31 décembre 2013, soit un nombre quasi équivalent à 2011. Le nombre de réfugiés admis à titre provisoire en Suisse depuis plus de sept ans suivis par Caritas Suisse à Fribourg est de 16 au 31 décembre 2013 (10 au 31.12.2012).

Concernant le suivi social et financier de ces personnes, le Service a rencontré à plusieurs reprises Caritas Suisse à Fribourg pour régler des questions relatives à la mise en application de nouvelles pratiques et procédures, à la validation des mesures d'intégration, à la présentation des décomptes trimestriels et enfin au contrôle de l'application des normes d'aide sociale pour lesdits réfugiés.

Pour rappel, la Confédération verse au canton, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, un forfait global pour les réfugiés, les réfugiés admis à titre provisoire et les apatrides. Pour les réfugiés admis à titre provisoire bénéficiant de l'aide sociale, le forfait est versé durant les sept premières années de leur séjour en Suisse. Au-delà, ces personnes sont à la charge du canton.

#### 6.5.9 Autres tâches

Le Service a fait ses remarques dans le cadre de plusieurs consultations tant au niveau fédéral que cantonal.

---

Le Service a été actif dans la Commission pour l'intégration des migrants et contre le racisme, dans la Commission cantonale pour la scolarisation des enfants de migrants, dans le Groupe de coordination cantonale concernant les mesures mises en place pour les personnes RAD. Il a participé aux séances des coordinateurs latins et, à l'échelle nationale, a pris part aux séminaires des coordinateurs suisses mis sur pied par l'ODM. Parmi les nombreux thèmes d'actualité qui y ont été débattus figurent notamment : la restructuration du domaine de l'asile et l'accélération des procédures, la situation actuelle dans le cadre de la procédure d'asile et l'exécution des renvois, la procédure Dublin, la situation de l'hébergement, l'évolution de la promotion spécifique de l'intégration des personnes admises à titre provisoire et des réfugiés. Le Service a également participé au groupe d'accompagnement mis sur pied par l'ODM pour l'analyse du système de calcul des forfaits globaux. Il est en outre représenté au niveau national dans le comité d'experts «Procédure d'asile et hébergement».

#### 6.5.10 Dépenses de l'exercice 2013

L'aide matérielle accordée aux demandeurs d'asile et aux personnes admises à titre provisoire, les frais du personnel d'encadrement et d'administration ainsi que les frais de fonctionnement des centres d'hébergement se sont élevés en 2013 à 18 529 520 francs, dont 2 999 414 francs restent à la charge de l'Etat.

L'aide matérielle accordée aux requérants d'asile déboutés et aux personnes NEM, les frais du personnel d'encadrement, d'administration et d'hébergement ainsi que les frais de fonctionnement de la structure «bas-seuil» de la Poya se sont élevés en 2013 à 2 449 170 francs, dont 233 934 francs restent à la charge de l'Etat.

Les dépenses pour l'aide matérielle et les frais d'encadrement concernant les réfugiés et les réfugiés à titre provisoire se sont élevés en 2013 à 5 913 963 francs, dont 208 330 francs à charge du canton.

Les dépenses pour l'intégration des personnes admises à titre provisoire du domaine de l'asile se sont élevées en 2013 à 1 022 592 francs. Les dépenses pour l'intégration des réfugiés et des réfugiés admis à titre provisoire se sont élevées en 2013 à 925 852 francs.

### 6.6 Aide au recouvrement et avances de pensions alimentaires

Le Service est chargé de fournir une aide appropriée au recouvrement des pensions alimentaires telles que fixées par un jugement exécutoire ou une convention homologuée en faveur d'enfants, de conjoints ou d'ex-conjoints domiciliés dans le canton. Parallèlement, en cas de non-paiement des pensions alimentaires par la personne débitrice, le Service peut accorder aux personnes bénéficiaires des avances mensuelles de 400 francs par mois et par enfant au maximum, respectivement de 250 francs par mois au maximum en faveur des conjoints ou des ex-conjoints lorsque leur situation financière le justifie. Le Service doit assumer, d'une part, des tâches liées au recouvrement des créances alimentaires et, d'autre part, des tâches d'information, de conseil et d'écoute tant auprès des personnes bénéficiaires de l'aide que des personnes tenues de payer des pensions alimentaires. Le Service assume également des tâches de gestion et de suivi administratif, financier, juridique, comptable et analytique.

#### 6.6.1 Activités principales

Les activités du Service sont les suivantes: détermination du droit à l'aide au recouvrement et du droit aux avances de pensions alimentaires, préparation et motivation des décisions y relatives, révision périodique des dossiers et du droit aux prestations en faveur des bénéficiaires, information et accueil des personnes créancières et débitrices de l'obligation d'entretien, facturation mensuelle des pensions alimentaires, versement d'avances de pensions alimentaires et gestion du contentieux en cas d'avances perçues indûment, encaissement des contributions d'entretien, traitement de questions juridiques en lien avec ces activités, démarches d'encaissement proprement dites (poursuites, saisies de revenus, requêtes de sûretés, plaintes pénales), représentation du Service devant les préfectures et les tribunaux civils et pénaux du canton.

## 6.6.2 Statistiques

<b>Démarches d'encaissement 2013</b>	
Comparutions devant le Président du Tribunal civil d'arrondissement dans les différents districts du canton	24
Comparutions devant les autorités de poursuite pénale	132
Réquisitions de poursuite déposées	474
Demandes de saisie de salaire	40
<b>Plaintes pénales déposées</b>	<b>267</b>

Ces chiffres appellent la remarque suivante: l'augmentation du nombre des plaintes pénales (198 en 2012) s'explique notamment par le fait qu'un nombre croissant de personnes ayant une obligation d'entretien ne répondent pas aux demandes réitérées du Service ou n'ont plus de domicile connu.

<b>Avances de pensions alimentaires 2013</b>	
Montant total des avances de contributions d'entretien versées par l'Etat au 31 décembre 2013	Fr. 5 911 763

<b>Recouvrement de pensions alimentaires 2013</b>	
Montant récupéré sur les avances de contributions d'entretien	Fr. 2 864 903
<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; dont 101 925 francs ont été récupérés via la société de recouvrement mandatée par l'Etat</li><li>&gt; Taux de recouvrement : 46,78 % (46,48 % en 2012)</li><li>&gt; Montant non récupéré réparti à parts égales entre Etat et communes (art. 81 al. 2 LACC)</li></ul>	

Récupération des pensions alimentaires non couvertes par les avances de l'Etat, en faveur exclusive des personnes créancières de l'obligation d'entretien	Fr. 2 362 480
<b>Montant total encaissé par le Service dans ses activités de recouvrement de pensions alimentaires</b>	<b>Fr. 5 227 383</b>

<b>Traitement des dossiers 2013</b>	
Dossiers «actifs» au 31 décembre 2013 (1572 en 2012)	1 611
<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; dont dossiers relevant de l'application de la Convention internationale dite de New-York (domicile à l'étranger de la personne débitrice ou créancière de l'obligation d'entretien, l'autre devant être domiciliée dans le canton.)</li></ul>	
Nouvelles demandes enregistrées en 2013 (212 en 2012)	245
Décisions (ouverture, clôture, etc)	456
Révisions effectuées et formalisées par une décision	951
Réclamations enregistrées par le Service	23
Réclamations admises	10
Réclamation rejetées	11

<b>Traitement des dossiers 2013</b>	
Recours déposés par les bénéficiaires	6
Recours rejetés par la DSAS	4
Recours également rejetés par le Tribunal cantonal	1
Procédure en cours	1
<b>Dossiers terminés</b>	<b>368</b>

Durant l'année 2013, le nouveau système SAP - ARPA a occasionné un travail d'adaptation pour une partie du personnel concerné. De plus, une délégation du Service a rencontré les membres de la Conférence des Offices de poursuites et de l'Office cantonal des faillites du canton de Fribourg, ainsi que les Services sociaux régionaux du canton en vue de faciliter les échanges d'informations et les pratiques selon les besoins respectifs des services. En outre, le Service a élaboré un avant-projet de loi cantonale visant à remplacer la législation actuelle en matière d'aide au recouvrement et d'avances de pensions alimentaires. Sur le plan régional, en tant que membre de la Conférence romande des offices cantonaux de recouvrement et d'avances de pensions alimentaires de Suisse latine, le Service a participé à deux séances à Fribourg et à Bellinzone.

## 7 Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)

Stéphane Quéru, Chef de service

### 7.1 Activités principales

L'activité du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) est principalement régie par la loi du 12 mai 2006 sur l'enfance et la jeunesse (LEJ) et la législation sur l'accueil extrafamilial de jour du 9 juin 2011. Le SEJ est chargé de développer les éléments de la politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse et d'exécuter les différents mandats de protection de l'enfant en application des législations fédérale et cantonale. Il veille, en outre, à donner l'information à toute la population sur les moyens d'aide aux enfants et aux jeunes.

Les collaboratrices et collaborateurs du SEJ ont poursuivi et terminé les travaux liés au processus FOCUS 2013 initié en 2012. Les travaux effectués dans différents ateliers thématiques ont permis de mettre en évidence et de regrouper des axes de travail. Un des résultats de ces ateliers fut la mise en place d'une nouvelle organisation de la direction du service ainsi qu'une réorganisation partielle du SEJ, réorganisation qui s'est concrétisée par un nouvel organigramme entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2013. Certains ateliers poursuivront leurs travaux en 2014.

Le SEJ a réalisé l'évaluation des mandats de prestations effectuée auprès de neuf associations d'accueil familial de jour concernant l'activité de surveillance d'une part, et des institutions qui dispensent des actions socio-éducatives dans le milieu familial d'autre part.

Il a mis sur pied un projet de cartographie (ou de carte interactive) dynamique sur Internet relatif aux milieux d'accueil extrafamilial de jour dans le canton de Fribourg.

Il a participé à une enquête conjointe des services de protection de l'enfance des cantons romands afin de définir un standard de relevé statistique permettant les comparaisons intercantionales.

Dans la gestion générale de la législation sur l'accueil extrafamilial de jour, la juriste du service a examiné 18 règlements communaux dans la phase de préavis avant adoption par le législatif communal et 21 règlements communaux finalisés pour être soumis à l'approbation de la Directrice de la santé et des affaires sociales.

Le Service a élaboré un cadre général permettant de présenter ses activités aux nouveaux collaborateurs, stagiaires post-Uni et stagiaires HES. Le but de cette présentation est de leur présenter un aperçu global de l'environnement de travail et une vue d'ensemble des rôles et responsabilités.

---

Le Service est engagé dans les Conférences latine et suisse des responsables de l'aide et de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

## **7.2 Activités du Bureau de promotion de l'enfance et de la jeunesse**

Le Bureau de promotion de l'enfance et de la jeunesse (ci-après: le Bureau) assure la mise en œuvre des éléments de la politique de l'enfance et de la jeunesse. Il développe son activité habituelle sur quatre axes et anime le projet «Paysages éducatifs».

### **7.2.1 Politique fribourgeoise de l'enfance et de la jeunesse**

#### **a. Etat des lieux et développements stratégiques**

Dans le cadre de ses activités régulières, le Bureau rédige des rapports et des recommandations à l'intention du Conseil d'Etat. Cette année, il a finalisé la rédaction du rapport en deux volumes «Soutenir les enfants et les jeunes dans le canton de Fribourg – état des politiques actuelles et potentiel de développement» et a présenté les résultats des enquêtes auprès des services de la DICS et de la DEE, après avoir fait une présentation similaire devant la DSAS en 2012. Cet état des lieux est la base pour le lancement, prévu en 2015, de la stratégie cantonale en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Pour le développement de la politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse, le Bureau a organisé deux séances ordinaires de la Commission de l'enfance et de la jeunesse (CEJ). Lors de la première séance, les membres ont échangé autour du thème de l'encouragement et de l'éducation précoce alors que la seconde séance a été l'occasion de présenter le rapport du Conseil fédéral paru en 2012 «Violence et négligence envers les enfants et les jeunes au sein de la famille: aide à l'enfance et à la jeunesse et sanctions des pouvoirs publics» et de discuter des principes communs en matière de politique de protection de l'enfance au niveau suisse.

#### **b. Paysages éducatifs en Suisse**

Le Bureau a également comme mission de soutenir les communes dans leur tâche de développer leur politique locale en faveur des enfants et des jeunes. A ce titre, il coordonne le programme «Paysages éducatifs en Suisse» lancé en 2012 par la Fondation Jacobs, en coopération étroite avec la DICS et soutient les trois projets locaux du district de la Veveyse, du district de la Glâne et du quartier du Schoenberg en Ville de Fribourg. Ces trois projets de paysage éducatif visent à renforcer la collaboration systématique de la part des acteurs scolaires et extrascolaires. Ils se focalisent sur différentes transitions importantes dans la vie des enfants et des jeunes que sont la transition entre le pré-scolaire et l'école obligatoire, entre l'école primaire et le secondaire I et du secondaire I vers le secondaire II.

Bien que la première année ait été consacrée à la planification des projets, plusieurs événements ont été organisés par les projets locaux en 2013. Au niveau de l'Etat de Fribourg, un Bureau de pilotage du programme, composé de collaborateurs et collaboratrices de la DSAS et de la DICS, a été mis en place en 2012 déjà. Un «Réseau fribourgeois Paysages Educatifs» a été institué en 2013 avec, comme but, de susciter la coopération horizontale et verticale entre acteurs cantonaux et locaux. Enfin, la collaboration entre l'Etat de Fribourg et les trois projets de paysage éducatif s'est mise en place tout au long de l'année, aboutissant notamment à la conclusion d'une Convention de coopération et à la signature d'un document de planification de projet. La coordination cantonale a en outre participé à deux rencontres du réseau national organisés par la Fondation Jacobs, dont l'une à Fribourg le 25 janvier 2013 et l'autre à Zurich le 22 novembre.

#### **c. FriTime**

Le Bureau a finalisé et lancé auprès des communes fribourgeoises, en coopération avec le Service du sport et le Service de la santé publique, le projet cantonal «FriTime». A fin 2013, les communes d'Ursy, d'Hauterive, de Bulle et de Romont ont vu leur projet approuvé et ont reçu chacune une aide unique de 10 000 francs. La DSAS apporte un soutien aux communes qui décident soit de développer par elles-mêmes les activités de loisirs, soit de faire appel à la Fondation Idée:sport pour développer un projet Midnight ou Open Sunday. Ainsi la commune de Kerzers a reçu un aide de 10 000 francs pour son projet Midnight tout comme la commune de Villars-sur-Glâne pour son projet Open Sunday, qui ouvre les salles de gym aux enfants le dimanche après-midi.



#### **d. Portefeuille d'actions durables**

Le Bureau a participé activement à la rédaction des fiches «enfance et jeunesse» du «Portefeuille d'actions durables» qui offre un catalogue d'actions aux communes fribourgeoises. Ce projet est mené sous l'égide de la Responsable du Développement durable.

#### **7.2.2 Soutien aux projets en faveur de l'enfance et de la jeunesse**

##### **a. Projets «enfance et jeunesse»**

Sur la base du préavis de la Commission de l'enfance et de la jeunesse, l'Etat octroie une aide financière pour les projets qui sont conçus avec, par et/ou pour les enfants et les jeunes. En 2013, le Bureau de promotion des enfants et des jeunes a ainsi reçu et traité 27 demandes de soutien pour des projets jeunesse et conseillé ces porteurs de projet. Au total, 24 demandes ont été acceptées pour un montant de 160 150 francs, alors que trois demandes ont été refusées parce qu'elles ne remplissaient pas les critères de financement prévus par le règlement de l'enfance et de la jeunesse. Parmi ces demandes, 17 projets sont francophones, six germanophones et quatre sont bilingues. Les projets de jeunesse qui ont ainsi pu être soutenus concernent notamment les domaines du sport, de la culture, de la prévention, de la formation, de l'insertion professionnelle, des activités de jeux ou encore de l'information. La liste des projets se trouve sur le site internet: [www.fr.ch/enfance-jeunesse](http://www.fr.ch/enfance-jeunesse).

##### **b. Réseau cantonal de l'enfance et de la jeunesse «Frisbee»**

Dans le domaine du soutien aux associations en faveur de l'enfance et de la jeunesse, le Bureau s'est beaucoup engagé dans le processus qui a mené à la constitution d'un Réseau cantonal de l'enfance et de la jeunesse qui répond au nom de «Frisbee». Un bref historique s'impose: après avoir participé à un atelier le 26 janvier 2013 qui a permis d'évaluer les besoins et les attentes des associations fribourgeoises par rapport à la création d'un tel réseau, les représentant-e-s d'une trentaine d'associations en faveur de l'enfance et de la jeunesse, tant francophones qu'alémaniques, se sont réunis au Centre de loisirs du Jura le 29 juin afin de créer officiellement le réseau cantonal «Frisbee». Fribourg rejoint ainsi le club des cantons dans lesquels se sont constitués des faîtières ou des réseaux en faveur de la jeunesse, comme Vaud, Genève, Soleure, Zoug, Thurgovie, Grisons et Zurich. Le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ) tout comme l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et la Conférence nationale de promotion de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ), ont observé avec beaucoup d'intérêt le processus de création du réseau fribourgeois. Il s'agit en effet du premier réseau au plan suisse qui intègre l'animation socioculturelle, les associations de jeunesse ainsi que le milieu de la petite enfance. C'est grâce à cet aspect novateur que Frisbee a pu se présenter devant l'OFAS et les 26 cantons lors de la rencontre de la CPEJ qui a eu lieu le 20 septembre 2013. Une étude sur les réseaux cantonaux dans le domaine de la jeunesse a d'ailleurs été menée en 2013 par le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ) sur mandat de la Conférence des directrices et des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). Les résultats sont disponibles sur le site: <http://www.sajv.ch/fr/politique/domaines-de-travail/benevolat/reseaux-cantonaux-de-jeunes>.

#### **7.2.3 Service d'information**

Après cinq ans d'existence, le Bureau de promotion a souhaité faire un bilan de ses activités. Il a ainsi rédigé un rapport d'activités mettant en lumière les actions menées entre 2007 et 2012. Sa parution en deux langues est prévue pour le début de l'année 2014.

Toujours dans la tâche d'information que lui confère la loi sur l'enfance et la jeunesse, le Bureau actualise régulièrement son site internet [www.fr.ch/enfance-jeunesse](http://www.fr.ch/enfance-jeunesse), publie des actualités en lien avec ses activités et transmet par email au large réseau actif dans le domaine les informations pertinentes en provenance des différents services cantonaux, de la Confédération ou des associations privées.

#### **7.2.4 Relations publiques et coordination**

Dans le cadre de leur mission de représentation des intérêts des enfants et des jeunes et de coordination des activités en faveur de la jeunesse, les Déléguées à l'enfance et à la jeunesse ont participé à de nombreuses séances externes organisées avec des partenaires des autres Directions, des communes ou du monde associatif.



---

Le Bureau a participé à diverses séances de commissions étatiques en lien avec l'enfance et la jeunesse. Il est ainsi représenté au sein du Conseil de prévention et de sécurité (CCPS).

Le Bureau est également représenté au sein du comité de pilotage T-ki a décidé, pour 2013, de mener une veille active sur ce thème, mais de renoncer à lancer des projets concrets. En effet, l'OFAS mène depuis 2012 un programme national «Jeunes et médias» qui remplit cette mission d'information et il ne s'agit pas de faire des doublons.

Le Bureau assure également la représentation de l'Etat de Fribourg dans les organes de coopération intercantonaux. Les Délégués ont ainsi participé aux séances bisannuelles de la Conférence nationale de la promotion de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ). La Déléguée francophone a d'ailleurs été élue membre du comité de la CPEJ en septembre 2013.

En outre, la Déléguée francophone représente le canton de Fribourg au sein de la Conférence Romande des Délégués à l'Enfance et à la Jeunesse (CRDEJ) et est active au sein du comité. Cette association défend collectivement les intérêts des enfants et des jeunes et promeut une politique pro-active dans ce domaine. En 2013, quatre rencontres favorisant les échanges et les bonnes pratiques entre les membres ont été organisées sur les thèmes suivants: politiques locales de prévention en matière de consommation abusive d'alcool (Sion), fonctionnement de la CRDEJ (Neuchâtel), assemblée générale (Bienne) et espaces publics (Nyon).

Le Bureau assure également la coordination pour certains projets particuliers en provenance d'institutions. C'est ainsi qu'il a permis à l'Institut Kurt Bösch à Sion (IUKB) de présenter devant la CRDEJ son projet d'enquête auprès des communes romandes sur le thème de la participation des enfants et des jeunes.

Le Bureau est également le répondant cantonal de l'OFAS pour différents projets menés sur le plan fédéral. Le Bureau a ainsi participé aux séances en vue de la constitution d'une plateforme électronique recensant les portraits des cantons et des villes suisses en matière de politique de l'enfance et de la jeunesse.

Finalement, le Bureau de promotion était présent lors du Séminaire de Bienne organisé les 12 et 13 septembre 2013 sur le thème «Enfants, jeunes et consommation» qui traitait également de l'endettement des jeunes.

### **7.3 Activités du secteur de l'action sociale directe SASD**

Ce secteur organisé en quatre équipes assure:

- > la mise en œuvre des actions socio-éducatives nécessaires, d'entente avec les parents ou les représentants légaux, pour les enfants en danger dans leur développement ou pour les jeunes adultes
- > l'exécution des mesures civiles et pénales de protection de l'enfant ordonnées par les autorités tutélaires ou judiciaires
- > la représentation provisoire des enfants séjournant dans le canton
- > le rôle d'autorité centrale cantonale dans le cadre d'enlèvement international d'enfants

#### **7.3.1 Eléments particuliers de l'activité du SASD**

En 2013, deux thématiques particulières sont à relever dans travail de l'intervention en protection de l'enfant conduit par les quatre équipes du secteur.

En premier lieu, il faut mentionner la part prépondérante des mesures de gestion des relations personnelles (droit de visite dans les situations de séparation et/ou de divorce des parents, article 308 al. 2 CC). Il sied de relever que le suivi de ces mandats représente quasiment le 40 % de l'activité totale déployée par le SASD. Il apparaît de plus en plus fréquemment que ces interventions relèvent d'un travail de médiation entre les ex-conjoints plutôt que d'un véritable travail de protection de l'enfant.

En second lieu, il faut mentionner la thématique des placements d'urgence et, parmi eux, ceux des «bébés». En 2013, les intervenants en protection de l'enfant ont été confrontés à un cumul de situations d'enfants ayant un caractère d'urgence sur la même période et pour chacune de ces situations il a fallu trouver une solution d'accueil immédiate.

### 7.3.2 Données relatives à l'activité du secteur SASD

L'activité du secteur SASD montre une augmentation constante des interventions de protection de l'enfant et du nombre d'enfants bénéficiaires de ces mesures. Le développement démographique du canton est certainement le principal facteur explicatif de cette tendance.

<b>Interventions du SASD</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Justice de paix	1 588	1 746	1 620	1 558	1 643	1 803
Office fédéral de la justice	1	0	0	0	0	0
par défaut (non attribuées)	9	17	2	4	8	21
SPoMi	1	2	2	1	1	1
Sans mandat officiel	629	746	797	886	860	828
Service social international	2	0	0	2	1	1
Tribunal civil de district	58	72	81	53	53	51
Tribunal des mineurs	155	156	114	88	82	70
Total des interventions	2 443	2 739	2 616	2 592	2 648	2 775
Nombre d'enfants concernés	2 707	2 907	3 007	2 973	3 068	3 136

L'impact du nouveau droit de la protection de l'enfant et de l'adulte entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2013 montre clairement une augmentation dans la quasi-totalité des mandats de protection de l'enfant (+9 %)

<b>Interventions traitées pour les justices de paix</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Enquête sociale	169	170	137	91	87	125
Droit de regard et d'information 307 al. 3 CC	156	166	159	143	146	160
Curatelle 308 CC	434	363	273	217	180	174
Curatelle 308 al. 1 + 3 CC	25	37	40	34	42	46
Curatelle 308 al. 1 CC	123	179	209	240	271	330
Curatelle 308 al. 1+2 CC	169	258	271	307	369	414
Curatelle 308 al. 2 CC	221	280	259	251	258	283
Curatelle de représentation - 392 CC (RMNA)	62	56	45	32	40	40
Curatelle de représentation - 392 CC (procédures pénales)	85	85	78	73	72	61
Curatelle de représentation - 146 CC (droit du divorce)	5	0	1	1	2	1
Curatelle de substitution - 306 CC (nouveau droit de la protection)	-	-	-	-	-	33
Curatelle de représentation - 314a bis al.1 CC	-	-	-	-	-	5
Privation de liberté – 314b CC	0	1	1	1	1	3
Retrait du droit de garde et placement - 310 CC	68	68	66	84	91	94
Tutelle 311 CC - retrait de l'autorité parentale	3	4	6	4	3	5
Tutelle 312 CC - minorité de la mère	2	2	0	2	3	6

<b>Interventions traitées pour les justices de paix</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Tutelle 298 al.2 - et 368 CC	63	75	71	74	74	64
Tutelle 372 CC	0	0	2	1	1	-
Tutelle 327abc CC	-	-	-	-	-	7
Curatelle de gestion volontaire - 393 et 394 CC (adultes)	1	2	2	3	3	1
Curatelle administrative 325 CC	-	-	-	-	-	1

De nouveaux mandats sont attribués au SEJ. La tendance haussière doit faire l'objet d'une observation continue.

## **7.4 Activités du secteur des milieux d'accueil SMA**

Le secteur des milieux d'accueil assure l'exécution de la législation fédérale et cantonale sur le placement d'enfants et la mise en œuvre du dispositif de l'accueil extrafamilial de jour. Il assume le rôle d'autorité centrale cantonale dans le domaine de l'adoption.

### **7.4.1 Eléments particuliers de l'activité du SMA**

En 2013, le secteur a consolidé son organisation interne afin de remplir les trois axes de son activité qui consiste à évaluer, autoriser et surveiller les milieux d'accueil: adoption, familles d'accueil et structures d'accueil extrafamiliales de jour.

Les changements légaux, notamment l'entrée en vigueur de la mise à jour de l'Ordonnance sur le placement d'enfants (OPE), impliquent l'adaptation des interventions du SMA. Cette modification de l'OPE a eu un impact important dans les interventions du SMA car elle génère de nouvelles exigences tant dans les autorisations que dans la surveillance ainsi que dans le droit de l'enfant placé à être entendu. Les effets de cette révision se feront sentir encore dans les années à venir.

### **7.4.2 Accueil extrafamilial de jour**

Les effets de la loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamiliales de jour ont continué de se déployer en 2013. Les intervenants en protection de l'enfance ont dû réaliser de nombreuses visites de surveillance en 2013, conformément à l'OPE. Le SMA a développé des outils de travail pour harmoniser les pratiques dans le domaine des accueils extrascolaires.

#### **Accueils extrascolaires**

Au 31 décembre 2013, il existe 79 structures d'accueil extrascolaire qui disposent de 1201 places autorisées pour l'unité du matin, 2101 places pour l'unité de midi et 1525 places pour l'unité de l'après-midi. Elles se répartissent selon les districts de la manière suivante:

	<b>Unités du matin</b>	<b>Unités de midi</b>	<b>Unités de l'après-midi</b>
Broye	120	148	148
Glâne	60	97	68
Gruyère	123	266	165
Lac	48	129	69
Sarine	681	1007	810
Singine	40	81	40
Veveyse	129	373	225
<b>Total</b>	<b>1 201</b>	<b>2 101</b>	<b>1 525</b>

## Crèches

Au 31 décembre 2013, le canton de Fribourg compte 51 crèches et 1395 places d'accueil autorisées.

Ces places d'accueil autorisées en crèche se répartissent par district de la manière suivante:

<b>Statistiques par district</b>	<b>Nombre de places d'accueil en crèche</b>
Broye	38
Glâne	76
Gruyère	221
Lac	122
Sarine	787
Singine	79
Veveyse	72
<b>Total</b>	<b>1 395</b>

De plus, le SMA a participé à l'organisation des Assises de la petite enfance qui ont eu lieu en avril 2013.

Le SMA a accompagné de nombreuses communes ou associations dans la mise en place de structures d'accueil de la petite enfance ou d'accueil extrascolaire dans la mise en oeuvre de la LStE.

### 7.4.3 Adoption

Les données ci-dessous illustrent la baisse constatée dans le domaine de l'adoption.

<b>Situation de type «parents nourriciers en vue d'adoption» PNADO</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Nombre de nouvelles demandes PNADO enregistrées dans l'année	18	19
Nombre de PNADO en évaluation	30	25
Nombre d'autorisations provisoires délivrées/agrément	10	7
Nombre de PNADO en attente d'enfant	38	30
Nombre d'arrivées d'enfants	15	12
Nombre de PNADO en surveillance	31	30
Nombre de dossiers PNADO classées	23	31

Nous constatons que le nombre de nouvelles demandes n'augmente que légèrement. En effet, le domaine de l'adoption se complexifie notamment de par le fait que les pays se ferment, que le délai d'attente est plus proche des 4-5 ans que des 2 ans et que l'âge des enfants proposés augmente. Les couples adoptifs ne peuvent plus s'imaginer adopter un bébé rapidement et ils sont souvent découragés par ces éléments, avec pour corollaire un nombre de couples en attente d'enfants qui diminuent fortement. Certains se tournent vers d'autres procédures, encore illégales en Suisse.

Au Parlement fédéral, les débats sont animés autour des mères porteuses et de l'adoption par des personnes de même sexe. Le secteur suit avec attention l'évolution de ces dossiers.

Le SMA a participé au colloque national sur l'adoption qui a eu lieu en novembre 2013 à Sion.

#### 7.4.4 Familles d'accueil

Comme précédemment expliqué, la révision de l'OPE a eu un impact important sur le domaine des familles d'accueil. Devoir prendre en considération les enfants jusqu'à 18 ans ainsi que les placements dès un mois augmentent passablement les interventions dans ce domaine et les évaluations des familles d'accueil sont passées de 22 en 2012 à 40 en 2013. De plus, le fait que les prestataires de service doivent s'annoncer et être surveillés par le SMA va également augmenter les interventions dans ce domaine.

#### 7.4.5 Données statistiques

Les données générales qui décrivent l'activité du secteur des milieux d'accueil montrent une augmentation du nombre de dossiers traités (+3,8 %). Seul le domaine de l'adoption montre une tendance baissière.

<b>Situation générale du secteur des milieux d'accueil (SMA)</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Parents nourriciers en vue de l'adoption	99	85
Familles d'accueil	131	148
Familles d'accueil professionnelles	7	7
Mamans de jour	40	49
Associations d'accueil familial de jour (AAFJ) en activité	9	9
Institutions petite enfance	184	180
Accueils extrascolaires	71	83
Institutions spéciales	1	2
<b>Total de dossiers ouverts aux titres d'autorisations et de surveillance</b>	<b>542</b>	<b>563</b>

<b>Autres prestations traitées par le SMA</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Nombre de demandes d'adoption conjointe d'enfant	8	10
Nombre de demandes d'adoption de l'enfant du conjoint	7	4
Nombre de demandes d'adoption de majeur	2	3
Nombre de demandes de changement de nom de famille	4	3
Nombre de demandes abandon d'enfant/adoption nationale aboutie	0	0
Nombre de demandes abandon d'enfant/adoption nationale non aboutie	2	3
Nombre d'enquêtes SPoMi - accueil d'enfants étrangers sans projet d'adoption	4	4
Recherche des origines	2	2
Nombre de préavis OFAS	0	15
Total des autres prestations traitées	29	44
Nombre d'autorisations délivrées par le SMA	-	105

<b>Structures d'accueil extrafamilial de jour</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Nombre de dossiers LStE traités durant l'année en cours (traitement, analyse, tarifs, extrapolation des données, etc.)	132	199

## **7.5 Activités du Centre de consultation LAVI**

Le Centre LAVI assume la consultation des enfants, des hommes et des victimes de la circulation routière au sens de la législation sur l'aide aux victimes d'infractions. Il assure en outre depuis avril 2013 la consultation pour les personnes victimes des mesures coercitives et des mesures administratives.

### **7.5.1 Éléments particuliers de l'activité du Centre**

Dans le cadre du processus Focus 2013, un groupe de travail a traité de la question de la place du Centre LAVI à l'intérieur du SEJ.

Depuis janvier 2013, le Centre figure sur la «liste de contact des Centres de consultation LAVI pour le DFAE pour les cas des personnes disparues à l'étranger» pour le canton.

En avril 2013, le Centre a été désigné service de contact du canton de Fribourg pour les victimes de mesures coercitives à des fins d'assistance et de placement extrafamilial, suite aux recommandations faites par l'Office fédéral de la justice, respectivement la CDAS. Ces deux nouvelles prestations s'adressent aux femmes et aux hommes concernés et constituent donc de nouveaux domaines pour lesquels le Centre œuvre comme Centre LAVI «généraliste» pour le canton. Ce qui conduit à accueillir aussi les femmes dans les situations où un couple est concerné par une même infraction (p.ex. lors d'un brigandage). Cette évolution remet en question la pertinence de la dénomination du Centre.

### **7.5.2 Représentations et relations externes**

Au niveau cantonal, le Centre a participé à la Coordination cantonale LAVI, au CAN-TEAM, à la Commission contre la violence conjugale et au mécanisme «Traite d'êtres humains»

Au niveau national, le Centre représente le canton au sein du groupe d'intérêt/CSOL-LAVI, de la Corola, de la Région 2. Il participe également aux rencontres des Centres LAVI pour enfants victimes d'abus sexuel. Enfin, il participe aux rencontres d'échange entre points de contact cantonaux pour les victimes de mesures coercitives à des fins d'assistance.

En 2013, le Centre a activement participé aux différentes manifestations qui ont eu lieu en lien avec les 20 ans de la LAVI.

### **7.5.3 Consultation pour les personnes victimes des mesures coercitives et de mesures administratives**

Suite aux recommandations faites par l'Office fédéral de la justice, respectivement la CDAS, le Centre LAVI pour hommes a été mandaté par la DSAS comme point de contact fribourgeois pour les personnes concernées par la thématique susmentionnée. Pour assurer cette tâche, il a étudié le contexte juridique, social, historique et politique de ce dossier. Il a également pris connaissance des divers partenaires du domaine privé et public au niveau cantonal et intercantonal. Un concept de prise en charge a été élaboré. Il est en constante évolution au fil des nouvelles situations rencontrées et des développements politiques.

Au niveau fédéral, une Table ronde a été créée et la possibilité d'une indemnisation des victimes est examinée. Parallèlement, l'Office fédéral de la justice a provoqué des rencontres de coordination des Centres de consultation. Ces rencontres permettent de constater que l'offre des points de contact est sollicitée par les victimes concernées et que les mêmes observations sont collectées par les Centres.

Depuis fin avril 2013, 19 personnes placées pendant l'enfance dans des institutions et/ou dans des familles d'accueil (14 hommes, 5 femmes) ont été reçues par le Centre. Elles sont âgées de 48 à 75 ans. Les statistiques internes démontrent une augmentation claire de ces demandes depuis l'automne.

Toutes les personnes qui se sont adressées au Centre LAVI ont effectivement été victimes d'infraction au sens de la LAVI dans le cadre de ces placements, voir dans leur famille d'origine. Elles ont subi notamment des maltraitances physiques, psychiques et/ou sexuelles, de l'usure, de l'exploitation au travail, de la malnutrition et des manques de soins médicaux. Les souffrances liées à ces événements ont eu des répercussions tout au long de leur vie et subsistent encore aujourd'hui. Elles sont d'ordre psychique, physique et économique. L'atteinte impressionnante, ainsi que la complexité de leurs vécus nécessitent un temps très conséquent pour comprendre leurs situations, clarifier leurs demandes et les accompagner dans les démarches.

Conformément aux recommandations de la CDAS, le Centre offre trois catégories de prestations:

- > l'accueil: écoute de leur récit de manière bienveillante dans le cadre d'entretien dans les bureaux ou par téléphone; correspondance par courrier et par voie électronique
- > l'information sur leurs droits: accès aux dossiers archivés de manière gratuite, discussions en cours au niveau fédéral (décisions de l'Office fédéral de la justice, résultats de la Table ronde et évolution légale); information sur la LAVI et les prestations financières possibles
- > l'orientation vers des spécialistes: pour les archives: redirection notamment vers les Archives, les justices de paix, les communes, les services publics et les institutions privées avec une aide à la rédaction des courriers si nécessaire, parfois un accompagnement dans les services des archives. Pour les atteintes psychiques: orientation vers des psychiatres et psychothérapeutes

Offrir ces trois angles de prestations nécessite dans la majorité des cas plusieurs entretiens de longue durée, des contacts téléphoniques, ainsi que de multiples correspondances.

#### 7.5.4 Statistiques du Centre de Consultation LAVI

Les données relatives à l'activité du centre de consultation LAVI présentent une nette tendance à la hausse.

<b>Secteur enfants et adolescents</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Nouvelles situations	136	164
Situations ouvertes en cours d'année		151
Nouvelle consultation après clôture du dossier (pas de nouvelle infraction)	131	9
Situations non-LAVI	5	4
Situations reprises de l'année précédente	118	106
<b>Total des situations suivies</b>	<b>254</b>	<b>270</b>

<b>Secteur hommes et victimes de la route</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Nouvelles situations	221	223
Situations ouvertes en cours d'année		169
Nouvelle consultation après clôture du dossier (pas de nouvelle infraction)	177	14
Situations non-LAVI	44	40
Situations reprises de l'année précédente	68	116
<b>Total des situations traitées</b>	<b>289</b>	<b>339</b>



---

De manière générale, le nombre de nouvelles situations est en hausse pour le secteur enfants par rapport à 2012 (+ 20 % de nouvelles demandes). Au secteur hommes/victimes LCR, le nombre de nouvelles demandes est stable, ceci pour la première fois depuis 2008. Par contre, le nombre total des situations suivies en 2013 a augmenté dans les deux secteurs, par rapport à l'année précédente.

En outre, les collaboratrices et collaborateur du Centre ont conduit 600 entretiens et mené 592 consultations téléphoniques (>15 min.). Ils ont effectué 1482 autres contacts téléphoniques en lien avec le suivi des victimes. Ils ont assuré 42 accompagnements (police, avocat, tribunal etc.). Ils ont eu 813 contacts avec des intervenants du réseau en lien avec les suivis des situations. Ils ont traité 182 demandes de renseignements et de triage. Ils ont effectué six présentations du Centre (formations, demandes individuelles, demandes de journalistes).

## 8 Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)

Geneviève Beaud Spang, Responsable

---

### 8.1 Activités courantes

Afin de répondre à son mandat, le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF) développe ses activités dans plusieurs domaines. Il conseille et mène des consultations juridiques pour les personnes qui se sentent lésées dans le cadre de la Loi fédérale sur l'égalité (LEg). Il propose des consultations, accompagnements et réponses aux demandes privées en lien avec les discriminations dans la vie professionnelle (notamment au sein de l'Etat). Il conseille juridiquement les personnes en situation de discrimination au sens de la LEg. Il informe – entre autres par le site [www.familles-fribourg.ch](http://www.familles-fribourg.ch) – les particuliers ainsi que les professionnel-le-s à propos de questions liées à l'égalité ou aux questions familiales.

Il rédige des prises de position et des réponses à des consultations internes à l'administration ou concernant des projets de lois, tant sur le plan cantonal que fédéral (21 consultations ou prises de position en 2013).

Il collabore aux travaux de la Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité (CSDE) et d'egalite.ch (Conférence romande des délégué-e-s à l'égalité). Il assure la co-présidence, à l'échelle nationale, de l'Association «Futur en tous genres». Il fait partie du groupe des questions juridiques de la CSDE. Il participe aux séances organisées par la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), notamment à la séance annuelle réunissant les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons.

Le BEF gère le secrétariat de la Commission cantonale de l'égalité hommes-femmes et de la famille. Celle-ci a tenu trois séances plénières durant l'année.

Le Bureau administre aussi le secrétariat de la Commission de conciliation en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports de travail (CCMES) qui émane de la LEg. La CCMES n'a pas siégé en 2013. Quelques demandes de renseignements et conseils juridiques ont été adressées au BEF; aucune situation n'a débouché sur une séance de conciliation. Par ailleurs, une procédure LEg est en cours au niveau du Tribunal cantonal. La CCMES est membre de la Conférence suisse des offices de conciliation.

Le BEF assure la présidence de la Commission cantonale contre la violence conjugale. Il organise les séances, gère des projets et le secrétariat. En 2013, cinq séances plénières et quatre séances d'un groupe de travail ont été tenues. Le BEF est membre de la Conférence latine contre la violence domestique (CLVD). Il a participé à l'assemblée constitutive de la Conférence suisse contre la violence domestique, ainsi qu'à une rencontre nationale contre la violence domestique organisée par le Bureau fédéral de l'égalité.

---

Le BEF préside le Groupe des personnes de confiance contre le harcèlement sexuel au sein de l'Etat qui a tenu une séance en 2013. Le BEF a accompagné plusieurs personnes, services et entreprises qui se sont adressés à lui pour des situations de harcèlement sexuel. Il a aussi mené une présentation thématique au sein d'une entreprise.

Le BEF assure le secrétariat du Club des questions familiales du Grand Conseil. Il prépare les invitations, avec la présidence il organise thématiquement les séances et rédige les procès-verbaux. Ce Club s'est réuni une fois en 2013 pour son assemblée de reconstitution.

Le BEF a eu différents contacts avec les médias et rédigé plusieurs communiqués de presse, ce notamment dans le cadre de la Journée nationale «Futur en tous genres», du Réseau «A Voix Egales» et d'un colloque contre la violence conjugale.

## 8.2 Activités particulières

### 8.2.1 Egalité et profession

Le BEF mène les travaux du Plan pour l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'administration cantonale (PEAC). Il assure en effet la gestion de ce projet dans le cadre d'un groupe de travail réunissant, sous la présidence de la Directrice de la santé et des affaires sociales, des représentant-e-s de toutes les Directions, de l'Université, des Hautes Ecoles spécialisées, du Service du personnel et d'organisation et du BEF. Ce groupe a siégé deux fois en 2013. En outre, il a rencontré la Conférence des Secrétaires généraux, la Conférence des responsables des entités de gestion, le SPO et les sept Directions dans le cadre des colloques respectifs des chef-fe-s de service.

### 8.2.2 Egalité et formation

Le BEF a tenu un stand à *Start ! Forum des métiers*, à Forum Fribourg. Cette présence avait pour but de sensibiliser les jeunes à la nécessité d'ouvrir leurs perspectives professionnelles le plus largement possible, sans a priori sur les stéréotypes de genre que l'on associe encore trop fréquemment aujourd'hui à de nombreux métiers. Un théâtre interactif a été proposé au public; en outre, diverses animations sur le stand ont beaucoup enthousiasmé filles et garçons. Au total, le BEF a reçu la visite d'environ 3000 personnes.

Le BEF a mis en œuvre, sur le plan cantonal, la 13<sup>e</sup> édition de la journée nationale «Futur en tous genres». Un volet de cette journée s'adresse aux filles et aux garçons de 5<sup>e</sup> primaire, invités à découvrir le monde du travail et les métiers traditionnellement exercés par l'autre sexe. Plusieurs centaines d'enfants y participent régulièrement. Un autre module est proposé aux élèves de 2<sup>e</sup> année du cycle d'orientation: les filles ont pu se familiariser avec les domaines de la technique et de l'informatique au sein d'entreprises privées, à l'Ecole d'ingénieur-e-s et d'architectes ou à l'Université. Quant aux garçons, ils ont découvert les métiers de la santé, du social et de l'enseignement dans des crèches ou des homes pour personnes âgées. 231 places en atelier ont été proposées, 127 jeunes (filles et garçons) ont participé à cette journée. Ces projets sont organisés en partenariat avec différentes organisations faïtières, la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport et les conseillers-ères en orientation professionnelle. Le BEF participe au Comité de pilotage national de «Futur en tous genres» et assume la responsabilité hiérarchique de la coordinatrice romande.

Le BEF a mené un projet de promotion de la Mallette pédagogique «Balayons les clichés» dans 32 classes de 5P et 6P et a ainsi touché 568 élèves. Ce projet a été mené par un enseignant, stagiaire au BEF durant six mois.

### 8.2.3 Politique familiale globale

Le BEF collabore avec *Fribourg pour tous* et poursuit la mise à jour du site [www.familles-fribourg.ch](http://www.familles-fribourg.ch).

### 8.2.4 Violence conjugale

Le BEF est en train d'élaborer un concept cantonal de lutte contre la violence au sein du couple. Il a par ailleurs participé à une journée nationale et à deux journées romandes organisées dans le cadre de la Conférence latine contre la violence domestique ainsi qu'à une journée au cours de laquelle la Conférence suisse contre la violence domestique a été instituée.

Le BEF et la Commission cantonale contre la violence conjugale ont organisé un Colloque sur le thème du «Stalking» ou harcèlement obsessionnel qui a réuni 74 professionnel-le-s et qui a remporté un bel écho médiatique.

Le BEF coordonne un groupe de travail pour la prise en charge des victimes de mariages forcés. Ce groupe de travail réunit des professionnel-le-s du canton de Fribourg concerné-e-s par cette problématique complexe. Pour cela, une coordinatrice à 50 % a pu être engagée pour un mandat de 6 mois financé par la Confédération.

Le BEF a collaboré à un projet intercantonal pour l'organisation d'une formation destinée aux professionnel-le-s sur le thème des mariages forcés. Ce projet est coordonné par le Service de la cohésion multiculturelle du canton de Neuchâtel et financé par l'Office fédéral des migrations.

### 8.2.5 Femmes et vie publique

Le BEF a organisé une soirée du Réseau «A Voix Egales» sur le thème de «Egalité et médias». Cette rencontre qui a rassemblé environ 50 personnes a été animée par la journaliste Florence Hügi, lauréate du Prix Femmes & Médias 2013.

### 8.2.6 Egalite.ch

Le BEF participe aux travaux de la Conférence romande de l'égalité - egalite.ch.

## 9 Etat du personnel

POUVOIRS – DIRECTIONS Centre de charges		Comptes 2013 EPT	Comptes 2012 EPT	Ecart EPT
<b>Direction de la santé et des affaires sociales</b>		<b>165.00</b>	<b>159.36</b>	<b>5.64</b>
ADMINISTRATION CENTRALE		135.59	132.38	3.21
3600/SASS	Secrétariat général	7.00	6.42	0.58
3605/SANT	Service de la santé publique	13.92	13.33	0.59
3606/DENT	Service dentaire scolaire	25.74	26.16	-0.42
3608/SMED	Service du médecin cantonal	14.73	14.23	0.50
3645/SOCI	Service de la prévoyance sociale	11.33	10.69	0.64
3650/AISO	Service de l'action sociale	16.09	16.24	-0.15
3665/OCMF	Service de l'enfance et de la jeunesse	46.78	45.31	1.47
SECTEUR HOSPITALIER		14.54	12.27	2.27
3619/EMSC	RFSM EMS «Les Camélias»	14.54	12.27	2.27
SECTEURS SPECIAUX, ETABLISSEMENTS DIVERS		14.87	14.71	0.16
3624/MABU	Buanderie de Marsens	14.87	14.71	0.16

# Rapport d'activité

Direction de l'aménagement,  
de l'environnement  
et des constructions

—

2013



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction de l'aménagement, de l'environnement et des  
constructions DAEC**  
**Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD**

---

# Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Direction et Secrétariat général.....</b>	<b>3</b>		
1.1	Activités.....	3		
1.2	Evénements particuliers .....	5		
1.3	Collaborations intercantionales .....	6		
1.4	Affaires contentieuses .....	6		
1.5	Législation.....	6		
<b>2</b>	<b>Service des constructions et de l'aménagement .....</b>	<b>7</b>		
2.1	Activités.....	7		
2.2	Coordination, gestion et études.....	7		
2.3	Activités au sein d'associations, de groupements et de commissions.....	7		
2.4	Aménagement cantonal .....	8		
2.5	Aménagement régional.....	8		
2.6	Dangers naturels .....	8		
2.7	Aménagement local.....	8		
2.8	Section Constructions .....	9		
2.9	Recours .....	9		
<b>3</b>	<b>Service de l'environnement.....</b>	<b>10</b>		
3.1	Activités.....	10		
3.2	Laboratoire.....	15		
3.3	Substances .....	16		
3.4	Protection de l'air .....	16		
3.5	Protection contre le bruit.....	17		
3.6	Rayonnement non ionisant (RNI).....	18		
3.7	Etudes d'impact sur l'environnement .....	18		
3.8	Protection du sol.....	18		
3.9	Sécurité biologique.....	18		
3.10	Protection contre les accidents majeurs .....	18		
3.11	Déchets .....	19		
3.12	Sites pollués .....	20		
<b>4</b>	<b>Service de la mobilité .....</b>	<b>22</b>		
4.1	Activités .....	22		
4.2	Statistiques et prévisions.....	22		
4.3	Transports publics et marchandises.....	22		
4.4	Mobilité et territoire.....	24		
<b>5</b>	<b>Service des ponts et chaussées.....</b>	<b>25</b>		
5.1	Activités .....	25		
5.2	Section gestion financière .....	27		
5.3	Section administration .....	28		
5.4	Section projets routiers.....	29		
5.5	Section entretien des routes.....	36		
5.6	Section lacs et cours d'eau .....	37		
<b>6</b>	<b>Service des bâtiments .....</b>	<b>39</b>		
6.1	Activités .....	39		
6.2	Récapitulation des dépenses pour le service.....	42		
<b>7</b>	<b>Etat du personnel.....</b>	<b>43</b>		

# 1 Direction et Secrétariat général

La Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) est dirigée par M. Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat, Directeur.

Le Secrétaire général est M. Olivier Kämpfen (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013) et était M. Pascal Aeby (jusqu'au 31 août 2013).

## 1.1 Activités

La Direction et le Secrétariat général ont rempli à satisfaction les tâches et activités opérationnelles et stratégiques à destination du grand public, des professionnels, des politiques et des services.

Les éléments les plus importants sont présentés succinctement ci-après.

### 1.1.1 Représentation de l'Etat

Le Directeur a représenté l'Etat dans les conseils d'administration suivants:

- > Société «Fiber to the home «FTTH»
- > Société anonyme de la Rose de la Broye
- > Société anonyme du Tunnel du Grand-Saint-Bernard.

### 1.1.2 Participation à des groupes de travail

La Direction a été représentée par le Conseiller d'Etat ou par son représentant dans plusieurs groupes de travail et comités de pilotage:

- > Projet Poya
- > La Pila
- > Contournement de Düdingen
- > Amélioration de la liaison Romont–Vaulruz
- > Développement durable
- > Jonction autoroutière Fribourg-Sud/Centre
- > HarmBat
- > Cyberadministration
- > Désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes.

Le Directeur a présidé les commissions de bâtisse suivantes:

- > Bâtiment EVA, anciennement Service des autoroutes (SAR)
- > Tribunal cantonal unifié
- > Adolph Merkle Institut
- > Collège du Sud
- > Collège de Gambach.

### 1.1.3 Protection de la nature et du paysage

Le Bureau de la protection de la nature et du paysage (BPNP) s'est prononcé sur un nombre important de dossiers en prenant position sur:

- > 175 projets de constructions situées dans des sites sensibles
- > 86 plans d'aménagement local, plans d'aménagement de détail, plans de quartier ou plans généraux d'évacuation des eaux
- > 39 projets d'aménagement de cours d'eau
- > 36 projets liés à la production ou au transport d'énergies



- > 25 demandes d'exploitation de gravières et/ou de décharges
- > 20 projets d'infrastructures ferroviaires
- > 17 améliorations foncières agricoles ou forestières
- > 13 projets routiers
- > 12 installations à caractère touristique, telles que ports de plaisance, téléskis ou téléphériques
- > 12 consultations au sujet de modifications législatives et affaires judiciaires.

Les programmes d'entretien et de revitalisation de milieux naturels et de protection d'espèces ont pu être poursuivis grâce à la collaboration active de nombreux agriculteurs, de jeunes accomplissant leur service civil, de personnes participant à des programmes de réinsertion dans le marché du travail, d'équipes forestières et de bénévoles. Il est réjouissant de voir que de plus en plus de communes s'investissent dans ces actions.

En vue de l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur la protection de la nature et du paysage (LPNat) le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le BPNP a préparé et mis en consultation le projet de règlement d'exécution de la loi et élaboré des directives et recommandations à l'attention des communes. Il a également participé à la préparation de la mise en œuvre de la politique agricole 2014–2017 dans le canton.

#### 1.1.4 Développement durable

##### 1.1.4.1 Stratégie Développement durable

Le développement durable, placé sous la responsabilité de la DAEC, a coordonné et soutenu la mise en œuvre de la stratégie Développement durable de l'Etat de Fribourg dès 2009. En 2013, 19 actions sur un total de 25 ont été mises en œuvre (3/4).



- > 12 actions ont obtenu un financement et ont été mises en œuvre
- > 7 actions ont été mises en œuvre sans occasionner de coûts
- > 3 actions ont obtenu un financement mais leur mise en œuvre a été repoussée
- > 3 actions n'ont pas débuté par manque de financement.

Un descriptif plus détaillé de l'état d'avancement des 25 actions (descriptif qualitatif et indicateurs) se trouve sur le site internet du développement durable [www.fr.ch/daec-dd/fr/pub/index.cfm](http://www.fr.ch/daec-dd/fr/pub/index.cfm). La Commission consultative Développement durable a siégé une fois et le Comité de pilotage Développement durable deux fois en 2013.

##### 1.1.4.2 Portefeuille d'actions durables au service des communes fribourgeoises

Le développement durable a également élaboré, en collaboration avec la DSAS, la DICS et l'Association des communes fribourgeoises (ACF), un Portefeuille d'actions durables au service des communes fribourgeoises, qui a été publié le 6 septembre 2013. Un séminaire de promotion et d'échange d'expériences pour les communes a eu lieu le 21 novembre 2013. Le Portefeuille est téléchargeable sur le site internet du développement durable [www.fr.ch/daec-dd/fr/pub/communes.htm](http://www.fr.ch/daec-dd/fr/pub/communes.htm).



##### 1.1.4.3 Information et formation

Dans le but de promouvoir le développement durable auprès d'un large public, la responsable développement durable a communiqué sur la stratégie Développement durable et le Portefeuille d'actions durables à de nombreuses reprises: présentation à des délégations étrangères, au niveau suisse, ainsi qu'à des acteurs cantonaux et en interne. Elle a également présenté divers aspects de son activité dans le cadre de formations continues.

##### 1.1.5 Politique des agglomérations

Lors de la séance du Conseil d'Etat du 18 août 2009, la responsabilité de la politique fédérale des agglomérations a été attribuée à la DAEC. Le coordinateur de la politique des agglomérations est rattaché au Secrétariat général. Il est chargé de la coordination autant à l'interne de l'Administration cantonale qu'avec les offices fédéraux et les agglomérations.



### 1.1.5.1 Les projets d'agglomération

Les mesures du projet d'agglomération de Mobul de première génération sont en cours de mise en œuvre. A la fin 2013, environ 25 % des mesures ont été réalisées et un cofinancement de 697 200 francs a été versé du Fonds d'infrastructure.

La Confédération a procédé à l'évaluation provisoire des projets d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération. D'une part, l'Agglomération de Fribourg a obtenu un excellent résultat avec une promesse de cofinancement de 21,57 millions de francs pour les mesures en liste A. En comparaison avec les autres agglomérations, le taux de cofinancement de 40 % décidé par la Confédération est le taux le plus important attribué à une agglomération. D'autre part, le projet d'agglomération de Rivelac a été évalué négativement, de sorte qu'aucune promesse de cofinancement n'a été faite.

### 1.1.5.2 Coordination

Le Conseiller d'Etat Directeur a participé à deux séances de la Conférence tripartite des agglomérations et a rencontré à 3 reprises les représentants politiques des agglomérations.

Un échange d'expériences propre aux agglomérations fribourgeoises a été organisé.

Le coordinateur de la politique des agglomérations représente le canton dans le COPIL de l'Office fédéral des routes concernant le projet de réaménagement de la jonction A12 Fribourg-Sud/Centre et pour lequel deux séances de la Direction de projet ont été mises sur pied. La planification de 94 mesures (81 Fribourg, 8 Mobul et 5 Rivelac) a été traitée dans le cadre de diverses séances.

### 1.1.6 Marchés publics

Par son centre de compétence, la DAEC a rendu plusieurs avis de droit pour les services et Directions de l'administration cantonale. Elle a par ailleurs répondu, sur le plan juridique, à de nombreuses questions des communes et des particuliers, notamment des bureaux chargés de l'élaboration de cahiers des charges.

### 1.1.7 Constructions illicites

La Direction a statué sur le fond dans 12 dossiers de constructions illicites.

### 1.1.8 Autorisations spéciales

La Direction a traité les autorisations spéciales pour les constructions situées hors de la zone à bâtir.

## 1.2 Evénements particuliers

Les éléments suivants ont rythmé la vie de la DAEC en cette année 2013.

### 1.2.1 Aménagement

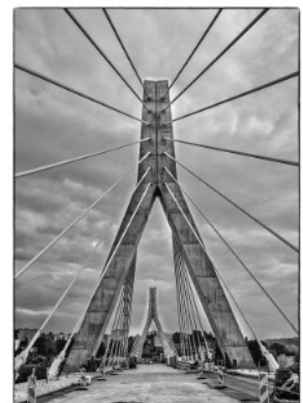
- > Préparation de la mise en œuvre de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et information aux communes.

### 1.2.2 Environnement

- > Mise en œuvre de la loi sur les eaux et définition des bassins versants
- > Crue artificielle de la Petite Sarine.

### 1.2.3 Construction

- > Clavage du Pont de la Poya et mise en place des mesures d'accompagnement
- > Présentation du rapport final sur la H189
- > Validation de la construction provisoire d'un pont sur la Glâne à Autigny
- > Validation, conjointement avec la Confédération, de la création d'une aire multifonctionnelle à la Joux-des-Ponts, comprenant un espace pour les gens du voyage
- > Finalisation de l'étude sur les routes de contournement.



#### 1.2.4 Autres

- > Démarrage de la révision de la loi sur les transports
- > Démarrage de la révision de la Loi sur les routes
- > Présentation du plan sectoriel vélo
- > Préparation de la loi sur l'utilisation du sous-sol
- > Publication d'un Portefeuille d'actions durables au service des communes fribourgeoises
- > Transformation du bureau de la protection de la nature et du paysage en service au 1<sup>er</sup> janvier 2014
- > Changement de Secrétaire général.

### 1.3 Collaborations intercantionales

Le Directeur participe en personne ou se fait représenter aux conférences et associations suivantes:

- > Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)
- > Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement de la Suisse occidentale et latine (CDTAPSOL)
- > Conférence tripartite des agglomérations (CTA)
- > Conférence romande des travaux publics (CRTP)
- > Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP)
- > Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO)
- > Association OUESTRAIL
- > Conférence romande des marchés publics (CROMP).



### 1.4 Affaires contentieuses

En matière de recours, la situation est la suivante:

- > 86 recours ont été déposés contre des décisions communales relatives à l'aménagement local
- > 6 recours ont été déposés contre les décisions communales relatives à des projets de routes communales ou des décisions du Service de l'environnement
- > la DAEC a statué sur 50 recours contre des plans d'aménagement
- > 3 communes ont recouru contre des décisions de la DAEC sur des plans d'aménagement
- > la DAEC a statué sur 3 recours en matière de routes communales ou de décisions du Service de l'environnement
- > 84 recours en matière de plans d'aménagement local sont pendants devant la DAEC
- > 9 recours en matière de routes communales ou décisions du Service de l'environnement sont encore pendants devant la DAEC.

La Direction suit le dossier des anciens cadres du SAR.

### 1.5 Législation

#### 1.5.1 Lois et décrets

- > Loi du 7 février 2013 modifiant la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (Modification de l'annexe, tableau de conversion)
- > Décret du 19 mars 2013 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement additionnel pour l'assainissement des carrefours dangereux à la suite d'une modification de projet des carrefours de Fin-de-Jentes, à Cressier, et de Chrüz, à Tafers
- > Décret du 20 juin 2013 relatif à l'acquisition d'un immeuble à la route de Riaz, à Bulle
- > Décret du 20 juin 2013 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement additionnel pour les études et les travaux de la traversée de Jaun
- > Décret du 20 juin 2013 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en faveur des entreprises de transport public
- > Loi du 8 octobre 2013 instaurant des mesures structurelles et d'économies (transports)

- 
- > Décret du 14 novembre 2013 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour les études et acquisitions de terrain du réseau routier cantonal pour les années 2014 à 2019 et pour les études et acquisitions concernant la suppression du passage à niveau à Givisiez.

### 1.5.2 Ordonnances et règlements

- > Règlement du 4 juin 2013 sur les sites pollués (RSites)
- > Ordonnance du 11 novembre 2013 instaurant des mesures structurelles et d'économie (ordonnance 2 – Taxes de stationnement, Subventions pour les constructions scolaires).

## 2 Service des constructions et de l'aménagement

---

Le service est dirigé par Mme Giancarla Papi.

### 2.1 Activités

Le Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) s'est occupé de la coordination des tâches relevant de l'aménagement du territoire cantonal, régional et local.

Pour ce qui concerne les activités particulières, il faut relever que l'année 2013 a été marquée par l'introduction de nouvelles méthodes pour le traitement des demandes de permis de construire.

#### 2.1.1 Participation à des commissions

Le Service participe à la:

- > Commission des dangers naturels
- > Commission consultative pour l'aménagement du territoire
- > Commission d'accessibilité
- > Commission d'architecture et d'urbanisme.

### 2.2 Coordination, gestion et études

#### 2.2.1 Généralités

La collaboration avec le Service d'aménagement du territoire du canton de Vaud, du canton de Berne, ainsi qu'avec l'Office fédéral du développement territorial (ODT) a été poursuivie. De plus, des contacts réguliers avec les services d'aménagement du territoire romand ou en Suisse ont eu lieu par l'intermédiaire de la Conférence des offices romands d'aménagement du territoire et d'urbanisme (CORAT) et de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux (COSAC).

### 2.3 Activités au sein d'associations, de groupements et de commissions

Le service a participé aux travaux des instances, conférences et commissions cantonales, intercantionales et nationales actives dans son domaine d'activité.

#### 2.3.1 Informatique

La collaboration avec le Service de l'informatique et des télécommunications (SITel) de l'Etat, pour la mise en place des diverses applications dans le cadre du concept informatique SeCA, s'est poursuivie.

L'informatisation du Service a porté notamment sur les domaines suivants:

- > maintenance de l'application DATEC et participation au projet HarmBat
- > migration de tous les postes de travail vers le système d'exploitation Windows Seven
- > conduite du projet InfoMAT pour le développement d'une application de gestion des exploitations de matériaux.

### 2.3.2 Géomatique

La collaboration avec le Service du cadastre et de la géomatique et son centre de compétence SIT a été renforcée. Cette collaboration s'est particulièrement illustrée dans la cadre de:

- > la mise en place d'une application cartographique de suivi de procédures liées aux plans d'aménagement locaux
- > la mise en place d'une application interne pour la saisie des sondages géologiques
- > la saisie des données géographiques nécessaires à la révision du plan sectoriel des zones d'activités d'importance cantonale
- > l'enregistrement des plans d'affectation des zones (PAZ). Tous les PAZ sont saisis et l'information est tenue à jour au gré des approbations de la DAEC et de la disponibilité du cadastre vectoriel.

## 2.4 Aménagement cantonal

### 2.4.1 Planification directrice

Le service a préparé le dossier des modifications du plan directeur cantonal des thèmes «concept global des transports» et «transports publics» en vue de leur présentation par le Conseil d'Etat au Grand Conseil.

Le service a débuté la révision du plan sectoriel des zones d'activités d'importance cantonale. Les secteurs stratégiques y seront notamment intégrés. Le service a piloté deux études en lien avec la mise en œuvre de la politique foncière active cantonale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire révisée, le service a entamé les travaux de monitoring de la zone à bâtir.

## 2.5 Aménagement régional

Le service a poursuivi son travail d'accompagnement des régions et des agglomérations.

Le guide de l'aménagement régional a été adapté et une plaquette de sensibilisation et vulgarisation a été produite. La diffusion de ces documents aura lieu en 2014.

Le service a examiné une modification du plan directeur des rives du lac de la Gruyère. Il a coordonné l'examen préalable du plan directeur régional de la Singine.

## 2.6 Dangers naturels

Le service, en collaboration avec la Commission des dangers naturels (CDN), a poursuivi la mise en œuvre des mesures de prévention en matière d'aménagement du territoire et de constructions fixées dans le plan directeur cantonal. Il s'agit plus particulièrement de:

- > la prise en compte des études de base notamment les cartes de dangers, dans la planification communale (plan d'aménagement local PAL, plan d'aménagement de détail PAD) et la police des constructions
- > l'examen systématique des dossiers de PAL, de PAD et de demandes de permis de construire sous l'angle des dangers naturels
- > l'analyse des expertises géologiques et géotechniques produites par les requérants.

## 2.7 Aménagement local

### 2.7.1 Plans d'aménagement local

8 révisions générales ont été approuvées par la DAEC. Par ailleurs, 35 modifications de PAL et de règlement communal d'urbanisme (RCU) ont été soumises à l'approbation de la DAEC.

Il a procédé à l'examen préalable de 16 révisions générales de PAL, de 32 modifications de PAL (PAZ et RCU). De plus, 18 préavis sur des programmes de révision pour des PAL ont été établis.

### 2.7.2 Plans d'aménagement de détail

Le service a transmis, pour approbation à la DAEC, 21 plans d'aménagement de détail (PAD), dont 11 nouveaux et 10 modifications.

---

26 dossiers ont fait l'objet d'un examen préalable. En outre, 34 PAD ont été abrogés, dont 2 par une procédure indépendante, 32 dans le cadre de révisions générales des PAL.

6 règlements concernant le tarif des émoluments administratifs et contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions ont été approuvés par la DAEC.

Il est à relever que l'examen des dossiers soumis à approbation ou pour examen préalable a été complété par une analyse des adaptations nécessaires pour la mise en conformité au nouveau droit, c'est-à-dire à la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATEC) et à l'accord intercantonal harmonisant la terminologie dans le domaine des constructions (AIHC). De nombreuses séances ou échanges ont eu lieu à ce propos. Les dossiers approuvés en 2013 ne sont, en majorité, pas encore adaptés aux nouvelles dispositions légales cantonales.

## **2.8 Section Constructions**

### **2.8.1 Permis de construire**

En 2013, 3227 dossiers de demandes de permis de construire pour des nouvelles constructions, des transformations, agrandissements, rénovations et des démolitions ont été enregistrés. 2506 ont été transmises aux Préfectures, 546 aux communes et 28 à la Confédération.

Sur proposition du service, la DAEC a délivré 801 autorisations spéciales pour des constructions ou transformations hors de la zone à bâtir (projets liés à l'exploitation agricole ou autres) et pour des décharges.

Durant la même période, 26 refus d'autorisation spéciale ont été signifiés pour de nouvelles constructions, aménagements, installations ou transformations non conformes à l'affectation de la zone.

## **2.9 Recours**

### **2.9.1 Décisions de la DAEC sur les recours contre les décisions communales relatives aux oppositions en matière d'aménagement du territoire**

En 2013, 86 recours ont été déposés contre les décisions communales. Aucun n'a été retiré.

19 recours ont été déposés auprès du Tribunal cantonal contre les 50 décisions prises sur recours par la DAEC en 2013.

Au 31 décembre 2013, 84 recours sont pendants devant la DAEC.

### **2.9.2 Recours au Tribunal cantonal contre les décisions de la DAEC sur les constructions hors de la zone à bâtir**

10 recours ont été déposés auprès du Tribunal cantonal contre les autorisations spéciales ou les refus prononcés par la DAEC.

### **2.9.3 Décisions du Tribunal cantonal**

En 2013, le Tribunal cantonal a statué sur 7 recours interjetés contre les décisions prises par la DAEC en matière d'aménagement du territoire et de constructions hors de la zone à bâtir. 2 recours ont été admis et 5 ont été rejetés ou déclarés irrecevables.

Ces chiffres ne comptabilisent pas les recours supplémentaires qui ont été joints et ont fait l'objet d'une seule décision.

### **2.9.4 Recours de communes au Tribunal cantonal contre les décisions d'approbation de leur PAL rendues par la DAEC**

3 communes ont recouru auprès du Tribunal cantonal contre une décision d'approbation rendue par la DAEC en 2013.

### **2.9.5 Décisions de la DAEC en matière de constructions illicites hors de la zone à bâtir**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la DAEC est compétente pour examiner les questions de rétablissement d'un état conforme au droit relatives à des constructions et installations réalisées de façon illégale hors de la zone à bâtir. Les

---

dossiers déjà ouverts avant cette date lui ont été transmis par les préfetures (qui étaient compétentes en vertu de l'ancien droit cantonal).

A la fin décembre 2013, 55 dossiers de constructions illicites hors de la zone à bâtir sont pendants auprès de la DAEC.

Celle-ci a rendu au cours de l'année 14 décisions dans le cadre de ces dossiers, dont 12 sur le fond.

## 3 Service de l'environnement

---

Le Service de l'environnement (ci-après le SEn ou le Service) est organisé en 6 sections (protection des eaux; déchets et sites pollués; protection de l'air; bruit et rayonnement non ionisant; EIE, sol et sécurité des installations; laboratoire et substances). Le chef du SEn est M. Marc Chardonnens.

### 3.1 Activités

#### 3.1.1 Relations extérieures

Le Service participe activement aux travaux des conférences, commissions, associations et groupes de travail cantonaux, intercantonaux et nationaux actifs dans ses domaines de compétence. Il convient de citer notamment:

- > Conférence des chefs des services de protection de l'environnement de Suisse (CCE), dont il assure la présidence;
- > Conférence romande des responsables de l'environnement et de la protection des eaux (CREPE);
- > Commission consultative cantonale pour la gestion des eaux, dont il assure le secrétariat;
- > Commission cantonale des sites pollués (CSites), dont il assure le secrétariat;
- > Commission fédérale de l'hygiène de l'air;
- > Société suisse des responsables de l'hygiène de l'air, dont il assure la présidence (Cercl'Air);
- > Association des chimistes et limnologues cantonaux pour la protection des eaux (Cercl'eau), dont il est membre du comité;
- > Conférence suisse des responsables du domaine des déchets (Cercle déchets);
- > Réseau de compétence des laboratoires de protection des eaux et de l'environnement (Lab'eaux);
- > Groupe des responsables pour les études d'impact sur l'environnement (EIE) de la Suisse occidentale et du Tessin (grEIE), dont il assume la présidence;
- > Conseil d'administration de SAIDEF;
- > Conseil d'administration du Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux SA (CRIDEC), à Eclépens.

Le Service participe à de nombreuses activités transversales où la protection de l'environnement doit être prise en compte, notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de l'agriculture, de la protection de la population ou encore de l'énergie.

Le SEn a participé aux différents groupes de travail et a défini ses besoins pour le futur bâtiment administratif qu'il partagera à Givisiez avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) et la section lacs et cours d'eau du Service des ponts et chaussées (SPC) à partir de 2015.

### 3.1.2 Analyse de dossiers et coordination

Le nombre global de dossiers traités par le SEn figure dans le tableau ci-après.

	2013	2012
Permis de construire ordinaire	3227	3441
Permis communaux, routes et autres	808	711
PAL / PAD	128	121

Un important travail de coordination consiste à analyser, trier, distribuer les dossiers aux domaines concernés et synthétiser les préavis. Chaque dossier touche souvent plusieurs domaines (eaux, bruit, déchets, etc.). En 2013, pour les 3227 demandes de permis de construire ordinaires, on a ainsi dénombré les préavis suivants par domaine:

Préavis par domaine (permis de construire ordinaire)	Nombre
Bruit	1321
Déchets	1178
Eaux usées urbaines (sans les préavis pour les habitations dans le périmètre des égouts publics)	880
Eaux souterraines (dont 588 préavis pour les sondes géothermiques)	740
Air	374
Citernes	310
Agriculture	296
Eaux usées industrielles	237
Sites pollués	163
EIE	118
OPAM	105
RNI	83
Substances	38
Eaux superficielles	24
Sols	20
<b>Total</b>	<b>5887</b>

Le SEn a élaboré 10 formulaires spécifiques et 7 fiches explicatives en relation avec la nouvelle procédure de traitement des demandes de permis de construire mise au point par le SeCA et les préfetures.

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle procédure, les diagnostics avant travaux visant à identifier les substances dangereuses dans les éléments constitutifs du bâtiment sont demandés systématiquement pour tous les dossiers de permis de construire impliquant des travaux de démolition, de transformation ou de rénovation pour autant que le bâtiment soit antérieur à 1993. Une collaboration a été mise en place avec le Service public de l'emploi (SPE) pour l'examen de ces diagnostics.

### 3.1.3 Information

La communication est une des tâches fixées par la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) et par la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux). Quelques faits marquants sont à relever:

- > mise en ligne de deux nouveaux sites Internet ([www.fr.ch/sol](http://www.fr.ch/sol), [www.fr.ch/eau](http://www.fr.ch/eau)) en plus des sites [www.fr.ch/sen](http://www.fr.ch/sen) et [www.fr.ch/pila](http://www.fr.ch/pila)
- > mise en place d'un flux d'actualités sur les sites Internet du SEn, du Service des forêts et de la faune (SFF) et de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) pour informer sur les interventions en cas de pollutions
- > mise en ligne d'une [carte des zones d'influence d'une source de bruit notable](#) en lien avec le guichet cartographique
- > lancement de l'action «de l'air» en collaboration avec Frimobil et l'Office de la circulation et de la navigation (OCN) pour réduire le pic de pollution aux particules fines (50 % de réduction sur l'abonnement hebdomadaire Frimobil)



- > 32 opérations Coup de balai organisées par les communes fribourgeoises pour faire le ménage dans les espaces publics ou sensibiliser aux problèmes de ressources et de déchets
- > réalisation d'une clé USB qui contient un fichier PDF avec des liens vers les nouvelles aides à l'exécution, notices d'information et formulaires qui aideront les architectes, ingénieurs et communes à appliquer les bases légales en vigueur en matière d'évacuation des eaux des biens-fonds
- > réalisation par la plate-forme d'information des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement ([www.energie-environnement.ch](http://www.energie-environnement.ch)) d'un kit pédagogique baptisé «Eaux là là!» qui a été envoyé aux CO du canton
- > publication d'un bulletin d'information sur la mise en œuvre de la loi sur les eaux et d'un rapport sur le dioxyde d'azote
- > 3 conférences de presse ou points presse (résultats des analyses de sols en ville de Fribourg le 20 février 2013, dernière phase des mesures préliminaires à l'assainissement de la décharge de la Pila le 11 septembre 2013, consultation sur la délimitation des bassins versants pour une gestion des eaux à l'échelle régionale le 16 décembre 2013) et 5 communiqués de presse.

### 3.1.4 Formation

En 2013, le Service a dispensé des formations et des cours notamment pour les technologues en industrie laitière, les aspirants gendarmes, les étudiants de l'EIA-FR ou encore les secrétaires communaux germanophones.

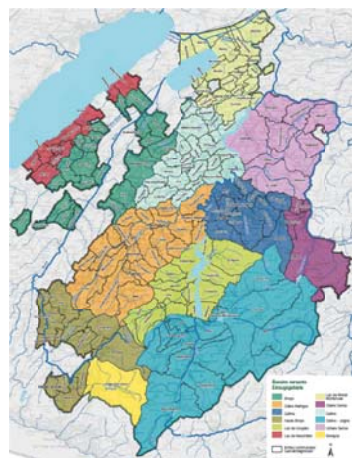
### 3.1.5 Service d'assistance en cas de pollution (SAPo)

Le SEN intervient dans le cadre de pollutions environnementales afin d'assister les services d'intervention, de leur prêter conseil et de réduire les atteintes à l'environnement. Cette activité est assurée par 18 personnes, 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Types de pollutions	Nombre	%
Hydrocarbures	21	32
Agricoles	17	26
Chimiques	14	21
Incendies	8	12
Autres (forage, pannes)	5	8
Explosion	1	1
<b>Totaux</b>	<b>66</b>	<b>100</b>

## Protection des eaux

### 3.1.6 Planification cantonale



La loi cantonale sur les eaux (LCEaux), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011, instaure la gestion globale des eaux à l'échelle des bassins versants (BV). Formellement, les périmètres des bassins versants dans lesquels les communes devront se regrouper seront fixés par le Conseil d'Etat d'ici fin 2014.

En septembre et octobre 2013, des séances d'information ont été organisées à l'intention des communes dans les districts en collaboration avec les préfets. Le projet de délimitation des BV a été mis en consultation à mi-décembre 2013 auprès des communes, des associations et instances intéressées.

L'Etat doit également définir d'ici fin 2014 la politique générale de la gestion des eaux par le biais de plans sectoriels. Des cahiers des charges pour la réalisation de ces plans ont été élaborés, fixant en particulier les objectifs de planification à court et à long terme.

La collaboration avec les cantons voisins est essentielle afin de trouver les meilleures solutions pour harmoniser la planification et la mise en œuvre dans les bassins versants limitrophes. Une coordination est déjà effective pour certaines études de base avec les cantons voisins (p. ex. études pour la régionalisation de l'épuration). Le groupe de projet a informé en 2013 les cantons de Vaud et de Berne des démarches entreprises.

---

### 3.1.7 Evacuation et épuration des eaux

#### 3.1.7.1 Subventionnement

En 2013, aucune subvention fédérale n'a été versée. Les demandes de versement de subventions cantonales se sont élevées quant à elles à environ 450 000 francs, en relation avec 25 projets de mise en séparatif. Le régime de subventionnement touche à sa fin et seul un nombre limité de réalisations sont encore susceptibles de bénéficier de subventions (2 stations centrales d'épuration (STEP), 8 plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) et 4 projets de mise en séparatif).

#### 3.1.7.2 Etudes de bases

En matière d'évacuation et d'épuration des eaux, il s'agit notamment d'examiner les périmètres pour lesquels une solution commune d'épuration serait pertinente à moyen terme. Dans ce contexte, il faut citer l'analyse des possibilités d'épuration des eaux au niveau régional pour le Seeland (en collaboration avec les cantons de Berne et Neuchâtel), pour la Moyenne et Haute-Broye (en collaboration avec le canton de Vaud), pour la Basse-Sarine et la Haute-Gruyère. Parallèlement, une étude pour la planification du traitement des micropolluants au niveau cantonal a été lancée.

#### 3.1.7.3 Planifications communales et règlements communaux

Le Service a analysé une vingtaine de demandes d'adaptation de règlements relatifs à l'évacuation et l'épuration des eaux. A fin 2013, 87 communes disposent de règlements et de taxes conformes à la loi fédérale sur la protection des eaux. Ceci représente 53 % des communes fribourgeoises.

Durant l'année 2013, les préavis pour 45 dossiers de PGEE ont été transmis aux communes et associations ainsi qu'aux bureaux d'ingénieurs mandatés. 4 dossiers ont en outre été approuvés par la DAEC.

#### 3.1.7.4 Epuration des eaux

En 2013, le Service a poursuivi son assistance aux exploitants des 27 STEP du canton, sous forme d'aide et conseils en matière de gestion de leurs installations afin d'assurer le respect des rendements et des normes de rejets fixés par l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux (OEaux). Le SEN est intervenu en particulier pour des questions relatives à des agrandissements, des réhabilitations ou des dysfonctionnements d'installations.

Dans le cadre de la surveillance du fonctionnement des STEP conformément à l'OEaux, il procède périodiquement à des analyses de la qualité des eaux et des boues d'épuration. Les résultats suivants ont été transmis aux responsables d'exploitation ainsi qu'à leurs autorités:

- > pour 24 STEP, le fonctionnement est bon à excellent
- > pour 3 STEP, le fonctionnement est qualifié de satisfaisant; des mesures d'agrandissement, d'adaptation ou de réduction des charges au niveau du bassin d'apport doivent dans ces cas être envisagées à court ou moyen terme.

Pour améliorer le contrôle du fonctionnement des STEP et le conseil à leur exploitant, le Service a fait l'acquisition d'une nouvelle application informatique «Clarius». Le transfert des informations depuis l'ancien système est prévu en 2014.

#### 3.1.7.5 Industrie et artisanat

A ce jour, 2492 entreprises sont recensées dans la base de données «industries» permettant de suivre et gérer l'état de conformité des installations industrielles sous l'angle de la protection des eaux. La mise à jour d'environ 300 entreprises et des données techniques de leurs installations a été réalisée.

Dans le domaine de la surveillance et du contrôle en matière de protection des eaux, le SEN a effectué les opérations suivantes:

- > contrôle de la mise en service de 23 nouvelles installations d'entreprises et assainissement de 7 installations d'entreprises suite à des cas de pollution des eaux

- > contrôle de 112 entreprises dans le cadre du suivi des cadastres des eaux usées industrielles en collaboration avec les communes et associations intercommunales pour l'épuration des eaux. Les cadastres prioritaires de l'AIPG (STEP de Bussy) et de l'AESC (STEP de Pensier) ont notamment été activés
- > évaluation des résultats analytiques et des charges polluantes pour 12 entreprises ayant un impact sur les STEP
- > demande d'attestation d'examen pour 3 nouvelles citernes chimiques afin de vérifier leur conformité aux règles de la technique
- > inspection de 13 établissements de la branche automobile en vue de l'obtention des plaques professionnelles selon le rapport de conformité exigé par l'OCN
- > réalisation d'une expertise sur le lavage à la vapeur de voitures à fin de contrôles qualitatifs des eaux résiduaires sur requête de l'AGVS/UPSA section Fribourg
- > contrôles de la gestion des eaux sur 6 chantiers d'envergure.

### 3.1.7.6 Agriculture

De nouvelles directives internes concernant l'épandage des engrais de ferme et les dépôts temporaires de fumier ont été mises en vigueur par la DAEC et la DIAF le 1<sup>er</sup> novembre 2013, en remplacement des directives du 1<sup>er</sup> septembre 2012. Sur l'ensemble de 2013, 40 constats d'épandage d'engrais de ferme non conforme ont été traités par le SEn.

### 3.1.8 Substances polluantes

A fin 2013, le registre cantonal comptait 49 401 citernes d'hydrocarbures avec une capacité totale de 518 397 603 litres. Le SEn a procédé aux opérations suivantes pour assurer l'application des exigences légales:



- > 2295 dossiers d'ordre de contrôle ont été préparés et traités, puis transmis aux communes pour envoi aux propriétaires
- > 1674 réservoirs ont été contrôlés et enregistrés
- > 280 réservoirs ont été mis définitivement hors service pour cause de perforation, changement du système de chauffe ou autres défauts
- > 579 dossiers ont été traités pour que les communes puissent envoyer les rappels aux propriétaires. 187 rappels sont en cours de traitement par le SEn
- > 1221 rapports de contrôle d'appareils de détection de fuites de citernes enterrées ont été traités. Un rappel a été envoyé aux propriétaires de 549 appareils. 61 propriétaires n'ont pas réagi aux rappels
- > 23 ordres de révision ont été adressés aux propriétaires de citernes qui se trouvent en zone S3 de protection des eaux et 8 rappels ont été envoyés pour les citernes qui n'ont pas été contrôlées en 2012
- > 2 entreprises de révision de citernes ont été contrôlées
- > 152 citernes enterrées simple paroi ont été assainies (mise hors service ou transformation en citernes double paroi) sur les 857 citernes simple paroi qui devront être assainies dans le canton au 31 décembre 2014. Les décisions administratives requises ont été envoyées aux détenteurs de ces installations
- > 42 installations ont été expertisées suite à des contestations sur les mesures d'assainissement fixées par les entreprises de révision.

Les aides à l'exécution pour les installations de stockage en zones inondables sont maintenant réalisées. Cela permettra de donner aux propriétaires concernés les informations nécessaires pour l'assainissement de leur réservoir (auto-responsabilité). Le tri des propriétaires des citernes en zone de crues (région Préalpes) et la modification de la base de données citernes sont terminées. 25 installations se trouvent en zone de danger élevé et 51 en zone de danger moyen. Ces installations doivent être visitées et les propriétaires informés.

### 3.1.9 Eaux souterraines

#### 3.1.9.1 Cartes des secteurs de protection des eaux

La mise à jour générale des cartes des secteurs de protection des eaux se poursuit. Toutes les zones et périmètres de protection des eaux souterraines ont été mis à jour cette année.

### 3.1.9.2 Zones de protection des eaux souterraines (zones S)

La situation dans ce domaine se présente de la manière suivante:

- > 130 zones S ont été approuvées, dont 6 en 2013
- > 152 zones S sont encore à approuver.

### 3.1.9.3 Aires d'alimentation de captages (secteurs Zu)

Des études hydrogéologiques ont été effectuées par des bureaux de géologie pour l'aire d'alimentation des sources de Vau de Praz, commune de Bas-Vully, et des sources de l'Abbaye d'Hauterive. Les mandats d'étude de l'aire d'alimentation des sources de Gerholz, à Bösinggen, et de la source du Moulin de Prez, à Prez-vers-Noréaz, se sont achevés en 2013.

### 3.1.9.4 Gravières, exploitations de matériaux et sondes géothermiques

Afin de simplifier la procédure de demande de permis de construire pour les sondes géothermiques, une carte comprenant la délimitation des zones autorisées, interdites ou soumises à conditions spéciales, est en cours d'élaboration.

### 3.1.9.5 Projet NAQUA et surveillance des eaux souterraines

L'observation de la qualité des eaux souterraines, effectuée en collaboration avec l'OFEV et opérationnelle depuis 2002, s'est poursuivie en incluant notamment des études sur certains micropolluants spécifiques (pesticides). Ce projet de portée nationale, appelé NAQUA, implique 4 campagnes de mesures annuelles, portant sur 15 stations réparties dans le canton en fonction de la diversité hydrogéologique des ressources en eau potable. Ces travaux sont subventionnés par la Confédération.

### 3.1.9.6 Gestion de l'eau souterraine

Les aquifères karstiques des Préalpes fribourgeoises ont été modélisés, ce qui permet désormais de mieux protéger les eaux souterraines.

### 3.1.10 Eaux superficielles

Dans le cadre de la collaboration instaurée entre les cantons de Berne, Neuchâtel et Fribourg pour l'étude et l'analyse des lacs du Mittelland, le Service a procédé à 12 prélèvements sur le lac de Morat. Il a également participé activement aux campagnes effectuées sur les lacs de Neuchâtel et de Biègne (pour en savoir plus: [www.les3lacs.ch](http://www.les3lacs.ch)).

En partenariat avec le canton de Vaud et les services de l'agriculture respectifs, le Service participe à l'assainissement du lac de Morat par la recherche des sources de phosphore dans le bassin versant et des actions envisageables pour en diminuer l'apport dans le lac. L'analyse des affluents du lac de Morat (Arbogne, Broye, Chandon, Petite Glâne) et du lac de Neuchâtel (canal de la Broye), s'est poursuivie. Le programme englobe également le contrôle qualitatif des rejets de la STEP de Morat située dans le bassin versant concerné.

Le SEN a poursuivi le contrôle de l'état qualitatif du lac de la Gruyère et de Schiffenen.

Le Service poursuit son nouveau concept d'observation des cours d'eau permettant une approche multidisciplinaire et ciblée sur les problématiques de chaque bassin versant. Ainsi, la Basse Sarine, la Sonnaz et la Gérine ont été étudiées sur le plan chimique, biologique et morphologique.

## 3.2 Laboratoire

### 3.2.1 Accréditation ISO 17025

Dans le cadre de la gestion du système de management de la qualité, le Service a procédé à plusieurs séries d'analyses interlaboratoires (eaux claires, eaux usées, boues d'épuration, composés halogénés adsorbables, pesticides, sondes d'oxygène).

### 3.2.2 Coopérations intercantionales

Le Service participe activement au réseau d'échanges du groupement des laboratoires de protection des eaux et de l'environnement, section romande, Lab'Eaux. Dans le cadre de cette coopération, le Service a traité 157 échantillons.

De son côté, le Service a transmis 244 échantillons en vue d'une quantification spécifique pour laquelle son laboratoire ne dispose pas d'équipement approprié.

### 3.2.3 Analyses

Le SE n'a procédé aux analyses suivantes:

	Nbre échantillons	Nbre analyses
Eaux souterraines	539	4 232
Eaux superficielles (lacs, cours d'eau)	284	10 068
STEP (eaux à l'entrée et à la sortie, boues d'épuration)	640	4 396
Industrie et artisanat (eaux usées)	24	41
Décharges (eaux souterraines et lixiviats)	127	1 076
Pollutions	53	336
Autres (Réseau Lab'Eaux, assurance qualité, divers)	240	1 245
<b>Total</b>	<b>1 907</b>	<b>21 394</b>

Le laboratoire est l'instrument qui permet au Service de documenter l'état qualitatif de l'environnement et de suivre son évolution. L'intégration complète depuis la demande d'analyse, le prélèvement d'échantillons, la validation des résultats jusqu'à leur interprétation est gage d'efficacité et de qualité. Les résultats d'analyses sont présentés succinctement dans les différents chapitres.

### 3.3 Substances

Le canton ne dispose pas à ce jour de bases légales spécifiques pour l'application du droit fédéral sur les produits chimiques. En l'absence d'ordonnance définissant la répartition des tâches découlant de la LChim, le Service participe dans son domaine de compétences aux activités déployées par Chemsuisse (association regroupant les services cantonaux compétents pour l'application du droit chimique).

Le Service a délivré 48 autorisations pour l'utilisation de fluides réfrigérants.

### 3.4 Protection de l'air

#### 3.4.1 Contrôle des émissions

Le Service est chargé de veiller au respect des limitations des émissions fixées dans l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair). A cet effet, les installations stationnaires concernées doivent faire l'objet de contrôles qui sont réalisés en partie par des laboratoires privés (10 contrôles). Les mesures effectuées en 2013 par le Service lui-même figurent dans le tableau suivant:

Mesures d'émission	nombre	conforme	non conforme	
			réglage	assainissement
Chauffages alimentés au bois	28	12	6	10
Moteurs (couplage chaleur-force)	3	1	2	
Nettoyage de textiles (perchloréthylène)	1		1	
Chauffages industriels	5	3	2	
Autres installations	2	2		
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>10</b>

Le nombre élevé de chauffages au bois soumis à un assainissement s'explique par l'abaissement de la valeur limite pour les particules dans le cadre de la révision de l'OPair de 2007. Les travaux d'assainissement nécessitent en général la mise en place d'un système d'épuration des fumées (p. ex. un électrofiltre). Les petites installations de chauffage au bois (< 75 kW) – il y en a plusieurs milliers dans le canton – ne font pas l'objet de surveillance faute de moyens.

En ce qui concerne les chauffages domestiques alimentés au mazout et au gaz, les maîtres ramoneurs ont procédé au contrôle de 17 200 installations. Durant l'année 2013, un délai d'assainissement a été fixé pour 121 cas, ce qui porte à



5557 le nombre total d'installations sujettes à assainissement à fin 2013 (6280 à fin 2012). 844 installations de combustion ont fait l'objet d'un assainissement ou ont été mises hors service en 2013.

Le Service a enregistré 5 plaintes se rapportant à des problèmes de nuisances olfactives dont certaines sont en cours de traitement. Il s'agit de cas qui n'ont pas pu être réglés par les autorités communales.

Le Service suit les entreprises du canton concernées par l'ordonnance fédérale sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV). Il a procédé à l'évaluation des plans de limitation des émissions diffuses de 2 entreprises en vue d'une exonération de la taxe par la Confédération. Les bilans pour les composés organiques de 14 entreprises ont été contrôlés et transmis, après adaptations et corrections nécessaires, à la Direction générale des douanes pour remboursement ou facturation.

### 3.4.2 Surveillance des immissions

Le Service a poursuivi l'exploitation d'une station permanente de mesure des immissions à la route de la Fonderie 2, à Fribourg. Durant l'année, les 2 laboratoires mobiles ont été engagés de la manière suivante:

- > mesure de la charge polluante au quartier du Bourg à Fribourg
- > mesure de la charge polluante à la rue de Vevey, à Bulle.

Le réseau de capteurs passifs pour la mesure du dioxyde d'azote compte 26 emplacements de mesures dans les communes de Bulle, Châtel-Saint-Denis, Misery-Courtion, Düdingen, Estavayer-le-Lac, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Kerzers, Murten, Romont, Villars-sur-Glâne et Vuisternens-en-Ogoz.



Des mesures de l'ammoniac (NH<sub>3</sub>) ont été effectuées sur 2 des sites précités, ainsi que sur une surface d'observation de la forêt suisse (financées par le SFF).

Les polluants critiques sont toujours le dioxyde d'azote, l'ozone et les poussières fines. Pour ces substances, les valeurs limites d'immission fixées par l'OPair sont régulièrement dépassées. Concernant l'ammoniac, qui est mesuré depuis 2006, les niveaux critiques pour la protection de la végétation sensible contre les effets directs et chroniques sont également dépassés.

### 3.5 Protection contre le bruit

En matière de protection contre le bruit, l'activité du Service demeure concentrée sur l'application du principe de prévention.

Dans le domaine de la protection contre le bruit routier, les routes principales et cantonales – gérées par le SPC – et les routes communales – gérées par les communes – doivent être assainies avec un délai fixé au 31 mars 2018. Le travail, qui a pris son essor en 2008, va s'intensifier durant les 4 années au cours desquelles des subventions fédérales seront encore octroyées pour procéder aux travaux nécessaires. Dans le contexte de la RPT, la seconde convention-programme (2012-2015) prévoit des mesures pour un montant d'environ 26 millions de francs et implique des subventions fédérales d'un montant total de 8 millions de francs. Le SEN coordonne les activités de protection contre le bruit routier.



En matière de bruit ferroviaire, la Confédération achève la mise en place de parois antibruit. Le Service, mandaté par la Confédération, gère les changements des vitrages des bâtiments qui sont soumis à des immissions trop élevées.

La problématique liée au bruit des pompes à chaleur s'est encore accrue (nouvelles installations, mise en conformité, plaintes). Le SEN a publié une aide à l'exécution pour les pompes à chaleur air-eau, climatiseurs et autres systèmes à ventilateurs.

### 3.6 Rayonnement non ionisant (RNI)

L'essentiel de l'activité dans ce secteur porte sur les infrastructures destinées à la téléphonie mobile (ajout du service UMTS à une installation existante).

8 demandes de mesures de contrôle ont été traitées. A chaque fois, les niveaux constatés étaient très nettement inférieurs aux valeurs limites en vigueur.

### 3.7 Etudes d'impact sur l'environnement

Les travaux du Service se sont articulés autour des domaines suivants:

- > suivi de l'élaboration des rapports d'impact
- > évaluations et prises de position sur des enquêtes préliminaires, des notices et rapports d'impact sur l'environnement (RIE), y compris coordination avec diverses instances cantonales et fédérales: 8 rapports d'impact, 6 rapports d'enquête préliminaire avec cahier des charges (CDC) pour l'étude principale
- > coordination des suivis de chantier et réception écologique des mesures environnementales du pont de la Poya, de la glaisière de Wallenried, des chantiers UCB Farchim (Bulle), Nespresso (Romont) et Lidl (Sévaz)
- > présidence du groupe technique pour l'entretien et le suivi des mesures de compensation EIE de l'A1: gestion des mesures de compensation.

### 3.8 Protection du sol

Les travaux du Service se sont articulés autour des domaines suivants:

- > gestion du concept cantonal de protection des sols, coordination générale et pilotage des activités de protection du sol dans le canton
- > présentation du bilan des 10 ans d'activités du groupe de coordination des sols (GCSol)
- > participation à l'organisation des 25 ans du réseau d'observation des sols FRIBO
- > suivi des analyses des sols urbains: début du 3<sup>e</sup> cycle de prélèvements et analyses de sols sur les sites du réseau FRIBO urbain
- > suite de la campagne d'analyses des sols en ville de Fribourg: des prélèvements de sols ont été effectués sur 10 nouveaux sites (potagers) et il y a eu des prélèvements complémentaires sur 3 sites de 2012
- > campagne complémentaire d'analyses des sols agricoles à proximité de la zone industrielle à l'est de Romont;
- > digitalisation de l'ensemble des données des 640 profils pédologiques du canton de Fribourg
- > accompagnement des suivis pédologiques des grands chantiers.



### 3.9 Sécurité biologique

Le SEn a traité les demandes de notification ou d'autorisation dans le domaine de la sécurité biologique. Il s'est prononcé sur 2 projets d'utilisation d'organismes en milieu confiné de classe 1 et 2, ce qui porte le total de ces projets à 56 répartis sur 14 sites. Le canton a accueilli son premier laboratoire de classe 3 qui a fait l'objet d'une inspection.

### 3.10 Protection contre les accidents majeurs

Sous l'angle de l'application de l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM), le Service a évalué 6 installations stationnaires sous l'angle de leur rapport succinct.

En application des décisions de l'OFEN, les démarches pour trouver une solution à la présence du gazoduc dans la zone industrielle de Givisiez ont impliqué la participation active du Service dans 2 groupes de travail chargés d'étudier le déplacement du tracé ou l'implantation en profondeur de la conduite. La participation à ce dernier a toutefois été révoquée suite à la divergence de point de vue avec la politique cantonale en la matière. Dans l'intervalle, les dossiers de permis de construire sont évalués positivement, la responsabilité du risque incombant au détenteur du gazoduc.

En 2013, le Service a procédé à une inspection de tous les commerces agricoles avec des marchandises dangereuses du canton en compagnie d'un expert de l'inspection du travail, ce qui a permis de déterminer les installations demeurant assujetties à l'OPAM.



Le SEn préside le groupe de coordination cantonal contre les accidents majeurs (GROPAM) qui s'est réuni 7 fois en 2013.

### 3.11 Déchets

#### 3.11.1 Déchets urbains

Les déchets urbains sont constitués des déchets produits par les ménages et des déchets de composition analogue. Selon un recensement effectué en 2013, les communes du canton de Fribourg ont collecté 116 869 tonnes de déchets urbains en 2012.

Type de déchets urbains	Poids (en t)
Ordures ménagères, sans les déchets amenés par les entreprises directement à la SAIDF	40 511
Déchets compostables	31 530
Papier	21 273
Verre	11 899
Encombrants	8 300
Métaux	3 356
<b>Total</b>	<b>116 869</b>

Les déchets compostables, le papier, le verre et les métaux sont acheminés vers les filières de recyclage.

#### 3.11.2 Déchets spéciaux des ménages

Les 10 centres de collecte de toxiques ménagers du canton ont collecté en 2013 un total de 57 877 kg de déchets spéciaux ménagers, en progression constante depuis 2009.

Principaux toxiques ménagers	Poids (en kg)
Peinture sans solvant	21 561
Peinture avec solvant	15 902
Médicaments	9 511
Autre	10 903
<b>Total</b>	<b>57 877</b>

Les habitants du canton n'ont pas tous accès à un centre de collecte. La révision du système est en cours.

#### 3.11.3 Déchets spéciaux et soumis à contrôle

Les statistiques trimestrielles de déchets spéciaux acceptés par les entreprises d'élimination fribourgeoises sont à jour conformément aux exigences de l'ordonnance fédérale sur les mouvements de déchets (OMoD). Pour la première année, la statistique annuelle des déchets soumis à contrôle a pu être entièrement compilée et fournie à l'OFEV conformément aux exigences de l'OMoD.

#### 3.11.4 Déchets de chantier

Les inspecteurs mandatés par la Conférence cantonale de la construction (CCC) ont poursuivi les contrôles de gestion des déchets sur les chantiers et ont procédé à 613 inspections de chantiers de construction durant l'année. Le Service fait partie de la commission de gestion des déchets de la CCC.

La composition chimique des matériaux d'excavation déposés en décharges contrôlées pour matériaux inertes restreintes aux matériaux d'excavation (DCMI-ME) et gravières a été analysée.

#### 3.11.5 Installations de traitement

Dans le cadre de ses activités de contrôle et de surveillance des installations de traitement des déchets, le Service a procédé aux opérations suivantes:

- > l'usine d'incinération des déchets de la SAIDF a fait l'objet de 2 contrôles généraux d'exploitation et de plusieurs visions locales en fonction de problématiques spécifiques (nettoyages lors de la révision, gestion des

- déchets spéciaux, suivi des projets de construction...). Il faut relever le début du fonctionnement d'une deuxième fosse de réception des déchets qui permet également un broyage systématique des intrants
- > la décharge contrôlée bioactive de Châtillon, sur la commune de Hauterive, a fait l'objet d'un contrôle d'exploitation et de plusieurs visites locales pour l'évaluation de problèmes spécifiques
  - > les 8 décharges contrôlées pour matériaux inertes (DCMI: Alterswil, Granges-de-Vesin, Hauterive, La Roche, Montagny, Montet (Glâne), Wallenried et Le Glèbe) ont fait l'objet de contrôles. 2 campagnes d'analyses des eaux des DCMI ont été organisées, en particulier les lixiviats de décharges et les eaux souterraines situées à l'amont et à l'aval. Ces contrôles répondent aux exigences de l'OTD. Le suivi du dossier de la DCMI de Montet a nécessité un suivi particulier, en particulier pour la mise en conformité de l'étape 4 qui requiert un déplacement conséquent de matériaux vers la nouvelle étape 5
  - > l'entreprise de traitement de terre et de matériaux d'excavation pollués Ecosor, située à Châtel-Saint-Denis, a fait l'objet d'un contrôle d'exploitation.

Toutes les installations de méthanisation et de compostage ont été contrôlées pour leur part par les organismes externes que sont l'Inspectorat suisse du compostage et de la méthanisation et de l'IG Qualitätskompost Bern-Freiburg. Le recours de l'exploitant de la compostière du Gibloux contre la décision de la DAEC de ne pas renouveler son autorisation d'exploiter début 2012 a été rejeté par le Tribunal cantonal en date du 8 février 2013. L'exploitant a alors fait recours au Tribunal fédéral qui a statué en date du 14 mai 2013 en rejetant également le recours.

Un logiciel de gestion des décharges et des sites d'extraction de matériaux (InfomatDesktop) a été créé sous la direction du SeCA. Celui-ci devra gérer les données d'entreprises et sera couplé à la future interface Internet (InfomatWeb) qui est en cours de réalisation.

### 3.11.5.1 Délivrance d'autorisations

Toutes les installations de traitement de déchets sont soumises à autorisation en fonction de la loi cantonale sur la gestion des déchets (LGD), l'ordonnance fédérale sur le traitement des déchets (OTD) et l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD). Le SEN prépare les autorisations pour une durée maximale de cinq ans (31 autorisations en 2013). Les installations à qui une ou plusieurs autorisations ont été délivrées durant l'année 2013 sont les suivantes: la décharge bioactive de Châtillon, 2 DCMI, 3 DCMI-ME, 2 installations de recyclage de matériaux inertes, 3 installations de compostage, 2 centres de tri, 1 installation de méthanisation, 1 installation de recyclage de déchets électroniques, 2 entreprises d'élimination de déchets spéciaux.

### 3.11.6 Règlements communaux

11 communes ont obtenu l'approbation de la DAEC pour leur nouveau règlement relatif à la gestion des déchets.

## 3.12 Sites pollués

### 3.12.1 Gestion du cadastre

1136 sites pollués sont inscrits au cadastre des sites pollués du canton de Fribourg à fin 2013.

	Inscription au cadastre	Investigations nécessaires	Investigations réalisées	Sur les investigations réalisées		
				Assainissement nécessaire	Surveillance nécessaire	Sans nécessité
Décharges	472	200	38	10	17	11
Aires d'exploitation	529	125	35	11	6	18
Stands de tirs	135					

47 sites pollués aux abords de stands de tir ont été assainis (dont 11 en 2013). Parmi ceux-ci, 36 sites ont pu être radiés du cadastre (dont 9 en 2013). 5 stands assainis mais encore en service seront équipés de pare-balles artificiels avant la reprise des tirs.

53 attestations sur la situation de parcelles en relation avec le cadastre des sites pollués ont été établies.

---

Le Service a préparé à l'intention de la DAEC une décision en constatation suite à une opposition d'inscription au cadastre d'une parcelle, une décision sur la répartition des coûts et 3 décisions d'assainissement de stands de tir.

Des démarches sont en cours en collaboration avec le SITel afin d'acquérir une application informatique devant permettre la gestion du cadastre des sites pollués.

### 3.12.2 Subventionnement

Concernant le subventionnement cantonal institué dans la LSites, 13 demandes ont été déposées par des communes, dont 10 pour des sites de stockage et 3 pour des stands de tir. Il s'agit de projet d'investigations, de surveillance ou d'assainissement.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi le 1er janvier 2012, le SEn a reçu des demandes de subventions pour un montant de 1 674 242 francs.

Pour ce qui est du subventionnement fédéral (OTAS), 17 demandes de versement ont été déposées à l'OFEV dont 5 pour la décharge de la Pila, 5 pour des investigations sur d'anciennes décharges, 5 suite à l'assainissement de stands de tir et 2 pour des sites qui s'avèrent non pollués.

### 3.12.3 Décharge de La Pila

Différentes actions ont été entreprises en lien avec l'ancienne décharge de La Pila sur la commune de Hauterive.

Les travaux de réalisation des mesures préliminaires à l'assainissement se sont poursuivis. Les travaux liés à la mise en place de la paroi de palplanches ainsi qu'au nettoyage des berges de la Sarine au droit de la décharge se sont achevés en 2013.

1176 tonnes de matériaux contaminés issus des mesures urgentes ont été traités dans une installation de tri près de Zurich puis éliminés dans des installations dûment autorisées.



Concernant le projet d'assainissement du site, les démarches ont principalement consisté en l'établissement d'un plan d'action, en collaboration avec des experts issus de deux établissements publics français de référence dans le domaine des sciences de la terre et des eaux superficielles.

La décharge et la Sarine à proximité font l'objet d'une surveillance régulière.

L'instruction du dossier sous l'angle juridique se poursuit.

Des prélèvements et des analyses de poissons ont eu lieu dans la Sarine.

La coordination du dossier, le bureau de projet et la communication pour l'assainissement de La Pila sont assurés par le SEn.

---

## 4 Service de la mobilité

---

Le Service de la mobilité (ci-après le service) est dirigé par M. Martin Tinguely.

### 4.1 Activités

#### 4.1.1 Activités courantes

Le service est en charge des tâches suivantes:

- > concevoir la stratégie cantonale de la mobilité
- > préparer et conduire les évolutions législatives en matière de transports
- > planifier les réseaux de transports et leurs infrastructures et assurer leur renouvellement
- > planifier l'offre en transports publics et fixer les mandats de prestations
- > promouvoir la mobilité douce et durable.

#### 4.1.2 Commissions et groupes de travail

Le service participe à:

- > Commission consultative des transports (CCT)
- > Commission consultative pour le suivi de l'analyse des routes de contournement
- > Groupe horaire.

Le service a également participé aux travaux des instances, conférences, commissions cantonales, intercantionales et nationales actives dans son domaine d'activités, notamment au sein du groupe de travail Broye-Seeland, du groupe de coordination Vaud-Fribourg, de la commission d'éducation routière à l'école, des groupes de travail Jonction de Fribourg-Sud et le transfert de l'Agroscope de Liebefeld sur le site de Posieux/Grangeneuve, des sous-commissions piétons et vélos de la ville de Fribourg.

### 4.2 Statistiques et prévisions

#### 4.2.1 Comptages de trafic

En 2013, le service a effectué plus de 200 comptages routiers à l'aide de compteurs mobiles. Il a également poursuivi l'exploitation des installations fixes de six compteurs permanents pour l'Office fédéral des routes.

#### 4.2.2 Statistiques des accidents

Le service a établi environ 50 statistiques d'accidents. Ces statistiques permettent de prendre des décisions relatives à la planification et la mise en place de mesures de circulation ou de signalisation.

#### 4.2.3 Modèle de trafic

Un modèle de trafic multimodal à l'échelle du territoire cantonal a été élaboré et mis en service en 2013. Cet outil permet notamment d'évaluer l'effet des projets d'infrastructures (nouvelles routes, nouveaux arrêts de transports publics, etc.) ou de développements (nouveaux générateurs de trafic, etc.) sur les charges de trafic.

### 4.3 Transports publics et marchandises

#### 4.3.1 Infrastructures ferroviaires

Le service dirige le projet de planification stratégique ferroviaire qu'il a initié et qui inclut les entreprises de transports publics actives sur le territoire fribourgeois (CFF, TPF, BLS), l'Office fédéral des transports (OFT) et prévoit une coordination avec les cantons voisins.

Les objectifs principaux de cette planification stratégique ferroviaire sont, d'une part, de finaliser les aspects relevant de la planification de l'horaire 2015 du RER Fribourg|Freiburg (2<sup>e</sup> étape), et, d'autre part, d'élaborer les bases de décision pour les étapes suivantes du développement et de l'amélioration de l'offre ferroviaire dans le canton. Il

---

fournira notamment des projections de demande, l'horaire à mettre en place, le matériel roulant à acquérir, les infrastructures à construire.

Le service a également supervisé la planification de plusieurs objets d'infrastructure ferroviaire nécessaires à la mise en place de la 2<sup>e</sup> étape du RER Fribourg|Freiburg, notamment la rénovation des gares de Grolley, Cheyres et Givisiez, la construction de la halte de Fribourg St-Léonard ainsi que de nouveaux points de croisement entre Fribourg et Morat.

#### 4.3.2 Concepts et horaires

Le service a poursuivi les travaux liés à la mise en place de la 2<sup>e</sup> étape du RER Fribourg|Freiburg ainsi que son activité de planification des futurs horaires régionaux des transports publics. Dans le cadre de la procédure de consultation du projet d'horaire 2014, 606 requêtes ont été analysées (465 en 2012).

En collaboration avec le canton de Vaud, la Communauté régionale de la Broye (COREB) et les entreprises de transport, il a mené l'étude de la desserte bus de la Broye.

#### 4.3.3 Subventions et controlling

Dix conventions ont été conclues et un montant de 37 882 441 francs a été versé à titre de subvention cantonale pour le trafic régional.

Un montant de 13 088 000 francs a été versé à titre de subvention cantonale pour la couverture du déficit prévisionnel des lignes mandatées par les communautés régionales (Agglomération de Fribourg et MOBUL).

Un montant de 14 407 752 francs a été versé à titre de subvention cantonale pour les investissements en matière de transports publics.

Se fondant sur les décisions rendues par la DAEC, le service a versé en 2013 un montant de 156 000 francs à titre de subvention cantonale pour les frais de suppression des passages à niveau ou d'amélioration de leur sécurité.

#### 4.3.4 Améliorations techniques aux installations ferroviaires

Conformément aux procédures d'approbation de plans selon le droit ferroviaire, l'Office fédéral des transports a demandé au service de se prononcer sur 7 objets des CFF et 7 des TPF.

#### 4.3.5 Marchandises

Le service, le Service des forêts et de la faune, l'Association fribourgeoise d'économie forestière et les CFF, ont travaillé ensemble afin de trouver une alternative à la fermeture du point de chargement de Kerzers destiné aux wagons transportant du bois. Cette collaboration a permis de déterminer les endroits susceptibles de satisfaire aux besoins de chargement de bois dans le district du Lac. Une solution a été identifiée à Lyss sur une voie de raccordement privée. Le service a organisé l'identification du point de chargement et a permis le contact entre l'entreprise de transport, les chargeurs de bois et le propriétaire de l'installation.

Le service a également initié les premiers contacts afin d'établir une stratégie globale des points de chargement cargo dans le canton. L'objectif est de mener un projet de planification stratégique axé sur le développement des points de desserte cargo les plus adéquats pour le canton.

#### 4.3.6 Concessions et autorisations pour le transport de voyageurs

En 2013, une demande de renouvellement de concession autobus/trolleybus et deux demandes d'autorisation pour un service de lignes transfrontalier ont été préavisées. Treize autorisations cantonales ont également été délivrées pour le transport de voyageurs.

#### 4.3.7 Installations de remontées mécaniques

En 2013, trois autorisations d'exploiter une installation de transport par câbles et skilifts sans concession fédérale et trois autorisations d'exploiter un mini-téléski ont été délivrées.

L'Office fédéral des transports a requis l'avis du Service pour l'exploitation du télémixte Le Brand – La Berra.

### 4.3.8 Navigation aérienne

En 2013, quinze annonces relatives à une installation constituant un obstacle à la navigation aérienne et une annonce de démontage ont été préavisées.

## 4.4 Mobilité et territoire

### 4.4.1 Planification cantonale, régionale et communale

Dans le cadre de la révision de la planification cyclable cantonale, le service a finalisé le plan sectoriel vélo et a, sur cette base, proposé des modifications des thèmes y relatifs du Plan cantonal des transports (PCTr) et du Plan directeur cantonal (PDCant) et préparé la mise en consultation publique (du 6 décembre 2013 au 21 février 2014).

Il a également poursuivi la procédure de modification du PCTr et des thèmes «Transports» du Plan directeur cantonal induite par la nouvelle LATeC, après la phase de consultation publique.

Dans le cadre de la planification régionale et communale, le service a donné son avis sous l'angle de la mobilité sur les dossiers suivants:

- > 2 plans directeurs régionaux
- > 88 plans d'aménagement local
- > 25 plans d'aménagements de détail
- > 1 concept de stationnement
- > 10 recours.

Le service a également suivi les travaux menés par l'Agglomération de Fribourg et par la Communauté régionale des transports de l'agglomération bulloise (MOBUL), notamment au niveau de l'évolution du réseau urbain des transports publics, des projets d'agglomération et des réaménagements prévus.

Par ailleurs, dans le cadre du projet pilote de plan de mobilité pour le futur site de l'administration cantonale à Givisiez, suite aux travaux menés depuis 2011, un complément d'étude a été mandaté par le Service de la mobilité pour clarifier la mise en œuvre concrète du plan de mobilité, en particulier la gestion du stationnement sur le site, et évaluer les mesures d'accompagnement proposées en termes de report modal.

### 4.4.2 Infrastructures routières

Le Service a achevé l'étude d'analyse d'opportunité des routes de contournement ainsi que l'établissement d'un modèle de trafic multimodal.

En vertu des dispositions légales et conformément aux normes en vigueur, le service a mené et poursuivi trois études relatives à des aménagements routiers, au travers de mandats externes (études de circulation, études techniques et environnementales), de la phase de planification jusqu'aux études préliminaires. Il a également préavisé 75 projets routiers éditaires concernant des aménagements communaux sur routes cantonales et communales et 23 projets routiers cantonaux.

Il a participé à l'élaboration des priorités d'aménagement sur le réseau des routes cantonales et conduit les études d'opportunité relatives à la réalisation des routes de contournement.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 54a de la loi sur les routes rendant obligatoire la réalisation de bandes cyclables lors de construction de réfection et de correction de routes cantonales, le Service a examiné huit projets routiers et a établi trois concepts d'aménagement.

### 4.4.3 Mobilité douce

80 kilomètres d'itinéraires balisés ont été contrôlés par nos soins.

De plus, au niveau de la maintenance du balisage des itinéraires cyclables, plus de 100 rapports ont été transmis par SuisseMobile pour entretien, remplacement ou déplacement de panneaux.

#### 4.4.4 Permis de construire

En 2013, le Service a examiné 2580 demandes de permis de construire et de plans d'équipement de détail: 2143 ont fait l'objet d'un préavis favorable et 437 d'un préavis défavorable. Près de 350 visions locales ont été effectuées.

## 5 Service des ponts et chaussées

Le Service des ponts et chaussées (SPC), dirigé par M. André Magnin, Ingénieur cantonal, est scindé en 5 sections: «Projets routiers», «Entretien des routes», «Lacs et cours d'eau», «Administration» et «Gestion financière».

### 5.1 Activités

À côté des activités courantes liées aux missions de base du SPC, quelques projets particuliers ont été traités par le SPC.

#### 5.1.1 Le projet Poya

Le suivi du projet est assuré par le biais de rapports trimestriels validés lors des séances du comité de pilotage (COFIL) et transmis pour information aux membres de la Commission des finances et de gestion (CFG), à l'Office fédéral des routes, à l'Inspection des finances et au président de la Commission d'enquête parlementaire (CEP). Un site Internet lui est consacré: [www.pontpoya.ch](http://www.pontpoya.ch).

##### 5.1.1.1 Les principaux événements ayant marqué l'année 2013 sont les suivants

- > 15 janvier: fin du délai de recours auprès du Tribunal cantonal contre les mesures de restrictions de circulation publiées le 30 novembre 2012. Quinze recours sont déposés
- > 15 janvier: le Conseil d'Etat décide de transmettre au Grand Conseil le rapport n° 40 sur le postulat 2014.12 André Schoenenweid / Jean-Pierre Siggen «Situation financière et technique et manque de couverture financière du projet H182/Poya» au Grand Conseil dont le bureau pourra décider du sort vu les travaux menés par la CEP
- > 29 avril: le Conseil général de la Ville de Fribourg vote le crédit de 3,5 millions pour les mesures d'accompagnement du projet Poya
- > 24 mai: rentrée des offres des 3 derniers gros lots du projet Poya: barrière de protection, couverture du pont, accès définitif sur le pont côté Palatinat
- > 14 juin: communiqué de presse pour indiquer que les coûts du projet Poya sont stabilisés
- > 17 juin: modification de la circulation pour accéder au parking des abattoirs: par devant la patinoire et plus par-dessous le pont de chemin de fer
- > 20 juin: débats au Grand Conseil sur le rapport intermédiaire de la CEP et sur le rapport n° 40 du Conseil d'Etat
- > 21 juin: l'Inspection des finances de l'Etat de Fribourg annonce sa volonté de procéder à une révision intermédiaire du projet Poya
- > 25 juin: visite du projet Poya par les membres des Conseils d'Etat fribourgeois et bernois
- > 3 septembre: note au Conseil d'Etat sur la situation au 30 juin 2013
- > 23 septembre: accident sur le chantier de la galerie souterraine impliquant un ouvrier grièvement blessé
- > 4 octobre: clavage du pont de la Poya marqué par une cérémonie officielle relayée médiatiquement
- > Novembre: débat médiatique sur l'origine du bois utilisé pour la couverture phonique du pont de la Poya
- > 13 novembre: question parlementaire 2013-CE-145 «Investissements / Charpentes Vial SA / CEP» du député Pierre Mauron
- > 25 novembre: communiqué de presse annonçant la date d'inauguration officielle du pont de la Poya au vendredi 10 octobre 2014 en présence de Mme la Conseillère fédérale Doris Leuthard.

Après trois ans d'ouverture du chantier aux visites publiques et plus de 26 000 visiteurs, le chantier Poya n'est plus ouvert aux visites publiques dès 2014.



### 5.1.1.2 Travaux (situation à fin 2013)

Lot C «Galerie souterraine»: les travaux de gros œuvre sont presque terminés.

Lot D «Tunnel, tranchée couverte et passage sous la ligne de chemin de fer»: les travaux de gros œuvre sont terminés, ne reste que la couche de roulement à poser.

Lot E «Pont haubané»:

- > le pont est clavé depuis le 4 octobre 2013
- > les travaux encore à réaliser sont la pose de la couverture phonique sur le pont, la pose de la barrière de sécurité, la pose des couches d'enrobés bitumineux et le réglage final des haubans.

Lot G3 «Accès définitif au pont depuis le Palatinat»: les travaux ont débutés en automne 2013.

Lot J «Electromécanique»: la quasi-totalité des 20 lots de différents travaux spécifiques sont en cours.

Lots de second œuvre: la quasi-totalité des 14 lots de différents travaux spécifiques sont en cours.

Les travaux de finitions seront coordonnés avec ceux de la future halte CFF et certains devront être déplacés en 2015.

### 5.1.2 Aire multifonctionnelle de La Joux-des-Ponts

En novembre 2013, le canton de Fribourg et l'Office fédéral des routes (OFROU) ont signé une convention en vue de la réalisation de l'aire multifonctionnelle de La Joux-des-Ponts sur l'autoroute A12 à Sâles. Cette aire sera aménagée dans le prolongement de l'aire de repos existante côté Alpes. L'aire multifonctionnelle sera réservée de mars à octobre aux gens du voyage. Les poids lourds pourront l'occuper de novembre à février. L'OFROU mettra prochainement le projet à l'enquête. L'aire multifonctionnelle devrait être à disposition des gens du voyage à la fin 2016.

### 5.1.3 Autres éléments importants

La poursuite de la pose de revêtements phono-absorbants sur plusieurs tronçons de routes cantonales permettant de lutter contre le bruit routier de manière plus élégante que la pose de parois antibruit a été freinée par un recours au Tribunal cantonal sur les nouvelles conditions du marché d'entreprises de construction.

### 5.1.4 Commissions et groupes de travail

Le SPC a collaboré aux commissions et groupes de travail suivants:

- > Association suisse des professionnels de la route VSS, Commission technique et comité suisse
- > Conférence des ingénieurs cantonaux (CIC)
- > Conférence des ingénieurs cantonaux de Suisse occidentale et du Tessin (CISOTI)
- > Commission Organisation catastrophe du canton de Fribourg (ORCAF)
- > Commission Etat-major cantonal de défense (EMCD)
- > Commission de la circulation des routes d'améliorations foncières et forestières
- > Commission Réseau radio suisse de sécurité Polycom
- > Groupe de travail des assainissements au bruit routier (GTABR)
- > Groupe romand des assainissements du bruit (GRAB)
- > Groupe de coordination et de soutien pour les zones d'activités d'importance cantonale
- > Bureau et groupe de travail pour la valorisation des espaces routiers en traversée de localité (Valtraloc)
- > Groupe de travail Sécurité routière
- > Office fédéral des routes, Projet MISTRA, comité stratégique
- > Groupe de travail Migration du logiciel de saisie des temps
- > Différents groupes de travail à l'échelon national sur la recherche et la mise en place de revêtements phono-absorbants dans le but de trouver une solution élégante pour la lutte contre le bruit routier.

### 5.1.5 Etat de la situation du crédit d'engagement 2008\_096 pour la rénovation des ouvrages d'art

Le 2 septembre 2008, le Grand Conseil acceptait le décret (2008\_096) relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour des projets et travaux de rénovation d'ouvrages d'art du réseau routier cantonal. Le message du Conseil d'Etat qui

---

l'accompagnait (message n°71 du 20 mai 2008) décrit les 17 projets prévus. Au 31 mars 2013, alors que 6 ouvrages ont été réalisés, un montant total de 3 312 446 francs a été investi sur le crédit total octroyé de 7 770 671 francs (valeur 31 mars 2013). Force est de constater que les devis ayant servi au début 2008 à la rédaction du message n°71 étaient sous-estimés et que le crédit d'engagement ne permettra pas de rénover les 17 ouvrages mentionnés dans le message.

Cette situation démontre encore une fois combien il est difficile de soumettre des crédits d'engagement pour plusieurs objets de même nature dont la maturité technique et financière est disparate au moment de la rédaction du message. A l'avenir, et dans la mesure du possible, les projets nécessitant un crédit d'engagement seront soumis au Conseil d'Etat, respectivement au Grand Conseil (*rappel de l'art. 30 LFE: si le décret est inférieur au 1/8 % du total des dépenses des derniers comptes de l'Etat, il n'est pas obligatoire de le soumettre au Grand Conseil*), de façon séparée une fois arrivés à maturité.

Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 3 septembre 2013, a décidé de financer les travaux des deux prochains ponts à réaliser (le passage inférieur CFF de Cottens en 2013 dont l'adjudication a été prononcée le 7 mai 2013 et le pont sur la Glâne, à Autigny, dont l'adjudication a été prononcée le 28 mai 2013) par le biais de ce crédit. Une fois les travaux décomptés, le crédit sera clôturé. Les travaux des prochains ouvrages d'art seront financés par des crédits d'engagement spécifiques à chaque ouvrage, établis une fois le projet approuvé et les offres des entreprises rentrées et pour lesquelles le Conseil d'Etat aura la compétence décisionnelle. Les frais liés aux études du projet jusqu'à l'appel d'offres seront portés aux comptes des crédits d'études et d'acquisitions existants, clairement dévolus pour cela.

#### 5.1.6 Quelques indicateurs au 31 décembre 2013

Longueur du réseau des routes cantonales: 634,8 km (inchangé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010).

Inventaire des aménagements cyclables ouverts à la circulation:

- > Pistes cyclables (dans les deux sens): 1,15 km
- > Bandes cyclables (longueur cumulée, dans les deux sens): 68,13 km
- > Pistes cyclables mixte (longueur cumulée, dans les deux sens): 2,19 km.

## 5.2 Section gestion financière

### 5.2.1 Activités

Les activités exercées par la Section gestion financière portent sur le suivi comptable du Service des ponts et chaussées et sur la formation d'apprentis de commerce.

### 5.2.2 Statistique de l'utilisation des crédits

L'utilisation des crédits routiers s'est effectuée sur la base de différents décrets du Grand Conseil.

La dépense totale brute s'est élevée à 51 089 448 francs. Les crédits d'engagement disponibles, y compris les subventions fédérales et les parts de tiers, s'élèvent au 31 décembre 2013 à 139 121 881 francs.

### 5.2.3 Statistique des autorisations délivrées

- > 212 demandes d'utilisation du domaine public des routes et des eaux ont été examinées et ont fait l'objet d'une autorisation
- > 18 conventions ont été élaborées et signées entre le SPC et diverses communes, associations d'utilité publique et de particuliers
- > 3 demandes de raccordement des eaux claires aux canalisations des routes cantonales ont été examinées et ont fait l'objet d'autorisations provisoires.

### 5.2.4 Projets particuliers: refonte de la gestion par prestations (GpP) et gestion des commandes

Le projet initié en juin 2011, avec comme objectif la redéfinition du catalogue de prestations du service, s'est poursuivi en 2013 par l'utilisation du nouveau catalogue de prestations pour la comptabilité analytique et le décompte d'exploitation. Un premier rapport de controlling a été élaboré au 31.8.2013 et le résultat est positif.

---

Le projet de gestion des commandes (contrats) dans le logiciel SAP, commencé courant 2012, a été mis en service le 1.1.2013. Il est utilisé pour la gestion des investissements et permet de réserver les montants contractés dans le crédit d'engagement ce qui facilite le reporting des projets en cours.

### 5.3 Section administration

#### 5.3.1 Ressources humaines

##### 5.3.1.1 Mouvement du personnel

En 2013, 12 collaborateurs/trices ont quitté le SPC, et 15 collaborateurs/trices ont été engagés, alors que 5 collaborateurs/trices ont changé de poste à l'interne.

#### 5.3.2 Informatique

Les projets en cours se basent sur les priorités du schéma directeur informatique (SDI) de 2003.

##### 5.3.2.1 Projets SIT

MISTRA: Le système d'information routière développé par la Confédération est mis à disposition des cantons. Le module KUBA (surveillance des ouvrages d'art) a été mis en production en juillet 2013. Concernant le système de base (axes, points de repère, nœuds et réseaux métiers), d'importantes corrections, nécessaires à la migration, ont été effectuées. Le kick-off, marquant le début opérationnel de la migration, s'est tenu en décembre 2013. La migration doit se terminer à la fin du premier trimestre de l'année 2014. Une coordination romande a été organisée pour structurer de manière uniforme les différents réseaux métiers. Le canton de Fribourg utilisera ainsi 11 réseaux uniformes et 1 seul réseau cantonal (demande spécifiquement fribourgeoise).

SI-Eaux: Les données traitant du réseau hydrographique et des bassins versants ont été harmonisées avec les données similaires vaudoises. L'intégration dans la base de données cantonale a eu lieu en septembre 2013. A l'heure actuelle, les collaborateurs disposent d'un réseau hydrographique ainsi que des bassins versants sur une surface étendue à l'ensemble des deux cantons.

Cadastre du bruit: une coordination interservices (SEn, SMO, SPC, CCSIT) a été lancée dans le but d'harmoniser les données de base de ces différents Services. Le SPC et le SMO ayant déjà collaboré pour la structuration des données liées les concernant, ils fourniront leurs documents comme base de réflexion à ce groupe de coordination.

##### 5.3.3 Archives et numérisation

L'activité de numérisation des archives a débuté en 2010. Le but, à terme, est d'avoir l'ensemble des archives sous forme numérique.

Le SPC a numérisé à ce jour 16 660 documents dans le système, dont 4230 en 2013. Il s'agit essentiellement des documents suivants:

- > les dossiers H189 et projet Poya qui entrent aux archives et qui sont numérisés en priorité
- > les dossiers du secteur signalisation
- > les arrêtés et décisions du CE qui concernent le Service
- > les contrats et avenants
- > les contrats de servitude.

En parallèle à l'archivage numérique, sont numérisés:

- > les dossiers de préavis des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE)
- > divers dossiers et plans sur demande.

##### 5.3.4 Secteur acquisitions

Dix-neuf chantiers d'aménagement et d'entretien ont fait l'objet de tractations avec des propriétaires, dont la nouvelle liaison Romont–Vaulruz et la traversée de Jaun. Dans le cadre de la liaison Romont–Vaulruz, les deux procédures d'expropriation ouvertes ont fait l'objet d'une transaction et ont été retirées.

---

Les paiements aux propriétaires touchés par un chantier d'aménagement ou d'entretien ont représenté un montant de 1 234 688 francs.

Quatorze verbaux de routes ont été signés en relation avec des chantiers cantonaux ou édilitaires ou dans le cadre de la nouvelle délimitation des périmètres d'entretien avec l'OFROU.

Huit tractations pour l'achat et/ou la vente de bâtiments et de terrains ont eu lieu, dix contrats de servitude ont été négociés avec des tiers en faveur de l'Etat (passage de canalisations, aménagement d'écrans antibruit, droit de passage, etc.).

La gestion des terrains du domaine privé du SPC a généré des rentrées locatives pour un montant total de 151 431 fr. 55. Une base de données, en lien avec les Registres fonciers et le service du cadastre, a été mise en place en automne 2012. L'intégration des données s'est poursuivie en 2013 et continuera durant l'année 2014.

Dix dossiers de nouvelles mensurations et vingt-quatre dossiers de remaniements parcellaires, englobant le domaine public des routes ou les parcelles privées du SPC, sont suivis régulièrement (procédures, travaux, paiements). S'agissant du remaniement parcellaire de la H189, il a été retardé par des tractations menées par la Ville de Bulle pour délocaliser un propriétaire situé en zone d'activités.

Enfin, quatre dossiers de déréllections ont fait l'objet de discussions avec des communes et/ou des tiers.

### 5.3.5 Système qualité

Trois projets ont fait l'objet d'un audit interne.

Huit audits externes ont été menés par la Société SQS. Il s'agit d'audits de suivi. Les audits de re-certification ont eu lieu en 2012 et se renouvelleront en 2015.

Deux non-conformités et vingt-deux propositions d'améliorations ont été traitées ou sont en cours de traitement selon le principe d'amélioration continue du système de management de la qualité.

### 5.3.6 Sécurité

Le Comité hygiène et sécurité du SPC s'est occupé de régler les diverses tâches liées aux aspects de sécurité et santé au travail (SST). Les principales activités 2013 ont été les suivantes:

- > Audit Suva de sécurité dans quatre dépôts des routes cantonales
- > Deux audits internes de sécurité sur des chantiers d'entretien des routes cantonales
- > Neuf containers externes ont été commandés pour les dépôts des routes cantonales afin d'y entreposer l'essence et le dilutif, conformément aux règles de sécurité en la matière
- > Trois collaborateurs ont obtenu leur permis de grutier catégorie A
- > Vingt collaborateurs ont suivi le cours «premiers secours»
- > Seize cantonniers ont suivi le cours «tronçonneuse».

## 5.4 Section projets routiers

### 5.4.1 Activités particulières

#### 5.4.1.1 Attribution de mandats selon le règlement sur les marchés publics

147 mandats ont été adjugés par le Conseil d'Etat, la DAEC et le SPC (en fonction du montant du marché). En outre, il y a eu 14 publications d'appels d'offres sur SIMAP.

#### 5.4.1.2 Valorisation des espaces routiers en traversées de localités (Valtraloc)

Grâce à des aménagements appropriés, les projets Valtraloc permettent de concilier au mieux les intérêts des riverains avec les besoins de mobilité et de sécurité routière en milieu urbain. Sous l'égide du SPC, le bureau et le sous-groupe Valtraloc ont une mission d'expert conseil auprès des autorités communales et des auteurs de projets Valtraloc. Cette année, trois dossiers d'intention ont été soumis au bureau Valtraloc.

Axe	Points de repère	Commune; projet
1310	900-975	Farvagny; traversée de la localité de Grenilles
3100	100-275	Wünnewil-Flamatt; traversée de la localité de Flamatt
3000	2225-2300	Alterswil; traversée de la localité

#### 5.4.1.3 Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM)

L'OPAM a pour but de protéger la population et l'environnement des graves dommages pouvant résulter d'accidents majeurs dus au transport de marchandises dangereuses. Le SPC, en sa qualité de détenteur de voies de communication, est chargé de l'application de l'OPAM sur les axes prioritaires du réseau des routes cantonales en coordination avec le Service de l'environnement, autorité d'application de l'OPAM.

Les études réalisées dans le cadre des projets routiers permettent d'évaluer le risque encouru et les mesures constructives nécessaires à limiter la probabilité et les conséquences d'un accident majeur.

#### 5.4.1.4 Evaluation de la sécurité des systèmes de retenue des véhicules pour les motocyclistes

Certaines glissières de sécurité existantes sur le réseau routier cantonal représentent un risque légal potentiel pour les motocyclistes en cas de chute. Dans le but d'améliorer la sécurité de cette catégorie d'usagers, une étude globale a été initiée à laquelle des groupes d'intérêt ont été associés (CI-Motards et TCS). Le BPA officie en tant que bureau d'appui au Maître de l'ouvrage (BAMO):

- > 1<sup>re</sup> étape, une méthodologie d'analyse a été définie et validée au sein du groupe de travail
- > 2<sup>e</sup> étape, un tronçon test (Crottes de Cheyres) a été analysé par le BAMO. Les mesures préconisées ont été prises en 2013
- > 3<sup>e</sup> étape, les glissières considérées «à risque» par les motards ont été analysées par un mandataire
- > 4<sup>e</sup> étape (dès 2014) l'analyse est étendue à l'ensemble des glissières présentes sur le réseau routier cantonal.

#### 5.4.2 Secteur protection bruit

Sur les 634 km de routes cantonales, environ 100 km ont besoin d'un assainissement au bruit routier. Sur ces 100 km où des revêtements phono-absorbants seront nécessaires, environ 50 km recevront des mesures acoustiques combinées de revêtements phono-absorbants et de parois antibruit.

Durant l'année, le secteur protection bruit s'est occupé de lancer de nouvelles études d'assainissement au bruit routier auprès de divers mandataires externes, d'assurer leur suivi en plus des nombreuses autres études en cours, ceci dans le but d'assainir l'ensemble du réseau routier cantonal à l'horizon 2018, date limite fixée par la Confédération dans le cadre des conventions-programmes signées entre les cantons et la Confédération.

- > 283 km de tronçons de routes cantonales en cours d'étude
- > gestion de plus de 80 projets d'assainissement du bruit liés aux priorités définies par le cadastre du bruit
- > gestion de 24 études de mise en conformité selon l'OPB de projets de réaménagements routiers.

#### 5.4.3 Secteur signalisation

##### 5.4.3.1 Signalisation routière et réclames

Le Secteur a examiné 549 demandes réparties de la manière suivante:

- > 60 décisions relatives à des restrictions de circulation définitives
- > 17 décisions relatives à des restrictions de circulation temporaires
- > 7 recours
- > 102 autorisations diverses
- > 230 examens et préavis de dossiers techniques
- > 105 dossiers concernant la pose de réclames routières
- > 28 examens et validations de plans de marquage pour des chantiers d'entretien constructifs.

Dans ce cadre, le secteur a été intégré dans des projets importants et a également préavisé des projets de modification de différentes bases légales fédérales et cantonales ainsi que des règlements communaux.

Il a participé à dix séances de coordination avec la police de la circulation lors desquelles ont été examinés quarante-huit dossiers de signalisation routière.

De plus, un grand nombre d'interventions ont été effectuées sur le réseau routier cantonal, communal et privé auprès des autorités communales, des particuliers, des entreprises et des bureaux d'ingénieurs concernant la signalisation verticale, le marquage au sol, la réglementation du trafic, etc. Ces interventions ont eu lieu tant au bureau que sur le terrain.

#### 5.4.4 Secteur routes communales

En vertu des dispositions légales et à la demande des communes intéressées, le secteur a examiné, puis soumis à la DAEC, pour décision, les propositions et projets relatifs à des routes communales.

Le secteur a traité 101 dossiers répartis comme suit:

- > 59 dossiers d'examen préalable
- > 42 dossiers d'examen final approuvés par la DAEC.

#### 5.4.5 Etudes et projets

##### 5.4.5.1 Préavis sur permis de construire, plans d'aménagement, PGEE, RP

- > 199 demandes préalables et de permis de construire le long des routes cantonales ou de plans d'aménagement de détail et de plans d'aménagement local ont été analysés par la Section projets routiers
- > 32 dossiers de plans généraux d'évacuation des eaux usées (PGEE).

##### 5.4.5.2 Mise à l'enquête publique

Avant la mise à l'enquête publique, les plans de route sont soumis à l'examen préalable auprès des services et organes intéressés pour préavis. 6 dossiers ont été mis en consultation.

Axe	N° secteur	Communes
2200	1	Passage à niveau de Givisiez: Modification des barrières
2200	5	Grolley: Bande cyclable giratoire Rosière-Chemin de la fusion
3160	1	Marly: Aménagement d'un trottoir au carrefour du Centre
3410	5	Môtier: Traversée de la localité
3450	1	Morat: Carrefour de la Grande Ferme
3450	6	Kerzers: Valtraloc secteur Murtenstrasse

### 5.4.5.3 Approbation de plans de routes et ouvrages d'art

Après la clôture des enquêtes publiques des projets cités ci-dessus, dix oppositions ont été enregistrées; sept ont été liquidées suite à des séances de conciliation; trois sont en cours de traitement; aucune opposition n'a fait l'objet d'une décision de la DAEC.

Avant l'approbation, suivant le résultat de l'examen préalable et de la mise à l'enquête publique, les plans ont été soumis aux services et organes intéressés à l'examen final; cinq dossiers ont été mis en consultation.

Les projets suivants ont été examinés et soumis à l'autorité compétente pour décision:

#### Objets cantonaux

Axe	N° secteur	Communes
1000	12	Vaulruz: Giratoire de Sâles
1310	8	Autigny: Reconstruction du pont sur la Glâne
2000	21	Cottens: passage inférieur CFF
2200	1	Passage à niveau de Givisiez: Modification des barrières

#### Objets édilitaires

Axe	N° secteur	Communes
3000	3	Salvenach: Valtraloc entrée nord

Objets particuliers: la société Nestlé Nespresso SA a débuté la construction de son nouveau centre de production à Romont. L'usine sera raccordée au réseau ferroviaire et cela nécessite la construction d'un passage inférieur sous le giratoire d'Arruffens existant, maintenu en tout temps en service. Une fois terminé, l'ouvrage ainsi créé sera repris par l'Etat de Fribourg en vertu de la signature d'une convention réglant également le paiement par le Maître de l'ouvrage d'une indemnité destinée à couvrir les frais liés à la conservation future de l'ouvrage. La Section projets routiers a en outre assuré un suivi rigoureux du projet et de la réalisation des travaux afin de s'assurer du respect des standards requis.

### 5.4.5.4 Projets d'exécution de routes cantonales

L'avancement des projets d'exécution de routes cantonales et d'ouvrages d'art en % à fin 2013 est représenté dans le tableau ci-après:



Axe	Sect.	Désignation	Longueur en m	Largeur en m	Diamètre en m	Avant-projet	Projet d'exécution	%
1000	12	Vaulruz, giratoire de Sâles			22.00		x	90
1000	21-22	La Tour de Trême – Epagny, aménagement de bandes cyclables	1000	2x1.50			x	30
1030	1	Gruyères, reconstruction du pont sur la Trême et aménagements routiers	600	6.00 + 1 x 2.50			x	80
1100	8	Crésuz/Charmey, pont sur le Javroz, étude des causes de la fissuration de certains piliers et assainissement	169.10	11.60		x		80
1100	19–20	Jaun, traversée de la localité	1700	6.00, 1.65			x	50
1200	1	Fribourg, démolition et reconstruction du passage supérieur CFF de la Fonderie	23.70	15.15		x		70
1200	8-9	La Crausa – Le Mouret, aménagement de piste cyclable	1200	2.50			x	20
1200	21	Corbières – Villarvolard, aménagement de piste cyclable	1200	2.50			x	30
1210	1–2	Arconciel / Corpataux-Magnedens, reconstruction de la route, du collecteur et assainissement du pont de la Tuffière	1500	Route 8.70 Pont 10.30			x	40
1210	7	St. Sylvester; Neumatt, arrêt de bus et trottoir	340	3.00, 1.65		x		50
1300	24	Riaz, assainissement du pont sur la Sionge	15.50	11.70		x		50
1310	8	Autigny, reconstruction du pont sur la Glâne	24.00	10.00			x	70
1400	9–17	Romont–Vaulruz, études du projet pour l'amélioration de la liaison routière	6680	7.0/9.0			x	85
1500	2-4	Attalens, traversée localité	1700			x		30
1500	9–10	Montet (Glâne), réfection de la route cantonale Rue – Montet	1180	6.00			x	40
2000	12	Romont, carrefour de Chavannes			32.00		x	20
2000	21	Cottens, passage sous voie CFF, abaissement de la route cantonale	115	5.80 à 6.60			x	100
2100	9	Avry, traversée de Rosé	800	7.00			x	40
2200	3	Belfaux, traversée de localité secteur ouest	400	6.00		x		100
2200	5	Grolley, bande cyclable Rosière-Fusion	220	1.50		x		80
2310	2	Cheiry, traversée de la localité	865	6.00			x	90
3000		Contournement de Düdingen	3700	7.0		x		100
3000	4	Salvenach, aqueduc Kleine Bibera	22.0		1.20		x	100
3000	5	Cressier, giratoire Fin de Jentes			32.00		x	100
3000	5	Cressier/Gurmels, pont sur le Bibera	12.2	11.30		x		10
3000	19	Tafers, giratoire Chrüz						100
3100	8	Schmitten, giratoire Oberstockerli	250		32.00		x	30
3100	10	Schmitten, bande cyclable Berg-Ried	750	1.50			x	50
3100	13-14	Düdingen, bandes cyclables Chastels	1000	2 x 1.20		X		70
3410	1	St-Ursen/Alterswil, Neumattbrücke, étude du renforcement des piles	150.75	9.70		x		10
3160	1-2	Fribourg et Marly, bande cyclable Marly – Granges-sur-Marly	750	1.50			x	80
3170	1	St. Sylvester, Aebnet, arrêts de bus et trottoirs	120	3.00, 1.65		x		50
3200	8	Tafers, Weissenbach, arrêts de bus et trottoir	180	3.00, 1.65		x		80
3220	1	Düdingen, bande cyclable Luggiwil-Bundtels	450	1.50		x		90
3300		Fribourg, projet Poya pont et tunnel	–	–			x	95
3300		Fribourg, galerie souterraine St-Léonard	800	14	36		x	70
3410	2–3	Haut-Vully, traversée de Môtier	1400	5.00 à 6.00			x	80

### 5.4.5.5 Contrôle et entretien des ouvrages d'art du réseau routier cantonal

Nombre d'ouvrages inspectés	
Ponts	86 inspections: 72 principales, 10 intermédiaires et 4 annuelles
Aqueducs	68 inspections
Murs	78 inspections
Ouvrages spéciaux	38 inspections

### Travaux d'entretien et de réfection (travaux de nettoyage ou de réparations mineures effectués par l'équipe de Tour-Rouge)

42 ouvrages au total	11 ponts
	1 ouvrage spécial
	25 aqueducs
	5 murs

### 5.4.6 Réalisation

Le réseau des routes cantonales totalise actuellement une longueur de 634,814 km (à laquelle s'ajoute la gestion de 5,568 km de la route Montbovon–Allières).

L'avancement des travaux de construction en % à fin 2012 et fin 2013 est représenté dans le tableau ci-après dont la légende est la suivante:

<b>Axe</b>	Numéro d'axe de la route cantonale
<b>B</b>	Largeur nominale de la chaussée en m
<b>L</b>	Longueur du tronçon en m
<b>S</b>	Surface en m <sup>2</sup>
<b>ACE</b>	Date d'adjudication des travaux par arrêté du Conseil d'Etat
<b>INFRA</b>	Infrastructure, soit terrassements, canalisations, fondations de chaussée y compris couche de base en enrobé bitumeux, accotements, bordures et pavés
<b>REVÊT</b>	Revêtement (couche de roulement)

#### 5.4.6.1 Travaux entrepris (en cours) avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013

##### 5.4.6.1.1 Routes

Axe	Tronçon	B	L	S	ACE	INFRA		REVÊT	
						2012	2013	2012	2013
2000	Trottoir et bande cyclable de la Bagne à Matran	7.00	300	2100		5	100	–	100
3100	Décret du 17 décembre 2004 arrêts de bus Giffers – arrêts de bus et trottoirs à Eichholz	3.00	130	390	25.09.12	90	100	70	100
3220	Décret du 17 décembre 2004 arrêts de bus Cholholz, arrêts de bus et trottoirs à Bösinggen	3.00	110	330	25.09.12	100	--	80	100
1400	Décret du 18 mai 2010 Liaison Romont–Vaulruz Lot 40	10.00	2262		21.04.11	–	100	–	100
3300	Décret du 23 juin 2006 Projet Poya, Lot C1, Travaux préparatoires		900		08.07.06	50	100	40	97

### 5.4.6.1.2 Ouvrages d'art

Axe	Tronçon	B	L	S	ACE	INFRA		REVÊT	
						2012	2013	2012	2013
1400	Décret du 18 mai 2010 Liaison Romont–Vaulruz Lot 20	10.00	1400		02.07.12	20	100	10	100
1010	Décret Compte de fonctionnement 2012 (3141.308) Assainissement du glissement des Pralets aux Paccots		52		21.09.12	50	100	20	–
3200	Décret Compte de fonctionnement 2012 (3141.308) Purge et protection de la falaise du Sodbach à Heitenried				08.05.12	80	100	–	–
1100	Décret Compte de fonctionnement 2012 (3131.311) Jaun: Assainissement de soutènement en bois		135			100	100	80	80
3300	Décret du 23 juin 2006 Projet Poya, Lot E, pont	19.25	852	16400	30.06.09	75	90	–	–
3300	Décret du 23 juin 2006 Projet Poya, Lot D, tunnel	14.80	272	4025	29.06.10	75	95	–	90
3300	Décret du 23 juin 2006 Projet Poya, Lot C, tranchées couvertes	20.00	700			30	80	–	50
3420	Crédit d'engagement 2011 contre le bruit ROF 2011_087 Sugiez – Carrefour du Péage	1.00	355	1065	25.09.12	70	100	80	100

### 5.4.6.2 Travaux entrepris en 2013

#### 5.4.6.2.1 Routes

Axe	Tronçon	B	L	S	ACE	INFRA		REVÊT	
						2012	2013	2012	2013
1000	Décret du 6 octobre 2010 Giratoire de Sâles à Vaulruz	∅ 20.50	85.00	900	23.06.13	-	10	–	5
1100	Décret du 20 juin 2013 Traversée de la localité du Jaun Lot 1	6.00	650.00	3900	25.06.13	–	20	–	5
2000	Décret du 2 septembre 2008 Cottens P.I. CFF	6.00	85.00	510	7.05.13	–	90	–	70
1450	Décret du 17 décembre 2004 arrêts de bus Bossonnens	3.5/ 7.0	55.00	300	4.02.13	-	100	-	100
3000	Décret du 2 octobre 2006 Cressier: giratoire			2900	18.09.12	-	30	-	-
3000	Décret du 19 mars 2013 Tafers: giratoire Chrüz			3600	03.12.12		100		100
3000	Décret du 17 décembre 2004 arrêts de bus Plaffeien: arrêt de bus Gypsera	4.5	90.00	405	12.03.13		100		100

#### 5.4.6.2.2 Ouvrages d'art

Axe	Tronçon	B	L	S	ACE	INFRA		REVÊT	
						2012	2013	2012	2013
3300	Décret du 23 juin 2006 Projet Poya, Lot G accès définitif Palatinat						20	–	0

## 5.5 Section entretien des routes

### 5.5.1 Secteur entretien des routes cantonales (3 arrondissements et 1 centre cantonal)

La charge financière relative à l'entretien des 640 km de routes cantonales s'élève en 2013 à 25,5 millions de francs.

Elle se subdivise de la manière suivante:

	Fr. (en mio)	%
Entretien effectué par les cantonniers (118 000 h pour 99 EPT), signalisation et éclairage, véhicules et frais généraux	10.4	41
Entretien constructif en général	9.3	36
Service hivernal, y c. heures cantonniers (39 000 h) et consommation du sel de déverglaçage (6000 to)	5.8	23
<b>Total</b>	<b>25.5</b>	<b>100</b>

Les 9,3 millions de francs alloués à l'entretien constructif en général représentent exclusivement des travaux exécutés par des entreprises tierces et sont répartis de la manière suivante:

	Fr. (en mio)	%
Entretien ouvrages d'art (sous la responsabilité de la section PRO, Secteur OA)	1.2	13
Entretien route d'Allières	0.1	1
Entretien constructif, réfection complète de chaussées par Secteur RC, participations, et réfections localisées	8.0	86
<b>Total</b>	<b>9.3</b>	<b>100</b>

La réfection complète de chaussées concerne 21,1 km de RC (22 chantiers différents pour une surface totale de chaussée de 141 000 m<sup>2</sup>).

Le taux de renouvellement au km est ainsi de 3,3 % (21,1 km / 640 km).

Dans le cadre de ces réfections de routes, 1,6 km ont pu bénéficier d'un revêtement phono-absorbant (2 chantiers pour une surface de 13 400 m<sup>2</sup>) et 2,0 km de bandes cyclables ont été aménagées (2 chantiers).

### 5.5.2 Secteur entretien des routes nationales (3 centres d'entretien)

Les produits engendrés par l'exploitation des routes nationales s'élèvent à 14,2 millions de francs pour des charges d'environ 13,3 millions de francs.

	Fr. (en mio)	%	Heures travaillées	%
Mandat de base OFROU pour entretien routes nationales A12 et A1	8,0	56	57 140	79
Autres prestations OFROU sur routes nationales A12 et A1 (UPlaNS, mesures individuelles, réparations diverses, etc.)	4,4	31	10 456	14
Prestations de service pour accidents	0,7	5	1 882	3
Prestations de service sur routes cantonales (H189, T10, semi Givisiez)	0,6	4	2 218	3
Travaux pour tiers et entretien places restoroutes	0,3	2	526	1
Vente carburant à la gendarmerie et recettes diverses	0,2	2	–	–
<b>Total</b>	<b>14,2</b>	<b>100</b>	<b>72 222</b>	<b>100</b>

Effectif du personnel d'exploitation (cantonniers/chauffeurs + électriciens)	36 EPT
Part d'heures effectuées pour le service hivernal	14 046 heures
Quantité de sel consommé pour le service hivernal	3680 to

---

## 5.6 Section lacs et cours d'eau

### 5.6.1 Etudes et planification

#### 5.6.1.1 Gestion des étiages et récolte des données de base

L'exploitation du réseau de mesures hydrologiques et les campagnes mensuelles de jaugeage des débits naturels des cours d'eau ont été poursuivies.

Depuis 2012, le réseau d'observation qui permet de caractériser aussi bien les débits de crues que d'étiage est en cours de renouvellement. Il est prévu de remplacer cinq stations hydrométriques par des nouvelles. À terme, les hauteurs d'eau et les débits seront déterminés le long de sept cours d'eau typiques du canton. En 2013, une nouvelle station sur la Veveyse est rentrée en fonction.

#### 5.6.1.2 Évaluation des dangers – cartographie

En 2011, trois bureaux d'ingénieurs ont été mandatés afin d'établir les cartes détaillées des dangers liés à l'eau pour la région du Plateau fribourgeois. A la fin de l'année 2013, environ 50 % des cartes de dangers liées aux crues étaient disponibles pour les communes du Plateau. La publication des cartes de dangers de détail définitives est prévue pour le printemps 2014.

#### 5.6.1.3 Espace réservé aux eaux

Avant 2013, l'espace réservé aux eaux a été délimité dans 73 communes. Pour 61 de celles-ci, la Section lacs et cours d'eau a validé la définition de l'espace nécessaire. Douze communes ont d'ores et déjà reporté l'espace réservé aux eaux dans leur PAL.

En 2013, un mandat a été donné pour déterminer la largeur naturelle sur quelque 1655 km de cours d'eau (voir relevés écomorphologiques). A partir de cette donnée, l'espace réservé aux eaux pourra alors être déterminé. A part ces travaux de préparation, la délimitation de l'espace réservé aux eaux a été suspendue entre 2012 et 2013. Il est attendu que la Confédération fournisse des instructions claires concernant l'application et la définition de l'espace réservé aux eaux en particulier sur les terres agricoles. La délimitation de l'espace réservé a, en effet, fait l'objet de plusieurs interventions parlementaires (12.3047 – Motion. Müller Leo. Législation sur la protection des eaux. Modification – 29.02.2012; 13.455 – Initiative parlementaire – Application de la loi sur la protection des eaux. Tenir compte de la réalité dans le terrain – 26.09.2013).

#### 5.6.1.4 Relevés écomorphologiques

Avant 2013, l'état écomorphologique le long de 912 km de cours d'eau a été relevé dans le canton de Fribourg. Précédemment, 312 km de cours d'eau avaient été relevés. Le canton de Fribourg a mandaté 3 bureaux pour l'ensemble des relevés écomorphologiques du canton. 1650 kilomètres de cours d'eau sont concernés par ces relevés, le réseau hydrographique cantonal comportant environ 3250 km de cours d'eau. A ce jour, quelques 1620 km ont été relevés et les relevés sont en cours de validation. L'ensemble des données, y compris les données acquises avant 2012, soit près de 2650 km, seront disponibles au printemps 2014.

#### 5.6.1.5 Mise en œuvre de la loi sur les eaux – Gestion globale des eaux par bassin versant

La gestion globale des eaux par bassin versant est un projet piloté par la section et le Service de l'environnement (voir chapitre sous SEn).

### 5.6.2 Aménagement et entretien des cours d'eau

La Section lacs et cours d'eau a établi les projets généraux et a assumé la surveillance générale des travaux pour les projets d'aménagement de cours d'eau. Elle a aussi conseillé les communes ou les entreprises d'endiguement dans leurs démarches pour l'entretien et l'aménagement des cours d'eau. Elle a traité les demandes de subventions cantonales. Finalement, elle a assumé le lien entre les maîtres d'ouvrages et la Confédération pour l'attribution des subventions fédérales.

### 5.6.2.1 Subventions pour l'aménagement de cours d'eau

En 2012, les nouvelles conventions-programmes ont été signées pour la période 2012–2015. La convention-programme «ouvrages de protection – eaux» prévoit une contribution fédérale pour les quatre années de 3 559 000 francs. Dans la convention-programme «revitalisation des eaux», la Confédération s'engage à fournir une contribution forfaitaire de 2 896 000 francs pour la période 2012–2015.

### 5.6.2.2 Subventions versées pour les travaux de conservation

En 2013, 100 657 fr. 60 ont été versés à titre de subventions pour les travaux d'entretien des cours d'eau.

## 5.6.3 Utilisation et gestion des eaux

### 5.6.3.1 Préavis et police des eaux

La section a étudié et contrôlé 613 dossiers de construction et 131 dossiers de planification (PAL, PAD, PGEE). Les objets de ces dossiers sont essentiellement:

- > les demandes de permis de construire et les demandes préalables, ainsi que les dossiers soumis par le Service des transports et de l'énergie
- > les plans d'aménagement local (PAL) et régional, les plans d'aménagement de détail (PAD), ainsi que les plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE).

### 5.6.3.2 Gestion de la navigabilité et des amarrages

En 2013, un inventaire des installations et des amarrages illégaux le long des rives des lacs a été établi sur la base de l'observation systématique des rives des lacs de Neuchâtel, de la Gruyère et de Morat. Chaque fois que le propriétaire d'un ouvrage ou d'un équipement nautique illégal a été identifié, un courrier lui a été adressé afin qu'il légalise sa situation.

Trente autorisations d'amarrage individuel ont été délivrées à de nouveaux usagers pour des places existantes. Seize autorisations ont été transférées directement entre usagers.

### 5.6.3.3 Autorisations et concessions pour l'utilisation du domaine public

La section a établi les documents d'autorisation ou d'approbation se rapportant à l'utilisation du domaine public des eaux (forces hydrauliques, pompages, dérivations, traversées de cours d'eau, occupations en surface, extractions de matériaux, etc.). Au total, 95 nouvelles autorisations d'utilisation du domaine public ont été délivrées.

### 5.6.3.4 Concessions pour la force hydraulique

En 2013, trois demandes préalables de concession ont été adressées à l'Etat. Une demande a été traitée et acceptée avec conditions. Les deux autres demandes sont en cours de traitement.

### 5.6.3.5 Assainissement des prélèvements d'eau

Les grandes installations sur la Sarine et la Jogne sont assainies au sens de l'article 80 de la loi fédérale sur la protection des eaux de 1991 (LEaux). Il reste à assainir treize installations de plus faible importance. La dernière grande installation, dont le débit résiduel doit être assaini, est le barrage de Lessoc.

Le canton de Fribourg participe à l'assainissement du débit des barrages de l'Hongrin et de Rossinière, pilotés par le canton de Vaud.

Durant l'année, la section, en collaboration avec les services de l'Etat concernés, a établi deux rapports intermédiaires, comme exigés par la Confédération, pour la planification stratégique de l'assainissement du régime de charriage et des éclusées. Toute l'année 2014 sera consacrée à l'établissement des rapports définitifs pour ces deux thématiques.

---

## 6 Service des bâtiments

---

Le service est dirigé par M. Charles-Henri Lang, Architecte cantonal.

### 6.1 Activités

Le Service des bâtiments se compose d'une section technique et d'une section administrative qui regroupe les secteurs gérance, opérations immobilières et constructions subventionnées.

#### 6.1.1 Activités courantes

##### 6.1.1.1 Section technique

Dans leur tâche de conseillers en matière de construction et d'exploitation des immeubles, les collaborateurs de la section technique ont participé à des groupes de travail pour les études de développement des projets suivants:

- > Le Collège Ste-Croix
- > La Bibliothèque cantonale et universitaire
- > La Haute école spécialisée, santé et travail social
- > L'Université, site de la Tour Henri
- > L'Université, site de Pérolles
- > Le Bâtiment de police
- > Les Etablissements de Bellechasse
- > L'Institut agricole de Grangeneuve
- > BlueFACTORY
- > Le Bâtiment administratif, route de Riaz, à Bulle
- > Le Site sportif St-Léonard.

Dans sa tâche de défense des intérêts de l'Etat dans les constructions, transformations et rénovations d'immeubles confiées à des bureaux privés, le Service des bâtiments a examiné les plans d'exécution, contrôlé par sondages les mètres et les factures et participé aux commissions de bâtisse ou de chantier des réalisations suivantes:

- > Le Collège de Gambach
- > Les Ecoles du secondaire supérieur II et de l'HEP
- > L'Ecole des métiers
- > L'Hôpital fribourgeois, site de Fribourg
- > L'Université
- > Le Tribunal cantonal
- > Le Collège du Sud
- > Les Etablissements de Bellechasse
- > Le bâtiment EVA.

Les collaborateurs du service ont participé régulièrement aux séances de la/du:

- > Commission des biens culturels
- > Commission cantonale de l'énergie
- > Commission des constructions scolaires
- > Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat et d'autres commissions y relatives
- > Commission du stade universitaire de St-Léonard
- > Sous-commission cantonale LoRo-Sport
- > Conseil de Fondation du Centre suisse de recherches et d'informations sur le vitrail, le Vitrocentre
- > Conseil de Fondation du château de Gruyères et sa commission pour la conservation
- > Conseil de Fondation Pro Vallon



- 
- > Conseil de Fondation de la Cathédrale St-Nicolas et sa commission plénière
  - > Commission permanente d'examen des projets immobiliers et de locations importants.

Ils ont apporté leur contribution aux études ou aux réalisations de construction pour d'autres collectivités, à savoir: Apartis, Fondation pour le logement des étudiants.

Enfin, ils ont rédigé des préavis techniques pour des demandes de subventions concernant des travaux de transformation ou d'aménagement d'immeubles à caractère médical ou social.

Le Service des bâtiments a expertisé les projets des constructions scolaires et des constructions sportives pour la LoRo-Sport, selon les demandes de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Il a régulièrement dispensé des conseils aux maîtres d'ouvrage, aux mandataires ainsi qu'aux associations professionnelles concernant la législation sur les marchés publics.

#### 6.1.1.2 Section administrative – secteur gérance

Le secteur gérance gère le budget mobilier de l'ensemble des services de l'Etat. Le montant alloué à la dépense globale des services a été de 1 068 549 francs. Par ailleurs, 678 primes ECAB et 729 abonnements d'entretien ont été contrôlés et corrigés si nécessaire. Les interventions des artisans se sont chiffrées à 1243.

La location des places de parc intérieures et extérieures a entraîné une recette de 1 187 555 francs et 354 mutations ont été effectuées. De plus, l'entreprise Securitas a été mandatée pour effectuer le contrôle des différents parkings. Plus de 1000 rapports de dénonciation ont été transmis à la Préfecture de la Sarine. Le Service des bâtiments a pour sa part établi et transmis 12 rapports de dénonciation.

1 024 083 litres de mazout ont été commandés auprès de 4 fournisseurs et livrés à 71 reprises dans 51 bâtiments.

Il existe, en outre, 32 immeubles chauffés au gaz.

La gérance technique assurée par le secteur de maintenance comprend 28 concierges et artisans et 211 dames de nettoyage (219 postes) qui contribuent au nettoyage de locaux administratifs et scolaires.

Les contrats de travail et les décomptes de salaires mensuels de ce personnel ont été préparés par le secteur gérance.

Pour le fonctionnement de l'ensemble des services, notamment l'approvisionnement en produits de nettoyage, 272 commandes ont été passées.

Le secteur gérance assure la mise à jour des inventaires des services ainsi que la gestion des sinistres. En assurances «choses», l'Etat est assuré pour les risques incendie immobilier (ECAB), incendie mobilier, dégâts d'eau mobilier, dégâts d'eau immeubles, vol avec effraction et assurances ordinateurs.

#### 6.1.1.3 Section administrative – secteur opérations immobilières

Le secteur opérations immobilières a conclu différents contrats de bail à loyer, avenants, contrats de cession/vente, conventions en tout genre.

#### 6.1.1.4 Section administrative – secteur constructions subventionnées

La Commission des constructions scolaires a tenu quatre séances au cours desquelles trente-trois dossiers ont été traités.

L'Etat a versé 1 299 927 fr. 25 pour le subventionnement des constructions scolaires du niveau primaire et pour les constructions scolaires du niveau secondaire 2 799 800 francs de subventions à l'investissement et 89 280 francs pour les locations.

### 6.1.2 Evénements particuliers

Dans sa tâche d'entretien et de rénovation des constructions et des installations des bâtiments de l'Etat, la section technique du service a conduit et dirigé les travaux concernant les bâtiments suivants:

#### 6.1.2.1 Pour la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport

- > La Bibliothèque cantonale et universitaire

- 
- > La Haute école pédagogique
  - > Le Collège St-Michel
  - > Les Domaines du Collège St-Michel
  - > Le Collège du Sud
  - > Le Collège Ste-Croix
  - > L'Ecole de culture générale Fribourg
  - > Le Musée d'histoire naturelle
  - > Le Musée d'art et d'histoire
  - > La Haute Ecole de santé Fribourg.

#### 6.1.2.2 Pour la Direction de la sécurité et de la justice

- > Le bâtiment de la Direction
- > La Prison centrale
- > Le poste de police de La Roche
- > Les fourrières, à Avenches
- > La cabane des chiens, à Châtillon
- > Le poste de police de Porsel
- > Le CIG Granges-Paccot
- > Le CIG Vaulruz
- > Le CIG Domdidier
- > La place d'armes de Fribourg – Caserne de la Poya
- > L'ancien Arsenal, bâtiment des dépôts.

#### 6.1.2.3 Pour la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts

- > Le bâtiment de la Direction
- > Le Service des forêts et de la faune
- > La Préfecture de la Sarine
- > La Pisciculture d'Estavayer-le-Lac.

#### 6.1.2.4 Pour la Direction de l'économie et de l'emploi

- > Le bâtiment de la Direction
- > L'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg
- > L'Ecole des métiers.

#### 6.1.2.5 Pour la Direction de la santé et des affaires sociales

- > Le bâtiment de la Direction
- > Le Centre de requérants d'asile de Fribourg
- > Le Centre de requérants d'asile d'Estavayer-le-Lac.

#### 6.1.2.6 Pour la Direction des finances

- > Le bâtiment de la Direction.

#### 6.1.2.7 Pour la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions

- > Les dépôts de Tour Rouge
- > Le dépôt de Stadtberg
- > Le dépôt de Romont
- > Le site de Châtillon.

#### 6.1.2.8 Pour l'Administration centrale

- > Le Bâtiment administratif à la route des Daillettes 6 et 6a
- > La Chancellerie d'Etat
- > La Commanderie

- > L'Hôtel cantonal
- > Le Château préfectoral de Bulle
- > Le Château préfectoral de Châtel-Saint-Denis
- > Le Château préfectoral de Romont
- > Le Château préfectoral d'Estavayer-le-Lac.

#### 6.1.2.9 Pour les églises, chapelles et monuments historiques

- > La Cathédrale St-Nicolas
- > Les Tours et Remparts
- > L'Eglise St-Maurice
- > La Chapelle de Sensebrücke.

#### 6.1.3 Télégestion

Les tâches suivantes ont été effectuées pour la télégestion:

- > Raccordements des nouvelles acquisitions et des nouveaux bâtiments sur le système informatique de l'Etat
- > Mise en place des nouvelles alarmes agression, effraction et incendie pour les bâtiments
- > Modification des systèmes des transmissions de secours des personnes dans les ascenseurs
- > Analyse des offres des fournisseurs d'énergie pour les nouveaux bâtiments
- > Calculation énergétique pour le dépôt des cantonniers de Romont et suivi du chantier pendant les travaux et réception des installations techniques
- > Etudes, soumission et plan d'exécution pour la nouvelle production d'énergie concernant la Ferme à Pépins de Sorens
- > Mise en place du système test «EcoBITS» pour cinq bâtiments afin d'optimiser l'énergie des bâtiments
- > Mise en place du système test «EcoWizz» sur l'ensemble des bâtiments du collège St-Michel afin d'économiser de l'énergie sur les appareils
- > Analyse suite à l'étude de faisabilité pour la production de chaleur du projet ECAB à Châtillon.

#### 6.1.4 Développement durable

Dans le cadre de la mise en place du développement durable, contrôle et analyse des soumissions pour les bâtiments les plus gourmands en énergie. Un fichier a été mis en place afin de collecter les valeurs et ainsi faire une première analyse. Un rapport plus détaillé pourra être fait par la suite.

#### 6.1.5 Campagne de mesure sur le gaz Radon

Suite à la pose d'appareils de détection en octobre 2012, les données ont été analysées et les résultats transmis aux responsables des bâtiments.

### 6.2 Récapitulation des dépenses pour le service

Les dépenses pour les travaux sont présentées ci-dessous:

Dépenses	Fr.*	Fr.**
Entretien des bâtiments	4 484 960	5 239 410
Entretien et réparations des églises, chapelles et monuments historiques	1 770 170	79 990
Constructions, agrandissements, aménagements et travaux extraordinaires, achats d'immeubles	15 299 980	32 982 000

\* à charge des comptes du Service des bâtiments

\*\* à charge des comptes de l'ensemble des autres Directions

## 7 Etat du personnel

Pouvoirs – Directions Centres des charges		Compte 2013 EPT	Compte 2012 EPT	Ecart EPT
Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions		<b>388.23</b>	<b>386.49</b>	<b>1.74</b>
Administration centrale		388.23	386.49	1.74
3800/TPSE	Secrétariat général	13.24	13.02	0.22
3805/OCAT	Service des constructions et de l'aménagement	31.26	30.22	1.04
3808/SMOB	Service de la mobilité	14.71	14.65	0.06
3810/PCAD	Service des ponts et chaussées		39.44	-39.44
3811/SPCH	Service des ponts et chaussées	156.94		156.94
3820/PCRC	Routes cantonales: entretien		107.78	-107.78
3830/PCRN	Routes nationales: entretien	41.86	42.56	-0.70
3840/PCEE	Section lacs et cours d'eau		8.57	-8.57
3845/OPEN	Service de l'environnement	40.73	40.63	0.10
3850/BATI	Service des bâtiments	89.49	89.62	-0.13

# Rapport d'activité

## Direction des finances

—

2013



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction des finances DFIN**  
**Finanzdirektion FIND**

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Direction et Secrétariat général</b>	<b>5</b>		
<b>1.1</b>	<b>Activités</b>	<b>5</b>		
1.1.1	Activités courantes	5		
1.1.2	Événements particuliers	5		
<b>1.2</b>	<b>Collaboration intercantonale</b>	<b>6</b>		
1.2.1	Conférence des directeurs cantonaux des finances	6		
1.2.2	Conférence des directeurs cantonaux des finances des cantons latins	6		
1.2.3	Conférence romande de la Loterie et des Jeux	6		
<b>1.3</b>	<b>Affaires contentieuses</b>	<b>7</b>		
<b>1.4</b>	<b>Législation</b>	<b>7</b>		
1.4.1	Lois et décrets	7		
1.4.2	Ordonnances et arrêtés	7		
1.4.3	Modifications légales en rapport avec les mesures structurelles	7		
<b>2</b>	<b>Administration des finances (Afin)</b>	<b>8</b>		
<b>2.1</b>	<b>Activités</b>	<b>8</b>		
2.1.1	Les mesures structurelles et d'économies	8		
2.1.2	Le projet de budget 2014	8		
2.1.3	L'analyse des projets des Directions et des objets soumis au Conseil d'Etat	9		
2.1.4	La péréquation financière entre la Confédération et les cantons	9		
2.1.5	Examen de la problématique des allègements fiscaux et des aides directes aux entreprises	9		
2.1.6	Nouveaux instruments de gestion financière et administrative (NIGEFI)	10		
2.1.7	Le contrôle périodique des subventions	10		
2.1.8	Les comptes 2013	11		
2.1.9	Le service financier et la gestion de la trésorerie	11		
2.1.10	Le Service financier cantonal	11		
2.1.11	Situations périodiques des comptes et contrôle budgétaire	12		
2.1.12	Gestion par prestations (GpP)	12		
2.1.13	Autres activités	13		
<b>3</b>	<b>Service cantonal des contributions (SCC)</b>	<b>13</b>		
<b>3.1</b>	<b>Activités</b>	<b>13</b>		
3.1.1	Taxations fiscales	13		
3.1.2	Encaissement	14		
3.1.3	Formation du personnel	15		
3.1.4	Travaux préparatoires et divers	16		
3.1.5	Données statistiques	16		
3.1.6	Collaboration	16		
3.1.7	L'informatique du SCC	16		
<b>4</b>	<b>Service des impôts sur les successions et les donations (SISD)</b>	<b>18</b>		
<b>4.1</b>	<b>Activités</b>	<b>18</b>		
4.1.1	Activités courantes	18		
<b>5</b>	<b>Service du personnel et d'organisation (SPO)</b>	<b>18</b>		
<b>5.1</b>	<b>Activités courantes</b>	<b>18</b>		
5.1.1	Généralités	18		
5.1.2	Gestion du personnel	19		
5.1.3	Gestion de la paie	19		
5.1.4	Informatique	19		
5.1.5	Activités juridiques	19		
5.1.6	Assurances sociales	19		
5.1.7	Fonds d'entraide sociale (FESPE)	20		
5.1.8	Care Management (SPO-M)	20		
5.1.9	Santé et sécurité au travail (SST)	21		
5.1.10	Evaluation des fonctions (SPO-E)	21		
5.1.11	Formation et développement (SPO-F)	22		

5.1.12	Organisation (SPO-O)	23	7.1.4	Entreprises terminées en 2013	30
<b>5.2</b>	<b>Événements particuliers</b>	<b>23</b>	7.1.5	Conservation et mise à jour	30
<b>6</b>	<b>Service de l'informatique et des télécommunications (SITel)</b>	<b>24</b>	7.1.6	Nomenclature et adresses	30
<b>6.1</b>	<b>Activités</b>	<b>24</b>	7.1.7	Base de données de la mensuration officielle (BDMO)	31
6.1.1	Événement particulier	24	7.1.8	Remplacement de l'application Autodesk TB3	31
<b>6.2</b>	<b>Commissions, collaboration et partenariat</b>	<b>24</b>	7.1.9	Cadre de référence MM95	31
6.2.1	Commission informatique de l'Etat de Fribourg	24	7.1.10	Autres activités MO	31
6.2.2	Commission cantonale de l'informatique dans l'enseignement (CC-IE)	25	<b>7.2</b>	<b>Centre de compétences (CC) SIT (système d'information du territoire)</b>	<b>32</b>
6.2.3	Collaboration et partenariat	25	7.2.1	Coordination	32
<b>6.3</b>	<b>Sécurité des systèmes d'informations</b>	<b>25</b>	7.2.2	Projets et réalisations	32
6.3.1	Audits de sécurité	25	7.2.3	Données géographiques	33
<b>6.4</b>	<b>Section «Services généraux» (SG)</b>	<b>25</b>	7.2.4	Information et promotion	33
<b>6.5</b>	<b>Section «Computing Service et Network» (CS)</b>	<b>26</b>	<b>7.3</b>	<b>Cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (Cadastre RDPPF)</b>	<b>33</b>
6.5.1	Secteur Desktop	26	7.3.1	Activités	33
6.5.2	Secteur Middleware	26	<b>7.4</b>	<b>«Géoinformation»</b>	<b>34</b>
6.5.3	Secteur Data Center	26	7.4.1	Bases légales et organisation	34
6.5.4	Secteur Networking & Telephony	27	7.4.2	Modèles de géodonnées minimaux	34
6.5.5	Secteur Service Desk	27	7.4.3	HarmBat	34
<b>6.6</b>	<b>Section Solution Engineering (SE)</b>	<b>28</b>	<b>8</b>	<b>Registre foncier (RF)</b>	<b>35</b>
6.6.1	Secteur Projet Management Office (PMO)	28	<b>8.1</b>	<b>Activités</b>	<b>35</b>
6.6.2	Secteur Application Engineering (AE)	29	8.1.1	Tenue du registre foncier	35
6.6.3	Secteur Application Services (AS)	29	8.1.2	Informations et communications	35
6.6.4	Secteur Architecture & Intégration (AI)	29	8.1.3	Introduction du registre foncier fédéral	36
<b>7</b>	<b>Service du cadastre et de la géomatique (SCG)</b>	<b>30</b>	8.1.4	Remaniement parcellaire	36
<b>7.1</b>	<b>Mensuration officielle</b>	<b>30</b>	8.1.5	Informatisation du registre foncier	36
7.1.1	Mensurations parcellaires	30	<b>8.2</b>	<b>Taxation</b>	<b>36</b>
7.1.2	Entreprises décidées en 2013	30	8.2.1	Droits de mutation et droits sur les gages immobiliers	36
7.1.3	Entreprises en cours d'exécution	30	8.2.2	Impôt destiné à compenser la diminution de l'aire agricole	36
			8.2.3	La Commission d'estimation en matière d'impôt destiné à compenser la diminution de l'aire agricole et en matière de droit de mutation (CEIM)	37



---

<b>8.3</b>	<b>Le secteur informatique des Registres fonciers</b>	<b>37</b>	8.4.2	Représentations intercantonale et fédérale	37
8.3.1	Livraison de données et consultations	37	<b>8.5</b>	<b>L'Autorité de surveillance du registre foncier</b>	<b>38</b>
8.3.2	Les projets informatiques	37	<b>9</b>	<b>Inspection des finances (IF)</b>	<b>38</b>
<b>8.4</b>	<b>Autres activités</b>	<b>37</b>	<b>9.1</b>	<b>Activités</b>	<b>38</b>
8.4.1	Association des conservateurs du registre foncier	37	<b>10</b>	<b>Etat du personnel</b>	<b>40</b>

---

# 1 Direction et Secrétariat général

---

**Conseiller d'Etat, Directeur: Georges Godel**

**Secrétaire général: Jean-Paul Monney (jusqu'au 31 août 2013); Pascal Aeby (dès le 1<sup>er</sup> septembre 2013)**

## 1.1 Activités

Le Secrétariat général de la Direction des finances (SG-DFIN) s'occupe de la préparation des objets que la Direction des finances (DFIN) soumet au Conseil d'Etat et du suivi des dossiers que les autres Directions soumettent au Conseil d'Etat, notamment ceux qui sont importants sur les plans financiers, du personnel ou de l'informatique. Le SG-DFIN s'occupe également du traitement administratif des objets soumis au Grand Conseil, du suivi des actes législatifs et de la gestion de maints dossiers, notamment en matière de consultations internes ou externes. La gestion du portefeuille des assurances patrimoniales de l'Etat lui incombe également, ainsi que les relations avec la Société et la Commission cantonale de la Loterie romande.

L'administration du Secrétariat général comprend le traitement de la correspondance, les appels téléphoniques, la réception, les agendas et diverses réservations, le support logistique (notamment le matériel), le classement et l'archivage.

Le SG-DFIN, par ses deux traductrices à temps partiel, s'occupe de la traduction en allemand de textes en français, tout particulièrement des textes officiels à l'intention du Conseil d'Etat, des textes de la DFIN (correspondance, décisions), voire de textes des services. Les traductrices renseignent sur le plan interne sur des questions linguistiques, contrôlent sur demande des textes en allemand, établissent une documentation spécifique et collaborent à la terminologie en allemand dans les domaines relevant de la DFIN.

Le secteur juridique s'occupe des procédures contentieuses, de l'élaboration ou de la révision d'actes législatifs et de règlements, de préparer les réponses à des consultations et donne des conseils juridiques à l'interne ou à l'externe de l'Etat, particulièrement aux services de la DFIN ne disposant pas de juristes.

Egalement rattachée au SG-DFIN, la chargée de communication traite des communiqués aux médias, de la préparation des conférences de presse, du suivi de l'actualité ainsi que du site internet de la DFIN. Elle s'occupe de la rédaction et/ou de la relecture des allocutions du Conseiller d'Etat, pour lequel elle recherche des informations et rédige divers textes. En collaboration avec les services, elle est chargée des relations avec les médias. Elle traite en outre des demandes d'accès aux documents.

### 1.1.1 Activités courantes

Le montant du fonds des bénéficiaires de la Loterie romande pour les domaines culturels et sociaux auprès de l'Administration des finances s'élève à fin 2013 à 7 986 796 francs (7 024 046 francs à fin 2012).

Le montant du fonds des taxes de loteries à disposition du Conseil d'Etat auprès de l'Administration des finances s'élève à fin 2013 à 2 038 240 francs (2 114 942 francs à fin 2012).

### 1.1.2 Evénements particuliers

Le Secrétaire général de la DFIN a pris sa retraite à fin août, après 23 ans d'activités. Son successeur est entré en fonction le 1<sup>er</sup> septembre.

Compte tenu de la détérioration des perspectives financières de l'Etat, il a été nécessaire de mettre sur pied un programme de mesures structurelles et d'économie (MSE). La DFIN, particulièrement l'Administration des finances (AFin), a été fortement sollicitée par les tâches en lien avec les MSE. Ce point sera développé dans le rapport d'activités de l'AFin.

---

## 1.2 Collaboration intercantonale

### 1.2.1 Conférence des directeurs cantonaux des finances

La Conférence des directeurs cantonaux des finances a tenu trois séances en 2013, les 25 janvier, 16/17 mai et 25 septembre.

La séance des 16/17 mai était l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue dans le canton d'Uri. Comprenant tous les Directeurs des finances des cantons suisses, elle accueille généralement la Cheffe du Département fédéral des finances et des représentants de l'administration fédérale des finances et des contributions ainsi que des chefs des services cantonaux des finances et des contributions. M. le Directeur des finances du canton de Fribourg a été délégué par la Conférence au sein de la Commission intercantonale relative à l'accord sur les hautes écoles spécialisées (AHES).

Lors de l'assemblée générale, les principaux sujets traités ont été les suivants:

- > l'élection d'un nouveau Président en la personne de M. Peter Hegglin, Directeur des finances du canton de Zoug et d'un Vice-président avec M. Maurice Tornay, Directeur des finances et des institutions du canton du Valais;
- > la suite de la réforme de la fiscalité des entreprises (réforme III);
- > l'imposition forfaitaire selon la dépense, l'initiative pour un impôt fédéral sur les successions, la réforme des prestations complémentaires, la législation sur les jeux d'argent;
- > l'examen des rapports et comptes annuels de la Conférence et de ses organes (notamment comité, office de coordination et de consultation en matière fiscale, Conférence suisse sur l'informatique, Conférence suisse des impôts, groupe de travail sur la péréquation financière, organe de révision).

### 1.2.2 Conférence des directeurs cantonaux des finances des cantons latins

La Conférence des directeurs cantonaux des finances des cantons latins a tenu quatre séances en 2013, les 17 janvier à Neuchâtel, 25 avril à Fribourg, 29 août à Lausanne et 7 novembre à Berne. Elle réunit les Directeurs des finances des six cantons romands ainsi que des cantons de Berne et du Tessin. Elle accueille généralement des représentants des administrations cantonales des finances et de l'Administration fédérale des finances.

Les principaux sujets traités ont été les suivants:

- > le projet de nouvelle convention entre la Suisse et la France en matière d'impôts sur les successions;
- > les mesures d'économies cantonales;
- > la réforme des entreprises III;
- > différentes initiatives fédérales telles que «Imposer les successions à plusieurs millions pour financer notre AVS» et «Halte aux privilèges fiscaux des multimillionnaires» ;
- > la RPT et la position des cantons contributeurs en marge du rapport d'efficacité;
- > des échanges d'informations sur les comptes et les budgets des cantons représentés, en particulier sur les recettes fiscales et les risques de dégradation des finances cantonales.

### 1.2.3 Conférence romande de la Loterie et des Jeux

La convention entre les six cantons romands relative à la Loterie romande a institué la Conférence romande de la Loterie et des Jeux (CRLJ) dont la mission consiste à encourager la coordination de la législation et de la politique administrative en matière de loteries et autres jeux d'argent dans le cadre des compétences reconnues aux cantons par le droit fédéral et la convention intercantonale. Le Directeur des finances y représente le canton de Fribourg.

La Conférence a tenu deux séances en 2013, les 11 mars et 13 mai. Les principaux sujets traités ont été les suivants:

- > le bilan et la présentation pour les années à venir du programme intercantonal relatif à la prévention et la lutte contre la dépendance aux jeux;
- > des réflexions au sujet des jeux d'argent au 21<sup>e</sup> siècle;
- > la Convention internationale du Conseil de l'Europe sur l'intégrité du sport;
- > des procédures judiciaires en lien avec le Tactilo et l'Euro Loto;

- 
- > une information quant à la concertation entre la Confédération et les cantons au sujet de la rédaction de la loi sur les jeux d'argent.

### 1.3 Affaires contentieuses

Les affaires contentieuses portent sur le traitement de réclamations, de demandes d'exonération, de demandes en remises et de prétentions en responsabilité civile contre l'Etat. Le nombre de dossiers était en légère augmentation en 2013.

### 1.4 Législation

La liste par ordre chronologique des lois et décrets d'une part et des ordonnances et arrêtés d'autre part, adoptés en 2013 dans les domaines relevant de la Direction des finances, est la suivante:

#### 1.4.1 Lois et décrets

- > Décret du 5 février 2013 relatif aux crédits supplémentaires compensés du budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2012;
- > Décret du 15 mai 2013 relatif au compte d'Etat du canton de Fribourg pour l'année 2012;
- > Loi du 13 novembre 2013 fixant le coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2014;
- > Décret du 13 novembre 2013 relatif au budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2014;
- > Loi du 14 novembre 2013 modifiant la loi sur les impôts cantonaux directs;
- > Décret du 14 novembre 2013 concernant l'initiative populaire «FriNetz» (votation populaire).

#### 1.4.2 Ordonnances et arrêtés

- > Arrêté du 12 mars 2013 concernant la répartition des bénéfices de la Loterie romande pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2013 (176<sup>e</sup> affectation);
- > Ordonnance du 30 avril 2013 modifiant l'arrêté concernant la classification des fonctions du personnel de l'Etat (cinq fonctions du domaine technique ou scientifique);
- > Ordonnance du 22 mai 2013 précisant certains montants liés aux derniers comptes de l'Etat;
- > Arrêté du 11 juin 2013 concernant la répartition des bénéfices de la Loterie romande pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2013 (177<sup>e</sup> affectation);
- > Ordonnance du 20 août 2013 modifiant le règlement d'exécution de la loi sur le registre foncier;
- > Arrêté du 17 septembre 2013 concernant la répartition des bénéfices de la Loterie romande pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2013 (178<sup>e</sup> affectation)
- > Ordonnance du 24 septembre 2013 modifiant l'ordonnance sur la garantie de la rémunération en cas de maladie et d'accident du personnel de l'Etat;
- > Ordonnance du 21 novembre 2013 relative à la perception des créances fiscales pour l'année 2014;
- > Ordonnance du 3 décembre 2013 modifiant le règlement du personnel de l'Etat (engagement pour des travaux d'appoint);
- > Ordonnance du 3 décembre 2013 relative à la perception de l'impôt à la source;
- > Arrêté du 17 décembre 2013 concernant la répartition des bénéfices de la Loterie romande pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2013 (179<sup>e</sup> affectation).

#### 1.4.3 Modifications légales en rapport avec les mesures structurelles

- > Loi du 8 octobre 2013 instaurant des mesures structurelles et d'économies (personnel de l'Etat, imposition des véhicules, rétrocession de l'impôt sur les véhicules, assistance judiciaire, mesures pédaگو-thérapeutiques, subventions, impôts cantonaux directs, transferts immobiliers, transports);
- > Loi du 9 octobre 2013 instaurant des mesures structurelles et d'économies (aide et soins à domicile, épizooties, boissons alcooliques);
- > Ordonnance du 27 août 2013 instaurant des mesures structurelles et d'économies (ordonnance 1);
- > Ordonnance du 11 novembre 2013 (ordonnance 2) et ordonnances séparées (surveillance des fondations, taux d'intérêt des prêts fondés sur la politique d'innovation régionale, déduction des primes d'assurance-maladie et accidents, émoluments du Service cantonal des contributions);

- 
- > Ordonnance du 9 décembre 2013 concernant la fixation des échelles de traitements du personnel de l'Etat pour l'année 2014 et les mesures d'économies 2014–2016 (augmentation annuelle, contribution de solidarité).

Quelques ordonnances découlant des mesures structurelles ont été prises directement par d'autres Directions.

## 2 Administration des finances (Afin)

---

**Trésorier: Daniel Berset**

### 2.1 Activités

En 2013, l'Afin s'est principalement engagée dans les tâches suivantes: les mesures structurelles et d'économies, l'élaboration du budget 2014, l'analyse des projets des Directions et les relations financières avec la Confédération, la poursuite de la mise en place des nouveaux instruments de gestion financière et administrative ainsi que de la gestion par prestations. Elle a également présidé le groupe de travail et rédigé le rapport portant sur les allègements fiscaux et les aides directes aux entreprises. L'Afin a aussi porté ses efforts sur la tenue et la clôture des comptes, le paiement des fournisseurs, l'encaissement et le suivi des débiteurs, le service financier et la gestion de la trésorerie, le réexamen des subventions et le contrôle budgétaire.

#### 2.1.1 Les mesures structurelles et d'économies

Les travaux relatifs au programme de mesures structurelles et d'économies 2013–2016 de l'Etat (MSE), effectués pour la plupart sous la responsabilité administrative de l'Afin en collaboration avec les unités concernées, se sont poursuivis tout au long de l'année 2013. Les principales étapes ont été les suivantes:

- > Rédaction des rapports des quatre groupes de travail chargés respectivement d'analyser les propositions des services et Directions en matière de revenus, de personnel, de subventionnement ainsi que de réformes et d'autres mesures organisationnelles.
- > Préparation du rapport du 7 mai 2013 concernant le programme de MSE. Ce rapport a fait l'objet d'une consultation publique entre le 15 mai et le 14 juin 2013.
- > Discussions avec l'Association des communes fribourgeoises et participation aux négociations avec la Fédération des associations du personnel.
- > Analyse des résultats de la consultation et formulation de propositions définitives au Conseil d'Etat.
- > Préparation du message N° 2013-DFIN-20 du 3 septembre 2013 concernant le programme de MSE et compilation des modifications légales nécessaires.
- > Soutien technique au Conseil d'Etat en marge des séances de commission et des discussions au Grand Conseil. Ce dernier a accepté les modifications légales relatives au MSE lors de ses séances des 8 et 9 octobre 2013.
- > Coordination des modifications d'ordre réglementaire (ordonnances, règlements, arrêtés, tarifs) découlant des MSE, qui ont été adoptées en plusieurs étapes par le Conseil d'Etat.
- > Participation au groupe de travail relatif aux mesures dans le domaine de l'enseignement présidé par la DICS, qui a rendu son rapport final à la fin octobre 2013. Le Conseil d'Etat décidera des suites à y donner au début 2014.

La mise en œuvre du programme de MSE nécessitera des travaux complémentaires et la création de plusieurs groupes de travail au sein de l'administration cantonale durant l'année 2014. Il s'agira notamment d'effectuer les analyses détaillées prévues au sujet de certaines mesures annoncées pour 2015 ou 2016.

#### 2.1.2 Le projet de budget 2014

La procédure budgétaire 2014 s'est déroulée en parallèle avec les travaux d'établissement du programme de mesures structurelles et d'économies 2013–2016. L'application de ce plan d'assainissement a grandement facilité les travaux budgétaires. Il s'est traduit par une amélioration des résultats initiaux de plus de 110 millions de francs. Le

---

9 septembre 2013, le Conseil d'Etat a arrêté un projet de budget 2014 dont les principaux résultats sont les suivants: bénéfice de 0,5 million de francs au compte de résultats, investissements nets de 144,3 millions de francs, insuffisance de financement de 23,4 millions de francs, quote-part des subventions cantonales nettes de 38,6% par rapport aux recettes fiscales cantonales (plafond fixé à 41%), degré d'autofinancement des investissements de 83,8%. Le Grand Conseil a adopté ce projet le 13 novembre 2013 sans le modifier.

### 2.1.3 L'analyse des projets des Directions et des objets soumis au Conseil d'Etat

En 2013, l'AFin a émis un préavis à l'intention des Directions, services et établissements sur plus de 33 objets à incidences financières. Les objets principaux suivants ont ainsi fait l'objet d'une prise de position: les avant-projets de lois sur la HEP, la chasse, la pêche, la justice et les décrets relatifs aux transports publics, à l'achat d'immeubles, à l'achat d'équipements, aux routes. De plus, l'AFin a donné son avis au sujet des consultations relatives au concept touristique, à l'agglomération, aux mandats de prestations des cliniques privées, du HFR et du RFSM, à la coopération en Suisse occidentale, au concept santé à l'école. Cet important travail en «amont» contribue à une meilleure présentation et préparation des projets et il concourt à la maîtrise préalable de ces objets sous l'angle financier. L'AFin préavise également à l'attention du Directeur des finances tous les objets à incidences financières (messages, lois, décrets, arrêtés, ordonnances, rapports) soumis au Conseil d'Etat tout au long de l'année.

En 2013, l'AFin a aussi été particulièrement sollicité pour les travaux en rapport avec le développement du site de Bluefactory, avec le projet à ALP sur le site de Grangeneuve et par les difficultés financières d'Expo Centre.

### 2.1.4 La péréquation financière entre la Confédération et les cantons

En 2013, l'AFin a effectué les tâches suivantes concernant le système de péréquation financière entre la Confédération et les cantons:

- > Contrôle des données et analyse des incidences financières du système péréquatif fédéral (en collaboration avec le Service cantonal des contributions): vérification des prévisions pluriannuelles effectuées par l'Institut BAK Basel Economics; vérification des chiffres 2014 mis en consultation par la Confédération; estimation de l'incidence des bénéfices réalisés par les sociétés disposant d'un allègement fiscal sur les paiements reçus au titre de la péréquation des ressources.
- > Interventions aux niveaux fédéral et intercantonal: préparation de la réponse du Conseil d'Etat à l'audition sur les chiffres péréquatifs 2014; rédaction de notes à l'intention de la députation fribourgeoise aux Chambres fédérales concernant le réexamen en cours du système péréquatif fédéral et les incidences péréquatives de la réforme de l'imposition des entreprises III.
- > Activités de coordination en lien avec les conventions-programmes dans le domaine de l'environnement: agrégation et transmission à l'Office fédéral de l'environnement des rapports annuels 2012; échanges divers avec les Directions et unités administratives cantonales concernées.
- > Entretien des contacts administratifs avec la Conférence des gouvernements cantonaux, la Conférence des directeurs des finances, le Département fédéral des finances et les administrations des finances d'autres cantons; réponses à diverses questions relatives à la RPT et à sa mise en œuvre.

### 2.1.5 Examen de la problématique des allègements fiscaux et des aides directes aux entreprises

En janvier 2012, le Conseil d'Etat, sur proposition de la DFIN, avait chargé sa Délégation des affaires économiques et financières de procéder à une analyse approfondie des politiques menées par le canton en matière d'allègements fiscaux et d'aides directes aux entreprises, en tenant compte des évolutions contextuelles aux niveaux national et international. Un groupe de travail interdirectionnel, composé de représentants de la Promotion économique (PromFR), du Service cantonal des contributions (SCC) et de l'AFin, avait alors été constitué à cette fin. Ce groupe, présidé par le Trésorier d'Etat, a rendu son rapport final à la fin février 2013. Le rapport était accompagné d'une directive sur les mesures de soutien aux entreprises, d'un contrat de prestation type et d'un modèle de décision. Le Conseil d'Etat a pris acte de ces documents et les a rendus publics le 8 juillet 2013, avec une prise de position. Il a également fait part à cette occasion de ses réflexions relatives à la stratégie future du canton de Fribourg en matière de fiscalité des entreprises. Les nouvelles règles et procédures ont été appliquées à toutes les demandes d'allègement déposées par la suite.

## 2.1.6 Nouveaux instruments de gestion financière et administrative (NIGEFI)

Au cours de l'année 2013, la section Nigefi a assuré les tâches usuelles d'exploitation, de maintenance et de support applicatif en relation avec la plateforme SAP. Elle a mené différents projets dans les domaines applicatif et technique.

D'un point de vue technique, le projet de mise à jour du système SAP débuté en 2012 a été finalisé au cours du premier trimestre 2013.

### 2.1.6.1 Projets applicatifs réalisées en 2013

- > Déploiement de l'outil de facturation SD auprès du Service de personnel et d'organisation et de l'Ecole professionnelle artisanale et commerciale.
- > Développement, en collaboration avec le SITel, d'une application permettant au Service de la justice de gérer et de suivre les dossiers d'assistance judiciaire en vue de leur recouvrement.
- > Dans le domaine du E-gouvernement, la réalisation du projet «E-Bill 1» permettra dès 2014 à l'administration cantonale de recevoir, de traiter et de comptabiliser automatiquement certaines factures électroniques.

### 2.1.6.2 Projets applicatifs en cours de réalisation

- > Application de gestion et de suivi des ordonnances pénales pour les Préfectures.
- > Déploiement, en collaboration avec le SITel, du module de gestion des subventions octroyées pour le Service de l'agriculture.

## 2.1.7 Le contrôle périodique des subventions

- > *Examens des subventions 2013 et suivi des mesures décidées*

Durant l'année 2013, les travaux se sont concentrés sur les examens planifiés en 2012 non encore achevés.

L'Administration des finances a en outre participé de manière active aux travaux liés à l'élaboration des mesures structurelles et d'économie. De ce fait, il a été renoncé à planifier de nouveaux examens de subventions pour 2013, afin de mettre l'accent sur l'analyse de tous les domaines de subventionnement dans le but de proposer des mesures d'économies. Pour ce faire, le suivi des mesures décidées à la suite des examens de subventions a permis d'identifier plusieurs mesures non encore en vigueur et d'accélérer ainsi leur mise en œuvre dans les meilleurs délais.

A partir de 2014, la réalisation des réexamens des subventions reprendra son rythme normal, sur la base d'une planification pluriannuelle.

- > *Contrôle régulier des prescriptions de la LSub*

La LSub prévoit, par son article 21 al. 2, que le total des subventions de fonctionnement n'exécède pas une certaine proportion du produit de la fiscalité cantonale. Des calculs sont donc opérés tout au long de la procédure budgétaire, afin de s'assurer du respect de cette règle. Le plafond relatif aux subventions nettes de fonctionnement se monte à 41% du produit de la fiscalité.

Pour mémoire, le budget 2013 de l'Etat de Fribourg présentait un taux de subventions nettes de fonctionnement par rapport au produit de la fiscalité de 41,1%, et le budget 2014 un taux de 38,6%. Ce dernier résultat a été largement influencé par les mesures structurelles et d'économies décidées dans le domaine des subventions.

En outre, conformément à la LSub, l'Administration des finances a réalisé l'examen détaillé de plusieurs projets de textes concernant la législation spéciale relative à des subventions. Ces examens ont porté en particulier sur la conformité des textes proposés aux prescriptions et principes découlant de la législation sur les subventions.

- > *Autres tâches liées au domaine des subventions*

L'Administration des finances a participé activement à différents groupes de travail, commissions et comités de pilotage qui ont des liens étroits avec des questions liées au subventionnement ou plus généralement aux finances de l'Etat.



### 2.1.8 Les comptes 2013

La comptabilité générale a enregistré toutes les opérations nécessaires à l'établissement des comptes de l'Etat. Le plus grand volume d'écritures est constitué par la saisie des factures fournisseurs qui sont enregistrées pour deux tiers par la comptabilité générale et un tiers dans les services dont le volume des factures est suffisamment important pour permettre la mise en place d'une décentralisation de la saisie. La comptabilité est responsable des comptes courants Etat-communes et gère toutes les opérations de mise à jour de ces comptes. Les relations financières avec la Confédération sont réglées par le biais d'un compte courant par lequel transite la majorité des opérations. La comptabilité est associée aux travaux de mise en place des nouveaux instruments de gestion financière et administrative. Elle apporte son appui aux travaux de réorganisation comptable des unités administratives. Elle est aussi très active dans la conduite du service financier.

Le compte d'Etat de l'année 2013 fait l'objet d'un fascicule séparé qui comprend un message explicatif et le détail des comptes et du bilan. Le lecteur est renvoyé à ces documents.

### 2.1.9 Le service financier et la gestion de la trésorerie

Les principales tâches exécutées dans ce domaine peuvent être résumées comme il suit:

- > exécution des paiements de l'ensemble des dépenses du budget de l'Etat, à l'exception de celles de quelques établissements,
- > enregistrement de la perception de l'ensemble des recettes budgétaires cantonales,
- > gestion et tenue de la comptabilité des comptes bancaires généraux de l'Etat et suivi du budget de trésorerie.

Le volume des affaires traitées par le service financier de l'AFin a évolué ainsi entre 2012 et 2013:

	2012	2013
Trafic bancaire DTA (en millions de francs)	1707.34	1804.13
Comptes bancaires et postaux: écritures enregistrées	9377	10 048

Les autres activités de ce secteur sont les suivantes:

- > gestion des liquidités et des fonds et fondations: en 2013, le volume des prêts à court terme s'est élevé à 587 millions de francs (2012: 847 millions de francs). Le nombre de prêts est de 13 contre 17 en 2012; l'AFin gère et tient la comptabilité de 54 fonds et fondations.
- > en 2013, la dette à moyen et long termes de l'Etat a été réduite de 310 millions de francs à la suite du remboursement de quatre prêts arrivant à échéance. Elle atteint désormais 50 millions de francs.
- > gestion des prêts: l'AFin tient les comptes et assure la gestion des prêts accordés pour les investissements dans les régions de montagne (16,043 millions, 196 prêts).
- > autres tâches: parmi les autres tâches, on peut citer la gestion du portefeuille-titres de l'Etat, la tenue des comptes de prêts et des avances de trésorerie accordés aux institutions publiques, la tenue des comptes et le versement des aides financières accordées par le Fonds d'équipement touristique, la récupération de l'impôt anticipé auprès de l'Administration fédérale des contributions.

### 2.1.10 Le Service financier cantonal

Le Service financier cantonal a notamment comme mission l'encaissement, le suivi des débiteurs et le contentieux de tous les services de l'Etat qui ne disposent pas d'infrastructure adéquate et qui ne gèrent pas eux-mêmes le suivi des débiteurs. La mise en place de ce service et l'utilisation du progiciel SAP ont permis d'améliorer et de rationaliser sensiblement le processus d'encaissement et le suivi des débiteurs. L'activité de ce service connaît un développement important.

En 2013, le montant total des factures traitées s'est élevé à près de 232 millions de francs (2012: 208 millions de francs). Cela correspondait à près de 208 000 factures (2012: 156 000). A fin 2013, les poursuites en cours se montaient à 833 000 francs (2012: 764 000 francs) et le nombre de dossiers s'élevait à 1904 (2012: 628 dossiers). A

---

signaler que pour l'année 2013, l'encaissement par cash et cartes représentait 42 641 factures pour un montant de près de 5 millions.

### 2.1.11 Situations périodiques des comptes et contrôle budgétaire

Sur la base des rapports de comptes intermédiaires établis par les services et établissements, au besoin complétés d'observations par les Directions, l'Administration des finances élabore trois fois l'an une note de synthèse à l'intention du Conseil d'Etat. Ce document fait le point de situation quant à l'exécution du budget annuel: il met en évidence les principaux écarts relevés en matière de dépenses et de recettes au 30 avril, au 31 juillet et 30 septembre et il indique les mesures correctrices envisagées. Cette démarche d'analyse permet un meilleur pilotage des finances cantonales et complète utilement la tâche de contrôle budgétaire. Elle a permis de déceler une amélioration progressive de la situation devant permettre, en particulier, de réduire l'importance du recours à la fortune (prélèvement de 38 millions de francs inscrit au budget 2013) pour se rapprocher de l'équilibre au compte de résultats.

Le contrôle budgétaire courant s'exerce tout d'abord par la comptabilité générale à qui revient le rôle de veiller, avant comptabilisation, à ce que les factures présentées au paiement correspondent aux crédits prévus de manière détaillée dans les justificatifs du budget. Le contrôle budgétaire porte également sur les dépassements de crédits. La section planification financière et contrôle budgétaire traite l'ensemble des demandes de crédits supplémentaires. Elle préavise ces requêtes avant de les soumettre au Conseil d'Etat. Durant l'année 2013, celui-ci a admis 25 demandes (49 en 2012) portant sur un montant total de 28,2 millions de francs (20,8 millions en 2012), représentant le 0,87% (0,61% en 2012) des dépenses totales effectives budgétisées pour l'exercice 2013. Ce volume des crédits supplémentaires est supérieur de quelque 50% par rapport à la moyenne qui s'élève à 0,58% pour la période 2002–2012. Un message détaillé sera soumis au Grand Conseil à la session de mars 2014.

### 2.1.12 Gestion par prestations (GpP)

La mission de la Section gestion par prestations (SGpP) consiste à planifier, organiser et introduire progressivement la gestion par prestations (GpP) auprès des unités administratives de l'Etat de Fribourg.

#### > *Comptes GpP 2012*

En application de la législation en vigueur, les unités administratives GpP ont présenté des résultats portant sur les charges, les revenus et les soldes de chaque groupe de prestations et ont fourni des indicateurs et des commentaires sur les activités déployées. La SGpP a coordonné la procédure d'établissement et de bouclage des comptes 2012 et apporté son soutien aux unités concernées.

#### > *Controlling GpP au 31.12.2012 et 31.08.2013*

Les unités GpP ont établis les rapports de controlling au 31 décembre 2012 et au 31 août 2013. Ces rapports, signés par les Directions concernées, ont fait l'objet d'une analyse formelle par la SGpP. La SGpP a coordonné l'établissement de ces rapports de controlling et apporté son soutien aux unités.

#### > *Budgets GpP 2014*

Les unités GpP ont établi les budgets 2014 par groupe de prestations et prestations dans le cadre de la procédure budgétaire ordinaire. La SGpP a coordonné l'établissement de ces budgets et apporté son soutien aux unités GpP.

#### > *Développement de la GpP*

Parallèlement à ses activités principales, la SGpP a effectué différents travaux consistant à améliorer certaines procédures, certains concepts et certains instruments GpP.

Sur la base d'une évaluation interne concernant le fonctionnement et l'utilisation de la GpP au sein de l'Etat, le Conseil d'Etat s'est prononcé en faveur d'une réorientation de la GpP. Sauf demande particulière, la GpP ne sera dorénavant pas étendue activement à d'autres unités administratives à court terme. Le Service archéologique de l'Etat de Fribourg (SAEF) a choisi pour sa part de sortir de la GpP à partir du budget 2014. Les autres unités administratives concernées ont manifesté leur volonté de conserver ce système de gestion budgétaire. Elles bénéficieront ainsi toujours du soutien actif de la part de SGpP.

### 2.1.13 Autres activités

- > Réponses à des consultations fédérales, intercantionales et cantonales.
- > Participation à divers groupes de travail et commissions: task force plan de relance, comités de pilotage Polycom et pour la jonction autoroutière Fribourg-Sud; commissions de bâtisse du collège de Gambach, du collège du Sud, du pont de la Poya, du Tribunal cantonal, du Service des autoroutes, de la route Romont–Vaulruz; groupes de travail relatifs à la mise en œuvre au niveau cantonal de l'art. 5 al. 1 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, au projet sur le désenchevêtrement des tâches Etat/communes, commissions fonds d'équipement touristique, commission consultative d'aide et d'accompagnement des personnes handicapées et inadaptées, senior +, harmonisation de l'administration des écoles, outil de saisie des prestations et des absences; examens des projets immobiliers et de locations importants, nouvelle structure juridique TPF, groupe de travail Bluefactory.
- > Evaluation de la situation conjoncturelle dans la perspective du budget 2014.
- > Etablissement de la statistique des postes de travail pour les comptes 2012 et le budget 2014.
- > Préparation des dossiers de conférences de presse se rapportant aux comptes 2012, au budget 2014 et au programme de mesures structurelles et d'économies.
- > Elaboration du rapport concernant les conséquences financières et en personnel des décisions prises par le Grand Conseil durant l'année 2013.
- > Edition du dépliant 2013 relatif aux indicateurs statistiques des finances de l'Etat.
- > Mise à jour et entretien du site Internet de l'Afin.
- > Facturation mensuelle aux services des dépenses liées aux taxes postales et aux téléphones privés.
- > Représentation de l'Etat au sein du Conseil d'administration d'Agy Expo SA, de la Grenette SA, de l'Office cantonal du matériel scolaire et de la Société des Remontées mécaniques fribourgeoises SA.
- > Réponse à diverses enquêtes sur les programmes d'allègements budgétaires en cours ou envisagés par les cantons.

## 3 Service cantonal des contributions (SCC)

**Administrateur: Alain Mauron**

### 3.1 Activités

#### 3.1.1 Taxations fiscales

##### 3.1.1.1 Taxation des personnes physiques

Au début de l'année 2013, le SCC a organisé huit séances d'information à l'intention des contribuables dans tous les districts pour répondre aux questions relatives à la déclaration d'impôt de la période fiscale 2012.

Pour faciliter l'établissement de la déclaration d'impôt sur ordinateur, un logiciel est mis à disposition des contribuables depuis la période fiscale 2003. Cet outil, dénommé FRItax, doit être téléchargé depuis le site Internet du SCC. Les formules, accompagnées d'une feuille de codes-barres, sont retournées au SCC par courrier. A réception, les codes-barres contenant les données permettent une saisie accélérée. Plus de 106 000 (98 000 en 2012) déclarations ont pu être saisies par des lecteurs optiques, ce qui représente plus de 60% (56% en 2012) des déclarations.

Il est à relever qu'à fin décembre 2013 plus de 92% (90% en 2012) des contribuables ont reçu leur avis de taxation et le décompte final de l'année 2012. Les dossiers non taxés sont principalement ceux des indépendants, ce qui s'explique par la rentrée plus tardive des déclarations d'impôt. Le SCC, en parallèle à la poursuite des travaux de taxation, a procédé à l'examen des réclamations et recours.

### 3.1.1.2 Taxation des personnes morales

La première partie de l'année 2013 a été consacrée à terminer les taxations de la période fiscale 2011. Néanmoins, l'essentiel du travail de l'année a consisté à examiner les déclarations de la période fiscale 2012. Dans le cadre des travaux d'investigation, 116 expertises (145 en 2012) ont été effectuées. A la fin décembre 2013, environ 66% (65% en 2012) des personnes morales ont reçu leur avis de taxation pour la période fiscale 2012.

La section des personnes morales a traité 13 319 dossiers au 31.12.2013. Ce chiffre est en hausse d'environ 2% par rapport à la situation au 31.12.2012 (13 055 dossiers).

### 3.1.1.3 Exonération pour but d'utilité publique ou de service public

Outre ses activités ordinaires de soutien aux secteurs de taxation, de collaboration dans les affaires en lien avec l'activité parlementaire (interventions parlementaires, consultations, etc.) et de travaux législatifs, le secteur juridique du SCC traite toutes les demandes d'exonération fiscale adressées par des associations ou fondations poursuivant des buts d'utilité publique, de service public ou culturels.

En 2013, 40 décisions d'exonération ont été notifiées (49 en 2012). Par ailleurs, 49 (68 en 2012) nouvelles demandes d'exonération ont été déposées. Au 31 décembre 2013, 49 (41 au 31.12.2012) dossiers demeurent en cours de procédure.

### 3.1.1.4 Impôt sur les gains immobiliers

Seuls les bénéfices immobiliers réalisés par des privés sont soumis à cet impôt. Les professionnels et ceux qui, sur le plan fiscal, sont considérés comme tels voient les bénéfices réalisés sur les opérations immobilières soumis à l'impôt ordinaire. L'impôt sur les gains immobiliers s'élève à 30 840 000 francs dans les comptes de l'année 2013 (24 876 000 francs en 2012).

L'imposition est différée en cas d'aliénation de l'habitation ayant durablement et exclusivement servi au propre usage du vendeur dans la mesure où le produit ainsi obtenu est affecté, dans un délai de deux ans avant ou après l'aliénation, à l'acquisition ou à la construction, en Suisse, d'une habitation servant au même usage. En 2013, 209 cas (246 en 2012) ont bénéficié d'un report d'imposition pour un total de gains immobiliers de 31 715 000 francs (35 589 000 francs en 2012). L'impôt cantonal non perçu s'est élevé à 3 066 000 francs (2 758 000 francs en 2012).

### 3.1.1.5 Procédures en soustraction fiscale et rappel d'impôt

En 2013, 409 décisions (397 en 2012) ont été notifiées en matière de soustraction d'impôt et/ou de rappel d'impôt sur les plans cantonal et fédéral.

Les impôts cantonaux rappelés ou soustraits, intérêts compris, se sont élevés à 4 996 000 francs (3 213 000 francs en 2012) et les amendes fiscales à 239 000 francs (311 000 francs en 2012). Pour l'impôt fédéral direct, le total des impôts arriérés, intérêts compris, et des amendes prononcées s'élève à 1 711 000 francs (1 178 000 francs en 2012).

S'agissant des dénonciations spontanées non-punissables, elles ont engendré en 2013 des recettes fiscales cantonales de 3 441 000 francs (2 089 000 francs en 2012), intérêts compris, pour des capitaux non-déclarés de 57 216 000 francs (46 576 000 francs en 2012) et des revenus non-déclarés de 10 107 000 francs (7 266 000 francs en 2012). Ces chiffres sont compris dans les montants indiqués ci-dessus.

## 3.1.2 Encaissement

### 3.1.2.1 Encaissement des impôts cantonaux

Le SCC a, en règle générale, facturé neuf acomptes de l'impôt 2013 dont le paiement devait être effectué chaque fin de mois de mai 2013 à janvier 2014; toutefois, le montant de chaque acompte ne peut être inférieur à 20 francs. Il a également été proposé aux contribuables de s'acquitter de la totalité de l'impôt à l'échéance du premier acompte. Ainsi 45 500 contribuables (44 500 en 2012) ont payé l'impôt en une fois.

Lors de la notification des avis de taxation, principalement de l'année 2012, un décompte final a également été établi. Lorsque le décompte laisse apparaître un solde à rembourser, celui-ci est versé sur le compte postal ou bancaire du contribuable. Le SCC gère ainsi environ 169 000 comptes (158 500 en 2012).

---

Dans la gestion de la procédure d'encaissement, le SCC a transmis 20 400 arrangements de paiement fermes (20 500 en 2012), expédié des réquisitions de poursuites qui ont provoqué la réception de 16 350 commandements de payer (16 000 en 2012). Il a également déposé 128 plaintes pénales pour distraction de biens saisis (103 en 2012).

Une cellule «ADB» a été créée pour une gestion active des créances impayées. Il s'agit de créances qui ont donné lieu à la délivrance d'un acte de défaut de biens après poursuite ou après faillite et celles dont la procédure de poursuite n'avait pu aboutir faute d'adresse connue. En effet, le délai de prescription étant de 20 ans depuis la date de délivrance de l'ADB, (cf. art. 2 al. 5 des dispositions transitoires de la modification du 16 décembre 1994 de la LP) tous les ADB délivrés avant 1997 se prescrivent le 31.12.2016, ceux délivrés en 1997 se prescrivent le jour correspondant de l'année 2017, et ainsi de suite chaque année.

Le secteur encaissement et contentieux veille, en fonction des priorités, à alterner les actes dont le recouvrement est certain (contribuables dont l'adresse et la situation financière sont connues) et les mesures visant uniquement et momentanément la préservation de la créance avant sa prescription (débiteurs dont la situation financière ne permet pas une reprise) ou celles nécessitant un important travail de recherche d'adresses et de détermination de la situation financière (débiteurs ayant quitté le canton).

En 2013, les montants encaissés au titre de reprises d'actes de défaut de biens s'élèvent à environ 1 469 000 francs pour l'impôt cantonal (1 226 000 francs en 2012). Ce montant ne concerne que les comptes dont le rachat s'est terminé en 2013. Les montants encaissés en 2013 pour des procédures qui se poursuivent en 2014 ne sont pas compris dans ce chiffre.

Le total des montants encaissés au titre de reprises d'actes de défaut de biens entre le 01.01.2013 et le 31.12.2013, indépendamment des dates de début et de fin de la procédure de recouvrement, s'élève quant à lui à environ 3 008 000 francs pour l'impôt cantonal (1 828 000 francs en 2012).

### 3.1.2.2 Encaissement des impôts communaux et paroissiaux par le SCC

Durant l'année 2013, 55 communes (54 en 2012) ont utilisé les services de l'Etat pour l'encaissement de leurs impôts ordinaires.

L'application informatique permet d'offrir cette prestation également aux paroisses du canton à la condition que les impôts soient perçus auprès de tous les paroissiens de la même commune. Le SCC perçoit l'impôt des personnes physiques pour de nombreuses paroisses touchant 132 communes (133 en 2012) du canton. Ces impôts sont encaissés sur la base d'une convention. Quant à l'impôt paroissial dû par les personnes morales, il est perçu par le SCC depuis l'année fiscale 2001, selon l'article 17a de la loi concernant les rapports entre les Eglises et l'Etat.

### 3.1.2.3 Remises d'impôts

En vertu de l'article 212 LICD, la Direction des finances, sur préavis de l'autorité communale, statue sur les demandes de remise d'impôts. A cet effet, le SCC procède aux enquêtes nécessaires, élabore un préavis et prépare les décisions prises par la Direction des finances.

En 2013, 397 demandes de remise (384 en 2012) de contribuables ont été déposées, et 67 demandes provenaient de l'année 2012. 142 contribuables (108 en 2012) ont reçu une décision négative, alors que 192 (174 en 2012) contribuables ont obtenu une remise d'impôts. Dans 185 (171 en 2012) cas, la remise concernait l'impôt d'une année, dans six cas (trois en 2012) l'impôt de deux ans et dans un cas l'impôt de plus de deux ans (0 cas en 2012). Il est à relever que les requêtes de 74 contribuables (87 en 2012) n'ont pas pu faire l'objet d'une entrée en matière, les conditions formelles de la remise n'étant pas remplies. Quatre cas (cinq en 2012) ont fait l'objet d'une demande de révision.

Le montant des impôts cantonaux remis s'élève à 185 000 francs (188 000 francs en 2012).

### 3.1.3 Formation du personnel

Au cours de l'année 2013, plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont participé aux cours organisés dans le cadre du concept de formation et de perfectionnement mis en place par la Conférence suisse des impôts (CSI) à l'usage de toutes les administrations fiscales. Au 31.12.2013, un collaborateur participe au cours de formation I (cours de base),

---

une collaboratrice et un collaborateur suivent le cours II (indépendants et personnes morales) alors qu'une collaboratrice et quatre collaborateurs participent au cours III (expert fiscal CSI). En outre, à l'issue d'un examen écrit, deux collaboratrices et un collaborateur ont obtenu le certificat CSI du cours I, alors que deux collaboratrices et deux collaborateurs ont obtenu le certificat CSI II. Les nouvelles collaboratrices et collaborateurs ont bénéficié d'une formation centralisée assurée sur le plan interne. Par l'approfondissement de certains sujets et l'examen de cas concrets, les participants ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances de base et de se familiariser avec le système fiscal.

#### 3.1.4 Travaux préparatoires et divers

En plus des travaux de taxation et de perception des divers impôts qui occupent la plus grande partie du personnel, le SCC effectue d'autres tâches, en particulier dans le domaine du droit, de la statistique, de l'établissement des comptes et du budget. De nombreux préavis, notes, calculs d'incidences financières et réponses à des consultations ont été fournis à diverses instances cantonales et fédérales. Le service a aussi préparé les réponses aux interventions parlementaires concernant la fiscalité. Le SCC s'est également chargé de nombreux travaux en vue de la déclaration 2013, en révisant le contenu des formules fiscales et des instructions sur la manière de remplir la déclaration d'impôt ou en établissant les nouveaux barèmes de l'impôt à la source.

#### 3.1.5 Données statistiques

Les statistiques fiscales 2011 ont été publiées au début novembre 2013. En 40 pages de commentaires, tableaux et graphiques, elles fournissent des données concernant le rendement de l'impôt cantonal sur le revenu et la fortune des personnes physiques et le rendement de l'impôt cantonal sur le bénéfice et le capital des personnes morales. Ces statistiques sont disponibles sur le site internet du SCC [www.fr.ch/scc](http://www.fr.ch/scc). Il en est de même pour celles des années précédentes.

#### 3.1.6 Collaboration

##### 3.1.6.1 A l'intérieur du canton

Par le fait que le SCC détient quantité d'informations chiffrées précieuses pour certaines analyses, il lui est demandé, dans le respect de la protection des données, de fournir des statistiques à d'autres services de l'Etat, tels le Service des communes ou le Service de la statistique. De multiples réponses ont également dû être données aux questions émanant des autorités communales et ecclésiastiques en relation avec l'établissement de leur budget. Dans le domaine de l'intendance, le SCC procède également, pour ses propres besoins et pour ceux d'autres services de l'Etat (Office des poursuites, Service du personnel et d'organisation, Caisse cantonale de compensation, Office de la circulation et de la navigation, etc.) à l'impression et à la mise sous pli de plus de 4 100 000 (3 800 000) documents représentant près de 2 100 000 (1 800 000) envois durant l'année 2013. Plus de la moitié des envois a été effectuée pour d'autres services.

##### 3.1.6.2 Dans le domaine fiscal

Les administrations fiscales fédérales et cantonales sont regroupées au sein de la Conférence suisse des impôts (CSI). Les membres de la direction du service et certains collaborateurs sont engagés dans ces structures. Le canton de Fribourg est ainsi présent dans les commissions «indépendants et personnes morales» (par le biais des groupes de travail «fiscalité d'entreprise» et «agriculture»), «impôts sur le revenu et la fortune» (par le biais du groupe de travail «prévoyance»), et «logistique» (par le biais des groupes de travail «CET – estimation de titres non cotés en bourse» et «formulaires»).

#### 3.1.7 L'informatique du SCC

##### 3.1.7.1 Plateforme de communication SEDEX

L'organe de la Conférence suisse des impôts a mis en place une plateforme permettant des échanges électroniques de données. Les messages sont échangés électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme de données SEDEX (Secure Data EXchange) et peuvent être traités directement dans les applications métiers. La deuxième étape du projet nommé EEAF (Echanges Electroniques entre Autorités Fiscales) est en production depuis avril 2013. Le SCC



---

est désormais en mesure de recevoir et d'envoyer des documents via le canal SEDEX pour les communications AVS. Un nouveau projet dont l'objectif est de permettre l'échange d'autres documents électroniques (par ex. certificats de salaire) sera développé en 2014.

#### 3.1.7.2 Plateforme de communication FRI-PERS

FRI-PERS permet aux communes du canton d'échanger des données avec la plateforme cantonale et ainsi de mettre à disposition des différentes entités cantonales les données en relation avec leur activité. Actuellement, le SCC reçoit par courrier postal les avis d'arrivée et de départ de l'ensemble des contribuables du canton ainsi que les mutations des adresses. Le projet consacré à la prise en charge semi-automatique dans le système informatique du SCC de ces avis via FRI-PERS est en production. Certaines adaptations quant à l'organisation du travail et à la formation des utilisateurs sont en cours. Le système sera opérationnel dans le courant 2014.

#### 3.1.7.3 Echanges électroniques avec les offices des poursuites – norme e-LP 2.0

Le système d'échange de données électroniques entre le SCC et les offices des poursuites (OP) a évolué afin de respecter la norme e-LP 2.0 de la Confédération. Ainsi, tous les stades de la poursuite (de la réquisition de poursuite à la clôture de cette dernière) peuvent maintenant bénéficier d'échanges électroniques, sous forme de fichiers XML structurés et de pièces jointes au format PDF. La mise en production de la nouvelle version d'e-LP a été réalisée avec succès en septembre 2013. Les échanges électroniques se font pour l'instant exclusivement avec les OP fribourgeois et leur logiciel Themis, permettant ainsi de couvrir la grande majorité des poursuites traitées par le SCC. Les OP des autres cantons seront progressivement intégrés à ce processus.

#### 3.1.7.4 FRItax+ et facturation de la prolongation des délais

Le SCC a mandaté le SITel afin de réaliser une étude analysant les besoins et les perspectives du Service en lien avec la cyberadministration. C'est suite à cette étude que le projet FRItax+ a été initié durant l'année 2013. L'objectif de ce projet est de permettre le dépôt électronique de la déclaration d'impôt, directement depuis le logiciel existant «FRItax» que les contribuables connaissent bien. Ce projet intègre également la facturation de la prolongation des délais pour le dépôt de la déclaration d'impôt. Le développement se poursuivra en 2014.

#### 3.1.7.5 Dématérialisation des documents

L'étude d'un projet de dématérialisation des documents à l'Etat de Fribourg a été initiée durant l'année 2013. Ce projet devrait aboutir dans un premier temps à la dématérialisation des certificats de salaires des contribuables.

#### 3.1.7.6 Migration sur Windows 7

En 2013, le SCC a procédé à la migration de plus de 250 postes de travail de Windows XP à Windows 7, qui est la plateforme officielle proposée par le SITel.

#### 3.1.7.7 Refonte XPL

L'étude de la refonte complète du système gérant le registre des contribuables et des partenaires (XPL), de l'application de l'impôt à la source ainsi que de la sécurité applicative du SCC a débuté en 2013. Cette étude est née du besoin de pouvoir assurer la pérennité de cet outil devenu indispensable au système applicatif du Service des contributions. En effet, la technologie sur laquelle repose XPL actuellement ne permet pas de garantir sa maintenance et son bon fonctionnement à moyen terme. En outre, l'échange de données est devenu un paradigme incontournable des systèmes d'informations d'aujourd'hui. N'ayant pas été conçu dans ce but, XPL n'est pas adapté à jouer le rôle de référentiel de données. Conformément au plan gouvernemental, ce projet d'envergure se poursuivra sur plusieurs années.



---

## 4 Service des impôts sur les successions et les donations (SISD)

---

**Chef de service: Kurt Aebischer**

### 4.1 Activités

#### 4.1.1 Activités courantes

Durant l'année 2013, le Service a traité 1963 inventaires au décès et déclarations d'absence de biens établis par les Justices de paix (2013 inventaires et déclarations en 2012). Sur cette base, il a établi 319 bordereaux d'impôts de succession et de donation (357 en 2012) pour un total de 3 691 673 francs d'impôts pour le canton.

La répartition entre les impôts sur les successions et sur les donations est la suivante:

Impôts sur les successions: 268 factures pour un total de 3 491 505,55 francs.

Impôts sur les donations: 51 factures pour un total de 200 167,45 francs.

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
2 745 312	4 438 309	2 086 927	3 839 245	3 985 392	8 091 625	5 361 589	3 691 673

Le Service assure aussi la liaison avec le Service cantonal des contributions (SCC) en transmettant un exemplaire de chaque inventaire et déclarations d'absence de biens aux secteurs concernés.

Il répond à de très nombreuses demandes de renseignements provenant de fiduciaires, de notaires, de banques, de compagnies d'assurances et de particuliers concernant les impôts sur les successions et les donations.

Le Service assure la formation d'un apprenti. En novembre 2013, le Service a procédé à la mise à jour de son catalogue des prestations.

## 5 Service du personnel et d'organisation (SPO)

---

**Chef de service: Markus Hayoz**

### 5.1 Activités courantes

#### 5.1.1 Généralités

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le SPO est amené à fournir de très nombreuses prestations aux organes politiques, à l'exécutif, aux responsables hiérarchiques, au personnel et à des organismes tiers. Ces prestations peuvent être catégorisées de la manière suivante:

- > les prestations classiques liées à l'administration générale du personnel, soit principalement le recrutement, les contrats, les salaires, le budget du personnel, l'informatique;
- > les prestations liées à l'activité de contrôle et de soutien à l'Etat-employeur, soit principalement le controlling et le reporting au Conseil d'Etat, les projets de réponses aux interventions parlementaires touchant à la sphère d'activité du SPO, l'octroi des préavis, le conseil aux unités administratives et aux supérieurs hiérarchiques, l'accompagnement juridique des procédures, l'accompagnement informatique, l'accompagnement organisationnel;

- 
- > les prestations liées au soutien apporté aux collaborateurs, soit principalement le suivi social et juridique du personnel en difficulté (incapacité de travail, conflits à la place de travail, difficultés financières), l'accompagnement dans les démarches auprès des assurances sociales, la promotion de la sécurité et de la santé à la place de travail;
  - > les prestations liées au développement du personnel et de l'organisation, soit principalement la mise en œuvre de projets RH, l'évaluation des fonctions, la formation continue du personnel, le développement et l'accompagnement des projets organisationnels.

Aucune hiérarchie de valeur ne peut être établie entre les prestations fournies par le SPO. Certaines possèdent néanmoins un caractère prioritaire, notamment l'établissement de la paie du personnel. Le SPO doit assurer que chaque mois, les quelque 17 000 collaborateurs et collaboratrices de l'Etat reçoivent très exactement leur salaire, en conformité avec les dispositions légales fédérales et cantonales.

### 5.1.2 Gestion du personnel

Le SPO s'occupe du recrutement, des préavis de classification et de l'établissement des contrats pour le personnel de l'Etat. En outre, il gère toutes les demandes d'avance AVS.

Durant l'année 2013, 625 postes de travail ont été publiés (596 en 2012 et 606 en 2011), ce qui correspond à l'insertion de 969 annonces dans les différents canaux de publication. Ainsi, 962 contrats et avenants ont été établis. En 2013, 141 collaboratrices et collaborateurs (170 en 2011, 197 en 2012), tous secteurs confondus, ont bénéficié de l'avance AVS. De plus, 30 demandes de retraite partielle ont fait l'objet d'une avance AVS partielle.

### 5.1.3 Gestion de la paie

Le SPO gère les dossiers des collaborateurs et des collaboratrices de l'administration centrale et de l'enseignement. Il traite les tâches générales liées à la paie: les attestations pour l'assurance chômage, les allocations de maternité, les allocations perte de gain, le paiement des indemnités et frais de débours, les jetons de présence aux membres des commissions ainsi que l'ensemble des attestations demandées par les crèches, les assurances, les autorités fiscales, etc. La tâche principale du SPO dans ce domaine est d'assurer la bonne gestion du paiement des salaires pour l'ensemble du domaine confié. Le versement des salaires doit être effectué en conformité avec le statut, les dispositions légales, les échelles de traitements et les barèmes particuliers propres à certaines catégories de personnel.

### 5.1.4 Informatique

Le SPO, par l'intermédiaire de la section «Informatique et planification» (SPO-I), assure la planification de toutes les opérations liées à la gestion technique du personnel, à la paie et aux modules de gestion des ressources humaines. Il maintient et développe le logiciel de gestion des ressources humaines en collaboration avec les utilisateurs et les informaticiens. Il forme et conseille les utilisateurs du logiciel. Il gère l'ensemble des postes de travail de l'Etat et produit le budget, les comptes et le contrôle des effectifs.

### 5.1.5 Activités juridiques

Le SPO fournit l'encadrement juridique nécessaire au développement et à la gestion du personnel. En 2013, le SPO a ainsi continué à assumer ses tâches générales de préavis, de conseil et de soutien à l'ensemble des Directions et services ainsi qu'aux établissements personnalisés de l'Etat et à certaines institutions subventionnées. Le SPO a également été sollicité à plusieurs reprises en 2013 pour assurer l'accompagnement juridique de l'Etat-employeur dans les procédures de contestation en matière d'évaluation des fonctions et dans des procédures de résiliation des rapports de service.

### 5.1.6 Assurances sociales

Le SPO assure une partie du suivi social et juridique des collaborateurs et collaboratrices de l'administration centrale, absents pour cause de maladie ou d'accident. En collaboration avec les unités administratives, le personnel concerné est informé des procédures applicables: fin des rapports de service, réengagement éventuel, diminution du taux d'activité. Un appui est apporté pour créer des contacts avec les assurances sociales, en particulier avec la Caisse de

prévoyance du personnel de l'Etat et les organes de l'AI. Dans ce contexte, 56 cas de requêtes AI ont nécessité l'intervention de la section contre 50 cas en 2012.

Dans le contexte de la LAA, l'ensemble du personnel de l'Etat et de ses établissements est assuré conformément à la LAA (le personnel à temps complet, à temps partiel et temporaire). Le montant du salaire assuré par employé couvert s'élève, en 2013, à 80 % de 126 000 francs au maximum, pour une masse salariale soumise LAA de plus de 1,2 milliard de francs. La totalité des primes afférentes au risque d'accidents non professionnels est à la charge du personnel.

Un quart des primes versées va à la SUVA et trois quarts à un Pool d'assureurs privés représenté en 2013 par la Bâloise Assurances. La proportion de la somme salariale soumise est d'un septième pour la SUVA et de six septièmes pour le Pool.

Le bureau LAA est rattaché au SPO. Il est l'organe de liaison, de coordination et d'information pour les assurés SUVA et Bâloise Assurances. Environ 2409 déclarations d'accident de collaborateurs/collaboratrices de l'Etat ont été enregistrées, contrôlées et complétées pour la SUVA (18,25%) et la Bâloise (81,75%) en 2013. Le 25% relève d'accidents professionnels et le 75% d'accidents non professionnels. Environ 35% des accidents sont dus à la pratique d'un sport, 10% d'accidents de circulation, 6% sont des accidents dus à des travaux ménagers. Environ 26% des accidents ont entraîné une incapacité de travail:

	2012	2013
Nombre de cas d'assurance LAA	2393	2409
Accidents professionnels	570	626
Montant des récupérations d'indemnités (milliers Fr.)	3562	3167
Nombre de jours indemnisés (30 jours par mois)	23 721	20 407

#### Récupérations auprès de tiers

de l'assurance invalidité	Fr. 198 117.05
de l'assurance militaire	Fr. 0.00
des assurances RC de tiers responsables	Fr. 0.00

Enfin, dans le cadre de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal), près de 400 attestations d'assurance accidents ont été délivrées par le bureau LAA en 2013.

#### 5.1.7 Fonds d'entraide sociale (FESPE)

Le SPO assume la gestion des dossiers et le secrétariat du Fonds d'entraide sociale en faveur du personnel de l'Etat (FESPE) dont l'objectif est de venir matériellement en aide au collaborateur ou à la collaboratrice de l'Etat qui est dans l'incapacité financière temporaire de faire face aux dépenses nécessaires à son entretien et/ou à celui de sa famille.

En 2013, 20 demandes sont parvenues au secrétariat du FESPE. Parmi elles, huit ont été acceptées, deux sont en cours d'examen et dix n'ont pas été transmises au comité pour décision, soit car elles ne répondaient pas aux critères d'octroi de prêt, soit en raison d'une impossibilité de remboursement sans compromettre le minimum vital de la personne ou encore parce que la personne n'a pas donné suite à la démarche. Parmi les dossiers traités, huit l'ont été en collaboration avec le Service de désendettement de CARITAS Fribourg; cinq d'entre eux n'ont par la suite pas fait l'objet d'une demande de prêt.

#### 5.1.8 Care Management (SPO-M)

Cofinancé par l'Etat de Fribourg et la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg, la consultation santé-social Care (SPO-M) a poursuivi son activité de suivi et de soutien du personnel rencontrant des difficultés, que ce soit lors d'incapacités de travail ou en prévention de celles-ci.

---

La section, tout en cultivant la collaboration avec les différents partenaires impliqués, a ouvert 160 nouveaux dossiers et a été active dans 304 situations en 2013. Au total, ce sont 344 collaborateurs/trices qui ont été accompagnés puisque parmi les 304 situations traitées par le Care management, neuf consistent en des interventions au sein d'équipes de travail et concernent donc plusieurs membres du personnel. Durant l'année, 140 dossiers ont été clos.

Depuis 2013, le SPO-M assure également la gestion et le suivi de l'engagement de personnes invalides conformément à l'ACE y relatif. Actuellement 57 personnes sont engagées sur ce crédit. Le crédit est complètement utilisé, il n'y a donc pour l'instant plus de possibilités d'engagement de nouvelles personnes; 13 personnes figurent sur une liste d'attente.

#### 5.1.9 Santé et sécurité au travail (SST)

La Section en charge de la santé et de la sécurité au travail (SPO-S) a pour mission la mise en application du système SST, le conseil et le suivi de l'application de différentes lois relatives à la sécurité et à la protection de la santé au travail (SST).

Durant l'année 2013, la formation «Prévenir les risques et gérer la violence» s'est poursuivie. Celle-ci se fait en collaboration avec la Haute école de travail social (HEF-TS). Six modules de cours en français et en allemand ont été organisés en faveur du nouveau personnel des 60 unités administratives définies «à risque»; ainsi 85 cadres et collaborateurs/trices ont participé à cette formation de deux jours.

Développée en 2010 par le SPO-S et la Haute école de santé de Fribourg (HEdS), la formation «Sauveteurs d'entreprise» s'est poursuivie en 2013: sept cours ont été mis sur pied (dont un en allemand) et 60 collaborateurs/trices de 23 unités administratives de l'Etat ont participé à cette formation de base qui dure un jour, respectivement un demi jour pour les cours de rafraîchissement.

La commission permanente de la sécurité et la protection de la santé de l'Etat (commission SST) s'est réunie à deux reprises.

En 2013, la Section SST a également été sollicitée à de nombreuses reprises pour des visites relatives à l'ergonomie de collaborateurs/trices de différentes unités administratives.

#### 5.1.10 Evaluation des fonctions (SPO-E)

La section en charge de l'évaluation des fonctions (SPO-E) assure la gestion et le développement du système Evalfri pour l'ensemble des fonctions de l'Etat. Elle réalise et contrôle la bonne exécution des décisions du Conseil d'Etat en la matière. Le SPO-E assume également le secrétariat de la Commission d'évaluation et de classification des fonctions (CEF). La CEF s'est réunie à 15 reprises dans le cadre de séances plénières et à huit reprises sous forme de délégation dans le cadre des séances de validation et de consultation de dossier.

Durant cette année, la CEF a poursuivi ses travaux concernant le quatrième mandat confié par le Conseil d'Etat. La première étape a été finalisée par l'adoption le 30 avril 2013 d'une ordonnance de classification du Conseil d'Etat. L'application des classifications décidées par le Conseil d'Etat pour les fonctions évaluées a ensuite été assurée par le SPO-E.

Par contre, la CEF n'a pas pu progresser comme elle l'entendait dans la deuxième étape qui comprend l'évaluation des fonctions de l'informatique (EvalTIC) et qui doit être réalisée en étroite collaboration avec le SiTel.

La CEF a procédé à toutes les étapes nécessaires à l'évaluation des huit fonctions de la troisième étape du quatrième mandat et a débuté également la quatrième étape comprenant 11 fonctions.

Les rapports de la CEF et du SPO-E concernant la première partie du projet EFOCA (évaluation de la fonction de chef/fe de service) sont terminés et seront présentés au Conseil d'Etat.

En date du 31 mai 2011, le Conseil d'Etat a donné à la CEF le mandat de réviser le critère «formation professionnelle» pour les fonctions d'enseignant/e du CO et de maître/sse professionnel/le. Elle s'y est attelée durant cette année et a établi un rapport daté du 3 décembre 2013 qui sera soumis au Conseil d'Etat.

Régulièrement, lors d'une réorganisation, lors des promotions annuelles ou de la classification de nouveaux collaborateurs, le SPO-E analyse le rattachement correct de postes de travail à des fonctions de référence en appliquant la méthode Evalfri. Dans le cadre de ces activités, le SPO-E a entre autre réalisé 14 évaluations courtes.

En parallèle à ces travaux d'évaluation des fonctions, le SPO-E a assuré le suivi des requêtes de décisions formelles relatives à la classification des fonctions déposées devant le Conseil d'Etat. Cette année, trois nouvelles requêtes de décisions formelles ont été déposées.

#### 5.1.11 Formation et développement (SPO-F)

La section en charge de la formation et du développement du personnel de l'Etat (SPO-F) s'est concentrée en 2013 sur l'application de l'ordonnance relative à la formation continue (en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013) ainsi que sur la mise en place de formations à distance à l'aide d'un outil de e-learning (phase de test).

Quant au programme de formation continue, il a enregistré le nombre suivant de participants:

	2012	2013	Nbre cours 2013
Formation continue générale	701	566	61
Formation continue des cadres	148	110	10
Formation linguistique	111	111	17
Formation informatique	230	321	75
<b>Total</b>	<b>1190</b>	<b>1108</b>	<b>163</b>

Le SPO-F veille à la promotion de la formation professionnelle initiale à l'Etat. A cette fin, il favorise l'ouverture de places d'apprentissage dans les unités, gère la procédure d'engagement des apprentis/es, accueille les nouveaux apprentis/es, conseille et informe les apprentis/es et leurs formateurs/trices, offre aux apprentis/es un programme de formation continue, participe à l'organisation des cours interentreprises et des examens de fin d'apprentissage.

Dans le but de promouvoir l'apprentissage à l'Etat de Fribourg, le Service du personnel et d'organisation était présent cette année et pour la première fois au salon des métiers Start. Il a ainsi pu présenter sur un stand l'apprentissage d'apprentis/es de commerce à l'Etat de Fribourg.

De plus, un site dédié à l'apprentissage à l'Etat de Fribourg a été créé ([www.fr.ch/apprentissage](http://www.fr.ch/apprentissage)). Il recense toutes les informations utiles pour des candidats/es à une place d'apprentissage, les apprentis/es en place, les formateurs/trices ainsi que les chefs/fes de service.

En 2013, 132 personnes ont débuté une formation professionnelle initiale à l'Etat. A la fin 2013, l'Etat-employeur compte 363 apprentis/es (ils étaient 355 en fin d'année 2012). Ces apprentis/es se forment dans 24 métiers différents.

L'offre de formation continue pour les apprentis/es est composée de formations spécifiques à l'administration, de formations continues générales et de «tandems» dans la langue partenaire. Deux journées d'accueil organisées en 2013 ont accueilli 108 nouveaux apprentis/es. Le programme de formation des apprentis/es a enregistré le nombre suivant de participants:

	2012	2013
Formation interne des apprentis/es	202	192
Formation continue des apprentis/es	295	327

---

Le nombre de stage rémunérés et non rémunérés accomplis au sein de l'Etat de Fribourg en 2013 se monte à 274 (284 en 2012) selon les demandes transmises à la section formation du SPO par les unités administratives. A la fin 2013, la mesure pour l'engagement des «Jeunes demandeurs d'emploi» a permis à 34 jeunes (42 en 2012, donc 4 stages professionnels) de réaliser une expériences professionnelle au sein de l'Etat.

#### 5.1.12 Organisation (SPO-O)

La Section en charge de l'organisation (SPO-O) apporte son appui à l'élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour des règles d'organisation et de gestion. Elle fournit des instruments et méthodes modernes en matière d'organisation qui aident les unités administratives à mettre en place une organisation rationnelle, efficace et transparente.

Le SPO a soutenu et accompagné plusieurs unités administratives dans leurs démarches liées à l'organisation, l'optimisation ou la réorganisation, le choix de leur consultant ou le suivi des activités confiées à des tiers. Dans ce contexte, il a accompagné (coaching en organisation) plusieurs responsables et géré 18 mandats dans différents services de l'Etat. Ces mandats sont répartis comme suit:

- > coaching: trois pour environ 400 heures;
- > conseils et projets: 15 pour environ 1200 heures.

De plus, la Section a donné huit jours de formation spécifique à l'Etat, aux apprentis/es, nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices et, à leur demande, à des entités organisationnelles diverses.

Pour soutenir les responsables, la Section a également développé une dizaine de nouveaux outils organisationnels.

Malgré les mesures structurelles et le gel des nouveaux postes qui en découle, environ 500 demandes principalement pour les montants forfaitaires, stages, nouveaux postes, transferts et suppressions ont été traitées dans le cadre de la procédure budgétaire. La section a préparé le rapport idoine à l'intention des Directions et du Conseil d'Etat.

Dans la suite du projet d'Analyse des Prestations de l'Etat (APE), le SPO-O a lancé la mise à jour des catalogues de prestations de la plupart des unités de l'Etat. Le SPO-O a géré l'uniformisation des organigrammes externes de l'Etat de Fribourg tout en précisant que ce projet se terminera durant la première moitié de 2014.

## 5.2 Evénements particuliers

Le SPO a participé en 2013 à l'élaboration et aux conditions de mise en application des mesures structurelles et d'économies (MSE) relatives au personnel de l'Etat pour les années 2014 à 2016. Les mesures sont les suivantes:

- > Pas d'indexation des salaires tant que l'indice de référence de 112,0 points (base mai 2000 = 100 pts) des prix à la consommation n'est pas atteint; en 2014, suppression de l'augmentation annuelle (palier); le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et le 1<sup>er</sup> juillet 2016, le collaborateur ou la collaboratrice recevra le palier en entier.

En relation avec les MSE, le SPO a collaboré aux travaux de modification de la LPers. A noter qu'une des premières mesures prises en 2013 concernait le gel des nouveaux postes de travail en 2014 à quelques exceptions près.

Le SPO a mené les travaux de modification du RPers sur la question de la rémunération pour les travaux d'appoint et des tarifs horaires uniformes ont été introduits.

Après l'introduction d'un nouvel outil de recrutement électronique qui permet notamment de postuler via internet, le SPO le diffuse progressivement au sein des Services et établissements de l'Etat.

En 2013, le SPO, en collaboration avec le SITel, a migré sa plateforme HR Access vers une nouvelle version plus moderne de ce même produit (V9). Cette nouvelle version permettra d'informatiser ultérieurement certains processus RH et d'introduire le work-flow et le self-service conformément au plan gouvernemental.

Le projet de la Gestion des Temps et des Activités (GTA) vise à mettre à disposition des UA un système informatique commun de gestion des temps et des activités. En 2013, les spécifications détaillées pour la gestion des temps ont été élaborées avec le fournisseur de l'outil (HRAccess) et les premières configurations et implémentations ont été effectuées.



---

## 6 Service de l'informatique et des télécommunications (SITel)

---

**Directeur: Roland Marro jusqu'à fin mars**

**Philippe Savary partiellement ad interim depuis avril et comme Directeur depuis novembre**

### 6.1 Activités

L'évolution des systèmes d'information se caractérise de nos jours par une mutation permanente et des cycles de vie de plus en plus courts. Les enjeux de cette évolution se situent dans le domaine technologique, la maîtrise des coûts d'exploitation et également dans l'augmentation de la complexité des systèmes d'information.

Dans ce contexte, le SITel a assuré la disponibilité des moyens informatiques et de télécommunications nécessaires au bon fonctionnement de l'administration et a soutenu les efforts de modernisation de l'Etat tout en poursuivant un objectif d'optimisation des ressources consacrées à l'informatique.

Les principales activités du SITel ont été les suivantes:

- > planification et pilotage des projets dans le cadre de la gouvernance de l'informatique cantonale;
- > mise en place de solutions informatiques dans les domaines des applications et des infrastructures;
- > exploitation et support des infrastructures centrales (serveurs, stockage, téléphonie et télécommunication), des postes de travail et des applications.

L'année 2013 a été l'occasion d'une consolidation de la gestion des prestations (GpP) débutée en 2012. Cette gestion permet une analyse optimale des coûts des prestations informatiques.

La mise en place des processus, notamment de gestion des achats et des stocks, permet d'assurer un contrôle interne dans ces domaines et de maintenir un inventaire du matériel livré aux unités administratives.

L'année écoulée a également été mise à profit pour consolider et stabiliser les infrastructures et applicatifs des écoles suite à l'intégration au sein du SITel des établissements scolaires du secondaire II académiques et professionnels. Les dernières écoles du projet «Centre de maintenance des écoles» seront intégrées durant l'année 2014 (IAG, ESSG), à échéance du début de l'année scolaire 2014/15.

Durant la période analysée, le SITel a conduit 54 projets, dont 19 projets majeurs, et 35 études préalables. Une maintenance et un support technique ont été assurés pour sept plateformes logicielles génériques et sur 130 applications métier, dont 25 développées par le SITel.

A fin décembre 2013, le SITel dénombre plus de 730 solutions applicatives exploitées au sein de l'administration cantonale, soit une augmentation massive de +125% par rapport à l'année 2012. Cette augmentation s'explique par l'intégration dans l'inventaire des solutions pédagogiques des écoles. En neutralisant cet apport, le décompte comprend tout de même 392 applications, soit une augmentation de +21% par rapport à l'année précédente.

#### 6.1.1 Événement particulier

Après 12 ans de fidèles et loyaux services au sein de l'Etat de Fribourg, Monsieur Roland Marro a décidé de réorienter sa carrière professionnelle au printemps 2013. Le Directeur en fonction a repris les activités de son prédécesseur le 1<sup>er</sup> novembre 2013, ayant assumé l'intérim, à temps partiel, depuis avril.

### 6.2 Commissions, collaboration et partenariat

#### 6.2.1 Commission informatique de l'Etat de Fribourg

La Commission informatique de l'Etat (ci-après: Commission) est l'organe consultatif du Conseil d'Etat pour les questions informatiques. Ses missions sont définies dans l'arrêté du 22 décembre 1987 concernant la gestion informatique dans l'administration cantonale, l'enseignement et les établissements de l'Etat (RSF 122.96.11). Ladite



---

Commission, sous la présidence du Directeur des finances, a tenu six séances durant l'année. Conformément à ses attributions, la Commission a donné son préavis et a été informée sur les activités et projets importants. Elle a également siégé afin d'analyser le fonctionnement général de l'informatique au sein de l'administration cantonale. Ces travaux se concrétiseront au printemps 2014 par une proposition d'approbation d'un nouvel arrêté qui prévoit, notamment, une nouvelle attribution des rôles et compétences de la Commission et du SITel.

### 6.2.2 Commission cantonale de l'informatique dans l'enseignement (CC-IE)

La Commission cantonale de l'informatique dans l'enseignement (CC-IE) est l'organe consultatif du Conseil d'Etat pour les questions d'informatique dans l'enseignement. Ses missions sont définies dans l'arrêté du 22 décembre 1987 concernant la gestion informatique dans l'administration cantonale, l'enseignement et les établissements de l'Etat (RSF 122.96.11). La CC-IE s'est réunie à deux reprises en 2013. Conformément à ses attributions, la Commission a donné son préavis ou a été informée sur le budget 2014 ainsi que sur les projets «Harmonisation des systèmes d'information administratifs des écoles» et «Centre de maintenance pour les écoles cantonales». Les membres de la CC-IE ont également été informés des travaux de la Commission sur l'arrêté susmentionné.

### 6.2.3 Collaboration et partenariat

La collaboration intercantonale s'est poursuivie notamment avec les cantons de Vaud, du Valais, du Jura, du Tessin et de St. Gall dans des domaines comme la taxation et la gestion des poursuites.

En outre, un partenariat avec une société alémanique est en voie de concrétisation. Ce partenariat prévoit une délégation des prestations de projet dans le cadre de l'implémentation de la solution de gestion des poursuites (THEMIS) pour la clientèle externe.

Il est à relever que le SITel participe également de manière très active dans le cadre de la Conférence suisse sur l'informatique en prenant part, notamment, au groupe de travail IAM (Identity & Access Management).

## 6.3 Sécurité des systèmes d'informations

L'année 2013 a été consacrée en grande partie aux travaux soutenant l'élaboration de la stratégie de continuité des systèmes d'information de l'Etat de Fribourg, de la mise en place des mesures afin d'assurer cette stratégie ainsi que la conduite d'audits de sécurité.

### 6.3.1 Audits de sécurité

Afin de permettre aux collaborateurs de l'Etat de Fribourg d'échanger des fichiers avec des partenaires externes, le SITel souhaite mettre en ligne une solution basée sur l'application web Oodrive. Avant un déploiement à grande échelle, le SITel a audité cette application afin de s'assurer qu'elle respecte les bonnes pratiques en matière de sécurité applicative. L'audit de sécurité n'a pas découvert de failles notoires, cependant diverses faiblesses de moindres importances ont été identifiées et des mesures ciblées ont été prises.

En 2012, le SITel a procédé à un audit de l'application ESCADA. Cette solution, mise en œuvre dans le cadre du projet HAE (Harmonisation Administration Ecole), a subi des tests complémentaires en 2013 afin de vérifier l'adéquation de la solution avec les principes de sécurité. La correction de risques mineurs a permis d'améliorer la sécurité de la plateforme. Les audits menés avaient notamment pour objectif d'assurer une imperméabilité de la solution aux tests de pénétration.

## 6.4 Section «Services généraux» (SG)

La section Services généraux (SG) soutient la Direction du SITel dans ses tâches de planification financière et budgétaire, de comptabilité financière et analytique, de gestion des contrats commerciaux, de gestion du personnel, de gestion des infrastructures et de logistique ainsi que des relations commerciales avec sa clientèle (Directions, Etablissements de l'Etat, Services, communes, autres cantons et Confédération).

Les demandes de services et de prestations informatiques formulées par l'ensemble des unités administratives ainsi que différents clients sont traitées par la section SG. Dans ce cadre, elle les réceptionne, les analyse et assure la coordination avec les différents secteurs du SITel concernés afin de répondre aux attentes et besoins de la clientèle.

---

La section SG a complété son équipe en engageant un responsable qualité dont les premiers travaux ont consisté à optimiser le processus d'acquisition de matériel, processus qui débute par l'achat, l'entreposage, la sortie du stock jusqu'au suivi de l'installation dans les différents services de l'administration.

Sans exhaustivité, les quelques données chiffrées exposées ci-après fournissent une indication tangible sur l'activité exécutée par la section SG en 2013: établissement d'environ 850 commandes aux fournisseurs, mises au concours et engagements de 12 nouveaux collaborateurs, gestion RH et administrative de 150 collaborateurs, saisie de 6500 écritures comptables dans SAP dont 3800 liées aux factures fournisseurs, administration et suivi de 450 contrats commerciaux, établissement du dossier d'intention à l'attention de la Commission d'examen des projets immobiliers exprimant les futurs besoins du SITel en termes de locaux. Finalement, une génératrice d'appoint pour assurer l'alimentation électrique de la salle des machines en cas de défaillance dans l'approvisionnement et le déploiement d'un concept de sécurité relatif aux locaux de stockage du matériel informatique ont été mis en exploitation.

## 6.5 Section «Computing Service et Network» (CS)

La mission de la Section consiste à mettre à disposition des collaborateurs/trices des services de l'administration cantonale et de l'hôpital fribourgeois (HFR); les outils informatiques de la place de travail, exploiter les infrastructures informatiques centrales et délivrer le support aux utilisateurs en cas de nécessité. Les tâches qui sous-tendent cette mission sont réparties sur cinq secteurs spécialisés.

### 6.5.1 Secteur Desktop

Ce secteur délivre pour l'essentiel des prestations directement en rapport avec l'utilisateur final et comprend en particulier les activités techniques et de gestion liées aux postes de travail (PC, imprimantes, périphériques) ainsi que celles en rapport avec le support aux utilisateurs sur site.

Le projet de migration Windows 7 a été un projet important du secteur tout au long de l'année. Actuellement, près de 5000 machines, réparties entre les services de l'administration cantonale, le HFR et les écoles post-obligatoires, fonctionnent avec ce système d'exploitation. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur une standardisation accrue du poste de travail et sur l'utilisation des dernières technologies notamment de virtualisation d'applications. A noter également que ce projet inclut la mise en œuvre de paramètres d'économies d'énergie au niveau du poste de travail, action également inscrite dans la stratégie du développement durable du canton.

En plus de l'installation de nouveaux postes de travail, le secteur a procédé pour les services de l'administration cantonale ainsi que pour l'hôpital fribourgeois, au renouvellement de plus de 800 PC. Ce renouvellement permet de conserver un parc homogène et performant, assure sa stabilité et facilite sa maintenance.

Le Secteur a contribué à la solution «gouvernement sans papier» et en particulier au choix et à la mise en service des équipements mobiles des membres du Gouvernement.

### 6.5.2 Secteur Middleware

Ce Secteur met à disposition et exploite les logiciels techniques (par exemple: bases de données, plateforme de Gestion Electronique des Documents GED) et joue le rôle de charnière entre l'exploitation des infrastructures informatiques et le développement de nouvelles solutions. A ce titre, il participe et assiste de nombreux projets métier. L'année 2013 a été consacrée au déploiement de la deuxième phase du Centre de Maintenance des Ecoles, au déploiement pour le secondaire II académique de la solution choisie dans le cadre du projet d'harmonisation des écoles ESCADA, à la mise à disposition en extranet d'un important nombre de ressources (en particulier des écoles) et de solutions métier (service des urgences 144, etc.), à l'assistance à de nombreux projets «métier» ainsi qu'à l'entretien des infrastructures indispensables à ces derniers. La coordination technique de mandats a continué à un rythme particulièrement soutenu et cela afin de satisfaire les demandes de la clientèle.

### 6.5.3 Secteur Data Center

Ce Secteur maintient et exploite les infrastructures centrales se trouvant dans les salles des machines (DataCenter). Ces infrastructures sont constituées pour l'essentiel de serveurs (physiques et virtuels), de système de stockage de données et de systèmes de sauvegarde des données.

---

A fin 2013, le parc de serveurs comprenait près de 1030 machines (950 en 2012) réparties dans deux Data Center, dont près de 79% (78% en 2012) bénéficient de la technologie de «virtualisation». L'utilisation de cette technologie, qui permet entre autre une économie importante d'énergie, est l'une des actions du SITel inscrite dans la stratégie développement durable du canton.

En 2013, le Secteur a créé plus de 245 serveurs (240 en 2012), soit pour le renouvellement du parc, soit lors de la mise en place de nouvelles solutions informatiques implémentées dans le cadre des projets.

En outre, les activités du Secteur ont porté plus particulièrement cette année sur:

- > la mise en production de la redondance inter-sites des systèmes de stockage, prérequis pour permettre un basculement de la production en cas de désastre, conformément au plan de continuité;
- > la gestion des infrastructures de base, permettant notamment d'accueillir serveurs et stockage de manière redondante et répondre à l'accroissement du volume des données induit par l'activité des services de l'administration;
- > la finalisation de l'intégration, la standardisation ainsi que la prise en main des infrastructures des écoles post-obligatoires;
- > l'intégration de la nouvelle technologie FCOE conjointement avec le secteur «Networking & Telephony» pour améliorer les performances internes entre les équipements de la salle des machines;
- > la mise en place des procédures de reprise et la réalisation du scénario de reconstruction du système de base tel que «Système de Backup / Active Directory / Messagerie» à partir des seules sauvegardes de données. Cette étape est le point de départ permettant de reconstruire le système entier.

Pour résumer, les infrastructures informatiques centrales ont été renforcées et leur niveau de mise à jour technologique a été maintenu rendant ainsi le système d'information de l'Etat de Fribourg fiable, performant et sûr.

#### 6.5.4 Secteur Networking & Telephony

Dans le domaine de la téléphonie, la migration des services administratifs de l'Etat de Fribourg vers la «Voix sur IP» (VoIP) a abouti durant l'année. A ce jour, il ne reste que les installations de la Centrale d'Engagement et d'Alarme (CEA) de la Police cantonale sur les centraux téléphoniques traditionnels.

Concernant les équipements du réseau informatique cantonal se trouvant dans la salle des machines, l'amélioration du switching (raccordement) des équipements centraux de stockage des données (SAN) a été réalisée conjointement avec le Secteur Data Center. Cette migration a permis de doubler (8Gb/s) le débit interne entre les systèmes de la salle des machines en améliorant la redondance des liaisons.

Le projet pilote Frinetz a été mis en œuvre au début de l'été, en réponse à une décision politique. Ce projet a permis de se familiariser avec une nouvelle solution qui sera reprise pour la mise à jour des réseaux d'accès «invités» durant l'année 2014.

Au niveau des activités opérationnelles du Secteur, la totalité des équipements réseau en production et en stock ont été introduits dans le système d'inventaire EasyVista. Ce logiciel, également utilisé dans le processus de traitement des incidents informatiques, permet de suivre de manière informatisée le cycle de vie des éléments actifs constituant le réseau informatique de l'Etat de Fribourg.

#### 6.5.5 Secteur Service Desk

Le Service Desk constitue un point de contact unique à disposition des collaborateurs/trices de l'Etat, de l'hôpital fribourgeois et des écoles post-obligatoires, pour l'annonce d'incidents informatiques. Ce Secteur assure l'assistance et le conseil dans l'utilisation quotidienne des outils informatiques. Il garantit également la communication entre le SITel et les utilisateurs/trices, par exemple pour l'annonce d'interventions sur les systèmes provoquant l'interruption de prestations.

Dans le courant de l'année 2013, le Service Desk a déployé un nouveau site Intranet de support, mettant à disposition des collaborateurs de l'Etat, un nombre accru de moyens d'aide, telles les FAQ's («Foires Aux Questions»). Une nouvelle version de l'outil de traitement des tickets (EasyVista), a permis aux utilisateurs/trices d'avoir une interface

---

plus conviviale et au Service Desk de disposer de fonctionnalités avancées. En outre, les collaborateurs/trices du Service Desk ont été formés pour le support de machines de type Mac afin de répondre aux besoins des écoles.

Durant l'année écoulée, le Service Desk a traité près de 40 000 tickets (2012: 36 000), incidents et demandes confondus. L'augmentation par rapport à 2012 est due à la reprise du support aux utilisateurs/trices des écoles.

## 6.6 Section Solution Engineering (SE)

Cette Section fournit les prestations suivantes:

- > l'élaboration de l'architecture informatique, les schémas directeurs, les études préalables ainsi que la gestion du portefeuille de projets dans le cadre de la gouvernance informatique;
- > l'acquisition, le développement et l'intégration de solutions métiers ainsi que des solutions informatiques génériques;
- > le support et la maintenance des solutions logicielles.

En 2013, les collaborateurs/trices de la Section ont assuré la réalisation de 35 études préalables et 54 projets. Ils ont également maintenu et fourni un support technique sur environ 130 applications métier, dont 25 développées par le SITel et sept logiciels génériques.

### 6.6.1 Secteur Projet Management Office (PMO)

Ce secteur gère le portefeuille des projets informatiques sous la responsabilité du SITel. Il qualifie les demandes de services, assure le suivi et le contrôle du déroulement des projets et soutient les instances décisionnelles dans le choix et le pilotage des projets. Finalement, il développe et promeut la culture de gestion de projet et assure l'application des méthodes.

Les principaux projets menés en 2013 sont les suivants:

- > la solution logicielle pour assurer un «gouvernement sans papier» pour le traitement des affaires du Conseil d'Etat a été exploitée à partir du 3 septembre 2013. Les membres du gouvernement ont également été équipés d'un matériel informatique «mobile» dernier cri afin de leur garantir une accessibilité accrue. La prochaine étape du projet consiste à déployer cette solution au sein du Grand Conseil;
- > le lancement d'un projet en vue de l'élaboration d'une stratégie de cyberadministration visant à améliorer l'offre des prestations en ligne de l'administration cantonale fribourgeoise telle que prévue dans le Programme gouvernemental 2012–2016 (Défi no 7);
- > l'harmonisation des Registres des personnes, projet achevé en juin 2013, permettant la consultation de données des habitants par plus de 1500 utilisateurs accrédités par un système de sécurité performant et sûr;
- > la refonte de la solution informatique destinée à la taxation des personnes physiques et à l'encaissement des impôts au profit du Service cantonal des contributions (SCC);
- > la mise en place de la solution ESCADA dans les collèges fribourgeois dans le cadre du projet «Harmonisation de la gestion administrative des écoles» a connu des difficultés importantes notamment en raison du faible niveau de qualité de la solution logicielle livrée. En raison des incidents identifiés, la mise en place de la solution développée par la société JCS Software pour le primaire a été interrompue. Une solution de secours a été développée par le SITel afin d'assurer l'édition et l'impression des bulletins de notes des classes primaires. Il est à relever que les acteurs internes du projet ont fait preuve d'un engagement hors norme pour assurer les meilleures conditions possibles au déroulement de l'année scolaire 2013/14;
- > la poursuite de l'intégration au SITel des infrastructures informatiques des écoles dans le cadre du projet «CME» (Centre de maintenance des Ecoles);
- > la gestion des demandes de permis de construire en ligne pour le requérant, les communes et les services cantonaux dans le cadre du projet «HarmBat»;
- > la migration du logiciel Tribuna exploité par les instances du Pouvoir judiciaire notamment, le Tribunal cantonal, le Tribunal des mesures de contrainte ainsi que le Tribunal des mineurs ainsi que du Bureau de la médiation pénale pour mineurs.

### 6.6.2 Secteur Application Engineering (AE)

Le Secteur Application Engineering développe les applications de gestion spécifiques et assure leur maintenance. Il assure également la qualité des développements spécifiques confiés à des partenaires externes. Dans ce contexte, il édicte les normes idoines à respecter.

Les développements spécifiques réalisés en interne se concentrent en principe sur des pôles de compétences intercantonaux ou sur des solutions stratégiques. En 2013, le Secteur a développé, maintenu et fourni des prestations de support et assistance aux utilisateurs pour un ensemble d'environ 20 applications touchant aux sept Directions de l'administration. En 2013, l'effort de développement et de maintenance a été porté sur les projets suivants:

- > mise en œuvre de la norme fédérale eLP 2.0 pour l'échange électronique d'informations (réquisition) entre les applications informatiques des offices des poursuites (THEMIS pour Fribourg) et les outils d'encaissement des services cantonaux d'encaissement des impôts;
- > mise en place d'une solution partielle de paiement en ligne dans le cadre des initiatives de cyberadministration;
- > refonte d'une quinzaine d'applications du Service cantonal des contributions en collaboration avec les fournisseurs;
- > extensions de l'application développée par le SITel pour les Offices de poursuites fribourgeois (THEMIS) notamment dans le cadre des projets de déploiement auprès des cantons de Saint-Gall et du Tessin. Actuellement, 650 utilisateurs des cantons de Fribourg, Vaud et Valais gèrent conjointement et annuellement 700 000 poursuites.

### 6.6.3 Secteur Application Services (AS)

Le Secteur Application Services a pour mission d'assurer la maintenance des solutions logicielles exploitées et garantir le support de deuxième niveau à notre clientèle.

L'investissement du Secteur AS se monte à près de 2700 jours de travail sur les prestations d'exploitation, soit le 60% de son activité. En rapport avec 2012, il y a une baisse de 15% en raison d'une activité plus importante consentie sur les projets et mandats. En 2013, un soin particulier a été porté sur la standardisation et l'industrialisation des prestations applicatives, afin de maximiser la capacité à prendre en charge des applicatifs sans augmenter les ressources.

### 6.6.4 Secteur Architecture & Intégration (AI)

La mission du Secteur Architecture & Intégration est de garantir un système d'information d'entreprise performant, cohérent et homogène. Il élabore et maintient la cartographie du système d'information et soutient les instances décisionnelles dans le pilotage de l'évolution du système d'information. Il établit également les normes et standards d'architecture informatique et vérifie leur respect par les projets. Finalement, il met en place et maintient des plateformes transversales et réutilisables par les applications métier.

Les projets et études suivants sont plus fortement liés au développement des prestations du secteur AI:

- > l'étude d'urbanisation démarrée en 2012 et qui devait se terminer en 2013 se prolongera sur le premier trimestre 2014, des éléments de cette étude ont déjà contribué à la reformulation de la mission du SITel. La mise en œuvre des bonnes pratiques d'urbanisation débutera dans le courant de cette année. L'urbanisation du SI est une démarche permettant l'adéquation entre les besoins métiers et la capacité du système d'information à y répondre;
- > comme bon nombre de cantons suisses, le système d'information de l'Etat de Fribourg a connu ces dernières années une évolution exceptionnelle qui résulte des évolutions législatives, fonctionnelles et technologiques. Il en découle un système d'information d'une grande complexité et dont la maîtrise présente des difficultés croissantes. Afin de palier la problématique énoncée, il est primordial de documenter le système d'information et d'assurer la gouvernance des données au niveau cantonal notamment par la mise en œuvre de référentiels;
- > le projet de gestion des identités et des accès a bien progressé en 2013. A travers un socle technique commun géré par le SITel, il a pour but, notamment, de partager les identités gérées par le SITel pour un usage par des applications hébergées chez d'autres fournisseurs (fédération des identités) et de permettre la réinitialisation des mots de passe par les utilisateurs finaux.

---

## 7 Service du cadastre et de la géomatique (SCG)

---

**Géomètre cantonal: Remo Durisch**

### 7.1 Mensuration officielle

#### 7.1.1 Mensurations parcellaires

La convention-programme 2012 à 2015, signée par le canton le 21 août 2012, prévoit la finalisation des nouvelles cadastrations et des renouvellements, la mise à jour périodique et la préparation pour introduire le nouveau cadre de référence MN95. De son côté, la Confédération s'engage au versement de contributions pour un montant total de près de 2,04 millions de francs. Au début de chaque année, un accord cadre pour l'année est convenu entre swisstopo et le Service. L'accord 2013, signé par le canton le 25 février 2013, prévoyait une prestation de 500 000 francs.

#### 7.1.2 Entreprises décidées en 2013

En application des dispositions sur les marchés publics, les travaux pour le «Changement de cadre de référence MN03 - MN95» est mis en route par le Service.

#### 7.1.3 Entreprises en cours d'exécution

Les travaux actuellement en cours d'exécution concernent 58 167 hectares (2012: 57 188), soit 32.4% (2012: 34,2%) de la superficie du territoire cantonal (sans les lacs = 5%), alors que 104 631 hectares (101 607), soit 62,6% (60,8%) de la superficie sont définitivement gérés en base de données.

#### 7.1.4 Entreprises terminées en 2013

Les nouvelles mensurations de Grandvillard lots 1 et 2, Bas-Intyamon lots 1 et 2, Estavayer lot 7, Hauterive lot 3 (secteur Ecuwillens), Prez-vers-Noréaz lot 1 ainsi que les renouvellements de Jaun lot 1a et St. Antoine lot 1a, respectivement les numérisations St. Antoine lot 1b ont été vérifiés et mis à disposition sur les serveurs cantonaux. Les frais restant après déductions des participations fédérales et cantonales ont été répartis et facturés à la commune et aux propriétaires de Jaun lot 1.

#### 7.1.5 Conservation et mise à jour

En 2013, les géomètres officiels ont établi et transmis 3041 (3685) dossiers de mutations au Service. 936 (1071) verbaux concernent des modifications de limites ou des divisions de parcelles. 1058 (932) dossiers ont été validés après contrôle. Concernant la cadastration de la couverture du sol, le Service a ordonné 3178 (2792) levés de bâtiments neufs ou modifiés et accordé 2234 (2210) visas de contrôle. L'effort pour diminuer la durée de mise à jour des bâtiments sur la BDMO (base de données géométriques de la mensuration officielle) va être maintenu, si possible accentué. Plus de quatre mutations sur cinq concernent la base de données.

#### 7.1.6 Nomenclature et adresses

L'ordonnance fédérale sur les noms géographiques (ONGéo), en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008, prévoit que toutes les rues des localités et autres agglomérations habitées doivent être pourvues d'un nom. L'ordonnance établit aussi que seule l'orthographe des noms de rues de la mensuration officielle doit être utilisée dans les documents officiels de la Confédération (La Poste), du canton et de la commune. Depuis septembre 2010, les bâtiments projetés sont également saisis avec leurs adresses.

En collaboration avec les commissions cantonales de nomenclature, le Service a examiné trois dossiers concernant la révision complète des noms locaux et l'attribution de noms aux rues dans le cadre d'une entreprise de mensuration. Le canton possède maintenant des noms locaux et des noms de rues officielles de l'ensemble du territoire fribourgeois. De nombreuses nouvelles appellations de rue ont également été examinées et enregistrées dans la base cantonale.



### 7.1.7 Base de données de la mensuration officielle (BDMO)

La BDMO est en exploitation depuis début 2007. Les données ont été adaptées au nouveau modèle (md01mofr24f). Ils sont ventilés en 17 thèmes (ou catégories) différents. Aujourd'hui, la BDMO contient 11 858 150 (10 869 886) objets.

### 7.1.8 Remplacement de l'application Autodesk TB3

Un contrat de prestation a été signé avec Autodesk dans le cadre du projet de migration de l'application de gestion des données de la mensuration officielle, «Topobase 3 MO'2003». Le projet a pour but une migration ISO fonctionnelle sur «Oracle 11» et «Autodesk Map2014», en conservant la structure de la base de données. La mise en production de la nouvelle version est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

### 7.1.9 Cadre de référence MM95

En raison de l'utilisation croissante d'appareils de positionnement tels que par exemple les navigateurs GPS et afin de pouvoir bénéficier pleinement des avantages de ces technologies, le cadre de référence suisse, plus que centenaire, a été rénové et rattaché au cadre de référence européen. Le nouveau cadre de référence, appelé MN95, se base sur la mensuration nationale de 1995 et devrait remplacer d'ici 2016 le cadre de référence suisse actuel MN03.

Des études menées par le SCG ont démontré que le jeu de données CHENyx06 n'est pas suffisant pour obtenir une transformation mathématique satisfaisante. Il faut densifier le maillage des triangles avec un jeu de données cantonal. Cette adaptation s'est faite dans la plupart des cantons suisses.

Les bureaux de géomètres, connaissant parfaitement l'environnement local de la mensuration officielle, sont mandatés par le SCG pour identifier les secteurs nécessitant une densification du maillage et pour résoudre les problèmes géométriques importants issus de l'ancienneté des mesures.

### 7.1.10 Autres activités MO

Le Service n'a garanti qu'une prestation minimale pour les points fixes et n'est intervenu que sur appel lorsqu'on lui a signalé un point menacé. L'activité du Service s'est concentrée sur l'accompagnement des bureaux de géomètres pour la mise en œuvre du nouveau système de référence de la mensuration nationale (MN95) dans les nouvelles entreprises de mensuration.

Le PB-MO qui remplace le plan d'ensemble au 1:5'000, est mis à disposition pour l'ensemble du territoire cantonal pour tous les services de l'Etat. Ce produit, mis à jour annuellement, est directement issu de la base de données cantonale de la mensuration, complété par le produit swissTLM3D de swisstopo dans les endroits sans MO numérique.

Le contrôle de la mise à jour annuelle 2013 des 2998 (2888) plans du registre foncier a été fait à partir des verbaux déposés en 2012.

Les copies de sécurité et archivage des mesures de terrain et les esquisses, effectuées par les géomètres en 2013, ont été intégrées dans la «GED DSK».

Le Service a continué de mettre à disposition les données de la MO, qui font partie des géodonnées de base, sur les serveurs de distribution génériques de l'administration cantonale, les rendant ainsi accessibles à tous les utilisateurs, y compris les non-spécialistes.

Le registre foncier et la mensuration officielle gèrent tous deux des informations liées aux immeubles. Une coordination est donc essentielle pour garantir les liaisons entre les plateformes internet du registre foncier et de la mensuration en ligne. Le travail d'interconnecter les bases de données du registre foncier et de la mensuration officielle, qui a débuté en 2009, continue dans le cadre du projet «CAPI6», soit le remplacement et l'amélioration du logiciel de «registre des mutations de la MO» et de «la gestion du descriptif cadastral des immeubles».



---

## 7.2 Centre de compétences (CC) SIT (système d'information du territoire)

### 7.2.1 Coordination

La coordination dans le domaine du SIT se fait:

- > en relation avec des tâches de gouvernance informatique, dans le domaine de la géoinformation (NB: collaboration avec le SITel): en 2013, le CCSIT a mené les travaux de migration vers ArcGIS 10.1, a contribué à définir une solution pour la sécurisation des applications et services basés sur ArcGIS for Server, a acquis les logiciels ESRI City Engine et FME Server, a défini les principes d'administration des géoservices, a clarifié les modalités de gestion des projets SIT, a complété la documentation relative aux applications SIG existantes, a collaboré à plusieurs schémas directeurs informatiques (pour le SEn et le SeCA);
- > en relation avec la gestion des géodonnées: en 2013, le CCSIT a analysé la question de l'échange de géodonnées entre autorités (et ses répercussions financières), a répondu à plusieurs demandes de géodonnées complexes, a suivi l'évolution de geocat.ch et des standards en matière de métadonnées (p. ex. norme eCH Géocatégories);
- > dans le cadre de la réalisation d'objectifs communs tels que le géorépertoire et le guichet cartographique du canton de Fribourg: en 2013, le CCSIT a terminé la pré-étude et initié le projet de migration du guichet cartographique;
- > dans le cadre de projets répondant à des besoins de services impliqués dans la gestion du territoire et d'utilisateurs de géodonnées.

Au niveau suisse, cette coordination s'effectue dans le cadre des activités d'associations spécialisées (OSIG ou geosuisse), dans le cadre de programmes (p. ex. e-geo.ch) et de projets (p. ex. géoportail national, MISTRA) impliquant la Confédération ainsi que dans le cadre de collaborations avec les Offices fédéraux (p. ex. avec l'OFEV pour la gestion de la qualité des eaux).

Dans le domaine de la géoinformation, la Conférence des services cantonaux de géoinformation (CCGEO) et les sous-groupes qui lui sont associés (p. ex. IGArc «Interessengemeinschaft ArcGIS» ou CCGEO-Romandie) constituent les principaux lieux d'échange entre les cantons.

Financée par les cantons, la coordination intercantonale en matière de géoinformation (CIGEO) assure la collaboration avec la Confédération dans le cadre de l'application de la LGéo et de la création de l'infrastructure nationale de données géographiques (INDG). Le coordinateur SIT est l'interlocuteur officiel de la CIGEO pour le canton de Fribourg.

La CIGEO œuvre à différents projets hautement stratégiques parmi lesquels: l'harmonisation des géodonnées de base (modèles de géodonnées minimaux), la mise à disposition des géodonnées de base (échange entre autorités), la construction du géoportail national (mise en commun de géoservices harmonisés) ainsi que la mise en place du cadastre RDPPF.

Enfin, on peut encore mentionner la collaboration intercantonale qui s'instaure dans certains domaines et projets (p. ex. en 2013: avec Vaud pour les eaux superficielles et pour la faune, avec Berne pour le système d'information agricole et pour les infrastructures d'eau potable, avec Argovie pour l'archéologie), la coopération avec les communes et associations de communes (p. ex. l'Association des communes fribourgeoises ou CommuNet) ainsi que les échanges avec les autorités religieuses, les hautes écoles (p. ex. l'Université de Fribourg ou la HEIG-VD) et des partenaires privés.

### 7.2.2 Projets et réalisations

Les principaux projets cantonaux dans lesquels le CCSIT s'est impliqué durant l'année 2013 sont:

- > HarmBat – harmonisation des bâtiments et logements, Migration Topobase – remplacement de l'application de gestion des données de la MO (SCG), Plan du Registre foncier informatisé (SCG), DATEC – dossiers d'autorisations en aménagement du territoire, environnement et constructions (SeCA), InfoMat Desktop – exploitations de matériaux (SeCA), PSZaic – plan sectoriel des zones d'activité d'importance cantonale (SeCA), SI-Eaux – système d'information sur les eaux (SPC), SI-BienFond – système d'information des biens-fonds du SPC (SPC), MISTRA – Système d'information et de gestion des routes (SPC) et MISTRA-MD – mobilité douce

---

(UFT), QualEaux – gestion de la qualité des eaux (SEn), SIPO – gestion du cadastre des sites pollués (SEn), SAE144 – remplacement du système d'aide à l'engagement de la centrale sanitaire 144 (HFR), SIAF – système d'information archéologique Fribourg (SAEF), gestion de la distribution de l'eau potable (SAAV).

Plusieurs géoportails et géoservices ont été ou sont en train d'être développés pour les services de l'administration:

- > Infrastructures d'accueil en forêt (accès public, SFF), FaunaMap – chasse et faune terrestre / pêche et faune aquatique (accès interne restreint, SFF), CrimeMap – accidents/délits/crimes (accès interne restreint, Pol), InfoMat Web – exploitations de matériaux (accès externe restreint et externe-contrôle d'accès, SeCA), SEn-Bruit – respect des valeurs limites d'immission (accès public, SEn), DIDOC – arrêts des transports publics (accès public, SMO), géoservices pour la centrale sanitaire 144 (contrôle d'accès, centrale sanitaire 144 et ambulances), géoservices pour QualEaux – gestion de la qualité des eaux (accès interne restreint, SEn).

### 7.2.3 Données géographiques

Le CCSIT gère de très nombreux jeux de géodonnées (plus de 500 jeux de données vectoriels et 150 jeux de données raster) ainsi que les métadonnées associées (environ 430 fiches de métadonnées saisies sur geocat.ch, le catalogue géographique suisse). Au cours de l'année 2013, le SIT cantonal s'est enrichi de plusieurs jeux de données intéressants dans les domaines suivants (NB: certains sont encore en travail): cartes nationales (désormais disponibles à toutes les échelles existantes, en nuances de gris ou en couleur, avec ou sans relief), plans de ville, mensuration officielle (PB-MO, lots, bornes historiques), géodonnées pour le suivi des PAL/PAD et des préavis de la CDN, réseau routier cantonal (domaine public des routes), arrêts des transports publics, Mobility car sharing, bruit (des autoroutes, des routes cantonales, des routes communales, des chemins de fer, des aérodromes et des stands de tir), qualité écologique des cours d'eau (IBGN), dangers naturels (carte des dangers sur le Plateau: chutes de blocs et de pierres, glissements de terrains, effondrements), agriculture (alpages, surfaces d'exploitation), interventions forestières, géodonnées relatives à des sondages et à des études géologiques, inventaire spéléologique, paroisses, structures d'accueil préscolaires et extrascolaires, mesures du radon à l'intérieur des bâtiments, régions MedStat, géodonnées de la centrale sanitaire 144.

### 7.2.4 Information et promotion

Le site internet dédié au SIT cantonal (<http://www.sysif.ch>) fournit des informations de base au grand public. Son contenu est régulièrement mis à jour, en particulier la rubrique «SYSIF au service du public».

Le guichet cartographique du canton de Fribourg (<http://www.geo.fr.ch/>) a connu quelques évolutions au cours de l'année 2013: ajout des plans de ville dans les fonds de carte et remplacement des aires d'exploitation sur la carte «Environnement». Une nouvelle carte «Mobilité» est en cours d'élaboration en collaboration avec le SPC, le SMO et l'UFT.

Plusieurs cours ont été organisés par le CCSIT à l'attention des collaborateurs de l'Etat de Fribourg. Dans le cadre de la migration d'ArcGIS for Desktop en version 10.1, environ 70 collaborateurs de l'Etat ont ainsi suivi une journée de cours pour la présentation des changements et des nouveautés. Une quinzaine de collaborateurs ont suivi un cours d'introduction à ArcGIS for Desktop tandis que plusieurs formations avancées ont été proposées (Model Builder, segmentation linéaire). Enfin, le guichet cartographique du canton de Fribourg a été présenté à plusieurs services.

## 7.3 Cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (Cadastre RDPPF)

### 7.3.1 Activités

Le Cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) est un instrument destiné à la publication d'informations fiables concernant la propriété foncière. Dans une première étape, il est mis en œuvre par huit cantons pilotes qui en définissent les principes de fonctionnement et mènent des réflexions sur certains aspects spécifiques dans le cadre de sept projets prioritaires. Avec tous les autres cantons, Fribourg participera à la deuxième étape, qui démarrera en 2016 et qui se terminera par la pleine exploitation du cadastre RDPPF dans toute la Suisse en 2020. Les cantons de la deuxième étape suivent avec beaucoup d'attention les expériences faites par les cantons pilotes, qui leur serviront pour leurs propres travaux. En attendant, ils s'attèlent à divers travaux préparatoires tels que l'établissement des bases légales cantonales (p. ex. une ordonnance cantonale sur le cadastre des restrictions de droit

---

public à la propriété foncière), la mise en place d'une organisation appropriée et la préparation des géodonnées requises.

## 7.4 «Géoinformation»

### 7.4.1 Bases légales et organisation

Contribuant à la mise en œuvre dans le canton de la loi fédérale sur la géoinformation et des ordonnances d'application associées, le Service s'est engagé dans les travaux de rédaction de la loi cantonale sur la géoinformation (LCGéo), les travaux de révision de la loi sur la mensuration officielle (LMO) et l'établissement du catalogue des géodonnées de base fribourgeoises (de droit fédéral ou cantonal). La «loi sur la géoinformation (LCGéo)» est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2013.

Le projet de loi sur la mensuration officielle a été élaboré en coopération avec le Service des communes et a été mis à l'enquête du 5 mars au 7 juin 2013. L'examen des réactions très constructives et la refonte du texte ont nécessité un peu plus de temps que prévu, cependant le projet de loi devrait être soumis au Conseil d'Etat et au Grand Conseil au printemps 2014.

### 7.4.2 Modèles de géodonnées minimaux

Le CCSIT a participé à plusieurs auditions relatives à l'introduction de modèles de géodonnées minimaux pour les géodonnées de base de droit fédéral suivantes: cadastre des sites pollués (ID 115.2, 116, 117, 118 et 119), mesures d'organisation du territoire relatives aux eaux (ID 131, 132 et 130), cadastre des risques selon l'OPAM (ID 112.1 et 113.1, 2<sup>e</sup> consultation), état des eaux superficielles (ID 134.1 et 133.3), réserves forestières (ID 160, 2<sup>e</sup> consultation), renaturation des eaux (ID 140, 191 et 192), sécurité de l'approvisionnement en électricité: zones de desserte, installations d'élimination des déchets et décharges contrôlées pour matériaux d'excavation et déblais de découverte et de percement non pollués (ID 114.1 et 115.1), atteintes portées aux sols (ID 124 et 125), réseaux d'observation sur les volumes de charriage (SOLID) – Emplacement des stations de mesure (ID 81.1), comptage de la circulation routière (ID 13 et 14), réseau ferré (ID 98.1), arrêts des transports publics (ID 98.2), installations de transport à câbles à concession fédérale (ID 99), relevés cantonaux de la pollution atmosphérique – réseaux de mesure (ID 122.1), réserves forestières (ID 160.1, 3<sup>e</sup> consultation), cadastre de bruit pour les routes principales et les autres routes (ID 144.1).

### 7.4.3 HarmBat

Le Service participe activement au projet «HarmBat» qui a comme but l'harmonisation des données relatives aux bâtiments et logements. La réalisation de la nouvelle application du SeCA, couplée avec le Registre des données relatives aux bâtiments et logements, va dans ce sens et devrait permettre une gestion intégrée des caractères/attributs des bâtiments et logements entre les différents partenaires dans le canton de Fribourg que sont le SITel, le SStat, le SeCA, l'ECAB, le SCG, le CCSIT, le RF, le SMo, le SCC, les communes ainsi que les préfectures pour ne citer que les plus concernés.

En 2013, le projet a véritablement commencé avec la validation des spécifications fonctionnelles par les acteurs métier. De nombreuses séances bilatérales et multilatérales ont permis de dégager un compromis qui a permis au mandataire informatique externe de réaliser une maquette pour le portail citoyen (architecte) et le portail administratif (communes). Pour l'instant, l'adhésion au projet par les acteurs métier est bonne.

Le SITel et le SCG investissent beaucoup de temps dans ce projet pluridisciplinaire et transversal. La phase d'élaboration devrait se terminer à fin mars 2014 pour laisser la place à la phase de construction. Début 2015, la phase de test devrait commencer pour une mise en exploitation prévue à mi-2015 conformément à la planification établie au début du projet.

---

## 8 Registre foncier (RF)

---

Les Conservateurs/trices des Registres fonciers sont, par ordre alphabétique: **René Aeby** (Singine), **Joseph Borcard** (Broye), **Anita Bulliard** (Veveyse), **Séverine Doutaz** (Gruyère), **Josef Haag** (Lac), **Denise Jan** (Glâne), **Bertrand Renevey** (Sarine).

### 8.1 Activités

Le registre foncier est un service public chargé de valider juridiquement les modifications de la propriété immobilière, des droits fonciers (servitudes, charges foncières, annotations et mentions) et des droits de gages (hypothèques et cédulas hypothécaires). Il communique également l'état des droits en relation avec les immeubles (par exemple les servitudes et les gages immobiliers).

Les activités principales des sept bureaux sont: la tenue de différents documents sur papier ou au moyen de l'informatique, la communication d'informations et de renseignements (publicité du registre foncier), l'introduction du registre foncier fédéral et le traitement de dossiers de remaniement parcellaire, l'informatisation du registre foncier. En outre, en tant qu'autorités fiscales, les bureaux perçoivent les droits de mutation en cas de transfert de propriété immobilière, les droits sur les gages immobiliers ainsi que l'impôt destiné à compenser la diminution de l'aire agricole.

#### 8.1.1 Tenue du registre foncier

La tenue du registre foncier s'effectue sur la base de réquisitions qui sont enregistrées chronologiquement dans le journal, puis contrôlées formellement et juridiquement et enfin inscrites dans le grand livre.

En 2013, le nombre de réquisitions enregistrées est de 31 618 (2012: 32 906) et concerne 117 457 immeubles (2012: 108 769).

Les conservateurs/trices sont tenus d'examiner le bien-fondé des réquisitions et de se prononcer sur leur admission ou leur rejet. Ils vérifient que les conditions légales à l'inscription sont respectées, telles que la légitimation du requérant, les autorisations éventuellement nécessaires. En 2013, 1376 décisions de rejet (2012: 1515) ont été prononcées.

En 2013, les émoluments du registre foncier se sont élevés à 9 445 783 francs (2012: 9 570 088 francs). Les Registres fonciers sont compétents pour statuer sur les réclamations.

#### 8.1.2 Informations et communications

Le Registre foncier informe, sur requête ou d'office, sur l'état des droits relatifs aux immeubles et publie les acquisitions de propriété immobilière.

- > Sur requête de personnes qui justifient un intérêt, les bureaux délivrent des extraits officiels du registre foncier, sous forme papier, attestés par le/la Conservateur/trice ou son adjoint/e, qui sont revêtus de la foi publique. En 2013, le nombre d'extraits établis est de 14 915 (2012: 13 108). Ces extraits concernent 25 445 immeubles (2012: 24 376).
- > En outre, les bureaux fournissent régulièrement d'autres renseignements en relation avec le contenu du registre (attestations sur l'existence ou l'absence de droits inscrits, réponses à des questions fiscales liées à une opération,...) ou ayant une portée plus générale d'ordre civil ou fiscal, dans le domaine immobilier. Ces informations sont données sur place, par courrier, courriel, téléphone ou fax.

Les bureaux avisent d'office certaines personnes intéressées par des opérations effectuées dans les registres. A titre d'exemples, les créanciers-gagistes sont informés sur la reprise de dette par l'acquéreur d'un bien immobilier; les bénéficiaires de droit de préemption annotés sont informés sur le transfert de la propriété à un tiers, etc.

---

Les bureaux adressent également d'office à des services administratifs cantonaux et communaux, des avis contenant des informations qui sont nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches. Le nombre d'avis établis varie en fonction du nombre et du type de réquisitions traitées.

En outre, les acquisitions de propriété immobilière inscrites au grand livre font l'objet d'une publication dans la Feuille officielle, à raison d'une à deux fois par mois. En 2013, 5551 acquisitions de propriété immobilière ont été publiées (2012: 5630).

### 8.1.3 Introduction du registre foncier fédéral

Pour introduire le registre foncier fédéral d'une commune ou d'une partie de commune, les bureaux établissent des documents, respectivement une base de données pour chaque immeuble, conformes aux prescriptions et munis des effets prévus par le droit fédéral. Ces documents remplacent, au terme d'une épuration des droits effectuée avec le concours des propriétaires, les anciens documents appelés «cadastre cantonal». Dans le cadre de cette procédure, les Registres fonciers sont compétents pour instrumenter des actes authentiques nécessaires à la constitution de nouveaux droits.

En 2013, le registre foncier fédéral des communes/parties de communes suivantes a été mis en vigueur: Bas-Intyamont (secteur Estavannens lot 3), Grandvillard (lot 3), Courlevon, Farvagny (secteurs Posat et Grenilles), Pont-en-Ogoz (secteurs Le Bry et Villars-d'Avry). Le registre foncier fédéral de la commune d'Hauterive (secteur Ecuwillens) entre en vigueur le 1.1.2014. Les travaux sont en cours pour la commune de Vuisternens-devant-Romont (lot 3) et l'entrée en vigueur est prévue le 1.3.2014.

### 8.1.4 Remaniement parcellaire

Les travaux liés à un remaniement parcellaire d'une commune ou d'une partie de commune comprennent la vérification des données des immeubles au cadastre transitoire, le report des droits de gage immobilier, l'adaptation et l'épuration des droits, l'organisation de la reconnaissance par les propriétaires, la mise à l'enquête des documents et la décision d'entrée en vigueur.

Les documents relatifs à des remaniements parcellaires, qui ont été mis en vigueur en 2013, concernent les communes/parties de communes suivantes: Corbières (secteur Villarvolard); Villeneuve; Cugy-Bussy. Par ailleurs, le traitement d'un dossier de remaniement parcellaire concernant la commune de Misery-Courtion a débuté en 2013 et l'entrée en vigueur est prévue le 1.2.2014.

### 8.1.5 Informatisation du registre foncier

La saisie initiale du registre foncier fédéral sur support informatique suit son cours. Au 31 décembre 2013, 158 713 immeubles étaient entièrement informatisés, soit 78,82% de l'ensemble des immeubles du canton.

Le scannage des documents du registre foncier s'est poursuivi dans chaque bureau. En 2013, 76 956 (2012: 51 003) documents ont été scannés.

## 8.2 Taxation

Outre ses attributions de droit civil, le Registre foncier est l'autorité de taxation en matière de droits de mutation, de droits sur les gages immobiliers et d'impôt destiné à compenser la diminution de l'aire agricole.

### 8.2.1 Droits de mutation et droits sur les gages immobiliers

Ils sont prélevés en application de la loi du 1<sup>er</sup> mai 1996 sur les droits de mutation et les droits sur les gages immobiliers. En 2013, le montant total des droits de mutation a été de 31 156 690 francs (2012: 29 061 872 francs) et celui des droits sur les gages immobiliers de 13 971 393 francs (2012: 13 885 899 francs).

### 8.2.2 Impôt destiné à compenser la diminution de l'aire agricole

Cet impôt est perçu en cas d'aliénation de terrain productif entraînant une diminution de l'aire agricole, conformément à la loi du 28 septembre 1993. Le montant total de cet impôt s'élève en 2013 à 4 679 297 francs (2012: 4 124 108 francs).

### 8.2.3 La Commission d'estimation en matière d'impôt destiné à compenser la diminution de l'aire agricole et en matière de droit de mutation (CEIM)

Une seule demande est parvenue en fin d'année à la Commission qui n'a ainsi pas eu l'occasion d'œuvrer en 2013.

L'effectif de la Commission est inchangé. Toutefois, les anciens membres, près de la moitié de l'effectif, se soucient de leur succession en 2015, année qui correspondra à la fin obligatoire de leur mandat.

Ils préconisent de songer à intégrer de nouveaux membres en 2014 et 2015 de sorte à ce que les nouveaux membres puissent être formés par les anciens. Des propositions de candidatures seront ainsi soumises à la Direction durant la période administrative en cours.

## 8.3 Le secteur informatique des Registres fonciers

Le secteur informatique des Registres fonciers a poursuivi sa mission consistant à planifier, concevoir et administrer l'informatique des Registres fonciers. La pérennité et la sécurité des données demeurent une préoccupation majeure.

### 8.3.1 Livraison de données et consultations

Le revenu global lié à la mise à disposition des données du registre foncier (émoluments des livraisons de données et de la consultation des données par Internet) se monte à 300 041 francs (2012: 272 175 francs; augmentation de 10,23%).

S'agissant de la diffusion des données sous forme électronique, 154 livraisons de données ont été exécutées en 2013, dont 143 ont été facturées pour un montant de 37 470 francs (2012: 38 164 francs). Quant à la consultation des données par Internet, l'utilisation de l'application «Intercapi» a augmenté de 8,09% par rapport à 2012 pour atteindre 247 897 consultations. Les émoluments facturés pour la consultation s'élèvent à 262 571 francs (2012: 234 011 francs), soit une augmentation de 12,20%. Enfin, la consultation publique et gratuite des données du registre foncier fédéral informatisé au moyen de l'application «RFpublic» (limitée à 50 recherches par jour et par session) est de l'ordre de 1365 consultations journalières, soit une progression de 21% par rapport à 2012.

### 8.3.2 Les projets informatiques

Pour assurer la continuité dans la tenue du registre foncier informatisé et les prestations fournies aux différents partenaires, un projet pour réaliser la migration informatique sur de nouvelles plateformes a démarré en automne 2013.

Des membres du comité informatique ont participé à plusieurs séances avec les cantons ayant les mêmes solutions métiers (Capitastra et Intercapi) afin d'échanger les expériences et de trouver des synergies pour le développement et la maintenance des progiciels de gestion du registre foncier, d'améliorer la qualité et de réduire les coûts. Ils ont également participé à différentes séances de travail dans le cadre du projet de cyberadministration, notamment eGRIS (système électronique d'informations foncières) avec Terravis de SixGroup, et à celles relatives à la définition des normes eCH liées aux données du territoire.

## 8.4 Autres activités

### 8.4.1 Association des conservateurs du registre foncier

L'Association des conservateurs/trices du registre foncier a organisé quatre séances de travail au cours de l'année 2013 dans le but de répondre aux questions d'ordre général ou juridique, d'uniformiser la pratique des différents bureaux, d'examiner des projets cantonaux ou fédéraux et d'être informée des développements informatiques.

Le comité de l'Association rencontre annuellement une délégation de la Chambre des notaires fribourgeois et de l'Association fribourgeoise des géomètres.

### 8.4.2 Représentations intercantonale et fédérale

Des conservateurs des Registres fonciers participent deux fois par an au Colloque romand des inspecteurs des Registres fonciers de la Suisse romande et du Tessin pour traiter de sujets relevant de la tenue du registre foncier en général, ainsi qu'au Congrès suisse annuel des conservateurs du registre foncier qui se compose de trois volets:



---

l'assemblée générale et statutaire, les informations de l'Office fédéral chargé du droit du registre foncier et du droit foncier, et les conférences et discussions.

Dans le cadre de la réalisation du projet eGRIS, un conservateur est membre du comité de pilotage et d'autres collaborent aux différents groupes de travail constitués.

## 8.5 L'Autorité de surveillance du registre foncier

L'Autorité de surveillance du registre foncier a liquidé les affaires courantes et traité les questions juridiques. Elle a visité tous les bureaux et procédé à des contrôles par sondages. L'Autorité a été saisie de 9 recours (5 en 2012). Elle a rendu 6 décisions: 2 recours ont été admis, 3 recours ont été rejetés et 1 recours a été rayé du rôle. Un dossier fait l'objet d'un recours au Tribunal cantonal et 4 affaires sont reportées en 2014.

En 2013, l'Autorité de surveillance du registre foncier a été présidée par Mme Bettina Hürlimann-Kaup, professeure à l'Université de Fribourg. M. Pierre-Henri Gapany, avocat, et Mme Catherine Overney, juge au Tribunal cantonal, ont siégé comme membres. Mme Alexandra Rumo-Jungo, professeure à l'Université, M. Jérôme Delabays, juge cantonal, et M. Ludovic-Jean Egger, notaire, ont fonctionné comme membres suppléants.

La fonction de secrétaire de l'Autorité a été exercée par Mme Sonia Bulliard Grosset jusqu'au 30 septembre 2013. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2013, soit l'entrée en fonction comme Présidente du Tribunal de la Broye de Mme Bulliard Grosset, le secrétariat a été repris par Mme Séverine Zehnder, greffière auprès du Tribunal cantonal.

# 9 Inspection des finances (IF)

---

**Cheffe de service: Irène Moullet**

## 9.1 Activités

L'IF est chargée de la surveillance des finances cantonales. Elle exerce son activité dans le but de s'assurer de l'application correcte du droit, de l'emploi judicieux et économe des fonds, de l'exactitude et du bien-fondé des écritures comptables.

Les activités courantes de l'IF sont le contrôle, sous les angles juridique, technique et économique, des caisses et comptabilités de l'Etat, des établissements et exploitations autonomes. En tant que service autonome, rattaché administrativement à la Direction des finances, l'IF est indépendante dans l'exercice de ses attributions. Elle ne peut se charger de tâches opérationnelles. Elle peut effectuer ses contrôles à l'improviste et en tout temps, de sa propre initiative ou sur mandat du Conseil d'Etat ou de la Commission des finances et de gestion du Grand Conseil. Elle peut aussi intervenir à la demande d'un membre du Conseil d'Etat pour le contrôle d'une unité administrative de sa propre Direction.

En termes de régularité comptable, il s'agit de s'assurer que l'organisation et les processus de la tenue de la comptabilité et l'établissement des comptes sont adéquats. Cet examen conduit à une analyse et une validation des procédures financières clés telles que les salaires, les achats, la facturation ou encore l'octroi de subventions. Il s'agit également d'appréhender le processus de l'établissement des comptes et notamment le respect des principes définis dans la LFE.

L'examen de la légalité des dépenses consiste à s'assurer que ces dernières ont été engagées conformément à la LFE et aux lois spécifiques, qu'elles respectent les budgets octroyés et qu'elles ont été engagées par les personnes autorisées.

Lors de la planification annuelle de ses contrôles, l'IF détermine, en toute autonomie et indépendance, les cadences de ceux-ci, en se basant sur l'importance des services et sur le risque financier estimé. Ainsi, certains services ou



établissements sont contrôlés annuellement, alors que d'autres, moins importants en terme de risque, ne le sont pas. Tous les services doivent cependant être contrôlés dans un intervalle de temps raisonnable.

Lors de ses contrôles, l'IF tente d'identifier les lacunes ou les points faibles existants. Elle émet des recommandations contribuant à créer de la valeur ajoutée. L'IF peut faire appel à un expert externe, si l'exécution d'un contrôle requiert des connaissances spécifiques. En 2013, l'IF a mandaté un expert de la construction pour un contrôle d'un lot du projet Poya. Les travaux ne sont pas encore terminés à fin 2013.

L'IF a mis en place une base de données contenant toutes ses recommandations. Le but est la mise en place d'une procédure unifiée afin de s'assurer que les recommandations émises sont appliquées ou, dans le cas contraire, que leur non-application est justifiée. Chaque contrôle se termine en principe par un entretien avec les personnes responsables des comptes et par l'émission d'un rapport d'audit. Ce rapport est adressé à la Commission des finances et de gestion du Grand Conseil, au Conseil d'Etat, à l'Administration des finances et aux responsables des services et établissements contrôlés. Le rapport ne contient pas l'intégralité des résultats obtenus lors des contrôles, mais uniquement les éléments nécessitant une attention particulière.

En 2013, l'IF a émis 90 rapports d'audit et formulé 24 recommandations.

En 2013, l'IF a révisé les comptes 2012 du Contrôle fédéral des finances (CDF) à Berne.

Les rapports émis en 2013 se sont répartis de la manière suivante:

	2013	2012
Pouvoir judiciaire – Pouvoir exécutif – Administration	66	43
Fonds et fondations	13	8
Mandats divers	11	16

En 2013, les 89 rapports ordinaires concernent les directions suivantes:

	2013	2012
Chancellerie	4	3
Instruction publique, culture et sport	24	11
Sécurité et justice	17	6
Institutions, agriculture et forêts	6	6
Economie et emploi	13	10
Santé et affaires sociales	12	11
Finances	8	13
Aménagement, environnement et constructions	5	6

Lorsqu'un service est décentralisé, l'IF réalise des audits transversaux. Ainsi, tous les services offrant la même prestation sont audités selon un programme unique. Cette approche permet d'identifier les meilleures pratiques et d'assurer une égalité de traitement. En 2013, l'IF a audité les sept tribunaux d'arrondissement du canton. Le service de la justice, qui collabore à la gestion administrative du pouvoir judiciaire, a été informé des résultats de nos travaux. Tous les collègues et établissements dépendant du service de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré de la DICS ont également été audités selon un programme commun et des comparaisons ont été effectuées entre les différentes pratiques de ces établissements. Le chef du service de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré a été informé des résultats de nos travaux.

En 2013, à l'occasion de la révision des comptes des secrétariats généraux de toutes les directions, l'IF a profité de rencontrer tous les secrétaires généraux et de rechercher des possibilités d'améliorer la coopération entre les secrétaires généraux et l'IF.

La liste détaillée des vérifications effectuées a été adressée au Conseil d'Etat ainsi qu'à la Commission des finances et de gestion du Grand Conseil.

L'IF participe à la Conférence des Chefs des contrôles financiers des cantons latins.

L'IF participe à la Conférence suisse des contrôles des finances, organisée chaque année par le Contrôle fédéral des finances (CDF).

Le CDF organise des groupes de travail spécialisés. L'IF participe à un groupe de travail dédié aux impôts et à la RPT.

Un inspecteur de l'IF fait partie, comme représentant de l'Etat, du conseil d'administration de la Société des remontées mécaniques de la Berra SA.

Le domaine d'activité et les normes professionnelles que l'IF doit respecter imposent une formation continue régulière. La Conférence des Chefs des contrôles financiers des cantons latins organise chaque année un séminaire de formation continue de deux jours pour tous les collaborateurs des contrôles cantonaux des finances. Ce séminaire réunit une centaine de professionnels latins de l'audit interne issus des inspections fédérales, cantonales et communales. En 2013, la cheffe de l'IF a présidé le comité d'organisation de ce séminaire, qui s'est déroulé à Fribourg. Les collaborateurs de l'IF y ont participé.

## 10 Etat du personnel

Effectifs du personnel de la Direction des finances au 31 décembre 2013, en équivalents plein temps (EPT):

		Comptes 2013 EPT	Comptes 2012 EPT	Ecarts EPT
<b>Direction des finances</b>		<b>392.66</b>	<b>387.13</b>	<b>5.53</b>
3700 / FINS	Secrétariat général	6.42	6.30	0.12
3705 / TRES	Administration des finances	25.22	24.91	0.31
3710 / IFEF	Inspection des finances	7.04	7.20	-0.16
3725 / CIEF	Service de l'informatique et des télécommunications	91.69	85.45	6.24
3730 / OPER	Service du personnel et d'organisation	29.08	29.62	-0.54
3740 / SCCF	Service cantonal des contributions	180.11	179.38	0.73
3745 / ENRE	Service des impôts sur les successions et les donations	2.59	2.60	-0.01
3760 / SCAD	Service du cadastre et de la géomatique	17.95	18.69	-0.74
3765 / RFON	Registres fonciers	32.56	32.98	-0.42



# Rapport d'activité Chancellerie d'Etat

—  
2013



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Chancellerie d'Etat** CHA  
**Staatskanzlei** SK

---

# Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Secrétariat du Conseil d'Etat</b>	<b>3</b>			
<b>1.1</b>	<b>Fonctions d'état-major et d'assistance</b>	<b>3</b>			
1.1.1	Séances et manifestations du Conseil d'Etat	3			
1.1.2	Conférence des secrétaires généraux	3			
1.1.3	Relations avec le Grand Conseil	3			
<b>1.2</b>	<b>Gestion électronique des documents (GED)</b>	<b>3</b>			
<b>1.3</b>	<b>Bureau de l'information (Bdl)</b>	<b>4</b>			
1.3.1	Formation continue dans le domaine de l'information	4			
1.3.2	Communiqués, conférences et points de presse	4			
1.3.3	Internet et Intranet	4			
1.3.4	Stratégie d'utilisation des médias sociaux	4			
1.3.5	Identité visuelle et Organe cantonal de conduite (OCC)	4			
<b>1.4</b>	<b>Relations extérieures</b>	<b>5</b>			
1.4.1	Coopération intercantonale	5			
1.4.2	Intégration européenne et relations internationales	5			
<b>1.5</b>	<b>Secteur Langues et publications</b>	<b>5</b>			
1.5.1	Prestations pour les traducteurs et traductrices de l'Etat	6			
1.5.2	Publications	6			
1.5.3	Annuaire téléphonique de l'Etat de Fribourg	6			
<b>1.6</b>	<b>Secteur administration et droits politiques</b>	<b>6</b>			
1.6.1	Système de gestion des votations et des élections	6			
1.6.2	Votations	7			
1.6.3	Elections	7			
1.6.4	Initiatives – Référendums – Pétitions	7			
1.6.5	Vote électronique des Suissesses et Suisses de l'étranger	8			
1.6.6	Introduction de la gestion électronique des documents	8			
<b>1.7</b>	<b>Projets informatiques</b>	<b>8</b>			
<b>1.8</b>	<b>Affaires juridiques</b>	<b>8</b>			
<b>2</b>	<b>Service de législation (SLeg)</b>	<b>9</b>			
<b>2.1</b>	<b>Activités</b>	<b>9</b>			
2.1.1	Appui à l'élaboration de la législation spéciale	9			
2.1.2	Diffusion de la législation	9			
2.1.3	Elaboration de projets de législation générale	10			
2.1.4	Service juridique et divers	10			
<b>2.2</b>	<b>Evénements particuliers</b>	<b>10</b>			
2.2.1	Personnel	10			
2.2.2	Elaboration de projets sur mandat	10			
2.2.3	Planification des projets législatifs 2012-2016	10			
<b>3</b>	<b>Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI)</b>	<b>11</b>			
<b>3.1</b>	<b>Activités</b>	<b>11</b>			
<b>3.2</b>	<b>Secteur des achats</b>	<b>11</b>			
<b>3.3</b>	<b>Tâches de prépresse</b>	<b>11</b>			
<b>3.4</b>	<b>Travaux d'impression réalisés en interne</b>	<b>11</b>			
<b>3.5</b>	<b>Travaux de reliure et de numérisation</b>	<b>12</b>			
<b>3.6</b>	<b>Fournitures de matériel de bureau et logistique</b>	<b>12</b>			
<b>3.7</b>	<b>Chiffres clés 2013</b>	<b>12</b>			
<b>4</b>	<b>Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données</b>	<b>13</b>			
<b>4.1</b>	<b>Activités</b>	<b>13</b>			
<b>5</b>	<b>Etat du personnel</b>	<b>13</b>			

---

# 1 Secrétariat du Conseil d'Etat

---

Chancelière d'Etat: Danielle Gagnaux

Vice-chancelier d'Etat: Olivier Curty

## 1.1 Fonctions d'état-major et d'assistance

### 1.1.1 Séances et manifestations du Conseil d'Etat

L'organisation des séances et manifestations du Conseil d'Etat, traitées dans le chapitre «Vie du Conseil d'Etat», est l'activité de base de la Chancellerie d'Etat. L'organisation de l'élection complémentaire pour la succession de Mme Chassot a été un des points forts de l'année 2013, de même que, en appui à la Direction des finances, l'organisation des travaux pour l'élaboration du programme d'économies et de mesures structurelles. La concrétisation et la mise en œuvre de la gestion électronique des affaires du Conseil d'Etat ont permis à ce dernier de travailler sans papier depuis le mois de septembre 2013.

### 1.1.2 Conférence des secrétaires généraux

La Conférence des secrétaires généraux, présidée par la chancelière d'Etat, a tenu huit séances en 2013. Elle a consacré plusieurs séances à l'accompagnement de la mise en œuvre du projet de gestion électronique des affaires. Elle a discuté de divers projets en cours au sein de l'administration, tels que le plan d'égalité au sein de l'administration cantonale, la directive de gestion des séances du Conseil d'Etat, la refonte du rapport d'activité, la facturation électronique, la concrétisation des études et mandats prévus dans les mesures structurelles et le bilan du projet Boussole 21.

### 1.1.3 Relations avec le Grand Conseil

La collaboration entre la Chancellerie d'Etat et le Secrétariat du Grand Conseil a poursuivi son processus d'optimisation, notamment dans le cadre du projet de gestion électronique des documents dont le secrétariat du Grand Conseil est partie prenante. La chancelière d'Etat a participé aux séances du Bureau du Grand Conseil pour la préparation de l'ordre du jour des sessions.

## 1.2 Gestion électronique des documents (GED)

Après plusieurs tentatives, l'administration cantonale s'est dotée d'une nouvelle application de gestion électronique des documents de séance du Conseil d'Etat et du Grand Conseil : KONSUL, une des solutions les plus utilisées en Suisse, avec un déploiement dans 12 cantons et plusieurs grandes villes. Ce projet, intitulé GEVER\_CHA\_2.0 a mis fortement à contribution plusieurs secteurs de l'administration cantonale. Sous la conduite du vice-chancelier, il a été réalisé en étroite collaboration avec le SITel, le secrétariat du Grand Conseil et les sept secrétariats de direction.

Le cycle de vie d'une affaire du Conseil d'Etat se déroule, en règle générale, désormais entièrement sans papier, en commençant par le scannage du courrier entrant, jusqu'à la publication d'une décision du Conseil d'Etat sur son site Internet, dans le Recueil officiel (ROF) ou dans la Feuille officielle (FO), ou jusqu'à la transmission d'un objet au Bureau du Grand Conseil pour traitement. Ce dernier achèvera en 2014 le projet par la gestion de ses propres affaires avec le même outil.

Grâce à ce nouvel outil, les séances du Conseil d'Etat se déroulent sans papier depuis septembre 2013. Les membres du Collège préparent et suivent les séances du Gouvernement sur leurs ordinateurs portables en se référant à un ordre du jour électronique dans lequel sont enregistrés tous les documents de séance et les notes personnelles y relatives. Le Conseil d'Etat seul économisera ainsi environ 1000 kilos de papier chaque année et son activité a gagné, tout comme celle de l'administration en général, en efficacité-et traçabilité.

---

## 1.3 Bureau de l'information (BdI)

Le BdI soutient la Chancellerie d'Etat dans ses activités d'information sur les affaires du Conseil d'Etat. Il assure la coordination générale des activités de l'administration relatives à l'information du public. Il assiste et conseille les Directions ainsi que leurs unités dans ces activités et veille aux bonnes relations avec les médias. Il gère la revue de presse générale de l'Etat, basée sur les médias imprimés et électroniques suisses adressée quotidiennement à 180 cadres de l'Etat de Fribourg.

### 1.3.1 Formation continue dans le domaine de l'information

Durant sa septième année complète d'activité, le BdI a organisé, pour la cinquième fois une formation à la communication destinée aux cadres de l'Etat. Divers professionnels des médias interviennent durant cette journée, qui permet au BdI de jouer ainsi très concrètement son rôle de «trait d'union» entre l'administration cantonale et le monde des médias. Vu les retours toujours très positifs, une nouvelle édition de ce cours est prévue en juin 2014.

### 1.3.2 Communiqués, conférences et points de presse

C'est toujours – et logiquement – la part la plus importante de la tâche dévolue au BdI. En 2013, quelque 340 communiqués ont été adressés aux médias et 47 conférences de presse impliquant au moins un conseiller d'Etat ont été organisées. Le BdI a participé de près ou de loin à pratiquement chacune de ces dernières et en a mis sur pied plusieurs (projet et programme de mesures structurelles et d'économies, bilan présidentiel...). Soucieux d'améliorer encore la coordination de la communication, il a organisé plusieurs séances de la Conférence des correspondants en matière d'information dans les Directions.

### 1.3.3 Internet et Intranet

En 2013, le BdI a poursuivi l'extension et le développement du contenu des sites Internet de l'Etat (relecture et assistance à la création de 6 nouveaux sites). Désireux d'améliorer l'ergonomie et les contenus des sites de l'Etat, il continue sa relecture des sites déjà en ligne et propose des corrections. Le BdI a en outre préparé de nouvelles directives relatives aux sites Internet de l'Etat. Ces directives font désormais partie intégrante des règles en matière d'information sur les activités du Conseil d'Etat et de l'administration du canton de Fribourg, qui seront publiées dans le courant 2014. Le BdI a en encore participé à de nombreuses séances traitant de la cyberadministration à l'Etat de Fribourg. Le BdI s'est également vu confier le mandat de diriger un projet de refonte de l'intranet de l'Etat de Fribourg, en collaboration avec le SITel. Le projet devrait aboutir en 2014, avec la mise en ligne d'un intranet basé sur le CMS. Enfin, le BdI gère la «boîte aux lettres» électronique de l'Etat de Fribourg. Interface directe entre l'administration et le citoyen, cette boîte reçoit chaque semaine plus d'une dizaine de questions, ce qui représente un total d'un peu plus de 600 réponses pour l'ensemble de l'année 2013.

### 1.3.4 Stratégie d'utilisation des médias sociaux

Le BdI a lancé et encadré plusieurs projets pilotes d'utilisation des médias sociaux (MS) à l'Etat de Fribourg. Ces projets ont servi de base à la préparation d'un bilan général, qui permettra ensuite au Gouvernement de valider la stratégie d'utilisation des MS à l'Etat de Fribourg. Ce document sera complété par un guide pratique à l'attention des unités administratives désireuses de se lancer dans l'utilisation des MS ainsi que de directives d'utilisation à l'attention des collaborateurs.

### 1.3.5 Identité visuelle et Organe cantonal de conduite (OCC)

La mise en œuvre du projet d'identité visuelle s'est terminée en 2013. Le BdI continuera de veiller au respect et à la bonne application de la charte graphique au sein de toutes les unités administratives qui y sont soumises, avec l'appui de la Conférence des secrétaires généraux. Le responsable du BdI et son adjointe ont été appelés à œuvrer au sein de l'OCC, notamment en participant aux groupes de réflexion travaillant sur les problématiques des catastrophes. Ils ont en outre pris une part importante à l'organisation de différents exercices de préparation, soit dans le cadre de la Direction d'exercice, soit en tant qu'exercés.

---

## 1.4 Relations extérieures

Le secteur des relations extérieures auprès de la Chancellerie d'Etat apporte un soutien au Conseil d'Etat pour assurer un lien entre le canton de Fribourg et son environnement extérieur, notamment les autres cantons, les conférences gouvernementales (CdC, CGSO), le Parlement fédéral, la Confédération et l'Union européenne. Ses principales activités sont présentées dans le rapport qui figure dans le chapitre «Activités du Conseil d'Etat: relations extérieures» et consistent en la préparation des dossiers, la coordination intra- et intercantonale et le suivi des affaires qui relèvent de ce domaine. Seules quelques activités particulières sont par conséquent présentées ci-dessous.

### 1.4.1 Coopération intercantonale

Le secteur des relations extérieures coordonne la mise en œuvre du projet Région capitale suisse au sein de l'Etat de Fribourg. Les projets suivants ont été mis en œuvre au cours de l'année 2013 et leur réalisation se poursuivra en 2014, avec la participation de l'Etat de Fribourg et aussi, pour certains de ces projets d'autres partenaires fribourgeois membres de la Région Capitale (régions du Lac, de la Broye, de la Singine, Agglo de Fribourg et villes de Morat et Estavayer-le-Lac) :

- > Chaînes de création de valeur à proximité des institutions fédérales. Deux projets pilotes sont nés de ces réflexions :
  - > le projet de Cluster Foodtech intercantonal (domaine: Agroscope, écoles d'agriculture, projet mis en œuvre par Fribourg)
  - > Réseaux d'infrastructures (domaine: Swisscom, Poste, CFF)
- > Pôles de développement économique «activités»
- > Potentiels de la Région capitale suisse dans le domaine de la santé
- > Echanges linguistiques pour les apprentis
- > Jumelages entre communes en vue d'instaurer des échanges linguistiques

### 1.4.2 Intégration européenne et relations internationales

Le suivi et la mise en œuvre, au niveau cantonal, des Bilatérales I et II, ainsi que le dossier global de l'intégration européenne, constituent une tâche permanente du secteur des relations extérieures. En ce qui concerne l'Assemblée des régions d'Europe (ARE), le directeur de l'économie et de l'emploi, avec l'appui du secteur des relations extérieures, a assuré la représentation du canton et de la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) dans la délégation suisse présente à différents bureaux de cette Assemblée. La participation du canton à certains projets de l'ARE a également été confirmée, notamment en faveur du projet IDEal Index et du programme Eurodyssée, qui a abouti à l'échange d'une dizaine de jeunes professionnels entre le canton de Fribourg et des régions européennes.

## 1.5 Secteur Langues et publications

Le secteur Langues et publications assure le contrôle formel, linguistique et légistique des versions française et allemande des projets d'actes législatifs et des textes officiels présentés par les Directions ou d'autres autorités ; il pourvoit à leur publication dans la Feuille officielle (FO), dans le Recueil officiel fribourgeois (ROF) et sur l'internet. Il prépare pour impression les messages accompagnant les projets de lois et de décrets. Le secteur procède également au contrôle des épreuves allemandes du Grand Protocole. Il réalise en outre les traductions pour la Chancellerie d'Etat et, si nécessaire, pour la présidence du Conseil d'Etat et les Directions et coordonne les questions liées à la traduction français-allemand et allemand-français. Il organise et contribue à la saisie de vocabulaire technique en vue de son utilisation pour des banques de données (terminologie). Le secteur a participé activement aux travaux de l'Organe intercantonal de coordination de la coopération terminologique dans le secteur public (CoTerm). L'Organe a tenu deux séances en 2013.



### 1.5.1 Prestations pour les traducteurs et traductrices de l'Etat

La Conférence des traducteurs et traductrices de l'Etat de Fribourg, qui réunit les traducteurs et traductrices de l'administration cantonale et de l'hôpital fribourgeois, a tenu séance à trois reprises durant l'année 2013. Cet organe, créé en 2011, est présidé par la cheffe traductrice de la Chancellerie d'Etat et traite des questions de traduction et de terminologie au sein de l'Etat. En 2013, la Conférence a travaillé en particulier sur les deux sujets suivants : la directive sur la traduction et les règles d'écriture pour la langue allemande (Corporate Language). Cette « Directive sur la traduction au sein de l'administration cantonale », élaborée par le secteur langues et publications, règle l'organisation générale de la traduction au sein de l'administration cantonale et les prestations linguistiques offertes à l'intérieur de l'administration cantonale et par des mandataires externes. Cette directive vise à garantir la qualité des traductions en fixant les moyens et les procédures à observer en la matière. Le secteur a organisé pour l'ensemble des traducteurs et traductrices de l'Etat une formation continue avec la rédactrice en chef adjointe des « Freiburger Nachrichten » pour la rédaction et la traduction des communiqués de presse.

### 1.5.2 Publications

Ont été publiés dans le **Recueil officiel fribourgeois (ROF)** :

- > Grand Conseil : 25 (2012 : 16) lois et 18 (15) décrets
- > Conseil d'Etat : 77 (83) ordonnances, 1 (1) arrêté, 1 (0) tarif et 2 (5) règlements
- > Directions et autres autorités : 10 (13) actes.

Au total, quelque 520 (719) pages ROF ont été imprimées dans chaque langue.

Ont été publiés dans la **Feuille officielle (FO)** :

- > Grand Conseil : 4 (4) décrets de naturalisation
- > Conseil d'Etat : 24 (21) arrêtés.

Le secteur a en outre assuré la publication d'avis et de textes officiels concernant des Affaires de la Chancellerie d'Etat, des Affaires fédérales, des Affaires intercantionales et extracantoniales.

Des réceptions officielles ont été organisées en l'honneur des nouveaux citoyens et citoyennes qui, à cette occasion, ont reçu un **acte de naturalisation et un diplôme**. Le secteur, qui est chargé de vérifier l'exactitude des actes sous les aspects formel et matériel, a procédé au contrôle et à l'impression sur papier registre de 374 (267) actes de naturalisation.

### 1.5.3 Annuaire téléphonique de l'Etat de Fribourg

L'application informatique sur laquelle repose l'annuaire téléphonique de l'Etat de Fribourg – annuaire externe ATE et annuaire interne ATI – s'essouffle quelque peu. En effet, elle a atteint ses limites technologiques, sa maintenance devient délicate et aucune évolution ne peut être raisonnablement envisagée. Un projet de remplacement a donc été lancé, que le SITel est chargé de mener à terme avec la collaboration soutenue du secteur qui œuvre comme « responsable Métier ». Plusieurs séances de travail ont eu lieu en 2013 et ont contribué à poser les fondations de ce projet qui verra sa concrétisation dans le courant de 2014.

## 1.6 Secteur administration et droits politiques

### 1.6.1 Système de gestion des votations et des élections

Le bon déroulement du processus relatif à la gestion des élections et votations revêt une importance de premier plan. Pour faire suite à l'annonce par le fournisseur de l'obsolescence de la solution informatique actuellement utilisée (Votel), le Conseil d'Etat a nommé un comité de pilotage chargé de proposer une nouvelle solution, conformément aux règles des marchés publics. Ce projet intitulé « Système de gestion des élections et votations ; SyGEV » intègre les différents services de l'Etat concernés ainsi que des représentants des préfectures et des communes. Lancé en 2013, SyGEV prendra fin en 2016, une fois que l'ensemble des modules auront été testés et utilisés à l'occasion des différents scrutins (votations et élections).

## 1.6.2 Votations

Quatre votations fédérales ont eu lieu:

- > Le **3 mars 2013**, le peuple fribourgeois s'est prononcé sur trois objets:
- > Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale (51'734 oui / 30'736 non). Le taux de participation a été de 44.42%
- > Initiative populaire "contre les rémunérations abusives" (58'204 oui / 24'645 non). Le taux de participation a été de 44.47%
- > Modification de la loi sur l'aménagement du territoire (51'728 oui / 30'549 non). Le taux de participation a été de 44.41%
- > Le **9 juin 2013**, le peuple fribourgeois s'est prononcé sur deux objets:
- > Initiative populaire "Election du Conseil fédéral par le peuple" (13'888 oui / 56'499 non). Le taux de participation a été de 37.41%
- > Modifications urgentes de la loi sur l'asile " (52'150 oui / 17'162 non). Le taux de participation a été de 37.41%
- > Le **22 septembre 2013**, le peuple fribourgeois s'est prononcé sur trois objets:
- > Initiative populaire "Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire" (26'016 oui / 62'087 non). Le taux de participation a été de 46.85%
- > Loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (loi sur les épidémies) (56'721 oui / 29'248 non). Le taux de participation a été de 46.59%
- > Modification de la loi sur le travail (42'852 oui / 44'496 non). Le taux de participation a été de 46.73%
- > Le **24 novembre 2013**, le peuple fribourgeois s'est prononcé sur trois objets:
- > Initiative populaire "1:12-Pour des salaires équitables" (37'943 oui / 61'600 non). Le taux de participation a été de 52.81%
- > Initiative populaire "Initiative pour les familles: déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants" (40'445 oui / 59'243 non). Le taux de participation a été de 53.01%
- > Modification de la loi sur la vignette autoroutière (30'628 oui / 69'559 non). Le taux de participation a été de 53.03%

## 1.6.3 Elections

La Chancellerie d'Etat a été en outre chargée, en étroite collaboration avec les préfetures, de l'organisation de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, à la suite de la démission de Madame Isabelle Chassot, conseillère d'Etat. La conduite des travaux a été assurée par le vice-chancelier d'Etat en raison de la récusation de la chancelière d'Etat qui s'était mise à la disposition de son parti pour la candidature.

Le 22 septembre 2013 se sont présentés lors du premier tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat : M. Jean-Pierre Siggen, M. Jean-François Steiert et M. Alfons Gratwohl. Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue dès lors un second tour de scrutin a eu lieu le 13 octobre à la majorité relative et le peuple fribourgeois a élu M. Jean-Pierre Siggen, au deuxième tour de scrutin, avec 31'914 suffrages (M. Jean-François Steiert a obtenu 31'352 suffrages). Le taux de participation a été de 33.90 %.

## 1.6.4 Initiatives – Référendums – Pétitions

Le **25 janvier 2013**, la Chancellerie d'Etat a reçu une demande **d'initiative populaire législative** intitulée «financement d'un centre cantonal de natation», signée par 127 citoyens et citoyennes. Le 2 mai 2013, des listes munies de 11'689 signatures à l'appui de cette demande d'initiative ont été déposées.

### Pétitions

- > **1<sup>er</sup> mars 2013** : pétition visant à maintenir à Fribourg la rotative de l'Imprimerie Saint-Paul et les 50 emplois menacés par sa fermeture programmée pour la fin 2014. Elle émane de la Commission du personnel de ladite imprimerie, épaulée par Syndicom, le syndicat des médias et de la communication. Elle est munie de 11'500 signatures.
- > **8 mars 2013**: Résolution demandant au Conseil d'Etat de tout mettre en œuvre pour la revalorisation de la fonction d'aides-soignant(e)s. Elle émane du Syndicat suisse des services publics.

- > **10 avril 2013** : pétition visant au maintien du lieu de déchargement des élèves au Cycle d'orientation de la Tour-de-Trême par les bus des transports publics. Elle émane d'un groupe de parents de la région. Elle est munie de 1'158 signatures.
- > **29 avril 2013** : pétition demandant la construction d'un pont provisoire (militaire ou autre) sur la Glâne, à Autigny. Elle émane d'un comité de soutien « Contre la fermeture du pont de la Glâne sans accès de circulation provisoire ». Elle est munie de 1'322 signatures.
- > **14 mai 2013** : pétition concernant la mise en consultation du 25 juin 2012 de l'avant-projet de loi en vue de modifier la loi sur l'Université. Elle émane d'étudiants de l'Université de Fribourg. Elle est munie de 1'040 signatures.
- > **4 juillet 2013** : pétition concernant le réaménagement du double giratoire de Marly. Elle émane de l'Association des parents d'élèves de Marly. Elle est munie de 816 signatures.
- > **12 novembre 2013**: pétition "für die Überprüfung der Gesetzmässigkeit und Angemessenheit des Entscheids des Gemeinderats von Tentlingen vom 30.09.2013 zugunsten des Kiesabbauprojekts Rähalta-Fahlo und der damit verbundenen Änderung des Zonennutzungsplans“. Elle émane de citoyens de Tentlingen. Elle est munie de 3 signatures.
- > **10 décembre 2013** : pétition en faveur de l'hôpital de Tavel. Elle émane de la Task Force ProAkutTafers. Elle est munie de 11'367 signatures.
- > **11 décembre 2013** : pétition demandant une revalorisation de la fonction d'aide-soignant(e). Elle émane du Syndicat suisse des services publics (SSP). Elle est munie de 796 signatures.

### 1.6.5 Vote électronique des Suissesses et Suisses de l'étranger

L'ensemble des Suissesses et Suisses de l'étranger résidant dans un pays ayant signé les accords de Wassenaar, enregistrés dans le canton de Fribourg, ont pu utiliser le vote électronique. Depuis septembre 2012, ils sont réunis dans une commune « virtuelle » des Suissesses et Suisses de l'Etranger pour des raisons de secret du vote et de facilité de gestion. Cette commune virtuelle est hébergée par la commune de Fribourg. La Chancellerie d'Etat gère le registre cantonal des Suissesses et Suisses de l'étranger en collaboration avec les communes et coordonne l'envoi du matériel de vote avec l'économat du Service des contributions. Les Suissesses et Suisses de l'étranger ont également pu participer à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat. La possibilité de vote électronique est fortement mise à contribution puisque plus de la moitié des votants de la catégorie Suissesses et Suisses de l'étranger en ont en fait usage lors des différents scrutins de 2013.

### 1.6.6 Introduction de la gestion électronique des documents

Le secteur a notamment été responsable de la réalisation et gestion des Arrêtés du Conseil d'Etat et de la mise en application pour le Grand Protocole.

## 1.7 Projets informatiques

La plateforme CMS de l'Etat compte, au 31 décembre 2013, quelque 103 sites Internet. En 2013, ce ne sont pas moins de 6 nouveaux sites qui ont été publiés. Le secteur des projets informatiques a contribué à la mise en fonction de l'application CMIKonsul aux niveaux du Conseil d'Etat, des Directions et du Secrétariat du Grand Conseil.

## 1.8 Affaires juridiques

L'article 87 al. 1 du code de procédure et de juridiction administrative dispose que les recours au Conseil d'Etat sont instruits par une Direction ou par la Chancellerie d'Etat. Le Conseil d'Etat a décidé en automne 2010 de centraliser à la Chancellerie d'Etat l'instruction des recours, principalement en matière de personnel, qui lui sont adressés.

La situation de ces recours pour 2012 est la suivante :

<b>Dossier en cours au 1.1.2013 :</b>	<b>19</b>	
Recours déposés en 2013 :	70	dont 40 ont été joints en deux procédures
Recours traités :	19	
dont : > (partiellement) admis :	3	
> sans objet ou retirés :	2	
> rejetés :	11	
> irrecevables :	3	
Dossiers en cours au 31.12.2013 :	70	

La Chancellerie d'Etat a également préparé les observations requises par le Tribunal cantonal dans les causes qui lui ont été soumises en matière de personnel. L'un des sept recours traités en 2013 par le Tribunal cantonal a été admis, un est devenu sans objet, un a été déclaré manifestement irrecevable et les quatre autres ont été rejetés.

## 2 Service de législation (SLeg)

Chef de service : André Schoenenweid

### 2.1 Activités

#### 2.1.1 Appui à l'élaboration de la législation spéciale

Pour veiller à l'unité et à la qualité de la législation fribourgeoise, le SLeg a

- > examiné plus d'une trentaine de projets législatifs et fait part de ses observations à la Direction concernée ;
- > collaboré à l'élaboration d'actes législatifs au sein de plusieurs groupes de travail ;
- > fourni régulièrement aux Directions et services des renseignements sur la technique législative à suivre dans leurs projets.

Il a également élaboré quelques projets législatifs sur mandat de la Direction concernée (cf. ci-dessous pt 2.2.2) et réalisé des études sur les systèmes électoraux pratiqués dans d'autres cantons.

#### 2.1.2 Diffusion de la législation

Le SLeg a procédé aux mises à jour nos 49 et 50 du Recueil systématique de la législation fribourgeoise (RSF) (195 et 46 textes concernés), donnant l'état de la législation au 1<sup>er</sup> janvier et au 1<sup>er</sup> juillet 2013. Il a aussi procédé à la publication du Répertoire 2013 de ce Recueil. Il a diffusé en outre chaque semaine un complément actualisé des tables des matières du RSF.

Le SLeg a procédé à treize mises à jour de la Banque de données de la législation fribourgeoise (BDLF), dans les deux langues officielles. En outre, la version française de la BDLF a été publiée à quatre reprises sur un DVD et un site de la Chancellerie genevoise, qui comportent notamment le droit fédéral en français ainsi que la législation des cantons latins.

Le SLeg a entrepris une étude sur l'opportunité d'accorder la primauté juridique à la version électronique des collections officielles. Il participe en outre à un groupe intercantonal de réflexion sur la publication électronique de la législation en Suisse.

Il a fourni régulièrement des renseignements sur la législation fribourgeoise, ainsi que sur la manière de consulter efficacement cette législation et les travaux préparatoires sur Internet.

---

### 2.1.3 Elaboration de projets de législation générale

Le SLeg a poursuivi l'élaboration d'une loi supprimant le recours préalable au Conseil d'Etat en matière de personnel (organisation de la consultation, synthèse des réponses et rédaction de deux nouveaux avant-projets).

Il a collaboré à la mise en œuvre de la loi sur l'information et l'accès aux documents (LInf), notamment en participant à des groupes de travail et en fournissant des avis dans ce domaine.

Il a étudié les implications de la nouvelle loi fédérale sur la protection des armoiries et des signes publics et entrepris des démarches auprès des autorités fédérales pour préparer la mise en œuvre de cette législation au niveau cantonal et communal.

### 2.1.4 Service juridique et divers

Le SLeg a établi divers rapports et avis de droit à l'intention du Secrétariat du Grand Conseil, du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale. Il a été mis fortement à contribution à la suite du départ à la retraite du conseiller juridique de la Chancellerie d'Etat.

Le SLeg a préparé des projets de réponses à quelques consultations fédérales et de la CGSO, ainsi qu'à des instruments parlementaires cantonaux.

Il est représenté par son chef adjoint au sein du comité de rédaction de la Revue fribourgeoise de jurisprudence (RFJ). Il apporte son soutien technique à la publication des différents numéros de la Revue et établit le répertoire annuel de celle-ci. Il prépare également les divers répertoires pluriannuels actualisés qui sont publiés sur Internet.

Le chef du SLeg a transposé dans l'application d'e-learning du Service du personnel le cours qu'il donnait aux nouveaux collaborateurs et collaboratrices de l'Etat sur la notion d'Etat et les trois Pouvoirs.

## 2.2 Evénements particuliers

### 2.2.1 Personnel

Après plus de trente ans à la tête du SLeg, Denis Loertscher a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> février 2013. Pour le remplacer, le Conseil d'Etat a nommé André Schoenenweid, à qui Luc Vollery a succédé comme adjoint. Par le jeu des mises au concours successives, le SLeg s'est trouvé en sous-effectif pendant le premier semestre. Compte tenu de la forte augmentation des affaires traitées (un peu plus de 50% par rapport à 2012), c'est une lourde charge de travail qui a pesé sur le personnel du SLeg au cours de l'année écoulée.

### 2.2.2 Elaboration de projets sur mandat

Le SLeg a collaboré très activement à l'élaboration de la réglementation d'exécution de la loi sur la protection de la nature et du paysage (rédaction d'avant-projets, préparation des documents de la consultation et synthèse des réponses) ainsi qu'à la mise au point du règlement sur les sites pollués.

### 2.2.3 Planification des projets législatifs 2012-2016

Le SLeg a dressé, en vue de son intégration dans le rapport d'activité du Conseil d'Etat, l'état de réalisation des projets législatifs énoncés dans le Programme gouvernemental de la législature.

---

## 3 Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI)

---

Chef de service : Gilbert Fasel

### 3.1 Activités

Le SAMI a assuré la logistique et les achats pour toutes les unités de l'Etat en matière de fournitures de matériel de bureau administratif et technique en gérant le stock et distribuant le matériel de consommation courante. Il a réalisé (imprimé dans ses locaux ou sous-traité) les travaux de composition, d'impression, et de reliure de l'ensemble des publications de l'Etat. Le service a également poursuivi la numérisation des documents appartenant aux registres fonciers et aux archives.

### 3.2 Secteur des achats

L'évolution des marchés et des techniques, tout comme la pression sur les finances cantonales, impliquent une réflexion perpétuelle sur les dépenses. Cette réflexion est particulièrement pertinente pour un service d'achat central. Tout au long de l'année écoulée, les appels d'offres, les négociations (procédure de gré à gré) ainsi que la standardisation des produits ont permis d'économiser 150'000 francs par rapport aux budgets antérieurs. La diminution des coûts de copies réalisées sur les appareils multifonctions représente plus de la moitié de ce montant. La forte concurrence et la baisse des prix des composants électroniques vont continuer d'agir favorablement sur le niveau des prix. L'autre moitié des économies est due aux différents appels d'offres qui ont jalonné les douze derniers mois. L'appel d'offres public pour l'acquisition du papier et le renouvellement du contrat pour la confection des enveloppes ont généré un gain de 50'000 francs. Les appels d'offres (procédure sur invitation) ont également retenu toute l'attention du service. La stimulation de la concurrence et le choix de produits appropriés aux besoins des utilisateurs ont contribué à maîtriser au mieux les dépenses des fournitures. Au cours des prochaines années, l'ensemble des moyens mis en œuvre vont continuer d'influencer favorablement le niveau des prix. A l'exception du papier et des principaux contrats de location (appareils multifonctions), la plupart des fournitures sont achetées sur place. Les commandes d'imprimés (votations, élections, autres) sont attribuées aux sociétés locales – pour autant qu'elles disposent de l'équipement adéquat et que cela soit conforme à la législation sur les marchés publics.

### 3.3 Tâches de prépresse

L'identité visuelle de l'Etat a unifié et simplifié la présentation des imprimés. Les documents édités par les Directions se reconnaissent au premier coup d'œil. Pour le grand public, l'empreinte graphique est devenue familière. L'accessibilité en ligne des chartes graphiques permet à l'ensemble des intéressés d'obtenir les explications nécessaires à leur création. Le service d'achat continue de soutenir activement les utilisateurs. Pour des volumes de textes importants, un canevas a été confectionné afin de permettre aux concepteurs de saisir leurs documents sur une base « Word » tout en étant instantanément en conformité avec l'identité visuelle. C'est cet outil qui est désormais utilisé pour la rédaction du rapport d'activité du Conseil d'Etat et des Directions.

### 3.4 Travaux d'impression réalisés en interne

Dans l'ensemble, les volumes d'impressions sont restés stables. La hausse du nombre d'imprimés en couleur a compensé la diminution des tirages noir/blanc. L'augmentation des impressions en couleur devrait se poursuivre, la tendance pour leur prix étant plutôt à la baisse. A moyen terme, le service se prépare à une réduction des produits imprimés.

La demande a été particulièrement forte entre juin et mi-août. Cette période précédant la rentrée scolaire coïncide avec la livraison des manuels d'étude et autres supports de cours pour les CO et écoles professionnelles. La reproduction des dossiers destinés aux examens ainsi que les brochures semestrielles relatant la vie des CO ont nécessité un important travail. Les deux unités de production en ligne permettent la réalisation de brochures de 84 pages en un seul passage. Cependant l'augmentation du nombre de pages des imprimés demandera une réorganisation des outils de production. Des services préventifs réguliers ainsi que des entretiens internes ont permis

de diminuer au maximum les immobilisations des machines. Le secteur d'impression interne garantit flexibilité et confidentialité tout au long du processus de fabrication. Il est complémentaire aux imprimeries de la place auxquelles le service d'achat a adjugé des mandats d'impression pour un montant d'environ un million de francs.

### 3.5 Travaux de reliure et de numérisation

La production et les activités effectuées par ces deux ateliers sont restées constantes malgré une légère diminution des ressources à disposition. Les budgets octroyés à ces prestations à caractère artisanal varient peu. Cela permet une bonne adéquation entre les ressources disponibles et les tâches à réaliser. Les Archives de l'Etat, les registres fonciers, le Service archéologique et les bibliothèques sont les principaux partenaires de ces deux secteurs. Les travaux de restauration, indispensables à la sauvegarde des documents, représentent le tiers des activités de reliure. En juillet et août, l'atelier a confectionné 1'200 manuels d'études (reliures spirales) destinés aux écoles professionnelles. Les études notariales, conformément à leur habitude, ont également sollicité ce secteur en lui confiant la reliure des volumes minutaires. Les différents volumes du protocole du Conseil d'Etat et du Grand Conseil ont été reliés à la pleine satisfaction des intéressés. Une collaboratrice du secteur de numérisation réalise les reportages photographiques commandés par la Chancellerie.

### 3.6 Fournitures de matériel de bureau et logistique

Sécurité et ponctualité ont marqué l'année écoulée. Le port des nouvelles chaussures de sécurité n'a pas alourdi l'enthousiasme et la ponctualité des logisticiens. Annuellement, l'équipe de livraison parcourt environ 8'000 km. Le matériel destiné aux votations, respectivement élections, ainsi que les indispensables fournitures de bureau sont acheminés directement auprès des services. Cette structure de livraison permet également la distribution d'une partie des envois de l'Office cantonal du matériel scolaire et le transport des ouvrages destinés à être numérisés. La majorité des commandes internes de fournitures, 2'487 pour l'année écoulée, sont réceptionnées par le biais du catalogue électronique SAMI-intranet. Celles-ci sont traitées dans les 48 heures et livrées dans la semaine.

En vue d'optimiser la gestion des consommables, des tests d'utilisation de modules de toner génériques sont en cours auprès de divers services. Cette action se déroule en collaboration avec la responsable du développement durable et le SITel. L'objectif est de diminuer les coûts des consommables tout en améliorant l'empreinte environnementale. Afin de donner le maximum de chances à ce projet, les modules retenus sont de qualité supérieure et au bénéfice du label « ange bleu ». Selon les résultats des tests, les premiers modules pourront être achetés au printemps 2014. Cette mesure devrait permettre une diminution des coûts d'environ 15 %. Le montant alloué à ces produits représente annuellement 35'000 francs.

### 3.7 Chiffres clés 2013

<b>Nombre de commandes SAP-MM</b>	<b>1'643 commandes</b>
Nombre de factures fournisseurs	2'094 factures
Montant des mandats confiés aux entreprises CA (Impression, fournitures, équipements)	5'762'000 francs
Produits approvisionnés et distribués	750 articles
<b>Production interne</b>	
Impression numérique (Format A4 et A3)	7'240'000 pages
Ouvrages reliés	1'052 exemplaires
Documents microfilmés ou numérisés	65'000 pièces



---

## 4 Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données

---

Président de la Commission du 1er janvier au 30 septembre 2013 : Marc Sugnaux

Président de la Commission à partir du 1er novembre 2013 : Laurent Schneuwly

Préposée cantonale à la transparence : Annette Zunzer Raemy

Préposée cantonale à la protection des données du 1er janvier au 31 mars 2013 : Dominique Nouveau Stoffel

Préposée cantonale à la protection des données à partir du 1er avril 2013 : Alice Reichmuth Pfammatter

### 4.1 Activités

Les activités de l'Autorité regroupent les tâches propres à la transparence et à la protection des données. Elles découlent respectivement de la loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents (LInf) et de la loi du 25 novembre 1994 sur la protection des données (LPrD).

Le rapport d'activité de l'Autorité est édité dans le courant du mois de mai. Il peut être commandé auprès de l'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données, rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg. Il sera par ailleurs consultable, dans le même délai, sur le site internet :

[http://www.fr.ch/atprd/fr/pub/publications/transparence/rapports\\_dactivite.htm](http://www.fr.ch/atprd/fr/pub/publications/transparence/rapports_dactivite.htm)

## 5 Etat du personnel

---

Pouvoirs – Directions Centres des charges		Compte 2013 EPT	Compte 2012 EPT	Ecart EPT
Pouvoir exécutif/Chancellerie d'Etat		46.49	45.72	0.77
Administration centrale		46.49	45.72	0.77
3100/CETA	Conseil d'Etat	6.97	7.00	-0.03
3105/CHAN	Chancellerie d'Etat	21.33	20.31	1.02
3110/ECON	Service d'achat du matériel et des imprimés	11.02	11.00	0.02
3115/OLEG	Service de législation	4.79	5.15	-0.36
3120/ATPD	Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données	2.38	2.26	0.12